



MANUEL

DU

CHRÉTIEN,

Où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour s'instruire de sa Religion et se sanctifier.

PREMIERE EDITION FAITE A QUEBEC,

SUR CELLE DE TOULOUSE DE L'ANNE'E 1793.



QUEBEC:

A LA NOUVELLE IMPRIMERIE.

1813.

NOUS approuvons et recommandons aux Fidèles de notre diocèse le livre intitulé *Manuel du Chrétien*, comme étant un des livres de piété dont ils peuvent tirer le plus grand avantage.

✠ J. O. EV. DE QUEBEC.

Québec, 22*e*. *Juin*, 1813.

AVERTISSEMENT,

Extrait de l'Avertissement Général.

LES livres de piété sont maintenant très-rares, c'est ce dont se plaignent toutes les personnes pieuses. Parmi le petit nombre de ceux qui existent encore, et dont on a donné au public quelques nouvelles éditions, depuis plusieurs années, " on n'en connaît point qui renferment " dans un même volume, au moins d'une manière ap- " profondie et dans une juste étendue, tout ce qui serait " nécessaire au commun des Chrétiens. Le nombre et " encore plus le défaut des différens ouvrages qu'il " faudrait avoir pour s'établir solidement et se conser- " ver dans la piété, sont sans doute du nombre des " causes malheureuses, qui la rendent si rare parmi " nous." C'est pour remédier à cet inconvénient, que l'on offre ici au public un livre peu connu, il est vrai, dans ce pays, parce qu'il n'y en est jamais venu qu'un très-petit nombre d'exemplaires, mais qui ne manquera pas, comme on ose l'espèrer, de recevoir un accueïl favorable, aussi-tôt qu'il sera connu.

" Ce Manuel renferme, dans un volume médiocre, " ce qui peut suffire à un chrétien, avec la grâce de " Dieu, pour s'instruire de sa religion et pour se sancti- " fier. Il est divisé en cinq parties, dont on ne rap- " porte pas ici le sujet, parce qu'on a mis à la tête de " chacune un avertissement particulier; et il est très- " important qu'on les lise, parce qu'ils expliquent non- " seulement ce que chaque partie renferme, mais sur- " tout les motifs pressans qu'on a de s'exercer à la " pratique des choses qui y sont enseignées......

" Il est très-important que les personnes qui n'ont " pas ou qui n'ont que peu de livres de piété, s'atta- " chent sérieusement à la lecture de celui-ci, parce qu'il

" contient à-peu-près toute la pratique de la Religion.*
" On y trouvera des règles sûres et capables de nourrir
" la véritable piété, d'encourager la vertu, d'exciter la
" ferveur, de détruire la tiédeur et de déraciner totale-
" ment le vice. On ne saurait donc trop recommander
" la lecture de cet excellent livre. Elle n'a rien de
" trop bas pour l'homme instruit, ni de trop relevé pour
" l'ignorant. Le pécheur y trouvera de puissans motifs
" de conversion ; l'ame tiède, de grands sentimens de
" ferveur ; les personnes pieuses, des moyens faciles
" pour communiquer avec Dieu et s'établir dans une
" solide piété ; tous les Chrétiens y verront en abrégé,
" ce qu'ils doivent croire, ce qu'ils doivent faire, ce qu'ils
" doivent espérer ; et c'est en réglant leur vie sur ces
" connaissances, qu'ils se procureront le seul bien véri-
" table, le salut de leur ame."

* Extrait des Approbations.



TABLE.

PREMIERE PARTIE.

PRIERES ET PRATIQUES DE PIETE'.



SECONDE PARTIE.

INSTRUCTIONS.

TROISIEME PARTIE.

Moyens pour rentrer et pour s'établir solidement dans la grâce.

QUATRIEME PARTIE.

PRATIQUE DE LA LECTURE SPIRITUELLE ET DE LA REFLEXION.

*

CINQUIEME PARTIE.

CANTIQUES SPIRITUELS.

A.

B.

C.

D.

E.

H.

I

L.

M.

O.

P.

Q.

R.

S

T.

V.

Fin de la Table.

PREMIERE PARTIE.

PRIERES
ET PRATIQUES DE PIE'TE'.

AVERTISSEMENT.

PUISQUE c'est une vérité de la Foi que de nous-mêmes nous ne pouvons faire aucun bien surnaturel, il faut avoir souvent recours à Dieu par la prière, qui est un moyen également facile et puissant, et quelquefois le seul qui nous reste pour obtenir ses grâces. Cette partie renferme non-seulement les prières pour les exercices ordinaires de la journée, ou des Dimanches et Fêtes, mais un grand nombre d'autres prières pour les différens besoins et les diverses circonstances où l'on peut se trouver : on a même ajouté pour les gens qui ne savent pas lire, plusieurs prières faciles à apprendre et à retenir, qu'ils peuvent réciter sur leur Chapelet. Ce qu'on doit sur-tout regarder comme un grand avantage, ce sont les prières qu'on trouve ici, soit pour se préparer soi-même à la mort, soit pour entretenir les malades et les mourans dans les sentimens de piété qui leur sont si nécessaires. On pourra suppléer par-là à la présence des Prêtres qui ne peuvent pas être toujours auprès des malades, et qui manquent souvent lorsqu'on aurait le plus besoin de leur secours. Voici quelques instructions pour bien prier.

I. Le tems et le lieu.

Il faut les choisir autant qu'on peut, de façon qu'on y soit profondément recueilli, et que personne ne vienne détourner. Quand on va faire ses prières particulières à l'Eglise, il est bon de choisir une heure où il y ait peu

de monde ; quand on ne peut pas aller à l'Eglise, tout lieu est bon, pourvu qu'on y soit seul et recueilli. Chacun doit prendre aussi le temps qu'il a le plus libre. Le grand matin et le soir avant le souper, sont des temps ordinairement préférables pour la prière et pour la lecture spirituelle.

II. Les Dispositions.

Il est extrémement important de comprendre que la prière ne consiste pas dans les paroles qu'on prononce, dans les actes et les formules qu'on récite. La prière est un mouvement du cœur qui sentant son besoin crie versé Dieu, et dsire ardemment les grâces qui lui demande, comme fait un pauvre que la faim presse et qui demande l'aumône. Cela fait voir qu'il faut prier, 1.° *avec humilité*, se regardant comme dénué de tout bien, et incapable de l'acquérir de soi-même ; se regardant comme indigne de rien obtenir de Dieu, et ne se fondant que sur sa miséricorde et sur les mérites de Jesus-Christ. 2.° *Avec ferveur*, désirant ardemment les grâces qu'on demande à Dieu, et attendant avec confiance de les obtenir par ces mêmes mérites de Jesus-Christ. 3.° *Avec persévérance*, ce qui est un effet de la ferveur : il faut revenir souvent à la prière ; et outre les temps réglés pour cela, il faut faire plusieurs courtes aspirations à Dieu pendant la journée, pour lui demander ses grâces.

III. La manière de prier.

Quand le cœur est rempli des sentiments dont on vient de parler, on peut prier utilement en latin, qui est la langue de l'Eglise, quoiqu'on ne l'entende pas ; mais pour les prières qu'on fait en son particulier, il est plus utile de les faire dans la langue qu'on entend ; et alors il faut s'attacher à bien comprendre ce qu'on dit, et à bien en pénétrer son cœur. Pour cela remarquez bien ce qui suit :

Il faut d'abord se mettre en la présence de Dieu, et abandonner la pensée de toutes les autres affaires, pour ne s'occuper que de Dieu, et de ce qu'on veut lui demander. Ensuite il faut lire lentement les prières qui

sont ci-après ; s'arrêter quelquefois pour laisser pénétrer son cœur de ce qu'on a lu, et le répéter si on y trouve du goût. Enfin ne pas s'empresser pour achever tout : quand on n'aurait lu que deux lignes qui auraient occupé le cœur tout le temps de la prière, elle serait très-bien faite, et il n'y aurait qu'à laisser le reste pour une autre fois.

IV. La pratique des bonnes œuvres.

Pour rendre la prière plus efficace, il faut y ajouter la pratique des bonnes œuvres, selon que l'état où l'on est le permet. C'est le Saint-Esprit qui donne cet avis : *La prière jointe au jeûne et à l'aumône est plus avantageuse que les trésors.*
Tobie, chap. 12, v. 8.

PRIERE

POUR LE MATIN ET POUR LE SOIR.

Les bénédictions que Dieu répand sur les familles où les prières se font en commun, doivent vous engager fortement à introduire chez vous l'usage d'une si sainte pratique, au moins le soir, où il est plus facile de se réunir " Là où il y aura deux ou trois personnes " assemblées en mon nom, *dit* JESUS-CHRIST, je me trouverai " au milieu d'elles " ***Que ne doit-on pas faire pour se procurer un si grand bonheur dans sa prière ?***

Mettons-nous en la présence de Dieu.

GRAND Dieu, je suis en votre sainte présence, vous me voyez et m'entendez : les Anges tremblent en adorant votre Majesté suprême ; quel respect et quelle attention ne dois-je pas avoir lorsque je vais vous parler, moi qui ne suis que cendre et poussière !

Seigneur, je reconnais que je ne puis rien faire par moi-même qui soit digne de vous ; mais j'unis cette prière à toutes celles de Jesus-Christ votre Fils et mon Sauveur : c'est par lui et avec lui que je veux vous rendre mes hommages, et vous demander vos grâces.

Acte de Foi.

MON Dieu, je crois fermement les vérités renfermées dans le Symbole, et généralement tout ce que votre sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine croit et enseigne, parce que c'est vous qui le lui avez enseigné et qui la conduisez ; vous qui êtes la vérité même, et qui ne pouvez nous tromper. Je crois, Seigneur, mais augmentez ma foi.

Acte d'Adoration.

PROSTERNE aux pieds de votre Majesté, je reconnais, ô mon Dieu ! votre grandeur infinie, et votre domaine absolu sur toutes choses. Tout vient de vous, tout vous appartient, tout doit servir uniquement à votre gloire. Je me soumets entièrement à vous, je vous adore et vous rends tous les hommages qui dépendent de moi.

Acte de Remerciment.

QUE de bienfaits n'ai-je pas reçu de vous, ô mon Dieu ! Vous m'avez créé pour un bonheur éternel, racheté par le Sang de Jésus-Christ votre Fils, et fait naître dans votre Eglise ; vous m'avez préservé de l'Enfer, où je pouvais tomber à tous les momens, pendant que j'ai été dans le péché mortel ; vous m'avez pardonné avec tant de bonté, et vous ne cessez de me combler de vos grâces. Dieu infiniment bon, je vous remercie et vous bénis de tout mon cœur, et je vous bénirai tous les jours de ma vie.

Si nous sommes tombés dans quelque péché pendant la nuit, excitons en nous une sincère et vive contrition, et suivons ce qui est dit pour la Prière du Soir. Si nous ne nous reconnaissons coupables de rien, renouvelions le regret des péchés de notre vie passée. Il faut ici faire une pause.

Acte de Contrition.

MON Dieu, je vous demande très-humblement pardon de mes péchés. O mon Père, et le plus aimable de tous les pères, vous ne cesssz de me combler de bienfaits, et je ne cesse de vous offenser ! Je suis

couvert de confusion à la vue de mon ingratit
ma malice; j'ai horreur de tous les péchés que
mis contre vous, et je les déteste plus que tous
imaginables. Oui, je donnerai ma vie plut
commettre un seul péché mortel, et j'en fuirai
les occasions; mais je veux encore veiller sur
éviter le péché véniel, et ne rien épargner
servir fidellement. Bénissez cette résolution
la inébranlable par votre grâce.

Acte d'Espérance.

O Mon Dieu, mon unique et souverain bien! je désire et j'attends de votre bonté le bonheur de vous posséder éternellement dans le Ciel, et le secours de votre grâce pour le mériter en vous servant fidellement sur la terre. Je reconnais combien j'en suis indigne; mais vos bontés sont infinies; vous m'avez donné Jésus votre Fils qui l'a mérité pour moi, et vous me l'avez promis en vue de ses mérites, vous qui êtes très-fidelle en vos promesses. J'espère en vous, ô mon Dieu! et je ne serai point confondu.

Acte d'Amour.

O mon Dieu, qui avez aimé si tendrement une créature aussi misérable que je suis! faites sentir à mon cœur combien vous êtes aimable. O bonté infinie, beauté éternelle, souveraine perfection! je vous aime par-dessus tout, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous. Otez-moi de ce monde plutôt que de permettre que je perde jamais votre amour.

Acte d'Offrande.

MON Dieu, je vous offre les résolutions que votre grâce vient de m'inspirer; faites que je les exécute fidellement. Je vous offre encore mon esprit avec toutes ses pensées, mon cœur avec tous ses désirs et ses mouvemens, mon corps avec tous ses sens et toutes ses actions, cette journée et tout le reste de ma vie; je veux

ce que j'ai et tout ce que je puis soit consacré
ervice et à votre amour.

. sérieusement que Dieu ne nous donne ce jour que pour à notre salut, et que c'est peut être le dernier qu'il nous Prenons une ferme résolution d'éviter le péché, et sur-tout el nous sommes les plus sujets, et de profiter des occasions rons de servir Dieu et de souffrir quelque chose pour lui. e qui pourra nous arriver dans la journée, afin de prenutions nécessaires. Il faut faire une pause.

PRIERE DU SOIR.

..minons avec soin la maniere dont nous avons passé ce jour. Si nous sommes tombés dans quelques péches considérables, excitons en nous une vive contrition, et prenons la résolution la plus ferme de nous relever et de faire pénitence; ne quittons pas que nous ne soyons dans les sentimens et dans les dispositions où nous voudrions être si la mort devait nous surprendre cette nuit, comme elle en a surpris tant d'autres, et ne manquons pas d'aller confesser notre péché le lendemain ou le Dimanche suivant........Si nous ne reconnoissons point en nous de péché considérable, ne laissons pas de détester les plus légers, puisqu'ils déplaisent à Dieu, prenons une résolution bien sincère de nous en corriger, et renouvelons le regret que nous devons toujours avoir des péchés de notre vie passée.

Act d'Offrande.

MON Dieu, je vous offre mon sommeil, je vais le prendre, parce que c'est votre volonté, et pour être en état de vous mieux servir. Je vous offre encore mon ame et mon corps, cette nuit et tout le reste de ma vie: je veux que tout ce que j'ai et tout ce que je puis soit consacré à votre service et à votre amour.

Acte de Demande.

MON Dieu, vous connaissez quelles sont les grâces dont j'ai besoin; ne me les refusez pas, ô bonté infinie! Préservez-moi du péché, et par-dessus tout du péché mortel, et faites m'en fuir les occasions: donnez-moi les vertus que vous voulez en moi, et sur-tout N. *(demandez ici la vertu dont vous avez le plus besoin.)* Envoyez-moi les prospérités ou les afflictions de cette vie, selon que vous le connaitrez plus utile pour mon salut, et accordez-moi la grâce de persévérer jusqu'à la fin dans votre saint amour.

Sainte Vierge, ma bonne Mère et mon espérance après Dieu, Anges et Saints qui régnez dans le Ciel, vous particulièrement mon saint Ange Gardien et mon saint Patron, priez le Seigneur pour moi, défendez-moi, des attaques du Démon pendant ce jour (*ou* pendant cette nuit), et sur-tout à l'heure de ma mort,

Je vous offre encore mes prières, ô mon Dieu! généralement pour les vivans et pour les morts, mais en particulier pour mes parens, mes amis et mes ennemis, et pour ceux qui en ont un plus grand besoin.

L'Oraison Dominicale.

1. NOTRE Père qui êtes dans les Cieux, que votre Nom soit sanctifié;
2. Que votre règne arrive;
3. Que votre volonté soit faite en la Terre comme au Ciel:
4. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour:
5. Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés;
6. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation;
7. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

La Salutation Angélique.

1. JE vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous;
2. Vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes, et JESUS le fruit de vos entrailles est béni.
3. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

1. JE crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la Terre;
2. Et en Jesus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur;
3. Qui a été conçu du Saint-Esprist, est né de la Vierge Marie;
4. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, et a été enseveli:
5. Est descendu aux Enfers; est ressuscité d'entre les morts le troisième jour;

6. Est monté aux Cieux ; est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant :
7. D'où il viendra juger les vivans et les morts.
8. Je crois au Saint-Esprist,
9. La sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints,
10. La Rémission des péchés,
11. La Résurrection de la chair,
12. La Vie éternelle. Ainsi soit-il.

A la Prière du Matin, on récitera les Commandemens de Dieu.

1. UN seul Dieu tu adoreras,
   Et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras,
   Ni autre chose pareillement.
3. Les Dimanches tu garderas,
   En servant Dieu dévotement.
4. Père et Mère honoreras,
   Afin que tu vives longuement.
5. Homicide point ne seras,
   De fait ni volontairement.
6. Luxurieux point ne seras,
   De corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras
   Ni retiendras à ton escient.
8. Faux témoignage ne diras
   Ni mentiras aucunement.
9. L'œuvre de la chair ne désireras
   Qu'en mariage seulement.
10. Les biens d'autrui tu ne convoiteras,
   Pour les avoir injustement.

A la Prière du Soir on récitera les Commandemens de l'Eglise.

1. LES Dimanches Messe ouïras,
   Et les Fêtes de commandement.
2. Les Fêtes tu sanctifieras,
   Qui te sont de commandement.
3. Tous tes péchés confesseras,
   A tous le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras,
   Au moins à Pâques humblement.

5. Quatre-Temps, Vigiles jeûneras,
Et le Carême entièrement.
6. Vendredi chaire ne mangeras,
Ni le Samedi mêmement.

" *Avis.* Si l'on se trouve fort pressé, il suffira qu'on dise les Actes
" d'Adoration, de Contrition et d'Offrande, faisant les pauses qui
" sont marquées, et ajoutant à la fin *Nôtre Père & Je vous Salue* ;
" mais il faut que cela arrive rarement, et alors même il faut faire
" avec beaucoup d'attention le peu de prières qu'on fait."

PRIERE APPELLEE L'ANGELUS.

*La cloche nous avertit le matin, à midi et le soir, de réciter cette prière, pour remercier Dieu du bienfait de l'Incarnation, invoquer la sainte Vierge qui a eu tant de part à ce mystère. Le Pape Benoit XIII a accordé à perpétuité, par un Bref, sept jours d'Indulgence, toutes les fois qu'on dira l'*Angelus *à genoux au son de la cloche, et une Indulgence Plénière une fois le mois au jour qu'on voudra, pourvu qu'on se soit confessé et qu'on ait communié ce jour-là.*

ANGELUS Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu Sancto.

Ave, Maria, etc.

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.

Ave, Maria, etc.

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Ave, Maria, etc.

V. Ora pro nobis, sancta Dei genitrix,

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus.

GRATIAM tuam, quæsumus Domine, men-

L'ANGE du Seigneur annonça à Marie *l'Incarnation du Verbe*, elle conçut par l'opération du Saint-Esprit.

Je vous salue, Marie, etc.

Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

Je vous salue, Marie, etc.

Et le verbe s'est fait chair, et a habité parmi nous.

Je vous salue, Marie, etc.

V. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu,

R. Afin que nous devenions dignes des biens promis par Jesus-Christ.

Prions.

REPANDEZ, Seigneur, nous vous en sup-

tibus nostris infunde, ut qui Angelo nuntiante Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per Passionem ejus et Crucem ad Resurrectionis gloriam perducamur : Per eundem Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

plions, votre grâce dans nos cœurs, afin qu'après avoir connu l'Incarnation de Jesus-Christ votre Fils, par les paroles de l'Ange, nous parvenions à la gloire de la Résurrection par le mérite de sa Passion et de sa Croix. Nous vous le demandons par le même Jesus-Christ N. S.

R. Ainsi soit-il.

PRIERES PENDANT LA MESSE.

La plupart des méthodes pour entendre la Messe exposent à la distraction & à l'inquiétude, par le grand nombre d'Actes dont elles sont composée, qu'il est difficile de faire répondre aux prières et aux actions du Prêtre. Celle qui suit est plus simple, quoiqu'elle se rapporte aussi aux diverses parties du Sacrifice. Mais, pour éviter entièrement l'inconvénient dont on a parlé, il ne faut pas se presser pour lire tout ; il faut lire lentemeat et avec réflexion, et passer, s'il est nécessaire, quelque chose de ce que contient chaque partie. Dans les Messes hautes on peut lire encore plus lentement, et en s'arrêtant quelquefois à réfléchir ou répéter quelque chose de ce qui a fait impression.

PREMIERE PARTIE DE LA MESSE.

Depuis le commencement jusqu'à l'Epitre.

Il faut se pénétrer de sentimens d'humilité, de confusion et de contrition de ses péchés.

DE quelle frayeur, ô mon Dieu, ne doit pas être saisi un pécheur comme moi, à la vue des saints mystéres dont je vais être le témoin, et auxquels vos Anges qui sont sans tache n'assistent qu'avec un saint tremblement ! Adorable Trinité, dont les yeux infiniment purs ne voient l'iniquité qu'avec horreur, j'ai mérité d'être chassé pour toujours de votre saint Temple! mais je trouve une ressource dans la victime qui va s'immoler : le Sang adorable de Jusus-Christ satisfait votre justice et obtient miséricorde pour le pécheur qui

vous fait un aveu sincère de ses fautes, qui les déteste de tout son cœur, et qui y renonce pour jamais.

Je confesse donc devant vous, ô mon Dieu ! devant la bienheureuse Vierge Marie et toute la Cour céleste, que je suis un ingrat et un rebelle indigne de tout pardon. J'ai péché contre vous; j'ai osé, ver de terre que je suis, attaquer mon Créateur, mon Seigneur et mon Dieu : j'ai péché contre vous, ô mon Père ! sans être touché de votre tendresse ni de tous les bienfaits donc vous me comblez : j'ai péché contre vous, mon adorable Sauveur, j'ai renouvelé mille fois les opprobres et les tourmens de votre Passion ; je vous ai trahi, je vous ai crucifié dans mon cœur ; mais j'ai péché si souvent, que le nombre de mes offenses surpasse celui des cheveux de ma tête.

Comment à cette vue mon cœur ne se brise-t-il pas de douleur ! comment mes yeux ne se fondent-ils pas en larmes ! O mon Dieu ! j'ai horreur de mes péchés, j'en suis affligé au dernier point : ô s'il dépendait de moi de ne les avoir jamais commis, que ne voudrais-je pas faire pour cela ! Mais il dépend de moi, avec le secours de votre grace, de ne plus les commettre : ah ! j'y suis entièrement résolu ; je veux fuir les occasions du péché ; je veux en éviter jusques à l'ombre ; et si ma faiblesse me fait retomber, au moins, mon Dieu, faites que ce ne soit jamais dans des péchés mortels ; que je ne tombe pas même dans les plus petits avec une pleine connaissance et une pleine volonté, afin que je me releve, et que je veille soigneusement sur moi pour les éviter.

Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi ; Jésus fils de David, ne méprisez pas un cœur contrit et humilié ; rendez-moi cette douce joie que goûte un cœur qui a trouvé en vous son pardon et son salut, et inspirez-moi un esprit de force qui me soutienne et m'affermisse dans le bien : alors ma bouche annoncera vos louanges, vous bénira et vous rendra grâces à jamais.

SECONDE PARTIE DE LA MESSE.

Depuis l'Epitre jusqu'à l'Offertoire.

Excitez en vous une vive foi & un grand amour de la doctrine que Dieu vous a enseignée, & formez la résolution de la pratiquer.

JE crois, ô mon Dieu, tout ce que vous avez révelé dans vos divines Ecritures, et tout ce que votre sainte Eglise m'enseigne en votre nom, parce que vous êtes la vérité éternelle qui ne pouvez nous tromper. Je crois en particulier que vous êtes un seul Dieu, infiniment parfait et infiniment aimable, Créateur et souverain Maître de l'Univers ; Maître très-bon, qui récompensez, par un bonheur éternel, vos fidelles serviteurs ; Maître très-juste, qui punissez les méchans par des supplices éternels. Je crois qu'il y a en vous trois Personnes distinctes, Père, Fils et Saint-Esprit, parfaitement égales entre elles, dont chacune est Dieu, et qui n'ayant qu'une même substance et une même divinité, ne sont qu'un seul et même Dieu. Je crois que la seconde personne, qui est le Fils, s'est fait homme comme nous, et est mort sur une croix pour porter à notre place la punition de nos péchés, et par-là nous retirer de l'Enfer, nous mériter le Ciel et toutes les grâces nécessaires pour y parvenir ; qu'il a institué les sept Sacremens pour répandre en nous ses grâces et nous appliquer les mérites de sa mort, et en particulier le Sacrement adorable de l'Eucharistie où il est réellement présent, où il se donne lui-même pour être notre nourriture, et où il s'offre tous les jours en sacrifice comme il va le faire bientôt à mes yeux ; qu'il a établi une seule Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, hors de laquelle on ne peut se sauver ; qu'il nous jugera après notre mort, et à la fin du monde, où nous ressusciterons tous pour paraître devant son tribunal.

Je crois aussi toutes les vérités de pratique que Jesus-Christ a ensiegnées : quon ne peut être sauvé qu'en aimant Dieu par-dessus tout : qu'on ne l'aime véritablement que lorsqu'on observe avec fidélité ses commandemens : qu'on n'observera constamment sa sainte Loi que lorsqu'on fuira le monde, son esprit et ses plaisirs ;

lorsqu'on marchera par la voie étroite, et qu'on portera sa croix avec patience à la suite de Jesus-Christ.

Que j'ai de honte, mon Sauveur, d'avoir mené une vie si peu conforme à votre saint Evangile ! Mais c'en est fait, je ne veux écouter que vous qui seul avez les paroles de la vie éternelle : gravez-les si avant dans mon cœur, qu'elles ne s'effacent jamais : donnez-moi la force de ne point rougir de votre saint Evangile, la grâce d'en pratiquer les maximes jusqu'au dernier soupir.

TROISIEME PARTIE DE LA MESSE.

Depuis l'Offertoire jusqu'à la Préface.

Il faut s'unir au Prêtre, offrir à Dieu le Sacrifice de son Fils, & s'offrir soi même avec Jesus-Christ.

QUOIQUE je ne sois qu'une pauvre créature et un misérable pécheur, je vous offre par les mains du Prêtre, ô vrai Dieu vivant et éternel, ce pain et ce vin qui vont être changés au Corps et au Sang de Jesus-Christ. Regardez ce Fils adorable, cette victime digne de vous, et recevez ce sacrifice en odeur de suavité. Je m'unis à lui, ô mon Dieu, et je vous l'offre par toutes les intentions pour lesquelles il va s'offrir lui-même. Je vous l'offre pour vous adorer, et pour vous rendre tout l'honneur et toute la gloire qui vous sont dûs, pour vous remercier de tous les biens que vous avez répandus sur nous, et particulièrement de ceux que vous n'avez cessé de me faire à moi ingrat et indigne pécheur, pour expier tous les péchés que nous avons commis, et sur-tout ceux que j'ai commis moi-même, et par lesquels je vous ai outragé si indignement, et enfin pour obtenir de vous toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour le corps et pour l'ame.

On peut ici offrir le Sacrifice pour quelque intention particulière, comme pour remercier Dieu de quelque bienfait, pour obtenir quelque grâce, pour quelque ame du Purgatoire, &c. et dire : Je vous l'offre en particulier—&c.

Comme le Prêtre mêle une goutte d'eau avec le vin dans le Calice, je désire, ô mon Dieu ! m'unir à Jesus-Christ, et m'offrir avec lui tout à vous en holocauste.

Je vous offre mon corps avec tous ses sens, ses mouvemens et ses actions ; mon ame avec toutes ses puissances, ses désirs, ses pensées, ses inclinations, ses aversions ; je vous offre mes biens, ma santé, ma vie et ma mort, tout ce que je suis et tout ce que je puis ; disposez de tout selon votre sainte et toujours aimable volonté. Mais ne laissez rien en moi de ce qui vous y déplaît ; changez-moi en une nouvelle créature, comme vous allez changer ce pain et ce vin.

QUATRIEME PARTIE DE LA MESSE.

Depuis la Préface jusqu'au *Memento* pour les Morts.

On passera ce temps à penser aux prodiges qui s'opèrent dans l'action du Sacrifice, et à faire des Actes d'Admiration, d'Adoration et d'Amour.

QUelles merveilles vont s'opérer à mes yeux ! les Cieux s'ouvrent, les Anges environnent cet Autel, et couvrent leur face de leurs ailes. Saisis d'un saint et religieux tremblement, qui ne sera saisi avec eux d'étonnement et de frayeur ! Jesus-Christ, le souverain Prêtre, fait éclater les merveilles de sa puissance et de son amour : il fait les plus grands miracles ; il change le pain et le vin en son Corps et en son Sang ; il se cache à mes yeux ; il est tout entier sous les apparences du pain, tout entier sous les apparences du vin, pour s'offrir en sacrifice à son Père, et pour me nourrir de son Corps et de son Sang.

Oui, avant de se livrer entre les mains de ses ennemis, ce Dieu, brûlant d'une charité infinie, prit entre ses mains le pain et la coupe du vin, et les donnant à ses Apôtres, il leur dit : *Mangez, ceci est mon Corps qui va être livré pour vous : Buvez, ceci est mon Sang qui va être répandu pour vous : faites ceci en mémoire de moi.*

Oui, mon divin Sauveur, nous nous souviendrons tous les jours de votre amour incompréhensible, nous nous souviendrons de votre mort cruelle, en adorant, sous les apparences du pain et du vin, le même Dieu qui s'est immolé sur la Croix, et qui s'immole sur l'Autel ; mais nous nous en souviendrons pour fondre la glace de nos cœurs, et pour les embrâser d'un amour qui réponde au vôtre.

A l'élévation de l'Hostie. Ah! le voilà; voilà mon Seigneur et mon Dieu; voilà l'Agneau de Dieu immolé sur la croix pour effacer les péchés du monde. O Majesté infinie! je vous adore, je m'anéantis devant vous: ô amour sans bornes! comment ai-je pu vous offenser! que ne puis-je me sacrifier pour vous!

A l'élévation du Calice. O Jesus! c'est votre Sang, c'est vous-même que j'adore dans ce Calice. Que ne pui-je en répandant tout le mien, réparer les injures que je vous ai faites! Sang précieux répandu pour tous les hommes, appaisez la colère de Dieu, coulez sur mon ame, et lavez-la de ses péchés.

O amour! dans quel état avez-vous réduit mon Jesus! ô adorable et tout aimable Sauveur! les flammes dont vous brûlez ne consumeront-elles pas mon cœur malheureux? pourrais-je encore vivre dans ma froideur, en voyant un Dieu immolé pour moi, immolé sous mes yeux? Non, Seigneur, je rends les armes; je vous aime, et je vous aimerai jusqu'au dernier soupir de ma vie, et je vous aimerai par dessus tout. Je ne veux plus vivre que pour vous; ôtez-moi de ce monde plutôt que de permettre que je perde votre amour.

CINQUIEME PARTIE DE LA MESSE.

Depuis le *Memento* pour les Morts jusqu'aux Oraisons avant la Communion.

Exposez à Dieu vos besoins et implorez sa bonté infinie; priez-le pour les ames du Purgatoire, pour les vivans et pour vous-même.

O Mon Dieu! nous avons sur cet Autel Jesus-Christ votre Fils qui s'immole pour nous; que ne pouvons-nous pas espérer du prix de son Sang adorable qu'il vous offre! Je vous demande donc, avec confiance, que la vertu de ce sacrifice se fasse sentir aux ames retenues dans les feux du Purgatoire. Je vous le demande en particulier pour les plus abandonnées, pour celles qui souffrent le plus; pour celles de mes parens, amis, bienfaiteurs, et pour celles de NN. (*Vous pouvez ici prier en particulier pour celles que vous voudrez.*)

Je vous offre encore mes prières pour votre sainte

Eglise qui est sur la terre, afin que vous l'unissiez un jour à l'Eglise triomphante qui est dans le Ciel. Donnez-lui des Pasteurs selon votre cœur ; affermissez et perfectionnez les justes; convertissez les pécheurs qu'elle contient, les infidelles, les hérétiques et les schismatiques. Je vous prie en particulier, ô mon Dieu ! pour notre saint Père le Pape, pour notre Evêque, notre Pasteur, notre Roi, pour mes parens, bienfaiteurs et amis, pour mes ennemis, en faveur desquels je vous demande sincèrement autant de bénédictions que j'en désire pour moi-même, pour tous ceux pour qui je suis spécialement obligé de prier, et pour NN. *(Priez en particulier pour ceux que vous voudrez.)*

Enfin, Seigneur, ayez pitié de moi misérable pécheur : pardonnez-moi mes péchés passés, et ôtez-moi de ce monde plutôt que de permettre que je vous offense jamais mortellement. Accordez-moi aussi la grâce de travailler sincèrement à me corriger des péchés véniels, et à acquérir les vertus que vous demandez de moi, et sur-tout celle de persévérer jusqu'à la mort dans votre service et dans votre amour. Je vous demande aussi la grâce N. *(Demandez ce qui vous est nécessaire.) On peut ici réciter* Notre Père, *quoique le Prêtre l'ait déjà dit.*

SIXIEME PARTIE DE LA MESSE.

Depuis les Oraisons avant la Communion jusqu'à la Post-communion.

Faites la Communion spirituelle en excitant en vous des sentimens d'humilité, d'un désir ardent de purifier votre cœur & de recevoir Jesus Christ.

QU'il me serait doux, adorable Jesus, d'être du nombre de ces Chrétiens à qui une conscience pure, une vie fervente dans votre service, une piété tendre permettent de manger chaque jour le pain descendu du Ciel ! Quel avantage pour moi si je pouvais en ce moment vous posséder dans mon cœur, vous y rendre mes hommages, vous y exposer mes besoins, et participer aux grâces que vous faites à ceux qui vous reçoivent réellement ! Mais, Seigneur, je reconnais mon indignité ; non, je ne suis pas digne que vous

veniez en moi : un cœur insensible pour Dieu, attaché à la terre, plein de ses passions ; un cœur ingrat qui n'a répondu aux plus grands bienfaits et à l'amour le plus tendre de son Dieu que par l'indifférence ou les outrages, mérite-t-il de recevoir Jesus-Christ? convient-il de donner aux chiens le pain des enfans ?

O Jesus ! je me confonds en votre présence, mais pénétrez-moi encore plus de mon indignité ; et puisque ce sont mes péchés qui m'empêchent de vous recevoir aussi souvent que je le désirerais, donnez-m'en toute la haine qu'ils méritent. J'ai horreur de mon indifférence pour vous, et de mon attache aux plaisirs et aux biens de la terre. Hélas ! Seigneur, changez et réformez ce cœur malheureux : dites une parole, et mon ame sera guérie : purifiez-la de tous ses péchés, ôtez-en tout ce qui peut déplaire à vos yeux, et rendez-la digne de vous recevoir souvent, en l'ornant de vos grâces et des vertus qui vous sont les plus agréables.

O quand viendra cet heureux jour où je pourrai vous recevoir, vous loger dans mon cœur, m'y renfermer tout seul avec vous, vous y parler comme un fils au père le plus tendre, ou comme un ami au plus fidelle de tous les amis ! trouver en vous ma paix et ma consolation, mon plaisir et tout mon bonheur ! Aimable Jesus, mon ame languit et soupire après vous ; satisfaites le desir extrême que j'ai de vous recevoir. Vous avez promis de rassasier ceux qui auraient faim ; que mes misères ne vous rebutent pas ; souvenez-vous que les chiens mangent les miettes qui tombent de la table des enfans. Je ne mérite pas de vous recevoir sacramentalement, mais au moins venez en moi spirituellement ; venez et détruisez dans mon ame tout ce que vous trouverez indigne de votre présence ; venez et rendez-moi participant des fruits que vous produisez en ceux qui communient réellement ; venez par votre grâce et par votre amour préparer mon cœur à vous recevoir bientôt dans la Communion, et à vous posséder éternellement dans le Ciel.

SEPTIEME PARTIE DE LA MESSE.

Depuis l'Antienne appelée *Communion*, jusqu'à la fin.

Remerciez Dieu des grâces qu'il vous a faites durant cette Messe, et demandez-lui celle d'en conserver le fruit.

SEIGNEUR, quelles actions de grâces puis-je vous rendre pour la faveur que vous venez de me faire! vous m'avez permis d'assister aujourd'hui au saint Sacrifice, préférablement à tant d'autres qui n'ont pas eu le même bonheur. J'ai vu Jesus-Christ s'immoler pour moi; il n'a tenu qu'à moi d'enrichir mon ame, en puisant dans les trésors infinis de ses mérites: ô mon Dieu! je vous en remercie avec toute la reconnoissance dont je suis capable. Que ne dois-je point faire pour avoir le même bonheur aussi souvent que je le pourrai! Pardonnez-moi les fautes que j'ai commises dans ce saint temps, par la dissipation et la langueur où je me suis laissé aller. Daignez m'appliquer et conserver en moi le fruit de ce grand Sacrifice; qu'il me purifie pour le passé, et qu'il me fortifie pour l'avenir; que je me souvienne, pendant cette journée, et pendant le reste de ma vie, de la Passion et de la mort de votre Fils, qui vient encore de s'immoler d'une manière non sanglante, et que ce souvenir me détache de la terre pour m'attacher uniquement à lui.

Adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, bénissez-moi par les mains de votre Ministre, et que les effets de votre bénédiction demeurent éternellement en moi.

Verbe éternel, Fils unique du Père céleste, lumière du monde venu du Ciel pour nous en montrer le chemin, ne permettez pas que je ressemble à ce peuple malheureux qui n'a pas voulu vous reconnaître et vous recevoir. Verbe fait chair, je vous adore dans l'anéantissement où vous vous êtes mis pour moi, et j'espère qu'il me rendra participant de la gloire que vous avez dans le Ciel en qualité de Fils unique de Dieu.

PRIERE AVANT LE REPAS.

v. *Benedicite*

r. *Dominus*

Nos et ea quæ sumus sumpturi, benedicat dextera Christi.

In nomine Patris, etc.

v. Bénissez la table.

r. Que ce soit le Seigneur.

Que Jesus-Christ nous bénisse de sa droite, nous et la nourriture que nous allons prendre.

Au nom du Père, &c.

Mon Dieu, j'unis ce repas à tous ceux que vous avez pris sur la terre, et mon intention à celles que vous avez eues en les prenant.

PRIERES APRES LE REPAS.

Agimus tibi gratias, omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. r. *Amen.*

Nous vous rendons grâces de tous vos bienfaits, ô Dieu tout-puissant! qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. r. Ainsi soit-il.

Mon Dieu, je vous remercie de la nourriture que vous m'avez donnée: faites-moi la grâce de n'employer ma vie, ma santé et tous les biens que vous me faites, que pour votre gloire et pour mon salut.

ASPIRATIONS A DIEU POUR DIVERSES CIRCONSTANCES.

L'usage de ces Aspirations est un des meilleurs moyens pour se conserver dans l'innocence et pour acquérir des trésors de mérites ; ainsi il faut tâcher de les apprendre par cœur peu-à-peu. On peut faire ces courtes Prières, quoique l'on soit en compagnie, sans que personne y prenne garde, puisqu'il n'est pas nécessaire de se mettre à genoux, ni même de les prononcer de bouche ; mais il faut les produire souvent ; il faut qu'elles partent d'un cœur touché de ce qu'on dit, & il faut conserver aussi long-temps qu'on pourra l'onction qu'elles y répandront : sans cela, on n'en retirerait pas un grand fruit.

A neuf heures du Matin.

C'est vers cette heure que le Saint-Esprit descendit sur les premiers Fidelles : récitez cette prière de l'Eglise, que vous pourrez aussi réciter au commencement de vos actions et de vos exercices de piété,

Venez, Esprit saint, remplissez les cœurs de vos Fidelles, et allumez-y le feu de votre amour.

v. Envoyez, Seigneur, votre Saint-Esprit, et tout recevra un nouvel être.

R. Et vous renouvellerez la face de la terre.

Prions.

O Dieu, qui avez éclairé et instruit les Fidelles en répandant le Saint-Esprit dans leur cœur ! accordez-nous la grâce de goûter la sainteté, et de nous y attacher par les impressions de ce divin Esprit, et de jouir toujours de la consolation qu'il produit dans les cœurs où il habite. Nous vous le demandons par Jesus-Christ Notre-Seigneur. R. Ainsi soit-il.

A trois heures après Midi.

C'est vers cette heure que Jesus-Christ expira sur la Croix ; c'est une sainte coutume de l'adorer en cet état, et de lui demander la grâce d'une sainte mort.

JE vous adore, ô Jesus expirant pour moi sur la Croix ! je vous conjure par toutes les douleurs que vous avez souffertes dans votre Passion, et sur-tout lorsque votre sainte ame se sépara de son corps, d'avoir pitié de moi à l'heure de ma mort, de recevoir mon ame, et de la conduire dans la vie éternelle.

En commençant son travail et pendant le travail.

1. ADorable Jesus, quel bonheur pour moi si j'avais été à Nazareth, à travailler avec vous, avec la Sainte Vierge et avec Saint Joseph ! Je veux y être maintenant en esprit, et unir mon travail au vôtre.

2. Tout pour vous, ô mon Dieu, tout pour votre amour ! je n'ai d'autre envie que de vous plaire et d'accomplir votre aimable volonté.

Quand l'heure sonne, ou de temps en temps, si on n'entend point d'horloge.

MA vie passe, et mon éternité s'avance toujours : souverain Juge, un jour je vous rendrai compte de cette heure (*ou* de ce temps) que je viens de passer ; faites-moi la grâce de veiller sur moi-même, pour ne vous offenser en aucun temps de ma vie : je ne veux faire que votre volonté à toutes les heures et à tous les momens.

Quand on est dans quelque souffrance.

1. O Mon Dieu ! j'ai mérité de souffrir éternellement dans l'Enfer, il est bien juste que je souffre quelque chose sur la Terre.

2. O Jesus ! j'unis mes souffrances à celles de votre Passion et de votre Mort, et je vous les offre pour la pénitence de mes péchés.

Quand on souffre quelque chose de la part du prochain.

O Jesus, qui n'avez pas ouvert la bouche pour vous plaindre des soufflets, des crachats et des traitemens les plus barbares que vous avez endurés dans votre Passion ; donnez-moi la douceur et la patience dont j'ai besoin : gardez ma langue et mon cœur, et ne permettez pas que je vous offense.

Quand on est tenté d'offenser Dieu, il faut faire le signe de la croix, et dire :

1. O Mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir : Notre Père qui êtes dans les Cieux, ne nous laissez pas succomber à la tentation ; mais délivrez-nous du mal.

2. Mon Dieu, plutôt la mort que de vous offenser : je vous adore, je vous bénis et je vous aime, et toutes les fois que le Démon me tentera, je veux vous adorer et vous aimer plus ardemment.

Quand on est tombé dans quelque faute, il faut revenir sur-le-champ aux pieds de J. C. et dire :

1. O Mon Dieu, voilà ce pécheur ingrat qui vient d'outrager encore votre bonté infinie : je renonce à mon péché, et je le déteste de tout mon cœur.

2. O Jesus, très-doux agneau, par l'innocence de votre vie et la rigueur de votre mort, pardonnez-moi, et faites que je ne vous offense plus. Notre Père, qui êtes dans les Cieux, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Si le péché était considerable, il faudrait au premier temps libre aller à l'Eglise ou dans quelqu'autre endroit retiré, et y passer quelque temps pour s'exciter à une vive contrition, et ensuite s'aller confesser au premier jour libre.

Quand on voit ou qu'on entend offenser Dieu.

1. O Mon Dieu et mon Père, je suis pénétré des outrages qu'on vous fait. Vous êtes tout bon

tout aimable, pourquoi n'êtes-vous pas aimé et servi par tout le monde ?

2. Notre Père, qui êtes dans les Cieux, que votre nom soit sanctifié à jamais ; convertissez ces pécheurs insensés, et ne permettez pas que je vous offense.

Quand on voit une Croix, il faut faire le signe de la croix, et dire :

O Jesus, mort sur la croix pour mes péchés, lavez-moi dans votre Sang, et cachez-moi dans vos plaies. Je veux vous rendre amour pour amour, je veux souffrir pour vous, je veux vivre et mourir pour vous.

Quand on passe devant une Eglise où repose le Saint Sacrement.

O Jesus ! tandis que je pense si peu à vous, vous êtes dans ce tabernacle occupé à penser à moi et à prier pour moi, à tous les momens du jour et de la nuit : je voudrais aussi pouvoir vous y adorer tous les momens de ma vie, je les consacre tous à votre amour.

Quand on passe devant un Cimetière.

1. O Mon ame ! quelle folie de s'attacher à ce monde qu'il faudra sitôt quitter ! quelle sagesse de se tenir toujours préparé à la mort, dont l'heure est si incertaine !

2. Mon Dieu, ayez pitié des ames qui souffrent dans le Purgatoire, et donnez-leur le repos éternel.

Quand on regarde le Ciel.

BEAU séjour des Saints, vous êtes ma patrie : que la terre me paraît misérable, lorsque je vous regarde ! Mon Dieu, faites-moi la grâce de travailler sans cesse à le mériter.

PRIERE DEVANT LA CROIX.

JE vous salue, ô Croix que Jesus-Christ a portée, et sur laquelle il a été cloué et a rendu l'esprit : c'est par vous qu'il a voulu nous racheter, vaincre le Démon et entrer dans sa gloire ; c'est par vous qu'il veut encore nous purifier et nous sauver. Vous êtes le signe des prédestinés ; vous êtes l'étendard sous lequel on combat

avec assurance, et on met en fuite les ennemis du salut ; vous avez été les délices de Jesus, soyez notre consolation et notre force ; et si nous ne sommes pas assez parfaits pour vous désirer avec ardeur, comme ce Sauveur adorable, et comme un si grand nombre de ses amis, que nous vous recevions du moins avec résignation, et que nous vous portions avec patience et avec fidélité.

O Jesus immolé sur la croix, notre Roi et notre chef, faites-nous comprendre quels sont les trésors de grâce que vous y avez renfermés ; donnez-nous la force de la porter à votre suite, en souffrant patiemment les peines et les afflictions de cette vie, et conduisez-nous par elle dans la félicité que vous nous avez acquise. Ainsi soit-il.

PRIERES AU SAINT SACREMENT.

1. O Jesus, Fils unique du Père éternel, Créateur, Sauveur, et souverain Juge de tous les hommes, je crois que vous êtes réellement présent dans ce Sacrement ineffable, où vous cachez votre Majesté sous les apparences eucharistiques ; je vous y adore avec le plus profond respect de mon cœur. Vos Anges s'empressent, ô mon Dieu, d'environner ce trône d'amour : ils se prosternent et voilent leur face devant vous, abymés dans le respect le plus profond, et embrâsés de l'amour le plus ardent. Hélas, ce n'est pas pour eux que vous avez établi ce divin Sacrement, c'est pour les hommes, c'est pour moi : ah ! quels devrait être nos respects, notre reconnaissance, notre amour et notre zèle ! ô bon Jesus ! vous voulez choisir nos Eglises pour en faire le lieu de votre demeure : vous mettez vos délices à être au milieu des enfans des hommes, et à leur offrir à tous momens un accès libre et facile auprès de vous : ah ! je mettrai mon bonheur à venir à vos pieds toutes les fois que je le pourrai, pour vous y adorer et vous aimer sans réserve, pour vous ouvrir mon cœur et le répandre en votre présence, pour vous exposer mes peines et mes besoins, mes tentations et mes fautes, et pour chercher auprès de vous ma consolation, ma guérison et ma force.

II. Divin Sauveur, comment avez-vous pu vous résoudre à instituer ce Sacrement? quelle ingratitude, quels outrages, quelles indignités n'y avez-vous pas reçues et n'y recevez-vous pas continuellement, ô mon Dieu! Je frémis à la vue des attentats de tant d'impies et d'hérétiques qui ont renversé vos autels, foulé aux pieds votre Corps adorable, et mêlé le sang de vos Prêtres avec le vôtre; mais je frémis encore plus à la vue des impiétés de ceux qui se disent Catholiques, et qui font profession de vous reconnaître pour leur Dieu, et de croire votre présence dans ce Sacrement. Quelle insensibilité, quel oubli, quel éloignement de vous et de vos sacrés tabernacles! quel peu de respect, ou plutôt quelles profanations et quels scandales, quand on vient dans votre maison, et lors même que votre Sang coule sur nos autels pendant le sacrifice redoutable! quel éloignement de votre table sacrée, où vous voulez être vous-même la nourriture de nos ames, et quelles trahisons, quels sacrilèges dans un grand nombre de ceux qui s'en approchent! Mais ce qui me perce le cœur, c'est de voir que j'ai commis moi-même une partie de ces profanations. O mon Dieu! je voudrais réparer par ma mort tant d'indignités, et je me joins ici à vos Anges et à tous vos fidelles adorateurs pour en gémir à vos pieds, et pour vous en faire amende honorable. Recevez le désir que j'ai de vous voir connu, adoré, aimé et servi par tous les hommes; mais sur-tout que mon cœur soit rempli pour vous d'une reconnaissance et d'un amour éternel; qu'il soit plutôt arraché que de consentir avec une pleine connaissance à rien qui vous déplaise, et que son désir le plus ardent soit de s'unir à vous dans la sainte Communion aussi souvent qu'il sera possible.

III. Cœur divin de Jesus, je m'unis à vous pour participer en quelque chose aux sentimens qui vous occupent nuit et jour. O Père Eternel! ô Majesté infinie! je vous adore en Jesus et par Jesus, je m'anéantis avec lui en votre présence, et vous rends tous les hommages qui sont dûs à votre Majesté suprême.

Je ne saurais jamais comprendre combien le moindre

péché est détestable ; mais je m'unis, ô divin Jesus, aux vues et aux sentimens que vous en avez dans la sainte Eucharistie. Je gémis avec vous de tous les péchés qui ont été commis contre votre Père Céleste, et sur-tout de ceux que j'ai commis moi-même ; je m'unis à l'horreur que vous en avez, et je voudrais au prix de ma vie les détruire pour toujours : au moins je mettrai tout mon soin à les détruire en moi, et à vous servir avec toute la fidélité dont je serai capable.... .

Mais que dirai-je, ô mon Jesus, à la vue de cet amour ineffable dont vous brûlez pour votre Père céleste ! ô brasier, ô fournaise ardente, ne pourrai-je point participer à vos ardeurs ! ô Cœur Divin, jusqu'à quel point n'êtes-vous pas pénétré des amabilités infinies de votre Père ! daignez m'en faire sentir quelque chose. O Beauté éternelle, ô perfection infinie de mon Dieu, je vous aime, je veux au moins vous aimer, et ne point mettre de bornes à mon amour. Divin Jesus, suppléez à mon impuissance : adorez, louez, remerciez, et aimez dignement votre Père pour moi et pour toutes les créatures.

IV. Mon divin Sauveur, vous êtes ici sur le trône de votre miséricorde et de votre amour ; c'est du haut de ce trône que vous nous faites entendre cette voix, *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* Matth. c. 11, v. 28. Hélas, Seigneur ! je suis accablé par les travaux et par les peines de cette vie ; je suis chargé de péchés, et j'augmente chaque jour mon fardeau ; je suis attaqué par mille tentations ; mes passions immortifiées me subjuguent et m'entrainent....(*Exposez ici en détail à Jesus-Christ votre état et vos besoins, comme vous les exposeriez à un véritable ami, et demandez-lui les grâces dont vous avez besoin.*) O bon Jesus ! accomplissez votre aimable promesse ; hé ! que deviendrai-je, si je ne trouve une ressource en vous ? Purifiez-moi de mes péchés par les sentimens d'une vive contrition : rendez à mon cœur la paix, la force et le courage : dissipez les puissances de l'Enfer ; éteignez mes passions : rendez-moi insensible aux attraits et aux plaisirs du monde, à ses complaisan-

ces et à ses mépris. Soyez vous seul, ô bon Jesus, ma consolation et mon amour; soyez mon asile et mon défenseur, ma force et ma persévérance, mon viatique et ma couronne éternelle. *Vous pouvez prier ici pour l'Eglise, pour les vivans et pour les morts.*

On peut encore pendant la visite du Saint Sacrement faire la Communion spirituelle, comme elle est marquée à la sixieme partie de la Messe, page 16 *On peut aussi se servir, selon son gout et son besoin des prieres suivantes.*

ACTE DE CONSECRATION

AU SACRE' CŒUR DE JESUS.

CŒUR adorable de Jesus, siége de toutes les vertus, source inépuisable de miséricorde et de toutes les grâces, qu'avez-vous pu trouver en moi qui vous portât à m'aimer avec tant d'excès, tandis que mon cœur n'avait pour vous que de la dureté et de l'Indifférence, et ne payait vos bienfaits que par des outrages continuels ? Cet amour si tendre que vous avez eu pour moi, lors même que je n'y répondais que par la plus grande ingratitude, me fait espérer que vous recevrez avec bonté les marques par lesquelles je veux maintenant vous témoigner que je vous aime. Agréez donc, aimable Jesus, la volonté que j'ai de me consacrer entièrement à l'honneur et à la gloire de votre sacré Cœur, et la donation que je vous fais de tout ce que j'ai et de tout ce que je suis. Je vous consacre mon ame avec toutes ses facultés, mon cœur sur-tout, et tous les sentimens dont il est capable, que je veux rendre toute ma vie parfaitement conformes aux sentimens du vôtre : je vous consacre mon corps avec tous ses sens, mes actions, mes peines et mes souffrances, ne voulant être désormais qu'une victime consacrée à votre gloire, maintenant embrasée, et un jour, s'il vous plaît, tout à fait consumée des sacrées flammes de votre amour. Me voilà donc, Seigneur tout à vous, tout à votre sacré Cœur. O que vos miséricordes sont grandes envers moi,

Dieu de majesté ! Hé ! qui suis-je pour que vous daigniez agréer le sacrifice de mon cœur ! au moins il sera désormais tout à vous, et les créatures n'y auront plus de part : elles sont trop méprisables pour vous en disputer la moindre partie. Soyez vous seul, ô bon Jesus, mon maître et mon guide, mon consolateur et mon père, mon ami et mon tout. Je vous donne bien peu, mais au moins je vous donne tout ce qui dépend de moi et tout ce que je sais que vous désirez.

Divin Sauveur, puisque mes actions vous sont maintenant consacrées, apprenez-moi à ne rien faire qui ne soit digne de vous. Rendez mon cœur participant des vertus dont le vôtre a été un si parfait modèle : donnez-moi cet amour pur et constant de toutes les volontés de votre Père céleste, cette douceur sans bornes pour le prochain, cette aversion et cet éloignement du monde, de ses plaisirs et de ses pompes ; cette humilité profonde, ce parfait oubli de moi-même, cette soumission dans les souffrances, cette joie même de pouvoir vous y faire quelque sacrifice. Enfin, mon Dieu, rendez sans cesse mon amour pour vous plus pur et plus ardent, et faites-m'y persévérer jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Oraison au Cœur de Marie.

O Cœur sacré de Marie, immaculée dans sa conception, toujours exempte de péché et toujours vierge, daignez agréer les hommages que je viens vous rendre. Vous êtes le Cœur le plus saint, le plus noble et le plus parfait que la main toute-puissante du Créateur ait formé dans une pure créature. Image parfaite du Cœur adorable de Jesus, vous brûlâtes toujours de la charité la plus ardente, et vous avez aimé Dieu vous seule plus que tous les Séraphins, tous les Anges et tous les Saints ensemble ; vous avez donné plus de gloire à Dieu par la moindre de vos affections, que ne lui en ont donné toutes les autres créatures par leurs actions les plus héroïques, et vous avez sans cesse présenté aux hommes un modèle accompli de toutes les vertus. Mais quelle reconnaissance, quel amour et quelle confiance

ne méritez-vous pas, ô Cœur sacré, trône de grâce et de miséricorde, où la paix entre le Ciel et la terre a commencé de se traiter, et dont le consentement à donné un Rédempteur au monde : Cœur, qui avez ressenti si vivement nos misères, qui avez tant souffert dans les mystères de notre salut, et qui nous aimez encore si tendrement !

Humblement prosterné devant vous, je viens vous faire réparation de tant d'ingratitudes et de tant d'outrages que vous avez reçus des Infidèles, des Hérétiques et des mauvais Chrétiens, et surtout de ceux que je vous ai faits moi-même toutes les fois que j'ai offensé votre cher Fils, dont les offenses retombent sur vous, et vous causent la plus vive douleur. Je viens vous remercier des sentimens de miséricorde et d'amour que vous avez à mon égard, et de tous les bienfaits que j'ai reçus de votre maternelle bonté. Je viens m'unir à toutes les ames pures qui trouvent leurs délices à vous honorer et à vous aimer, et me consacrer pour toujours à votre service. Vous serez, ô Cœur tout aimable, vous serez désormais, après le Cœur de votre cher et divin Fils, l'objet de ma vénération, de mon amour et de ma plus tendre dévotion : j'irai apprendre de vous la pureté, l'humilité, la douceur, et sur-tout l'amour de Jesus : vous serez la voie par où j'irai à mon Sauveur, et le canal par lequel me viendra sa miséricorde.

Oraison au Cœur de Joseph.

CŒUR de Joseph, qui avez été établi le conservateur de la vie de Jesus, l'époux, le consolateur et l'appui de sa sainte Mère, et le coopérateur fidelle au grand ouvrage de la rédemption du monde : Cœur de Joseph, si intimement uni aux Cœurs de Jesus et de Marie, et qui avez participé si abondamment à leurs grâces et à leurs vertus : modèle admirable et protecteur des ames pures, patientes, humbles et intérieures : Cœur, qui avez eu le bonheur d'expirer dans le sein de Jesus et de Marie, et qui êtes un intercesseur si puissant pour obtenir une bonne mort, puis-je me consacrer aux

Cœur de Jesus et de Marie, sans me consacrer à vous ? puis-je les honorer et les aimer, sans vous honorer aussi et sans vous aimer tendrement ? Recevez avec bonté les témoignages de mon respect, de mon amour, de ma dévotion et de ma confiance envers vous : je remercie et je bénis Dieu des faveurs singulières dont il lui a plu de vous combler. Priez pour moi ; rendez-moi imitateur de votre vie pure, humble et intérieure ; et par l'union étroite que vous avez avec les Cœurs de Jesus et de Marie, obtenez-moi le bonheur incomparable de vivre et de mourir dans leur amour. Ainsi soit-il.

Oraison à la Sainte Vièrge.

SOUVENEZ-vous, très-pieuse Vierge Marie, qu'il est inoui dans tous les siècles, que vous ayez abandonné aucun de ceux qui ont recouru à votre protection, qui ont imploré votre secours, qui vous ont demandé l'assistance de vos prières et de votre crédit auprès de Dieu. Animé de cette confiance, je cours à vous, ô Vierge des Vierges et Mère tout ensemble, je viens et je me présente devant vous, pécheur misérable que je suis, dans les gémissemens et dans les larmes. O Mère du Verbe, ne méprisez pas les prières que je vous adresse, mais écoutez-moi favorablement, et exaucez-moi. Ainsi soit-il.

Consécration de soi-même à la Sainte Vierge, qu'on peut faire tous les jours, ou du moins tous les samedis.

SAINTE Marie, Mère de Dieu, et toujours Vièrge, je vous choisis aujourd'hui pour ma souveraine Maîtresse, pour ma Protectrice et mon Avocate, pour l'objet de ma plus grande dévotion après Jesus votre divin Fils : je fais une ferme résolution de ne jamais abandonner votre service, de ne jamais rien dire ni faire, de ne jamais permettre que les personnes sur qui j'aurai autorité, disent ou fassent rien contre votre honneur, mais plutôt de vous témoigner en tout ma profonde vénération, ma confiance, mon amour et mon zèle à vous faire aimer et servir autant que j'en serai capable,

Je vous conjure de me recevoir pour toujours au nombre de vos serviteurs, de m'assister dans toutes les actions et dans toutes les circonstances de ma vie, et surtout de ne pas m'abandonner à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

PRIERES

Aux Saints Anges, et en particulier au Saint Ange Gardien.

La dévotion aux Saints Anges est fondée sur des motifs si solides et si puissans, qu'elle doit être chère à tout le monde. Sans parler des beautés et des perfections de leur nature purement spirituelle, ces bienheureux Esprits sont les Princes de la Cour céleste et les aînés des enfans de Dieu : il n'y a jamais eu un seul instant où ils n'aient été l'objet des complaisances de Dieu, et où son plus pur amour n'ait embrasé leur cœur. Quelle admiration et quelle affection ne méritent pas de pareils avantages ! D'un autre côté, ce sont les Saints Anges que l'aimable Providence de notre Dieu nous a donné dans cette vie et encore plus à la mort, pour être nos intercesseurs, nos défenseurs et nos guides, et ils s'y emploient sans relâche avec le zèle le plus vif et la plus tendre bonté : quelle reconnoissance, quelle confiance et quelle docilité ne leur devons-nous pas ! Aussi ces vues ont toujours porté les Saints à avoir une dévotion spéciale aux Saints Anges, et c'est par leur ministère qu'ils ont reçu les plus grandes faveurs de Dieu, comme il se voit dans l'Ecriture-Sainte et dans l'Histoire Ecclésiastique. C'est pour répandre une dévotion si juste et si avantageuse, qu'on met ici la Prière suivante, qu'on peut dire tous les jours, ou du moins une fois la semaine, et qu'on ajoute ensuite quelques pratiques pour honorer ces Esprits bienheureux.

Prière à tous les Saints Anges.

ESPRITS bienheureux, créés avec une nature si parfaite, et anoblis par tant de prérogatives, Esprits si saints et si purs, qui n'avez jamais été souillés de la moindre tache, qui, vous attachant sans réserve à notre Dieu, jaloux de sa gloire, et vous écriant avec votre Prince Saint Michel, *Qui est semblable à Dieu ?* avez triomphé des Anges rébelles : Esprits revêtus d'une gloire si éminente, qui assistez devant le trône de Dieu, et qui chantez sans cesse le cantique de sa

sainteté : vous qui, comme les vents et les éclairs, partez au moindre signe de sa volonté pour exécuter ses ordres : vous qui, tout pleins de Dieu que vous êtes, avez pour les hommes des soins si tendres, si étendus et si continuels, je bénis le Dieu de gloire et de magnificence, des dons inestimables de la nature et de la grâce dont il vous a comblés, et je me réjouis de vos joies et de votre gloire. Je remercie ce Dieu de bonté d'avoir voulu nous mettre sous votre protection puissante, sous votre défense et sous votre conduite, et je vous conjure d'agréer la dévotion spéciale que je veux avoir envers vous, et de me faire sentir les effets de votre protection. O Prince de la milice céleste ! glorieux Saint Michel, Saint Gabriel, Saint Raphael, et vous tous, divers ordres des Esprits célestes, défenseurs invincibles des intérêts de votre Maitre, détruisez l'empire du Démon et du péché, et établissez par-tout le règne de Dieu ; que par vos soins et par vos intercessions l'Evangile soit annoncé aux infidelles : que les pécheurs pleurent et réparent leurs désordres ; que comme vous, les justes volent au moindre signe de la volonté divine, et brûlent des plus pures ardeurs de la charité. Oui, que tous les Esprits louent le Seigneur, et que toutes les volontés lui obéissent et l'aiment à jamais. Mais en particulier, ô bienheureux Esprits, établissez le pur règne de Dieu dans mon cœur, et confondez les Démons qui s'y opposent ; priez pour moi, défendez-moi, conduisez-moi jusqu'au séjour bienheureux, où je puisse bénir éternellement le Seigneur en votre aimable compagnie. Ainsi soit-il.

Prière au Saint Ange Gardien.

O Saint et fidelle Gardien, qui voyez en moi une ame créée à l'image de votre Dieu, rachetée de la puissance de Satan par le Sang de Jesus-Christ, et commise à vos soins charitables par la Providence divine, je vous demandé par tous ces titres la continuation et les plus puissans efforts de votre zèle. Je m'en suis rendu si souvent indigne par mon indifférence, ma ré-

sistance et mon ingratitude à votre égard; mais je veux désormais répondre à votre bonté et à vos soins. O mon aimable tuteur, je me propose fermement de vous honorer toute ma vie, de travailler à imiter vos vertus, et sur-tout votre céleste pureté, votre humilité profonde, et votre amour pour toutes les volontés de Dieu, et de suivre avec fidélité vos ordres et vos conseils. Protégez-moi donc, ô Prince du Ciel, combattez pour moi, défendez-moi des efforts et des embûches de Satan, cet ennemi dont vous avez triomphé. Défendez-moi de la séduction du monde, et dissipez les illusions qu'il forme par ses vanités et ses plaisirs, ses exemples contagieux et sa fausse sagesse. Surtout soutenez ma foiblesse et défenez-moi de tout péché; et si malheureusement j'y tombais, relevez-moi aussi-tôt, conduisez mes pas dans le chemin étroit qui mène à la vie, et établissez-moi solidement dans les vertus que Dieu demande de moi; offrez à Dieu mes prières et rendez-le favorable à mes demandes : obtenez-moi la grâce de persévérer dans son amour jusqu'à la fin; soyez sur-tout mon défenseur à l'heure de ma mort, recevez mon ame et portez-la dans le sein de Dieu : ou s'il faut que mes infidélités soient expiées dans les feux du Purgatoire, consolez-y mon ame par vos visites, et obtenez au plutôt ma délivrance, afin que je loue et bénisse avec vous la bonté infinie de notre Dieu dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pratiques pour honorer les Saints Anges, et sur-tout l'Ange Gardien.

I. IMPLOREZ leur protection avec une attention particulière, tous les jours à la prière du matin et du soir, et souvent pendant le jour, sur-tout dans les tentations. Respectez toujours la présence de votre Ange Gardien, et obéissez à ses inspirations.

II. Récitez au moins tous les mardis, avec grande dévotion, les prières précédentes.

III. Célébrez avec dévotion les Fêtes des Saints Anges, et communiez en leur honneur. L'Eglise fait la fête de Saint Michel et de tous les Saints Anges le 8 de

Mai et le 29 Septembre, et celle des Saints Anges Gardiens le 2 d'Octobre. On peut aussi célébrer la fête de Saint Gabriel le 24 de Mars, et celle de Saint Raphael le 8 de Juillet ou le 12 de Septembre.

IV. Appliquez-vous à acquérir les vertus les plus chères aux SS. Anges, et dont ils vous donnent de si beaux modèles ; comme sont, l'humilité, la douceur et la charité pour le prochain ; la pureté, le zèle et l'amour pour toutes les volontés de Dieu.

V. Quand vous saluez quelqu'un, ayez intention de saluer et d'honorer son Ange Gardien : quand on célèbre la fête de quelque Saint, ayez intention d'honorer non-seulement ce Saint, mais aussi l'Ange Gardien qu'il a eu pendant sa vie..... Quand vous avez à traiter avec quelqu'un de quelque affaire importante, ou avec des personnes difficiles, invoquez leurs Anges Gardiens..... Quand vous voyez quelque Eglise où le Saint Sacrement repose, unissez-vous aux Saints Anges qui sont continuellement devant le Saint Sacrement, pour y rendre leurs hommages à Jesus-Christ..... Quand vous voyagez, saluez les Anges Tutélaires de tous les lieux par où vous passez, et de toutes les personnes qui les habitent. Ces pratiques sont aussi faciles qu'avantageuses, et on doit se les rendre familières.

PRIERE

Pour demander la Patience.

I. JE viens à vos pieds, ô bon Jesus, mon refuge et mon unique consolation dans les peines dont cette vie est toujours traversée : eh ! que deviendrais-je dans mon état si je ne pouvais recourir à vous, respirer dans votre sein paternel, y trouver la consolation, le courage et la force ! Vous connaissez ô mon Dieu, les peines auxquelles je suis exposé, et qui viennent si souvent fondre sur moi : vous connaissez l'amertume où je suis plongé maintenant....*(Arrêtez-vous un peu, et exposez à Dieu ce que vous avez souffert, ou que vous*

souffrez encore, avec la simplicité d'un enfant qui se console avec son Père.) Mais ce qui me fait gémir d'avantage, c'est la faiblesse extrême où je suis pour porter ma croix et pour souffrir avec patience. Je sais que le chemin étroit et pénible est celui du Ciel ; que bienheureux sont ceux qui pleurent ; que chaque occasion de souffrir est un trésor pour l'éternité. Je le sais, je le crois, puisque c'est votre doctrine, ô mon Dieu, et cependant à la première occasion je ne vois plus par les yeux de la foi ; je n'écoute que ma passion ou une raison toute humaine, qui m'aigrit et qui m'irrite ; je me livre à l'impatience et au murmure contre les ordres de votre Providence, à la colère et à la haine contre mon prochain ; je change en poison les dons de votre miséricorde, et les moyens de salut les plus précieux en moyens de damnation.

II. Hélas, Seigneur, qui suis-je pour me plaindre, et pour trouver trop dures les peines que j'ai à souffrir dans cette vie ! Un Criminel qui devrait brûler maintenant dans les feux de l'Enfer, peut-il trouver sur la terre des douleurs ou des chagrins qui méritent ce nom ? un malheureux pécheur qui devrait être sous les pieds des Démons, peut-il se plaindre des mauvais traitemens des hommes ? Ah mon Dieu ! ne me traitez pas comme un enfant étranger qu'on ne prend pas soin de reprendre et de châtier: ne m'accordez pas dans votre justice le faux bonheur après le quel je soupire. Oui, j'ai mérité de ne rien souffrir en ce monde, de n'y avoir aucune contradiction, aucun chagrin, aucune douleur, d'y regorger de richesses, d'y nager dans les plaisirs : j'ai mérité de jouir ici des faux biens des réprouvés, et comme eux de descendre tout-à-coup dans l'Enfer ; tel a été le sort du mauvais riche et de vos plus grands ennemis. Non, Seigneur, n'écoutez pas mes répugnances : quoique la chair et le sang murmurent, que mes passions se soulèvent et que mon cœur gémisse, punissez-moi, faites-moi expier mes péchés dans ce monde; servez-vous pour cela des événemens imprévus et des chagrins cuisans qu'ils peuvent causer, des douleurs et des maladies,

de la prévention, des défauts et des injustices du prochain ; tout est égal : coupez, brûlez dans ce monde, trop heureux que vous me pardonniez dans l'éternité.

III. Accordez-moi, Seigneur, la grâce de participer à cette foi vive qui animait vos Saints, qui leur faisait mépriser ce qui passe, et ne regarder que ce qui est éternel. Le renversement de leur fortune, les infirmités et les douleurs, les calomnies, les persécutions ne pouvaient altérer la paix dont ils jouissaient. Les croix faisaient leur joie, parce qu'elles leur marquaient le chemin de la bienheureuse éternité : chaque occasion de souffrir leur paraissait un trésor, parce qu'ils savaient qu'une tribulation d'un moment peut mériter un poids immense de gloire : jamais leur charité et leur douceur envers le prochain n'étaient altérées par les plus mauvais traitemens, par les persécutions les plus violentes et les plus injustes, parce qu'ils n'arrêtaient pas leurs yeux sur les créatures, mais que les élevant jusqu'à vous, ils voyaient dans leurs persécuteurs, les instrumens dont votre main paternelle voulait se servir pour les purifier et pour enrichir leur couronne. La foi leur faisait comprendre que ce sont ceux qui font le mal et non ceux qui le souffrent, qui sont véritablement à plaindre, et c'est pour cela qu'ils plaignaient le sort des hommes injustes qui les faisaient souffrir, et qu'ils priaient ardemment pour eux. O qu'ils vous bénissent maintenant de les avoir fait passer par cette voie pénible des tribulations ! leurs peines ont fini, et leur bonheur n'aura jamais de fin. Pourquoi donc me plains-je de marcher par le même chemin ? pourquoi ne travaillé-je pas plutôt à imiter leur foi, leur patience et leur douceur, pour participer à leur couronne.

IV. Adorable Jesus, qui avez voulu par une charité infinie être l'homme des douleurs, l'homme rassasié d'opprobres, que vous dirai-je en jetant les yeux sur vous ? ô si j'avais soin de vous considérer souvent dans cet état, quelle force, quelle consolation même ne trouverais-je pas dans mes croix les plus pesantes ! Helas, vous n'avez jamais répondu qu'avec une

douceur infinie aux traitemens les plus barbares; ou plutôt vous avez presque toujours gardé le silence, tandis que vous offriez intérieurement à votre Père le sang qui coulait de vos plaies pour le salut de ceux qui le répandaient. O quelle léçon pour moi ! je suis confondu en comparant ma sensibilité et ma délicatesse, mes emportemens et mes haines, avec la conduite d'un Dieu traité comme un ver de terre. O Jesus crucifié ! votre vue produit dans mon cœur le calme et l'onction. Je désire de marcher sur vos traces et de m'unir à vous, trop heureux de pouvoir vous ressembler en quelque chose. Oui, je veux porter ma croix à votre suite avec joie, ou du moins avec patience et résignation ; sur-tout je veux conserver la charité pour ceux qui me feront souffrir, et ne leur parler qu'avec douceur, ou garder entièrement le silence. Soutenez-moi par votre grâce, que je vous demande humblement par les mérites de vos opprobres, de vos tourmens, et de votre mort cruelle.

PRIERE

Pour demander la Pureté.

I. DIEU infiniment grand et infiniment saint, qui avez créé mon ame à votre ressemblance, ne souffrez pas que je souille votre image. Vous avez menacé de perdre celui qui profanerait votre saint Temple, et mon corps est ce temple sacré, où le Saint-Esprit réside par sa grâce; c'est ce Temple que Jesus-Christ a sanctifié tant de fois par sa présence, lorsque j'ai mangé son Corps et bu son Sang adorable : ne permettez donc pas que ce Temple soit profané par des abominations que vos yeux saints ne peuvent souffrir. Hélas, ils voyent continuellement, ces yeux infiniment purs, le jour et la nuit, la lumière et l'obscurité, les lieux découverts et ceux qui sont les plus cachés, tout est égal pour vous; vous voyez tout, vous êtes par-tout; ne permettez donc pas que je porte le mépris et l'insulte jusqu'à faire sous vos yeux ce que je n'ôserais pas faire devant les hommes.

II. Je sais, ô mon Dieu, que la vertu de pureté passe les forces de la nature ; je reconnais avec le plus sage des hommes que personne ne peut vivre dans la continence sans une grâce particulière. C'est pour cela que je m'adresse à vous, ô Dieu de nos pères, non plus le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais le Dieu de tant de vierges de l'un et de l'autre sexe, qui ont fleuri dans le Christianisme, et qui par votre grâce ont vécu sur la terre comme les Anges vivent dans le Ciel. Ils étaient faibles aussi-bien que moi, mais vous les avez soutenus. N'avez-vous pas la même bonté pour me secourir dans ma faiblesse ? et si vous me soutenez, ne puis-je point tout, aussi-bien qu'eux, en celui qui me fortifie ?

III. Rendez, Seigneur, aux vérités éternelles toute la force qu'elles ont eue autrefois sur mon esprit. A l'aspect d'un cadavre, la passion la plus vive devient languissante ; tel est l'état où se trouvera peut-être bientôt ce corps de péché que je veux satisfaire ; il sera la pâture des vers ; il sera réduit en pourriture : voilà son sort et son partage. Faut-il, mon Dieu, qu'il prive une ame immortelle de vos chastes embrassemens, et qu'il l'empêche de prendre son vol vers le Dieu qui l'a formée ? faut-il qu'une ame rachetée de votre sang soit esclave d'un péché honteux ? qu'une ame destinée à goûter les plaisirs d'un Dieu, se borne aux plaisirs des bêtes ? Les mondains se repentent à la mort d'avoir suivi les desirs de la chair ; mais il n'est plus temps alors : c'est maintenant que je dois faire ce que je voudrais avoir fait à cette dernière heure.

IV. Ah ! Seigneur ! pénétrez-moi de la crainte de vos terribles jugemens, et retirez-moi du vice, comme vous en avez retiré Saint Augustin, par une sainte frayeur à la vue de ce jour de colère et de vengeance. Imprimez bien avant dans mon esprit la honte qu'il faudra subir en présence de tous les hommes, quand vous découvrirez mon ignominie à leurs yeux ; quand vous tirerez des ténèbres ces péchés honteux avec leurs circonstances les plus humiliantes : mais sur-tout réveil-

lez en moi la crainte de ces flammes éternelles que vous avez préparées aux impudiques. Est-il possible qu'avec la délicatesse que j'ai sur la moindre douleur, je sois assez insensé pour me précipiter dans un feu qui ne s'éteindra jamais? Quoi! pour un moment de plaisir je pourrais consentir à une éternité de supplices! En vérité il faut que j'aye bien peu de foi; car si j'étais seulement assuré de brûler aujourd'hui pendant l'espace d'un quart d'heure, il n'est point de plaisir que je ne sacrifiasse sans peine pour m'en préserver, et cependant, mon Dieu, votre divine parole, vos saintes Ecritures m'en assurent; rien n'est plus vrai ni plus établi. Ouvrez aux yeux de mon ame ces prisons affreuses où votre justice allume ce feu dévorant; faites-moi voir des millions d'ames damnées pour le péché que je suis tenté de commettre. Que feraient-elles en ma place si le retour leur était permis?

V. Mais peut-être me flatté-je d'avoir le loisir de faire pénitence. Malheur à moi, mon Dieu, si je pêche dans cette vue. Peut-être le péché que je vais commettre sera-t-il le dernier que vous souffrirez de moi. Je sais que vous avez mis des bornes à l'exercice de votre miséricorde: vous êtes peut-être sur le point de me livrer à mes passions brutales; il ne faut peut-être plus qu'un péché pour mettre le sceau à ma réprobation: bien des gens plus vertueux que moi après un péché sont tombés dans l'endurcissement, et ont été réprouvés. Vous m'avez déjà tant de fois pardonné mes offenses; que sais-je si vous me pardonnerez encore? plus j'ai reçu de grâces, plus je dois trembler. Vous n'attendez peut-être que ce péché pour me livrer à l'impénitence, à l'aveuglement, à l'endurcissement du cœur, ou pour ordonner à la mort de m'enlever de ce monde, sans me donner le temps de me reconnaître.

VI. Mais ô Dieu de bonté, en qui seul est toute ma force et toute mon espérance, ce qui me fait trembler davantage, c'est que quoique je sois persuadé de ces vérités de la religion, rien ne fait impression sur mon cœur quand mes passions se réveillent. La Mort, l'Enfer, le Jugement, le Paradis, qui en d'autres temps me

touchent jusqu'aux larmes, sont à ce moment des objets indifférens pour moi : votre parole est une langue étrangère que je n'entends plus, toute ma vertu m'abandonne. Ces sermens que je vous ai faits d'être toujours fidelle, et que je vous ai faits de si bon cœur, sont oubliés ; ma passion me trouble et me transporte.... Il faut donc fuir, me dites-vous, tout ce qui peut réveiller les passions ; ces divertissemens dangereux et si souvent criminels, ces compagnies du monde... Oui, mon Dieu, je les fuirai avec votre secours. Mais délivrez-moi encore de ces tentations importunes qui me suivent jusque dans les lieux les plus saints ; de ces suggestions où je me vois à chaque moment en danger de succomber ; ou si vous voulez m'éprouver, faites que je sorte de ce feu de la concupiscence, comme les enfans de la fournaise, sans être brûlé. O Dieu de mes pères qui avez délivré Loth de l'incendie d'une ville impure, qui avez délivré Susanne de la passion et de la calomnie des Vieillards, qui vous êtes montré si zélé défenseur de l'honneur des Vierges Chrétiennes, et qui avez fait tant de miracles pour les conserver, ô Agneau sans tache, qui avez choisi une Vierge pour Mère, inspirez-moi un amour tendre pour la pureté, une horreur extrême du vice contraire, un courage qui ne se laisse point amollir par le plaisir, et qui me fasse combattre pour vous jusqu'à la mort.

PRIERE

Pour demander la même vertu par l'intercession de la Sainte Vierge.

C'EST à vous, Vierge sainte, que j'ai recours, tout indigne que je suis de vos bontés. Je sais que vous n'abandonnez jamais ceux qui vous réclament avec confiance, et que l'Eglise ne vous appelle pas en vain le refuge des pécheurs : serais-je assez malheureux pour être le premier et le seul que vous ne voulussiez point écouter ?

Apprenez-moi quel est l'amour et le zèle que je dois avoir pour la pureté. O Vierge des Vierges, Vierge

plus pure que les Anges, de quel éclat ne brille pas en vous cette belle vertu ! vous ne consentez à devenir la Mère de Dieu, que lorsque vous êtes assurée qu'un privilège miraculeux et unique réunira en vous la maternité divine avec la virginité. L'amour que vous aviez pour la pureté, lorsque vous viviez sur la terre, n'a fait qu'augmenter dans le Ciel; et c'est ce qui me fait espérer que vous écouterez favorablement mes Prières, puisque je n'implore votre secours que pour suivre vos traces, et pour pratiquer une vertu qui vous est si chère.

Oui, je renonce à tous les plaisirs criminels : je renonce à toute souillure du corps et de l'esprit ; je veux combattre sans relâche mes passions, et me roidir contre le penchant malheureux qui m'entraîne à ma perte. Je sais que je ne le puis que par la vigilance et par la prière : il faut que je fuie l'air empoisonné du monde, et les occasions de péché qu'il offre à chaque instant : il faut que je mortifie mes sens et ma chair, et que je revienne souvent à la prière pour attirer les grâces de Dieu. O ma Mère, Mère remplie d'indulgence et de compassion, je sens combien tout cela est au-dessus de mes forces, sans un puissant secours, et c'est par votre intercession que je l'attends : si vous ne me tendez la main, je succomberai, je périrai comme tant d'autres, malgré les bons désirs que la grâce m'inspire. Soyez donc ma protectrice : montrez en moi votre pouvoir auprès de votre cher Fils, et qu'il ne soit pas dit que je périsse à vos pieds, où jamais on n'a trouvé que la grâce et le salut.

PRIERE

Pour demander à Dieu la grâce de détruire en soi l'amour du monde, et de fuir les occasions de péché qu'on y trouve.

L'amour du monde et de ses divertissements est l'écueil le plus dangereux pour un grand nombre de jeunes personnes qui ont de la vertu, et qui sans cette tentation se sauveraient facilement. Le danger est d'autant plus grand, qu'il est souvent impossible de se séparer entièrement des compagnies du monde, et que l'on passe sans s'en apercevoir, de ce qui est innocent à ce qui est criminel. C'est sur-tout dans ces

circonstances qu'on doit pratiquer cet avis de Jesus-Christ : Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. *Il faut suivre exactement les conseils d'un Confesseur exact et éclairé, et faire souvent et avec grande attention cette Prière.*

I. O Jesus, Rédempteur des hommes, qui leur avez mérité les grâces nécessaires pour résister aux attaques continuelles de la concupiscence, et pour surmonter généreusement leurs penchants les plus forts, je viens à vous dans les combats opiniâtres que j'ai à soutenir, et dans la foiblesse extrême où je me trouve. L'amour du monde et de ses plaisirs se rend le maître de mon cœur : mon propre penchant, et tout ce qui peut séduire au dehors, se réunit et m'entraîne. Je tremble cependant, ô mon Dieu, lorsque je lis les malédictions et les anathêmes que vous avez lancés contre le monde et contre ses amateurs ; et je vous demande ici la grâce d'augmenter cette crainte et ce tremblement.

Malheur au monde, dites-vous : ô que cette parole est terrible quand elle sort de la bouche d'un Dieu ! *Malheur au monde à cause des scandales, des occasions de chute qu'on y trouve* à chaque pas, Matth. ch. 18, v. 7. Vous déclarez *que le monde n'a pas connu votre Père céleste*, Jean, ch. 17, v. 25 ; *qu'il ne peut pas recevoir votre Saint-Esprit*, Jean, ch. 14, v. 17 : *que vos disciples ne sont pas de ce monde, comme vous n'en êtes pas*, Jean, ch. 17, v. 14 ; *qu'il les haïra et les persécutera, comme il vous a haï et persécuté*, Jean, ch. 15, v. 18. Vos Apôtres répètent avec force les mêmes anathêmes. *Celui qui a l'amour du monde*, dit S. Jean, *n'a pas l'amour du Père céleste*, 1. Ep. de S. Jean, ch. 2, v. 15. S. Jacques dit encore plus fortement, *que l'amour pour ce monde est une inimitié envers Dieu*, Jac. ch. 4, v. 4. Saint Paul déclare *que le Roi de ce monde est le Prince des ténèbres*, aux Eph. ch. 6, v. 12. Aussi ce grand Apôtre *était crucifié pour le monde, et le monde était crucifié pour lui*, aux Gal. ch. 6, v. 14. Quelle opposition, ô mon Dieu, de vos idées avec les miennes ! Selon vous et selon vos Apôtres le monde est le Royaume du Démon, il est rempli d'occasions de péché, et il est impossible de l'aimer sans être votre en-

nemi; et selon ce que ma passion me suggère, il n'a rien que d'innocent, et je puis en sûreté vivre au milieu de ses plaisirs : qui est-ce qui se trompe?

II. Achevez de m'éclairer, ô mon Dieu, et de dissiper les nuages que mes passions élèvent, pour obscurcir les vérités qui les condamnent. Aurais-je besoin d'autre chose que de m'a propre expérience et d'un peu de bonne foi, pour connaitre les maux que produit l'amour du monde? Je ne puis me le dissimuler : lors même qu'on n'a aucune mauvaise intention, on ne saurait résister constamment aux objets séduisants et aux exemples contagieux qui s'y présentent en foule, aux discours capables de faire les impressions les plus vives, qu'on y entend, et à mille autres tentations qu'on y trouve. La complaisance et le respect humain, le défaut de vigilance sur soi-même, la dissipation, la vaine joie, et le tumulte que produisent les divertissements mondains, font qu'il échappe une infinité de choses, ou criminelles, ou qui font participer aux crimes des autres : hé, que sera-ce donc lorsqu'on y apportera soi-même la vanité et le désir de plaire, ou un cœur déjà entamé par quelque inclination! Combien de fois ne vous ai-je pas effectivement offensé, ô mon Dieu, dans ces compagnies et ces divertissements tumultueux! que de péchés dans ces discours que j'ai tenus ou écoutés; dans ces chansons, ces regards, ces badinages, ces pensées !. . . . N'allons pas plus loin, il n'y en a là que trop pour gémir. Où en serais-je si la mort m'avait surpris dans ces momens malheureux? à votre jugement redoutable, tout cela aurait-il été trouvé innocent?

III. Quand il serait possible que je n'eusse rien à me reprocher pour moi-même dans aucune de ces occasions, quel compte terrible n'aurais-je pas à rendre des ames qui y périssent par ma faute! Je connois trop le monde pour ignorer que la plupart de ceux qui s'y trouvent s'y remplissent des pensées, des sentiments et des désirs les plus criminels, qu'on n'aperçoit que trop dans tout leur extérieur. Je me rassure là-dessus, en me flattant que je n'y ai aucune part ; mais n'y ai-je pas contribué par des parures affectées, ou par je ne sais quel langage

d'attachement et de passion; par des manières dissipées et trop libres, ou par des complaisances criminelles; par des paroles enveloppées, et capables de faire des impressions les plus vives et les plus funestes, ou par une fausse modestie, qui animait la conversation en feignant de n'y rien entendre? n'y ai-je pas contribué au moins par ma présence, en m'y trouvant sans autre raison que mon goût et mon plaisir? Vous avez cependant prononcé cet anathème terrible, ô vérité éternelle: *Malheur à celui qui est un sujet de chute pour les autres; il vaudrait mieux pour lui qu'on le précipitât dans la mer avec une meule de moulin attaché au cou.* Matth. ch. 18, v. 6 et 7. Pourrais-je ne pas trembler après ces paroles? pourrais-je vivre encore dans l'illusion, et me croire innocent, tandis qu'il se commet mille péchés à mon occasion!

IV. Mais que produit enfin l'amour du monde dans ceux qui se livrent à ces compagnies et à ces plaisirs? L'obscurcissement de toutes les idées de la Religion, l'éloignement de Dieu, l'aversion pour tous les exercices de piété, une langueur et une faiblesse qui mettent hors d'état de se faire la moindre violence. Cependant les passions prennent un empire absolu: tout les nourrit, tout les excite et les enflamme. Hélas! que peut-il manquer pour se perdre de la manière la plus funeste devant vous, ô mon Dieu, si ce n'est pas toujours devant les hommes? que peut-il manquer que l'occasion? hé, que dis-je! les occasions les plus séduisantes ne sont-elles pas communes quand on fréquente le monde?

V. Mon sang se glace dans mes veines en considérant ces vérités. Mais que deviendrai-je, ô mon Dieu? Je vois la nécessité de renoncer à ce qu'il y a de plus flatteur dans le monde, et je sens dans mon cœur un malheureux penchant pour ses vanités et pour ses plaisirs. Comment pourrai-je me surmonter moi-même? et quand j'en viendrais à bout, comment pourrai-je résister aux attaques qu'on me livrera? Hélas, je sens la faiblesse de mon cœur: je ne saurai me défendre des invitations, des raisons spécieuses, des reproches de mes amis, encore moins pourrai-je soutenir leurs railleries et leurs mé-

pris... Mais que puis-je craindre si j'ai bonne volonté ? ô mon Dieu, n'êtes-vous pas assez puissant pour me soutenir ? n'êtes-vous pas assez bon pour m'accorder votre secours, quand je vous le demanderai de tout mon cœur ? Hé bien, Seigneur, voyez toutes les misères dont est pétri ce cœur malheureux. Dans le temps même qu'il vous prie, il craint d'obtenir ce qu'il demande. Mais n'importe, n'écoutez pas son malheureux penchant, arrachez-le à lui-même : faites que je haïsse le monde, ses compagnies et ses divertissements, autant que je les ai aimés ; que je le fuie avec autant d'horreur que j'ai eu d'ardeur à le rechercher, et que si jamais je suis forcé de m'y trouver, je ne prenne au moins aucune part à rien qui vous déplaise, je me tienne sur mes gardes comme dans un pays ennemi, j'en sorte aussitôt que je le pourrai, et que j'y revienne aussi rarement que je voudrais aller dans des endroits infectés de quelque maladie contagieuse.

PRIERE

Pour les Ames du Purgatoire.

O Dieu de toute consolation, auteur du salut des ames, ayez pitié de celles qui souffrent dans le Purgatoire. Regardez avec compassion la grandeur de leurs tourments ; elles sont plus dévorées par le désir de se réunir à vous, que par le feu qui les purifie. Je connais avec elles l'équité de vos jugemens, j'adore la justice qui les punit ; mais puisque vous voulez bien écouter les prières que les membres de votre Eglise vous offrent en faveur de leurs frères, exaucez celle que je vous adresse en Jesus-Christ et par Jesus-Christ pour ces ames souffrantes. Souvenez-vous que vous êtes leur père, et qu'elles sont vos enfants chéris : oubliez les fautes que la fragilité de notre nature leur a fait commettre pendant qu'elles étaient sur la terre : retirez-les de ce lieu de supplices et de ténèbres, pour les mettre dans le lieu de lumière et de repos : accordez-leur ce souverain bien, après lequel elles soupirent, et pour lequel vous les avez créées : dé-

voilez à leurs yeux votre visage adorable, recevez-les dans votre sein paternel, où elles vous béniront et vous aimeront pendant toute l'éternité. Mais si votre justice ne peut consentir encore à leur délivrance, accordez-leur au moins un peu de soulagement : adoucissez la rigueur de leurs supplices, et abrégez pour elles le temps d'expiation.

Divin Jesus, hostie de propitiation pour les vivans et pour les morts, daignez employer vos mérites comme rédempteur, pour délivrer ces ames que vous punissez comme Juge. Laissez découler sur les feux qui les dévorent, quelques gouttes de ce sang adorable que vous avez répandu pour leur salut, et que le prix infini de ce sang satisfasse pleinement pour elles. Je vous offre en particulier mes prières pour N. *(Priez ici pour celles que vous voudrez.)*

O mon Dieu, apprenez-moi par la vue de ce que souffrent ces ames ce que méritent tant de péchés que je regarde comme légers, et auxquels ma tiédeur me rend insensible. Hélas! le plus léger n'est expié que par des peines incompréhensibles. Faites que je previenne votre justice, et que par un purgatoire de contrition et d'amour, de mortification et de vigilance, j'évite le Purgatoire rigoureux de l'autre vie.

ORAISON UNIVERSELLE

Pour tout ce qui regarde le Salut.

On peut faire cette Prière en forme de Méditation le soir. Laissons agir quelque temps les puissances de notre ame sur chacune des vérités que cette prière renferme, sur les règles des mœurs qu'elle prescrit, sur les vertus qu'elle détaille, sur les graces qu'elle demande. Pour peu que nous pesions les conséquences, la valeur des expressions, le Saint-Esprit nous en donnera l'intelligence, & quels fruits de salut n'en recueillerons-nous pas?

MON Dieu, je crois en vous, mais fortifiez ma foi; j'espère en vous, mais affermissez mon espérance; je vous aime, mais augmentez mon amour; je me repens d'avoir péché, mais redoublez mon repentir.

Je vous adore comme mon premier principe, je vous désire comme ma dernière fin, je vous remercie comme

mon bienfaiteur perpétuel, je vous invoque comme mon souverain défenseur.

Mon Dieu, daignez me régler par votre sagesse, me contenir par votre justice, me consoler par votre miséricorde, me protéger par votre puissance.

Je vous consacre mes pensées, mes désirs, mes paroles, mes actions et mes souffrances, afin que désormais je pense à vous, je soupire après vous, je parle de vous, j'agisse selon vous, et je souffre pour vous.

Seigneur, je veux ce que vous voulez, parce que vous le voulez, comme vous le voulez, et autant que vous le voulez.

Je vous prie d'éclairer mon entendement, d'embraser ma volonté, de purifier mon corps, de sanctifier mon ame.

Mon Dieu, animez-moi à expier mes offenses passées, à surmonter mes tentations à venir, à corriger les passions qui me dominent, à pratiquer les vertus qui me conviennent, et à fuir les vices qui me déshonorent.

Remplissez mon cœur de tendresse pour vos bontés, d'aversion pour mes défauts, de zèle pour le prochain, et de mépris pour le monde.

Qu'il me souvienne, Seigneur, d'être soumis à mes supérieurs, charitable à mes inférieurs, fidelle à mes amis, et indulgent à mes ennemis.

Venez à mon secours pour vaincre la volupté par la mortification, l'avarice par l'aumône, l'ambition par l'humilité, la paresse par le travail, la colère par la douceur, et la tiédeur par la dévotion.

Mon Dieu, rendez-moi prudent dans les entreprises, courageux dans les dangers, patient dans les traverses, et modeste dans les succès.

Ne me laissez jamais oublier de joindre l'attention à mes prières, la tempérance à mes repas, l'exactitude à mes emplois, et la constance à mes résolutions.

Seigneur, inspirez-moi le soin d'avoir toujours une conscience droite, un extérieur décent, une conversation édifiante, et une conduite régulière.

Que je m'applique sans cesse à dompter la nature, à seconder la grâce, à garder la loi, et à mériter le salut.

Mon Dieu, découvrez-moi quelle est la petitesse de

la Terre, la grandeur du Ciel, la briéveté du Temps, et la durée de l'Eternité.

Faites que je me prépare à la mort, que je craigne votre jugement, que j'évite l'Enfer, que j'obtienne le Paradis par les mérites de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Ainsi soit-il.

MANIERE

De réciter le Chapelet et le Rosaire.

Le Chapelet de six dixaines est composé de 63 Ave, Maria *à l'honneur des 63 années qu'on croit que la Sainte Vierge a vécu. Le Rosaire de la Sainte Vierge a quinze dixaines à l'honneur des quinze Mystères de la vie de Jesus-Christ et de la Sainte Vierge; on peut le partager en trois Chapelets de cinq dixaines chacun. On a encore établi le Rosaire du Saint Nom de Jesus pour réparer tant de blasphêmes qu'on vomit dans le monde. Il est composé de quinze dixaines comme celui de la Sainte Vierge à l'honneur des mêmes Mystères. On peut dire le Dimanche le Chapelet de six dixaines, et dans les six jours de la semaine, le Rosaire du Saint Nom de Jesus et celui de la Sainte Vierge, ce qui fait un Chapelet de cinq dixaines par jour; ceux qui ne peuvent pas dire le Chapelet chaque jour, pourront dire le Dimanche le Rosaire entier du Saint Nom de Jesus, et dans toute la semaine le Rosaire de la Sainte Vierge, en le partageant en trois Chapelets. Il faut lire avant chaque dixaine les réflexions et les prières qu'on a mises ici, et s'en occuper pendant qu'on la récite. Ceux qui ne savent pas lire, doivent tâcher de les apprendre par cœur, ou du moins ils doivent savoir les Mystères et les vertus qui répondent à chaque dixaine, pour en occuper leur cœur en la récitant. Au reste, il y a un grand nombre d'indulgences que peuvent gagner ceux qui sont reçus dans la confrairie de l'un ou de l'autre Rosaire: nous expliquerons les principales dans la troisième partie de ce livre, section 3e. chap. 3e. où nous parlons des Indulgences.*

LE CHAPELET DE SIX DIXAINES.

Mettez-vous en la présence de Dieu, et commencez par cette prière : Venez, Esprit saint, &c. *Voyez la page 23.*

Avant la Croix.

MON Dieu, je crois toutes les vérités que vous avez révélées à votre sainte Eglise, et en particulier les merveilles ineffables que vous avez opérées en faveur de la Sainte Vierge. *Je crois en Dieu*, &c.

Avant le premier gros grain et les trois petits.

ADorable Trinité, je vous remercie et je vous bénis des grâces et des prérogatives dont vous avez comblé la Sainte Vierge. . . .Glorieuse Vierge, je désire vous honorer dignement en imitant vos vertus: obtenez-

moi, s'il vous plait, toutes les grâces qui me sont nécessaires pour cela. *Notre Père*, &c.

Avant la première dixaine.

PERE Eternel, je vous remercie et vous bénis de ce que vous avez choisi la Sainte Vierge pour être d'une manière si particulière votre fille bien aimée.... Glorieuse Vierge, obtenez-nous de votre Père céleste, qui veut bien être aussi le nôtre, une vive foi, qui élève nos cœurs au-dessus de la terre, et qui nous fasse agir comme de véritables enfans de Dieu. *Notre Père*, &c.

Avant la seconde dixaine.

O JESUS, Fils unique du Père éternel! je vous remercie et vous bénis d'avoir voulu vous faire homme pour notre salut, et d'avoir choisi la Sainte Vierge pour être votre Mère..... Glorieuse Vierge, obtenez-nous une ferme espérance aux mérites de votre divin Fils et en votre puissante intercession: faites voir que vous êtes véritablement Mère; qu'en qualité de Mère de Dieu, vous pouvez tout obtenir de lui, et qu'en qualité de Mère des hommes, vous ne désirez rien tant que leur sanctification et leur salut. *Notre Père*, &c.

Avant la troisième dixaine.

ESPRIT saint, je vous remercie et vous bénis de ce que vous avez rempli de grâce la Sainte Vierge, pour en faire votre digne Epouse....Très-Sainte Vierge, puisque le Saint-Esprit, qui n'est qu'amour, ne désire que de se communiquer, obtenez-nous qu'il fasse de nos cœurs son temple et sa demeure, et qu'il y répande ses dons, et sur-tout la divine charité. *Notre Père*, &c.

Avant la quatrième dixaine.

PERE Eternel, je vous remercie et vous bénis de ce qu'ayant choisi la Sainte Vierge pour votre fille, vous l'avez préservée du péché originel.... Glorieuse Vierge, je vous conjure par le privilège unique de votre immaculée conception, de nous obtenir la grâce de conserver une grande pureté de conscience, et pour cela de veiller sur nous, et de fuir les occasions du péché. *Notre Père*, &c.

Avant la cinquième dizaine.

O Jesus! je vous remercie et vous bénis de ce qu'ayant choisi la Sainte Vierge pour votre Mère, vous avez conservé sa virginité avec la Maternité divine. ...Glorieuse Vierge, je vous conjure par la dignité ineffable de Mère de Dieu, par votre amour pour la virginité et par le miracle qui vous l'a conservée lorsque vous êtes devenue Mère, de nous obtenir la grâce de vaincre le plus terrible ennemi que nous ayons à combattre, et de conserver nos cœurs et nos corps dans une entière pureté. *Notre Père, &c.*

Avant la sixième dizaine.

Esprit saint, je vous remercie et vous bénis de ce qu'ayant choisi la Sainte Vierge pour votre Epouse, vous l'avez conservée pendant toute sa vie, sans que le moindre péché véniel donnât atteinte à la ferveur et aux accroissemens continuels de sa charité.....Glorieuse Vierge, je vous conjure par le privilége inestimable d'avoir passé votre vie sans tomber dans aucun péché, de nous obtenir la grâce de persévérer jusqu'à la fin dans le service et dans l'amour de notre Dieu. *Notre Père, &c.*

LE ROSAIRE DE LA SAINTE VIERGE.

PREMIER CHAPELET,

A l'honneur des Mystères joyeux, pour la conversion des Pécheurs.

Mettez-vous en la présence de Dieu, et récitez la Prière, Venez, Esprit-saint, &c. *Avant la croix, dites :* Mon Dieu, je crois, &c. *Avant le premier gros grain, dites ;* Adorable Trinité, &c. *comme pour le Chapelet de six dizaines,* *p.* 47

1. Mystère Joyeux. *L'Annonciation.*

Fruit du Mystère. *La Pureté.*

L'ANGE Gabriel fut envoyé de Dieu à Marie, pour lui annoncer qu'il l'avait choisie pour être la Mère de son Fils. Comment cela se fera-t-il, répondit-elle, puisque j'ai résolu de garder ma virginité ? Mais l'Ange la rassura, en lui apprenant le grand miracle qui la rendait Mère de Dieu en demeurant toujours Vierge.

Alors elle y consentit, et le Fils de Dieu se fit homme dans ses chastes entrailles.

O Jesus, amateur de la pureté, je vous adore dans le sein virginal de Marie, et je vous remercie de la charité infinie qui vous a porté à vous faire homme pour nous sauver.....O Vierge plus pure que les Anges, accordez-nous votre protection, pour nous défendre des traits enflammés de l'ennemi, et pour conserver nos cœurs et nos corps dans une entière pureté. *Notre Père*, &c.

II. MystèreJoyeux. *La Visitation de la S. Vierge.*
Fruit du Mystère. *L'Amour du Prochain.*

Aussitôt que Marie eut conçu le Fils de Dieu, elle alla visiter sa cousine Elizabeth, pour répandre dans cette maison les grâces dont elle était remplie, et pour sanctifier Saint Jean Baptiste dans le sein de sa mère.

O charitable Sauveur, à peine vous êtes conçu que votre plus pressante occupation est de sanctifier les ames! sanctifiez les nôtres, et remplissez-les de vos bénédictions....Sainte Vierge, Mère de grâce et de miséricorde, honorez-nous avec votre cher Fils, de vos visites spirituelles; obtenez-nous un amour sincère pour notre prochain, et la grace de régler nos visites et notre commerce avec le monde par la charité chrétienne. *Notre Père, &c.*

III. Mystère Joyeux. *La Naissance de Jesus-Christ.*
Fruit du Mystère. *L'Amour de la Pauvreté.*

Considerons le Fils unique de Dieu, devenu petit enfant et réduit à une pauvreté extrême, dont il souffre toutes les incommodités. Il est couché sur un peu de paille, dans une étable, entre deux animaux, et son corps est glacé de froid, tandis que son cœur brûle d'amour pour tous les hommes.

O doux Jesus, quel cœur sera assez endurci pour se défendre de vous aimer dans cet état!..Glorieuse Vierge, qui partagiez avec saint Joseph la pauvreté de votre Fils, je m'unis à vous pour adorer et pour aimer ce divin Sauveur, et pour imiter son mépris pour les biens, les honneurs et les plaisirs de ce monde. *Notre Père, &c.*

IV. Mystère Joyeux. *La Présentation de Jésus.*
Fruit du Mystère. *L'Obéissance.*

QUARANTE jours après son enfantement, la sainte Vierge alla au Temple de Jérusalem, pour obéir à la loi de la Purification, quoiqu'elle n'y fût pas obligée, étant toujours Vierge : elle y présenta son divin Enfant au Père éternel, et le racheta, comme s'il eût été pécheur, par l'offrande de deux tourterelles.

O Rédempteur des hommes, qui avez voulu être offert et racheté, pour vous soumettre à une loi qui n'était faite que pour les pécheurs, je vous adore dans cette humble obéissance.....Vierge très-humble, qui imitez l'obéissance de votre Fils en vous soummettant à la loi de la Purification, obtenez-nous la grâce de vous imiter tous les deux, en renonçant à notre orgueil et à notre propre volonté, et en nous conformant fidellement aux ordres et aux désirs même de nos supérieurs, *Notre Père, &c.*

V. Mystère Joyeux. *Le Recouvrement de Jésus.*
Fruit du Mystère. *La Ferveur.*

JESUS-CHRIST, âgé de douze ans, fut conduit à Jérusalem par la sainte Vierge et par saint Joseph, pour y célébrer la Pâque. Il s'arrêta, à leur insçu, dans le Temple, pour y commencer l'œuvre de son Père, en expliquant l'Ecriture aux Docteurs de la loi ; c'est là que Marie et Joseph eurent la consolation de le retrouver, après l'avoir cherché pendant trois jours avec la plus grande affliction.

O divin Sauveur, j'adore votre conduite dans cette épreuve où vous voulûtes mettre votre sainte Mère et saint Joseph, et je vous conjure de ne m'abandonner jamais...Glorieuse Vierge, qui perdîtes votre cher fils sans votre faute, obtenez-nous la grâce de le servir avec ferveur, et d'éviter les moindres péchés, afin de ne le perdre jamais : et si nous avions jamais ce malheur, obtenez-nous la grâce de le chercher par nos larmes et par une fervente pénitence. *Notre Père, &c.*

Vous pouvez finir en récitant les Litanies de la Sainte Vierge, que vous trouverez ci-après:

SECOND CHAPELET,

A l'honneur des Mystères douloureux, pour les Agonisans.

Si vous le dites séparément, mettez vous en la présence de Dieu, &c. comme au premier Chapelet.

I. Mystère douloureux.

L'Oraison de Jesus-Christ au Jardin des Oliviers.

Fruit du Mystère. *La Contrition*

CONSIDEREZ J. C. dans le Jardin des Oliviers, priant pendant trois heures, la face contre terre, réduit à une agonie cruelle qui lui fait suer le sang. C'est principalement la vue de la noirceur et de la malice de nos péchés qui le met en cet état.

O doux Jesus, que de leçons ne me donnez-vous pas dans ce Mystère ! vous m'y apprenez la résignation, le recours à la prière ; mais sur-tout faites-moi participer à la détestation et à l'horreur que vous aviez du péché.... O Vierge sainte, par la désolation où vous fûtes, voyant en esprit votre cher Fils dans cette agonie, sans pouvoir lui donner la consolation qu'il demandait inutilement à ses Apôtres, obtenez-nous une véritable contrition de nos péchés. *Notre Père. &c.*

II. Mystère douloureux. *La Flagellation.*

Fruit du Mystère. *La Pénitence.*

CONSIDEREZ Jesus-Christ exposé tout nu dans une place publique, et attaché à une colonne, où il fut flagellé si cruellement, que son saint Corps était déchiré et couvert de plaies, depuis la tête jusqu'aux pieds, sans que ce doux Agneau dit une parole pour se plaindre.

O Jesus, ce sont mes péchés qui ont fourni ces fouets, et qui ont armé ces bourreaux inhumains. Je vous adore et vous remercie dans ce supplice où vous faites pénitence pour moi.....Glorieuse Vierge, qui receviez dans votre cœur tous les coups qui déchiraient le corps de votre Fils, obtenez-nous la grâce de faire une sérieuse pénitence de nos péchés, sur-tout par l'éloignement des plaisirs, et par la soumission dans nos peines. *Notre Père, &c.*

III. Mystère douloureux. *Le couronnement d'épines.*
Fruit du Mystère. *L'Humilité.*

APRES cette cruelle flagellation, le Roi des Rois est traité comme un Roi de théâtre. Les soldats le couvrent d'un vieux manteau rouge, lui mettent en main un roseau en forme de sceptre royal, et enfoncent dans sa tête une couronne d'épines. Ils se mettent à genoux devant lui comme pour l'adorer, et en même temps ils lui crachent au visage, et l'accablent de coups.

O Jesus rassasié d'opprobres, qui n'avez pas détourné votre visage des crachats et des soufflets qu'on faisait pleuvoir sur vous, où trouverai-je un endroit assez bas pour me placer, en voyant une humiliation comme la vôtre ?....O sainte Vierge, qui partagiez les opprobres de votre Fils, obtenez-nous la grâce de participer à la douceur et à l'humilité avec laquelle il supportait un traitement si indigne. *Notre Père, &c.*

IV. Mystère douloureux. *Le Portement de la Croix.*
Fruit du Mystère. *La Patience.*

CONSIDERONS notre divin Sauveur qu'on charge du pesant fardeau de sa croix, tout épuisé qu'il était de force et de sang, par les tourmens qu'il venait d'endurer. Il succombe à chaque pas, et les bourreaux l'accablent d'injures et de coups, pour le faire marcher. Enfin ils sont forcés de lui donner un aide pour porter sa croix jusqu'au Calvaire.

O Jesus, qui ayant invité tous vos Disciples à porter leur croix après vous, marchez à leur tête, et qui accordez à Simon le Cyrénéen le bonheur de vous soulager dans votre épuisement, accordez-nous la grâce de porter nos croix avec patience et résignation, avec douceur et charité pour ceux qui nous font souffrir...Glorieuse Vierge, qui malgré l'excès de votre affliction, suiviez généreusement votre Fils, accordez-nous votre protection et votre secours pour supporter chrétiennement les afflictions de cette vie. *Notre Père, &c.*

V. Mystère douloureux. *Le Crucifiement.*
Fruit du Mystère. *La Persévérance.*

Enfin, après tant de tourmens, on attache Jesus à la croix, en perçant ses pieds et ses mains avec de gros clous, et on l'élève au milieu de deux voleurs : on lui donne à boire du fiel et du vinaigre, et on ne cesse pendant trois heures de l'accabler d'outrages et de dérisions : c'est là qu'il expire après avoir consommé l'ouvrage de notre salut.

O Jesus crucifié, attachez-nous à vous par les clous qui percent vos pieds et vos mains, et faites-nous la grâce de persévérer jusqu'à la mort à vous servir et à nous sanctifier.....O Reine des Martyrs, vous ne quittâtes jamais le pied de la croix, quoique votre ame y fût percée du glaive de douleur : recevez-nous en votre compagnie, avec saint Jean et les saintes femmes; obtenez-nous la persévérance finale, et assistez à notre mort, comme vous avez assisté à celle de votre cher Fils. *Notre Père, &c.*

Vous pouvez finir en récitant les Litanies de la Sainte Vierge, que vous trouverez ci-après.

TROISIEME CHAPELET,

A l'honneur des Mystères glorieux, pour les Ames du Purgatoire.

Si vous le dites séparément, mettez-vous en la présence de Dieu, &c. comme au premier Chapelet.

I. Mystère glorieux. *La Résurrection de J. C.*
Fruit du Mystère. *La Vie surnaturelle.*

Jesus-Christ sort du tombeau, victorieux de la mort et de l'Enfer. Son Corps est éclatant, agile, subtil, et ne sera plus sujet aux souffrances ni à la mort. Heureux changement ! qui m'enseigne à mener ici une vie élevée au-dessus des sens et toute surnaturelle, et qui m'en met la récompense devant les yeux.

Je vous adore, ô Jesus, sortant du tombeau pour éclairer et fortifier les hommes par votre résurrection....Glorieuse Vierge, je m'unis à la joie ineffable que vous eûtes en voyant votre cher Fils ressuscité et glorieux. Obtenez-nous la grâce de ressusciter avec lui, pour mener sur la terre une vie surnaturelle et toute nouvelle, et d'avoir part dans le Ciel à la gloire de sa résurrection. *Notre Père, &c.*

II. Mystère glorieux. *L'Ascension de Jesus-Christ.*
Fruit du Mystère. *Le Détachement.*

QUARANTE jours après sa résurrection, Jesus-Christ monta dans le Ciel par sa propre puissance à la vue de sa Ste. Mère et de ses Disciples, qu'il avait rassemblés sur la montagne des oliviers.

Adorable Sauveur, détachez nos cœurs de la terre, et de tout ce que nous pouvons y trouver de biens et d'honneur, de plaisirs et de divertissemens, et enlevez-les avec vous dans le Ciel, puisque c'est pour le Ciel que vous les avez créés....Glorieuse Vierge, votre Fils vous laissa quelque temps sur la terre pour fortifier son Eglise naissante : protégez-nous dans ce lieu d'exil et de pélerinage, et faites que nous ne soupirions qu'après notre bienheureuse patrie. *Notre Père, &c.*

III. Mystère Glorieux. *La Descente du St. Esprit.*
Fruit du Mystère. *La Retraite.*

APRES l'Ascension de Jesus-Christ, sa sainte Mère et ses Disciples s'assemblèrent dans un lieu retiré pour se préparer par la prière à recevoir le Saint-Esprit que Jesus-Christ avait promis de leur envoyer. Il descendit en effet sur eux le jour de la Pentecôte, paraissant visiblement sur leurs têtes en forme de langues de feu.

O Jesus, vuidez nos cœurs de l'esprit du monde, et envoyez-nous votre divin Esprit, qui nous sanctifie par ses dons précieux, qui dissipe nos ténèbres, et qui nous embrâse de votre amour....Glorieuse Vierge, épouse de cet Esprit saint, faites qu'à votre exemple nous l'attirions en nous par la fuite du monde, la retraite et la prière. *Notre Père, &c.*

IV. Mystère Glorieux. *L'Assomption de la S. V.*
Fruit du Mystère. *L'Union à Dieu.*

APRES l'Ascension de Jesus, sa sainte Mère passait sa vie dans les langueurs. Son cœur soupirait après son divin Fils, et lui adressait sans cesse cette prière enflammée : O mon cher Fils, entrainez-moi après vous ; je languis, je meurs d'amour. Elle mourut en effet d'amour, sans douleur et sans violence ; et bientôt après son divin Fils la ressuscita, et l'enleva dans le Ciel en triomphe, en corps et en ame.

O Jesus, qu'il est doux d'oublier le monde pour n'aimer que vous, et ne vivre que pour vous! Mais quel bonheur d'être uni à vous dans l'éternité, sans crainte d'en être jamais séparé! Accordez-nous une grâce si précieuse.....Glorieuse Vierge, je vous conjure par l'amour divin qui a embrasé votre cœur sur la terre, et dans lequel vous êtes maintenant abymée, d'une manière aussi délicieuse qu'ineffable, de nous obtenir un peu de part à cet amour de Dieu et à cette union avec lui. *Notre Père, &c.*

V. Mystère Glorieux. *Le couronnement de la S. V.*
Fruit du Mystère. *La Dévotion à la S. V.*

CONSIDERONS avec admiration la Sainte Vierge, assise sur un trône éclatant à la droite de son Fils. L'adorable Trinité la couronne, la déclare Reine du Ciel et de la Terre, et veut qu'elle soit la dispensatrice de ces grâces et de ses trésors.

O Jesus! je vous bénis avec vos Anges et vos Saints, de la gloire dont vous comblez la Sainte Vierge, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir donnée pour Reine, pour protectrice et pour mère.....O souveraine des Anges et des hommes, ne refusez pas votre puissante intercession aux Confrères de votre Saint Rosaire, ni à vos autres serviteurs. Je me consacre entièrement à votre service; je veux vous honorer par une dévotion solide, en travaillant à imiter vos vertus, et employer tous mes soins à vous faire honorer de tout le monde. *Notre Père, &c.*

Vous pouvez finir en récitant les Litanies de la Sainte Vierge, que vous trouverez ci-après.

LE ROSAIRE DU St. NOM DE JESUS.

Mettez-vous en la présence de Dieu, et récitez la prière, Venez, Esprit saint, *&c. page 23; et ensuite sur la Croix:* Je crois en Dieu, *&c.*

Avant le premier gros grain, dites: Adorable Trinité, je vous demande pardon de tous les blasphêmes des impies. Que le nom du Seigneur soit béni maintenant et dans tous les siècles.

Sur le gros grain, dites : Notre Père, &c. *et* Je vous salue, &c.

Sur les trois petits grains qui suivent, dites au premier : Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous. *Au second* : Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous. *Au troisième* : Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Avant chaque dizaine, lisez les réflections et les prières qui sont ci-dessus pour le Rosaire de la Ste. Vierge ; ensuite dites au gros grain : Notre Père, &c. *et* Je vous salue, &c. *A chaque petit grain dites, au premier chapelet, pour honorer Jesus fait homme pour nous :* Jesus, Fils de David, ayez pitié de nous. *Au second chapelet, pour honorer Jesus dans sa Passion :* Jesus de Nazareth, Roi des Juifs, ayez pitié de nous. *Au troisième chapelet, pour honorer Jesus dans la gloire de son Père :* Jesus, fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous. *Finissez par cette prière.*

℣. Qu'au nom de Jesus tout genou fléchisse,

℟. Dans le Ciel, sur la Terre, et dans les Enfers.

Prions.

DIEU tout-puissant et éternel, réglez toutes nos actions selon votre bon plaisir, afin qu'au nom de votre Fils bien-aimé, nos jours soient remplis de bonnes œuvres. Nous vous le demandons par le même Jesus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

On peut aussi ajouter les Litanies du Saint Nom de Jesus, qui sont ci-après

---

PRIERES.

Qu'on peut réciter sur son Chapelet, à l'honneur des sept effusions de Sang de N. S. J. C., ou à l'honneur de ses cinq plaies, pour s'occuper pendant la Messe.

Sur la Croix, récitez le Symbole : Je crois en Dieu, &c. *Sur le premier gros grain, dites* : Notre Père, &c. *Sur les trois petits, dites au premier :* Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous par le Sang adorable que Jesus-Christ a répandu. *Au second* : Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous par le Sang adorable que vous avez répandu. *Au troisième* : Esprit

Saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous par le Sang adorable que Jesus-Christ a répandu. *Ensuite vous direz sept dizaines. Sur chaque gros grain, dites:* Notre Père, &c., *et sur chaque petit grain la prière suivante:*

AIMABLE Jesus, je vous remercie de la miséricorde qui vous a fait répandre pour moi votre Sang précieux *dans votre Circoncision.* Je déteste mes péchés qui l'ont fait couler, et je vous conjure de m'en appliquer les mérites, maintenant et à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

A la seconde dizaine, à la place de ces mots, *dans votre Circoncision,* dites : *dans votre agonie au Jardin des Olives.*

A la troisième dizaine, dites : *dans votre Flagellation.*

A la quatrième dizaine, dites : *dans votre Couronnement d'épines.*

A la cinquième dizaine, dites : *lorsqu'en vous ôtant vos habits on rouvrit toutes vos plaies.*

A la sixième, dites : *lorsqu'on vous cloua sur la Croix.*

A la septième dizaine, dites : *lorsqu'on perça votre côté d'une lance.*

On peut dire les mêmes prières à l'honneur des cinq plaies de Jesus-Christ. Alors il n'y a que cinq dizaines.

A la première dizaine, à la place de ces mots, *dans votre Circoncision,* dites : *par la plaie de votre main droite.*

A la seconde dizaine, dites : *par la plaie de votre main gauche.*

A la troisième dizaine, : *par la plaie de votre pied droit.*

A la quatrième dizaine, dites : *par la plaie de votre pied gauche.*

A la cinquième dizaine, dites : *par la plaie de votre sacré Cœur.*

PRIERES

Qu'on peut réciter sur son Chapelet, à l'honneur de la Sainte Trinité, pour s'occuper pendant les Vêpres.

Sur la Croix, récitez le Symbole, Je crois en Dieu, &c. *Sur le premier gros grain, dites :* Notre Père, &c. *Sur les trois petits, dites au premier :* Père céleste qui êtes

Dieu, ayez pitié de nous. *Au second* : Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous. *Au troisième* : Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous. *Ensuite vous direz trois dizaines. Sur chaque gros grain, dites :* Notre Père, &c., *et sur chaque petit grain la prière suivante.*

GLOIRE soit à Dieu le Père qui nous a créés à son image, et pour un bonheur éternel. Gloire soit à Dieu le Fils, qui nous a rachetés du peché et de l'Enfer, en répandant tout son sang. Gloire soit à Dieu le Saint-Esprit, qui nous a sanctifiés, en répandant sa grâce dans nos cœurs. Gloire soit à la Très-Sainte Trinité ; qu'elle règne à jamais sur nous. Ainsi soit-il.

PRIERES ET ACTES

Des principales Vertus, qu'on peut réciter sur son Chapelet, pour s'occuper pendant la Messe et pendant les Vêpres.

COMMENCEZ *par un* Acte de Contrition, *afin de purifier votre ame.*

Sur la Croix, faites un Acte de Foi, *et ensuite récitez* Je crois en Dieu, &c. *Sur le premier gros grain, faites un* Acte d'Espérance, *et ensuite récitez* Notre Père, &c. *Sur les trois petits grains dites au premier :* Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous, et donnez-nous la Foi, l'Espérance et la Charité. *Au second* : Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous, et donnez-nous la Foi, l'Espérance et la Charité. *Au troisième* : Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous, et donnez-nous la Foi, l'Espérance et la Charité.

Ensuite vous direz trois dizaines ou cinq. Sur chaque gros grain faites un Acte d'Espérance, et *récitez* Notre Père, &c., *et sur chaque petit grain, faites un* Acte d'Amour. *A la fin faites un* Acte d'Offrande.

Vous trouverez tous ces Actes dans la prière du matin.

PRIERES

Qu'on peut réciter sur son Chapelet, à l'honneur du Saint Sacrement, pour s'occuper quand on en fait la visite.

Sur la Croix, dites : O Jesus, vérité éternelle, je crois tout ce que vous avez révélé à votre sainte Eglise, et en particulier, que vous êtes réellement présent dans ce Sacrement adorable. *Ensuite récitez,* Je crois en Dieu, &c.

Sur tous les gros grains, dites : Divin Jesus, qui intercédez continuellement pour nous dans ce Sacrement, je m'unis à vous pour adresser à votre Père la prière que vous nous avez enseignée, et j'espère que je serai exaucé en votre nom. *Ensuite,* Notre Père, &c.

Sur les trois petits grains, dites, au premier : Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous. *Au second :* Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous. *Au troisieme :* Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous. *Ensuite vous direz trois dizaines.*

Sur chaque petit grain, dites, *à la première dizaine :*

O bon Jesus, qui mettez vos délices à habiter parmi les enfans des hommes dans ce Sacrement de votre amour, je vous adore et je vous aime de tout mon cœur. Je mettrai aussi mes délices à vous y rendre souvent mes hommages.

A la seconde dizaine :

O bon Jesus, qui renouvelez chaque jour le sacrifice de la Croix dans ce Sacrement de votre amour, je vous adore et je vous aime de tout mon cœur. Je m'unis à toutes les Messes qui se disent et qui se diront, et je regarderai comme une grâce précieuse celle d'y pouvoir assister.

A la troisième dizaine :

O bon Jesus, qui avez voulu vous rendre la nourriture et la vie de nos ames dans ce Sacrement de votre amour, je vous adore et je vous aime de tout mon cœur. Je mettrai mon plus grand bonheur en cette vie à m'unir à vous par la sainte Communion.

LES PSEAUMES DE LA PENITENCE.

Il est peu de Prières aussi propres que les Pseaumes de la Pénitence pour désarmer la justice de Dieu, & pour nous faire éprouver sa miséricorde. Tâchons d'entrer dans les sentimens de componction, d'amour, de dévouement, d'admiration & de confiance dont était pénétré le Roi pénitent qui les a composés. Il y parle plusieurs fois des enemis cruels qui le persécutaient : le pécheur qui les récitera doit appliquer ces endroits au Démon & au péché.

PSEAUME 6.

Ant. Ne vous souvenez pas de nos péchés, Seigneur.

SEIGNEUR, ne me châtiez pas dans votre colère : donnez à votre bonté le temps de modérer vos vengeances.

Laissez-vous toucher, Seigneur, par le languissant état où je suis : que le trouble où vous me voyez, vous engage à adoucir mes peines.

Témoin les inquiétudes de mon cœur depuis le moment que je me séparai de vous : jusqu'à quand, Seigneur, différerez-vous de le calmer ?

Tournez les yeux sur moi, ô mon Dieu, et tirez mon ame de ses peines : secourez moi pour l'intérêt de votre miséricorde.

Quand la langueur et la tristesse m'auront enfin consumé, serai-je en état dans le tombeau de louer votre saint nom par mes cantiques ?

Vous savez, Seigneur ce que mon péché m'a déjà coûté de pleurs : je le pleurerai tout le reste de ma vie : j'emploîrai même à le pleurer le temps destiné a mon repos ; chaque nuit j'arroserai mon lit de mes larmes.

Mes yeux et mon visage abattus par la douleur avaient fait croire à mes enemis que je succomberais à la fin, et qu'en vain je chercherais grâce auprès de vous.

Retirez-vous de moi, pécheurs : maintenant que le Seigneur a exaucé ma prière, je ne saurais plus être pour vous qu'un sujet de honte.

Le Seigneur à exaucé ma prière ; le Seigneur à reçu favorablement mes vœux.

Que mes enemis soient couverts de confusion, qu'ils soient saisis de trouble, qu'ils s'éloignent au plutôt de moi, honteux de me voir triompher de leur haine.

Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, telle qu'elle était au commencement, et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

PSEAUME 31.

Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées, et dont les péchés sont effacés !

Heureux l'homme qui, par les regrets sincères d'un cœur droit et sans artifice, a obtenu de Dieu qu'il oublie son péché !

Au lieu de vous confesser d'abord mon crime, Seigneur, je suis demeuré dans un long et criminel silence : c'est pour cela que revenu à moi, j'ai poussé vers vous la nuit et le jour des cris douloureux, et mon affliction m'a réduit à la dernière faiblesse.

Jaloux encore d'un cœur ingrat, vous avez sans cesse appesanti votre bras sur moi ; vous m'avez plongé dans l'amertume, vous m'avez livré aux plus piquans remords.

Alors bien plus sensible à mes peines que je ne l'avais été à vos bontés, je me suis converti à vous, et je vous ai avoué mon péché.

Pressé de mes maux, je me suis dit à moi-même que peut-être je fléchirais le Seigneur, en m'accusant devant lui de mon iniquité ; et dans le moment que j'en ai fait l'aveu sincère, vous me l'avez pardonné.

Tous les pécheurs qui voudront être purifiés, oseront à mon exemple vous adresser leurs prières ; et ayant profité du temps de votre miséricorde, ils se verront à couvert de votre colère, lorsque vous ensevelirez vos ennemis comme dans un déluge de maux.

Mais, Seigneur, dans les afflictions que le péché m'a attirées, où trouverai-je un asile qu'en vous ? Vous, de qui seul j'attends de la consolation dans mes peines, ne permettez pas que je succombe à la violence de ceux qui m'attaquent.

Je vous éclairerai, m'avez-vous dit, pour découvrir les dessiens de vos enemis : je vous instruirai du chemin que vous devez tenir, pour vous soustraire à leur haine ; mes yeux seront attachés sur vous.

Vous donc qui me persécutez en vain, comme les animaux que la raison ne gouverne point, vous vous abandonnez aux transports d'une aveugle passion.

Vous saurez bien, Seigneur, donner un frein à ceux qui s'éloignent de vous, et qui secouent le joug de l'obéissance qu'ils vous doivent.

Les pécheurs seront exposés à bien des fléaux de la justice divine, pendant que le juste qui met toute sa confiance au Seigneur, se verra environné de la divine miséricorde.

Justes, qui avez le cœur droit, mettez donc et votre joie et votre gloire à plaire au Seigneur.

Gloire soit au Père, &c.

PSEAUME 37.

SUSPENDEZ vos châtimens, Seigneur, jusqu'à ce que votre indignation contre moi ait eu le temps de se ralentir.

Atteint et percé de toutes parts des traits de votre justice, je n'ai déjà que trop senti l'effort de votre bras vengeur, qui s'appesantissait sur moi.

Vous voyant animé de colère contre moi, je suis tombé dans une langueur extrême : la vue continuelle de mes péchés me trouble jusque dans le fond de l'ame, et ne me laisse pas un seul moment de repos.

J'ai des iniquités par-dessus la tête : c'est un poids sous le quel je suis prêt de succomber.

Comme j'ai été assez aveugle pour ne pas refermer assez tôt les plaies que le péché m'avait faites, la corruption s'y est mise.

Cent fois je me suis senti plier sous la pesanteur de-

mes maux : j'ai traîné par-tout ma misère et mon chagrin ; on m'a vu à toute heure la tristesse peinte sur le visage.

La concupiscence irritée par mes premiers désordres, m'a livré les combats les plus opiniâtres, et je n'ai plus senti que faiblesse dans ma chair.

Enfin affligé et abattu à l'éxcès, j'ai poussé vers le Ciel des sanglots qui ressemblaient à des rugissemens.

Vous les avez entendus, Seigneur, vous qui connaissez les plus secrets mouvemens de mon cœur, et vous avez été témoin de mes larmes.

Vous avez vu à quel trouble mon ame était livré: vous avez vu mes forces épuisées et mes yeux éteints.

Enfin, Seigneur, comme pour m'ôter toute ressource, vous avez souffert que mes amis se declarassent contre moi : j'ai vu se soulever contre moi mon propre sang.

Ceux qui m'approchaient de plus près, et qui devaient être les plus attachés à ma personne, m'ont abandonné à la violence de ceux qui ont conjuré ma perte.

Mes enemis ne se sont occupés jour et nuit qu'à imaginer de nouveaux artifices pour me surprendre ; il s'en est même trouvé qui, insultant à ma misère, m'ont reproché en face de faux crimes.

Je pouvais en tirer vengeance, vous le savez, ô mon Dieu, mais comme si je n'eusse pas entendu les injures dont on me chargeait, comme si j'eusse été muet, ou que je n'eusse rien eu à répondre, je n'ai pas dit un seul mot pour me plaindre ou pour me justifier.

J'ai espéré, Seigneur, que peut-être vous vous laisseriéz toucher à mes peines ; et puisque j'ai ainsi espéré en vous, ô mon Dieu, vous exaucerez ma prière.

Mes ennemis voyant ma fortune chanceler, tenaient de moi d'insolens discours ; c'est ce qui m'a fait vous représenter, Seigneur, que vous pouviez me châtier, sans leur laisser le cruel plaisir d'insulter à ma perte.

Cependant, Seigneur, frappez-moi comme il vous plaira : mon péché, que j'ai toujours devant les yeux et qui est le principal objet de ma douleur, me dispose à tout recevoir de votre main.

Je penserai qu'il n'y a rien de trop rigoureux pour un

pécheur comme moi, et je confesserai hautement mon iniquité.

J'ose pourtant vous représenter que mes ennemis subsistent, qu'ils se fortifient, et que le nombre encroit tous les jours.

Ils ne cessent de me déchirer par leurs calomnies : je ne leur ai cependant fait que du bien, et mon amour pour la justice fait tout mon crime envers eux.

Vous, ô mon Dieu, vous, Seigneur, de qui seul je dois attendre mon salut, ne vous éloignez pas de moi, ne me laissez pas sans secours à la merci de mes ennemis.

Gloire soit au Père, &c.

PSEAUME 50.

AYEZ pitié de moi, ô mon Dieu, mais comme je suis un grand pécheur, c'est aussi votre plus grande miséricorde que j'implore.

Pour vous attendrir sur moi, il faut votre bonté toute entière : et c'est sur son étendue infinie que j'appuie l'espérance de mon pardon.

Effacez donc mon iniquité, Seigneur, et si j'étais assez heureux pour être déjà purifié, lavez-moi encore davantage.

Vous savez que je ne me déguise pas mon péché : je l'ai sans cesse devant les yeux, je me le reproche à toute heure

Vous seul avez été témoin de mon crime, c'est devant vous seul que je l'ai commis : cependant je le confesse publiquement, afin que vous puissiez justifier en ma personne la promesse que vous avez faite de pardonner aux pécheurs contrits, et confondre ceux qui oseraient vous accuser d'infidélité.

J'ai péché, mon Dieu; mais aussi que devait on attendre d'un homme conçu dans l'iniquite, et avec un si funeste penchant pour le mal ?

Et puis, Seigneur, mon cœur ne fut pas toujours corrompu ; il fut un temps que vous en aimâtes la simplicité et la droiture : c'est pour cela que vous me révélâtes les plus secrets mystères de votre sagesse.

Pour me rendre de nouveau agréable à vos yeux, vous

m'arroserez, Seigneur, avec l'hyssope, et je serai purifié ; vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige.

Vous me ferez entendre au fond du cœur des paroles de joie et de consolation, et par le témoignage secret que vous me donnerez de ma réconciliation avec vous, toutes mes puissances reprendront une nouvelle vigueur.

Détournez donc la vue, Seigneur, pour ne plus voir mes offanses, et effacez-les de manière qu'elles ne paraissent plus même à vos yeux.

Renouvelez en moi cette pureté de cœur, et cette droiture d'esprit dans laquelle je marchai autrefois.

Ne me rejetez pas de votre présence, et faites toujours luire sur moi les lumières de votre Esprit saint.

Rendez-moi cette joie qui doit être le gage de ma paix avec vous ; mais inspirez-moi en même temps un esprit de force qui me soutienne dans le bien.

Après cela j'apprendrai vos voies aux pécheurs ; instruits de ce qu'ils peuvent attendre de vos bontés, ils retourneront à vous.

Vous, mon Dieu, en qui j'ai mis toute l'espérance de mon salut, délivrez-moi de ces cruels remords que me cause le sang précieux que j'ai répandu, et ma langue chantera avec joie vos miséricordes.

Par là vous ouvrirez mes lèvres, ô mon Dieu, et ma bouche annoncera vos louanges.

Si pour l'expiation de mon crime vous aviez exigé des sacrifices, je vous en aurais offert avec joie ; mais, sachant que vous seriez peu touché de mes holocaustes, et que les regrets d'un pécheur sont le seul sacrifice qui puisse vous appaiser, je n'ai songé qu'à pleurer mon iniquité : votre colère ne tiendra point contre un cœur contrit et humilié.

Que mes péchés, Seigneur, n'arrêtent pas le cours de vos bontés sur Sion ; faites que nous puissions bâtir les murs de Jérusalem.

Alors vous accepterez avec joie mes offrandes et mes holocaustes, comme les sacrifices d'un homme que la pénitence aura justifié : alors le peuple, à mon example, chargera vos Autels de victimes.

Gloire soit au Père, &c.

PSEAUME 101.

Ecoutez ma prière, Seigneur, que mes cris arrivent jusqu'à vous.

Ne détournez pas les yeux de dessus moi, et en quelque temps que vous me voyiez dans l'affliction, prêtez l'oreille à ma voix.

En quelque temps que j'implore votre secours, hâtez-vous, mon Dieu, de m'exaucer.

La rapidité de mes jours, qui passent comme la fumée, mon corps consumé à peu près comme du bois à demi-rongé par le feu, tout m'annonce ma mort prochaine.

Frappé de votre Justice, je suis, comme l'herbe fauchée, tombé dans une langueur extrême, parce que la douleur me fait souvent oublier de prendre ma nourriture ordinaire.

Je me laisse consumer par la tristesse, jusqu'à n'avoir plus que la peau collée sur les os.

Semblable au pélican et au hibou qui n'aiment que les déserts, et qui ne font leur demeure que dans les lieux inhabités, j'évite autant que je puis la vue des hommes.

Je passe les nuits entières à déplorer mes malheurs; je cherche, comme les farouches oiseaux, les lieux de ma maison les plus retirés.

Mes ennemis, qui enviaient autrefois ma prospérité, m'insultent pendant tout le jour, et conspirent à augmenter mes maux.

Voyant que je suis l'objet de votre indignation, et de quel degré d'élévation vous m'avez précipité, je ne trouve plus de goût à rien, pas même à la nourriture que la nécessité m'oblige de prendre, et je mêle mes pleurs avec ma boisson.

Mes jours passent avec la même vîtesse que l'ombre; et comme l'herbe coupée, je suis sans force. Mais vous, Seigneur, vous demeurez à jamais le même, et on célèbre votre gloire dans tous les siècles.

Bientôt sortant comme d'un profond sommeil, vous vous leverez pour venir secourir Sion: oui, le temps approche où vous devez être touché de ses malheurs.

Cette ville désolée n'est plus qu'un amas confus de pierres; cependant vos serviteurs soupirent sans cesse

après le bonheur de la revoir : toujours sensibles à sa ruine, ils travailleront avec joie à la rétablir.

Alors les Nations et les Rois de la terre voyant que vous aurez rebâti Sion, et que vous y aurez fait éclater votre puissance ; les Nations, dis-je, révéreront votre nom, et les Rois de la terre rendront hommage à votre grandeur.

Car vous écouterez enfin les prières d'un peuple affligé, et vous n'en rejetterez pas toujours les vœux.

Ces merveilles, gravées dans d'éternels monumens, passeront jusqu'aux races les plus éloignées, et la postérité en rendra gloire au Seigneur.

Elle le louera d'avoir bien voulu jeter du haut de son Sanctuaire les yeux sur la terre, et d'y avoir considéré les misères des siens.

Elle le louera d'avoir été attentif aux gémissemens de ces malheureux captifs, d'avoir brisé leurs chaînes, et de les avoir délivrés de la mort à laquelle ils paraissaient destinés.

Elle le louera de les avoir tous rassemblés, les Princes et les peuples à Jérusalem, afin d'y chanter ses louanges et d'y célébrer son nom.

Mais, Seigneur, en voyant que vous vous préparez à déployer ainsi votre puissance, oserai-je vous demander si le petit nombre de mes années est tellement déterminé, que je ne puisse en être témoin.

Ne m'arrêtez point au milieu de ma course, grand Dieu, dont les années sont éternelles ; il ne tient qu'à vous d'augmenter le nombre des miennes.

C'est vous, Seigneur, qui au commencement des temps avez posé la terre sur ses fondemens : les Cieux sont les ouvrages de vos mains.

Ils perdront un jour leur beauté et leur éclat : tous s'useront comme un vêtement ; mais vous, ô mon Dieu, vous demeurerez toujours le même.

Vous les changerez comme un vieux manteau, et vous les renouvellerez : mais vous, ô Seigneur, vous ne changez point, et les années ne s'écoulent point pour vous.

Vous serez donc toujours en état d'accomplir vos promesses, et si vos serviteurs n'en voyent pas les effets,

leurs enfans au moins habiteront la sainte Cité, et leur postérité sera toujours l'objet de vos soins.

Gloire soit au Père, &c.

PSEAUME 129.

DU fond de l'abyme de misère où je suis tombé, je pousse des cris vers vous, Seigneur : ne soyez pas, ô mon Dieu, inéxorable à ma voix.

Daignez écouter la prière d'un malheureux, qui n'a de ressources qu'en vos miséricordes.

Je sais, mon Dieu, combien je suis coupable à vos yeux; mais si vous éxaminez à la rigueur nos iniquités, qui pourra soutenir vos jugemens?

Ne trouvant en nous que des raisons de nous perdre, vous trouvez en vous des raisons de nous sauver : vous vous faites une loi de ne pas résister à nos larmes, et c'est ce qui me fait tout attendre de votre bonté, Seigneur.

Je n'ai jamais oublié les promesses du Seigneur : ces promesses m'ont soutenu au fort de mes maux, et j'ai toujours espéré en lui.

Qu'Israël donc ne se lasse point d'espérer : il recevra pendant la nuit le secours qu'il aura demandé avec persévérance pendant le jour.

Car la miséricorde du Seigneur est infinie, et il trouve toujours dans les trésors inépuisables de sa puissance des remèdes à mes maux

Bientôt il délivrera son peuple de toutes les misères que ses iniquités lui ont attirées.

Gloire soit au Père, &c.

PSEAUME 142.

ECOUTEZ ma prière, Seigneur, et par-là vérifiez la promesse que vous avez faite d'exaucer les pécheurs humiliés; que votre bonté vous rende favorable à mes vœux.

N'entrez pas en jugement avec votre serviteur; car est-il sur la terre un seul homme qui ose se flatter de paraître innocent à vos yeux?

Oubliant donc mes iniquités, Seigneur, considérez avec quelle fureur mes ennemis s'acharnent à me faire périr; ils m'ont humilié jusqu'à terre.

Ils m'ont obligé de venir me cacher dans ces lieux

déserts ; ils ne me regardent plus que comme ces hommes morts dont la mémoire est effacée ; je suis livré au trouble et à l'ennui le plus cruel.

Pour me soutenir en cet état, j'ai rappelé le souvenir de ces jours si fameux dans les siècles passés ; j'ai médité sur les prodiges que votre main puissante y opéra en faveur de nos Pères.

Alors animé d'une vive espérance, j'ai étendu mes mains vers vous : mon ame se tourne vers vous comme une terre desséchée par les ardeurs du Soleil qui vous ouvre son sein.

Hâtez-vous, Seigneur, de m'exaucer ; car comment soutenir plus long-temps le poids de ma misère ?

Ne détournez pas les yeux de dessus moi : autrement je me compte déjà au nombre de ceux que l'on descend au tombeau.

J'espère en vous, ô mon Dieu, faites-moi donc entendre au plutôt ce langage secret par lequel s'explique votre miséricorde à un cœur qui a su la toucher.

Mais en même temps, comme je ne me propose plus rien sur la terre que d'aller à vous, faites-moi connaître le chemin que je dois tenir pour y arriver.

Délivrez-moi, Seigneur, de mes ennemis : plein de douleur de vous avoir offensé, je cours me jeter entre vos bras ; mais de peur que je ne vous oblie de nouveau, apprenez-moi à vous obéir plus fidellement, puisque vous êtes mon Dieu.

Sous la conduite de votre Esprit, j'entrerai dans les sentiers de la justice : et pour la gloire de votre Nom, malgré les efforts de mes persécuteurs, vous me conserverez la vie selon vos justes promesses.

Vous me tirerez de l'affliction, et en même temps que votre miséricorde vous attendrira sur mes maux, elle vous animera contre mes ennemis.

Non content d'avoir mis fin à mes peines, vous voudrez venger votre serviteur en faisant périr ceux qui les lui auront procurées. Gloire soit au Père, &c.

Ant. Oubliez, Seigneur, nos fautes et celles de nos parens, et ne vous vengez pas selon la grandeur de nos péchés.

Prions.

O Dieu, qui par une bonté qui vous est propre, avez toujours pitié des misérables, et faites grâce aux pécheurs, recevez notre prière, afin que votre miséricorde nous remette nos offenses et à tous ceux qui sont malheureusement engagés dans les liens de l'iniquité.

Ainsi soit-il.

LITANIES DES PECHEURS PENITENTS,

Tirées de l'Ecriture-Sainte, et très-propres à exciter la confiance et la contrition.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jesus-Christ, ayez pitié de nous,
Seigneur, ayez pitié de nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez.
Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez.
Seigneur, qui ne voulez pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive, ayez.

(Ayez pitié de nous.)

Seigneur, qui avez compassion de tous les hommes, et qui dissimulez de voir leurs péchés, afin qu'ils fassent pénitence,
Seigneur, qui n'avez jamais rejeté un cœur contrit et humilié,
Seigneur, qui ne vous souvenez plus d'aucun de nos péchés, après que nous en avons fait pénitence,
Seigneur, qui après la chute d'Adam lui avez fait connaître sa faute, et l'avez appelé à la pénitence,
Seigneur, qui avez pardonné à David lorsqu'il s'accusa de son péché et qu'il en fit pénitence,
Seigneur, qui avez pardonné au peuple de Ninive lorsqu'il fit pénitence dans le jeûne, dans la cendre et dans le cilice,
O bon Jesus, qui êtes venu dans ce monde pour chercher et pour sauver ce qui avait péri,
O bon Jesus, qui venant racheter les hommes, avez

envoyé devant vous Saint Jean-Baptiste pour leur prêcher la pénitence,

O bon Jesus, qui avez déclaré que le Publicain, frappant sa poitrine avec douleur et humilité, avoit été justifié,

O bon Jesus, qui avez fait espérer le pardon aux plus grands pécheurs dans la parabole de l'enfant prodigue retournant chez son père,

O bon Jesus, qui avez pardonné à Marie-Magdelaine ses grands et nombreux péchés, parce qu'elle vous avait boucoup aimé,

O bon Jesus, qui avez sauvé la vie à la femme adultère, et qui n'avez exigé d'elle qu'un véritable changement,

O bon Jesus, qui êtes allé chercher la Samaritaine, et qui l'avez retirée avec tant de douceur de ses erreurs et de ses désordres,

O bon Jesus, qui avez béni par votre présence la maison de Zachée converti, et qui l'avez mis au nombre des vrais enfans d'Abraham,

Ayez pitié de nous.

O bon Jesus, qui, regardant saint Pierre d'un œil de miséricorde, lorsqu'il vous reniait pour la troisiême fois, lui fites connaître son crime, et le lui fites expier par les larmes d'une sincère pénitence,

O bon Jesus, qui, élevé sur la croix, promîtes le paradis au bon Larron pénitent,

O bon Jesus, qui avez voulu être une victime de propitiation pour nos péchés,

O bon Jesus, qui pour nous arracher à la malédiction que méritaient nos péchés, vous êtes rendu vous-même un objet de malédiction,

O bon Jesus, qui avez réconcilié le Ciel avec la terre par le Sang que vous avez répandu sur la croix,

Ayez pitié de nous.

Soyez-nous propice, pardonnez-nous, Seigneur.

Soyez-nous propice, exaucez-nous, Seigneur.

De tout péché, délivrez-nous, Seigneur.

De l'aveuglement et de la fausse conscience,

De l'obstination et de l'endurcissement du cœur,

De la fausse espérance, qui porte à éloigner la conversion,

De l'impénitence et du désespoir des pécheurs mourans,
De la sentence de malédiction que vous prononcerez à votre jugement contre les pécheurs,
De l'étang de feu et de souffre, du ver qui ne meurt point, et du feu qui ne s'éteint point,
Par les larmes que vous avez répandues dans la crêche,
Par les douleurs de votre Circoncision, et par le Sang que vous y avez versé,
Par la pauvreté, l'obscurité, et les travaux de votre vie cachée,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par le Baptême de pénitence que vous avez voulu recevoir, et par la rigueur de votre jeûne,
Par les sueurs, les travaux et les contradictions de votre vie publique,
Par votre agonie et votre sueur de sang à la vue de nos péchés,
Par les opprobres dont vous avez été rassasié pour nous,
Par les tourmens et les douleurs de votre Passion,
Par l'abandon dont vous vous êtes plaint sur la croix, et par votre mort cruelle,
Par le coup de lance qui nous ouvrit votre divin cœur,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par les douleurs de votre Sainte Mère au pied de la Croix, délivrez-nous, Seigneur.

Nous vous demandons la grâce, quoique nous soyons pécheurs, daignez écouter nos prières.

Nous vous demandons la grâce d'avoir une contrition véritable, qui produise en nous un changement de vie entier et constant, daignez écouter nos prières.

Nous vous demandons la grâce de fuir avec horreur tout péché, comme nous fuirions devant un serpent, daignez écouter nos prières.

Nous vous demandons la grâce d'éviter avec soin les occasions et le danger, afin de ne pas périr dans le danger, daignez écouter nos prières.

Nous vous demandons la grâce que le monde soit cru-

cifié pour nous, et que nous soyons crucifiés pour le monde, en nous éloignant de ses attraits et de ses plaisirs, et en nous vidant de son esprit et de ses maximes, daignez écouter nos prières.

Nous vous demandons la grâce

De quitter le chemin large qui conduit à la perdition, et de marcher constamment par le chemin étroit qui conduit à la vie,

De nous juger et de nous condamner nous-mêmes, afin d'éviter la rigueur de votre jugement,

De faire de dignes fruits de pénitence,

De crucifier notre chair, avec ses passions et ses désirs déréglés, comme de véritables membres de Jesus-Christ,

De nous servir des différentes afflictions de cette vie, pour entrer dans votre royaume,

D'opérer notre salut avec crainte et tremblement,

De veiller et de prier, afin de ne point succomber à la tentation,

Que nous présentant avec confiance devant le trône de votre grâce, nous y recevions la miséricorde et les secours nécessaires dans nos besoins,

Qu'étant revêtus de toutes les armes que vous nous fournissez, nous nous défendions des embûches et des attaques de nos ennemis,

Que nous parvenions au salut, en persévérant jusqu'à la fin dans la pénitence, dans votre service et dans votre amour,

Daignez écouter nos prières.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, faites-nous miséricorde.

Jesus-Christ, écoutez-nous, Jesus-Christ, exaucez-nous.

Seigneur, ayez pitié de nous. Jesus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.—Notre Père, &c.

v. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation ;

R. Mais délivrez-nous du mal.

℣. Seigneur, ne nous traitez pas selon nos péchés,
℟. Et ne nous punissez pas selon nos iniquités.
℣. Seigneur, ne rappellez point en votre mémoire les péchés de notre jeunesse, ni ceux de nos parens.
℟. Et ne prenez point vengeance de nos iniquités.
℣. Seigneur, purifiez-moi des fautes qui me sont inconnues,
℟. Et pardonnez à votre serviteur les péchés qu'il a fait commettre aux autres.
℣. Seigneur, écoutez ma prière,
℟. Et que mes cris aillent jusqu'à vous.

Prions.

O DIEU, qui ne rejetez personne, mais qui par une grande miséricorde vous laissez toucher en faveur des plus grands pécheurs lorsqu'ils font pénitence, écoutez favorablement les prières que nous vous offrons dans notre misère ; dissipez les ténèbres où nos passions nous plongent, et accordez-nous la grâce d'accomplir fidellement vos saints Commandemens : Nous vous le demandons par Jesus-Christ Notre-Seigneur.
Ainsi soit-il.

LES LITANIES

DU SAINT NOM DE JESUS.

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.
Jesus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jesus, écoutez-nous.
Jesus, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu,
Saint-Esprit, qui êtes Dieu,
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu,
Jesus, Fils du Dieu vivant,
Jesus, qui êtes la splendeur du Père,
Jesus, qui êtes l'éclat de la lumière éternelle,

Ayez pitié &c.

Jesus, Roi de gloire,
Jesus, Soleil de justice,
Jesus, Fils de la Vierge Marie.
Jesus, qui êtes l'admirable,
Jesus, qui êtes le Dieu fort.
Jesus, qui êtes le père du siècle futur,
Jesus, qui êtes l'envoyé du grand conseil,
Jesus très-puissant,
Jesus très-patient,
Jesus très-obéissant,
Jesus doux et humble de cœur,
Jesus, amateur de la chasteté,
Jesus, notre ami,
Jesus, qui êtes le Dieu de la paix,
Jesus, qui êtes l'auteur de la vie,
Jesus, qui êtes le modèle des vertus,
Jesus, qui êtes le zélateur des ames,
Jesus, qui êtes notre Dieu,
Jesus, qui êtes notre refuge,
Jesus, qui êtes le père des pauvres,
Jesus, qui êtes le trésor des fidelles,
Jesus, qui êtes le bon Pasteur,
Jesus, qui êtes la lumière véritable,
Jesus, qui êtes la sagesse éternelle,
Jesus, qui êtes la bonté infinie,
Jesus, qui êtes notre voie et notre vie,
Jesus, qui êtes la joie des Anges,
Jesus, qui êtes le Roi des Patriarches,
Jesus, qui êtes le Maître des Apôtres,
Jesus, qui êtes le Docteur des Evangélistes,
Jesus, qui êtes la force des Martyrs,
Jesus, qui êtes la lumière des Confesseurs,
Jesus, qui êtes la pureté des Vierges,
Jesus, qui êtes la couronne de tous les Saints,

Ayez pitié de nous.

Ayez pitié de nous.

Soyez-nous propice, pardonnez-nous, ô Jesus !
Soyez-nous propice, exaucez-nous, ô Jesus !
De tout péché, délivrez-nous, ô Jesus !
De votre colère, délivrez-nous, ô Jesus !
Des embûches du Démon, délivrez-nous, ô Jesus !
De l'esprit de fornication, délivrez-nous, ô Jesus !

De la mort éternelle,
De la négligence à suivre vos inspirations,
Par le mystère de votre sainte incarnation,
Par votre naissance,
Par votre enfance,
Par votre vie toute divine,
Par vos travaux,
Par votre agonie et votre passion,
Par votre croix et l'abandon où vous y fûtes,
Par vos langueurs,
Par votre mort et votre sépulture,
Par votre résurrection,
Par votre ascension,
Par vos joies,
Par votre gloire,

Délivrez-nous, ô Jesus !

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, ô Jesus !

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, ô Jesus !

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, ô Jesus !

Jesus, écoutez-nous. Jesus, exaucez-nous.

Prions.

O SEIGNEUR Jesus-Christ, qui avez dit, demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira, accordez à nos demandes la ferveur de votre divin amour, afin que nous vous aimions de tout notre cœur; que cet amour soit le principe de nos paroles et de nos actions, et que nous ne cessions jamais de vous louer: Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

LITANIES

DE LA SAINTE VIERGE.

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.
Jesus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.

Jesus-Christ, écoutez-nous.
Jesus-Christ, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez.
Saint-Esprit, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié.
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu,
Sainte Vierge des Vierges,
Mère de Jesus-Christ,
Mère, qui avez procuré la grâce divine,
Mère, très-pure,
Mère, très-chaste,
Mère, qui n'avez jamais perdu votre intégrité,
Mère toujours sans souillure,
Mère aimable,
Mère admirable,
Mère du Créateur,
Mère du Sauveur,
Vierge très-prudente,
Vierge digne de toute vénération,
Vierge digne de tous les éloges,
Vierge puissante,
Vierge remplie de clémence,
Vierge fidelle,
Miroir de justice,
Siège de la sagesse,
Cause de notre joie,
Vase spirituel,
Vase d'honneur,
Vase merveilleux de dévotion,
Rose mystique,
Tour de David,
Tour d'ivoire,
Maison d'or,
Arche d'alliance,
Porte du Ciel,
Etoile du matin,
Santé des malades,
Refuge des pécheurs,

Priez pour nous. Priez pour nous. Priez pour nous.

Consolatrice des affligés,
Secours des Chrétiens,
Reine des Anges,
Reine des Patriarches,
Reine des Prophètes,
Reine des Apôtres,
Reine des Martyrs,
Reine des Confesseurs,
Reine des Vierges,
Reine de tous les Saints,
Reine du sacré Rosaire,

Priez pour nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.
Jesus-Christ, écoutez-nous.
Jesus-Christ, exaucez-nous.

Prions.

NOUS vous supplions, Seigneur, de répandre votre grâce dans nos cœurs, afin qu'après avoir connu l'incarnation de Jesus-Christ votre Fils par les paroles de l'Ange, nous parvenions à la gloire de la résurrection par le mérite de sa passion et de sa croix : Nous vous le demandons par le même J. C. Notre-Seigneur.
Ainsi soit-il.

MANIERE D'ASSISTER A VÊPRES.

L'Office de Vêpres ayant pour objet d'honorer la mort de Jesus-Christ, et celui de Complies sa sépulture, un Chrétien en y assistant doit s'occuper de ces deux Mystères, et s'unir aux intentions que l'Eglise a dans ses Offices, qui sont de rendre à Dieu les louanges et les hommages qui lui sont dus, d'appaiser sa colère, et d'obtenir ses miséricordes.

Conformez-vous, autant que vous le pourrez, aux cérémonies de l'Eglise dans ses divins Offices. Levez-vous au commencement ; soyez assis modestement pendant les Pseaumes ; au Gloria Patri, *inclinez-vous pour adorer la Sainte Trinité ; au Capitule, à l'Hymne, et pendant les Oraisons, soyez à genoux ou debout ; au* Magnificat,

qui est un Cantique tiré de l'Evangile, soyez debout pour marquer que vous êtes prêt à tout faire pour pratiquer l'Evangile.

VÊPRES DU DIMANCHE.

Pater noster. Ave, Maria.

DEUS, in adjutorium meum intende.
Domine, ad adjuvandum me festina.
Gloria Patri, &c.

Alleluia, ou Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ.

Ant. Dixit Dominus.

PSEAUME 109.

DIXIT Dominus Domino meo : Sede à dextris meis :

Donec ponam inimicos tuos : scabellum pedum tuorum.

Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : dominare in medio inimicorum tuorum.

Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus Sanctorum : ex utero ante luciferum genui te.

Júravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es Sacerdos in æternum secundùm ordinem Melchisedech.

Dominus à dextris tuis : confregit in die iræ suæ Reges.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas : conquassabit capita in terra multorum.

De torrente in via bibet : propterea exaltabit caput.

Gloria Patri, &c.

Ant. Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis.

Ant. Fidelia.

PSEAUME 110.

CONFITEBOR tibi, Domine, in toto corde meo : in consilio justorum et congregatione.

Magna opera Domini : exquisita in omnes voluntates ejus.

Confessio et magnificentia opus ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus : escam dedit timentibus se.

Memor erit in sæculum testamenti sui : virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.

Ut det illis hæreditatem gentium : opera manuum ejus veritas et judicium.

Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi : facta in veritate et æquitate.

Redemptionem misit populo suo : mandavit in æternum testamentum suum.

Sanctum et terribile nomen ejus : initium sapientiæ timor Domini.

Intellectus bonus omnibus facientibus eum : laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

Gloria Patri, &c.

Ant. Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi.

Ant. In mandatis.

PSEAUME 111.

BEATUS vir qui timet Dominum : in mandatis ejus volet nimis.

Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.

Gloria et divitiæ in domo ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Exortum est in tenebris lumen rectis : misericors, et miserator, et justus.

Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicio : quia in æternum non commovebitur.

In memoria æterna erit justus : ab auditione mala non timebit.

Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus : non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi : cornu ejus exaltabitur in gloria.

Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet : desiderium peccatorum peribit.

Gloria Patri, &c.

Ant. In mandatis ejus cupit nimis.

Ant. Sit nomen Domini.

PSEAUME 112.

LAUDATE, pueri, Dominum: laudate nomen Domini.

Sit nomen Domini benedictum : ex hoc nunc et usque in sæculum.

A solis ortu usque ad occasum : laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus : et super cælos gloria ejus.

Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat : et humilia respicit in cœlo et in terra.

Suscitans à terra inopem : et de stercore erigens pauperem.

Ut collocet eum cum principibus : cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo : matrem filiorum lætantem. Gloria Patri, &c.

Ant. Sit nomen Domini benedictum in sæcula.

Ant. Nos qui vivimus.

PSEAUME 113.

IN exitu Israël de Ægypto : domus Jacob de populo barbaro.

Facta est Judæa sanctificatio ejus : Israël potestas ejus.

Mare vidit et fugit : Jordanis conversus est retrorsùm.

Montes exultaverunt ut arietes : et colles sicut agni ovium.

Quid est tibi mare quod fugisti : et tu Jordanis, quia conversus es retrorsùm ?

Montes exultastis sicut arietes : et colles sicut agni ovium.

A facie Domini mota est terra : à facie Dei Jacob.

Qui convertit petram in stagna aquarum : et rupem in fontes aquarum.

Non nobis, Domine, non nobis : sed nomini tuo da gloriam.

Super misericordia tua et veritate tua : nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum ?

Deus autem noster in cœlo : omnia quæcumque voluit fecit.

Simulacra gentium, argentum et aurum : opera manuum hominum.

Os habent, et non loquentur : oculos habent, et non videbunt.

Aures habent, et non audient : nares habent, et non odorabunt.

Manus habent, et non palpabunt, pedes habent, et non ambulabunt : non clamabunt in gutture suo.

Similes illis fiant qui faciunt ea : et omnes qui confidunt in eis.

Domus Israël speravit in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.

Domus Aaron speravit in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.

Qui timent Dominum speraverunt in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.

Dominus memor fuit nostri : et benedixit nobis.

Benedixit domui Isaël : benedixit domui Aaron.

Benedixit omnibus qui timent Dominum : pusillis cum majoribus.

Adjiciat Dominus super vos : super vos et super filios vestros.

Benedicti vos à Domino : qui fecit cœlum et terram.

Cœlum cœli Domino : terram autem dedit filiis hominum.

Non mortui laudabunt te, Domine : neque omnes qui descendunt in infernum.

Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino : ex hoc nunc et usque in sæculum.

Gloria Patri, &c.

Ant. Nos qui vivimus, benedicimus Domino.

Au temps de Pâques. Ant. Alleluia, alleluia, alleluia.

CHAPITRE.

BENEDICTUS Deus, et Pater Domini nostri Jesu Christi, Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra. ℟. Deo gratias.

HYMNE.

LUCIS Creator optime,
Lucem dierum proferens,
Primordiis lucis novæ.
Mundi parans originem.
Qui mane junctum vesperi,
Diem vocari præcipis,
Tetrum cahos illabitur,
Audi preces cum fletibus.
Ne mens gravata crimine,
Vitæ sit exul munere,
Dùm nil perenne cogitat,
Seseque culpis illigat.
Cœlorum pulset intimum,
Vitale tollat præmium,
Vitemus omne noxium,
Purgemus omne pessimum.
Præsta, Pater piissime,
Patrique compar unice,
Cum Spiritu paracleto,
Regnans per omne sæculum. R. Amen.
V. Dirigatur Domine oratio mea,
R. Sicut incensum in conspectu tuo.

Cantique de la Sainte Vierge. Luc 1.

MAGNIFICAT : anima mea Dominum.
Et exultavit spiritus meus : in Deo salutari meo.
Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.
Quïa fecit mihi magna qui potens est : et sanctum nomen ejus.
Et misericordia ejus à progenie in progenies ; timentibus eum.
Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.
Deposuit potentes de sede : et exaltavit humiles.
Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes.
Suscepit Israël puerum suum : recordatus misericordiæ suæ.
Sicut locutus est ad patres nostros : Abraham et semini ejus in sæcula. Gloria Patri, etc.

On dit ensuite l'Antienne et l'Oraison propres.

A COMPLIES.

Le Lecteur commence le V. Jube, Domne, benedicere.

Bénédiction. Noctem quietam et finem perfectum concedat nobis Dominus omnipotens.

R. Amen.

Leçon brève. 1 Petr. 5.

FRATRES, sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquàm leo rugiens circuit quærens quem devoret, cui resistite fortes in fide. Tu autem, Domine, miserere nobis.

R. Deo gratias.

V. Adjutorium nostrum in nomine Domini,

R. Qui fecit cœlum et terram. Pater noster, etc. *se dit tout bas.* Confiteor Deo omnipotenti, etc. Misereatur, etc. Indulgentiam, etc.

L'absolution faite, on dit :

CONVERTE nos, Deus, salutaris noster,
Et averte iram tuam à nobis.

Deus, in adjutorium meum intende.

Domine, ad adjuvandum me festina. Gloria, etc.

Alleluia, *ou* Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ.

Ant. Miserere.

Au temps de Pâques. Ant. Alleluia.

PSEAUME 4.

CUM invocarem, exaudivit me Deus justitiæ meæ : in tribulatione dilatasti mihi.

Miserere meî : et exaudi orationem meam.

Filii hominum, usquequè gravi corde : ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium ?

Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum : Dominus exaudiet me cùm clamavero ad eum.

Irascimini, et nolite peccare : quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.

Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino : multi dicunt quis ostendit nobis bona ?

Signatum est super nos lumen vultûs tui Domine : dedisti lætitiam in corde meo.

A fructu frumenti, vini et olei sui : multiplicati sunt.

In pace in idipsum : dormiam et requiescam.

Quoniam tu, Domine, singulariter in spe : constituisti me. Gloria Patri, &c.

PSEAUME 30.

IN te, Domine, speravi, non confundar in æternum : in justitia tua libera me.

Inclina ad me aurem tuam : accelera ut eruas me.

Esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii : ut salvum me facias.

Quoniam fortitudo mea et refugium meum es tu : et propter nomen tuum deduces me, et enutries me.

Educes me de laqueo hoc quem absconderunt mihi : quoniam tu es protector meus.

In manus tuas commendo spiritum meum : redemisti me, Domine, Deus veritatis.

Gloria Patri, &c.

PSEAUME 90.

QUI habitat in adjutorio altissimi : in protectione Dei cœli commorabitur.

Dicet Domino : Susceptor meus es tu et refugium meum : Deus meus, sperabo in eum.

Quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium : et à verbo aspero.

Scapulis suis obumbrabit tibi : et sub pennis ejus sperabis.

Scuto circumdabit te veritas ejus : non timebis à timore nocturno.

A sagitta volante in die, à negotio perambulante in tenebris : ab incursu et Dæmonio meridiano.

Cadent à latere tuo mille, et decem millia à dextris tuis : ad te autem non appropinquabit.

Verumtamen oculis tuis considerabis : et retributionem peccatorum videbis.

Quoniam tu es, Domine, spes mea : altissimum posuisti refugium tuum.

Non accedet ad te malum : et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.

Quoniam Angelis suis mandavit de te : ut custodiant te in omnibus viis tuis.

In manibus portabunt te : ne fortè offendas ad lapidem pedem tuum.

Super aspidem et basiliscum ambulabis : et conculcabis leonem et draconem.

Quoniam in me speravit liberabo eum : protegam eum, quoniam cognovit nomen meum.

Clamabit ad me, et ego exaudiam eum : cum ipso sum in tribulatione, eripiam eum et glorificabo eum.

Longitudinem dierum replebo eum : et ostendam illi salutare meum.

Gloria Patri, &c.

PSEAUME 133.

ECCE nunc benedicite Dominum : omnes servi Domini.

Qui statis in domo Domini : in atriis domûs Dei nostri.

In noctibus extollite manus vestras in sancta : et benedicite Dominum.

Benedicat te Dominus ex Sion : qui fecit cœlum et terram.

Gloria Patri, &c.

Ant. Miserere meî, Domine, et exaudi orationem meam.

Au temps de Pâques. Ant. Alleluia, alleluia, alleluia.

HYMNE.

TE lucis ante terminum ;
Rerum Creator, poscimus,
Ut solitâ clementiâ
Sis præsul ad custodiam.

Procul recedant somnia,
Et noctium phantasmata :
Hostemque nostrum comprime,
Ne polluantur corpora.

Præsta, Pater omnipotens.
Per Jesum Christum Dominum,
Qui tecum in perpetuum
Regnat cum Sancto Spiritu. Amen.

CHAPITRE. *Jérém.* 24.

TU autem in nobis es, Domine, et nomen sanctum tuum invocatum est super nos : ne derelinquas nos, Domine, Deus noster.

R. Deo gratias.

R. *bref.* In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum. In manus tuas Domine, &c.

V. Redemisti nos, Domine, Deus veritatis. Commendo spiritum meum.

V. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.

V. Custodi nos Domine ut pupillam oculi :

R. Sub umbra alarum tuarum protege nos.

Ant. Salva nos.

Cantique de Saint Siméon. Luc 2.

NUNC dimittis servum tuum, Domine : secundùm verbum tuum in pace.

Quia viderunt oculi mei : salutare tuum.

Quod parasti : ante faciem omnium populorum.

Lumen ad revelationem gentium : et gloriam plebis tuæ Israël. Gloria Patri, &c.

Ant. Salva nos, Domine, vigilantes, custodi nos dormientes, ut vigilemus cum Christo, et requiescamus in pace.

Les prières qui suivent se disent toujours, excepté à l'Office double et dans les Octaves.

Kyrie, eleison. Christe, eleison. Kyrie, eleison.

Pater noster, &c. *tout bas.*

V. Et ne nos inducas in tentationem,

R. Sed libera nos à malo.

Credo in Deum, *tout bas.*

V. Carnis resurrectionem,

R. Vitam æternam. Amen.

V. Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum,

R. Et laudabilis, et gloriosus in sæcula.

V. Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu.

R. Laudemus et superexaltemus eum in sæcula.

V. Benedictus es, Domine, in firmamento cœli.

R. Et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula.

v. Benedicat et custodiat nos omnipotens et misericors Dominus. r. Amen.

v. Dignare, Domine, nocte istâ

r. Sine peccato nos custodire.

v. Miserere nostrî, Domine,

r. Miserere nostrî.

v. Fiat misericordia tua, Domine, super nos,

r. Quemadmodùm speravimus in te.

v. Domine, exaudi orationem meam,

r. Et clamor meus ad te veniat.

Oremus.

VISITA, quæsumus, Domine, habitationem istam, et omnes insidias inimici ab ea longè repelle : Angeli tui sancti habitent in ea, qui nos in pace custodiant, et benedictio tua sit super nos semper : Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. r. Amen.

v. Domine, exaudi orationem meam,

r. Et clamor meus ad te veniat.

v. Benedicamus Domino. r. Deo gratias.

Bénédiction.

Benedicat et custodiat nos omnipotens et misericors Dominus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus. r. Amen.

On dit ensuite une des Antiennes de la Sainte Vierge selon le temps.

Depuis l'Avent jusqu'à la Purification.

ANTIENNE.

ALMA Redemptoris Mater, quæ pervia cœli
Porta manes, et stella maris, succurre cadenti.
Surgere qui curat populo, tu quæ genuisti,
Naturâ mirante, tuum sanctum genitorem,
Virgo priùs ac posteriùs, Gabrielis ab ore,
Sumens illud ave, peccatorum miserere.

Depuis l'Avent jusqu'à la Trinité.

v. Angelus Domini nunciavit Mariæ,

r. Et concepit de Spiritu Sancto.

Oremus.

GRATIAM tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui Angelo nunciante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur : Per eumdem Christum, &c.

Depuis la Nativité jusqu'à la Purification.

v. Post partum Virgo inviolata permansisti.

r. Dei genitrix, intercede pro nobis.

Oremus.

DEUS, qui salutis æternæ, Beatæ Mariæ virginitate fœcundâ, humano generi præmia præstitisti, tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum. r. Amen.

v. Divinum auxilium maneat semper nobiscum.

r. Amen.

Pater, Ave, Credo, &c. *tout bas.*

Depuis la Purification jusques à Pâques.

ANTIENNE.

AVE, Regina Cœlorum,
Ave, Domina Angelorum ;
Salve, radix, salve, porta,
Ex qua mundo lux est orta.
Gaude, Virgo gloriosa,
Super omnes speciosa ;
Vale, ô valdè decora,
Et pro nobis Christum exora.

v. Dignare me laudare te, Virgo sacrata :

r. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

Oremus.

CONCEDE, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium, ut qui sanctæ Dei genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio à nostris iniquitatibus resurgamus : Per eumdem Christum Dominum nostrum. r. Amen.

v. Divinum auxilium maneat semper nobiscum.

r. Amen.

Pater, Ave, Credo, &c. *tout bas.*

Depuis Pâques jusqu'à la Trinité.

ANTIENNE.

REGINA Cœli, lætare, alleluia,
Quia quem meruisti portare, alleluia,
Resurrexit sicut dixit, alleluia.
Ora pro nobis Deum, alleluia.
v. Gaude et lætare, Virgo Maria, alleluia,
r. Quia surrexit Dominus verè, alleluia.

Oremus.

DEUS, qui per resurrectionem Filii tui Domini nostri Jesu Christi, mundum lætificare dignatus es, præsta, quæsumus, ut per ejus genitricem Virginem Mariam, perpetuæ capiamus gaudia vitæ : Per eumdem Christum Dominum nostrum. r. Amen.

v. Divinum auxilium maneat semper nobiscum.
r. Amen.
Pater, Ave, Credo, &c. *tout bas.*

Depuis la Trinité jusqu'à l'Avent.

ANTIENNE.

SALVE, Regina, Mater misericordiæ; vita, dulcedo, et spes nostra, salve. Ad te clamamus exules, filii Evæ. Ad te suspiramus gementes et flentes in hac lacrymarum valle. Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende. O clemens! ô pia! ô dulcis Virgo Maria!

v. Ora pro nobis, Sancta Dei genitrix,
r. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus.

OMNIPOTENS sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur Spiritu Sancto cooperante præparasti, da ut cujus commemoratione lætamur, ejus piâ intercessione ab instantibus malis et à morte perpetuâ liberemur : Per eumdem Christum, &c. r. Amen.

v. Divinum auxilium maneat semper nobiscum.
r. Amen. Pater, Ave, Credo, &c. *tout bas.*

VÊPRES DE LA SAINTE VIERGE.

Ave, Maria.

DEUS, in adjutorium, &c. *comme aux Vêpres du Dimanche, page* 80.

Ant. Dùm esset Rex.

PSEAUME 109.

DIXIT Dominus Domino meo, *page* 80.

Ant. Dùm esset Rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suavitatis.

Ant. Læva ejus.

PSEAUME 112.

LAUDATE, pueri, Dominum, &c. *page* 82.

Ant. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

Ant. Nigra sum.

PSEAUME 121.

LÆTATUS sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.

Stantes erant pedes nostri : in atriis tuis, Jerusalem.

Jerusalem, quæ ædificatur ut civitas : cujus participatio ejus in idipsum.

Illùc enim ascenderunt tribus, tribus Domini : testimonium Israël ad confitendum nomini Domini.

Quia illic sederunt sedes in judicio : sedes super domum David.

Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem : et abundantia diligentibus te.

Fiat pax in virtute tua : et abundantia in turribus tuis.

Propter fratres meos et proximos meos : loquebar pacem de te.

Propter domum Domini Dei nostri : quæsivi bona tibi.

Gloria Patri, &c.

Ant. Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem : ideò dilexit me Rex, et introduxit me in cubiculum suum.

Ant. Jam hiems transiit.

PSEAUME 126.

NISI Dominus ædificaverit domum : in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Nisi Dominus custodierit civitatem : frustrà vigilat qui custodit eam.

Vanum est vobis ante lucem surgere : surgite postquàm sederitis qui manducatis panem doloris.

Cùm dederit dilectis suis somnum, ecce hæreditas Domini, filii merces fructus ventris.

Sicut sagittæ in manu potentis : ita filii excussorum.

Beatus vir qui implevit desiderium suum ex ipsis : non confundetur cùm loquetur inimicis suis in porta.

Gloria Patri, &c.

Ant. Jam hiems transiit, imber abiit et recessit, surge, amica mea, et veni.

Ant. Speciosa facta es.

PSEAUME 147.

LAUDA, Jerusalem, Dominum : lauda Deum tuum, Sion.

Quoniam confortavit seras portarum tuarum : benedixit filiis tuis in te.

Qui posuit fines tuos pacem : et adipe frumenti satiat te.

Qui emittit eloquium suum terræ : velociter currit sermo ejus.

Qui dat nivem sicut lanam : nebulam sicut cinerem spargit.

Mittit crystallum suam sicut buccellas ante faciem frigoris ejus quis sustinebit ?

Emittet verbum suum et liquefaciet ea : flabit spiritus ejus, et fluent aquæ.

Qui annuntiat verbum suum Jacob : justitias et judicia sua Israël.

Non fecit taliter omni nationi : et judicia sua non manifestavit eis.

Gloria Patri, &c.

Ant. Speciosa facta es et suavis in deliciis tuis, Sancta Dei Genitrix.

CHAPITRE. *Eccl.* 24.

AB initio et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi.

R. Deo gratias.

HYMNE.

AVE, Maris stella,
Dei Mater alma,
Atque semper Virgo,
Felix Cœli porta.
Sumens illud ave,
Gabrielis ore;
Funda nos in pace,
Mutans Evæ nomen.
Solve vincla reis,
Profer lumen cœcis:
Mala nostra pelle,
Bona cuncta posce.
Monstra te esse Matrem,
Sumat per te preces,
Qui pro nobis natus,
Tulit esse tuus.
Virgo singularis,
Inter omnes mitis;
Nos culpis solutos,
Mites fac et castos.
Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum,
Semper collætemur.
Sit laus Deo Patri,
Summo Christo decus,
Spiritui Sancto,
Tribus honor unus. Amen.

V. Diffusa est gratia in labiis tuis;

R. Propterea benedixit te Deus in æternum.

Ant. Beata Mater.

Cantique de la Sainte Vierge. Luc. 1.

MAGNIFICAT: anima mea Dominum, *page* 84.

Ant. Beata Mater et intacta Virgo gloriosa,

Regina mundi, intercede pro nobis ad Dominum.
Kyrie, eleison, Christe, eleison, Kyrie, eleison.
v. Domine, exaudi orationem meam,
R. Et clamor meus ad te veniat.

Oremus.

CONCEDE nos famulos tuos, quæsumus Domine Deus, perpetua mentis et corporis sanitate gaudere, et gloriosâ Beatæ Mariæ semper Virginis intercessione, à præsenti liberari tristitia et æterna perfrui lætitia : Per Dominum, &c.

HYMNE DU SAINT SACREMENT.

PANGE, lingua, gloriosi
Corporis Mysterium,
Sanguinisque pretiosi,
Quem in mundi pretium,
Fructus ventris generosi,
Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus
Ex intacta Virgine,
Et in mundo conversatus,
Sparso verbi semine ;
Suî moras incolatus,
Miro clausit ordine.

In supremæ nocte cœnæ
Recumbens cum fratribus,
Observatâ lege plenè.
Cibis in legalibus ;
Cibum turbæ duodenæ,
Se dat suis manibus.

Verbum caro, panem verum,
Verbo carnem efficit,
Fitque sanguis Christi merum,
Et si sensus deficit,
Ad firmandum cor sincerum,
Sola fides sufficit.

Tantum ergò Sacramentum,
Veneremur cernui,
Et antiquum documentum,
Novo cedat ritui :

Præstet fides supplementum,
Sensuum defectui.
Genitori Genitoque,
Laus et jubilatio,
Salus, honor, virtus quoque,
Sit et benedictio;
Procedenti ab utroque,
Compar sit laudatio. Amen.

v. Panem de cœlo præstitisti eis, alleluia,
r. Omne delectamentum in se habentem, alleluia.

Oremus.

DEUS, qui nobis sub Sacramento mirabili, Passionis tuæ memoriam reliquisti; tribue quæsumus, ita nos Corporis et Sanguinis tui sacra Mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus: Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

ACTES ET PRIÈRES

Pour le renouvellement des Vœux du Baptême, qu'on peut faire le jour qu'on a reçu ce Sacrement, et toutes les fois qu'on voudra s'exciter à la ferveur.

ME voici à vos pieds, ô mon Dieu, pour vous témoigner ma juste reconnaissance pour toutes vos bontés à mon égard, mais en particulier pour la grâce de mon Baptême. J'étais, par le malheur de ma naissance, souillé du péché originel, enfant de colère, esclave du Démon : dans cet état je ne pouvais pas avoir de place dans le Ciel, ni de part au bonheur des Saints. C'est vous seul, ô mon Dieu, qui m'avez préservé de mourir dans cet état ; c'est vous seul qui m'avez fait naître dans le sein de l'Eglise Catholique, et parvenir à la grâce du saint Baptême, et vous m'avez accordé ce bonheur sans aucun mérite de ma part, mais par votre pure miséricorde, et par une préférence gratuite, qui doit être pour moi un sujet perpétuel d'actions de grâces, et une obligation indispensable de vous aimer et de vous servir tout le temps de ma vie.

Mais du plus déplorable de tous les états, dans quel état m'a fait entrer le saint Baptême ! Au même instant que je l'ai reçu, vous m'avez retiré de l'esclavage du Démon, vous avez lavé mon ame dans le sang de Jesus-Christ votre Fils, et vous l'avez rendue plus blanche que la neige ; vous avez répandu en moi la grâce sanctifiante, les dons du Saint-Esprit et les vertus infuses ; vous m'avez consacré à vous par un caractère ineffaçable. O quelles merveilles ! Ai-je jamais compris mon bonheur et ma dignité ? J'ai Dieu lui-même pour père, je puis dire chaque jour, *Notre Père, qui êtes dans les Cieux*, et j'ai par conséquent le Royaume des Cieux pour héritage : j'ai reçu Jesus-Christ pour frère et pour chef, et je suis devenu un de ses membres : le Saint-Esprit veut bien habiter dans mon cœur, l'enrichir et l'animer. Ah ! que tout le reste doit me paraître vil et méprisable ! Que sont tous les honneurs du monde ? que sont les titres de Prince et de Roi, en comparaison du titre d'enfant de Dieu ? que sont toutes les richesses et tous les plaisirs de la terre, en comparaison des trésors et des délices que je trouverai dans le Ciel, dans mon bienheureux héritage ? O mon Dieu, je ne puis pas de moi-même vous remercier dignement de ce bienfait ; mais je le puis par l'union que j'ai depuis mon Baptême avec Jesus-Christ votre Fils : c'est donc par Jesus-Christ mon divin chef que je vous rends toutes les actions de grâces dont je vous suis redevable pour une si grande bonté.

Mais en recevant une si grande grâce, j'ai contracté des obligations : prêt à être dégagé par le Baptême des fers de Satan, j'ai renoncé à lui pour jamais, j'ai renoncé à ses œuvres et à ses pompes. O mon Dieu, faites-moi bien connaître mes engagemens. Les œuvres du Démon sont les péchés, les pompes du Démon sont le luxe, les plaisirs, les faux biens de ce monde, tout ce qui peut séduire mon cœur et me conduire dans le péché. J'ai donc renoncé au Démon, au péché et aux occasions du péché. O que ces promesses sont justes et indispensables ! Mais qu'elles sont aimables, et que je suis heu-

reux de les avoir faites! Après que j'eus renoncé à votre ennemi et au mien, on me demanda si je voulais me consacrer à vous, adorable Trinité, et être baptisé en votre nom, et mon parrain consentit pour moi à cette heureuse consécration. Dieu le Père doit donc trouver en moi la tendresse d'un fils, l'attachement à ses intérêts, la crainte de lui déplaire, le soin d'aller au-devant de tout ce qui peut lui être agréable: Jesus-Christ doit trouver en moi ses sentimens et ses maximes, ses exemples et ses vertus: le Saint-Esprit doit habiter en moi et y produire une vie ressuscitée; vie de foi, où l'on méprise la terre et l'on converse dans le Ciel; vie d'amour et de ferveur, où l'on nourrit son ame par les exercices de piété et par la réception fréquente des Sacremens. Il est vrai que je n'ai pas prononcé moi-même ces engagemens: mais voilà ce qui doit me remplir d'une plus grande reconnoissance, puisque Dieu a bien voulu, en me recevant au nombre de ses enfans, se contenter que mon parrain s'engageât pour moi. Mais je les ai renouvelés par ma propre volonté; j'ai renoncé de nouveau au démon, et je me suis donné à Dieu toutes les fois que j'ai reçu les autres Sacremens; ils doivent donc être à jamais la règle de ma conduite, et c'est là-dessus que je serai jugé.

Ma vie a-t-elle été conforme à ces promesses et à ces obligations? Le démon n'a-t-il point de part dans ma vie? n'y trouve-t-il pas ses œuvres et ses pompes? mes pensées, mes paroles et mes actions sont-elles constamment consacrées à l'adorable Trinité? O mon Dieu, cette pensée me confond, et je n'ai pas la force de lever mes yeux vers vous. Hélas! je ne vois en moi que des ingratitudes et des outrages contre mon Dieu: ma vie se passe dans les occasions du péché et dans le péché même: je me suis donné au démon par ma propre volonté, et je suis rentré dans son affreux esclavage. Je frémis, Seigneur, à la vue de ma folie, ou plutôt de ma fureur contre moi-même, à la vue de mon ingratitude et de ma perfidie envers vous. O que n'ai-je perdu la vie plutôt que de perdre l'innocence de mon Baptême, et de trahir le Dieu qui m'avait adopté par son fils! O mon Dieu,

vous voyez le regret de mon cœur, laissez-vous toucher par mes larmes, puisque c'est votre seule miséricorde qui les fait couler et qui forme en moi la bonne volonté que je sens, et recevez le renouvellement sincère de mes engagemens sacrés. Je renonce de nouveau au démon, à ses pompes, et j'aurai le reste de mes jours une horreur infinie du péché et de toutes les occasions qui pourraient m'y conduire. Je me donne à vous, adorable Trinité, et je m'y donne pour toujours : je travaillerai avec votre grâce à répondre à la dignité de mon état de Chrétien : à m'unir à vous de plus en plus par la pratique constante des œuvres de piété ; à vous aimer en un mot, et à vous servir fidellement jusqu'au dernier soupir de ma vie : je ne le puis pas par moi-même, mais je le puis par votre grace, que vous ne me refuserez point.

PRIÈRES

POUR SE PRÉPARER A LA MORT.

Les prières qui suivent, servent pour la préparation prochaine ou éloignée à la Mort, ainsi qu'il sera expliqué dans la seconde partie de ce manuel, article 2, leçons 8 & 9; voyez aussi ce qui en a été déjà dit dans l'Avertissement, page 2. Mais on peut encore produire les divers actes qu'elles contiennent, toutes les fois qu'on voudra, parce qu'ils sont très-propres à exciter à la contrition & à la ferveur ; sur-tout ils sont utiles quand on est dans la tentation ou dans l'affliction : on y trouvera alors la force et la consolation dont on aura besoin.

PRIERE EN FORME DE LITANIES,

Pour obtenir une bonne Mort.

SEIGNEUR, ayez pitié de nous, maintenant et à l'heure de notre mort.

Jesus-Christ, ayez pitié de nous, maintenant, &c.

Seigneur, ayez pitié de nous, maintenant, &c.

Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous, maintenant, &c.

Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous, maintenant, &c.

Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous, maintenant, &c.

Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous, &c.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, et obtenez-nous une bonne mort,

Sainte Marie, refuge des pécheurs, secours des Chrétiens, porte du Ciel,

Sainte Marie, qui avez assisté à la mort de votre Fils Jesus, et qui l'avez vu expirer sur la Croix,

Sainte Marie, qui êtes morte d'amour,

Sainte Marie, qui obtenez à vos fidelles serviteurs la grâce de la persévérance finale,

S. Joseph, Père nourricier de Jesus-Christ, et Epoux de la Vierge des Vierges, qui avez rendu l'esprit entre leurs bras,

S. Michel, S. Gabriel, S. Raphael, mon saint Ange Gardien, tous les Anges du Paradis,

S. Jean-Baptiste, tous les Patriarches et les Prophêtes,

S. Pierre, S. Paul, S. Jean l'Evangéliste, tous les Sts. Apôtres, Evangélistes et Disciples du Seigneur,

S. Etienne, S. Laurent, tous les Saints Martyrs de Jesus-Christ,

Priez pour nous, et obtenez-nous &c.

S. Sylvestre, S. Grégoire, tous les Saints Pontifes et Confesseurs, priez pour nous, et obtenez-nous une bonne mort.

S. Antoine, S. Benoît, S. François, tous les Saints Prêtres et Lévites, Moines et Hermites, priez.

Sainte Marie Magdelaine, toutes les Saintes Femmes qui avez assisté à la mort de Jesus, priez.

Sainte Agathe, Sainte Agnès, Sainte Barbe, toutes les Saintes Vierges et Veuves, priez pour nous, &c.

Tous les Saints et toutes les Saintes de Dieu, priez.

Délivrez-moi de la mort éternelle et des peines de l'Enfer, et de ce que je crains le plus dans l'Enfer, de votre haine, de votre colère et de votre malédiction : daignez m'exaucer, ô bon Jesus !

Délivrez-moi des embûches et des efforts de Satan, mon ennemi et le vôtre ; liez ce fort armé, et ne souffrez pas que je tombe en sa puissance :

Délivrez-moi de la tentation de tristesse, de chagrin, d'impatience, de murmure et du trop grand désir de recouvrer la santé :

Délivrez-moi de la tentation d'infidélité, de présomption, de crainte, de pusillanimité, de desespoir :

Quand je serai rebuté de l'amertume des remèdes, épuisé par la longueur du mal, accablé par sa violence, poussé à bout par des douleurs cruelles, que votre Croix soit mon soutien ; vos plaies, le lieu de mon repos ; votre douceur et votre patience, mon soulagement et mon remède :

Quand je serai sans courage et sans consolation, quand mon esprit sera plongé dans les ténèbres, et mon cœur dans la tritesse, que votre aimable présence me ranime, et répande dans mon cœur la lumière, la paix et l'amour :

Quand je serai abandonné de tout secours humain, et quand mon ame luttera avec les douleurs de la mort, soyez mon refuge, ma force et ma consolation :

Quand les Démons se présenteront devant mes yeux, pour me tenter, m'accuser et me perdre, venez à mon secours, et mettez-moi à couvert à l'ombre de vos ailes :

Quand mon ame sortira de son corps, pour vous être présentée, recevez-la entre vos mains, et ne permettez pas qu'elle périsse :

Faites-moi la grâce de vous recevoir en viatique avant de mourir, et de sortir de ce monde muni des Sacremens de l'Eglise :

Faites-moi la grâce de me mettre sous la protection de votre sainte Mère, comme vous y mîtes en mourant le plus cher de vos Disciples :

Faites-moi la grâce d'envoyer du Ciel saint Michel avec ses Anges, pour me défendre contre mes ennemis, et pour recevoir mon esprit au sortir de son corps :

Faites-moi la grâce de me consoler dans le Purgatoire, si vous me condamnez à y faire pénitence,

Daignez m'exaucer, ô bon Jesus !

Daignez m'exaucer, ô bon Jesus !

et de m'en retirer au plutôt, pour jouir de votre présence divine :

Par le mystère de votre Incarnation et de votre Naissance :

Par la sueur de sang que vous versâtes dans le Jardin des olives, et par la tristesse de votre sacré cœur :

Par les plaies dont on couvrit votre chair innocente, et par tous les tourmens de votre Passion :

Par tout le sang que vous avez répandu pour moi, par la soif ardente que vous avez soufferte sur la Croix, par le terrible abandon de votre sainte ame :

Par l'extrême affliction que ressentit votre sainte Mère, et par l'impression qu'en reçut votre divin cœur : daignez m'exaucer, ô bon Jesus !

Par votre mort et par votre sépulture : daignez.

Daignez m'exaucer, &c.

Seigneur, je crois tout ce que croit et enseigne votre Sainte Église, je condamne tout ce qu'elle condamne, et je veux mourir dans sa communion, parce que c'est vous qui lui avez enseigné ce qu'elle enseigne, qui la conduisez, et qui me l'avez donnée pour Mère : faites-moi la grâce de mourir dans ces sentimens.

Je désire de m'unir à vous dans le Ciel, ô mon unique et souverain bien, et je regarde comme du fumier tout ce dont je puis jouir sur la terre :

J'espère que vous m'accorderez ce bonheur, et le secours de votre grâce pour y parvenir, je l'espère de votre bonté, des mérites de Jesus-Christ, que vous m'avez donné pour Sauveur, et des promesses que vous avez faites en vue de ses mérites.

Je vous aime de tout mon cœur et par-dessus tout, vous qui êtes la souveraine perfection, vous dont les amabilités sont infinies, et je veux vous aimer jusqu'au dernier soupir, et pendant toute l'éternité.

J'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous, et je vous conjure de lui faire autant de bien que j'en désire pour moi-même, sur-tout à ceux qui m'ont fait du mal :

Je déteste tous les péchés que j'ai commis en ma vie,

Faites-moi la grâce de mourir dans &c.

grands et petits : j'ai horreur de ma rebellion et de mon ingratitude, et j'y renonce pour toujours :

Je vous remercie du fond de mon cœur de cette vie que vous m'avez donnée, pour gagner le Ciel, des grâces que vous n'avez cessé de m'y faire, et de celles que je vous demande et que j'espère encore de votre bonté :

J'accepte de votre main la maladie et la mort, telle qu'il vous plaira de me l'envoyer : je l'unis aux douleurs et à la mort de Jesus-Christ mon Sauveur et mon Chef, et j'unis mon intention à toutes les siennes :

J'accepte la mort par amour pour votre divine volonté, toujours juste, toujours sainte, toujours infiniment aimable :

J'accepte la mort pour reconnaître et adorer par ma destruction votre immutabilité, votre indépendance, et votre souverain domaine sur toutes choses :

J'accepte la mort pour obéir à vos ordres, et pour vous rendre ce qui vous appartient, en vous donnant ma vie :

J'accepte la mort et toutes les douleurs qui la précéderont, pour expier tant de péchés que j'ai commis, et pour satisfaire à votre justice :

J'accepte la mort pour ne plus vous offenser, et pour n'être plus dans le danger de vous perdre éternellement :

J'accepte la mort comme mon vrai bonheur, afin de m'unir à vous, et de vous aimer invariablement pendant toute l'éternité :

O bon Jesus, je m'unis à vous souffrant et mourant ; ô mon Dieu et mon Père, je m'unis avec Jesus à votre adorable volonté, je remets mon esprit entre vos mains, et je m'abandonne à vous avec confiance et amour pour le temps et pour l'éternité :

Faites-moi la grâce de mourir dans ces sentimens.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur, maintenant et à l'heure de notre mort.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur, maintenant, &c.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, faites-nous miséricorde, maintenant et à l'heure de notre mort.

Oraison à Notre-Seigneur Jesus-Christ.

O JESUS, mon Dieu, mon Juge et mon Sauveur, c'est à vous que je m'adresse, quelqu'indigne que je sois d'être exaucé. Purifiez-moi de mes péchés par une véritable et véhémente contrition : fortifiez-moi pour accomplir vos saints Commandemens, et pour suivre en tout votre adorable volonté : faites enfin que je vous sois uni pendant ma vie par une charité ardente, pour l'être encore plus à ma mort et pendant toute l'éternité. Je vous le demande par les travaux de votre vie, par les opprobres et les tourmens de votre Passion, et par votre mort cruelle. Ainsi soit-il.

Oraison à la Sainte Vierge Marie.

NOUS vous supplions, ô très-sainte Mère de Dieu, par le glaive de douleur qui perça votre ame dans la passion et à la mort de votre cher Fils, de nous prendre sous votre protection, de nous défendre des ennemis de notre salut, maintenant et à l'heure de notre mort, et de ne pas souffrir que notre ame que ce divin Sauveur a rachetée de son Sang précieux, et pour laquelle vous l'avez vous-même offerte sur la croix, soit éternellement damnée. Ainsi soit-il.

Oraison à Saint Joseph.

O TRES-SAINT et très-glorieux Patriarche saint Joseph, qui avez eu la plus belle de toutes les morts, obtenez-nous la grace de mourir comme vous entre les bras de Jesus et de Marie, afin que nous jouissions avec vous de leur compagnie dans le Ciel.

Ainsi soit-il.

ACTE D'ACCEPTATION DE LA MORT.

I. GRAND Dieu, qui nous avez tous condamnés à la mort, je viens adorer les décrets de votre justice, et la miséricorde infinie qui se répand jusque dans vos punitions. Pour ôter à la mort sa victoire et tout ce qu'elle avait de terrible, vous nous avez donné Jesus votre propre Fils, et vous l'avez livré pour nous

à la mort de la croix. Jesus est mon maître, il n'est pas juste que le serviteur soit au-dessus du maître : Jesus est mon chef, et j'ai l'honneur d'être un de ses membres ; il faut que le membre participe à l'état du chef. Je veux donc souffrir puisque Jesus a souffert ; je veux mourir puisque Jesus est mort ; je m'unis à ce divin Sauveur expirant pour moi sur la croix ; c'est avec Jesus et en Jesus que je viens rendre hommage à vos divines perfections, par l'entière acceptation de ma mort et de toutes ses circonstances. Je sais qu'il ne dépend pas de moi de vivre ou de mourir, ni de mourir d'une telle ou d'une telle manière ; mais, ô mon Dieu, quand je serais le maitre de me soustraire à votre arrêt, je ne le voudrais pas faire, et je vous offre le sacrifice de ma santé et de ma vie, d'une volonté aussi sincère et aussi entière, que s'il dépendait de moi de l'empêcher.

J'accepte donc de votre main la maladie, si vous voulez qu'elle précède ma mort, et je l'accepte avec toutes les incommodités, les inquiétudes, les douleurs dont elle sera accompagnée. Oui, mon Dieu, que la fièvre me brûle et me dévore, que des douleurs aiguës ne me permettent pas de reposer ni la nuit ni le jour ; que l'amertume des remèdes ou les opérations douloureuses me deviennent aussi insupportables que le mal même ; que la pauvreté, la misère et l'abandon se joignent à tous mes maux ; que ma maladie et mes misères durent les mois et les années. Mon Dieu, voilà un calice bien amer que vous me présentez à boire ; je sens la nature frémir et se soulever ; cependant, ô mon Père, je m'unis à Jesus-Christ, et je vous dis avec lui, que votre volonté se fasse et non pas la mienne : j'espère de votre bonté, que si vous me donnez le mal, vous me donnerez la patience pour le supporter. Après bien des douleurs et bien des agonies, voulez-vous, ô mon Dieu, que la mort frappe sa victime ? ah ! que ce dernier coup est affreux aux sens et à la nature ! la séparation de l'ame et du corps, la solitude et toutes les horreurs du tombeau effraient mon imagination ; n'importe, je dis encore avec Jesus-Christ, que votre volonté soit faite. Qu'il me faille mourir dans peu de temps, ou qu'il me

reste encore bien des années à vivre, que je meure au milieu de mes parens avec tous les secours que je puis désirer, ou que je meure parmi des étrangers et manquant de tout; que je sois enlevé de ce monde par une mort subite ou après une longue maladie; je sais que rien de tout cela n'arrivera, qu'il ne tombera pas même un seul cheveu de ma tête que par votre volonté toujours infiniment juste et infiniment aimable : c'est pourquoi je m'abandonne à vous pour mon corps et pour mon ame, pour le temps et pour l'éternité, et je vous dirai toujours avec Jesus-Christ et par sa grâce, que votre volonté s'accomplisse et non pas la mienne.

II. J'accepte donc, ô mon Dieu, la mort que votre providence m'a destinée, et je l'accepte pour toutes les intentions pour lesquelles Jesus-Christ vous a offert sa vie et veut que je vous offre la mienne. Je l'accepte par amour pour votre divine volonté toujours juste, toujours sainte, toujours infiniment aimable : je n'ai rien à désirer sinon que votre volonté se fasse toujours, et que la mienne ne se fasse jamais, si elle n'est conforme à la vôtre. La seule grâce que je vous demande, ô mon Dieu, et je sais que cette demande vous est agréable, c'est que je meure après avoir effacé mes péchés par une sincère pénitence; c'est que je vive et que je meure dans votre amour.

J'accepte la mort, ô mon Dieu, pour reconnaître et pour honorer par ma destruction votre immutabilité, votre indépendance, et le souverain domaine que vous avez sur toutes choses. Oui, ma mort marquera que vous seul n'êtes sujet à aucun changement, et que toutes les créatures ne sont rien devant vous; que vous êtes le maître absolu de tout; que ma santé, ma vie, tout ce que j'ai, et tout ce que je suis vous appartient.

J'accepte la mort, parce que rien n'est si juste que d'obéir à vos ordres, et de vous rendre ce qui vous appartient. Vous avez un domaine absolu sur moi; je veux donc vous obéir en tout. Vous m'avez donné la vie pour un temps; je consens à vous rendre ce que je ne tiens que de votre main. Mais en vous rendant cette vie, ô mon Dieu, je vous remercie, avec la plus vive

reconnaissance, de me l'avoir donnée pour mériter une vie qui n'aura point de fin, et de me l'avoir conservée dans le temps que je ne l'employais qu'à vous offenser, et que la mort pouvait me précipiter à chaque instant dans un malheur éternel ; je vous remercie des grâces sans nombre que vous m'y avez faites lors même que j'en étais le plus indigne, et de toutes celles que j'espère que vous m'accorderez jusqu'à la fin et pendant toute l'éternité. O bonté ! ô miséricorde sans bornes, soyez aimée et bénie à jamais.

J'accepte la mort pour satisfaire à votre justice que j'ai irritée par une infinité de crimes, de rechutes et de perfidies. J'accepte toutes les douleurs de ma chair et de mes sens, en punition de tous les plaisirs criminels que je leur ai accordés. Je consens à perdre tout ce que j'ai dans ce monde, en punition de l'avidité et de l'attachement que j'ai eus pour les richesses de la terre. Je consens à quitter tous les plaisirs et les divertissemens du monde où je vous ai tant offensé et fait offenser par les autres, à quitter les compagnies, mes amis et mes parens, à être oublié de toutes les créatures en punition de ce que j'ai tant recherché à leur plaire et à être aimé d'elles, aux dépens même de votre amour ; je consens à la séparation de mon ame et de mon corps, en punition de ce que par mes péchés je me suis séparé de vous, qui êtes ma véritable vie ; je consens enfin que ce corps soit caché en terre, rongé des vers, réduit en pourriture et en poussière, pour punir l'amour désordonné que j'ai eu pour lui, et pour vous venger de toutes les injures que je vous ai faites en consentant aux désirs de ce corps de péché. O mon Dieu, il est juste que ma rebellion soit punie, et que cet ennemi soit livré aux coups de votre justice.

III. Mais vous voulez, ô Dieu de toute bonté, que je trouve aussi dans la mort les motifs de la plus grande consolation. Je la reçois comme la fin de toutes les peines et de toutes les misères qui me font si souvent gémir sur la terre, comme la fin de mon exil, comme le commencement de ma délivrance et de ma liberté ; surtout je la reçois de tout mon cœur pour me retirer de

cet abyme de corruption et de péché où je suis plongé. Mon cœur est une terre qui produit sans cesse des ronces et des épines; je sens en moi un penchant prodigieux à tout mal; mes passions m'agitent, le démon m'attaque, les occasions du péché m'environnent: je puis vous offenser, je puis me perdre et me damner à tout moment. O quand serai-je en sureté! Quand serai-je à l'abri de ces combats si opiniâtres et si dangereux! Quand serai-je délivré de ce corps de mort, qui ne cherche qu'à me conduire à la mort éternelle! Hélas, que dans ce point de vue la mort me paraît désirable! Je crains, ô mon Dieu, de n'être pas assez préparé pour paraître devant vous; mais j'aime mieux mourir en me jettant dans le sein de votre miséricorde, que de vivre en tombant chaque jour dans une infinité de fautes qui vous déplaisent, et en me voyant toujours dans le danger de vous offenser mortellement et de vous perdre pour toute l'éternité.

Enfin, mon Dieu, j'accepte la mort pour avoir le bonheur de m'unir à vous et de vous posséder éternellement. O quand chanterai-je vos louanges! quand pourrai-je bénir vos miséricordes infinies avec vos Anges et vos Saints! quand vous verrai-je à découvert, beauté éternelle! quand recevrai-je vos saints embrassemens! quand serai-je uni à vous sans craindre de vous perdre jamais! O Ciel! ô ma bienheureuse patrie! ce n'est que par la mort que je puis arriver à vous: je l'accepte donc comme la plus grande des grâces. O bon Jesus, je m'unis à vous expirant sur la croix. O mon Père, je remets mon ame entre vos mains avec Jesus votre Fils, et je m'abandonne à vous avec confiance et amour pour toute l'éternité.

DIVERS ACTES

Et Sentimens de Piété pour suggérer aux Malades et aux Moribonds.

Il faut avertir les malades de ne point prononcer eux-mêmes ce qu'on leur lit, mais seulement de s'en occuper dans leur cœur. Il faut se souvenir de lire fort lentement, d'une voix douce et distincte,

et peu à chaque fois : à l'égard même du peu qu'on lit, il faut s'arrêter à chaque chiffre, et aux endroits où l'on trouvera plusieurs points.... Enfin il faut répéter ce qui paraîtra faire plaisir au malade, et lui donner le temps d'en nourrir son cœur.

Acte de Foi.

JE crois, ô mon Dieu, tout ce que vous avez enseigné à la sainte Eglise Catholique Apostolique Romaine, et tout ce qu'elle m'enseigne. Vous me l'avez donnée pour mère, je veux vivre et mourir dans son sein.

Actes d'Humilité.

1. J'AVOUE, ô mon Dieu, que les péchés de ma vie ont mille fois mérité l'enfer. J'ai la confiance que vous me les avez pardonnés ; mais n'entrez pas en jugement avec votre serviteur. Je mérite encore que vous retiriez vos grâces de moi par le peu de fidélité que j'ai toujours eu à y répondre.

2. O mon Dieu, je n'ai rien en moi que je puisse vous présenter : j'ai fait beaucoup de mal, et j'ai mêlé mille fautes avec le peu de bien que j'ai fait. Détournez les yeux de dessus moi, pour les porter sur le Sang et les mérites de votre cher Fils que je vous offre.

Actes de Contrition.

1. O Mon Dieu, j'ai péché contre vous et en votre présence : mon tendre Père, je vous ai outragé indignement ; doux Jesus, je vous ai crucifié : ô que ce souvenir est amer ! mon Dieu, je voudrais pouvoir expirer à vos pieds de regret et d'amour.

2. Mon Dieu, que voulez-vous que je fasse pour mes péchés ? il me semble que je les déteste sincèrement, mais augmentez ma contrition : j'ai déjà fait tout ce que votre Ministre a jugé nécessaire, et je suis prêt encore à tout faire pour les réparer, et pour me conformer jusqu'à la mort à ce que vous demandez de moi : ô mon Dieu, si je n'en connais pas d'avantage, acceptez au moins la sincère disposition de mon cœur.

3. Je vous crains, ô mon Dieu, et je me repens de mes péchés, parce que vous êtes mon Juge qui pouvez me perdre ; mais je vous aime encore plus que je ne vous crains, et je déteste encore plus mes péchés, parce que vous êtes mon Père qui voulez me sauver.

Actes de Remerciment.

1. O MON Dieu, je vous remercie de la vie que vous m'avez donnée et conservée jusqu'à présent pour me faire mériter le Ciel : je suis prêt à vous la rendre avec action de grâces, comme un bien que je ne tiens que de votre main.

2. Mon Dieu, je vous remercie, avec la plus vive reconnaissance, de toutes les grâces que vous m'avez faites pendant le cours de ma vie, de celles que vous m'avez faites avant même que je fusse au monde, en donnant votre cher Fils pour moi, et de celles que j'espère que vous me ferez dans toute l'éternité.

3. Je ne saurais vous remercier dignement, ô mon Dieu, pour tant de grâces que vous m'avez faites, ni même en comprendre le prix ; mais je vous offre l'amour, les louanges et les bénédictions que vous recevez de vos Anges et de vos Saints, et sur-tout du Cœur adorable de Jesus, maintenant et dans toute l'éternité.

Acte d'Espérance.

NOTRE Père, qui êtes dans les Cieux, agissez en Père à mon égard. Jesus, soyez-moi Jesus, et sauvez-moi. O que ces aimables noms m'inspirent de confiance ! Mon Dieu, je n'espère rien de moi, mais j'espère tout de votre miséricorde et des mérites de mon aimable Sauveur.

Désir du Ciel.

1. O QUE j'ai un extrême désir d'être délivré de ce corps de péché pour être avec Jesus-Christ ! Comme le cerf altéré désire les sources des eaux, ainsi mon ame soupire après vous, ô mon Dieu, source de toute consolation.

2. Je me suis réjouis de la nouvelle qu'on m'a donnée : nous irons dans la maison du Seigneur. Oui, mon Dieu, je l'espère de votre bonté, et mon ame se pâme de joie en rappellant ces douces pensées : je passerai de mon exil dans cet admirable tabernacle où vous faites votre séjour.

Actes d'Amour.

1. O Mon Père ! ô mon charitable Sauveur, qui avez donné pour moi tout votre sang, n'est-il pas juste

que je vous aime ? Eh ! qu'aimerai-je donc si je ne vous aime pas ?

2. Mon Dieu, faites sentir à mon cœur combien vous êtes aimable. O beauté éternelle ! ô perfection infinie ! vous seul, mon Dieu, vous seul méritez d'être aimé ; je vous donne tout mon cœur, soyez-en à jamais le maître.

3. Quand sera-ce que je m'unirai parfaitement à vous, ô mon Dieu, et que je vous aimerai de cet amour pur et invariable dont les bienheureux vous aiment dans le ciel ? O que je désire d'être délivré de ce corps pour m'envoler dans votre sein !

4. Qu'est-ce que je veux au Ciel ou en la terre, sinon vous, ô Dieu de mon cœur, et mon partage pour toute l'éternité ? Je regarde toutes choses comme du fumier et de l'ordure, pour être à Jesus-Christ.

Actes d'Amour du Prochain.

1. MON Dieu, j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous : je vous demande grâce et miséricorde pour tous les hommes, comme pour moi-même.

2. Mon Dieu, je veux aimer d'une manière plus particulière tous ceux de qui j'ai reçu quelque déplaisir dans ma vie ; et si je ne puis pas leur faire d'autre bien, au moins je vous conjure de tout mon cœur de leur faire pour le temps et pour l'éternité autant de bien que j'en désire pour moi-même.

Actes de Résignation.

1. J'ACCEPTE de votre main, ô mon Dieu, l'état où la maladie me réduit, et la mort même si vous voulez que je meure, et je vous l'offre pour l'expiation de mes péchés. Punissez-moi en ce monde, et pardonnez-moi dans l'autre.

2. Mon Dieu, donnez-moi la maladie ou la santé, la mort ou la vie, selon votre bon plaisir ; tout ce qu'il vous plaira, et comme il vous plaira. Que votre volonté soit faite à jamais, et non pas la mienne.

Prières pour un Malade qui souffre beaucoup.

1. O Mon Dieu, je suis accablé de mon mal, je ne sais que devenir, et je tremble de vous offenser

par mes impatiences. Regardez-moi avec des yeux de père, et si vous ne voulez pas diminuer mon mal, augmentez ma patience.

2. O Jesus déchiré depuis les pieds jusqu'à la tête et cloué sur la croix, ô Jesus, qui ne pouviez appuyer votre tête que sur les épines qui la perçaient, et qui n'aviez pas une goutte d'eau dans votre soif brûlante, je veux de bon cœur souffrir avec vous, mais donnez-moi la patience par les mérites de vos douleurs.

Union à Jesus-Christ.

O Jesus crucifié, vous êtes ma force, ma consolation, mon espérance et mon amour. Faites-moi la grâce que mes douleurs soient toujours unies aux vôtres, que mon agonie et ma mort soient sanctifiées par les vôtres, et que je puisse participer aux sacrées dispositions que votre sainte ame eut au dernier moment de votre vie.

Invocation de la Sainte Vierge et des Saints.

O Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Marie, Mère de grâce et de miséricorde, défendez-moi de l'ennemi de mon salut, et recevez-moi à l'heure de ma mort. Grand S. Joseph, qui êtes mort entre les bras de Jesus et de Marie, soyez mon protecteur, et obtenez-moi une sainte mort.

2. Ange charitable, mon cher gardien, protégez-moi, et conduisez-moi maintenant et à l'extrémité de ma vie. Grand Saint Michel, et vous tous Esprits bienheureux, défendez-moi de mes ennemis. Saints et Saintes, qui régnez dans le Ciel, vous sur-tout, mes saints patrons N.N. intercédez pour moi, et redoublez vos prières à l'heure de ma mort.

Pour le temps de l'Agonie.

JESUS, soyez-moi Jesus...... Mon Dieu, je crois en vous, j'espère en vous, je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous aimer éternellement...... Jesus, Marie, Joseph, secourez-moi.... Mon Dieu, je remets mon ame entre vos mains; recevez-moi dans le sein de votre miséricorde.

AUTRES ACTES

Et Sentimens de Piété, tirés des sept paroles de Jesus mourant.

PREMIERE PAROLE. *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Luc, ch. 23, v. 34.

1. C'EST de tous les pécheurs, c'est de moi en particulier que vous parliez alors, ô bon Jesus. O qu'il est vrai que je ne savais ce que je faisais en commettant le péché! hé! quel esprit peut comprendre toutes les horreurs que le péché renferme! Je le déteste, je l'abhorre, et j'y renonce pour jamais.

2. Il me semble, ô mon Sauveur, vous entendre encore crier à votre Père céleste : Mon Père, pardonnez à ce pauvre malade, car il ne savait ce qu'il faisait en vous offensant..... Je m'unis à vous, et je dis avec confiance : Mon Père, pardonnez-moi, je déteste mes péchés par-dessus tout pour l'amour de vous; et quand j'aurais encore bien des années à vivre, je ne veux plus y tomber : pardonnez-moi, puisque c'est Jesus votre cher Fils qui vous en prie.

3. Quel exemple me donnez-vous, adorable Sauveur! vous priez pour vos bourreaux et pour vos plus grands ennemis. Ah! c'est de tout mon cœur que je vous demande toute sorte de grâces et de biens pour mon prochain, mais sur-tout pour ceux qui m'ont fait quelque mal.

SECONDE PAROLE. *Aujourd'hui vous serez avec moi en Paradis.* Luc, ch. 23, v. 43.

1. *IL est bien juste que nous souffrions, nous ne recevons que ce que nous avons mérité : mais ce divin Sauveur n'a rien fait de mal.* Ce sont les paroles du bon larron, et ce sont aussi les miennes, ô Jesus. ... Oui, je reçois mes souffrances comme une punition bien juste et bien légère de mes péchés; et puisque je n'ai fait presque aucune pénitence dans ma vie, au moins j'en

ferai un peu maintenant par l'acceptation de mes souffrances et de ma mort.

2. O doux Jesus, vous êtes l'innocent et je suis le coupable, et cependant vous ne me donnez à boire qu'une petite goutte de votre calice, que vous buvez jusqu'à la lie.... Ah! que la souffrance me devient douce lorsque je souffre à vos côtés, comme le bon larron! ah! que je regarde la mort tranquillement, lorsque je puis espérer d'expirer avec vous et dans votre sein!

3. *Souvenez-vous de moi, Seigneur, maintenant que vous êtes dans votre royaume.* J'espère tout de votre bonté, du prix infini de votre sang, et de votre médiation auprès de votre Père.

4. *Aujourd'hui vous serez avec moi en Paradis.* O que la terre est méprisable quand on pense au Paradis! ô que les douleurs et la mort sont douces quand elles mènent au Paradis! O bon Jesus, faites entendre à mon cœur cette parole si consolante que vous dites au bon larron.

TROISIEME PAROLE: *Femme, voilà votre Fils.... Voilà votre Mère.* Jean, ch. 19, v. 26 et 27.

1. JE vous entends, charitable Sauveur, vous me donnez votre Mère pour me consoler et pour me défendre, puisque Saint Jean à qui vous parliez était le seul de vos Apôtres au pied de la croix, et représentait alors toute l'Église..... O Marie, ô ma bonne Mère, voici donc votre enfant qui est malade, vous êtes ma consolation et mon espérance après votre divin Fils.

2. O ma bonne Mère, vous vous prêterez à tout pour un enfant qui est malade; c'est de votre main que je veux prendre les remèdes; c'est dans votre sein maternel que je veux me plaindre de mes douleurs, et chercher du soulagement.... C'est entre vos bras que je veux me mettre à couvert des attaques de mes ennemis; c'est dans la douceur de vous avoir pour Mère que je veux chercher ma consolation contre les terreurs de la mort; c'est dans vos mains que je veux remettre mon ame.

3. Doux Jesus, vous ne serez point jaloux de la confiance et de l'amour que je sens pour Marie, puisque

vous me l'avez donnée pour Mère, et que vous m'avez donné à elle pour Fils....Je ne vous sépare point l'un de l'autre ; je mets toute ma confiance en Jesus, toute ma confiance en Marie ; c'est par Marie que je veux aller à Jesus, et par Jesus que je veux être uniquement à Dieu son Père.

QUATRIEME PAROLE. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Matth. c. 27, v. 46.

1. O Mon divin Sauveur, pourrais-je m'empêcher d'être touché de compassion, de reconnaissance et d'amour, en vous voyant pour moi abandonné de votre Père, et privé de toute consolation et de tout soutien sensible, soit de la terre, soit du ciel !

2. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* O que cette parole est consolante, lorsque je fais réflexion que c'est pour m'épargner l'abandon que je mérite, que mon Sauveur l'a prononcée ! C'est par elle que je puis m'écrier avec confiance : Mon Dieu, mon Dieu, ne m'abandonnez pas.

3. O mon Dieu, je vous offre l'abandon de votre divin Fils, pour obtenir que vous ne m'abandonniez pas, sur-tout maintenant où je suis dans une si grande faiblesse, où j'ai tant de combats à soutenir, et où cependant ma conduite va décider de mon éternité.

CINQUIEME PAROLE. *J'ai soif.* Jean, ch. 19, v. 28.

1. VOUS avez soif, mon divin Sauveur ; j'unis à votre soif brûlante les ardeurs de la fièvre, et toutes les douleurs que je souffre... Vous avez soif, et on ne vous donne à boire que du fiel détrempé avec du vinaigre ; donnez-moi une goutte de ce fiel, pour me faire trouver douce toute l'amertume des remèdes.

2. Mais, mon Dieu, ne parlez-vous que de la soif corporelle ? quelle est la soif qui vous dévore ? O bon Jesus ! vous êtes altéré de mon salut, c'est votre soif la plus ardente....O quelle confiance cette parole ne doit-elle pas m'inspirer ! Mais quelle reconnaissance et quel amour ne doit-elle pas produire en moi !

3. A mon tour, ô mon Dieu, j'ai soif : mon ame brûle

d'une soif ardente de s'unir à vous, de vous posséder sans crainte de vous perdre, de vous aimer sans crainte de vous déplaire jamais.... O beauté éternelle, ô mon souverain bien, mon Dieu et mon tout, quand volerai-je dans votre sein! quand serez-vous pour moi toutes choses!

SIXIEME PAROLE. *Tout est consommé.* Jean, ch. 19, v. 30.

1. O Mon Dieu, tout est consommé; Jesus-Christ a fait et souffert tout ce qui est nécessaire pour mon salut; appliquez-moi les mérites de son Sang, et ne permettez pas qu'une ame qui lui a tant coûté soit perdue pour jamais.

2. O Jesus, vous avez consommé jusqu'à une lettre et à un accent, tout ce qui était écrit de vous, tout ce que votre Père vous avait recommandé en vous envoyant dans le monde. Quel bonheur si je pouvais dire avec vous: J'ai consommé ce pour quoi j'étais sur la terre.... Suppléez, divin Sauveur, par votre consommation, à ce qui manque à la mienne.

3. Mon Dieu, je ne me réserve rien; je vous donne tout mon cœur, toute ma volonté, tout ce qui dépend de moi; et quand j'aurais bien des années à vivre, je ne voudrais pas qu'un seul moment fût employé à autre chose qu'à faire ce que vous demanderiez de moi.... Dans cette disposition, je m'unis à Jesus-Christ pour vous dire: Tout ce que vous demandez maintenant de moi est consommé; recevez-moi dans le sein de votre miséricorde.

SEPTIEME PAROLE. *Mon Père, je vous recommande mon esprit, et je le remets entre vos mains.* Luc, ch. 23, v. 46.

1. O Jesus, vous êtes mon chef, et j'ai l'honneur d'être un de vos membres: en qualité de chef, lorsque vous avez recommandé votre esprit à votre Père, vous lui avez aussi recommandé le mien: faites-moi éprouver tout l'effet de cette parole.

2. Que je dise et que je répète cette parole de Jesus,

dans toute l'étendue de confiance et d'amour qu'elle doit m'inspirer : Mon Père, je vous recommande mon esprit..... Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains paternelles, qui m'ont créé ; entre vos mains, qui m'ont donné un Redempteur ; entre les mains de ce divin Rédempteur, qui ont été percées et attachées à la Croix pour mon salut.

3. O bon Jesus, Jesus expirant pour moi, ne me refusez pas la grâce de baisser la tête sur votre sein, et d'expirer dans votre sacré cœur.

Fin de la Première Partie.



SECONDE PARTIE.

INSTRUCTIONS.

AVERTISSEMENT.

L'EXPERIENCE fait voir qu'il se trouve dans les campagnes et dans les villes, une infinité de personnes de tout sexe et de tout age, qui ignorent les premiers principes de la Foi et de la Morale chrétienne, et qu'on ne peut instruire que bien difficilement. C'est pour remédier à un si grand mal, qui ne va à rien moins qu'à la damnation éternelle d'un grand nombre d'ames, qu'on a composé cette seconde partie. On l'a divisée en deux articles : le premier explique ce qu'il faut croire, ou les dogmes de la Religion : et le second, ce qu'il faut faire, ou la pratique de la Religion. On a tâché d'expliquer dans un cantique, qui est le XVIII, les principaux dogmes de la Religion, d'une manière courte et claire : par ce moyen on a un catéchisme, qui, à l'aide du chant, peut être appris et retenu facilement par tout le monde. Pour rendre plus sensible ce qu'il contient, on a ajouté une explication simple et populaire : elle n'est pas faite pour être apprise par cœur, il suffira de la lire souvent et avec attention. Comme la différente portée des esprits fait qu'on ne peut pas donner aux uns une connaissance aussi profonde de la Religion qu'aux autres, il serait utile qu'il y eût pour ces diverses occasions des instructions plus ou moins amples ; mais sans cela, on a trouvé le moyen de travailler ici pour tout le monde. Pour cela, on a approfondi ou étendu davantage plusieurs matières, qui sont marquées par une † pour annoncer que ces articles peuvent être supprimés aux personnes qui n'ont ni

bonne mémoire, ni guère d'intelligence. De cette manière, ceux qui voudront, pourront s'instruire d'avantage; et ceux qui n'auront pas assez de temps ou assez de facilité, passeront tous ces endroits; le reste leur suffira. Voilà ce qu'on a fait pour le premier article.

Pour le second, on n'a pas pris les mêmes précautions, parce que les choses de pratique se saisissent plus aisément. Il renferme une explication simple et populaire, comme la première, de ce qu'il faut faire pour bien vivre et pour bien mourir : on y donne des avis pour les divers états où se trouvent les Chrétiens, et plusieurs pratiques de piété, qui doivent rendre ces instructions précieuses: mais sur-tout on s'est attaché à expliquer la manière de se préparer à la mort: matière importante, sur laquelle plusieurs auteurs ont fait des livres entiers. On trouvera ici, en y joignant ce qui a été déjà mis dans la première partie depuis la page 99 jusqu'à la fin, tout ce qui est nécessaire sur cette matière : heureuses les personnes qui s'attacheront à le pratiquer fidellement!

On ne saurait trop exhorter tous ceux qui savent lire, à faire des lectures sérieuses et fréquentes de ces instructions, sur-tout les dimanches et les fêtes, qu'on doit employer en des œuvres de piété, et à faire ces lectures, quand ils le peuvent, devant les personnes de leur maison ou des maisons voisines, qui ne savent pas lire, en leur expliquant même ce qu'ils lisent, quand ils croient cette explication nécessaire. Par cet acte de charité, qui est un des plus grands qu'on puisse faire, ils acquerront de grands mérites devant Dieu et gagneront même plusieurs indulgences, que les souverains Pontifes ont accordées à ceux qui instruisent les ignorans. Au reste, s'il y avait quelqu'une de ces pratiques de piété qu'on ne comprit pas bien, il faudrait marquer l'endroit, et en demander l'éclaircissement à son confesseur.

ARTICLE PREMIER.

INSTRUCTIONS SUR CE QU'IL FAUT CROIRE.

Voyez le cantique XVIII, intitulé *le Catéchisme des Missions.*

Premiere Leçon.

Dieu : Trinité.

Il n'est qu'un Dieu, qui seul est adorable,
Qui par-dessus tout est aimable :
Ce Dieu, c'est un Esprit infiniment parfait :
Maître de tout, qui de rien a tout fait.

Demande. Combien y a-t-il de Dieux ? *Réponse.* Il n'y a qu'un seul Dieu, et nous ne devons adorer que lui : voilà ce que signifient ces paroles du Cantique : *Il n'est qu'un Dieu, qui seul est adorable.*

D. Que signifie cela, *que Dieu seul est adorable* ou *qu'il ne faut adorer que lui ? R.* Adorer Dieu, c'est lui rendre un honneur qu'on ne rend à aucune créature ; c'est nous soumettre à lui, et le reconnaître comme notre souverain Maître.

D. Est-ce qu'on n'adore pas la Sainte Vierge, les Saints, les reliques et les croix ? *R.* On rend honneur aux Saints comme aux amis de Dieu, et beaucoup plus encore à la Sainte Vierge, comme à la Mère de Dieu, mais on ne les adore pas. On n'adore pas non plus les reliques, on les honore à cause des Saints à qui elles appartiennent. Il est vrai qu'on se sert du terme *d'Adoration* pour la croix ; mais quand on adore la croix, cette adoration se rapporte à Jesus-Christ qui est mort sur la croix, et qui étant Dieu, doit être adoré. Il faut dire la même chose de l'honneur qu'on rend aux saintes images, qui se rapporte à ce quelles représentent.

D. Que signifient ces paroles, *qui par-dessus tout est aimable ? R.* Cela signifie que Dieu mérite que nous l'aimions de tout notre cœur et par-dessus toutes choses : nous devons l'aimer plus que nos biens, plus que nos parens, et que notre propre vie.

D. Qu'est-ce que Dieu ? *R*. Le cantique le dit, *C'est un esprit infiniment parfait.*

D. Que signifie ce mot, *un Esprit* ? *R*. Un esprit est ce qui n'a point de corps, ce qu'on ne peut pas voir ni toucher ; mais qui pense, qui connaît, qui a une volonté. Par exemple, nous ne pouvons pas voir notre ame ni la toucher ; mais c'est elle qui pense, c'est elle qui a la connaissance et la volonté ; ainsi notre ame est un esprit : Dieu est aussi un esprit, mais infiniment au-dessus de notre ame.

D. Que signifient ces mots, *infiniment parfait* ? *R*. On dit d'un homme qu'il est parfait, quand on ne lui connaît point de défauts, et qu'au contraire il a beaucoup de bonnes qualités ; ainsi quand on dit que Dieu est infiniment parfait, cela signifie qu'il n'a aucune sorte de défauts, mais qu'il a toutes les belles qualités qu'il peut avoir, tout ce qu'on peut s'imaginer de grand, de beau, d'aimable : et voilà la raison pour laquelle il faut aimer Dieu par-dessus tout, c'est parce qu'il est si parfait, si beau et si aimable.

†*D*. Expliquez-moi quelques unes des belles qualités ou des perfections de Dieu. *R*. Dieu est *éternel*, c'est-à-dire, qu'il n'a jamais eu de commencement, qu'il n'aura jamais de fin. Dieu est *tout-puissant*, c'est-à-dire, qu'il peut faire tout ce qu'il veut. Dieu est *présent par-tout*. Dieu *sait et connaît tout*. Dieu *ne peut pas se tromper ni mentir* ; ainsi nous devons croire fermement tout ce qu'il a enseigné à son Eglise. Dieu est *infiniment bon* ; aussi il veut nous rendre éternellement heureux dans le Ciel, pourvu que nous répondions à ses bontés ; et voilà pourquoi nous devons espérer en lui. Dieu est *infiniment saint*, et il a en horreur le péché ; il est *infiniment juste*, et rend à chacun selon ce qu'il a mérité : aussi il punit les pécheurs par des supplices éternels ; et voilà pourquoi nous devons craindre Dieu et ne pas commettre le péché.

†*D*. Pourquoi dites-vous tout cela de Dieu ? *R*. Parce que tout cela est bien grand et bien beau ; ainsi il faut que Dieu aît tout cela, et beaucoup plus que nous n'en

saurions dire ni penser, puisque Dieu est infiniment parfait.

D. Que signifient ces paroles, *Maître de tout, qui de rien a tout fait?* *R.* Dieu a tout fait de rien, c'est-à-dire, qu'avant la création il n'y avait rien, et que c'est Dieu qui a fait le Ciel, la Terre, et toutes les autres Créatures. Il est Maître de tout, il gouverne tout, et rien n'arrive dans le monde sans sa volonté ou sans sa permission; il ne tombe pas seulement un cheveu de notre tête sans que Dieu le veuille.

D. A quoi ce que vous venez de dire doit-il nous porter? *R.* Puisque Dieu est le souverain Maître de tout, nous devons l'adorer lui seul, comme nous avons dit ci-devant; *il n'est qu'un Dieu, qui seul est adorable.* Nous devons encore obéir à tout ce qu'il nous commande: cela est bien juste, puisqu'il est notre souverain Maître. Nous devons nous résigner à sa volonté dans tout ce qui nous arrive, et dans tout ce qu'on nous fait, puisque rien n'arrive que par la volonté ou par la permission de Dieu, et que sa volonté est toujours juste et toujours aimable.

Il est en Dieu trois Personnes réelles,
Distinctes, égales entr'elles:
Père, Fils, Saint-Esprit, qui ne sont qu'un seul Dieu,
Trinité Sainte, adorée en tout lieu.

D. Que signifient ces paroles, *il est en Dieu trois Personnes?* *R.* Cela signifie qu'il y a trois Personnes en Dieu; elles s'appellent le Père, le Fils et le Saint-Esprit; nous les nommons quand nous faisons le signe de la Croix.

D. Pourquoi dites-vous, *trois Personnes réelles, distinctes?* *R. Trois Personnes réelles*, signifie trois personnes véritables. Ce ne sont pas trois noms donnés à la même personne, mais trois personnes véritables. *Distinctes*, signifie que l'une n'est pas l'autre: le Père n'est pas le Fils, ni le Fils n'est pas le Saint-Esprit; autrement cela ne ferait qu'une personne au lieu de trois.

D. Quelle est la plus grande de ces trois Personnes? *R.* Le Cantique dit, *égales entr'elles;* ainsi il n'y en a

aucune qui soit plus grande, ou plus ancienne, ou plus puissante que les autres : elles sont toutes trois égales en toutes choses.

D. De ces trois Personnes quelle est celle qui est Dieu ? est-ce le Père ? *R.* Chacune de ces trois Personnes est Dieu ; le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu.

D. Il y a donc trois Dieux ? *R.* Non, il n'y a qu'un Dieu : car quoique chacune de ces trois Personnes soit Dieu, toutes les trois ensemble ne font qu'un seul Dieu. C'est ce que dit le Cantique : *Père, Fils et Saint-Esprit, qui ne font qu'un seul Dieu.*

D. Que signifient ces paroles, *Trinité Sainte adorée en tous lieux ?* *R.* Elles signifient que ces trois Personnes qui ne sont qu'un seul Dieu, sont ce qu'on appelle la Sainte Trinité, qui est adorée par les Chrétiens dans tout le monde.

Ce que nous venons d'expliquer dans cette Leçon, nous fait comprendre le premier article du Symbole des Apôtres : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la Terre.* Nous avons vu ce que c'est que *Dieu*, ce que signifie *tout-puissant ;* nous avons vu que Dieu a fait toutes choses de rien, et c'est ce que signifient ces mots, *Créateur du Ciel et de la Terre.* Le Symbole parle aussi de la Sainte Trinité. Quand on dit, *Je crois en Dieu le Père*, voilà la première Personne. Quand on dit ensuite, *Et en Jesus-Christ son Fils unique*, voilà la seconde Personne, qui est le Fils. Quand on dit à la fin du Symbole, *Je crois au Saint-Esprit*, voilà la troisième Personne.

Seconde Leçon.

Innocence du premier homme : son péché et ses suites ; nécessité de la rédemption : en quoi elle consiste.

Adam, créé pour le bonheur suprême,
Pouvait nous rendre heureux de même :
Son péché nous plongea dans les plus grands malheurs ;
Par ce péché nous naissons tous pécheurs.
Dans cet état, l'homme n'aurait pu faire

Rien de saint, rien de salutaire;
Mais il aurait commis mille péchés divers,
Et n'aurait pu que tomber aux Enfers.

† *DEmande.* Dites-moi ce qui se passa au commencement du monde? *R.* Dieu créa les Anges et ensuite l'Homme, pour le connaître, l'aimer et lui obéir, et pour les rendre ensuite éternellement heureux. Plusieurs Anges furent fidelles à Dieu, et jouissent du bonheur éternel; on les appelle *les bons Anges, ou simplement les Anges:* plusieurs autres se révoltèrent contre Dieu, et furent condamnés à l'Enfer; on les appelle *les démons ou les diables.*

D. Qui était *Adam* dont parle le Cantique? *R. Adam* était le premier Homme, et *Eve* la première Femme: c'est d'eux que tous les hommes sont venus.

D. Le Cantique dit, *Adam créé pour le bonheur suprême:* quel était le bonheur d'Adam? *R.* Dieu plaça Adam et Eve sur la terre dans un Jardin délicieux, appellé le *Paradis terrestre,* où ils devaient passer leur vie dans la paix et l'abondance, sans chagrin, ni douleur, ni maladie, et enfin ils ne devaient point mourir: tous ces biens regardaient le corps.

D. Etait-ce *le bonheur suprême* dont parle le Cantique? *R.* Non, *le bonheur suprême* regardait l'ame. C'était d'être dans l'innocence, avec toutes les vertus surnaturelles, avec l'amitié de Dieu, et enfin après cette vie, d'être transportés dans le Ciel, en corps et en ame sans mourir, pour y être éternellement heureux avec Dieu.

D. Pourquoi dites-vous qu'Adam *pouvait nous rendre heureux de même?* R. Parce que si Adam n'avait point péché, nous aurions tous eu le même bonheur que lui. Par rapport au corps, nous aurions vécu heureux et ne serions point morts: par rapport à l'ame, nous aurions été dans l'innocence et l'amitié de Dieu, et nous serions allés dans le Ciel sans mourir.

D. Quel est le péché d'Adam dont parle le Cantique quand il dit, *son péché nous plongea dans les plus grands malheurs?* R. Dieu avait défendu à Adam de manger du fruit d'un arbre qui était au milieu du Paradis.

terrestre. Eve se laissa tenter par le démon, et en mangea, et Adam en mangea aussi, par complaisance pour sa femme. Voilà le péché que fit Adam, qui le précipita lui et toute sa race dans les plus grands malheurs : *son péché nous plongea dans les plus grands malheurs.*

D. Quels sont ces malheurs ? R. Les malheurs qui regardent le corps, sont qu'Adam et Eve furent chassés du Paradis terrestre, et furent sujets, eux et toute leur race, à la pauvreté, aux maladies, à toutes les misères que nous éprouvons dans cette vie, et enfin à la mort.

D. Quels sont les malheurs qui regardent l'ame ? R. Ce sont là les plus grands. Il y en a à notre naissance, pendant notre vie et après notre mort ; le Cantique les explique tous. 1°. A notre naissance. *Par ce péché nous naissons tous pécheurs :* en sorte qu'un enfant qui vient de naître est dans le péché ; il y est même avant de naître, dès qu'il commence à avoir la vie dans le sein de sa mère. On appelle ce péché dans lequel nous naissons tous, *le péché originel*, parce que nous y sommes à cause de notre origine, c'est-à-dire, à cause que nous descendons tous d'Adam. 2°. pendant notre vie. *Dans cet état l'homme n'aurait pu faire rien de saint, rien de salutaire*, c'est-à-dire, que si Dieu nous avait laissés dans cet état, nous n'aurions pu faire aucune bonne œuvre, aucune pénitence, rien qui eût été saint ni utile pour le salut : au contraire nous aurions commis de nouveaux péchés pendant toute notre vie, les uns plus, les autres moins : *Mais il aurait commis mille péchés divers.* 3°. Après la mort, *et n'aurait pu que tomber aux Enfers*, c'est-à-dire, qu'il n'y aurait pas eu un seul homme qui ne fût allé en Enfer, soit à cause du péché de notre naissance, soit à cause des autres péchés qu'il aurait faits. Voilà donc le malheur de l'ame. 1°. Naître dans le péché. 2°. Vivre dans le péché sans pouvoir faire aucune œuvre sainte. 3°. Après la mort aller en Enfer.

† D. Ceux qui seraient morts dans leur enfance seraient-ils tombés dans l'enfer comme les autres ? R. Il est certain que ces enfans auraient été tous privés du Ciel, comme ils le sont encore s'ils meurent sans Bap-

tême, et selon la commune créance, ils auraient été renfermés dans les limbes, qui sont une appartenance de l'Enfer ; mais ils n'auraient point souffert d'autres tourmens. Pour tous les autres hommes, ils auraient été plongés dans les feux de l'Enfer.

> Dieu seul pouvait nous tirer de l'abyme,
> Et satisfaire pour le crime ;
> Dieu le Fils se fait homme, et devenu mortel,
> Il souffre, il meurt au lieu du criminel.

D. Que signifient ces paroles, *Dieu seul pouvait nous tirer de l'abyme, et satisfaire pour le crime ?* R. L'homme ne pouvait pas sortir de lui-même des malheurs où il était, et dont nous venons de parler, premièrement, parce qu'il ne pouvait faire aucune pénitence ni aucune action sainte et utile pour le salut, comme nous avons dit ; et en second lieu, parce que toutes les pénitences du monde n'auraient pas pu effacer le moindre péché : quand tous les hommes et tous les Anges ensemble auraient fait les plus grandes pénitences, et que ces pénitences auraient duré des milliers et des milliers d'années, tout cela n'aurait pu effacer un seul péché, la justice de Dieu n'aurait pu être satisfaite pour un seul péché.

D. Il faut donc que le péché soit un horrible mal ? R. Oui assurément. Un homme qui vient de faire un péché peut dire, *j'ai fait plus de mal en un moment, que je ne ferai jamais de bien : j'ai fait plus de mal que tous les Anges et tous les Saints n'ont jamais fait de bien, et n'en pourraient jamais faire*, et cela parce que le peché attaque Dieu, qui est infiniment au-dessus de tout ce qu'on peut comprendre.

D. Le péché d'Adam avait donc mis tous les hommes dans un état où il n'y avait aucune ressource pour eux ? R. Oui, il n'y aurait eu aucune ressource, si Dieu lui-même ne les avait pas retirés de cet état. Il n'y avait que Dieu qui pût faire une pénitence, une satisfaction assez grande pour réparer le péché, et pour nous sauver ; et voilà ce que signifient ces paroles, *Dieu seul pouvait nous tirer de l'abyme, et satisfaire pour le crime.*

D. Quelle Personne de la sainte Trinité nous a sauvés ? R. Le Cantique le dit, *Dieu le Fils se fait homme,*

&c. c'est Dieu le Fils, c'est la seconde Personne de la sainte Trinité.

D. Expliquez-moi ces paroles, *Dieu le Fils se fait homme; et devenu mortel, il souffre, il meurt au lieu du criminel:* qu'a fait Dieu le Fils pour nous sauver et pour réparer le péché? R. Il a souffert lui-même la punition que le péché méritait, et par-là il a satisfait à la justice divine; il s'est mis à notre place, il a payé pour nous. Représentez-vous qu'un Roi a été attaqué par le dernier misérable: on l'a pris et on l'a condamné au plus terrible supplice. Le fils du Roi a compassion de ce malheureux, et va se jetter aux pieds de son père pour lui demander sa grâce. Non, mon fils, lui dit le Roi, il faut que la justice ait son cours: hé quel désordre serait-ce, si l'on pouvait insulter le Roi sans être puni? Hé bien, mon père, dit le fils du Roi, puisqu'il faut que la justice ait son cours, je vais me mettre à la place de ce criminel; je souffrirai la mort à sa place, et de cette manière la justice aura son cours, et cependant ce criminel sera sauvé. Voilà précisément ce que Dieu le Fils a fait pour nous. Dieu était attaqué par le péché des hommes, et la justice demandait que les hommes fussent damnés: Dieu le Fils a souffert la mort à leur place, et par-là la justice a eu son cours, elle a été satisfaite, et cependant les hommes ont été sauvés. Voilà ce que signifient ces paroles, *il souffre, il meurt au lieu du criminel.*

† *D.* Le péché des hommes méritait que les hommes fussent damnés, et cependant Dieu le Fils ne pouvait pas être damné: pourquoi dites-vous donc qu'il s'est mis à notre place, et qu'il a souffert la punition que le péché méritait? *R.* La moindre souffrance de Dieu le Fils a plus de valeur que si tous les hommes et tous les Anges avaient été damnés. Une seule goutte de son sang, une seule larme qu'il eût répandue, aurait payé pour les péchés de tout le monde et mille mondes.

D. Mais Dieu ne peut pas souffrir ni mourir, autrement il ne serait pas infiniment parfait; pourquoi dites-vous donc que Dieu le Fils a souffert et est mort pour nous sauver? *R.* Cela est vrai, Dieu ne peut pas souffrir ni mourir, et voilà pourquoi il s'est fait homme; étant

homme, il a pu souffrir et mourir, il est devenu mortel. Voilà ce que dit le Cantique : *Devenu mortel, il souffre, il meurt au lieu du criminel.*

† *D.* Dans le temps qui se passa avant que le Fils de Dieu se fit homme, les hommes pouvaient-ils être sauvés ? *R.* Pendant ce temps-là Dieu accordait aux hommes leur pardon et les grâces nécessaires pour leur salut à cause de la mort de Jesus-Christ, quoiqu'elle ne fût pas encore arrivée, et ceux qui avaient la foi et l'espérance en ce Sauveur qui devait venir, et les autres vertus nécessaires, étaient sauvés. Leurs ames n'allaient pas cependant au Ciel d'abord après leur mort, elles allaient dans les limbes des saints Pères, où elles attendaient que Dieu le Fils se fît homme, et vint les conduire dans le Ciel.

TROISIEME LEÇON.

Incarnation : Vie de Jesus-Christ.

Pour accomplir cet aimable mystère,
Il prit une Vierge pour mère ;
Conçu du Saint-Esprit miraculeusement,
Dans une étable il naquit pauvrement.

DEmande. Quel est le mystère dont parle le Cantique, quand il dit, *pour accomplir cet aimable mystère ?* R. C'est le mystère par lequel Dieu le Fils s'est fait homme, qu'on appelle *le mystère de l'Incarnation.*

D. Comment appelle-t-on le Fils de Dieu fait homme ? R. Le Fils de Dieu fait homme s'appelle Notre-Seigneur Jesus-Christ. C'est ce que dit le Symbole : *Et en Jesus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur.*

D. Quand le Fils de Dieu s'est fait homme a-t-il cessé d'être Dieu ? R. Non, il est toujours demeuré Dieu ; il est Dieu et homme tout ensemble.

D. S'il est Dieu et homme, cela fait donc deux Personnes ; il y a donc deux Personnes en Jesus-Christ ? R. Non, il n'y a qu'une Personne en Jesus-Christ : quoiqu'il soit Dieu et homme, cela ne fait qu'un seul Fils de Dieu, un seul Jesus-Christ.

D. Comment le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. Pour être homme il faut avoir un corps et une ame comme nous; Dieu le Fils a donc pris un corps et une ame, il a été tout comme nous pendant neuf mois dans le sein de sa Mère ; ensuite il est né, et il était un petit enfant, qui a crû, et qui est devenu un homme fait.

D. Que signifient ces paroles, *il prit une Vierge pour Mère ?* R. Cela signifie que pour accomplir le Mystère de l'Incarnation, il prit pour Mère une Vierge qui est la sainte Vierge Marie.

D. Que signifie ce qui vient ensuite, *conçu du Saint-Esprit miraculeusement?* Le Symbole le dit aussi : *Qui a été conçu du Saint-Esprit ?* R. *Etre conçu*, signifie être formé dans le sein de sa mère ; ainsi quand on dit que Jesus-Christ *a été conçu du Saint-Esprit*, cela signifie qu'il a été formé par le Saint-Esprit, dans le sein de la Sainte Vierge, *miraculeusement*, par un grand miracle, et la sainte Vierge Marie est toujours demeurée Vierge.

† D. Comment cela s'est-il passé ? R. Un Ange vint du Ciel, annonça à la sainte Vierge que Dieu l'avait choisie pour être sa Mère, et lui demanda son consentement ; dès qu'elle y eut consenti, le Saint-Esprit forma le corps de Jesus-Christ du pur sang de la sainte Vierge, et créa une ame pour ce corps, et Dieu le Fils s'unit à ce corps et à cette ame.

† D. Jesus-Christ n'a donc point eu de Père ? R. En qualité de Dieu, il a un Père dans le Ciel de toute éternité, qui est Dieu le Père ; mais en se faisant homme, il n'a point eu de père : la sainte Vierge a porté dans son sein et a mis au monde son fils, et cependant elle est toujours demeurée Vierge, parce que cela s'est fait par miracle, comme nous venons de l'expliquer.

D. Comment Notre-Seigneur est-il né ? R. Le Cantique l'explique, *dans une étable il est né pauvrement.* Il est né dans une étable abandonnée, le jour de Noël, à minuit, dans la plus grande pauvreté. C'est ce que marque aussi le Symbole, en disant : *Est né de la Vierge Marie.*

Dans les travaux il a passé sa vie,
Dans les tourmens il l'a finie :
Entre deux scélérats cloué sur une croix,
Il meurt pour tous sur cet infâme bois.

D. Que signifient ces paroles, *dans les travaux il a passé sa vie ?* R. Cela signifie que Jesus-Christ a vécu dans toute sorte de peines ; dans la pauvreté, le travail, les contradictions et les persécutions des hommes.

† D. Dites-nous les principales choses qui lui sont arrivées dans sa vie. R. Le premier jour de l'an il fut circoncis, ce qui était une cérémonie très-douloureuse, et il reçut le nom de Jesus, qui signifie *Sauveur.*

Ensuite il fut reconnu pour Dieu et adoré par les Mages : l'Eglise en fait la fête le sixième de janvier, qu'on appelle *le jour des Rois.*

La Sainte Vierge le présenta au Temple, et se soumit elle-même à la loi, qui portait que toutes les femmes viendraient au Temple se purifier après leurs couches, et l'Eglise en fait la fête le second de février, qu'on appelle *le jour de la Purification.*

Le Roi Hérode voulant faire mourir Jesus-Christ, la Sainte Vierge et Saint Joseph son Epoux furent obligés de fuir, et de l'emmener en Egypte, où ils demeurèrent jusqu'à ce qu'Hérode fut mort : alors ils revinrent à Nazareth, où Jesus-Christ demeura jusqu'à l'âge d'environ trente ans, étant parfaitement soumis à la Sainte Vierge sa Mère, et à Saint Joseph son Père nouricier.

A trente ans il voulut être baptisé par Saint Jean-Baptiste son précurseur ; après quoi il passa quarante jours dans le désert sans boire ni manger, et il y fut tenté par le Démon.

Il passa ensuite trois ans à enseigner aux hommes le chemin du salut par ses exemples, par ses prédications et par ses miracles ; après quoi il voulut mourir pour nous.

D. Pourquoi Jesus-Christ a-t-il voulu naître et passer sa vie dans les souffrances, la pauvreté et le travail ? R. Premièrement, pour souffrir la peine dûe à nos péchés, et en second lieu, pour nous apprendre que notre bonheur ne consiste pas dans les biens et les plaisirs de ce

monde, et qu'il faut les mépriser et en détacher nos cœurs, si nous voulons nous sauver.

D. Que signifient ces paroles, *dans les tourmens il l'a finie?* R. Cela signifie que Jesus-Christ a fini sa vie dans toute sorte de tourmens.

D. Quels furent ces tourmens? R. Il sua d'une sueur de sang, en priant dans le jardin des oliviers ; il fut trahi par Judas, qui était un de ses Apôtres; il fut cruellement flagellé, ensuite couronné d'une couronne d'épines, qu'on enfonçait dans sa tête ; il souffrit toute sorte d'affronts et de moqueries ; enfin il fut cloué sur une croix au milieu de deux voleurs, qui étaient crucifiés avec lui : c'est là qu'on lui donna à boire du fiel et du vinaigre, et et qu'il mourut pour le salut de tous les hommes : ce fut un Vendredi sur les trois heures de l'après-midi. Voilà ce que dit le Cantique: *Entre deux scélérats, cloué sur une croix, il meurt pour tous sur cet infâme bois.* Et ce que dit aussi le Symbole : *Qui a souffert sous Ponce-Pilate* (le Juge qui le condamna s'appellait *Ponce-Pilate); a été crucifié, est mort, et a été enseveli.*

Ayant ouvert leurs prisons ténébreuses,
Les limbes aux ames heureuses,
Il sort de son tombeau, comme il avait prédit;
Il monte au Ciel, donne le Saint-Esprit,

D. Que signifient ces paroles, *ayant ouvert leurs prisons ténébreuses, les limbes aux ames heureures?* R. Les ames des Saints qui étaient morts avant Jesus-Christ ne pouvaient pas entrer dans le Ciel; elles étaient dans des prisons où elles ne souffraient pas, mais où elles étaient privées de Dieu : ces prisons s'appellaient *les limbes des saints Pères*, qui sont différentes des limbes des enfans. L'ame de Jesus-Christ descendit dans ces limbes, et en retira ces ames saintes, pour les mener ensuite dans le Ciel avec lui. Voilà aussi ce que dit le Symbole : *Est descendu aux Enfers. Ces Enfers* signifient les limbes dont nous venons de parler.

D. Que signifient ces paroles, *il sort de son tombeau comme il avait prédit?* R. J. C. avait souvent prèdit à ses Disciples qu'il souffrirait la mort, et qu'il se ressusciterait. Il se ressuscita en effet, il sortit du tom-

beau le troisième jour après sa mort, c'est-à-dire, le jour de Pâques de grand matin ; après quoi il demeura encore quarante jours sur la terre, pendant lesquels il se fit voir souvent à ses Disciples, leur parla, mangea avec eux, leur fit toucher les plaies de ses pieds, de ses mains et de son côté, afin qu'ils ne pussent pas se tromper, et qu'ils connussent bien que c'était lui-même, et qu'il était véritablement ressuscité.

† D. Pourquoi Jesus-Christ prit-il tant de précautions pour assurer ses Disciples de sa résurrection ? R. Parce que la résurrection de Jesus-Christ est le fondement de notre foi et de notre espérance. La résurrection de Jesus-Christ nous fait voir qu'il était Dieu, et envoyé par son Père, comme il le disait, puisqu'il a fait un si grand miracle, et que même il l'avait prédit avant de mourir : ainsi nous devons croire fermement tout ce qu'il a enseigné à ses Apôtres et à son Eglise. En second lieu, la résurrection de Jesus-Christ nous fait voir que nous ressusciterons aussi un jour, et que si nous vivons en bons Chrétiens, il y a pour nous une autre vie éternelle et bienheureuse, comme Jesus-Christ l'a promis.

D. Pourquoi dites-vous ces paroles, *il monte au Ciel ?* R. Parce que Jesus-Christ monta au Ciel en présence de ses Disciples quarante jours après sa résurrection, c'est-à-dire, le jour de l'Ascension. Le Symbole le dit aussi : *Est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.* Ces dernières paroles, *est assis*, &c. marque le repos et la gloire dont Jesus-Christ jouit dans le Ciel, après avoir tant souffert sur la terre.

D. Que signifient ces derniers mots, *donne le Saint-Esprit ?* R. Avant de monter au Ciel, Jesus-Christ ordonna à ses Disciples de demeurer enfermés dans Jérusalem jusqu'à ce qu'il leur eût envoyé le Saint-Esprit, et dix jours après, c'est-à-dire, le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descendit visiblement sur les Disciples en forme de langues de feu, qui se reposèrent sur leurs têtes. Aussi-tôt les Apôtres se mirent à prêcher la foi de Jesus-Christ et à convertir les peuples.

QUATRIEME LEÇON.

Application et effet de la Rédemption.

Ainsi Jesus rendit la grâce au monde,
De tous nos biens source féconde ;
Mais pour la recevoir, il faut qu'à notre cœur
Soit appliqué le sang de ce Sauveur.

DEmande. Que signifient ces paroles, *ainsi Jesus rendit la grâce au monde, de tous nos biens source féconde ?* R. Elles expliquent les biens que nous a procurés la rédemption du Fils de Dieu. Jesus-Christ a satisfait à la justice divine, comme nous avons vu dans la leçon troisième, et par-là il a mérité le pardon des hommes, il leur a mérité la grâce ; Adam l'avait fait perdre par son péché, et Jesus-Christ l'a rendue au monde par ses souffrances et par sa mort : *ainsi Jesus rendit la grâce au monde.* Cette grâce est la source abondante de tous nos biens spirituels, parce qu'on ne peut avoir aucun bien surnaturel que par le moyen de la grâce : ce n'est que par elle que nous devenons les amis et les enfans de Dieu, que nous pouvons vivre saintement et mériter le ciel. C'est pourquoi le Cantique dit : *De tous nos biens source féconde,*

D. La rédemption de Jesus-Christ a-t-elle détruit tout le mal que le péché d'Adam avait causé ? R. La rédemption de Jesus-Christ a laissé les maux temporels que le péché d'Adam avait causés, c'est-à-dire, les chagrins, les misères, les maladies et la mort, parce que tous ces maux sont comme rien, puisqu'ils ne regardent que cette vie, et que d'ailleurs ils peuvent nous servir beaucoup pour le ciel, si nous les souffrons avec patience et avec soumission à la volonté de Dieu. La rédemption de Jesus-Christ n'a pas détruit non plus tous les maux de l'ame, mais elle en a donné le remède : par exemple, nous naissons dans le péché originel, mais nous en avons le remède dans le Baptême ; nous avons de la difficulté à faire le bien, et une grande inclination pour le mal ; mais nous avons la grâce, par le secours de laquelle nous pouvons résister à nos mauvaises inclinations.

D. Puisque Jesus-Christ, par sa rédemption, a mérité le pardon aux hommes, et a rendu la grâce au monde, tout le monde devrait donc être sauvé ? R. Les paroles qui suivent dans le Cantique répondent à cela : *Mais pour la recevoir, il faut qu'à notre cœur soit appliqué le sang de ce Sauveur.* Pour que nous recevions la grâce et que nous soyons sauvés, il ne suffit pas que Jesus-Christ ait mérité tout cela par sa mort, mais il faut que les mérites de son sang et de sa mort nous soient appliqués, autrement ils ne nous servent de rien : *il faut qu'à notre cœur soit appliqué le sang de ce Sauveur.*

D. Expliquez-moi cela par une comparaison. R. Si un Roi bienfaisant faisait apporter dans une ville de grands trésors, en disant que tous ceux qui ont des dettes, ou qui sont dans la misère, viennent me trouver, et je les enrichirai, il ne suffirait pas que l'argent fût dans les coffres du Roi, il faudrait que ceux qui en ont besoin vinssent le recevoir pour être enrichis. De même Jesus-Christ a mérité des trésors infinis de grâce pour payer les dettes de nos péchés, et pour nous tirer de notre misère ; mais ces mérites ne servent de rien pour nous, s'ils ne sont appliqués à nos ames.

D. Mais comment ces mérites sont-ils appliqués à nos ames ? R. Dieu donne à tout le monde quelques grâces, quoique nous ne les méritions pas, et par là il nous applique jusqu'à un certain point les mérites de Jesus-Christ ; ensuite en profitant de ces premières grâces, nous pouvons obtenir une application plus abondante des mérites de Jesus-Christ, et par conséquent de plus grandes grâces par le moyen de la prière, des bonnes œuvres et des sacremens. C'est ce qui est expliqué plus au long dans les couplets qui suivent :

Sans cette grâce on ne peut jamais faire,
Rien de saint, rien de salutaire ;
Mais chacun la reçoit, et peut en profiter,
Et chacun peut aussi la rejeter.

† D. Que signifient ces paroles, *sans cette grâce on ne peut jamais faire rien de saint, rien de salutaire ?* R. C'est-à-dire, que sans le secours de la grâce, on ne peut jamais rien faire qui soit saint, et qui serve pour le salut : point de pénitence, *point* de bonnes œuvres, &c.

† D. Si cela est ainsi, il ne dépend pas de nous de bien vivre et de nous sauver? R. Quoique nous ne le puissions pas sans la grâce, cela dépend néanmoins de nous, parce que chacun reçoit assez de grâces pour pouvoir se sauver, comme dit le Cantique, *mais chacun la reçoit.* Nous ne pouvons pas mériter que Dieu nous donne la première grâce, ni y contribuer en rien; c'est de la pure bonté de Dieu que *chacun la reçoit* : mais toutes les fois que Dieu nous donne sa grâce, il dépend de nous d'en profiter, en faisant le bien auquel elle nous porte, et il dépend aussi de nous de la rejeter, en résistant à ses impressions. C'est pourquoi le Cantique dit : *Chacun la reçoit et peut en profiter et chacun peut aussi la rejeter.* Ainsi chacun a le pouvoir de se sauver et de se damner.

† D: Expliquez-moi plus en particulier, comment chacun reçoit assez de grâces pour se sauver. R. Dieu qui est parfaitement maître de ses dons, ne donne pas les mêmes grâces à tous les hommes, ni dans tous les temps; mais remarquez bien ce qui suit : 1.° Dieu ne commande jamais l'impossible; ainsi ceux qui pèchent, qu'ils soient chrétiens ou infidelles, ont les grâces nécessaires pour pouvoir éviter le péché. Cela ne suffirait pas pour se sauver, puisqu'il faut encore bien des vertus, et entr'autres la foi et la charité. Mais 2°. il n'y a personne qui ne reçoive après l'usage de la raison, non pas à tous les momens, mais en temps et lieu, les grâces nécessaires pour pouvoir se sauver : ou, ce qui revient au même, s'il y a jamais eu quelqu'un qui n'ait pas ces grâces, Dieu était prêt à les lui donner, et les lui aurait données, s'il n'y avait pas mis obstacle par sa pure faute, en commettant des péchés qu'il pouvait s'empêcher de commettre. 3°. Les grâces que Dieu donne ne suffiraient pas toujours, si elles étaient seules, pour pratiquer le bien et pour se sauver, mais alors Dieu est prêt à en donner de plus grandes, si on profite des premières : souvent il ne donne que la grâce nécessaire pour prier; mais en priant et demandant les autres grâces, on peut les obtenir, et peu-à-peu parvenir au salut.

Le bien qu'on fait, la prière fervente
La rend toujours plus abondante :
Et les sept sacremens sont des canaux divins,
Pour nous donner la grâce qui rend Saints.

† D. Expliquez-moi ces paroles, *le bien qu'on fait, la prière fervente la rend toujours plus abondante.* R. Cela signifie qu'on reçoit de nouvelles grâces toujours plus abondantes, à mesure qu'on répond aux premières, en s'appliquant aux bonnes œuvres et à la prière : *le bien qu'on fait* signifie les bonnes œuvres : *la prière fervente* signifie une prière qui parte du fonds du cœur plutôt que des lèvres.

† D. Pourquoi dites-vous ensuite, *et les sept Sacremens sont des canaux divins, pour nous donner la grâce qui rend saints ?* R. Jesus-Christ a établi les sept Sacremens pour nous communiquer la plus précieuse de toutes les grâces, qui est celle qui nous rend saints et amis de Dieu, et qu'on appelle *la grâce sanctifiante* ou *la grâce habituelle :* les Sacremens sont comme des canaux, pour répandre dans nos ames cette grâce sanctifiante, ou pour l'augmenter si nous l'avons déjà ; *et les sept Sacremens sont des canaux divins ; pour nous donner la grâce qui rend saints.*

† D. Les Sacremens ne donnent-ils point d'autre grâce sanctifiante ? R. La grâce sanctifiante ou son augmentation est le premier et le principal effet qu'ils produisent : mais outre cela ils nous procurent diverses grâces actuelles, c'est-à-dire, divers secours pour le salut, dans les différens besoins où nous nous trouvons.

† D. Je comprends donc qu'il y a deux sortes de grâces, dont vous appelez l'une *la grace sanctifiante* ou *habituelle*, et l'autre *la grace actuelle.* R. Cela est vrai, il y a deux sortes de grâces : l'une est celle qui nous rend saints et amis de Dieu, c'est pour cela qu'on la nomme *la grace sanctifiante ;* quand nous l'avons reçue, elle demeure toujours en nous, tant que nous ne tombons pas dans le péché mortel : voilà pourquoi on l'appelle encore *la grace habituelle ;* et c'est de celle-là qu'on parle quand on dit que quelqu'un est en état de grâce.

† D. Qu'est-ce que l'autre sorte de grâce que vous

appelez *la grâce actuelle ?* R. La grace actuelle est un secours surnaturel que Dieu nous donne, pour éviter le mal ou pour pratiquer le bien, par exemple, les pensées qui nous portent à la vertu, les craintes que nous causent nos péchés, une sainte douceur que Dieu nous fait sentir quelquefois, pour nous attirer à son service, tout cela sont des grâces actuelles. Vous voyez que cette sorte de grâce ne nous rend pas saints par elle-même, puisque beaucoup de gens y résistent ; mais si nous y répondons, elle nous dispose à devenir saints, ou à devenir plus saints quand nous le sommes déjà.

CINQUIEME LEÇON.

Les Sacremens.

DEmande. Combien y a-t-il de Sacremens ? R. Le cantique l'a déjà dit : *Et les sept Sacremens sont des canaux divins.* Il y en a donc sept, qui sont, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

L'homme est pécheur à sa naissance même ;
Il est lavé par le Baptême.
La Confirmation donne le Saint-Esprit,
Et dans le bien elle nous affermit.

D. Expliquez-moi ces paroles, *l'homme est pécheur à sa naissance même ; il est lavé par le Baptême* : R. Nous avons déjà vu dans la leçon deuxième, que nous naissons tous dans le péché originel, à cause de la désobéissance de notre premier père Adam : voilà pourquoi *l'homme est pécheur à sa naissance même.* Le baptême nous applique les mérites de Jesus-Christ, et communique à notre ame la grâce sanctifiante, et alors il lave notre ame, c'est-à-dire, qu'il efface le péché originel et tous les autres péchés qu'on pourrait avoir commis, comme quand un infidelle se fait chrétien et reçoit le baptême dans l'âge de raison : voilà ce que signifient ces mots, *il est lavé par le baptême.* Par-là le baptême nous rend enfans de Dieu et de l'Eglise : il nous donne le droit de

recevoir les autres Sacremens, et le droit d'aller dans le Ciel sans passer même par le Purgatoire.

D. Expliquez-moi ces paroles, *la Confirmation donne le Saint-Esprit, et dans le bien elle nous affermit.* R. Elles sont fort claires. *La confirmation donne le Saint-Esprit,* qui vient dans l'ame d'une manière toute particulière quand on reçoit ce Sacrement : *elle nous affermit dans le bien,* c'est-à-dire, qu'elle nous fortifie, pour professer la foi et pratiquer la loi chrétienne, sans crainte et sans respect humain. On voit par-là qu'on est bien blâmable quand on néglige de recevoir ce Sacrement.

Le Sacrement qu'on nomme Eucharistie,
  Contient Jesus-Christ plein de vie ;
Il y donne son Corps et Son Sang précieux :
  N'en approchons qu'étant purs à ses yeux.

D. Que signifient ces paroles, *le Sacrement qu'on nomme Eucharistie, contient Jesus-Christ plein de vie ?* R. Le Sacrement de l'Eucharistie, qu'on appelle aussi *le saint Sacrement de l'Autel,* contient Jesus-Christ tout entier et vivant, *Jesus-Christ plein de vie ;* mais il y est caché sous les apparences du pain et du vin. Il y a plusieurs miràcles dans ce Sacrement.

D. Quand est-ce que se fait ce Sacrement ? R. Il se fait à la Messe, lorsque le Prêtre consacre l'hostie et ce qui est dans le calice. Avant la consécration l'hostie n'est que du pain, c'est de la pâte cuite au feu ; et ce qui est dans le calice, c'est du vin où l'on a mêlé quelques gouttes d'eau : mais après que les paroles de la consécration sont prononcées, il n'y a plus de pain dans l'hostie, ni de vin dans le calice ; ils ont été changés au corps et au sang de Jesus-Christ. Voilà le premier miràcle.

D. D'où vient donc qu'après la consécration l'hostie paraît du pain, et ce qui est dans le calice paraît du vin comme auparavant ? R. C'est-là un second miràcle. Quoiqu'il n'y ait plus ni pain ni vin, les apparences du pain et du vin restent, c'est-à-dire, que l'hostie nous paraît toujours du pain, et ce qui est dans le calice nous paraît du vin, quoiqu'il n'y en ait plus. Les apparences du pain sont dans l'hostie, et celles du vin dans le calice.

D. Y a-t-il dans l'hostie plus que dans le calice ? et dans une grande hostie y a-t-il plus que dans une petite ? R. Il y a autant dans l'un que dans l'autre. Dans l'hostie Jesus-Christ est tout entier, caché sous les apparences du pain, et dans le calice Jesus-Christ est aussi tout entier, caché sous les apparences du vin. Dans la plus petite hostie Jesus-Christ est tout entier, aussi bien que dans la plus grande : ainsi dans tout cela il n'y a que les apparences qui soient différentes, c'est-à-dire, ce qui paraît à nos sens.

D. Quand on partage l'hostie ou ce qui est dans le calice, partage-t-on Jesus-Christ ? R. Non, Jesus-Christ se trouve vivant et tout entier dans chaque partie.

D. Que signifient ces paroles, *il y donne son corps et son sang précieux ?* R. Jesus-Christ a voulu se renfermer dans la sainte hostie et dans le calice, non-seulement pour demeurer au milieu de nous, mais pour se donner tout entier à nous, pour servir de nouriture à nos ames, nous donner par ce moyen ses plus grandes grâces.

D. Que signifient ces paroles, *n'en approchons qu'étant purs à ses yeux ?* R. Elles nous marquent les dispositions où il faut être pour communier, dont la principale est la pureté de conscience, c'est-à-dire, qu'il faut être en état de grâce ; ainsi quand on est coupable d'un seul péché mortel, il faut en sortir auparavant par une véritable pénitence et une bonne confession. Une seconde disposition qu'il faut avoir, c'est d'être à jeûn depuis minuit, c'est-à-dire, de n'avoir rien avalé, pas même une goutte d'eau, à moins qu'on ne recût la communion étant en danger de mort. Ce sont les deux dispositions les plus importantes ; si l'on y manquait, on ferait un sacrilège horrible. Il faut encore avoir la dévotion dans son cœur, et la modestie extérieure.

Dans ce mystère est le seul sacrifice,
Qui nous rend le Seigneur propice :
Jesus, qui sur la Croix s'offrit pour notre amour,
Sur les autels s'offre encor chaque jour.

D. Que signifie ce couplet, *dans ce mystère*, &c. ? R. Jesus-Christ n'a pas établi ce grand Sacrement et ce

grand mystère, seulement pour se donner à nous dans la sainte communion, mais encore dans le mystère de l'Eucharistie Jesus-Christ s'offre en sacrifice à son Père, en renouvelant et continuant le sacrifice de la Croix. *Dans ce Mystère est le seul sacrifice qui nous rend le Seigneur propice :* et cela se fait chaque jour à la Sainte Messe : *Jesus, qui sur la Croix s'offrit pour notre amour, sur les Autels s'offre encor chaque jour.*

† D. Pourquoi dites-vous que Jesus-Christ renouvelle et continue à la Messe le sacrifice de la Croix ? R. Parce que le sacrifice de la Messe est le même que celui de la Croix ; car c'est Jesus-Christ lui-même qui s'offre comme victime à la Messe, de même qu'il s'offrit sur la Croix : la différence qu'il y a, c'est que sur la Croix il s'offrit d'une manière sanglante, il versa son Sang et il mourut ; au lieu qu'à la Messe il ne meurt plus, mais il s'offre d'une manière non sanglante par les mains du Prêtre. On voit par là qu'il faut assister à la sainte Messe avec autant de respect et de dévotion que si l'on avait été présent au sacrifice de la Croix.

D. Pourquoi J. C. s'offre-t-il dans le sacrifice de la Messe ? R. Il s'offre pour adorer la Majesté de Dieu son Père, pour le remercier des biens qu'il a faits aux hommes, pour expier leurs péchés, pour obtenir les grâces qui leur sont nécessaires : et quand on entend la Messe, on ne saurait mieux faire que de s'unir à ces quatre intentions que Jesus-Christ et que l'Eglise ont en offrant ce sacrifice.

SIXIEME LEÇON.

Suite des Sacremens.

La pénitence efface notre crime,
Lorsqu'un vrai regret nous anime,
Et qu'en faisant du mal la déclaration,
Nous y joignons la satisfaction.

D*Emande.* De quoi parlez-vous dans ce couplet, quand vous dites, *la Pénitence &c.?* R. C'est du Sacrement de Pénitence, qu'on appelle ordinairement *la Confession.* Ce Sacrement efface les péchés qu'on a com-

mis après le Baptême; et c'est ce que signifient ces mots, *la pénitence efface notre crime.*

D. Que signifie le reste du couplet, *lorsqu'un vrai regret,* &c.? R. Il explique ce qu'il faut faire pour se bien confesser. Il y a trois choses nécessaires de la part du pénitent, sans compter la préparation qu'il doit employer pour bien faire ces trois choses; remarquez-les bien. La première, c'est *la contrition* ou *le regret* de ses péchés, *lorsqu'un vrai regret nous anime:* la seconde, c'est *la déclaration* de ses péchés; *et qu'en faisant du mal la déclaration:* la troisième, c'est *la satisfaction* ou *la pénitence* pour ses péchés; *nous y joignons la Satisfaction.*

Il faut donc avoir la contrition ou le regret de ses péchés, et en produire des actes, mais il faut que ce regret soit bien véritable et par-dessus toutes choses; il faut que nous soyons plus fâchés d'avoir offensé Dieu, que de tous les malheurs qui auraient pu nous arriver, et que nous soyons résolus à tout souffrir, à tout perdre, à tout sacrifier dans le monde, plutôt que d'offenser Dieu mortellement une seule fois en notre vie: il faut que ce soit là la véritable disposition de notre cœur. Voilà ce que signifie *un vrai regret.*

En second lieu, il faut faire *la déclaration* de ses péchés au Confesseur; mais il faut les déclarer tous, au moins ceux qui sont mortels, de la même manière qu'on les connaît, après s'être bien examiné, sans rien déguiser et sans chercher à diminuer son tort.

En troisième lieu, il faut faire *la satisfaction,* c'est-à-dire, accomplir fidellement la pénitence que le Confesseur impose: et sur-tout quand on se confesse, il faut être bien sincèrement résolu à l'accomplir.

L'Onction sainte en une maladie
Nous soutient et nous purifie.
L'Ordre donne un pouvoir des Anges révéré:
Le Mariage est un lien sacré.

D. Expliquez-moi ces paroles, *l'Onction sainte en une maladie nous soutient et nous purifie.* R. *L'Onction sainte,* c'est *l'Extrême-Onction;* c'est un Sacrement qu'on donne aux malades quand ils sont en danger de mort. Dans cet état ce Sacrement *nous soutient et nous purifie:* il

nous purifie des restes de nos péchés, il nous soutient contre les tentations du démon, et contre notre propre faiblesse, et par ce moyen il nous aide à bien mourir ; il a même la vertu de donner la santé, si elle est nécessaire pour le salut de notre ame. Ainsi les malades doivent être fort empressés à recevoir ce Sacrement, et ceux qui sont auprès d'eux doivent le leur procurer, sans attendre à l'extrémité.

D. Que signifient ces mots, *l'Ordre donne un pouvoir des Anges révéré?* R. L'Ordre est un sacrement par lequel on fait les Prêtres et les autres Ministres de l'Eglise. Ce Sacrement leur donne le pouvoir de faire les fonctions sacrées, et les grâces pour s'en acquitter dignement. Or c'est un pouvoir merveilleux que Dieu n'a pas donné aux Anges, et que les Anges révèrent en nous. Voilà pourquoi le Cantique dit : *L'Ordre donne un pouvoir des Anges révéré.*

D. Que signifient ces dernières paroles, *le Mariage est un lien sacré ?* R. Le Mariage est appellé *un lien*, parce qu'il lie les deux époux ; il établit une union inséparable entre l'homme et la femme : ce lien est appellé *Sacré*, parce que cette union est sainte, puisque Jésus-Christ en a fait un Sacrement, afin de donner aux deux époux les grâces nécessaires pour remplir les devoirs de leur état. On voit par-là combien il faut avoir soin de se préparer chrétiennement au Mariage par la prière et les bonnes œuvres, et d'être en état de grâce quand on le reçoit. Autrement c'est attirer la malédiction de Dieu sur le reste de sa vie, comme font tant de personnes, par mille dangers où elles s'exposent, et par mille péchés qu'elles commettent quand elles pensent à se marier.

Deux Sacremens remettent notre offense,
Le Baptême et la Pénitence :
Mais on doit être pur, on doit être innocent
Pour recevoir tout autre Sacrement.

D. Expliquez-moi ce couplet, *deux Sacremens* &c. R Il y a deux Sacremens, le Baptême et la Pénitence, que Jesus-Christ a établis pour ceux qui sont en état de péché, afin de les en retirer : quand on baptise un enfant, il est dans le péché originel, et le Baptême l'ef-

face : de même quand un homme, qui est en état de péché mortel, se confesse avec de bonnes dispositions, le Sacrement de Pénitence le retire de cet état, il lui remet les péchés : voilà pourquoi le Cantique dit : *Deux Sacremens remettent notre offense, le Baptême et la Pénitence.* On les appelle *les Sacremens des morts*, parce qu'ils donnent la vie de la grâce à ceux qui sont dans la mort du péché. Tous les autres Sacremens sont établis pour ceux qui sont en état de grâce, c'est pourquoi on les appelle *les Sacremens des vivans* : on ferait un sacrilége si on les recevait sans être sorti de la mort du péché mortel. Voilà ce que signifient ces paroles : *Mais on doit être pur, on doit être innocent, pour recevoir tout autre Sacrement.*

D. N'y a-t-il plus rien à ajouter sur les Sacremens ? R. Il n'y a rien plus, si ce n'est qu'il y a trois Sacremens, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, qu'on ne peut recevoir qu'une fois, parce qu'ils impriment dans l'ame un caractère ineffaçable. On peut recevoir les autres Sacremens plusieurs fois.

SEPTIEME LEÇON.

L'Eglise.

Montant au Ciel, Jesus fonde une Eglise,
A qui la durée est promise :
Saint Pierre en est le Chef, les Apôtres Pasteurs,
Et leur pouvoir passe à leurs successeurs.
Uni sous eux, tout le peuple fidelle,
Forme cette Eglise immortelle,
Tous ont la même foi, les mêmes Sacremens ;
Des mêmes biens ils sont participans.

DEmande. Que signifient ces mots, *montant au Ciel, Jesus fonde une Eglise ?* R. L'Eglise de Jesus-Christ n'est pas le lieu où les fidelles s'assemblent, c'est les fidelles eux-mêmes, c'est un corps ou une société de gens qui font profession de suivre la religion de Jesus-Christ. Pendant les trois dernières années de sa vie, Jesus-Christ se fit un petit nombre de Disciples, et ce fut le commencement de son Eglise ; mais il ne la forma entièrement que peu de temps avant de monter au Ciel,

lorsqu'il établit un chef et des Pasteurs de cette Eglise. Voilà pourquoi nous disons, *montant au Ciel, Jesus forme une Eglise.* Ce Chef et ces Pasteurs que Jesus-Christ établit, étaient les Apôtres, à qui il ordonna de prêcher à tout le monde ce qu'il leur avait enseigné, et à qui il envoya le Saint-Esprit dix jours après être monté au Ciel, pour les éclairer et les fortifier dans leur prédication ; alors les Apôtres prêchèrent et convertirent les nations, et ainsi l'Eglise a été fondée par Jesus-Christ, et augmentée par les Apôtres.

D. Que signifient ces paroles, *à qui la durée est promise ?* R. Cela signifie que Jesus-Christ a promis que son Eglise durera jusqu'à la fin du monde ; aussi nous voyons qu'elle a duré depuis plus de dix-sept cents ans, quoiqu'elle ait été toujours attaquée, ou par les Rois et les Empereurs Païens, ou par les Hérétiques.

D. Expliquez-moi comment cette Eglise est composée. R. Le Cantique l'explique. Cette Eglise est composée d'un Chef, de Pasteurs, et d'un troupeau qui sont unis ensemble. Jesus-Christ est le Chef de l'Eglise ; mais parce que maintenant nous ne pouvons pas le voir, il établit un Chef visible, qui fut saint Pierre qu'il mit à la tête de tout ; il établit encore un corps de premiers Pasteurs, qui furent les Apôtres ; *saint Pierre en est le Chef, les Apôtres Pasteurs.* Mais comme saint Pierre et les Apôtres ne devaient pas toujours vivre, il voulut que leur pouvoir passât à leurs successeurs, c'est-à-dire, à ceux qui seraient mis à leur place ; *et leur pouvoir passe à leurs successeurs.*

D. Qui sont les successeurs de saint Pierre et des Apôtres ? R. Notre saint Père le Pape est le successeur de saint Pierre ; car saint Pierre a été le premier Pape ; après sa mort, saint Lin fut le second Pape, et ainsi de suite jusqu'à celui qui est maintenant Pape et Chef de l'Eglise. Les successeurs des Apôtres sont les Evêques. Il y a encore dans l'Eglise d'autres Pasteurs qui sont sous l'autorité des Evêques, et qu'on appelle Pasteurs du second ordre, ce sont les Curés.

D. Quel est le troupeau que ces Pasteurs gouvernent ? R. C'est tous les fidelles qui sont unis ensemble et ne

font qu'un même corps, un même troupeau, sous la conduite de ces Pasteurs : en sorte que l'Eglise est composée de Pasteurs et du troupeau *uni sous eux* (c'est-à-dire, sous ces Pasteurs), *tout le peuple fidelle forme cette Eglise immortelle.* Ce troupeau est uni par sa soumission au même Chef et aux mêmes Pasteurs, *uni sous eux* ; et parce que tous ont la même foi et les mêmes Sacremens, et qu'ils participent aux mêmes biens, c'est-à-dire, aux Prières, aux Messes, aux bonnes œuvres les uns des autres, *tous ont la même foi, les mêmes Sacremens, des mêmes biens ils sont participans.* Cette union entre les fidelles est ce que le Symbole appelle *la Communion des Saints ;* les Saints ce sont les fidelles qui sont tous sanctifiés par le Baptême, et appelés à être saints dans le Ciel, et la communion des saints, c'est comme si l'on disait la commune union des fidelles, leur union.

Le Saint-Esprit, des Pasteurs est le guide ;
Par leur bouche il parle, il décide :
Qui ne se soumet pas, du Ciel même s'exclut ;
Hors de l'Eglise il n'est point de salut.

D. Que signifient ces paroles, *le Saint-Esprit, des Pasteurs est le guide ; par leur bouche il parle, il décide ?* R. Lorsque Jesus-Christ établit saint Pierre et les Apôtres pour gouverner son Eglise, il savoit bien que tous les hommes sont sujets à se tromper ; et pour y rémédier, il promit à ceux-ci son Saint-Esprit, *qui serait leur guide*, c'est-à-dire, qui les éclairerait et les conduirait, et *qui parlerait par leur bouche* jusqu'à la fin des siècles. Ainsi lorsque le Pape, qui est successeur de saint Pierre, et les Evêques, qui sont successeurs des Apôtres, décident quelque chose sur la Religion, ils ne peuvent se tromper, puisque c'est le Saint-Esprit qui décide par leur bouche.

D. Est-ce qu'un Evêque ne peut jamais se tromper quand il décide sur la Religion ? R. Les promesses de Jesus-Christ ne sont pas faites à un seul Pasteur, mais au corps des premiers Pasteurs : ainsi un Evêque et même plusieurs, peuvent se tromper dans leurs décisions ; mais lorsque le Pape et le corps des Evêques, c'est-à-

dire, la plus grande partie des Evêques décident une chose sur la Religion, alors ils ne peuvent pas se tromper, parce qu'alors le Saint-Esprit parle par leur bouche.

D. Que signifient ces paroles, *qui ne se soumet pas, du Ciel même s'exclut ; hors de l'Eglise il n'est point de salut ?* R. Elles signifient qu'on ne peut pas être sauvé, quand on ne se soumet pas à ce que les Pasteurs ordonnent, ou qu'on ne croit pas ce qu'ils ont décidé et ce qu'ils enseignent, ou quand on est hors de l'Eglise comme sont les Infidelles, les Hérétiques, les Schismatiques, les Excommuniés.

D. Mais peut-être que Jesus-Christ a voulu qu'il y eût plusieurs Eglises et plusieurs Religions, et qu'on pût se sauver dans toutes ? R. Non, Jesus-Christ n'a établi qu'une seule Eglise, puisqu'il n'a établi qu'un Chef visible qui est saint Pierre. Il n'y a que celle qui est soumise à ce Chef qui soit la vraie Eglise de Jesus-Christ, et on ne peut être sauvé que dans celle-là.

D. Dites-moi quelle est cette Eglise que J. C. a établie. R. C'est l'Eglise Catholique-Apostolique-Romaine.

D. Mais comment savez-vous que c'est celle-là plutôt que celle des Protestans ? R. Il n'y a qu'à voir quelle est celle qui a pour Chef le successeur de saint Pierre. Nous savons le nom de tous ceux qui ont succédé à saint Pierre, comme nous savons les noms de tous les Rois de France jusqu'à celui d'aujourd'hui. Saint Pierre a été le premier Pape, c'est-à-dire, le premier Chef, saint Lin le deuxième, ensuite saint Clet, saint Clément, et ainsi de suite jusqu'au Pape d'aujourd'hui ; par conséquent le Pape d'aujourd'hui est le successeur de saint Pierre et le Chef visible de l'Eglise de Jesus-Christ, et tous ceux qui ne se soumettent pas à son autorité, comme les Protestans et les autres Hérétiques, ne sont pas l'Eglise de Jesus-Christ.

HUITIEME LEÇON.

Les Fins dernières.

Après la mort, de son corps dégagée,
Aussitôt chaque ame est jugée ;
Mais au jour où le corps redeviendra vivant,
Tous paroîtront au dernier jugement.

DEmande. Pourquoi dites-vous ces paroles, *après la mort, de son corps dégagée, aussitôt chaque ame est jugée ?* R. Après la mort le corps est détruit, et se change en pourriture et ensuite en poussière ; mais l'ame n'est pas détruite, elle est immortelle ; ainsi il y a une autre vie. Les paroles du Cantique signifient que dès que notre ame est dégagée de son corps, c'est-à-dire, d'abord après la mort, *après la mort de son corps dégagée*, elle va paraître devant Dieu et y est jugée, *aussitôt chaque ame est jugée.* On appelle ce jugement *le jugement particulier.*

D. Que signifie ce qui suit, *mais au jour où le corps redeviendra vivant, tous paraîtront au dernier jugement ?* R. Cela signifie qu'il y aura un autre jugement qu'on appelle *le jugement général.* A la fin du monde tous les hommes ressusciteront avec leur propre corps, *le corps redeviendra vivant ;* c'est ce que dit le Symbole, *la résurrection de la chair ;* notre chair ressuscitera. Ensuite Jesus-Christ descendra du Ciel tout brillant de gloire et de Majesté, tout le monde sera rassemblé devant lui, et il jugera tout le monde ; *tous paraîtront au dernier jugement :* le Symbole le dit aussi, *de là il viendra juger les vivans et les morts.* Les vivans et les morts, c'est-à-dire, les Saints et les réprouvés.

D. Pourquoi y aura-t-il un jugement général, puisque vous dites que chaque ame est jugée d'abord après la mort ? R. le jugement général sera pour faire paraître avec éclat la justice de Dieu et la gloire de Jesus-Christ son Fils, et pour augmenter la gloire et le bonheur des Justes, la confusion et le malheur des damnés.

Les bons Chrétiens auront pour récompense
Des biens du Ciel la jouissance,
Tandis que les pécheurs morts dans l'iniquité,
Seront damnés pour une éternité.

D. Que signifie ce couplet, *les bons Chrétiens*, &c. R. Il explique ce qui arrivera après le Jugement : Dieu donnera à chacun ce qu'il aura mérité, ainsi il récompensera les bons en leur donnant le Ciel ou le Paradis ; *les bons Chrétiens auront pour récompense des biens du*

O 2

Ciel la jouissance; et il punira les méchans, c'est-à-dire, ceux qui seront morts dans le péché mortel, en les condamnant à l'Enfer, *tandis que les pécheurs morts dans l'iniquité, seront damnés pour une éternité.*

D. Expliquez-moi ce que c'est que le Ciel ou le Paradis, et ce que c'est que l'Enfer? R. Le Ciel ou le Paradis est un endroit où les Anges et les Saints voient Dieu et l'aiment, et où ils ont toute sorte de bonheur sans aucune peine. L'Enfer est un lieu où les damnés sont avec les démons, privés de Dieu et de tous les biens, et où ils brûlent dans un feu épouvantable, et souffrent toute sorte de tourmens.

D. Pour être condamné à l'Enfer, faut-il avoir commis de grands crimes, et faut-il en avoir commis beaucoup? R. Il y a bien des péchés que le monde regarde comme des bagatelles, qui suffisent pour être damné: dès qu'un péché est mortel, quand ce serait le plus petit de tous, quand ce ne serait qu'une parole ou une pensée qui n'aurait duré qu'un moment, il mérite l'Enfer, et il n'en faut pas un grand nombre, il ne faut qu'un seul péché mortel pour être damné si l'on meurt dans cet état. Cela doit bien nous engager à éviter avec soin les péchés, quoi-qu'ils nous paraissent petits.

D. Quand est-ce que les bons iront dans le Ciel, et les méchans en Enfer? R. Après le jugement particulier les ames des bons iront au Ciel, si elles n'ont rien à expier, et les ames des méchans en Enfer, où elles demeureront jusqu'au jugement général; et après ce jugement, les bons reviendront au Ciel en corps et en ame, et les méchans retourneront en Enfer aussi en corps et en ame.

D. Combien de temps les Saints demeureront-ils dans le Ciel et les damnés dans l'Enfer? R. Ils y demeureront éternellement: le bonheur des uns et les supplices des autres n'auront jamais de fin. Le Cantique le dit; *seront damnés pour une éternité:* les Saints seront aussi dans le Ciel *pour une éternité.* Le Symbole exprime aussi l'éternité par ces paroles, *la vie éternelle:* il y a la vie éternelle bien heureuse dans le ciel, et la vie éternelle malheureuse dans l'Enfer.

D. Les ames de tous ceux qui meurent en état de

grâce iront-elles d'abord dans le Ciel ? R. Les ames de ceux qui ont entièrement expié leurs péchés, vont d'abord dans le Ciel : les ames de ceux qui meurent en état de grâce, mais qui n'ont pas fait assez de pénitence, ou qui sont coupables de quelque péché véniel, pour si petit qu'il puisse être, vont en Purgatoire avant d'aller dans le Ciel. Le Purgatoire est un lieu où elles souffrent de grandes peines pour la pénitence de leurs péchés, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement purifiées. Il durera jusqu'au jugement général, après quoi il n'y en aura plus ; mais toutes les ames n'y demeurent pas jusqu'au jugement général ; elles en sortent et vont dans le Ciel d'abord qu'elles sont entièrement purifiées, les unes plutôt, les autres plus tard.

D. Pouvons-nous soulager les ames qui sont dans le Purgatoire ? R. Oui, nous pouvons diminuer leurs peines, et même les en retirer entièrement, en offrant à Dieu des prières, des bonnes œuvres, des indulgences, des messes à leur intention.

CONCLUSION.

Voilà Chrétiens, ce que nous devons croire,
Pour avoir l'éternelle gloire :
Mais croyant fermement ce qu'enseigne la foi,
Gardons aussi de Dieu la sainte loi.

D*Emande.* Que signifie cette conclusion ? R. Nous y voyons qu'on peut réduire à deux chefs ce qui est nécessaire pour être sauvé. Le premier, c'est de croire fermement les vérités que Jesus-Christ a enseignées à sa sainte Eglise Catholique-Apostolique-Romaine, et que l'Eglise nous enseigne, dont les principales sont expliquées dans ce Cantique : *voilà Chrétiens, ce que nous devons croire* : sans cette foi nous ne pouvons pas être sauvés ; nous devons croire ces vérités *pour avoir l'éternelle gloire.* La seconde chose qui est nécessaire pour le salut, c'est de pratiquer ce que Dieu nous ordonne, et qui est renfermé dans les Commandemens de Dieu et de l'Eglise : *mais croyant fermement ce qu'enseigne la foi, gardons aussi de Dieu la sainte loi.* Ainsi soit-il,

ARTICLE SECOND.

INSTRUCTIONS SUR CE QU'IL FAUT FAIRE.

Premiere Leçon.

Les Commandemens de Dieu.

D*Emande*. Que faut-il faire pour se sauver ? *R*. Il faut vivre et mourir en état de grâce : il faut y mourir, parce c'est la mort qui décide irrévocablement de notre salut : il faut y vivre, parce que la mort est presque toujours semblable à la vie.

D. Qu'est-ce que l'état de grâce et l'état de péché ? R. L'état de grâce est celui où l'ame est sainte, et dans l'amitié de Dieu : l'état de péché est celui où l'ame est déréglée, et dans l'inimitié de Dieu ; et par conséquent c'est du péché mortel qu'on parle ici. Il y a outre cela le péché véniel qui diminue l'amitié de Dieu, mais qui ne la fait pas perdre entièrement.

D. Quelle règle avons-nous pour connaître si nous sommes en état de grâce, ou en état de péché ? *R*. Nous naissons tous dans le péché originel, duquel nous sortons par le Baptême, comme il a été expliqué ci-dessus page 142 ; ainsi les Infidelles qui n'ont pas reçu le Baptême sont en état de péché, à moins qu'ils n'eussent le désir de le recevoir avec la charité parfaite.... Pour ceux qui ont été baptisés, ils tombent dans le péché mortel quand ils violent en matière considérable les Commandemens de Dieu ou de l'Eglise ; ainsi, après notre Baptême, l'observation des Commandemens de Dieu et de l'Eglise est la règle pour connaître si nous sommes en état de grâce, et la condition essentielle pour y persévérer quand nous y sommes.

D. Récitez les Commandemens de Dieu. R. *Un seul Dieu tu adoreras*, &c., comme à la prière du matin et du soir, page 8.

1. Un seul Dieu tu adoreras,
Et aimeras parfaitement.

D. Que signifient ces mots, *Un seul Dieu tu adore-*

ras ? . Ils signifient que nous devons adorer Dieu, et n'adorer que lui : c'est ce que nous avons déjà expliqué, page 120.

D. Que signifie ce qui suit, *et aimeras parfaitement ?* R. C'est-à-dire que nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses, et aussi parfaitement que nous en sommes capables.

D. Ce Commandement ne nous ordonne-t-il pas autre chose ? R. On rapporte à ce Commandement tout ce qui regarde Dieu, et qui n'est pas renfermé dans le 2e et dans le 3e ; et par-là, il ordonne encore de croire en Dieu et d'espérer en lui. Le premier Commandement oblige donc à quatre choses, 1° à croire en Dieu ; 2° à espérer en Dieu ; 3° à aimer Dieu par-dessus tout, à cause de son infinie perfection ; 4° à adorer Dieu et à lui rendre les autres hommages que la Religion nous prescrit : et par conséquent il faut faire souvent des Actes de Foi, d'Espérance, d'Amour et de Religion, et ne jamais rien faire qui soit contraire à ces vertus.

R. Enseignez-moi à faire des Actes de Foi, d'Espérance, d'Amour et de Religion. R. Vous trouverez ces divers Actes dans la prière pour le matin et pour le soir, page 4. Vous les trouverez encore dans le Cantique dix-neuvième. Il faut les produire souvent, mais toujours du fond du cœur, sans quoi cela ne servirait de rien.

2. Dieu en vain, tu ne jureras,
Ni autre chose pareillement.

D. Expliquez-moi ces paroles, *Dieu en vain tu ne jureras.* R. Jurer, c'est prendre Dieu à témoin de quelque chose ; et jurer en vain, c'est jurer sans nécessité. Ce Commandement défend donc de prendre Dieu à témoin, même pour des choses véritables, si on n'y est pas obligé par des raisons très-fortes, et par conséquent il défend encore plus de jurer pour des choses fausses, ou de jurer qu'on fera des choses mauvaises.

D. Quand on a juré qu'on fera une chose, est-on obligé de la faire ? *R.* Oui, si la chose est permise et utile, mais non pas si elle est mauvaise.

D. Pourquoi ajoute-t-on ces paroles, *ni autre chose pa-*

reillement? R. Cela signifie que non-seulement il ne faut pas jurer en prononçant le nom de Dieu, mais qu'il ne faut pas jurer par d'autres choses qui se rapportent à Dieu, comme *par sa foi*, *par son ame*, *par le Ciel*, &c.

D. Ce commandement ne défend-il pas autre chose? R. Il défend encore les blasphèmes, qui sont des paroles outrageuses contre Dieu ou contre les Saints.

3. Les Dimanches tu garderas,
En servant Dieu dévotement.

D. Que signifie ce commandement? R. Il signifie qu'il faut employer les jours de dimanches au service de Dieu. Ainsi, 1° il défend de s'occuper ces jours-là à des œuvres serviles, c'est-à-dire, à ce qui est censé un travail corporel; 2° il ordonne de s'occuper à des œuvres pieuses.

D. Ne peut-on pas travailler après les offices, ou pendant la nuit? R. Non, on ne le peut point. Le jour se compte depuis minuit jusqu'à minuit, et on doit s'abstenir du travail tout ce temps-là.

D. Quelles sont les œuvres saintes auxquelles il faut s'appliquer? R. Il faut assister à la sainte messe, ce qui est commandé expressément par le premier commandement de l'Eglise, dont nous parlerons en son rang: il faut assister autant qu'il est possible aux autres offices publics de l'Eglise, et pratiquer quelques autres œuvres de piété selon son état: nous parlerons encore de ceci dans la leçon sixième.

Seconde Leçon.

Suite des Commandemens de Dieu.

4. Père et mère honoreras,
Afin que tu vives longuement.

D*Emande.* Que signifient ces mots, *Père et mère honoreras?* R. Qu'il faut honorer son père et sa mère, c'est-à-dire, leur rendre les devoirs de véritables enfans.

D. Pourquoi ajoute-t-on, *afin que tu vives longuement?* R. Dieu promet par-là une vie longue et heureuse aux enfans qui observent ce commandement. Il est vrai qu'on voit des enfans bien respectueux qui ne vivent pas

long-temps ; mais quand Dieu le permet ainsi, c'est pour leur propre avantage : peut-être qu'une longue vie aurait été cause de leur damnation,

D. Est-ce là tout ce que ce Commandement ordonne ? R. On rapporte à ce Commandement les devoirs de de trois sortes de personnes ; 1° les devoirs des enfans envers leurs pères et mères, et des autres inférieurs envers leurs supérieurs ; 2° les devoirs des pères et mères envers leurs enfans, et de tous les supérieurs envers leurs inférieurs ; 3° les devoirs des gens mariés entre eux, et ceux des parens et alliés.

D. Quels sont les devoirs des enfans envers leurs pères et mères ? R. Il y en a quatre : ils doivent, 1.° les respecter, 2° leur obéir, 3° les aimer, 4° les secourir.

D. Est-on obligé à cela, quand les pères et mères ont tort ? R. On doit toujours les respecter, les aimer et les secourir, mais on ne doit pas leur obéir quand ils commandent des choses mauvaises.

D. Quels sont les devoirs des pères et mères envers leurs enfans ? R. 1° Par rapport au corps, ils doivent avoir soin de leur vie, de leur entretien, et de leur établissement ; 2° par rapport à l'ame, ils doivent avoir soin de les instruire et les porter au bien, de veiller sur eux et les corriger.

D. Quels sont les devoirs des gens mariés entre eux ? R. 1° De vivre ensemble dans l'amour et l'union ; 2° de s'aider mutuellement dans un soin raisonnable du temporel. On peut comprendre par ce que nous venons de dire quels sont les devoirs des inférieurs et des supérieurs, des parens et alliés.

5. Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.

D. Expliquez-moi ce commandement. R. *Un Homicide*, c'est celui qui tue un homme : ainsi ce commandement défend de tuer. *De fait*, signifie réellement : on est homicide *de fait*, quand on tue réellement quelqu'un ; et on est homicide *Volontairement*, quand on a la volonté de le tuer.

D. Ce commandement ne défend-il pas autre chose ? R. On y rapporte tout le mal qu'on peut faire au prochain,

et qui n'est pas renfermé dans les commandemens suivans, et même le défaut d'amour pour le prochain ; ainsi il défend trois choses : ce qu'on peut faire contre l'ame et le salut du prochain, en le portant au péché ou en y contribuant ; 2° ce qu'on peut faire contre les avantages temporels du prochain, en le tuant, en le frappant, en l'outrageant, en lui causant des chagrins. Il défend aussi de se tuer soi-même, et de ruiner mal à propos sa santé ; 3° il défend les sentimens intérieurs d'envie, de haine, de vengeance, et il ordonne au contraire d'aimer son prochain, et d'être toujours prêt à lui faire du bien si on le pouvait.

6. Luxurieux point ne seras,
De corps ni de consentement.

D. Expliquez-moi ce commandement. R. *La luxure*, c'est l'impureté : ainsi *luxurieux point ne seras*, signifie : *tu ne seras point impur, tu ne commettras point de péchés d'impureté*. On est luxurieux *de corps*, quand on fait des actions déshonnêtes et impures, et on est luxurieux *de consentement*, quand on voudrait faire ces actions.

D. Que défend encore ce commandement ? R. Il défend tout plaisir d'impureté qu'on se procure, soit par des actions, soit par des paroles, des regards, simples pensées ; on est même coupable, quoiqu'on n'ait pas recherché ce plaisir, si on ne fait pas tout ce qu'on peut pour le rejeter aussitôt qu'on y prend garde. Ce commandement défend aussi de se trouver dans les occasions qui peuvent conduire à quelqu'un de ces péchés.

D. Est-ce là tout ce qu'il défend ? R. On y rapporte encore les péchés d'intempérance et d'ivrognerie.

7. Le bien d'autrui tu ne prendras.
Ni retiendras à ton escient.

D. Que défend ce commandement ? R. Il défend de prendre injustement le bien du prochain, et de lui causer du dommage, soit qu'on en profite, soit qu'on n'en profite pas, soit qu'on le fasse soi-même ou qu'on contribue à le faire faire : on est même coupable quand ce dommage ne vient que du peu de soin qu'on a, à l'égard des choses dont on est chargé.

D. Que signifient ces paroles, *ni retiendras à ton escient ?* R. *A ton escient* signifie, lorsque tu en as la con-

naissance : ainsi il est défendu, non-seulement de prendre, mais encore de retenir le bien d'autrui, quand nous connaissons qu'il n'est pas à nous ; comme font ceux qui gardent les choses trouvées, qui ne restituent pas ce qu'ils ont volé, qui ne payent pas leurs dettes, &c.

8 Faux témoignage ne diras,
Ni mentiras aucunement.

D. Que défend ce commandement? R. Il défend de rendre un faux témoignage, et de mentir *aucunement*, c'est-à-dire, pour quelque raison que ce puisse être.

D. Serait-ce un péché de mentir pour sauver la vie à un homme ? R. Oui, ce serait un péché, et il ne faudrait pas la lui sauver à ce prix. Souvent le mensonge n'est qu'un péché véniel ; mais il peut devenir péché mortel, par exemple, quand il porte un préjudice considérable au prochain, et sur-tout à sa réputation, ce qu'on appelle *calomnie*, à laquelle il faut rapporter les jugemens téméraires qu'on fait contre la réputation du prochain.

D. Ce commandement ne défend-il pas autre chose ? R. On y renferme tout ce qui est contre la fidélité qu'on doit au prochain dans les paroles ; c'est pourquoi, outre les mensonges, il défend encore de découvrir les secrets. On est donc coupable, quand on apprend aux autres, sans une grande nécessité, les péchés ou les défauts cachés du prochain, et c'est ce qu'on appele *médisance* ; quand on contribue aux médisances que les autres font, et quand on découvre les secrets, sur-tout en matière importante.

9. L'œuvre de la chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

D. Expliquez-moi ce commandement. R. Ce commandement se rapporte au sixième. Il défend tous les desirs impurs, et même toutes les pensées d'impureté, où l'on s'arrête volontairement, et où l'on prend plaisir.

D. Est-ce un grand péché de s'arrêter et de prendre plaisir à une pensée d'impureté ? R. C'est toujours un péché mortel, quand on s'y arrête bien volontairement.

D. Que signifient ces paroles, *qu'en mariage seulement* ? R. Elles marquent que le mariage rend licites des choses qui hors de cet état seraient de grands péchés ;

mais les personnes mêmes qui sont mariées peuvent pécher sur cette matière.

10. Les biens d'autrui tu ne convoiteras,
Pour les avoir injustement.

D. Que signifie ce commandement ? R. Ce commandement se rapporte au septième. *Convoiter*, signifie désirer ; ainsi il défend de désirer d'avoir injustement le bien du prochain. En général ces deux derniers commandemens nous font voir que Dieu défend non-seulement de faire le mal, mais encore de désirer de le faire, et de s'arrêter avec plaisir à y penser.

TROISIEME LEÇON.

Les Commandemens de l'Eglise.

1. Les Dimanches Messe ouïras,
Et les Fêtes de commandement.

DEmande. Que signifie ce commandement ? R. Il se rapporte au troisième commandement de Dieu. *Ouïr*, signifie entendre ; ainsi, *Messe ouïras*, c'est comme s'il y avait *Messe entendras*. Ce commandement ordonne donc d'assister à la messe les Dimanches et les Fêtes ; mais il ne suffit pas d'y être présent de corps, il faut s'y occuper à prier Dieu dévotement, sans quoi ce n'est pas l'entendre.

2. Tous les péchés confesseras
A tout le moins une fois l'an.

D. A quoi oblige ce commandement ? R. A se confesser au moins une fois l'an.

D. Doit-on se contenter de se confesser une fois l'an ? R. L'Eglise défend de passer plus de temps sans se confesser, mais son esprit et son désir est que les Fidelles s'approchent souvent des Sacremens de la Pénitence et de l'Eucharistie ; et un Chrétien qui veut mettre son salut en sûreté, doit ordinairement se confesser et communier une fois le mois.

3. Ton Créateur tu recevras
Au moins à Pâques humblement.

D. A quoi oblige ce commandement ? R. A communier au moins à Pâques, c'est-à-dire, dans la quinzaine qui commence au Dimanche des Rameaux, et qui finit au Dimanche de *Quasimodo*, et ce temps-là est fixé par

l'Eglise ; en sorte que si, par sa faute, on attendait à communier au lundi après la quinzaine, on ferait un péché mortel.

D. Quand on fait une communion sacrilége, fait-on ses Pâques ? R. Non assurément, on fait au contraire deux péchés mortels ; le premier, de faire un sacrilège, et le second, de ne point faire ses Pâques.

D. Quand on a laissé passer la quinzaine sans faire ses Pâques, peut-on attendre à communier jusqu'aux Pâques de l'année suivante ? R. Quand on n'a pas communié à Pâques, l'obligation de communier au plutôt subsiste toujours, et par conséquent on est obligé de s'y préparer, d'aller trouver un Confesseur, et de suivre ses avis ; sans quoi plus on diffère, plus on commet de péchés mortels.

4. Les Fêtes tu sanctifieras,
Qui te sont de commandement.

D. Expliquez-moi ce commandement. R. Ce commandement se rapporte au troisième commandement de Dieu. Il oblige à sanctifier les Fêtes de commandement, de même que les Dimanches, c'est-à-dire, en s'abstenant du travail, en assistant dévotement à la Messe, et en s'appliquant aux autres œuvres de piété.

D. Il semble qu'il n'y a pas tant de mal de travailler ou de manquer la Messe les jours de Fête que les jours de Dimanche ? R. C'est la même chose : c'est un péché mortel les jours de Fête aussi-bien que les Dimanches.

5. Quatre-temps, Vigiles jeûneras,
Et le Carême entièrement.

D. Que signifie ce commandement ? R. Il signifie qu'on doit jeûner les Quatre-temps, les Vigiles et tout le Carême, excepté les jours de Dimanche auxquels on ne jeûne jamais.

D. En quoi consiste le jeûne ? R. A manger maigre, et à ne faire qu'un repas vers midi, et une collation le soir.

D. Est-ce un grand péché de manquer au jeûne ? R. Quand on n'a pas de raisons légitimes qui en dispensent, c'est un péché mortel, tout comme de manger de la viande les jours où elle est défendue.

D. Qui sont ceux qui sont dispensés du jeûne ? R. 1° Ceux qui n'ont pas accompli vingt et un ans : 2° les malades, infirmes, convalescens et vieillards décrépits ; 3° les femmes enceintes, et celles qui nourissent ; 4° ceux qui font un travail rude et pénible, et qui dure la plus grande partie de la journée ; 5° ceux qui n'ont pas de quoi faire tout à la fois un repas suffisant et qui puisse les soutenir.

6. Vendredi chair ne mangeras,
Ni le samedi mêmement.

D. A quoi oblige ce commandement ? R. A ne point manger de viande les vendredis ni les samedis, excepté quand la fète de Noël arrive un de ces jours ; excepté encore un certain nombre de samedis de l'année, dans quelques pays où l'usage a établi cette exception. Il y a encore les trois jours des Rogations où l'on doit s'abstenir de la viande.

D. L'Eglise n'a-t-elle point fait d'autres commandemens ? R. Elle en a fait d'autres, comme de ne point se marier en certains temps de l'année ; mais il suffit d'avoir expliqué ceux-ci.

Quatrieme Leçon.

La Confession.

D*Emande.* Par ce que vous avez expliqué jusqu'à présent, nous pouvons examiner si nous sommes en état de grâce ou en état de péché. Mais quand on est en état de péché, que faut-il faire pour en sortir ? R. Les infidelles, animés d'une véritable foi, pénétrés d'une vive douleur de leurs péchés passés, doivent avoir recours au Sacrement de Baptême, et ce Sacrement effacera tous leurs péchés, comme nous avons expliqué page 142. Pour les Chrétiens qui sont tombés dans le péché mortel après leur baptême, ils ne peuvent en sortir que par une bonne confession.

D. Enseignez-moi ce qu'il faut faire pour rentrer en grâce avec Dieu par une bonne confession. R. La première chose qu'on doit faire, c'est de choisir un Confesseur éclairé et exact, qui ne nous flatte point, mais qui s'attache à mettre notre salut en sûreté. Ensuite il

faut examiner avec soin si l'on peut être tranquille sur les confessions passées ; car si on les a mal faites, c'est-à-dire, si on les a mal faites en cachant ou en déguisant des péchés considérables, en continuant de vivre dans des habitudes de péché mortel, &c. il faut refaire ces confessions. Quand même on ne serait pas assuré qu'on a fait des confessions mauvaises, une confession générale est ordinairement utile à ceux qui n'en ont jamais fait, et qui veulent se convertir véritablement ; et s'ils ont fait autrefois des confessions générales sur lesquelles ils puissent compter, il est à propos qu'ils fassent une confession extraordinaire depuis la confession générale ; mais en tout cela, quand on a bien expliqué ce qu'on connaît à un bon Confesseur, il faut s'en tenir à sa décision.

D. Quand on s'est déterminé sur ce que vous venez de dire, que faut-il faire pour se bien confesser ? R. On peut réduire ce qu'il faut faire à deux points, dont l'un est *la préparation*, et l'autre, *la confession* même.....La préparation consiste en trois choses, qui sont : 1° demander à Dieu ses grâces, ce qu'on fait par des prières ferventes, et par de bonnes œuvres pratiquées à cette intention ; 2° s'examiner, ce qu'on fait en suivant l'un après l'autre, les commandemens de Dieu et de l'Eglise ; 3° s'exciter à la contrition, ce qu'on fait par des réflexions sérieuses sur les vérités de la religion....La confession même consiste aussi en trois choses de la part du pénitent, qui sont : 1° produire des actes d'une vraie contrition ; 2° déclarer fidellement tous ses péchés ; 3° accomplir la pénitence imposée par le Confesseur.

D. Si l'on croyait avoir une vraie contrition et qu'on ne l'eût pas, les péchés seraient-ils pardonnés ? R. Non, ils ne le seraient pas, et la confession serait nulle ; c'est pourquoi il faut laisser juger le confesseur sur les dispositions qu'on a.

D. Si l'on déclarait un péché, mais qu'on ne voulût pas faire connaître tout son tort, la confession serait-elle bonne ? R. Si par ces déguisemens on diminuait considérablement la malice de son péché, la confession

serait sacrilège, faute de déclaration : et d'ailleurs ces déguisemens sont toujours une marque qu'on a bien peu de contrition.

D. Si on n'accomplissait point la pénitence, la confession serait-elle nulle ou sacrilège ? R. Si quand on se confesse on n'est pas dans la volonté d'accomplir la pénitence, on fait un sacrilège en recevant l'absolution : si l'on est dans le dessein de l'accomplir, et que dans la suite on change de volonté, ou qu'on la laisse par négligence, on fait un nouveau péché, qui est ordinairement mortel ; mais ce n'est pas toujours une marque que la confession ait été sacrilége. Si la pénitence devient impossible, par exemple à cause d'une maladie, ce n'est point un mal de la différer ; mais si elle devient impossible pour toujours, il faut la faire changer par son Confesseur. Nous avons déjà dit un mot de la confession, page 140, et presque toute la troisième partie de ce Manuel n'est que pour enseigner à se bien confesser : c'est pourquoi nous n'en dirons pas ici davantage.

Cinquieme Leçon.

Méthode pour bien vivre.

Ce qu'il faut faire tous les jours.

D*Emande.* Quand par le secours de Dieu on s'est conservé en état de grâce, ou qu'on y est rentré par une bonne confession, que faut-il faire pour y persévérer et pour se perfectionner ? R. Nous avons déjà dit que la condition essentielle pour persévérer en état de grâce, est d'accomplir les commandemens de Dieu et de l'Eglise ; mais pour être fidelle à les accomplir, et à plus forte raison pour se perfectionner dans la vertu, il faut attirer sur soi les grâces de Dieu par la fréquentation des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, par la prière et par la pratique des bonnes œuvres ; il faut travailler de son côté pour se préparer à ces grâces et pour en profiter, en s'appliquant à ce qui peut éloigner du péché, et entretenir l'amour et le goût du service de Dieu.

D. Que faut-il faire pour cela ? R. Il faut se faire une

règle de vie qui embrasse ces divers moyens, et qui détermine ce qu'on doit faire chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année, et dans certaines occasions particulières.

D. Quel avantage y a-t-il à suivre ainsi une règle de vie ? R. Il y en a plusieurs qui sont très-grands. 1° Par ce moyen on s'affermit et on se rend constant dans le bien ; au lieu que quand on n'a point de réglement, on ne le fait que pendant quelques jours de ferveur, et on l'abandonne aussitôt. 2° Par ce moyen on sanctifie les moindres actions ; au lieu qu'autrement presque toutes les actions de la vie sont faites d'une manière toute naturelle, et ne servent de rien pour le Ciel. 3° Par ce moyen, si malheureusement on tombe dans quelque péché considérable, on s'en relève bientôt, et on ne lui laisse pas le temps de jeter des racines dans l'ame ; au lieu qu'autrement on a accoutumé d'y croupir plusieurs mois et les années entières, et on risque fort de ne s'en relever jamais comme il faut.

D. Expliquez-moi donc ce qu'il faut faire tous les jours. R. Le voici distingué en plusieurs articles.

1° *Le lever et la prière du matin.* Réglez l'heure de votre lever, dont vous pourrez cependant vous écarter quand il sera nécessaire ; mais n'y manquez pas sans raison. Dès que vous êtes éveillé, donnez votre première pensée à Dieu, en faisant dans votre cœur cet acte d'amour et d'offrande. *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et pardessus tout : je vous consacre ce jour et toute ma vie ; je ne veux l'employer qu'à vous aimer et à vous servir.* Donnez aussi à Dieu votre première parole, en prononçant les noms sacrés de JESUS, MARIE, JOSEPH ; et votre première action, en prenant de l'eau bénite, et faisant le signe de la croix. Quand l'heure est venue, levez-vous promptement, habillez-vous avec beaucoup de modestie, et faites avec attention la prière du matin.

2° *La lecture ou réflexion.* Avant de vous mettre à vos occupations, tâchez de prendre un quart d'heure ou une demi-heure, pour faire un peu de lecture spirituelle

ou de réflexion, comme nous l'enseignerons dans la quatrième partie de ce Manuel. Quand vous ne pouvez pas la faire le matin, faites-la dans la journée, et surtout le soir devant le Saint Sacrement ; et quand vous ne pouvez pas absolument la faire de tout le jour, faites plus souvent des aspirations à Dieu au milieu de votre travail, comme nous le dirons bientôt : mais ne manquez jamais de faire des réflexions suivies, au moins deux ou trois fois la semaine.

3° *La Messe.* Assistez à la sainte messe autant que vous le pourrez ; et si vous ne pouvez pas, quand vous l'entendrez sonner, recueillez-vous sans quitter votre travail, et dites vos prières comme si vous étiez à l'Eglise. Quand vous ne l'entendez pas sonner, prenez dans la matinée le temps où vous serez le plus libre, unissez-vous aux messes qui se disent alors (car on en dit à toutes les heures, ou dans un endroit ou dans un autre), et occupez-vous comme si vous étiez présent à la messe. On peut de même s'unir et avoir part aux vêpres, et aux autres exercices de religion qui se font dans plusieurs Eglises, tandis qu'on est occupé à son travail.

4° *Le travail.* Fuyez l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices : soyez assidu au travail de votre profession ; appliquez-vous-y, non pas par avarice, mais dans l'intention d'obéir à Dieu, et de remplir vos devoirs envers votre famille et le prochain ; dans l'intention de faire pénitence de vos péchés, de suivre et d'imiter Jesus-Christ : offrez-le à Dieu en le commençant, et plusieurs fois pendant qu'il durera, et gardez-vous bien d'y faire le moindre tort au prochain.

5° *Les souffrances.* Il se présente ordinairement dans le jour plusieurs occasions de souffrir quelque chose, par la rigueur des saisons, par de petits accidens, par les défauts du prochain, &c. Ces petites souffrances sont des occasions bien précieuses, pour faire pénitence de ses péchés et pour gagner le Ciel, pourvu qu'on les offre à Dieu et qu'on souffre avec patience : ainsi il faut s'attacher avec grand soin à en profiter ; et pour le faire plus aisément, il faut penser aux souffrances

de Jesus-Christ pendant sa vie ou sur la croix, et s'unir à lui.

6° *Les aspirations, ou les élévations de cœur à Dieu.* Appliquez-vous beaucoup à l'usage des aspirations, que vous trouverez page 19 et suivantes ; il faut peu à peu les apprendre par cœur et les produire souvent ; vous pouvez même en former beaucoup d'autres de vous-même, selon les occasions où vous vous trouverez, et selon les mouvemens de votre cœur ; car il n'importe pas de quelles paroles on se sert : mais si vous voulez en tirer du fruit, faites-les avec attention et du fond du cœur ; demeurez quelque temps à les goûter, et à en nourrir votre ame, les répétant même quelques-fois, et conservez-en l'onction aussi long-temps que vous pourrez. Il n'y a rien de si facile que cette pratique, et rien de si utile pour se conserver et s'avancer dans la vertu, et pour acquérir des trésors de mérites pour le Ciel. Vous pouvez aussi pratiquer ces élévations de cœur à Dieu, en chantant souvent des cantiques, pourvu que vous les chantiez avec attention, et que vous entriez dans les sentimens qu'ils expriment : et cette manière d'élever son cœur à Dieu est encore plus facile que la première.

7° *Autres pratiques de piété.* Outre la prière de l'*Angelus*, et celles qui sont marquées pour les repas, auxquelles il faut être exact, c'est une sainte pratique de dire le chapelet de six ou de cinq dizaines une fois le jour : vous en avez la méthode page 47 et suivantes. Les personnes qui n'ont pas beaucoup de temps peuvent le dire en travaillant ou en marchant ; on peut le dire seul, ou étant plusieurs ensemble. C'est encore une sainte pratique d'aller sur le soir adorer le Saint Sacrement : on y reste plus ou moins selon qu'on a du temps. Ceux qui n'ont pas fait un peu de lecture ou de réflexion le matin, peuvent la faire alors. Quand l'Eglise est fermée, on peut faire cette adoration à la porte, ou dans sa maison, en se tournant du côté du Saint Sacrement. On peut aussi faire une visite à la croix de la mission : on trouvera une prière pour cela, page 22. Il faut seulement remarquer que s'il est trop tard, il n'est pas

à propos que des filles ou de jeunes femmes aillent à cette Croix ou à l'Eglise; il vaut mieux qu'elles fassent leurs prières à leur maison. Ceux qui ne peuvent pas faire chaque jour ces exercices de piété, doivent les faire quelquefois dans la semaine.

8° *La prière du soir et le coucher.* Ne manquez jamais à faire votre prière du soir, et si vous avez autorité dans la maison, faites-la faire en commun à toute la famille, et prenez garde qu'on la prononce distinctement et avec dévotion. Observez avec soin la modestie en vous déshabillant et lorsque vous êtes au lit; prenez de l'eau bénite, jetez-en sur votre lit, et endormez-vous dans quelque sainte pensée. Si vous vous éveillez pendant la nuit, faites des actes d'amour et d'offrande.

D. Comment peut-on suivre toutes ces pratiques quand on ne sait pas lire? R. Voici les avis que nous pouvons donner là-dessus à ceux qui ne savent pas lire; qu'ils les remarquent bien.

1° Pour la prière du matin et du soir, chacun a appris dans son enfance quelques prières; mais on les récite ordinairement en estropiant les paroles, sans aucune attention: il faut s'accoutumer à prononcer distinctement, lentement, en comprenant bien ce qu'on dit, si ce sont des prières en français, et y faisant attention. On peut aussi se servir du Cantique dix-neuvième, en le récitant avec attention, et ajoutant à la fin *Notre Père*, &c. *Je vous salue*, &c. *Je crois en Dieu*, &c. *Un seul Dieu*, &c. Le soir il faut aussi ajouter l'examen de sa conscience.

2° Pour la réflexion, il faut suivre ce que nous dirons dans la quatrième partie en faveur des personnes qui ne savent pas lire.

3° Pour la Messe, il faut au commencement faire un acte de contrition, et offrir la Messe à Dieu, en disant: *Mon Dieu, je vous offre ce saint sacrifice de la Messe pour toutes les intentions que Jesus-Christ et l'Eglise ont en vous l'offrant.* On peut l'offrir en particulier pour demander les grâces dont on a besoin soi-même, ou pour d'autres personnes, ou pour les ames du Purgatoire; ensuite on peut dire sur son chapelet les prières à l'honneur du sang de Jesus-Christ, qui sont à la page 57, ou

les actes des principales vertus, qui sont à la page 59.

4° Pour les aspirations, il faut tâcher peu à peu d'en apprendre plusieurs par cœur. On peut encore se servir du Cantique dix-neuvième, faisant dans son cœur les actes qu'il renferme, tantôt l'un, tantôt l'autre. On peut former soi-même plusieurs aspirations, et enfin les gens qui ne savent pas lire doivent s'attacher beaucoup au chant des Cantiques.

Pour tout le reste, les gens qui ne savent pas lire peuvent suivre, aussi-bien que les autres, les avis que nous avons donnés.

SIXIEME LEÇON.

Suite de la Méthode pour bien vivre.

Ce qu'il faut faire chaque Semaine, chaque Mois et chaque Année.

Chaque Semaine.

D*Emande.* Que faut-il faire chaque semaine ? R. La première chose et la plus importante, c'est d'observer religieusement le saint jour du dimanche, et les fêtes qui s'y rencontrent. La plupart des gens peuvent si peu s'appliquer au service de Dieu et à leur salut pendant le reste de la semaine ; pour le moins ces jours-là ils doivent s'y appliquer tout entiers : on ne saurait croire combien ce soin est important pour les gens de travail ; c'est ordinairement à cela qu'est attaché leur salut ou leur réprobation éternelle.

D. Que faut-il faire pour sanctifier ces jours ?

R. Le voici.

1° Gardez-vous bien de travailler, ni de faire travailler personne.

2° Assistez avec beaucoup de dévotion à la Messe toute entière, et ne vous exposez jamais à la manquer. Ne vous dispensez point, à moins d'avoir de très-grandes raisons, de la Messe de paroisse, des Instructions, des Vêpres, des autres exercices publics de religion.

3° Pour tenir lieu de ce que vous n'avez pu faire dans la semaine, appliquez-vous avec soin aux bonnes œuvres,

comme sont l'examen de ce que vous avez fait dans la semaine, les lectures et réflexions spirituelles, le chapelet et autres prières vocales, la visite du Saint Sacrement, les offices de charité, et sur-tout le soin d'instruire les ignorans, en leur disant un peu du Catéchisme ou de quelque livre de piété, et en le leur faisant comprendre, en leur enseignant quelque Cantique, &c. : sur-tout on doit pratiquer cela pour les gens de sa maison, parens, domestiques, et encore plus pour soi-même et pour ses enfans ; il faut les mener au Catéchisme, et y assister souvent avec eux ; d'autres fois il faut le leur faire répéter à la maison.

4° On peut prendre quelque récréation pour se délasser, mais il faut qu'elle soit innocente et sans danger, et qu'on n'y emploie pas trop de temps.

D. Ceux qui passent une grande partie de ces jours à boire, ou dans les jeux, font-ils un grand mal ? R. Dès qu'ils perdent une grande partie de ces jours, il ne les sanctifient pas comme ils doivent, et par-là ils offensent Dieu, et se privent de beaucoup de grâces dont ils auraient tant de besoin : aussi ceux qui sont dans cette habitude sont ordinairement endurcis dans leurs péchés, sans goût et sans sentimens pour les choses de Dieu ; ce qui est un état des plus funestes. Mais ce n'est pas tout ; en employant ainsi les Dimanches et Fêtes, ils manquent ordinairement à des devoirs essentiels envers leur famille, et ils tombent dans plusieurs péchés mortels, comme l'ivrognerie, les juremens, &c.

D. Que dites-vous de ceux et de celles qui passent ces jours, et sur-tout les Fêtes des patrons de paroisse à des danses, des bals, &c. R. Il y a d'abord à peu près ce que nous venons de dire dans la réponse précédente ; mais il se commet ordinairement dans ces occasions un nombre infini de péchés mortels, et sur-tout des péchés intérieurs d'impureté ; et quand on n'y tombe pas soi-même, on y fait tomber beaucoup d'autres personnes, ce qui rend souvent plus coupable devant Dieu. Les plus coupables de tous, sont ceux qui contribuent à ces divertissemens ; par exemple, ceux qui prêtent leur maison, les joueurs d'instrumens ; ceux qui aident à les

faire venir, à les payer, &c.; ceux qui y font venir d'autres personnes, en les invitant, les solicitant, ou même par le seul exemple. On doit mettre dans ce nombre ceux qui ont autorité pour empêcher ces divertissemens, et qui ne les empêchent pas, comme les pères et mères à l'égard de leurs enfans, &c. Toutes ces personnes croient être innocentes, ou du moins ne pas faire un grand mal, et elles se rendent coupables de beaucoup de péchés mortels que les autres commettent, et dont elles porteront la peine dans les Enfers.

D. N'y a-t-il rien plus à faire chaque semaine ? R. Il faut observer exactement les jeûnes qui s'y rencontrent, à moins qu'on n'ait des raisons légitimes qui en dispensent; et quand on en est dispensé, il ne faut point aller aux cabarets, pour ne point donner un mauvais exemple.

On peut encore choisir quelques pratiques de piété pour certains jours, selon sa dévotion. Par exemple, on peut faire quelques prières, mortifications, &c.; le Dimanche à l'honneur de la Sainte Trinité; le Lundi pour les ames du Purgatoire et à l'honneur du Saint-Esprit; le Mardi, à l'honneur du Saint Ange gardien et de tous les bons Anges; le Mercredi, à l'honneur de Saint Joseph; le Jeudi, à l'honneur du Saint Sacrement; le Vendredi, à l'honneur de Jesus crucifié, ou du sacré cœur de Jesus; le Samedi, à l'honneur de la Sainte Vierge.

Chaque Mois.

D. Que faut-il faire chaque mois ? R. Trois choses; 1° se confesser et communier; 2° examiner l'état de son ame; 3° prendre et honorer un saint patron.

Toute personne qui veut mettre son salut en sûreté, doit prendre pour règle de se confesser une fois le mois, et plus souvent, si elle veut tendre à la perfection; ce n'est pas qu'il n'y ait des rencontres où l'on puisse éloigner davantage sa confession, mais il faut que cela arrive rarement, et alors même il ne faut l'éloigner que le moins qu'on peut.

D. Quels avantages trouve-t-on à se confesser souvent ? R. On reçoit des grâces très-abondantes dans la

Confession et la Communion, on est plus soutenu dans le bien par la vigilance et par les exhortations de son Confesseur, on rentre plus souvent au fond de sa conscience, et par conséquent on veille davantage sur ses passions ; enfin si on tombe dans quelque péché considérable, on s'en relève plus promptement et plus facilement. Il faut cependant éviter de s'approcher des Sacremens par routine, et se confesser toujours avec une volonté bien sincère de se corriger.

D. Cette fréquentation des Sacremens paraît trop génante pour les gens du monde. R. Elle l'est en effet pour ceux qui ne veulent pas renoncer tout de bon au péché ; mais pour les Chrétiens qui veulent vivre dans l'innocence, rien n'est si doux et si facile : les Confessions fréquentes ne demandent pas beaucoup de temps pour se préparer, et rien n'est si doux que la paix qu'elles font goûter au cœur : faites-en l'expérience.

D. Quelle est la seconde chose qu'il faut faire chaque mois ? R. C'est l'examen de l'état de son âme. Il faut prendre un vice qu'on s'attache principalement à combattre pendant le mois : ce doit être le plus dangereux, ou celui auquel on est le plus sujet, et on doit le combattre plusieurs mois de suite jusqu'à ce qu'on l'ait surmonté. Cela supposé, on prend un jour dans le mois ; les gens de travail peuvent choisir le Dimanche qui précéde leur Confession, et on s'examine avec soin sur le vice qu'on a entrepris de combattre, et sur la vertu opposée à ce vice, pour voir le progrès qu'on a fait : on s'examine ensuite sur la manière dont on a observé ce règlement de vie, et enfin on examine si l'on est dans l'état où l'on voudrait être en cas que la mort arrivât dans le mois prochain. Après cet examen on prend de fermes résolutions, et l'on met ordre au plutôt à ce qu'on a reconnu qui ferait peine si la mort arrivait. Cet exercice est très-important.

D. Quelle est la troisième chose qu'il faut faire chaque mois ? R. C'est une sainte pratique de choisir chaque mois un Saint Patron, ce qu'on peut faire le dernier Dimanche du mois pour le mois suivant. Pour cela, on remercie humblement le Patron du mois passé ; on tire

au sort, ou l'on choisit pour Patron un Saint du mois suivant ; ceux qui sont dans quelque Congrégation le reçoivent des mains du Supérieur ou Préfet ; et il faut pendant tout le mois honorer ce Saint d'une manière spéciale, sur-tout le jour de sa Fête ; lire plusieurs fois sa vie, tâcher d'imiter ses vertus, recourir à lui dans ses besoins, &c.

Chaque Année.

D. Que faut-il faire chaque année ? R. Trois choses. 1° Environ quatre ou cinq fois dans l'année, la préparation à la mort dont nous parlerons dans les Leçons suivantes. 2° Une retraite de quatre, de six, ou de huit jours, selon le temps qu'on a, et une confession annuelle : on expliquera la manière de faire cette retraite à la fin de la quatrième Partie. Les gens de travail peuvent prendre pour cela les Fêtes de Noël. Ceux qui ne pourront pas faire cette retraite doivent choisir une des préparations à la mort, pour y faire au moins une confession de toute l'année. 3° L'anniversaire de son Baptême : on peut aussi faire celui de sa conversion.

Anniversaire du Baptême.

D. Comment faut-il faire cet anniversaire de son Baptême ? R. Il faut pendant neuf jours, à commencer la veille de celui où l'on a été baptisé, aller passer une demi-heure ou davantage auprès des fonts baptismaux, pour y remercier Dieu de la grâce du Baptême, et pour y renouveler ses promesses : on lira lentement, et en s'arrêtant plusieurs fois, les Actes qui sont à la page 96, et on s'occupera des sentimens que ces Actes inspireront. Le jour même qu'on a reçu le Baptême, on communiera, pour remercier Dieu d'une si grande grâce, et pour se consacrer de nouveau à lui.

SEPTIEME LEÇON.

Suite de la Méthode pour bien vivre.

Ce qu'il faut faire dans certains états, et dans certaines occasions particulières.

Avis pour les jeunes Personnes.

D*Emande.* Quels sont les avis particuliers pour les jeunes personnes ? *Réponse.* Les principaux sont les quatre suivans :

Q

1° ils doivent dès leur enfance prendre les bonnes habitudes de l'horreur du péché, de la pratique des exercices de piété, et sur-tout de la fréquentation des Sacremens, parce que les habitudes bonnes ou mauvaises font des impressions profondes, et se perdent difficilement.

2° Ils doivent fuir avec soin les mauvais conseils et les mauvais exemples que les autres ne manqueront pas de leur donner ; car le nombre des méchans est toujours le plus grand ; pour cela ils ne doivent pas craindre les railleries, mais se mettre au-dessus du respect humain : ils doivent fuir avec toute sorte de soin les mauvaises compagnies ; et il faut mettre en ce rang non-seulement les libertins déclarés, mais tous ceux qui peuvent remplir le cœur d'amour pour le monde et d'éloignement pour Dieu : ainsi un jeune homme doit fuir ceux qui aiment les jeux, les cabarets, ceux qui recherchent les compagnies des filles, ceux qui ne se confessent qu'une fois l'an, &c. Une jeune fille doit fuir celles qui aiment les danses, les parures recherchées, les compagnies des jeunes gens, &c.

3° Ils doivent s'abstenir de plusieurs choses qui ne paraisent pas fort mauvaises, mais qui sont infiniment dangereuses : comme le jeu, les cabarets, les compagnies des personnes de différent sexe, et sur-tout les inclinations même innocentes. Mais ceci mérite explication.

Pour le jeu, il est quelquefois permis, quand on ne joue que peu de chose pour s'amuser, et qu'on n'y met pas trop de temps ; mais si l'on sent qu'on s'y attache avec passion, il faut se l'interdire absolument, ou du moins ne jouer que rarement, et toujours fort peu de chose.

Les cabarets sont extrêmement dangereux, sur-tout pour un jeune homme : il doit donc s'en abstenir, ou n'y aller que très-rarement et pour peu de temps.

En parlant des compagnies des personnes de différent sexe, on ne parle pas ici des occasions où il est nécessaire de s'y trouver, comme lorsqu'il vient dans la maison où l'on est, des amis qui visitent le père et la mère, lorsqu'on est obligé de travailler avec ces personnes, &c. , alors il faut se tenir sur ses gardes, à

proportion du danger qu'il y a dans ces occasions ; mais on parle ici des compagnies mondaines, des promenades, et sur-tout des bals, danses et autres divertissemens semblables, où se rassemblent de jeunes personnes des deux sexes. Lorsqu'il y a des occasions où l'on ne peut pas se défendre d'être dans ces compagnies, il est permis de s'y trouver, mais à condition que cela soit rare, que le cœur n'y soit pas attaché, et qu'il ne s'y passe aucun mal : car dès qu'une personne y voit quelque mal par rapport à elle-même, soit par des manières trop familières qu'on a avec elle, soit par de mauvais discours qui lui sont adressés, &c., il faut qu'elle s'y oppose et brave le respect humain, et si cela continue il faut qu'elle se retire, sans s'embarrasser de ce que les autres diront.

Pour les bals, les danses et les autres divertissemens semblables, ils sont presque toujours criminels, et toujours sans exception extrêmement dangereux. C'est pourquoi on ne peut pas en conscience y porter les autres, ni les souffrir dans sa maison quand on est maître, ni y contribuer en quelqu'autre manière : voyez ce qui a été déjà dit là-dessus dans la leçon précédente, page 165. Quand on n'y a contribué en rien, il se peut trouver des cas où l'on peut danser sans offenser Dieu, comme si une personne dansait un menuet par bienséance, aux noces de son frère ou de sa sœur, &c. ; mais ces cas sont fort rares, et pour l'ordinaire on pèche dans ces danses, et même grièvement.

Pour les inclinations et fréquentations des personnes de différent sexe, il faut absolument se les interdire : quand elles seraient honnêtes dans le commencement, elles ne manqueraient pas d'entraîner tôt ou tard dans de grands péchés ; s'il s'agissait d'un établissement, il faudrait suivre les avis qui sont ci-après pour les personnes qui pensent à se marier.

Les personnes qui se sentent portées aux plaisirs du monde, et à ces diverses occasions dont nous venons de parler, doivent faire souvent, et avec grande réflexion, la prière qui est dans la première Partie, page 36.

4° Ils ne doivent pas trop différer à choisir une vocation et un état de vie, et ils doivent le choisir en chrétiens. Pour cela il faut qu'ils passent un certain temps dans une grande innocence, qu'ils se confessent et communient souvent, et qu'ils fassent beaucoup de prières et de bonnes œuvres pour demander à Dieu ses lumières; après quoi ils examineront leur inclination, les avantages et les dangers des états qu'ils ont en vue, leurs talens, &c. , et ils consulteront leur Confesseur.

Avis pour ceux qui pensent à se marier.

D. Quels sont les avis pour les personnes qui pensent à se marier ? R. Les voici.

1° Avant toutes choses ils doivent examiner avec soin si Dieu les appelle à cet état, comme nous venons d'expliquer.

2° Ils ne doivent jamais avoir des fréquentations sans le consentement des pères et mères de l'un et de l'autre.

3° Ils ne doivent pas se voir seuls, et sur-tout en des endroits écartés et à des heures suspectes, et ne se permettre aucune sorte de liberté.

4° Ils doivent hâter les choses pour se marier promptement, et terminer ces visites qui sont toujours dangereuses. Que si le mariage ne pouvait pas se faire si vite, ils devraient cesser de se voir pour un temps, parce que les personnes même qui ont au commencement la crainte de Dieu, ne manquent guères de tomber dans de grands péchés quand ils continuent de se fréquenter.

5° Ils n'est pas permis de se tromper l'un l'autre, et il faut régler tellement les clauses du contrat, qu'il n'en puisse point naître des dissentions dans les familles.

6° Il faut recevoir le Sacrement de Mariage en état de grâce, et pour cela s'aller présenter à bonne heure à son Confesseur ; il serait même bon de faire une confession générale ou extraordinaire, pour attirer plus de grâces sur son mariage : il faut éviter le jour des noces tout ce qui pourrait offenser Dieu.

Avis pour les gens mariés.

D. Quels sont les avis pour les gens mariés ?

R. 1° *A l'égard des autres personnes.* Prendre bien garde de ne manquer en rien à son père, à sa mère,

beau-père, belle-mère, aux enfans d'un autre lit, et aux autres personnes de la famille.

2° *Entre eux.* Ne pas se croire tout permis dans le mariage, sans quoi on commettrait de grands pêchés, mais consulter quand on a des doutes : vivre dans la paix et l'union, et se supporter avec patience dans les défauts mutuels.

3° *Envers leurs enfans.* Dès qu'ils approchent de l'âge de raison, prendre garde à tout ce qui pourrait leur apprendre le mal dans leur coucher, dans les compagnies des petits libertins ou des petites filles ; leur faire même observer une grande modestie entre frères et sœurs ; leur faire apprendre distinctement les prières du chrétien et le catéchisme, dès l'âge de raison ; les faire confesser plusieurs fois l'année ; ne point leur donner mauvais exemple, sur-tout par l'éloignement des Sacremens, et les former peu à peu à l'horreur de tout péché, à la dévotion et à l'amour de Dieu : on peut presque toujours en faire de bons chrétiens, si on s'y prend à bonne heure ; mais il est bien difficile de les corriger, quand on leur a laissé prendre de mauvaises habitudes. Les mères sur-tout doivent s'attacher à bien dresser ces jeunes plantes, parce qu'elles les ont sous les yeux plus souvent que les pères ; quand ils sont plus grands, avoir soin qu'ils fassent à bonne heure leur première communion, et qu'ils suivent les avis que nous venons de donner pour les jeunes personnes.....Pènser de bonne heure à leur établissement, ne pas les forcer dans le choix d'un état de vie, ne pas vouloir les élever au-dessus de leur état, mais se contenter pour eux comme pour soi-même d'une honnête médiocrité..

4° *Envers leurs domestiques.* Se regarder comme leurs tuteurs, et leur tenir lieu de père et de mère ; par conséquent, avoir soin autant qu'on peut qu'ils soient instruits et qu'ils servent Dieu ; ne pas souffrir aucune liaison ni familiarité entre les servantes et les enfans de la maison, ou les autres domestiques ; les payer exactement, et en avoir soin dans leurs maladies ; s'ils sont libertins et incorrigibles, les renvoyer.

Avis pour les Vieillards.

D. Quels sont les avis particuliers pour les vieillards?

R. 1° Ils doivent prendre garde de ne pas donner occasion à leurs enfans de leur manquer de respect, en les inquiétant toujours sans raison, ou pour des choses de peu de conséquence, mais agir avec prudence, et souffrir quelquefois un petit mal pour conserver la paix.

2° Ils doivent se détacher de ce monde, et se préparer avec soin à la mort, par la pratique des vertus chrétiennes et des œuvres de piété, et sur-tout par l'approche des Sacremens.

3° Ils doivent s'appliquer à instruire les enfans et à leur inspirer la piété, et même aux domestiques, s'ils les trouvent dociles : c'est-là un grand bien qu'ils peuvent faire, et qui leur rendra le souverain Juge favorable.

4° Enfin ils doivent prendre garde de n'avoir pas une tendresse déréglée pour les petits enfans, de ne pas empêcher qu'on les corrige, et de ne pas les gâter par leurs complaisances.

Avis pour les Personnes affligées.

D. Quels sont les avis pour ceux qui sont dans l'affliction?

R. 1° Ils doivent bien prendre garde de n'y pas offenser Dieu par des murmures, et quelquefois par des blasphèmes contre sa providence, ou, comme il est bien plus ordinaire, par des haines, des vengeances, des médisances contre le prochain; et ne point se servir, pour en sortir, de moyens qui offensent Dieu.

2° Ils doivent se mettre en état de grâce, s'ils n'y sont pas, et s'ils y sont, ne pas laisser de se confesser et communier, pour trouver en Dieu leur consolation, pour purifier et fortifier leur ame, afin que ce qu'ils souffrent leur serve pour le Ciel.

3° Ils doivent se bien convaincre du prix des souffrances, et de la facilité qu'il y a à parvenir au Ciel par ce chemin; réfléchir souvent sur la passion de Jesus-Christ et sur les vies des martyrs et des autres Saints; offrir souvent à Dieu ce qu'ils souffrent, et lui demander la patience : il y a une prière pour cela, page 36.

Avis pour les Pauvres.

D. Quels sont les avis particuliers pour les pauvres? R. Ils peuvent s'appliquer à peu près ce que nous venons de dire pour ceux qui sont dans l'affliction; à quoi il faut ajouter ce qui suit:

1° Ils doivent retrancher de leur entretien et de celui de leurs enfans tout ce qui se pourra, et à plus forte raison s'abstenir de la fréquentation des cabarets, des jeux, et de faire d'autres dépenses dangereuses, afin de pouvoir payer ce qu'ils doivent et vivre tranquilles.

2° Ils doivent s'appliquer à leur travail et au soin de leurs affaires, parce qu'ordinairement la pauvreté vient de la paresse, du peu d'application à ses affaires, et de la dissipation du bien pour satisfaire la gourmandise, la vanité, &c.

3° Si malgré tout cela ils ont des dettes qu'ils ne puissent pas payer, il ne faut pas faire perdre le prochain, mais vendre une partie de ce qu'on a, et régler ses affaires.

4° Enfin, dans sa pauvreté, on doit faire souvent réflexion que Jesus-Christ a été pauvre, et se tenir uni à lui dans la crèche, dans la boutique de saint Joseph, et sur la croix où il était tout nu.

Avis pour les Riches.

D. Quels avis avez-vous à donner aux riches? R. Ils doivent se souvenir en tremblant de cette parole de Jesus-Christ, *Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des Cieux*, et cela doit les obliger à ne négliger aucune précaution pour mettre leur salut en sûreté; mais aussi ils doivent se souvenir que le Fils de Dieu a ajouté, *ce qui est impossible aux hommes est facile à Dieu*, et qu'il y a des Saints qui étaient des hommes riches, des Rois, des Empereurs.

D. D'où vient cette difficulté de se sauver au milieu des richesses? R. Elle vient de ce que bien des gens offensent Dieu pour les acquérir: elle vient de la corruption du cœur humain, qui s'attache aux biens et aux plaisirs de ce monde, et qui par-là oublie Dieu et son salut; elle vient de ce que les richesses excitent l'orgueil

et les autres passions, et donnent les moyens de les satisfaire.

D. Que doivent donc faire les riches ? R. Le voici.

1° Examiner sérieusement avec l'aide d'un Confesseur éclairé s'ils ont acquis justement le bien qu'ils possèdent, et si le gain qu'ils continuent de faire est légitime, et pour peu qu'ils aient de doute, éclaircir tout jusqu'au dernier point : voyez là-dessus ce que nous disons dans la IIIe Partie, Section Ire, Chapitre Ier, Article II, VIIe Avis.

2° Ils doivent éviter le luxe et la mondanité, soit pour eux, soit pour leurs enfans, se contentant de vivre d'une manière honnête selon leur état.

3° Ils doivent faire des aumônes abondantes et très-abondantes : c'est le moyen de gagner le Ciel par leurs richesses, comme ont fait les Saints dont nous parlions tout à l'heure.

4° Ne pas faire sortir leurs enfans de leur état, ce qui est la source de bien des malheurs, même temporels, mais se contenter de leur laisser une honnête aisance dans l'état où ils sont.

5° S'attacher aux pratiques de piété qui peuvent détacher leur cœur de la terre, avec d'autant plus de soin que leur état a plus de dangers.

HUITIEME LEÇON.

Méthode pour bien mourir.

Préparation éloignée à la Mort.

DEmande. En quoi consiste la préparation éloignée à la mort ? *Réponse.* En trois choses ; 1° à tenir sa conscience en bon état ; 2° à tenir ses affaires temporelles réglées, et ses dernières dispositions déjà faites ; 3° à s'exercer de temps en temps aux vertus qu'il faudra pratiquer dans la dernière maladie et à la mort.

I. D. Que faut-il faire pour tenir sa conscience en bon état ? R. Ce que nous avons déjà enseigné dans la méthode pour bien vivre, qui se réduit à ces deux choses ;

1° Mettre ordre à tout le passé par une bonne con-

fession générale, lorsqu'on n'en a point faite, ou qu'on l'a faite sans fruit, et satisfaire son prochain sans se flatter, par les restitutions, les réparations de l'honneur, les réconciliations nécessaires ;

2° Travailler à s'affermir et à se perfectionner de plus en plus dans l'éloignement du péché et dans la vertu, par les pratiques que nous avons données.

Il faut, en un mot, n'avoir plus rien à faire pour mettre ordre à sa conscience, lorsqu'il faudra quitter ce monde, qu'à se purifier des fautes légères où les plus justes tombent, et qu'à renouveller les sentimens de contrition où l'on a vécu, pour les fautes considérables dont on s'est lavé depuis long-temps.

D. Est-il absolument nécessaire de tenir ainsi sa conscience préparée ? R. Jesus-Christ répond pour moi : *Soyez préparé*, dit-il, *parce que le Fils de l'homme arrivera à l'heure que vous ne pensez pas.* Et l'expérience fait voir chaque jour l'accomplissement de cette parole, par mille morts subites et imprévues ; ainsi c'est s'exposer à un danger évident de mourir sans préparation, ou de se préparer très-mal, que de ne pas tenir sa conscience préparée.

II. D. Que faut-il faire pour les choses temporelles ? R. 1° Il faut tenir ses affaires en bon ordre, n'ayant point de dettes considérables ni d'autres obligations auxquelles on n'ait pas satisfait, ou du moins, si l'on en a, sans que Dieu soit offensé par le retardement et la négligence, il faut qu'elles soient bien constatées par des billets, et s'il est nécessaire, par des obligations devant Notaire, &c., afin que les créanciers ne puissent rien perdre en cas de mort subite.

2° Si l'on a du bien dont on puisse disposer, il faut faire son testament tandis qu'on est en bonne santé ; mais il faut consulter des gens entendus dans les affaires, et d'autres personnes prudentes, afin qu'il soit fait selon les lois, et qu'il n'y ait rien qui puisse causer des disputes et des procès, ou par son obscurité, ou en mêlant ensemble les intérêts de différentes personnes qui risquent de ne pas s'accorder. N'oubliez pas votre

ame dans votre testament, et ordonnez des œuvres de piété et de charité pour son repos.

3° Cependant il ne faut pas attendre à la mort à faire les aumônes et les bonnes œuvres qu'on peut faire pendant sa vie. Si l'on meurt damné, les aumônes ordonnées dans un testament ne retireront pas de l'Enfer, au lieu qu'elles auraient attiré des grâces pour ne pas y tomber si on les avait faites dans la vie : d'ailleurs un écu qu'on donne pendant qu'on est en santé, est souvent plus agréable à Dieu et plus utile à l'ame, que cent qu'on donne sur le point de mourir et de tout quitter.

D. Est-il fort important de tenir ses affaires temporelles réglées ? R. Plus qu'on ne pense. On risquerait autrement de n'avoir pas le temps de les régler, ou de le faire mal dans l'accablement de la maladie ; ce qui pourrait causer de très-grands maux dans une famille et intéresser la conscience du mourant : d'ailleurs cela prendrait un temps précieux, et qui doit être employé tout entier à faire les derniers préparatifs pour l'éternité.

III. D. Comment faut-il s'exercer aux vertus qu'il faudra pratiquer dans la dernière maladie, et à la mort ? R. Il faut se mettre en esprit dans l'état où l'on sera dans cette dernière maladie et à la mort ; entrer dans les dispositions qu'on voudrait avoir, et faire les actes de vertu qu'on voudrait faire alors ; et il faut faire plusieurs fois l'année cette préparation : les gens de travail peuvent prendre quatre temps différens, savoir, Noël, les Fêtes de Pâques, les Fêtes de la Pentecôte, et la Nativité de Notre-Dame le 8 Septembre, parce qu'alors ils peuvent facilement se ménager le temps nécessaire ; ceux qui voudront partager l'année en cinq parties, et qui seront maîtres de leur loisir, pourraient prendre ces cinq temps, qui ont tous quelque rapport à cet exercice ; le premier jour de l'an, le Vendredi Saint, la Fête-Dieu, l'Assomption de la sainte Vierge, le jour des Morts.

D. Pourquoi faut-il s'exercer aux vertus qu'il faudra pratiquer à la mort ? R. Parce qu'on risque de faire mal une chose qu'on n'a jamais faite, et qu'on ne peut pas mourir deux fois pour réparer à la seconde ce qu'on au-

rait manqué à la première : il faut donc mourir en esprit, et s'exercer pendant qu'on a la tranquillité, la liberté d'esprit, &c. à ce qu'il faudra faire un jour d'une manière décisive, au milieu de bien des obstacles.

D. Expliquez-moi donc en détail la manière de faire cet exercice. R. Il faut prendre pour cela deux jours, ou au moins une après-midi et tout le lendemain.

1° Le premier jour on se représente qu'on commence d'être attaqué d'une maladie sérieuse, et qu'on veut se mettre dans lès dispositions où il faut être à la mort. Dans cette vue on lit lentement l'acte d'acception de la mort qu'on trouvera page 104, et on tâche de bien entrer dans les sentimens qu'il exprime.

2° Il faut se préparer à la confession, et faire un examen de l'état de son ame, exact et profond ; tel, en un mot, qu'on voudrait le faire à l'heure de la mort. Dans cet examen il faut voir si la conscience est réglée comme nous l'avons expliqué dans cette même leçon au nombre I ; si les affaires temporelles sont dans l'état que nous avons expliqué au nombre II ; si l'on a exécuté les résolutions qu'on avait prises la dernière fois qu'on a fait cette préparation à la mort : il faut voir, en un mot, qu'est-ce qui ferait de la peine, si l'on allait mourir dans un quart d'heure, et sur chacun de ces points, il faut mettre ordre au plutôt à ce qui le demande, et fixer le temps où l'on pourra le faire, afin que ce ne soit pas toujours renvoyé..... Le reste du temps doit être employé à demander à Dieu et à exciter en soi tous les sentimens d'humilité, de contrition, d'amour pour la pénitence, qu'on voudrait avoir dans sa dernière confession ; et avant de se coucher, il faut réciter les litanies pour obtenir une bonne mort, qui sont à la page 99.

3° Le lendemain matin allez vous confesser comme si c'était pour la dernière fois, et recevez la sainte Communion comme si vous la receviez dans votre lit en viatique.

4° Récitez le matin et le soir quelques prières pour les morts, et faites à cette intention quelque aumône, ou autre bonne œuvre.

5° Représentez-vous que vous êtes accablé de toutes les inquiétudes et les douleurs de la maladie ; ensuite que vos forces vous abandonnent, et que vous voyez la mort s'approcher peu à peu, et occupez-vous à diverses reprises, à produire du fond du cœur les actes qui sont marqués à la page 108 et suivantes, en prenant tantôt les uns, tantôt les autres, selon votre goût, et vous arrêtant long-temps à chacun.

6° Recevez spirituellement l'Extrême-Onction de la manière qui suit.

EXTRÊME-ONCTION SPIRITUELLE,

Qui peut servir pour occuper le malade quand il reçoit ce Sacrement.

Représentez-vous que le Prêtre entre en votre chambre, et qu'il dit : *Que la paix soit en cette maison, et en tous ceux qui y habitent.* Unissez-vous aux prières qu'il fait ensuite, et dites : *Accordez-nous, Seigneur, votre paix et votre bénédiction, et envoyez-nous votre saint Ange, pour nous protéger et pour nous défendre des ennemis de notre salut, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.* Après cela, dites, *je me confesse*, etc. et faites du fond de votre cœur un acte de contrition de tous les péchés de votre vie, et en particulier de tous ceux que vous avez commis par les divers sens de votre corps.

Figurez-vous ensuite que le Prêtre commence cette sainte cérémonie, en vous disant : " Au nom du Père, " et du Fils, et du Saint-Esprit, que toute la force du " démon soit éteinte en vous, par l'imposition de nos " mains, et par l'invocation de tous les Saints Anges, " Archanges, Patriarches, Prophètes, Apôtres, Martyrs, " Confesseurs, Vierges, et de tous les Saints. Ainsi " soit-il." Après cela faites avec de l'eau bénite un petit signe de croix sur vos divers sens, et dites :

Aux yeux : " par la sainte Onction que je désire et " que je reçois en esprit, et par sa grande miséricorde, " que le Seigneur me pardonne tous les péchés que j'ai commis par la vue." (Aux autres sens, à la place de ces

derniers mots, *par la vue*, vous direz, *par l'ouïe*, *par l'odorat*, *par le goût et le parler*, *par le toucher*, *par le marcher*, *par les plaisirs impurs*).... " O Jesus, appliquez-" moi les mérites de vos regards charitables, et des lar-" mes que vous avez répandues dans votre vie, et effacez " les péchés que j'ai commis, par tant de regards déré-" glés, et de larmes répandues inutilement."

Aux oreilles : " par la sainte Onction que je désire, " &c., comme ci-dessus...... O Jesus, appliquez-moi " le mérite de la patience et de l'humilité avec laquelle " vous avez écouté tant de blasphèmes, d'injures et de " calomnies vomies contre vous, et effacez les péchés " que j'ai commis par tant de mauvais discours et de " chants dangereux, que j'ai pris plaisir à écouter."

Aux narines : " par la sainte Onction &c..... O Jesus, " appliquez-moi les mérites des mauvaises odeurs que " vous avez voulu sentir dans l'étable de Bethléem et " sur le Calvaire, et effacez les péchés que j'ai commis " par ma trop grande délicatesse à fuir les mauvaises " odeurs et à rechercher les bonnes, et généralement " tous ceux que j'ai commis par l'odorat."

A la bouche : " par la sainte Onction &c.... O Jesus, " appliquez-moi le mérite de vos jeûnes, du fiel et du " vinaigre dont vous avez été abreuvé, de vos divines " paroles, et de vos prières, pour effacer le nombre infini " de péchés que j'ai commis par mes excès de bouche, " par tant de mauvaises chansons, et de paroles de mé-" disance, d'emportement et d'impureté."

Aux mains : " par la sainte Onction, &c..... O Jesus, " appliquez-moi le mérite de vos saintes actions, et de " la douleur que vous causèrent les clous qui percèrent " vos sacrées mains, pour effacer les péchés que j'ai " commis par les injustices, les outrages faits à mon " prochain, les impuretés, et toutes les autres mauvaises " actions que j'ai faites par mes mains."

Aux pieds : " par la sainte Onction, &c..... O Jesus, " appliquez-moi le mérite des pas que vous avez faits " avec tant de fatigue pour le salut des ames, sur-tout " en portant votre croix, et de la douleur que vous avez

" soufferte quand vos pieds sacrés y ont été cloués, et
" effacez les péchés que j'ai commis par la négligence à
" vous servir, et par tant de pas faits inutilement ou
" pour de mauvaises fins."

Aux reins : " par la sainte Onction, &c..... O Jesus, " appliquez-moi le mérite de toutes les douleurs corpo- " relles que vous avez souffertes dans votre vie, et sur- " tout lorsque votre chair virginale et toute innocente " fut meurtrie et déchirée depuis les pieds jusqu'à la " tête dans votre cruelle flagellation, et effacez les péchés " que j'ai commis par tous les plaisirs impurs auxquels " je me suis livré."

Unissez-vous ensuite aux prières que le Prêtre récite après les onctions, et dites: Notre Père, &c..... O Seigneur, qui nous avez expliqué par les paroles de l'Apôtre Saint Jacques les grâces que vous vouliez nous accorder par le Sacrement de l'Extrême-onction, faites que je le reçoive dans ma dernière maladie, et par ce moyen fortifiez-moi dans mes langueurs, armez-moi contre les ennemis de mon salut, purifiez entièrement mon ame, et délivrez-la de ses péchés et de toutes leurs suites par Jesus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

7° Après l'Extrême-onction lisez les prières de la recommandation de l'ame, si vous les avez : prenez un crucifix, baisez les plaies, et entrez de votre mieux dans tous les sentimens où vous voudriez être en rendant le dernier soupir.

Neuvieme Leçon.

Suite de la Méthode pour bien mourir.

Préparation prochaine à la Mort.

D*Emande.* Que faut-il faire pour la préparation prochaine à la mort ? *Réponse.* Il faut faire dans la réalité à peu près ce qu'on a fait en esprit dans la préparation éloignée, au nombre III de la leçon précédente. Nous divisons cela en trois points ; 1° au commencement d'une maladie il faut s'attendre à tout événement, et prendre les précautions essentielles ; 2° dans le cours de la maladie, il faut sanctifier ce temps et ce qu'on a à

souffrir, et faire tout servir pour le ciel; 3° quand le danger est grand, il faut faire ses derniers préparatifs pour l'éternité.

I. D. Expliquez-moi le premier point. R. Dès le commencement d'une maladie qui paraît sérieuse, il faut s'attendre et se préparer à tout événement. Il faut pour cela,

1° Offrir à Dieu sa santé et sa vie, en lisant ou faisant lire très-lentement l'acte d'acceptation de la mort, page 104, et en entrant de tout son cœur dans les sentimens qu'il exprime : et c'est un acte auquel il faut revenir souvent.

2° Il faut examiner sérieusement l'état de sa conscience comme étant près d'aller rendre au souverain Juge un compte infiniment exact et rigoureux. Si l'on n'a pas fait la préparation éloignée, et sur-tout pour le premier point que nous avons expliqué dans la leçon précedente, nombre I, c'est un grand malheur ; mais sans se décourager, il faut la faire alors au plutôt. Pour cela on doit s'abandonner à la conduite d'un Confesseur éclairé, qui fasse revenir sur ce qu'il jugera nécessaire pour le passé, réparer les Confessions mal faites, restituer, se réconcilier, etc. ; il faut au moins avoir une docilité entière pour tout ce qu'il exigera ; il faut même commencer par l'avertir qu'on est prêt à tout faire, pour se bien préparer à paraître devant Dieu, et qu'on ne veut point être flatté sur ses obligations..... Si l'on a eu la prudence évangélique de faire la préparation éloignée que nous avons expliquée, quel sujet de consolation ! Il reste alors bien peu de chose à faire pour se préparer. Il faudra laisser l'examen de la vie passée, comme n'étant propre qu'à faire perdre le temps, et peut-être qu'à troubler la conscience mal à propos ; mais il faudra s'examiner avec soin sur son état, depuis la dernière Confession annuelle qu'on a faite.

3° Après cet examen il faut demander soi-même son Confesseur, et se confesser comme pour la dernière fois. Dans cette Confession il faut s'accuser de tout ce qu'on a fait depuis la Confession annuelle ; et pour pénétrer

son cœur d'une plus grande humilité et d'une plus grande contrition, il faut s'accuser encore des plus grands péchés qu'on a faits dans toute sa vie ; mais il ne faut faire aucun examen là-dessus, parce que ces péchés ont été déjà confessés comme il faut. Si le malade ne veut pas que les parens sachent qu'il veut se confesser, parce que la maladie ne paraît pas considérable, il n'est pas nécessaire qu'il le dise, il peut dire seulement qu'il est bien aise de parler à son Confesseur ; mais il faut faire cette Confession dès le commencement, parce qu'il ne faut négliger aucune précaution dans une matière où il s'agit de l'éternité, et parce que cette Confession donne des grâces et des forces dont on a tant de besoin dans la maladie..... Après la Confession, si on n'a pas fait son testament, on peut y songer, quoiqu'on puisse différer quelque temps, si la maladie ne parait pas fort dangereuse, et si l'on n'a pas des obligations de conscience à acquitter.

II. D. Expliquez-moi ce qu'il faut faire dans le cours de la maladie. R. Il faut donner ici des avis pour le malade et pour les personnes qui l'approchent. Voici ce qui regarde le malade. 1° Il faut souffrir avec patience les inquiétudes et les douleurs de la maladie, l'amertume des remèdes, etc. et il faut rendre ses souffrances méritoires, en les recevant dans les intentions qui suivent ; 1. pour participer à la croix de Jesus-Christ, s'unir à lui et à toutes ses intentions ; 2. pour nous soumettre au domaine de Dieu, qui est le maître absolu de tout ; 3. pour lui témoigner notre amour envers son adorable volonté ; 4. pour satisfaire sa justice, et faire pénitence de nos péchés.

2° Il faut beaucoup de douceur et d'obéissance pour les personnes qui nous servent, pour les médecins, &c.

3° Il faut s'appliquer à la prière, à proportion qu'on en est capable ; demander souvent à Dieu la patience, et les autres vertus dont on a besoin ; faire souvent des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de soumission et d'abandon à Dieu, &c. Quand le malade a assez de force, il doit dire chaque jour la prière du matin, et dans le cours de la matinée prendre un temps

pour s'unir aux Messes qui se disent, et faire les prières pour la Messe comme s'il y était présent ; dans l'après-midi il récitera les litanies pour la bonne mort, ou l'acte d'acceptation de la mort, et enfin il fera la prière du soir : il doit aussi faire souvent quelques-uns des actes qui sont marqués page 108. Il peut faire tout cela sans se fatiguer beaucoup, en faisant lire lentement ces prières, et ne faisant que les écouter et s'y unir ; il doit aussi faire lire chaque jour quelque chose de ce qui regarde la passion de Jesus-Christ. Quand il est trop accablé par le mal, il doit se contenter de faire plusieurs des petits actes qui sont à la page 108, et d'unir son intention aux Messes et autres prières qui se disent.

4° Il doit avoir un crucifix, ou au moins une croix ; la regarder souvent, la baiser ; nourrir son cœur de la pensée des souffrances et de la mort cruelle de Jesus-Christ, et s'unir aux dispositions et aux sentimens de son divin cœur.

D. Quelles sont les personnes qui doivent aider les malades à profiter de leur maladie et à bien mourir ? R. Ce sont les Pasteurs des ames, les Confesseurs, les Médecins, les amis, les Domestiques et les parens.

D. Que doivent faire les Pasteurs et les Confesseurs ? R. Ils doivent se transporter avec diligence chez les malades, dès qu'ils sont avertis du danger qu'ils courent, et remplir avec zèle toutes les fonctions de leur ministère auprès d'eux.

D. Que doivent faire les Médecins ? R. ne pas tromper les malades par une fausse espérance de guérison, les avertir prudemment du danger où ils sont, les exhorter à recevoir les Sacremens, et menacer de les abandonner et de ne les plus voir, s'ils ne s'acquittent de leur devoir de Chrétien.

D. Que doivent faire les amis et ceux qui viennent voir les malades ? R. Parler peu, et ne leur tenir que des discours qui puissent les édifier, les consoler, leur inspirer la patience et les autres vertus dont ils ont besoin.

D. Que doivent faire les Domestiques et ceux qui sont

préposés pour servir les malades ? R. Ils doivent les traiter avec douceur et avec tendresse, éviter tout ce qui peut les contrister, ne point se rebuter de la longueur de leurs maladies et de ce qu'elles ont de dégoûtant, s'accommoder à leur humeur, leur céder, leur obéir en toutes rencontres, quand on le peut sans offenser Dieu, et sans porter préjudice à leur santé.

D. Que doivent faire les parens pour les malades ? R. Ils doivent leur procurer, autant qu'ils le peuvent, tous les secours corporels et spirituels dont ils ont besoin ; si on les néglige et pour le temps et pour l'éternité, on devient doublement parricide.

D. Que doivent-ils faire pour l'ame ? R. Ils doivent avertir de bonne heure le Pasteur de la paroisse et le Confesseur du malade. Ils doivent lui inspirer eux-mêmes, et lui faire suivre les diverses pratiques de piété dont nous avons parlé et dont nous parlerons encore dans cette leçon ; et s'ils ne savent pas lire, ils doivent avoir soin de faire venir, autant de fois qu'ils le pourront, quelque voisin ou même quelque enfant qui sache lire, pour faire au malade les prières et les actes de vertu dont nous avons parlé.

D. De quelle manière faut-il suggérer aux malades, et sur-tout aux mourans, ces actes et ces prières ? R. Fort lentement, afin de leur donner le temps de les goûter et d'en nourir leur cœur ; sans crier, mais d'une voix douce et distincte ; enfin sans les lasser par une trop longue lecture : il faut lire peu à chaque fois, à proportion des forces du malade, y revenir à plusieurs reprises.

III. D. Expliquez-moi ce que doit faire le malade quand le mal augmente et que le danger est grand. R. Il doit oublier tout ce qui est temporel, ne pas recevoir de visites, ne parler qu'aux personnes à qui il est nécessaire de parler, et ne penser qu'à se préparer pour l'éternité ; il doit recevoir à bonne heure le saint Viatique et l'Extrême-onction, et les demander soi-même si les parens n'en parlent pas.

D. Que faut-il faire après cela ? R. Ne penser plus à cette vie, mais s'entretenir doucement dans les actes

marqués page 108. Les principaux sentimens dont le cœur du mourant doit être rempli, sont 1° une grande humilité jointe avec une vive contrition, 2° une tendre confiance à la bonté de Dieu et aux mérites de Jesus-Christ, 3° un grand amour pour Dieu et un desir ardent de s'unir à lui dans le ciel : c'est à ce dernier sentiment qu'on doit revenir plus souvent qu'à tous les autres. Il faut souvent baiser les plaies de Jesus crucifié, prononcer les noms sacrés de Jesus, Marie, Joseph ; se faire donner de l'eau bénite. Ces pratiques servent beaucoup pour chasser les tentations.

D. Quelles sont les tentations qui attaquent les malades, et sur-tout les mourans ? R. Il y en a de toute sorte, le Démon redoublant ses efforts dans ce temps si court et si décisif ; mais il attaque plus ordinairement par les vices auxquels ont a été sujet.

D. Expliquez-moi en détail commment on peut résister à ces attaques. R. Le grand moyen est de remplir son cœur pendant la vie des sentimens d'horreur de ces vices et d'amour pour les vertus qui leur sont opposées, parce qu'on revient facilement, et comme de soi-même, aux sentimens qu'on a entretenus en soi, et qu'on a rendus habituels. Voilà ce qui fait voir l'importance de la préparation éloignée, que nous avons expliquée dans la leçon précédente au nombre III. Nous allons cependant donner ici les moyens les plus propres à combattre ces tentations.

1° Dès que le malade est attaqué de quelque tentation, il doit sur-le champ recourir à Dieu comme un petit enfant qui, sentant sa faiblesse, appelle son père et sa mère au moindre danger ; mais il doit recourir à Dieu avec une grande défiance de soi-même, et une confiance entière en sa bonté, bien convaincu qu'il ne permettra pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ; qu'au contraire il ne permet la tentation que pour notre avantage. On peut se servir de ces paroles :

O Dieu, venez à mon aide : Seigneur, hâtez-vous de me secourir......Notre Père, qui êtes dans les Cieux, ne nous laissez pas succomber à la tentation.....O Jesus, qui avez voulu être tenté dans le désert pour nous apprendre à

surmonter les tentations, et nous en mériter la grâce, fortifiez-moi contre celles qui m'attaquent, et ne permettez pas que j'y succombe. On peut aussi s'adresser à la sainte Vierge, à son Ange gardien, &c.

2° Il ne faut pas combattre la tentation de front, l'envisager en détail, raisonner et disputer avec le tentateur, ce serait souvent le moyen de succomber, sur-tout quand la tentation est forte; mais il faut la combattre d'une manière indirecte et générale : pour cela il faut fixer les regards de l'ame sur Dieu ou sur Jesus-Christ comme si on le voyait devant soi, lui demander son secours, lui protester qu'on ne veut consentir à rien qui l'offense. *Non, mon Dieu*, dira-t-on, *je ne consentirai jamais à ce qui vous déplait, quand le Démon m'attaquerait jusqu'au dernier soupir..... Retire-toi, Satan; je renonce à tes suggestions, et je ne veux obéir qu'à mon Dieu; car il est écrit: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui.* Mais il faut faire cela sans empressement et sans trouble.

Il sera sur-tout très-avantageux de se cacher en esprit dans les plaies de Jesus-Christ, s'unissant amoureusement à lui, sans s'embarasser de tout le bruit que le Démon fera au dehors. *Seigneur*, peut-on dire avec le Prophête, *quand je marcherais au milieu des ombres de la mort, je ne craindrai rien, parce que vous êtes avec moi.*

3° Quand on a pris un peu de confiance, il faut se servir de la tentation comme d'une occasion pour produire divers actes de vertu ; ainsi si l'on est tenté de désespoir, on fera des actes d'espérance ; si l'on est tenté d'impatience, on fera des actes de résignation, et ainsi des autres. On peut aussi opposer à toutes les tentations des actes d'humilité, de contrition, de confiance et d'amour de Dieu : on verra ces divers actes à la page 99 et suivantes.

4° Si la faiblesse du corps ou la force de la tentation ne permettent pas d'entrer dans ces sentimens d'une manière sensible, il ne faut pas s'affliger ni se décourager pour cela, mais il faut s'aider de quelques pratiques exterieures : on peut, par exemple, frapper sa poitrine en signe d'humilité, baiser sa croix ou son crucifix, et le

presser sur son cœur en signe d'amour et de confiance, se faire donner de l'eau bénite, en faire jeter sur son lit et aux environs.

5° Mais sur-tout il est important que le malade fasse connaître ses tentations à son Confesseur, s'il est présent, ou à son défaut, aux assistans, afin qu'ils l'aident à les combattre.

D. Comment les assistans peuvent-ils donner du secours aux malades dans leurs tentations ? R. 1° En leur suggérant les moyens que nous venons de mettre ici ; 2° en leur disant les Actes de vertu dont nous avons parlé, qu'on trouvera à la page 99 et suivantes ; 3° en leur faisant baiser le Crucifix, leur donnant de l'eau bénite, leur faisant prononcer les noms sacrés de JESUS, MARIE, JOSEPH. Mais en tout cela il faut bien prendre garde de se proportionner à leur faiblesse, et de ne pas les accabler, en leur parlant trop long-temps ou trop haut.

D. Que doit-on faire quand on approche de sa fin ? R. Si l'on a la connaisance, il faut se faire appliquer les Indulgences, et faire réciter les Prières de la Recommandation de l'ame, et attendre en paix, dans les petits exercices et dans les sentimens dont nous avons parlé, le moment qui doit séparer l'ame de son corps, pour la rendre à son Dieu.

Fin de la seconde partie.

TROISIÈME PARTIE.

MOYENS POUR
RENTRER ET POUR S'ETABLIR
SOLIDEMENT DANS LA GRACE.

AVERTISSEMENT.

LE Sacrement de Pénitence ou la Confession est le moyen que Dieu a donné aux Chrétiens qui sont tombés dans le péché mortel, pour rentrer en grâce avec lui ; mais il n'est rien de si commun que les illusions des pécheurs à ce sujet. Les uns ne regardent la confession que comme une espèce de cérémonie extérieure, où il suffit de déclarer ses péchés, et de réciter quelques prières pour pénitence : on croirait, à voir leur conduite, que pour recevoir le pardon de ses péchés, il ne faut aucune disposition du cœur, ou du moins qu'il ne faut que quelques sentimens de Religion vagues et passagers, comme quand on prend de l'eau bénite en entrant dans l'Eglise, ou quand on reçoit les cendres au commencement du Carême. Les autres, qui sont plus instruits, savent spéculativement qu'il faut avoir une contrition véritable du péché, qui y fasse renoncer pour toujours ; mais ils ne manquent jamais de se persuader qu'ils ont ces dispositions, sans avoir travaillé à les acquérir, et sans s'éprouver pour en connaître la réalité ; de là vient ce grand nombre de confessions mauvaises ou inutiles pendant la vie et à la mort, et par conséquent la damnation d'une infinité d'ames. On voit assez l'importance de remédier à ces illusions, de donner tous les secours

et toutes les facilités qu'on peut aux personnes qui veulent sincèrement sortir de l'état du péché, de les conduire, comme par la main, jusqu'à ce qu'ils soient véritablement et solidement établis dans l'état de grâce ; c'est ce que nous nous proposons de faire dans cette troisième Partie. Nous la divisons en trois Sections; la première renferme, dans un grand détail, les avis et les instructions nécessaires pour faire une bonne confession, et pour en conserver le fruit ; la seconde renferme les examens et les prières dont le pécheur a besoin dans les diverses circonstances où il peut se trouver, renvoyant à la quatrième Partie de ce Manuel les considérations et les réflexions propres à changer le cœur, à l'affermir et à le perfectionner dans le bien ; la troisième Section renferme les avis et les pratiques propres aux personnes qui sont déjà rentrées en grâce avec Dieu, c'est-à-dire, ce qui regarde la confession fréquente, la communion, et les indulgences qu'on peut facilement gagner. On peut prendre dans cette troisième Partie, comme dans les autres, les sujets de ces lectures de piété, et il est très-à-propos qu'on le fasse de temps en temps, parce qu'il y a beaucoup d'instructions très-importantes, surtout dans la première Section. Chacun doit revenir souvent à celles qui lui sont les plus nécessaires.

SECTION PREMIERE,

INSTRUCTIONS

Pour faire une bonne Confession ; et pour en conserver le fruit.

DES qu'un Chrétien a été assez ingrat pour mépriser les grâces qu'il a reçues de Dieu dans son baptême, et qui ont coûté tout le sang de Jesus-Christ, et assez perfide pour violer les promesses qu'il y a faites, il semblerait qu'il ne devrait plus y avoir de pardon pour lui ; mais la miséricorde infinie du Seigneur a bien voulu laisser encore au pécheur une ressource pour le préserver de l'Enfer, et cette ressource est le Sacrement

de Pénitence, qu'on appelle vulgairement *la Confession.* Quand nous n'aurions commis qu'un seul péché mortel après le baptême, il est impossible que nous soyons sauvés, si nous ne faisons une bonne confession (ou si nous n'en avons le désir avec la contrition parfaite dans le cas de nécessité ;) mais, d'un autre côté, quand nous aurions commis tous les crimes qui ont jamais été commis sur la terre, nous sommes assurés que Dieu nous pardonnera, si nous fesons une bonne confession, puisque par ce Sacrement notre ame est lavée dans le Sang de Jesus-Christ. Ces deux vérités doivent produire dans le pécheur l'empressement le plus grand pour se confesser, et pour profiter par ce moyen de la miséricorde que Dieu lui offre ; mais il faut bien remarquer que lorsqu'on se confesse mal, non-seulement cela ne sert de rien, et les péchés qu'on a commis ne sont pas pardonnés, mais au contraire on les augmente en commettant un horrible sacrilége, et on reçoit la malédiction du Seigneur, au lieu du pardon.

Il faut trois choses pour la confession de la part du pénitent, savoir, *la Contrition*, *la Déclaration* et *la Satisfaction* ou *Pénitence* ; mais comme on ne fera jamais cela comme il faut, si on ne s'y prépare avec soin, il faut ajouter à ces trois choses *la Préparation*, qui est la première et la plus importante. C'est ce que nous avons expliqué dans la deuxième partie, pages 140 et 141. Pour suivre ici un ordre facile, nous allons expliquer, 1° ce que le pénitent doit faire avant de se confesser ; 2° ce qu'il doit faire en se confessant ; 3° ce qu'il doit faire après s'être confessé.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que le Pénitent doit faire avant de se confesser.

AVANT la confession le pénitent doit faire tout ce qui dépend de lui, pour choisir un bon confesseur, et pour se bien préparer soi-même. Quand il a bien fait ces deux choses, il est comme assuré de toute le reste : sa confession sera bonne, et ses péchés lui seront pardon-

nés. Il faut trois choses pour se bien préparer ; la première, est de demander à Dieu ses grâces ; la seconde, est de s'examiner ; la troisième, est de s'exciter à la contrition. C'est sur quoi nous allons donner toutes les facilités qui dépendront de nous, dans trois articles différens, après avoir dit un mot sur le choix d'un Confesseur.

Avis sur le choix d'un Confesseur.

Pour comprendre combien est important le choix d'un Confesseur, il n'y a qu'à faire attention au soin qu'on a de se procurer autant qu'on le peut un bon médecin, quand on est malade, et voir combien la mort éternelle est plus à craindre que la mort du corps. Le meilleur Confesseur est celui qui est le plus propre à conduire le pénitent dans le Ciel, et par conséquent c'est celui qui est le plus propre à l'instruire de ses devoirs, à l'encourager et à le fortifier pour les remplir, et à exiger avec fermeté qu'il les remplisse en effet. Quand on en trouve un de cette espèce, on doit le regarder comme un Ange venu du Ciel. Cependant Dieu ne manquera pas de le procurer aux ames qui le lui demandent et qui le cherchent dans toute la sincérité de leur cœur.

Mais au lieu de cela, bien des gens cherchent ou des Confesseurs qui ne connaissent pas leur état et leurs habitudes, ou des Confesseurs indulgens qui les laissent vivre à leur fantaisie, qui ne vont pas jusqu'à la source du mal, et qui ne tiennent pas ferme pour les guérir véritablement. Ces pénitens ne cherchent que l'illusion : ils la trouvent, et avec elle ils vivent et meurent dans l'état de péché.

Pour vous, désirez sincèrement un Confesseur qui vous connaisse à fond, et qui ne vous flatte pas : faites des prières et des bonnes œuvres pour l'obtenir de Dieu, et ensuite choisissez avec simplicité parmi ceux que vous pouvez avoir, celui qui vous paraît le plus éclairé, le plus exact et le plus zélé pour le salut des ames. Quand vous l'aurez trouvé, ne le quittez pas ; mais aussi ne vous attachez point à lui, et ne vous troublez pas si

Dieu vous l'ôte sans que vous y ayez contribué. Quand vous ne trouvez pas un Confesseur selon votre désir, servez-vous avec humilité de celui que vous pouvez avoir. Dieu est assez puissant, pour suppléer par d'autres moyens à ce qui pourrait vous manquer de ce côté-là, et assez bon pour ne pas abandonner une ame qui cherche avec droiture les moyens de le servir.

ARTICLE PREMIER.

Demander à Dieu ses grâces.

ON doit bien graver dans son esprit deux vérités importantes ; d'un côté, c'est que de nous-mêmes nous ne pouvons rien pour le salut ; que sans le secours de la grâce, nous ne pouvons pas avoir une pensée ou un mouvement utile au salut, non pas seulement, comme dit Saint Paul, prononcer le nom de Jesus, mais sur-tout, qu'une confession bien faite et par laquelle nos péchés soient pardonnés, est la chose du monde dont nous sommes les plus incapables, et pour laquelle nous avons le plus de besoin du secours de Dieu, qu'il ne nous refusera pas, si nous le lui demandons comme il faut ; d'un autre côté, il faut bien se convaincre qu'une confession bien faite est la seule ressource qui nous reste quand nous sommes dans le péché mortel, et que si nous ne la faisons pas, ou si nous ne la faisons pas bien, nous ne pouvons éviter de tomber dans l'enfer. Quand on sera bien pénétré de ces deux vérités, on s'adressera à Dieu avec une ferveur extraordinaire, et on n'épargnera ni prières ni bonnes œuvres pour fléchir sa colère, pour attirer sa miséricorde et ses grâces. On trouvera dans la première partie, page 2, des instructions générales pour bien prier : voici ce qui est plus particulier pour la confession.

Premier Avis.

Il y a des personnes qui se lèvent pendant la nuit pour se mettre en prières. Cette pratique est excellente, et l'on peut s'en servir de temps en temps ; mais à la place de cela il est bon, sur-tout pour les gens qui

ont beaucoup d'occupations, de se lever le matin un peu plutôt qu'à l'ordinaire, pour s'occuper à prier, tandis que les autres dorment, et qu'on n'est pas détourné. Le moins qu'on doit y demeurer, c'est un bon quart d'heure de suite ; il faut même que ce soit demi-heure, quand on est libre ; et pendant le jour, la principale chose qu'on doit avoir dans l'esprit, c'est d'obtenir la grâce de se convertir et de faire une bonne confession : ainsi en marchant, en travaillant, en se reposant, on doit le demander à Dieu du fond du cœur.

Pour obtenir une grâce si précieuse, on doit le demander à Dieu du fond du cœur, le demander sans cesse, le demander avec ferveur et avec un sincère désir de l'obtenir.

On trouvera dans la première partie, aux pages 36, 39, 40 et 41, différentes prières propres à ceux qui veulent sortir du péché : on en trouvera encore dans la section 2[e] de cette partie, qui sont expressément pour la confession. A l'égard des personnes qui ne savent pas lire, elles peuvent faire ces prières avec quelqu'un qui les leur lise, si elles en ont la commodité, ou bien elles peuvent se servir de quelqu'une des pratiques que nous donnons au commencement de la quatrième partie, dans le troisième avis.

Second Avis.

Il faut beaucoup s'attacher à la pratique des bonnes œuvres, comme nous avons dit à la page 3 ; faire des pénitences et des mortifications, des aumônes selon son pouvoir ; assister souvent à la messe, la faire dire pour sa conversion, &c.

Mais de toutes les bonnes œuvres que nous pouvons faire nous-mêmes, il n'y en a peut-être aucune qui soit plus capable de toucher le cœur de Dieu et d'attirer sur nous ses plus grandes miséricordes, que de pardonner de bon cœur à nos ennemis, sur-tout quand ce sont eux qui nous ont insultés, ou qui nous ont fait quelque tort. S'il y a donc quelqu'un qui vous ait fait du mal, réjouissez-vous d'avoir un moyen si facile pour appaiser

la colère de Dieu ; et plus il vous aura fait du mal, plus il vous aura outragé sans sujet, plus aussi vous avez lieu de vous réjouir ; n'attendez pas qu'il vienne au-devant de vous, hâtez-vous vous-même d'aller au-devant de lui, et lui témoignez toute sorte d'affection et de cordialité. Que si vous avez lieu de croire qu'il vous recevrait mal, du moins faites-lui parler par quelqu'un qui lui fasse connaître de votre part les sentimens d'affection que vous avez pour lui. De même, si vous avez des procès ou d'autres différends, faites en sorte que des amis communs ou d'autres personnes de bien vous accommodent, et sacrifiez sans balancer une partie de vos droits, pour avoir la paix avec votre frère. C'est Jesus-Christ qui vous demande ces petits sacrifices, en vous disant : *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.* Que vous serez heureux de l'obtenir à si bon marché ! je vous dis sincèrement que je ne connais point de moyen plus puissant pour toucher le cœur de Dieu, et pour en obtenir les plus grandes grâces.

ARTICLE SECOND.

S'examiner.

C'est ici ce qui paraît à la plûpart des gens le plus difficile dans la confession : cependant la difficulté n'est pas si grande qu'on pense ; mais pour la diminuer, nous allons vous mener, comme par la main, au moyen des avis que vous trouverez ici, et des examens détaillés que vous trouverez dans la section seconde.

Premier Avis.

La première chose qu'il faut examiner, c'est si l'on a lieu de croire que les autres confessions qu'on a faites dans sa vie sont bonnes, et par conséquent, qu'on y a reçu le pardon de ses péchés, ou au contraire, si les confessions précédentes sont nulles ou sacrilèges. Quand on reconnoit qu'elles sont mauvaises, il faut y remédier, en faisant une confession extraordinaire de tout le temps qu'on a passé dans cet état, et quelquefois de tout la

vie. Il y a des cas où l'on est certain que les confessions qu'on a faites sont sacrilèges, et d'autres, où l'on a seulement lieu de le craindre. On trouvera dans la section deuxième un examen préliminaire qui explique ces divers cas : après s'être examiné avec soin là-dessus, il faut expliquer fidellement ce qu'on aura reconnu à un Confesseur éclairé, et s'en tenir à sa décision.

Quand vous reconnaissez, quand vous avez lieu de craindre qu'une ou plusieurs de vos confessions ont été mal faites, il ne sera pas nécessaire de les recommencer en détail, pourvu que vous les ayez faites à un même Confesseur, si vous pouvez encore vous adresser à lui, et s'il se souvient en général des péchés que vous lui avez confessés ; alors il suffira de vous accuser en général de ce que vous lui avez déjà déclaré dans les confessions précédentes, et en particulier de ce qui les a rendues sacrilèges. Vous direz, par exemple : *Mon Père, je m'accuse de tous les péchés que je vous ai déclarés dans une telle confession, qui est mauvaise ;* ou bien, *mon Père, je m'accuse de tous les péchés que je vous ai déclarés dans toutes les confessions que je vous ai faites depuis un tel temps, parce que je les ai mal faites, et de plus je m'accuse d'un tel péché que je vous ai caché, ou que je ne vous ai pas bien expliqué, ou d'un tel autre défaut qui a rendu mes confessions sacrilèges.*

Deuxième Avis.

Il y a bien des gens qui ne s'examinent qu'au milieu de leurs occupations, ou lorsqu'ils sont auprès du confessional, en attendant leur tour pour se confesser ; mais dans ces circonstances, l'esprit n'est pas assez attentif pour une chose aussi sérieuse, et cet examen ne peut être que bien superficiel. Pour bien s'examiner, il faut choisir un temps et un lieu convenable, comme nous avons expliqué dans le premier avis au sujet de la prière, page 194, et abandonner la pensée de toutes les autres affaires, pour ne s'occuper que de sa conscience.

On ne peut pas déterminer ici le temps que l'examen doit durer, parce que cela dépend de l'état de la cons-

cience d'un chacun, et de l'intervalle qu'il y a d'une confession à l'autre. La plûpart des personnes qui se confessent de mois en mois, et dont la conscience n'est pas fort embrouillée, peuvent se contenter d'environ une heure de préparation, dont ils peuvent mettre demi-heure, ou trois quarts d'heure à s'examiner, et le reste à s'exciter à la contrition. Quand on a besoin d'un plus long examen, comme dans les confessions de plusieurs mois, et dans les confessions extraordinaires ou générales, il faut partager son examen et le faire en plusieurs jours.

Chaque fois qu'on veut s'examiner, il faut commencer par se mettre en la présence de Dieu, et lui demander du fond de son cœur et avec une grande humilité, ses divines lumières. Ensuite les personnes qui savent lire s'examineront facilement, en lisant les examens qui sont ci-après dans la seconde section, avec les avis qui y sont joints, en s'arrêtant à chaque article, autant qu'il est nécessaire pour se rappeller ce qu'ils ont fait. Ceux qui ne savent pas lire, peuvent faire lire par quelqu'un une partie de l'examen, et tout de suite se retirer en leur particulier pour s'examiner là-dessus, et dans une autre occasion continuer de même.

Troisième Avis.

Quand on veut faire une confession générale ou de plusieurs années, il est bon de partager ce temps en trois ou quatre parties; par exemple, pour une confession générale, on peut prendre, 1° depuis l'âge de raison jusqu'à la première communion ; 2° depuis la première communion jusqu'à ce qu'on a pris un état de vie, par exemple, jusqu'à ce qu'on s'est marié, ou qu'on a pris quelque charge ; 3° depuis ce temps-là jusqu'à quelque jubilé ou mission qu'on aura gagné ; 4° depuis ce temps-là jusqu'à celui où on est. Ceci n'est qu'un exemple : chacun peut partager son temps de la manière qui lui semblera la plus facile pour s'examiner. Ce partage étant fait, quand on trouvera dans son examen quelque péché d'habitude, et qui aura duré long-temps, il faut s'examiner sur cette habitude, dans chacun de ces inter-

valles de sa vie l'un après l'autre. De cette maière on connaîtra ses péchés beaucoup plus distinctement.

Quatrième Avis

Sur chaque péché considérable, il faut examiner combien de fois on l'a commis, du moins à peu près, et autant qu'on peut en juger. Il y a beaucoup de pénitens qui n'ôsent pas dirent combien de fois ils ont fait un péché, parce qu'ils ont peur de se tromper dans le nombre qu'ils diraient, et de mentir. Mais il faut savoir qu'il n'y a aucun mensonge, quand on dit les choses comme on les connaît. Il faut dire, par exemple, au Confesseur. *Mon Père, je ne sais pas au juste le nombre, mais autant que je puis en juger, j'ai fait ce péché dix ou douze fois, environ trente ou quarante fois.* Il y a des péchés dans lesquels on a vécu long-temps, qu'on commettait souvent et dont il serait impossible de dire le nombre. Alors il ne faut pas dire comme quelques uns, j'ai commis ce péché deux cents fois, quatre cents fois, parce que c'est parler au hazard. Mais il faut voir combien de temps cette habitude a duré; ensuite il faut voir si on tombait dans ce péché toutes les semaines, et combien de fois par semaine, l'une portant l'autre; Si cela n'arrivait pas toutes les semaines, il faut voir si c'était tous les mois, et combien de fois par mois, l'un portant l'autre, ou enfin combien de fois par an. Quand il y a eu des temps considérables pendant lesquels on ne tombait pas dans ce péché, où on y tombait plus rarement, il faut l'exprimer. Pour mieux faire entendre cela, voici des exemples... *Mon Père, j'ai été pendant quatre ans dans l'habitude de blasphèmer le nom de Dieu; cela m'arrivait trois ou quatre fois par semaine; mais il y avait la valeur de quatre mois dans l'année où cela ne m'arrivait pas, parce que je n'avais pas l'occasion.... Mon Père, j'ai été pendant huit ans dans l'habitude d'entendre la Messe, les Dimanches et Fêtes, sans faire aucune prière; les cinq premières années, cela pouvait m'arriver de quatre dimanches trois; les autres années, cela m'arrivait environ une fois de deux en deux mois.. ....* Par ces exemples on peut comprendre de quelle manière il faut s'accuser du nombre de ses péchés.

Cinquième Avis.

Il faut encore s'examiner sur les circonstances, qui changent ou qui augmentent considérablement le péché. En particulier il faut faire attention à ces deux ; 1° l'intention et la disposition de celui qui a péché; par exemple, *j'ai dérobé pour m'enivrer, ou pour faire quelqu'autre mauvaise action ; je n'ai dérobé qu'un sou, mais j'avois intention d'en prendre d'avantage si j'en avais trouvé ; j'ai fait une chose qui n'est point péché, mais en la faisant je croyais que c'était un péché mortel, ou j'en doutais, et cela ne m'a pas retenu ; j'ai fait une chose qui n'est pas péché, mais j'étais résolu de la faire, quand même j'aurais su qu'il y eût du péché.* On voit qu'en tout cela l'intention ou la disposition qu'on avait, fait beaucoup. 2° Il faut voir si l'on a donné du scandale, c'est-à-dire, si l'on a fait offenser Dieu par les autres, soit parce qu'ils ont été complices de notre péché, soit parce que notre mauvais exemple a pu faire impression sur eux, et les engager à en faire autant, ou enfin de quelqu'autre manière que ce soit. Il y a encore bien d'autres circonstances que nous expliquerons dans l'examen; mais pour une plus grande facilité, qu'on se souvienne au moins de cette règle générale.

Règle pour l'accusation des circonstances.

Il faut dire à la bonne foi tout ce que vous connaissez qui augmente votre tort et votre péché ; il faut dire aussi les choses qui le diminuent considérablement, pourvu que cela soit bien véritable, et non pas de fausses excuses.

Sixième Avis.

Comme il y a une difficulté particulière pour les péchés de pensée, observez cet avis. Quand il vient dans l'esprit une mauvaise pensée, par exemple, une pensée de désespoir, de haine, d'impureté, &c. on peut se comporter en l'une de ces quatre manières, 1° ou bien on la rejette d'abord qu'on y prend garde ; 2° ou bien on y demeure quelque temps par négligence, mais sans avoir une volonté entière de s'y arrêter ; 3° ou bien on s'y arrête et on y prend plaisir, avec une volonté ex-

presse et délibérée; 4° ou bien on a le dessein d'exécuter le mal, ou au moins le désir de le faire si l'on pouvait, ou si l'on ne craignait pas que la chose fût découverte. Dans le premier cas, il n'y a aucun péché ni grand ni petit, quand même ces mauvaises pensées auraient duré fort long-temps, ou seraient revenues plusieurs fois, pourvu qu'on les rejetât toujours; ainsi il ne faut point s'en confesser, sur-tout quand le Confesseur l'ordonne ainsi, par la connaissance qu'il a des dispositions du pénitent ..Par le deuxième cas, il y a un péché véniel plus ou moins grand, selon que la négligence a été plus ou moins grande...Dans le troisième cas, c'est un péché mortel...Dans le quatrième cas, c'est un péché mortel encore plus grand, et aussi grand de lui-même, que si on avait fait l'action dont on a eu le désir ou le dessein formé. Ainsi en se confessant des péchés de pensée, il ne faut pas se contenter de dire, comme font la plûpart des gens, *mon Père, j'ai eu de mauvaises pensées d'impureté*, mais il faut bien examiner et bien expliquer si l'on a eu simplement de la négligence à les rejeter, ou si l'on a consenti au plaisir qu'elles donnaient, ou si l'on a consenti à l'action qu'elles inspiraient de faire, et il faut déclarer quelle est cette action...Remarquez qu'il faut faire connaître, autant qu'on le peut, le nombre de fois qu'on a consenti à ces pensées, comme il a été expliqué dans le quatrième avis. Ainsi, par exemple, dans une inimitié qui aura duré un mois, il faut voir combien de fois par jour ou par semaine, l'une portant l'autre, on pensait à cela et on y consentait, car ce sont autant de péchés...Remarquez encore qu'on peut pécher par pensées contre tous les commandemens, et qu'il faut s'en accuser, quoique dans l'examen qui est ci-après il ne soit parlé quelquefois que des actions; par exemple, si l'on a eu le dessein de jurer à faux ou de dérober quelque chose, il faut le dire quoiqu'on ne l'ait pas exécuté, parce qu'on est aussi coupable devant Dieu que si on l'avait fait.

Septième Avis.

Il y a un grand nombre de péchés qui sont mortels ou véniels, selon que la chose dont il s'agit est considérable

ou légère. Ces péchés sont le plus souvent la négligence à ces devoirs, et presque tout ce qui est contre le prochain, comme les manquemens de respect, d'obéissance, les haines, les querelles, &c. Ce n'est donc pas assez de s'accuser, par exemple, d'avoir été négligent à apprendre des premiers principes de sa religion, il faut examiner et faire connaître au Confesseur, le mieux qu'on pourra, jusqu'à quel point va la négligence et la faute, en disant combien de temps on a demeuré dans cette négligence, si l'on pouvait facilement se faire instruire ou non, &c. De même une mère s'accusera de n'avoir pas pris garde à la conduite de ses enfans, et d'avoir eu trop de complaisance pour eux: si elle ne dit que cela, elle ne fait pas connaître son péché. Il faut qu'elle examine avec soin, et quelle fasse bien connaître si sa négligence a été légère ou considérable; si elle voyait que par sa négligence ses enfans prenaient de mauvaises habitudes; si sa complaisance allait jusqu'à leur permettre de mauvaises compagnies, des fréquentations et choses semblables. Les enfans qui ont manqué de respect ou d'obéissance à leur père ou à leur mère, doivent dire si c'est une chose considérable, ou en les faisant beaucoup fâcher. Il en est de même des querelles, des médisances, &c.. En un mot, il faut faire de son mieux pour cannaître et pour faire connaître au Confesseur jusqu'à quel point on est coupable.

Huitième Avis.

Enfin pour un dernier avis, le plus important de tous touchant l'examen, il faut se méfier extrêmement de l'aveuglement dans lequel on tombe sans s'en apercevoir, en se laissant séduire par l'exemple des autres, par les maximes du monde, par ses passions, comme l'intérêt, l'amour propre, l'orgueil qui fait qu'on décide hardiment de tout. Quand on est dans cet aveuglement, on s'approche des Sacremens sans déclarer plusieurs péchés, qui sont souvent mortels, et l'on passe sa vie, on meurt même dans un état de damnation sans le connaître; mais comme cet aveuglement est volontaire, il n'excuse pas devant Dieu. Le plus souvent cet aveuglement

roule sur la négligence qu'on a à s'acquitter des devoirs de son état, et sur ce qui regarde le bien d'autrui. Voici des remèdes pour sortir d'un état si funeste.

1° Mettez-vous dans une disposition bien sincère et bien véritable de faire tout ce que Dieu vous fera connaître nécessaire pour votre salut, soit restitutions, soit autre chose, quelque répugnance que vous puissiez y avoir; et dans cette disposition, priez et faites de bonnes œûvres, comme nous avons déjà expliqué page 194 et suivantes, pour obtenir de Dieu qu'il vous fasse connaître votre état.

2° Consultez quelque ami éclairé qui craigne Dieu et qui vous connaisse, si vous en avez quelqu'un de cette sorte.

3° Mettez-vous aux pieds du Seigneur, comme si vous étiez sur le point de mourir et de paraître à son jugement; là, rappelez-vous si vous n'avez pas entendu dire en diverses occasions qu'il y avait du mal à telle ou telle chose, quoique vous ne voulussiez pas le croire.....Rappelez-vous si vous n'avez jamais eu de doutes sur votre état soit en entendant des prédications, soit en faisant des lectures ou dans d'autres occasions...Pour les devoirs de votre état, de votre emploi, &c., voyez sans vous flatter, si vous seriez bien aise qu'on sût dans le monde, aussi-bien que vous, la manière dont vous vous y comportez, et ce que vous diriez vous-même d'une autre personne qui se comporterait dans son état comme vous dans le vôtre....Pour ce qui regarde le prochain, par exemple, pour les mauvaises manières, et sur-tout pour l'intérêt, rappelez-vous cette maxime. *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ;* mettez-vous ensuite à la place du prochain, et mettez le prochain à la vôtre, et pesez au poids du sanctuaire si vous auriez voulu que les autres eussent agi envers vous comme vous avez agi envers eux....Enfin, après avoir fait toutes ces recherches, avec toute la bonne foi dont vous serez capable, voyez si vous n'avez pas au moins quelque doute et quelque crainte, et le moindre doute que vous ayez, gardez-vous bien de vous en tenir à votre propre décision; mais éclaircissez-vous avec un Confesseur éclairé,

ou si vous ne voulez pas vous en tenir à son jugement, faites décider votre cas par des Docteurs en Théologie.

ARTICLE TROISIEME.

S'exciter à la Contrition.

NATURE ET QUALITE'S DE LA CONTRITION.

LA contrition, selon le Concile de Trente, est *une douleur de l'ame et une détestation des péchés qu'on a commis, avec la résolution de ne plus en commettre à l'avenir.* Ces paroles expliquent la nature de cette vertu; mais pour la développer davantage, il faut remarquer que le fondement de la contrition est une vue surnaturelle produite par la foi, une conviction vive et profonde, que le péché est le plus grand et le plus horrible de tous les maux. C'est à cette vue que l'ame excitée par la grâce, déteste le péché par-dessus tous les maux imaginables, est plus affligée de ceux qu'elle a commis, que de tous les malheurs qui auraient pu lui arriver, et est fermement résolue à n'en plus commettre, quand il faudroit tout sacrifier et tout souffrir dans le monde: voilà la contrition.

Par-là on voit quelles sont les qualités de la véritable contrition: on peut en mettre cinq. La première est d'être *intérieur*; car puisqu'elle est une affliction, une douleur de l'ame, c'est donc véritablement dans l'ame, c'est dans le fond de la vérité qu'elle doit être, et il ne servirait de rien qu'elle fût dans le sens ou dans l'imagination, qu'on fût ému et agité qu'on répandit des larmes, si la volonté n'était pas entièrement changée.

La seconde qualité de la contrition est d'être *surnaturelle*, c'est-à-dire, qu'il ne suffirait pas de haïr le péché par des motifs naturels; par exemple, parce qu'on s'est déshonoré devant le monde, parce qu'on a consumé son bien et qu'on s'est mis dans la misère, parce qu'on a ruiné sa santé, qu'on s'est attiré de mauvaises affaires, &c. Mais pour que la contrition soit véritable, elle doit être produite par le mouvement de la grâce, et par les motifs que la foi nous propose,

Ces motifs sont, ou parce que le péché attaque Dieu, qui est infiniment aimable, ou parce qu'il renferme une laideur et une énormité extrême, ou parce qu'il nous prive du Ciel, et nous fait mériter l'Enfer. La contrition doit être produite par quelqu'un de ces motifs, puisque nous avons dit que son fondement est une vue de foi, qui nous fait connaître que le péché est le plus grand, le plus horrible de tous les maux ; et c'est ce qu'on appelle une contrition *surnaturelle.*

La troisième qualité de la contrition est d'être *souveraine*, c'est-à-dire, par-dessus toute autre douleur ; car si l'on regarde le péché comme le plus grand et le plus détestable de tous les maux, on doit être plus affligé de l'avoir commis que si l'on s'était attiré tous les autres maux ; on doit être prêt à souffrir à l'avenir les plus grands malheurs plutôt que de le commettre de nouveau. Souvent on a un commencement de contrition ; on hait le péché, on craint de le commettre, mais on craint plus de déplaire à certaines personnes ; la complaisance qu'on a pour elles, ou la crainte d'être raillé, méprisé, fait qu'on se laisse aller au péché. On craint le péché, mais on craint plus de perdre son bien, et pour ne point le perdre, ou par l'affliction où l'on est quand on l'a perdu, on se laisse aller au péché. On craint le péché, mais on craint plus de recevoir quelque insulte ou quelqu'autre mauvais traitement, et la colère où l'on est quand cela arrive, fait qu'on se laisse aller au péché. Tant que l'occasion ne se présente pas, on croit détester le péché par-dessus tout, et on le dit ainsi à son Confesseur ; mais dès qu'elle se présente, on voit bien par la facilité avec laquelle on commet le péché, qu'on détestait et qu'on craignait plus la perte du bien, une injure reçue, et autres choses semblables. Qu'on fasse une attention particulière à ceci : la plupart du temps on n'a qu'un commencement de contrition, au lieu que la vraie contrition doit être souveraine, et par-dessus toute autre douleur. Remarquez, encore une fois, que cette *contrition souveraine* doit être dans la volonté, et qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit dans les sens ; ainsi il y a des

malheurs qui frappent plus vivement et auxquels on est plus sensible qu'à celui d'avoir offensé Dieu ; mais ce n'est pas par-là qu'il faut juger si la contrition est *souveraine ;* pour qu'elle le soit, il suffit qu'on ait une volonté bien déterminée, malgré toutes les répugnances naturelles à choisir ces malheurs et tous ceux qui pourraient arriver, plutôt que celui d'avoir commis ou de commettre à l'avenir un seul péché mortel.

La quatrième qualite de la contrition est d'être *universelle,* c est-à-dire qu'on doit être affligé et repentant de tous les péchés, au moins mortels, qu'on a commis, et que la résolution qu'on fait de ne plus pécher, doit s'étendre sur les péchés au moins mortels, sans en excepter un seul, pour tout le temps de la vie, et pour toutes les occasions et circonstances où l'on pourrait se trouver.

La cinquième qualité de la contrition est d'être *efficace ;* et c'est ici la pierre de touche pour connaître si on a la contrition ou si on ne l'a pas. Premièrement, elle doit être efficace, en faisant réparer le passé ; ainsi il faut être prêt à satisfaire à Dieu, en déclarant au Confesseur tous ses péchés mortels, quelque répugnance qu'on sente à le faire, et en accomplissant fidellement la pénitence qui sera imposée, quelque désagréable qu'on la trouve. Par rapport au prochain il faut pardonner à ceux de qui on a reçu le plus de mal ; être prêt à se voir et à se réconcilier de bonne foi, à terminer les différends à l'amiable, même à faire les premières démarches si le Confesseur le juge nécessaire ; être prêt à restituer le bien d'autrui sans différer, et à réparer les calomnies et les médisances. Tout cela est clair, puisqu'autrement, au lieu de détester le péché, on serait dans la volonté d'y rester, en ne faisant pas ce qu'il faut pour en sortir. En second lieu, la contrition doit être efficace en produisant le bon propos et la ferme résolution de ne jamais pécher mortellement, et c'est cette ferme résolution que le Concile de Trente joint à la douleur des péchés qu'on a commis, parceque si l'on n'a pas cette résolution, on ne déteste pas le péché, on n'en est pas affligé, ou du moins on n'en est pas affligé par-dessus tout. En troisième lieu, la contrition doit être efficace, en faisant

embrasser tous les moyens nécessaires pour exécuter cette résolution, et pour ne plus tomber effectivement dans le péché ; car la résolution de quitter le péché n'est pas sincère, quand on n'en prend pas les moyens. Quoiqu'un homme dise qu'il veut aller à l'Orient, il n'en a pas la volonté s'il prend le chemin de l'Occident ; et de même, quoiqu'un pénitent dise qu'il veut renoncer au péché, il n'a pas véritablement cette résolution, s'il prend le chemin qui conduit au péché. Si un ivrogne veut aller à son ordinaire dans les cabarets, il a beau dire qu'il ne veut pas s'enivrer. Si une jeune fille veut se trouver comme auparavant dans les compagnies des jeunes gens, dans les danses et les divertissemens mondains, si elle veut entretenir les mêmes fréquentations, elle a beau dire qu'elle ne veut plus offenser Dieu ; cette volonté n'est pas sincère, puisqu'on ne prend pas les moyens de l'exécuter. Pour que la contrition soit véritable, il faut donc qu'elle soit efficace, et qu'on prenne toutes les précautions et tous les moyens que le Confesseur jugera nécessaires, pour se préserver effectivement du péché, comme sont la fuite des occasions, la fréquentation des Sacremens, les prières, les lectures, &c.

Peut-être qu'il y aura des personnes qui trouveront ce que nous venons de dire de la contrition trop long, pour pouvoir le graver dans leur esprit et s'en souvenir. Qu'on se souvienne au moins de ceci, qui est bien court, et qui suffira, parce qu'il renferme ou suppose tout le reste.....

Courte explication de la Contrition.

Pour que la Contrition soit véritable, il faut regarder tout péché, au moins mortel, comme le plus grand de tous les malheurs ; il faut haïr et détester tout péché mortel par-dessus tout, être affligé par-dessus tout de tous ceux qu'on a commis, en sorte qu'on aimât mieux que toutes sortes de malheurs fussent arrivés en effet, plutôt que d'avoir péché mortellement, et que pour l'avenir on soit résolu de renoncer à tout ce qu'on a de plus cher, de tout sacrifier, de tout souffrir dans le monde, plutôt que de commettre un seul péché mortel. Cela dit tout ; mais aussi sans cela il n'y a jamais eu de contrition.

Necessite et marques de la Contrition.

C'est une chose si indispensable qu'une contrition bien véritable et un entier changement de cœur, que quoique dans le cas de nécessité on puisse se passer des autres choses nécessaires au Sacrement de Pénitence, comme de l'examen, de la déclaration, de l'accomplissement de la pénitence, jamais on n'a pu et on ne pourra recevoir le pardon d'un seul péché mortel, sans une vraie contrition ; en sorte que lorsqu'on a eu le malheur de commettre un seul péché mortel, il n'y a point de milieu, il faut être éternellement damné, ou il faut avoir une contrition bien véritable, et telle que nous l'avons expliquée.

Cependant on s'aveugle et on se trompe fort aisément soi-même là-dessus. On veut avoir l'absolution, on veut appaiser les troubles de sa conscience, et pour cela on excite en soi quelque sentiment passager et superficiel de douleur; mais le cœur n'est pas véritablement changé; on n'a pas une haine, une horreur bien véritable et forte du péché. On s'imagine, on se persuade qu'on ne veut plus offenser Dieu, mais ce n'est qu'une demi-volonté ; on ne renonce au péché que pour quelque temps ; si l'on sondait bien son cœur, on trouverait que bien loin de regarder et de haïr le péché comme le plus grand de tous les malheurs, on regarde comme un malheur d'être obligé de s'en séparer. Aussi on cherche mille prétextes pour ne pas réparer le mal que le péché a fait, restituer, se reconcilier, &c. On ne veut pas prendre les moyens nécessaires pour se préserver du péché à l'avenir, éviter les occasions, s'approcher souvent des Sacremens, &c. Eh ! quelle marque plus sûre peut-on avoir qu'on aime le péché, au lieu de le haïr par-dessus tout, qu'on n'y renonce pas pour toujours, et qu'on ne cherche qu'à s'aveugler soi-même quand on va à confesse ?

La véritable marque qu'on a la contrition, est lorsque la douleur qu'on sent, a la cinquième qualité que nous avons expliquée, c'est-à-dire, lorsqu'elle est efficace, lorsqu'un Pénitent va se confesser, étant sincèrement résolu à faire tout ce que son Confesseur jugera nécessaire ou convenable, soit pour réparer le passé, soit pour

se précautionner pour l'avenir : et cette marque devient encore plus assurée, lorsqu'après la confession le Pénitent accomplit en effet ce qu'il a promis à son Confesseur, qu'il fuit avec soin les occasions du péché, qu'il combat ses mauvaises inclinations, et qu'il se soutient dans la pratique de la vertu. Alors il peut avoir la confiance qu'il a eu la contrition, et que Dieu lui a pardonné ses péchés passés. Au contraire, un Pénitent qui dispute avec son Confesseur, qui ne se soumet qu'avec peine à ce que le Confesseur exige de lui, soit en différant de lui donner l'absolution, soit pour d'autres choses, et encore plus un Pénitent qui n'exécute pas ce qu'il avait promis, qui retombe bientôt et facilement dans ses péchés, doit croire qu'il n'a pas eu une véritable contrition. Ceci doit remplir les vrais Pénitens de confiance, et faire cesser les scrupules à l'égard des confessions passées ; mais aussi ceci doit faire trembler les faux Pénitens. Il s'agit maintenant de donner des moyens pour acquérir cette véritable contrition, que nous venons de voir si nécesssire.

Moyens pour acquerir la Contrition.

Premier Moyen.

Cesser de commettre le péché.

La première chose qu'on doit faire, quand on veut acquérir la contrition, est de cesser de tomber dans le péché, et quoiqu'on ne le déteste pas encore suffisamment, et qu'on ne s'en retienne qu'avec beaucoup de peine, il faut tenir ferme, ne pas le commettre. Par-là on empêche le mal d'augmenter, et si le cœur n'est pas encore guéri, il le sera bien plus aisément par les autres moyens dont on se servira : au lieu qu'en continuant à offenser Dieu, l'habitude devient toujours plus forte, l'ame toujours plus faible, et l'on oblige Dieu à diminuer ses grâces, tandis qu'on aurait besoin des secours les plus puissans. On trouvera dans le chapitre troisième, article deuxième, les remèdes les plus propres à préser-

ver du péché : chacun doit y choisir ce qui convient à son état, et le pratiquer exactement.

SECOND MOYEN.

La Prière.

NOUS avons déjà fait connaître, page 194, la nécessité de la Prière pour faire une bonne confession: nous n'avons qu'à ajouter ici que de tout ce qu'il faut pour se bien confesser, la contrition est ce qu'il y a de plus important et de plus difficile ; et qu'ainsi c'est principalement pour obtenir la Contrition, qu'on doit s'appliquer à la Prière. On n'a qu'à suivre les avis que nous avons donnés là-dessus dans ce premier article, et dans la première partie, page 2.

TROISIEME MOYEN.

La Réflexion.

PAR la Prière nous demandons à Dieu une vraie contrition ; mais Dieu n'accorde ordinairement cette grâce si précieuse, qu'à ceux qui profitent de celles qu'ils ont déjà, et qui travaillent de leur côté à amollir leur cœur, à le pénétrer de crainte de la justice de Dieu, de reconnaissance et d'amour pour ses bontés, d'horreur du péché, etc. C'est par les réflexions sérieuses sur les vérités de la Religion, que nous remplissons nos cœurs de ces sentimens ; ainsi la réflexion est un moyen des plus puissans pour acquérir la contrition, et sans lequel il est bien rare de l'avoir. Mais cette matière est si importante, que nous lui destinons la quatrième partie de ce Manuel. On y trouvera les avis nécessaires pour faire cet exercice avec fruit, et des considérations sur divers sujets propres à faire naître ou augmenter la douleur des péchés qu'on a commis.

QUATRIEME MOYEN.

Les Œuvres extérieures de piété.

CES œuvres pratiquées constamment, servent beaucoup à amollir le cœur, à le détacher du péché, et à le remplir de goût pour les choses de Dieu : en voici

plusieurs que nous proposons, non pour qu'on les fasse toutes, mais afin que chacun choisisse celles qui sont propres à son état, ou prie son Confesseur de les choisir.

1° *Austérité.* Jeûner, prendre la discipline, coucher sur la dure, se lever la nuit ou le grand matin, et passer une demi-heure ou davantage à prier et à méditer...... *Il ne faut point pratiquer de soi-même ces austérités, mais prier le Confesseur de nous règler là-dessus ; sans cela on risquerait de tomber dans bien des inconvéniens.*

2° *Pratiques de mortification et d'humilité.* Mortifier ses sens ; par exemple, ses yeux, se privant de tous les regards dangereux, et quelquefois de ceux qui sont innocens ; sa langue, en gardant le silence en certaines occasions, &c. Mortifier sa volonté propre, en se pliant avec douceur à la volonté des autres, quand on le peut faire sans déplaire à Dieu : mortifier sa curiosité et ses autres inclinations, en se privant de quelques satisfactions permises ; fréquenter des personnes pieuses, humbles et simples dans leur extérieur... *La pratique constante de la mortification est le moyen d'arriver à une grande sainteté ; mais on ne demande ici au Pécheur que quelques commencemens de mortification.*

3° *Œuvres de miséricorde.* Donner des aumônes abondantes à proportion de son état, s'occuper à quelque travail pour les pauvres ; visiter les prisonniers et les malades des Hôpitaux ; enseigner le Catéchisme aux ignorans, sur-tout aux personnes déjà âgées.

4° *Œuvres de piété.* Assister à la sainte Messe chaque jour, ou aussi souvent qu'on pourra ; assister aux autres exercices publics de Religion, comme sont les Prédications, la Bénédiction du saint Sacrement, &c. visiter le saint Sacrement dans la journée, l'accompagner quand on le porte aux malades, réciter le chapelet ou d'autres prières vocales.

Pour les gens de travail, pendant la semaine ils doivent pratiquer de ces œuvres le peu qu'ils peuvent ; ils doivent se tenir assidus à leur travail, et l'offrir en pénitence de leurs péchés ; s'unir aux Messes qu'ils entendent sonner, et aux autres bonnes œuvres qu'ils ne peuvent pas faire, et pour cela élever souvent leur

esprit à Dieu, se réserver un peu de temps le soir, autant que cela se peut, pour faire une courte visite au saint Sacrement ; et si l'Eglise est fermée, la faire à la porte de l'Eglise ou dans leur maison, en se tournant du côté où le saint Sacrement repose. Mais sur-tout ils doivent s'appliquer à réparer les Dimanches et les Fêtes, le peu de soin qu'ils ont pu donner à leur salut pendant la semaine. Pour cela, non-seulement ils doivent assister aux exercices publics de la Paroisse, mais ils doivent faire en leur particulier des prières, des lectures, des visites au saint Sacrement, assister au Catéchisme, instruire eux-mêmes leurs enfans et leurs domestiques, ou d'autres pauvres ignorans, &c. Ce bon emploi des Dimanches et des Fêtes est de la dernière conséquence pour eux.

CHAPITRE SECOND.

Ce que le Pénitent doit faire en se confessant.

Dans la Confession il s'agit de bien déclarer ses péchés, d'écouter avec respect et de graver dans son cœur les avertissemens, les pénitences que le Confesseur donne, et les autres choses qu'il juge à propos d'imposer, bien résolu de les exécuter fidellement ; de recevoir l'absolution avec les sentimens d'une vive contrition. La déclaration de ses péchés ou l'accusation doit avoir trois qualités principales pour être bien faite ; savoir, d'être, 1° entière, 2° prudente, 3° simple. Nous allons les expliquer, et donner les avis nécessaires pour les différentes choses que nous venons d'indiquer.

Premier Avis.

Une déclaration *entière* est celle où l'on dit tout ce qui est nécessaire, c'est-à-dire, les divers péchés qu'on a commis, au moins ceux qui sont mortels, ou dont on doute s'ils le sont ; leur nombre, et les circonstances qui les changent, ou qui les augmentent considérablement. Il faut déclarer cela de la manière qu'on le connait soi-même, après s'être bien examiné, donnant pour certain

ce qui est certain, et pour douteux ce dont on doute : voilà la qualité la plus essentielle de la déclaration, et sans laquelle on fait des sacriléges. Il semble que des Chrétiens, pour peu qu'ils connaissent leur religion, n'iront pas faire de propos délibéré des Confessions sacriléges, en cachant leurs péchés ou ne les disant qu'à demi, dans le temps qu'ils s'en souviennent bien ; il vaudrait mille fois mieux qu'ils ne se confessassent pas du tout, puisque aucun péché ne leur est pardonné, et qu'au lieu du pardon, ils n'emportent en sortant du confessionnal que la malédiction de Dieu. Cependant il y a des personnes qui tombent dans ce malheureux état, qui y passent leur vie, et qui meurent en faisant un nouveau sacrilége dans leur dernière Confession, allant ainsi paraître devant Dieu sans qu'aucun péché leur ait été pardonné depuis qu'ils font de semblables Confessions. Pour prévenir ce malheur, nous exhortons ici de tout notre pouvoir les personnes qui ne sont pas résolues à declarer tout avec une entière sincérité, de ne pas écouter le respect humain, mais de changer de Confesseur, quand il faudrait l'aller chercher à dix lieues. Ce n'est pas qu'il n'y ait bien des inconvéniens à quitter un bon Confesseur, quand on l'a, et qu'il ne vaille mieux se surmonter pour lui dire tout ; mais par-dessus tout, il faut éviter le sacrilége. Qu'on prenne garde au moins, si l'on va s'adresser à un autre Confesseur, de le choisir exact et zélé, et de lui bien faire connaître son état.

Pour prévenir les tentations sur un article si important, quand il y a quelque péché que vous avez de la peine à dire, n'attendez pas que votre Confesseur vous interroge là-dessus, n'écoutez pas les pensées qui vous porteraient à ne le dire qu'à la fin de la Confession, ou à la Confession suivante, quand vous ne finissez pas en une fois ; mais faites-vous violence, et commencez précisément par déclarer celui-là. Si vous sentez une si grande faiblesse que vous ne puissiez pas vous y résoudre, dites au moins au Confesseur : *Mon Père, j'ai un péché que je sens de la peine à dire*, et le Confesseur vous aidera. Si absolument vous ne pouvez pas vous résoudre à cela, dites au Confesseur que vous ne vous sentez pas disposé,

et sortez du confessionnal sans commencer votre Confession. C'est alors qu'il vous faut chercher un autre Confesseur, ou vous déterminer à dire au premier le péché qui vous fait peine, et à commencer par celui-là ; et si vous vous adressez à un nouveau Confesseur, il faut de même commencer par ce péché. Si tant de jeunes personnes s'étaient fait cette loi inviolable de commencer toujours par ce qu'elles avaient crainte de dire, ou de se retirer sans se confesser, il n'y en aurait pas un si grand nombre en Enfer.

Second Avis.

Quand vous sentez de la peine à dire certaines choses, gardez-vous bien de vous rassurer vous-même, en disant, *cela n'est pas un péché, il n'y a pas un grand mal en cela ;* vous pouvez aisément vous tromper en raisonnant ainsi ; et quand vous ne vous tromperiez pas, si vous êtes dans un véritable doute que ces péchés soient considérables, vous êtes dans l'obligation de les déclarer. Mais je dis plus, pour ne rien risquer, on doit prendre pour règle de déclarer toutes les choses qu'on a de la répugnance à dire, quand on serait assuré que ce sont les péchés les plus légers.

Troisième Avis.

Il y a bien des gens qui sentiraient trop de remords à cacher entièrement les péchés qu'ils ont faits ; ils les disent, mais ils ne les disent qu'à demi ; ils ne font pas connaître au Confesseur jusqu'à quel point ils sont coupables, au contraire ils font tout ce qu'ils peuvent pour s'excuser et pour diminuer leur tort. Il est étonnant qu'on puisse donner dans une illusion si grossière, c'est prétendre tromper Dieu avec ces finesses ; quand on diminue considérablement son péché par ces déguisemens, on fait des sacriléges tout comme si on ne le disait pas du tout. Ainsi un pénitent qui veut se sauver, doit s'appliquer au contraire à bien faire connaître tout son tort, toute la grandeur de son péché : s'il voit même que le Confesseur ne le comprend pas bien, il doit l'arrêter là-dessus. Mais quand on craint que dans la con-

fession on sera tenté de ne pas s'expliquer assez sur certains points, il faut les écrire en détail, et les lire mot par mot au Cenfesseur : par-là on s'épargnera, ou des sacriléges, ou du moins bien des remords et bien des embarras.

Quatrième Avis.

Quand un pénitent quitte son Confesseur ordinaire, il doit en dire la raison à celui à qui il s'adresse, parce que cela peut servir à lui faire connaître ses dispositions. Il doit encore lui faire bien connaître si les péchés dont il s'accuse sont des péchés d'habitude ; si le Confesseur qu'il a quitté lui avait souvent refusé l'absolution, ou du moins s'il lui avait fait de grandes reprimandes pour ces péchés; s'il l'avait obligé à des pénitences, à des restitutions ou à d'autres choses qu'il n'ait pas accomplies, et dire depuis combien de temps il diffère ; en un mot, il doit faire en sorte que son nouveau Confesseur connaisse ses habitudes, ses dispositions, et tout son état aussi-bien que le premier. Lors même qu'on ne change pas de Confesseur, mais qu'on se confesse rarement, et qu'on comprend bien que le Confesseur ne se souvient pas de l'état où l'on était à la confession précédente, il est à propos de lui rappeler les principales habitudes qu'on avait, les principaux avis qu'il avait donnés, les pénitences et les obligations qu'il avait imposées. La grande règle est de se faire connaître à un Confesseur aussi-bien que l'on se connaît soi-même, et s'il était possible, aussi-bien que Dieu nous connaît. Voilà pourquoi quand on a de la crainte de déclarer certains péchés, il est bien plus à propos de se faire violence pour les dire au même Confesseur, que d'en changer. Cependant, lorsqu'on s'adresse à un autre, et qu'on ne doit pas continuer de se confesser à lui, il faut lui demander conseil sur la manière dont on se comportera dans les confessions suivantes, avec son Confesseur ordinaire.

Cinquième Avis.

La déclaration doit être *prudente*, et cette prudence consiste, premièrement, à ne point blesser la réputation du prochain dans la confession ; on ne doit point nommer

ni faire connaître de quelque autre manière les personnes dont on est obligé de dire des choses qui leur font tort, car ce serait une médisance, aussi-bien dans la confession qu'ailleurs. Si l'on ne peut pas se bien accuser de certains péchés sans faire connaître au Confesseur des choses qui déshonorent absolument le prochain, et sans lui faire connaître ou soupçonner violemment les personnes dont il s'agit, il faut s'adresser pour cette fois-là à un autre Confesseur qui ne puisse pas connaître ces personnes ; mais si cela ne se peut pas sans de grands inconvéniens, on peut alors se confesser à son Confesseur ordinaire. Cette obligation de s'adresser à d'autres Confesseurs est plus ou moins pressante, à mesure que la diffamation du prochain est plus ou moins grave.

Sixième Avis.

La prudence a encore lieu dans l'accusation de certains péchés, où il faut se servir de termes honnêtes et décens, et cependant faire connaître la malice de son péché ; comme sont certains juremens et autres paroles semblables, et sur-tout les péchés contraires à la pureté. Il ne faut point entrer sur cela dans des détails inutiles, mais se contenter de dire l'espèce du péché qu'on a commis, avec le nombre des fois qu'on l'a commis, et en gros ce qui augmente considérablement sa malice ; par exemple, *j'ai pris une telle liberté, ou j'ai fait un tel regard, comme en passant et sans m'y arrêter beaucoup*, ou bien, *cela a été pendant longtemps, &c. ;* mais il ne faut pas détailler les particularités et les manières dont on a commis ces divers péchés ; de même il ne faut pas rapporter les paroles qu'on a dites, ou les pensées qu'on a eues sur cette matière ; mais il faut dire en gros si elles étaient fort obscènes et capables de faire des impressions fort mauvaises, et si cela a duré long-temps et avec passion, ou si ce n'était qu'en passant.

Septième Avis.

Il y a au contraire des gens trop délicats à s'expliquer là-dessus ; ils ne disent rien eux-mêmes, quoiqu'ils aient commis de grands péchés, et ils trouvent mauvais

qu'un Confesseur les interroge, ou s'ils parlent, ce n'est que d'une manière vague et embarrassée, et qui ne fait pas connaître l'espèce et la malice de leurs péchés. Cet écueil est encore plus à craindre que celui dont nous avons parlé dans l'avis précédent. Il faut dire ce qui est nécessaire pour faire connaître son péché, et combien il est grand : voilà la règle. Si l'on n'est pas assez éclairé pour discerner ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas, qu'on dise à la bonne foi tout ce qu'on croira qui change ou qui augmente le péché, et qu'on le dise comme on saura : il vaut mieux s'expliquer trop que de ne pas s'expliquer assez. Ce qu'on doit toujours observer, c'est de ne parler des matières d'impureté qu'après avoir élevé son cœur à Dieu et lui avoir demandé son assistance, et il faut même y revenir souvent si l'on a beaucoup de choses à dire là-dessus.

Huitième Avis.

La déclaration des péchés doit être *simple*, pour ne pas perdre le temps et le faire perdre au Confesseur. Bien des gens en se confessant, racontent tout ce qui s'est passé, et sur-tout les péchés des autres, font des histoires fort longues et fort inutiles, et souvent ne disent pas ce qui est nécessaire. Qu'on se souvienne donc qu'il faut déclarer,

1° L'espèce ou le nom de son péché, comme *j'ai juré à faux, j'ai dérobé &c :* 2° le nombre de fois qu'on l'a fait ; 3° de tout le reste, il faut dire ce qui change le péché, ce qui fait connaître si le péché est plus grand ou plus petit, et rien de plus. Mais, comme nous avons dit dans l'avis précédent, il y a des gens qui ne savent pas distinguer ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est pas ; qu'ils s'accusent alors comme ils sauront ; il vaut mieux dire des choses inutiles que risquer de laisser celles qui sont nécessaires.

Neuvième Avis.

Il y a bien des personnes qui après avoir déclaré leurs péchés, ne songent jusqu'à la fin de la confession qu'à voir si elles ont oublié quelque péché, en sorte qu'elles

ne font presque point d'attention aux avis et à la pénitence que leur Confesseur leur donne : c'est là une grande illusion. Avant la confession il faut s'examiner avec soin, quand on se confesse, rappeler le mieux qu'on peut ce qu'on a trouvé dans son examen ; mais après avoir déclaré tous les péchés dont on s'est souvenu, il n'y faut plus penser ; si l'on oublie quelque péché, il n'y a point de mal, dès qu'on a pris auparavant les précautions qu'on a pu ; c'est alors le temps d'écouter attentivement le Confesseur, et il faut bien comprendre et bien graver dans son esprit ce qu'il dit, soit pour les avis qu'il donne, soit pour la pénitence qu'il impose. Si on ne comprend pas bien certaines choses, il faut l'arrêter et lui dire : *mon Père, je ne comprends pas cela, ayez la bonté de me l'expliquer.* En particulier il faut distinguer ce qui doit être d'obligation, comme restituer, s'aller réconcilier, &c. et toute la pénitence, d'avec ce qui n'est que simple conseil, parce que ce n'est pas un péché si l'on manque au conseil ; mais c'est un péché et souvent mortel, si l'on manque à ce qui est d'obligation. Ainsi quand vous ne le comprenez pas bien, dites au Confesseur : *Mon Père, dites-moi si c'est comme une obligation ou comme un conseil que vous voulez que je fasse cela.*

Dixième Avis.

Il y a un abus encore plus grand, parce qu'il vient d'une mauvaise disposition du cœur. C'est de disputer avec son Confesseur pour ne point accepter ce qu'il ordonne, de chercher mille prétextes pour le faire changer de sentiment ; de ne se soumettre que par force et en murmurant à ce qu'il veut ; et cela arrive principalement quand un Confesseur oblige le pénitent à restituer, à se réconcilier, à quitter certaines compagnies ou d'autres occasions dangereuses ; et encore quand il lui refuse l'absolution pour un temps. Que dirait-on si un malade en danger de mort disputait avec le médecin, murmurait contre lui, parce qu'il lui ordonnerait des remèdes amers ? Les Confesseurs sont les médecins des ames, qui travaillent à les sauver de la mort éternelle ;

ainsi on doit venir à eux avec une soumission entière. Quand ils refusent l'absolution, il faut être bien persuadé qu'on risquerait de faire un sacrilége en la recevant; quand ils ordonnent des pénitences ou d'autres choses qui coûtent à faire, il faut croire que la maladie est si grande, qu'elle a besoin de ces remèdes amers, et que sans cela on risquerait de périr..... Il est vrai qu'un Confesseur peut ordonner des choses impossibles, s'il ne connaît pas l'état du pénitent. Par exemple, il pourrait ordonner de jeûner à un homme qui ne ferait que sortir de maladie; d'aller chaque jour à la Messe, à un domestique qui ne le pourrait pas: alors il n'y a qu'à lui faire connaître les raisons qui empêchent de faire cette pénitence, et il la changera. Mais sur-tout qu'on prenne bien garde de ne point recevoir l'absolution, si l'on n'est bien déterminé à accomplir tout ce que le Confesseur impose, parce qu'on ferait un sacrilège; il faut alors sortir du confessionnal sans l'absolution; et si l'on va trouver un autre Confesseur, il faut pour le moins lui faire connaître cela, comme nous avons dit au quatrième avis, et lui dire: *Mon Père, j'ai quitté mon Confesseur sans recevoir l'absolution, parce que je n'ai pas voulu accepter une telle pénitence.*

Onzième Avis.

Quand vous avez bien écouté et bien compris ce que le Confesseur vous a dit, il faut vous appliquer à renouveler en vous la détestation et la douleur de vos péchés, et à produire un acte de la contrition la plus sincère et la plus vive dont vous êtes capable. Si vous recevez l'absolution, considérez le sang de Jesus-Christ, qui est appliqué à votre ame pour la laver; et pénétré de reconnaissance à cette vue, faites votre acte de contrition.

CHAPITRE TROISIEME.

Ce que le Pénitent doit faire après s'être confessé.

CELA se réduit, 1° à ce qu'il faut faire par rapport au passé, pour remercier Dieu, faire pénitence de ses péchés, satisfaire au prochain ; 2° à ce qu'il faut faire par rapport à l'avenir, pour ne pas retomber dans le péché : c'est pourquoi ce chapitre aura deux articles.

ARTICLE PREMIER.

Ce que le Pénitent doit faire après sa confession, par rapport au passé.

Premier Avis.

APRES la confession arrêtez-vous en silence, et gravez dans votre esprit, 1° la pénitence et les autres choses d'obligation que le Confesseur vous a ordonnées, 2° les avis et instructions qu'il vous a donnés sur votre état ; faute de cette attention, on ne profite pas des soins d'un Confesseur, et souvent même on oublie sa pénitence : en quoi l'on est très-coupable devant Dieu. Après avoir gravé ces choses dans votre mémoire, donnez quelque temps à remercier Dieu, et à faire les prières que vous trouverez dans la section seconde. Ne parlez pas de la pénitence que le Confesseur vous a imposée, ni de rien de ce qui s'est passé au confessional ; cela est sujet à de grands inconvéniens, à moins que vous n'en parlassiez qu'à une personne prudente et discrète, et que cela fût pour un bien.

Second Avis.

Quand la pénitence doit durer un temps considérable, écrivez-la, ou faites quelque marque pour vous en souvenir, et ensuite accomplissez-la exactement. Il n'y a rien de si commun que de voir des gens qui après avoir fait leur pénitence pendant quelques jours, n'y pensent plus, et la laissent entièrement. Cependant on pèche

toujours quand on manque par sa faute à sa pénitence, et ce péché est ordinairement mortel, s'il ne l'est pas toujours, lorsqu'on en manque une partie considérable, outre que cette grande indifférence à s'acquitter de ses obligations, est une marque bien forte qu'on fait des confessions mauvaises. Pour ne pas tomber dans cette criminelle négligence, voici une pratique très-utile, 1° quand le temps où vous devez faire votre pénitence est fixé, faites-la plutôt au commencement de ce temps qu'à la fin ; ainsi quand elle vous est donnée pour chaque jour, faites-la plutôt le matin que le soir ; quand elle vous est donnée pour chaque semaine, faites-la plutôt les premiers jours que les derniers, parce qu'autrement vous risquez de l'oublier, ou de vous trouver dans des embarras qui vous empêchent de la faire. 2° Quand la pénitence doit durer un temps considérable, examinez-vous chaque dimanche sur la manière dont vous l'accomplisez ; et si vous y avez manqué en quelque chose, accusez-vous-en à la première confession.

Troisième Avis.

Pour ce qui est de la manière d'accomplir la pénitence, il faut la faire comme le Confesseur l'a imposée ; ainsi il ne dépend pas du pénitent de la changer en une autre, quand même cette autre serait plus pénible et plus longue ; de même quand le Confesseur a déterminé la manière dont on la ferait, disant, par exemple, vous ferez une telle prière à l'Eglise, ou les bras en croix &c., il faut la faire ainsi ; de même encore pour le temps, quand le Confesseur a dit, vous ferez une lecture chaque dimanche, vous irez parler à cette personne d'ici à huit jours, &c., il faut le faire au temps marqué, et non pas en un autre temps. Cependant s'il survenait des raisons très-fortes, comme une maladie, &c. qui empêchassent de faire la pénitence au temps ou de la manière que le Confesseur aurait déterminé, il faudrait la faire aussitôt qu'on pourrait, et de la manière qu'on pourrait. Quand le Confesseur n'a point déterminé le temps, le lieu ni la manière de faire la pénitence, alors il n'est pas nécessaire

d'être à l'Eglise, mais il suffit de la faire d'une manière respectueuse et attentive ; et pour le temps, il suffit de ne pas retarder considérablement.

Quatrième Avis.

Il y a des gens qui ne peuvent accomplir que long-temps après leur confession la pénitence que leur Confesseur leur impose, ou d'autres choses qui sont par elles-mêmes d'une obligation étroite, quand même le Confesseur n'en parlerait pas ; comme restituer le bien d'autrui, réparer les médisances ou les calomnies qu'on a faites, acccomplir des vœux, &c. La plupart vivent là-dessus dans une illusion pitoyable, sur-tout quand il s'agit de restituer ou de payer leurs dettes ; ils se disent à eux-mêmes qu'ils ont l'intention de le faire, et sous le prétexte de cette bonne intention, ils renvoient d'un mois à un autre, d'une année à une autre année. Ils doivent donc savoir que non-seulement il faut remplir ses obligations, mais qu'on ne doit pas différer long-temps ; qu'autrement on pèche plus ou moins, à proportion que la chose est de conséquence et que le délai est long ; en sorte qu'on peut pécher mortellement par le seul délai, lorsque l'obligation est grave. Voilà ce qui conduit en Enfer un grand nombre de personnes qui vivent tranquillement, et qui croient n'avoir rien à craindre à ce sujet, sous prétexte qu'ils ont bonne intention. Pour éviter cet écueil, il faut accomplir sur-le-champ, autant qu'on le peut, ce à quoi on est obligé, et se gêner pour cela ; mais si absolument on ne le peut pas faire d'abord, il faut rendre compte à son Confesseur de mois en mois, ou plus souvent quand la chose presse, si on l'a fait ou non, et si on a pu le faire : sur quoi il faut bien prendre garde de ne pas se flatter.

Cinquième Avis.

Les pénitences imposées par le Confesseur ne suffisent pas ordinairement pour satisfaire à la justice de Dieu ; ainsi il est très-à-propos d'en ajouter soi-même, et les personnes dont la conversion est bien véritable y sont ordinairement assez portées. Ce qu'elles doivent observer pour ne pas tomber dans l'indiscrétion, c'est de ne point faire des austérités sans avoir consulté leur Con-

fesseur. Mais il y a des pénitences que tout le monde peut pratiquer et qui sont très-méritoires, et même nécessaires jusqu'à un certain point : les voici, 1° prendre une règle de vie qui éloigne du péché et des occasions qui y conduisent, et qui fasse pratiquer les bonnes œuvres conformes à l'état où l'on est; 2° recevoir comme une pénitence que Dieu lui-même impose, et souffrir de bon cœur les peines de cette vie; comme le travail, le mauvais temps qu'il faut essuyer, la pauvreté, les maladies, &c., et sur-tout les peines qui viennent de la part du prochain ; comme la mauvaise humeur des gens avec qui l'on vit, les injustices, les injures, &c. Toutes ces peines qu'il faut souffrir d'une manière ou d'une autre, peuvent être une pénitence très-méritoire en les offrant à Dieu à cette intention, et en les souffrant avec patience. 3° On peut s'appliquer à pratiquer souvent de petites mortifications des sens; comme se priver de quelque chose dans le dormir, dans le boire, le manger, le chauffer ; surmonter l'envie qu'on aurait de voir ou d'écouter certaines choses par curiosité, de parler de soi-même, et sur-tout il faut pratiquer cela pour les choses qui pourraient servir d'occasion à quelque péché.

Sixième Avis.

Nous avons déjà remarqué plus d'une fois combien est pitoyable la manière dont la plupart des pénitens regardent la confession. Il semble que pour recevoir le pardon de ses péchés, il ne faille aucune disposition du cœur, que tout se réduise à les déclarer et à réciter quelques prières pour pénitence. De là viennent de la part des pénitens tant de résistances à ce que le Confesseur exige, et tant de murmures contre lui, qui arrivent surtout lorsqu'il leur refuse l'absolution, et qu'il les renvoie à un autre temps. Il y en a qui portent la stupidité et l'irréligion jusqu'à dire, *hé bien, s'il ne veut pas me donner l'absolution, qu'il la garde, je ne reviendrai plus me confesser :* comme si Dieu et le Confesseur leur avaient une grande obligation, lorsqu'ils font tant que de se confesser. Pauvres aveugles ! qui ne voient pas qu'en recevant l'absolution sans s'être éprouvés eux-mêmes, pour voir s'ils ont réellement renoncé à leurs

habitudes criminelles, ils recevraient leur malédiction ; que le Confesseur qui la leur donnerait, ferait un sacrilgée, et leur en ferait faire un autre. Ne soyez pas du nombre de ses insensés : lisez et comprenez bien ce que nous avons dit sur la contrition, page 204 et suivantes, et quand votre Confesseur vous a différé l'absolution, humiliez-vous profondément devant Dieu, appliquez-vous à comprendre combien vous en êtes indigne, et faites souvent et avec grande attention la prière qui est marquée ci-après, section deuxième. Mais remarquez bien en particulier les raisons pour lesquelles il vous l'a refusée, les avis et les pratiques qu'il vous a donnés sur cela, et observez-les avec une grande fidélité. Souvenez-vous que ce n'est rien d'avoir été renvoyé pour quinze jours ou pour un mois, si quand on revient à son Confesseur on a commis les mêmes péchés, ou même si on a aussi peu de contrition, autant d'indifférence et d'insensibilité que la première fois. Ainsi il faut vous appliquer avec un grand soin pendant le temps du délai, à vous corriger et à acquérir la contrition, en vous servant des moyens que nous avons donnés, page 209 et suivantes.

Septième Avis.

Quand vous avez pratiqué de votre mieux ce que nous avons dit, et que vous avez agi avec une entière sincérité, soyez tranquille sur votre confession. S'il vous revient des péchés dont vous ayez oublié de vous accuser, cet oubli ne rend pas la confession mauvaise, il n'y a qu'à vous en accuser la première fois que vous vous confesserez ; et même si votre Confesseur juge que ce sont des scrupules de votre part, et s'il vous défend de vous en accuser, vous devez lui obéir, et vous ne risquez rien en lui obéissant. S'il vous vient des peines au sujet de la contrition, tenez-vous-en à la grande marque, qui est le changement de vie ; si depuis votre confession vous craignez le péché et en évitez avec soin les occasions ; si vous ne retombez pas dans les habitudes du péché mortel où vous étiez sujet auparavant ; si vous vous appliquez à vos devoirs et aux exercices de piété convenables à votre état, soyez tranquille, ce changement de vie, quand il se soutient, marque que-

vous avez eu la contrition, et que votre confession a été bonne. Souvenez-vous enfin que quand on mène une vie réglée, les inquiétudes sur les confessions passées sont ordinairement des piéges du Démon, qui vient empêcher les ames de s'avancer dans la vertu. Le grand remède à cela est la soumission au jugement de votre Confesseur, qui étant éclairé, ne se trompera pas là-dessus ; vous ne risquerez rien pour votre salut en lui obéissant : l'essentiel est que vous agissiez de votre côté avec une entière sincérité.

ARTICLE SECOND.

Ce que le Pénitent doit faire après sa Confession par rapport à l'avenir.

IL est inutile de s'adresser à un Confesseur, si on ne veut pas travailler à sortir du péché, et la grâce même de Dieu ne sert ordinairement qu'à proportion qu'on travaille de son côté à en profiter. Quand même on a eu le bonheur de recevoir l'absolution et le pardon de ses péchés, ce pardon est inutile, si l'on revient dans le même état. C'est pourquoi nous donnerons dans cet article les principaux remèdes qu'on doit employer pour éviter de retomber dans ces péchés.

REMEDES GENERAUX.

I. Remede.

La fuite des occasions.

LES occasions qu'il faut fuir, sont tout ce qui fait tomber ordinairement dans le péché ; par exemple, les fréquentations, les divertissemens avec des personnes de différent sexe, sont souvent des occasions d'impureté ; le cabaret est pour plusieurs une occasion d'ivrognerie et de beaucoup d'autres péchés ; la compagnie des personnes qui n'ont point la crainte de Dieu, est une occasion de devenir comme elles, &c. Si l'on ne veut pas retomber dans le péché, il faut se retirer de ces occasions à quelque prix que ce soit. Véritablement il en

coûte, mais la difficulté n'est qu'au commencement ; et quand une fois on a fait ce sacrifice, et qu'on a persévéré quelque temps, on ne saurait exprimer la paix et la joie qu'on goûte. Après tout, cela est tellement indispensable, que lorsque les occasions sont dangereuses jusqu'à un certain point, on demeure en état de péché mortel, et on est indigne de l'absolution, si on n'y renonce pas sincèrement.

Mais il y a quelquefois des occasions qu'on n'est pas maître de quitter, comme quand un mari est une occasion pour sa femme de s'emporter, de jurer, &c. dans ces cas il faut prendre l'avis d'un Confesseur éclairé, et se servir avec plus de soin et de ferveur des autres moyens que nous allons proposer.

II. Remede.

Recevoir souvent les Sacremens, ou du moins se présenter souvent à un Confesseur.

QUAND on a eu le bonheur de recevoir l'absolution de ses péchés et d'être réconcilié avec Dieu, on ne doit pas retarder ses confessions et communions de plus d'un mois, à moins qu'il ne se rencontre certaines affaires pressantes, certains cas extraordinaires où l'on pourrait différer d'une semaine ou deux sans conséquence, et cette règle est sur-tout nécessaire au commencement de la conversion, pour se soutenir et se fortifier dans les bons sentimens où l'on est.

Ceux qui ont des passions violentes, qui ont vécu long-temps dans des habitudes criminelles, ou qui sont exposés malgré eux à des occasions de péché, ont besoin d'aller trouver leur Confesseur tous les quinze jours, et quelques-uns même ont besoin d'y aller tous les huit jours pour lui rendre compte de leur conduite, et se fortifier par ses avis et ses exhortations ; ils doivent communier de mois en mois, ou même plus souvent si leur Confesseur les trouve disposés. Ce que nous disons ici n'est proprement nécessaire que pour un temps, et jusqu'à ce qu'on soit bien fortifié et bien affermi dans l'éloignement de tout péché mortel, et dans une vie chrétienne.

Ceux qui n'ont pas encore reçu l'absolution, doivent aller trouver leur Confesseur tous les quinze jours ou tous les huit jours, selon leurs passions et leurs habitudes, pour se fortifier dans la fuite du péché, ainsi qu'il vient d'être dit, et ils doivent continuer jusqu'à ce qu'ils aient reçu l'absolution, et quelque temps après s'il est nécessaire.

Il y a des pénitens qui ne peuvent pas aller trouver si souvent un Confesseur ; par exemple, quand celui à qui ils ont donné leur confiance est trop éloigné, alors ils peuvent y suppléer en quelque manière, en passant chaque Dimanche une demi-heure ou une heure à l'Eglise ou même chez eux, en quelque lieu où ils soient seuls ; pendant ce temps ils s'examineront et s'exciteront à la contrition comme s'ils allaient se confesser ; ils demanderont pardon à Jesus-Christ de chaque péché qu'ils auront fait dans la semaine, comme s'ils parlaient au Confesseur, et ensuite ils demeureront en silence pour écouter ce que le Seigneur leur dira intérieurement.

Il faut encore se faire une règle, que si l'on retombe dans quelque péché considérable, sur-tout dans des péchés dont on avait l'habitude, on ira trouver son Confesseur, et s'en accuser le jour même, si l'on peut, ou au plus tard le Dimanche d'après. Cette règle est un des plus puissans remèdes pour se retenir de commettre le péché, et pour s'en retirer facilement quand on a eu le malheur d'y tomber.

III. Remede.

La Prière.

La prière est un moyen indispensable si l'on veut se préserver du péché, et quelquefois c'est le seul qui reste au pécheur. Nous avons déjà donné ci-dessus, page 194 et suivantes, et dans la première Partie, page 2, les avis nécessaires pour bien prier ; il faut les lire avec attention. Ce que les personnes dont nous parlons ici doivent demander à Dieu dans leurs prières, est la grâce de leur accorder quelques années de vie, pour sortir entièrement du péché et pour faire pénitence, la grâce de les retirer de ce monde, plutôt que de permet-

tre qu'ils retombent dans aucun péché mortel, la grâce de fuir une telle et une telle occasion, de se servir fidellement d'un tel et d'un tel remède.

IV. Remede.

La Réflexion.

LES réflexions sérieuses et continuées sur les vérités de la religion, sont un des plus puissans moyens pour se préserver de la rechute aussi-bien que pour acquérir la contrition. Nous avons déjà averti que nous destinons à cette matière la quatrième partie de ce Manuel.

V. Remede.

Les Œuvres extérieures de Piété.

CES œuvres pratiquées constamment, sont un des plus puissans moyens pour détacher le cœur du péché. On peut voir ce que nous en avons déjà dit page 210.

VI. Remede.

L'Examen.

ON peut faire chaque Dimanche un examen profond de toute la semaine, comme si l'on allait se confesser, ainsi que nous avons déjà dit à la fin du deuxième remède ; on peut aussi s'examiner chaque jour, et les personnes réglées ont accoutumé de le faire à la prière du soir, mais on le fait souvent trop légèrement ; d'où il arrive qu'on n'en retire pas un grand fruit. Quand on fait la prière du soir en commun, il serait bon pour plusieurs personnes de faire l'examen en son particulier avant ou après la prière, afin d'y donner plus de temps et plus d'attention.

On peut encore s'examiner sur une seule mauvaise habitude ; par exemple, sur l'habitude de jurer ou de blasphémer, afin de s'appliquer mieux à la détruire, et c'est ce qu'on appele *l'examen particulier* que les Saints ont tant recommandé. Pour cela on prend un demi-quart d'heure sur le soir, pour voir si l'on est tombé dans ce péché pendant le jour ; et quand on y est fort

sujet, on peut faire cet examen deux fois par jour, l'un vers midi, où l'on examine la matinée, et l'autre sur le soir, où l'on examine l'après-midi. Quand on ne se trouve coupable de rien, on remercie Dieu de ce qu'il nous a préservés du péché ; et quand on se reconnaît coupable, on fait du fond de son cœur des actes de contrition ; il est même fort utile de s'imposer quelque pénitence. On finit toujours son examen en renouvelant plus sincèrement et plus fortement que jamais la résolution de veiller soigneusement sur soi-même, pour ne plus retomber dans ce péché.

VII. Remede.

Les Pénitences conditionnelles.

LES pénitences conditionnelles sont celles qu'on se propose de faire en cas qu'on manque à ce qu'on a promis à Dieu. Par exemple, on se dira à soi-même, si je tombe dans un tel péché contre la pureté, je jeûnerai au pain et à l'eau, ou je prendrai la discipline ; si je prononce un tel blasphême, je donnerai chaque fois tant au pauvre ; si je n'évite pas une telle occasion, ou si je manque à pratiquer un tel moyen pour éviter le péché, je passerai à l'église la plus grande partie du dimanche suivant, et je me priverai de tout divertissement jusqu'à ce temps-là, &c. Mais si l'on veut retirer tout le fruit de ces pénitences, il ne faut pas les retarder ; il faut les faire aussitôt qu'on le peut.

On peut encore faire des pénitences conditionnelles, supposé qu'on soit tenté d'offenser Dieu, afin de se fortifier et de se retenir, et ces pénitences sont les meilleures. Par exemple, dès que la tentation se présente, si l'on est seul, se jetter à genoux, former des actes de contrition et de détestation du péché, faire quelque prière prosterné la face contre terre, ou les bras étendus en croix, ou bien faire quelque petite pénitence corporelle ; si l'on n'est pas seul, dire dans son cœur au moins un *Ave, Maria*, et faire un acte de Contrition. Mais ce qu'il y a de plus important, c'est d'être prompt à faire cela dans le premier moment qu'on s'aperçoit de

la tentation, comme on est prompt à secouer un charbon de feu quand il tombe sur la main.

La pénitence la plus avantageuse quand on est attaqué par la tentation, est de s'attacher à faire tout le contraire de ce qu'elle inspire, même audelà de ce à quoi on serait obligé. Par exemple, quand il vient une pensée d'envie, de haine, ou de vengeance contre quelqu'un, il faut prier, faire quelque mortification pour lui, chercher sa rencontre et lui parler avec amitié; quand on est tenté d'impatience et de blasphême, remercier Dieu, réciter quelque prière; quand on est tenté d'aller dans quelques compagnies, ou dans quelque divertissement dangereux, aller à l'église, et y passer ce temps à lire ou à prier, et ainsi des autres tentations.

REMEDES PARTICULIERS

Contre les principales habitudes et tentations.

Remedes contre l'Endurcissement et l'Indifference au sujet du Peche.

L'endurcissement est un état où l'on est dans le péché mortel, sans en être touché, sans remords, quelquefois en connaissant bien qu'on est dans le péché mortel, d'autres fois en s'aveuglant soi-même et se faisant illusion, quelquefois étant livré à une passion, à une habitude particulière, d'autres fois n'ayant point d'habitude en particulier, mais étant indifférent à l'égard de toutes sortes de péchés, lorsqu'ils n'ont rien de frappant, et c'est-là l'état le plus commun.

La première chose qu'on doit faire, c'est d'éclairer l'entendement, de s'instruire et de se bien convaincre de cette vérité, que Dieu demande de tout Chrétien un entier et éternel renoncement à tout péché mortel; qu'il n'est pas nécessaire pour être damné de commettre de ces crimes odieux et infâmes aux yeux des hommes, comme de voler, de tuer, de se livrer aux derniers désordres de l'impureté; qu'il y a beaucoup moins de pécheurs dans l'Enfer pour ces grands crimes que pour des péchés que le monde regarde comme rien; pour des

colères et des haînes, des médisances, des paroles et des chansons trop libres, des badinages indécens ; en un mot, qu'au sujet du péché mortel, Dieu demande *tout ou rien*, et qu'il faut renoncer sincèrement non-seulement à tout péché mortel grossier et évident, mais même à tout péché mortel douteux, ou renoncer à son salut éternel.

Quand l'entendement sera bien éclairé là-dessus, on guérira la volonté, en s'appliquant avec ferveur aux remèdes généraux que nous avons expliqués.

Remedes contre les Juremens et les Blasphemes.

POUR détruire cette malheureuse habitude, il faut se servir avec soin des remèdes généraux, sur-tout de la fuite des occasions, cabarets, jeux, &c., dont nous avons parlé, remède I ; de la fréquente confession, remède II ; de la prière, remède III ; de l'examen particulier, remède VI, et des pénitences conditionnelles, remède VII. Voici quelque chose de particulier contre ce péché.

1° Considérez souvent l'énormité de ce péché ; un blasphémateur est plus coupable, selon Saint Thomas et autres Docteurs, que celui qui tuerait, qui assassinerait, parce que le blasphémateur attaque Dieu directement : les lois humaines lui faisaient percer la langue avec un fer rouge ; comprenez quelle sera sa punition dans l'Enfer. Blasphémer, c'est faire le métier des démons et des damnés, qui ne font autre chose dans l'Enfer : quelle différence de l'occupation des Anges et des Saints, qui ne cesseront jamais de louer et de bénir Dieu ! La voix nous est donnée pour faire la même chose sur la terre.

2° Récitez lentement et distinctement *Notre Père*, et répétez trois fois cette demande, *votre nom soit sanctifié ;* faites cela quatre ou cinq fois dans la matinée, et autant dans l'après-midi...... Baisez souvent la terre, faites-y même des croix avec la langue, en formant dans votre cœur des actes de Contrition..... Les Dimanches

et Fêtes, passez un temps considérable à l'église, en vous tenant au fond, et vous regardant même comme indigne d'y entrer ; faites-y amende honorable à Jesus-Christ de tous vos blasphêmes, et récitez-y les sept pseaumes ou d'autres prières.

3° Priez vos amis, et ordonnez à vos domestiques, et à votre femme si vous êtes marié, de vous reprendre lorsqu'ils vous entendront blasphémer, et quand ils vous reprendront, prenez bien garde de ne pas vous fâcher, mais remerciez-les.

Remedes contre l'Envie et la Haine.

OUTRE les remèdes généraux, 1° considérez souvent et avec grande attention ce principe, *ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait*, agissez envers les autres comme vous voudriez qu'on agît envers vous ; vous voudriez qu'on vous pardonnât dans l'occasion, qu'on vous aimât, qu'on vous fît du bien ; faites-le donc à l'égard de votre prochain. Hélas ! nous sommes tous frères : nous n'avons qu'une même foi, un même père qui est Dieu, une même mère qui est l'Église, un même bonheur que nous attendons qui est le Ciel, nous devons donc tous nous supporter et nous aimer...... Jettez les yeux sur un Crucifix, en considérant que son sang a été répandu pour celui que vous haïssez, et figurez-vous que ce crucifix vous parle, et vous dit : *Tout ce que tu lui feras, soit en bien, soit en mal, tu me le feras à moi-même*..... Si toutes ces considérations ne touchent pas votre cœur, et ne vous portent pas à pardonner à votre prochain et à lui vouloir du bien, Dieu n'est pas votre père ; ne dites pas votre *Pater*, jusqu'à ce que vous soyez prêt à faire toutes sortes de bien à votre frère, autrement vous prononceriez votre condamnation.

2° Le meilleur remède est de prier, de faire des pénitences et des aumônes pour celui que vous haïssez, d'en bien parler dans les occasions, de lui rendre de bons offices, de le visiter ou de faire en sorte de le rencontrer, et lui parler avec cordialité : il n'importe pas qu'on sente d'abord de la répugnance en faisant tout cela, pourvu qu'on la surmonte.

Remedes contre la Colere et les Dissentions.

OUTRE les remèdes généraux, sur-tout la confession fréquente, remède II ; la prière, remède III ; l'examen particulier, remède VI ; et les pénitences conditionnelles, remède VII, qu'il faut s'imposer, sur-tout quand on manque à ce que nous allons dire, voici des remèdes particuliers.

1° Prévoir autant qu'on pourra les occasions de colère, et préparer son cœur en considérant que ce sont-là des occasions que Dieu nous ménage pour nous faire gagner le Ciel par la patience ; en priant Dieu qu'il nous retienne lui-même, et nous empêche de l'offenser dans ces occasions ; en faisant de fermes résolutions de souffrir patiemment, de ne répondre qu'avec des paroles douces, &c.

2° Ne point répondre aux injures ou aux mauvaises manières des autres ; mais dès qu'on se sent ému, s'arrêter tout court et ne rien dire, ni bien ni mal, jusqu'à ce qu'on ait dit dans son cœur un *Pater* ou un *Ave, Maria*, pour demander à Dieu la grâce de ne pas l'offenser.

3° Si la colère est trop forte, ou si les occasions continuent trop long-temps, il faut se retirer pour s'occuper à d'autres affaires, ou pour se mettre en prière..... Si l'on ne peut se retirer, il faut penser sérieusement à ses péchés, aux tourmens que souffrent les damnés et qu'on a mérités soi-même, à la patience avec laquelle Dieu nous supporte malgré nos ingratitudes, à la passion de de Jesus-Christ, &c.

4° Quand on s'est laissé aller à quelque emportement considérable contre quelqu'un, il faut lui faire des excuses si c'est notre égal ou notre supérieur, réparer le mauvais exemple qu'on a donné à ses enfans ou à ses domestiques, aller se confesser au plutôt.

Remedes contre le Vol et les Injustices.

OUTRE les remèdes généraux, 1° réfléchissez souvent sur cette parole de Jesus-Christ, *Que sert-il à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre*

son ame ! et pour mieux la comprendre et en pénétrer votre cœur, demandez-vous *à quoi servent maintenant au mauvais riche toutes les richesses qu'il a eues ? à quoi sert maintenant à Judas l'argent qu'il ramassait ?.....* On peut encore aller souvent sur des tombeaux pour y penser à la mort, et se dire : *Tous ceux qui sont ensevelis ici ont quitté les biens qu'ils avaient : Hélas ! dans peu de temps je serai comme eux dépouillé de tout : quelle folie de vendre mon ame au démon pour ce qu'il me faudra sitôt quitter ?*

2° Quand on a du bien d'autrui, il faut restituer sans retardement, et pour cela, vendre s'il est nécessaire une partie de ce qu'on a..... Si le Confesseur ne juge pas à propos qu'on vende, au moins il faut fixer un temps dans lequel on payera ses dettes, et on restituera ; et pour pouvoir le faire, il faut travailler davantage, se resserrer et retrancher une partie de la dépense qu'on faisait ; s'examiner chaque Dimanche, pour voir si l'on a été exact à travailler et à épargner tout ce qu'on a pu ; en rendre compte à son Confesseur chaque mois.... Si l'on est dans un état où l'on ne puisse absolument rien épargner, mais où l'on doive recevoir de l'argent dans un temps fixe, par exemple, à la récolte, chaque Dimanche il faut prendre un temps pour réfléchir sur son injustice, faire des actes de contrition, et quelque pénitence ; et ensuite huit ou douze jours avant le temps qu'on a pris pour payer, aller se confesser, et faire ressouvenir le Confesseur de l'obligation où l'on est de restituer. Nous ne saurions trop inculquer les précautions que nous donnons ici, et les pénitens ne sauraient les suivre trop exactement, parce que le bien d'autrui aveugle presque toujours ceux qui l'ont.

3° Si l'on est à son aise, outre la restitution, il faut faire des aumônes considérables, pour se punir soi-même. Si l'on est pauvre, il est important de faire au moins quelque aumône proportionnée à son état, quand même on aurait été déchargé de la restitution par celui à qui on a fait tort.

4° Il faut se faire une loi, si l'on prend quelque chose dans la suite, sous quelque prétexte que ce puisse être,

d'aller en rendre compte à son Confesseur le Dimanche suivant.

Remedes contre la Medisance.

OUTRE les remèdes généraux, sur-tout l'examen, remède VI, les pénitences conditionnelles, remède VII, voici quelques avis particuliers.

1° Se faire une loi de ne jamais parler du prochain sans nécessité, ou de n'en parler que pour en dire du bien.

2° Réparer la médisance, quoiqu'elle soit fort petite, dès qu'on s'aperçoit qu'on l'a faite ; et si l'on n'est plus avec les mêmes personnes, aller les trouver pour réparer la médisance, au moins quand elle a été considérable. Les personnes scrupuleuses ne doivent pas cependant prendre cette pratique, sans avoir consulté leur Confesseur.

3° Fuir la compagnie des médisans : si l'on s'y trouve malgré soi, les reprendre quand on peut, changer de discours, ou au moins prendre un air sérieux et garder un profond silence, en priant Dieu dans son cœur pour celui qui médit.

Remedes contre l'Impurete.

C'EST le plus terrible ennemi qu'on ait à combattre dans cette vie ; ainsi on doit employer avec un grand soin les remèdes généraux que nous avons proposés. Voici ce qu'il y a à dire en particulier.

1° Pour la fuite des occasions, suivre exactement ce que nous avons dit sur les danses, sur les fréquentations, &c., pages 166, 169 et suivantes. Quand on se trouve dans quelque occasion qu'on n'a pu éviter, il faut veiller sur soi, ne pas souffrir la moindre parole équivoque, et sur-tout la moindre familiarité ; s'il commence à y en avoir, se retirer brusquement, et ne rien ménager, à l'exemple de Joseph et de Susanne : si l'on manque à ces précautions, il faut s'imposer des pénitences, et se confesser le Dimanche suivant.

2° La fréquentation des Sacremens et la prière sont encore plus nécessaires contre ce vice que contre les

autres. On doit joindre à la prière une grande dévotion à la Sainte Vierge.

3° Aux réflexions générales contre tout péché, il faut ajouter celles qui suivent. Considérez souvent l'énormité de ce péché qui profane par une espèce de sacrilége un corps qui a été consacré à Dieu par le Baptême et par les autres Sacremens ; mais sur-tout qui a reçu si souvent Jesus-Christ dans la sainte Communion, et qui doit être plus respecté qu'un ciboire.... Considérez la haine que Dieu a contre ce crime, et qu'il a marquée par de si terribles exemples : par l'exemple du déluge universel, qu'il envoya principalement en punition des impuretés dont la terre était souillée ; de la ville de Sodome et de trois autres, qui furent consumées par une pluie de feu et de soufre ; des deux fils du Patriarche Juda, qui furent frappés de mort ; de vingt-quatre mille Israélites qui furent passés au fil de l'épée par ordre de Dieu, toujours à cause de ce péché. On doit juger par-là quelles seront les punitions de l'autre vie, et bien approfondir cette parole de saint Grégoire : *Le plaisir n'est que d'un moment, et les tourmens qui lui sont réservés sont éternels.*

4° On doit pratiquer la mortification des sens, et en particulier pour le manger et le boire, pour les regards et les paroles ; être habillé fort modestement, fuir l'oisiveté.

5° Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit, remède VI, sur l'examen particulier. Pour les pénitences conditionnelles, nous avons déjà marqué en quelles occasions on doit se les imposer.

Il faut ajouter quelques pratiques contre les péchés secrets qu'on commet en cette matière. Se lever de grand matin, être seul le moins qu'on peut, et sur-tout n'être jamais oisif. Dès que quelque mauvaise pensée, ou autre tentation se présente, dans le même instant, si l'on est seul, se jeter à genoux, penser à la présence de Dieu qui nous regarde, et au feu de l'enfer, faire avec ferveur des actes de renoncement et de détestation de ce péché ; si la tentation augmente, prier les bras étendus en croix, s'armer de quelque instrument de

pénitence, et s'en servir en pensant aux tourmens de l'enfer, pourvu que l'usage n'en soit pas lui-même dangereux, sur quoi il est à propos de consulter son Confesseur : d'autres fois il est bon d'aller joindre quelqu'un, et de se distraire. Si l'on manque à ces précautions, il faut s'imposer des pénitences ; si l'on succombe en quelque chose à la tentation, Il faut aller se confesser au plutôt.

Remedes contre l'Intemperance.

1° FUIR ses occasions, comme les compagnies des débauchés, les cabarets, et même éviter de penser au plaisir de la table : ne point boire de vin hors de ses repas.

2° Si l'on est obligé de se trouver quelquefois dans des occasions où l'on pourrait se livrer à l'intempérance, régler ce qu'on boira, qui doit être environ la moitié de ce qu'on peut boire sans s'enivrer, et s'en tenir à ce qu'on aura réglé, soit en mettant de l'eau dans le vin, soit en buvant de petits coups et pas souvent... Si l'on est avec des gens qui pressent trop pour faire boire davantage, se retirer et ne rien ménager avec eux... Quand on a été une fois au cabaret, ne pas y revenir une seconde..... Si l'on manque à ces précautions, s'imposer quelque pénitence ; par exemple, ne boire que de l'eau le lendemain, ou pendant deux jours ; n'aller pas au cabaret de quinze jours, &c.

3° Quand on est obligé de se trouver dans ces occasions dangereuses, on peut encore penser aux jeûnes rigoureux des Saints, au fiel et au vinaigre dont fut abreuvé Jesus-Christ, à la soif éternelle des damnés ; et à chaque coup qu'on boit, demander à Dieu d'en être préservé.

Remedes contre la Paresse et la Negligence a remplir ses devoirs.

1° FREQUENTEZ des gens pieux et fervens, évitez la compagnie des mondains et des gens de plaisir.

2° Considérez souvent et avec attention ce qui suit : Avec quelle vîtesse passe le temps ! cependant l'éternité en dépend..... Quelle activité n'a-t-on pas ! quels mou-

vemens pour plaire aux Rois, pour gagner du bien, &c. ! Quelle excuse pourront donc avoir ceux qui négligent leur salut ?... Avec quelle diligence ne travaille-t-on pas pour se tirer d'un incendie ! le feu de l'Enfer est allumé, c'est ainsi qu'il faut travailler à l'éviter.... Quelle a été la ferveur des Pères du désert et de tant d'autres Saints ! cependant c'étaient des hommes comme nous, et quelquefois élevés plus délicatement que nous ; mais ils avaient bonne volonté, et ils pouvaient tout avec la grâce, qui ne nous manquerait pas non plus qu'à eux si nous y répondions..... Pensez sur-tout aux peines, aux fatigues, &c. que Jesus-Christ a supportées pour vous..... Enfin soyez convaincu que si vous vous faites violence, vous ne trouverez de la difficulté qu'au commencement.

3° Regardez chaque jour ou chaque semaine comme si vous deviez y mourir : cela arrivera peut-être : comment agiriez-vous si vous en étiez assuré ? Faites de même.

4° Faites-vous une règle pour les choses aux quelles vous devez vous appliquer, sur-tout pour celles où il y a obligation ; et quand le temps est venu de faire cela, laissez tout le reste...., Examinez-vous là-dessus chaque jour ou chaque semaine, comme il a été dit, remède VI ; et si vous y avez manqué, imposez-vous quelque pénitence.

Remede contre le Respect humain.

Il faut employer avec soin les remèdes généraux, sur-tout fuir les compagnies où l'on est exposé à offenser Dieu par respect humain, remède 1er ; se fortifier par la fréquentation des sacremens, remède II ; par la prière, remède III ; par les œuvres de piété, remède V. Voici ce qui est particulier.

1° Faites souvent ces considérations. Si vous étiez en la présence d'un grand Roi et d'une troupe de mendians, à qui craindriez-vous de déplaire ? penseriez-vous seulement aux mendians ? C'est ainsi qu'étant sous les yeux de Dieu, vous ne devriez pas seulement penser s'il y a des mondains qui puissent se moquer de

votre conduite. On s'embarrasse si peu du respect humain dans les occasions où il s'agit de se pousser, de s'enrichir, de satisfaire des passions qui déshonorent..... Il faut choisir, ou de passer maintenant par-dessus les railleries des mondains et des impies, ou d'être couvert de confusion au jour du jugement, d'être condamné par Jesus-Christ et par tous les Saints, et de n'avoir jamais de part avec eux.

2° Prennez sur vous de vous déclarer nettement pour la vertu une bonne fois pour toutes, et dans le commencement n'écoutez rien de tout ce qu'on dira pour vous faire retourner en arrière : quand on verra qu'on ne gagne rien auprès de vous, on vous laissera en repos.

Avis important.

NOUS terminerons les avis que nous avons donnés dans cet article, pour précautionner contre le péché, par ces paroles de l'Apôtre Saint Jean : *Mes chers enfans, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point ; cependant si quel-qu'un est tombé dans le péché, nous avons pour Avocat envers le Père Jesus-Christ qui est le juste.* Les rechutes sont souvent une marque d'une fausse conversion, comme nous l'avons expliqué en plus d'un endroit ; mais il peut arriver que malgré la bonne volonté où l'on était, et les précautions qu'on avait prises, quelque occasion imprévue ait fait tomber dans le péché mortel. Quoi qu'il en soit, si vous êtes retombé, gardez-vous bien de vous livrer au trouble et au désespoir, ce serait imiter Judas : imitez Saint Pierre, qui rentra sur-le-champ en lui-même après son péché, qui le pleura amèrement, et qui en espéra le pardon de la bonté de son maître. Faites de même : ne croupissez pas dans le péché, mais sans retarder un seul moment, allez-vous jeter aux pieds de Jésus devant le saint Sacrement ; livrez-vous à une douleur amère, mais pleine de confiance ; renouvelez fortement vos résolutions ; prenez de plus grandes précautions, et veillez sur vous avec plus de soin ; ensuite allez le jour même si vous pouvez, ou les premiers jours libres, vous confesser et vous disposer à vous laver dans

le sang de Jesus-Christ par le Sacrement de Pénitence. Cet avis est de la dernière importance dans toutes ses parties.

SECTION SECONDE.

PRIERES ET EXAMENS

POUR FAIRE UNE BONNE CONFESSION.

Priere pour demander à Dieu la grâce de faire une bonne Confession.

1. DANS quel état funeste me vois-je réduit par mes péchés! hélas! j'ai perdu l'innocence et la beauté que mon ame avait reçue dans le baptême; j'ai perdu la qualité d'enfant de Dieu, et le droit que j'avais à son héritage; je suis devenu l'esclave malheureux du Démon, l'objet de la malédiction et des vengeances du Seigneur, et la pâture des feux éternels. Dans cet état, il n'y a plus de Paradis pour moi, je me vois sur le bord de l'Enfer, et chaque instant du jour et de la nuit peut m'y précipiter: ma vie ne tient qu'à un filet, et si ce filet vient à se rompre, je suis englouti sans ressource.

II. Mais le comble de mon malheur, c'est que j'y suis insensible. Je suis sur le point d'être damné et je demeure tranquille, et ne fais rien pour éviter un pareil sort: quel aveuglement! quelle épouvantable stupidité! Seigneur, à peine ai-je la force de crier vers vous, à peine ai-je la force de désirer le remède à mes maux. O Dieu, laissez-vous toucher par mon état déplorable: que ma misère même vous parle et vous attendrisse: sauvez-moi, mon Dieu, sauvez-moi, je vous en conjure par le sang adorable que Jesus-Christ a versé pour moi.

III. Dieu de Miséricorde, vous avez laissé une ressource aux plus grands pécheurs, vous avez établi la confession, le Sacrement de pénitence pour eux. Là vous lavez leur ame dans le sang même de Jesus-Christ votre Fils, et vous la rendez plus blanche que la neige: là vous brisez les chaînes du Démon, vous fermez l'Enfer, et vous ouvrez les portes du Ciel: le pécheur devient

votre enfant et vous le comblez de vos grâces. Aurions-nous dû nous attendre à une si grande bonté! O mon Dieu, je vous en remercie de tout mon cœur, et vous demande humblement que vous m'en fassiez sentir tout le prix, et que vous m'inspiriez toute l'ardeur et tout l'empressement que je dois avoir pour en profiter.

IV. Seigneur, je cours à la confession, je cours à ce remède salutaire que votre miséricorde m'a laissé, et qui est la seule ressource qui me reste. Le Démon fera tous ses efforts pour m'empêcher d'y aller, ou pour me persuader ne n'y aller pas sitôt. Hélas! ce n'est pas pour mon bien qu'il m'inspire ces pensées, cependant je ne suis que trop porté à les écouter et à les suivre. Ah, Seigneur! je vous conjure de me fortifier contre ses tentations et contre ma propre faiblesse. Donnez-moi la grâce de n'écouter ni ma négligence, ni une fausse crainte, ni mille prétextes qui ne manqueront pas de se présenter. Non, je ne retarde pas d'un moment, je cours me présenter au Prêtre. Je sais bien que je ne puis pas finir d'abord une confession comme la mienne, mais au moins je commencerai; je ferai connaître mon état à un Confesseur éclairé et charitable; je prendrai ses avis pour me préparer, et je n'abandonnerai point mon entreprise que je ne sois parfaitement réconcilié avec mon Dieu.

V. Mais de quoi sert la confession quand elle n'est pas bien faite? de quoi a-t-elle servi à tant de Chrétiens qui se sont confessés pendant leur vie et même à leur mort, et qui cependant sont misérablement damnés? Ils se confessaient, ou sans examen, ou en cachant leurs péchés, en les déguisant, en ne les faisant connaître qu'à demi, ou sans un vrai changement de cœur, et une entière conversion. O mon Dieu! ferai-je de même dans la confession à laquelle je me prépare; et au lieu d'y trouver le pardon de mes péchés et mon salut, y trouverai-je ma réprobation éternelle? Hélas! cela ne sera que trop vrai, si vous ne me secourez puissamment. Oui, je reconnais dans la pure vérité que je suis entièrement incapable de faire une bonne confession. Je puis bien me

blesser, mais je ne puis pas me guérir moi-même: je puis bien me jeter dans le précipice, mais je ne puis pas en sortir par mes forces ni par mon industrie; en un mot, je puis bien faire toute sorte de mal, mais je ne puis de moi-même faire aucun bien surnaturel.

VI. Seigneur, sera-ce inutilement que je mets en vous toute mon espérance? Je crie vers vous du fond de l'abyme; ô Seigneur, écoutez ma voix? J'ai dit en moi-même, comme l'enfant prodigue, je me leverai et j'irai vers mon Père; mais je suis incapable d'aller à vous, si vous-même vous ne m'attirez. Je désire de tout mon cœur de sortir du péché, et de rentrer en grâce avec vous; mais mes désirs seront inutiles, si vous-même ne m'y disposez. Lumière véritable et incréée, dissipez les ténèbres épaisses dans lesquelles je suis plongé: Jesus, fils de David, ouvrez les yeux à cet aveugle qui désire de sortir de son aveuglement. Faites-moi connaître mes péchés, et sur-tout tant de péchés que la coutume, les maximes du monde et mes propres passions me déguisent ou me cachent entièrement: faites-m'en sentir toute l'énormité et la malice, mais sur-tout brisez mon cœur du regret de vous avoir offensé: faites que je ne cesse jamais de gémir sur ma vie criminelle, et que je n'aye d'autre désir que de réparer le passé par la pénitence, et par l'accomplissement fidelle de vos saints commandemens. Fortifiez-moi encore, mon Dieu, contre une mauvaise honte; donnez-moi la grâce de parler à mon Confesseur comme à vous-même, de lui découvrir toute la malice de mon mauvais cœur, sans cacher aucun péché, sans le déguiser, sans en diminuer l'énormité, par mes expressions ou par mes excuses: donnez-moi une docilité entière pour tout ce que mon Confesseur trouvera à propos que je fasse pour réparer mes crimes ou pour me précautionner contre la rechute. O mon Dieu, j'ai besoin de tout cela pour faire une bonne confession: répandez sur moi la multitude de vos grâces à proportion de la multitude de mes besoins.

VII. Je sais, mon Dieu, qu'en vous demandant ma conversion, je vous demande un miracle aussi grand que celui de ressusciter un mort. La résurrection du Lazare

à demi-pourri dans le tombeau, était la figure du changement qui doit se produire dans un pécheur enseveli dans les habitudes du péché, pour qu'il revienne véritablement à vous. N'importe, je vous le demande ce miracle, et ne cesserai de vous le demander, jusqu'à ce que vous me l'ayez accordé. J'en suis indigne, ô mon Dieu! et comment pourrais-je le mériter, moi qui ne mérite que votre indignation et vos vengeances éternelles! aussi ce n'est pas en mon nom que je le demande. Détournez les yeux de dessus moi, et jetez-les sur Jesus-Christ mon Sauveur: écoutez la voix de son sang, qui vous demande grâce et miséricorde pour moi: accordez ce miracle à votre cher Fils, accordez-le à son sang précieux. Changez-moi, Seigneur, convertissez-moi, ressuscitez-moi: donnez-moi toutes les dispositions nécessaires pour recevoir le pardon de mes péchés et la vie de la grâce, dans la confession à laquelle je me prépare. Mais en me faisant une faveur si grande, faites-m'en sentir tout le prix: faites que je la conserve avec soin, et ôtez-moi de ce monde plutôt que de permettre que je me sépare jamais de vous par aucun péché mortel.

VIII. Glorieuse Mère de mon Dieu, je m'adresse à vous avec confiance. Vous êtes la Mère de grâce et de miséricorde, vous êtes le refuge des pécheurs: jetez un regard de compassion sur le plus misérable de tous les pécheurs, mais qui désire de tout son cœur de cesser de l'être, et de devenir un véritable pénitent. Votre cher Fils ne vous refusera rien, demandez-lui pour moi tous les secours dont j'ai besoin pour faire une confession qui me rende sa grâce et son amour.

Mon Ange tutélaire, quoique j'aye si long-temps fermé l'oreille à vos saints avis, et rendu inutiles tous vos soins, je vous les demande maintenant, et vous conjure humblement de redoubler vos prières, pour m'obtenir une bonne confession; c'est maintenant la chose la plus importante pour moi, c'est à cette seule demande que je m'attache. O Saints, qui régnez dans le Ciel; vous en particulier mon saint Patron N., puisque vous vous intéressez pour nous, et que vous regardez nos malheurs

avec compassion, accordez-moi le secours de vos prières, et obtenez-moi la grâce d'une bonne confession.

EXAMEN PRELIMINAIRE

Sur les confessions nulles ou sacriléges qu'on peut avoir faites.

AYANT pris un temps et un lieu convenable pour n'être point distrait, et ayant demandé à Dieu les lumières dont vous avez besoin, examinez-vous sur la manière dont vous vous êtes comporté lorsque vous vous êtes confessé. Voyez donc,

Avant vos Confessions,

SI vous avez cherché des Confesseurs qui ne fussent pas exacts, ou qui ne connussent pas votre état et vos habitudes, afin de n'être pas renvoyé sans absolution, ou afin qu'ils ne vous obligeassent pas à faire des restitutions, à quitter les occasions du péché, ou à faire d'autres choses que vous n'aviez pas la volonté de faire.

Si, avant d'aller vous confesser, vous n'avez pas travaillé à appaiser Dieu, à obtenir sa miséricorde, et la grâce d'une vraie conversion par des prières et des bonnes œuvres.

Si vous n'avez employé que fort peu de soin et de temps pour vous examiner, comme font ceux qui ne s'examinent qu'en faisant leur travail ou auprès du confessionnal, en attendant leur tour pour se confesser.

Si dans votre examen vous avez cherché à vous tromper vous-même, en passant légèrement sur certains péchés favoris, ou en vous rassurant mal-à-propos, et disant qu'il n'y avait point de mal aux choses que votre conscience vous reprochait.

Si vous n'avez employé que fort peu de soin et de temps pour vous exciter à la contrition, en tâchant de pénétrer votre cœur de l'injustice et de l'ingratitude que le péché renferme, ou des autres vérités de la Religion.

Dans vos Confessions.

SI vous avez menti au Confesseur sur des choses qui regardaient la confession, et qui pouvaient être importantes.

Si vous n'avez pas déclaré quelque péché mortel dont vous vous souveniez ou dont vous étiez en doute.

Si vous ne l'avez dit qu'à demi, si vous l'avez déguisé, ne faisant point connaître clairement au Confesseur jusqu'à quel point vous étiez coupable, mais cherchant au contraire à cacher votre tort en matière considérable.

Si en vous confessant, vous avez eu la volonté expresse, que si vous étiez à faire votre péché, vous le feriez encore.

Si vous vous êtes confessé sans avoir une véritable résolution de renoncer aux péchés mortels ou douteux, ou sans vouloir vous acquitter de vos obligations essentielles, comme de vous réconcilier, de restituer, de quitter les occasions du péché et autres, sur-tout quand le Confesseur vous l'ordonnait, ou sans vouloir faire la pénitence qui vous était imposée.

Si vous ne vous êtes soumis qu'avec peine à ce que le Confesseur exigeait de vous, en disputant avec lui, en murmurant.

" *Avis.* Chacun des articles précédens est une marque " assurée qu'on a fait de mauvaises confessions, excepté " le dernier article, dans lequel il y a seulement du " danger ".

Apres vos Confessions.

SI quand vous êtes parvenu à avoir l'absolution, vous avez négligé vos pénitences, et les autres obligations que le Confesseur vous avait imposées, et que vous aviez promis d'accomplir.

Si après vos confessions vous êtes retombé dans des péchés considérables, bientôt sans résistance, sans remords, et fréquemment..... *Il faut voir, en gros, à quelles habitudes vous avez été sujet, et combien de temps vous y avez demeuré, sans travailler tout de bon à vous corriger.*

AVIS SUR TOUT L'EXAMEN PRECEDENT.

Il faut examiner et pouvoir rendre compte à votre Confesseur si dans ce temps-là vous croyiez positivement que vos confessions étaient mauvaises, ou si vous aviez seulement des doutes, des remords, des craintes de n'être pas en bon état.... Si vous sentiez ces remords dans la confession et avant de communier, et combien vous pouvez avoir fait de confessions et de communions dans cet état... Si ces craintes et ces remords revenaient dans votre esprit dans d'autres occasions, comme quand vous étiez seul, et si alors vous preniez la résolution de sortir de cet état, ou si vous vouliez y demeurer encore. Il faut tâcher de vous souvenir si cela arrivait souvent par mois ou par année.

Après cet examen, il faut aller trouver le Confesseur que vous aurez choisi devant Dieu, et lui communiquer l'état de votre conscience, afin qu'il juge si une confession générale ou extraordinaire vous est nécessaire, ou au moins si elle vous est avantageuse ; auquel cas vous vous y préparerez.

EXAMEN GENERAL

Sur les Commandemens de Dieu et de l'Eglise.

PREMIER COMMANDEMENT.

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

ON rapporte à ce Commandement tout ce qui regarde Dieu, et qui n'est pas renfermé dans le second et le troisième. Ainsi ce premier Commandement nous oblige, 1° à croire en Dieu ; 2° à espérer en Dieu ; 3° à aimer Dieu ; 4° à honorer Dieu et tout ce qui le regarde, c'est-à-dire les choses saintes. Il faut donc examiner si l'on a péché *contre la Foi, contre l'Espérance, contre la Charité, contre la Religion.* Examinez-vous donc,

Sur la Foi.

1° DEfaut *d'instruction.* Si vous avez été négligent à vous instruire de ce qu'un Chrétien est obligé de savoir et de croire, c'est-à-dire des premiers principes de la Religion et de ce qui suit : *Je crois en Dieu,* &c. *Un seul Dieu tu adoreras,* &c. *Notre Père,* &c. *Je vous salue, Marie,* &c. Acte d'amour, Acte de contrition.

" *Avis.* Bien des gens ne récitent ces choses qu'en
" estropiant les paroles, et ils ne comprennent presque
" rien à ce qu'ils disent; cependant quand on ne les
" comprend pas, c'est à peu près comme si on ne le
" savait point du tout. Examinez donc si vous êtes
" maintenant, ou si vous avez été dans cette négligence,
" combien de temps vous y avez demeuré, et si c'est
" par votre pure faute, pouvant aller facilement écouter
" les Catéchismes qu'on faisait, ou vous faire instruire
" par quelqu'un. "

2° *Danger de perdre la Foi.* Si vous vous êtes exposé au danger de perdre la foi, en vous rendant ami et familier avec des gens d'une mauvaise religion, en disputant avec eux sur la foi, en contractant alliance avec eux, en assistant à leurs prêches et aux autres éxercices de leur fausse religion, en lisant leurs livres, ou même en les gardant.

3° *Infidélité.* Si vous avez eû des pensées contre quelque vérité de notre sainte religion ; par exemple, si vous avez dit en vous-même, *il n'y a point d'Enfer ni d'autre vie, mais quand on est mort tout est mort..... Qui bien fera bien trouvera ; ainsi on peut se sauver dans les autres religions tout comme dans la nôtre..... Il n'est pas nécessaire de se confesser aux hommes..... On peut manger de la viande le vendredi : la chair ne damne pas..... Jesus-Christ ne peut pas être dans la sainte Hostie,* et autres choses semblables.... *Il faut voir si l'on a eu de la négligence à rejeter ces pensées, ou si l'on a douté volontairement, étant comme en balance, et disant en soi-même,* peut-être cela est, peut-être cela n'est pas ; *ou enfin si l'on a cru positivement ces erreurs.*

Si vous avez dit à d'autres personnes des choses

comme celles dont nous venons de parler, témoignant que vous le croyez ainsi.

Si vous avez méprisé les décisions des Pasteurs de l'Eglise, ou refusé de vous y soumettre, en disant que ce n'était pas l'Eglise qui avait décidé.

4° *Dissimulatin de la Foi.* Si vous avez nié votre religion, disant que vous n'étiez pas Catholique, ou donnant des marques que vous étiez d'une autre religion, ou participant aux cérémonies d'une autre religion.

Sur l'Esperance.

1° *INdifférence pour le Salut.* Si vous avez renoncé à votre salut, par exemple, en désirant du fond de votre cœur de n'être pas né; en vous souhaitant la mort, tandis que vous faisiez attention que vous étiez en péché mortel; en souhaitant de demeurer toujours en ce monde.

Si vous avez été indifférent pour votre salut, disant, par exemple: *si je suis damné je le serai.*

2° *Désespoir.* Si vous avez désespéré de votre salut, parce que vous le trouviez trop difficile, et que vous n'aviez pas le courage de vous faire violence pour y travailler.

Si vous avez désespéré de votre salut, en vous méfiant de la bonté de Dieu et de son secours, en disant, par exemple, *mes péchés sont trop grands, Dieu ne me pardonnera jamais;* ou bien, *jamais je ne pourrai vaincre mes passions, Dieu ne me donne pas assez de grâces pour cela. ..... Il faut voir si ce désespoir vous a porté à ne plus travailler à votre salut; par exemple, à ne vouloir plus vous confesser, à ne plus faire des prières à Dieu, de bonnes œuvres, ou à commettre d'autres péchés.*

3° *Abus de l'Espérance.* Si vous avez été plus hardi et plus déterminé à offenser Dieu, en vous flattant de sa bonté, disant, par exemple, en vous-même, *Dieu est tout bon, il me pardonnera assez;* ou bien, *j'aurai aussitôt confessé deux péchés comme un,* et autres semblables.

Si par la même raison vous avez différé à vous convertir, disant, par exemple, *Dieu est tout bon, il ne m'a pas fait pour me damner; aussi-bien Dieu me par-*

donnera dans dix ans ou à l'heure de la mort comme à présent.

Sur la Charite.

H*Aine de Dieu.* Si vous avez eu des sentimens de murmure contre Dieu, de colère et de dépit, de haine, d'aversion, de dégoût..... *On peut tomber dans ce péché principalement lorsqu'il arrive quelque chose de facheux, comme de perdre ses biens, de voir mourir des personnes a qui l'on est fort attaché, ou d'autres accidens.*

Si vous avez pris plaisir à voir offenser Dieu, ou à l'offenser vous-même exprès pour lui déplaire : car c'est alors directement opposé à la charité.

Sur la Religion.

1° S*Uperstitions.* Si vous avez fait des superstitions pour connaître l'avenir, par exemple, pour savoir si vous vivrez long-temps, si vous vous marierez, ou pour découvrir des voleurs, des choses cachées, ou pour guérir des maladies, ou produire d'autres effets extraordinaires...... Si vous avez voulu empêcher des maléfices, ou en guérir, en faisant vous-même d'autres superstitions.

" *Avis.* On peut faire des superstitions de plusieurs " manières, 1° en prononçant certaines paroles, ou en " faisant certaines choses qui n'ont d'elles-mêmes aucune " vertu pour produire l'effet qu'on veut ; par exemple, " interrogeant une baguette d'une certaine manière, " faisant tourner un crible ou tamis, portant sur soi des " billets ou choses semblables, se servant des lignes qui " sont marquées dans la main, ou des songes, pour en " faire la regle de sa conduite ; 2° en ajoutant quelque " circonstance vaine à des choses qui pourraient être " naturelles ou même saintes, comme quand on cueille " des herbes ou qu'on fait d'autres choses la veille ou le " jour de Saint Jean, quand on a soin de n'être pas " aperçu en faisant ces choses, ou qu'on cache ce dont " on s'est servi en sorte que personne ne les trouve, sans " quoi on prétend qu'on ne réussirait pas, &c..... Il faut " expliquer si dans ces superstitions ou autres, on a voulu " expressément faire un pacte avec le démon.

Si vous avez fait faire des superstitions par d'autres, par exemple, en consultant les devins, &c.

2° *Omission de ses devoirs envers Dieu.* Si vous avez passé un temps considérable sans faire les actes et les prières qu'un Chrétien doit faire, ou en ne les faisant que de bouche, ce qui est presque la même chose que si vous ne les aviez pas fait du tout..... Ces actes et prières sont principalement, *Je crois en Dieu, &c.* en croyant bien dans son cœur ce qu'on récite; *Notre Père, &c.*, en mettant sa confiance en Dieu, et espérant de sa bonté ce qu'on lui demande dans cette prière; des actes d'*Amour, de Contrition, d'Adoration et d'Offrande* qu'on a accoutumé de faire dans les prières du matin et du soir...... *Il faut dire le temps qu'on a passé sans faire ces actes et ces prières bien du fond de son cœur.*

Si vous trouvant dans des tentations pressantes et dans des occasions prochaines de tomber dans le péché, vous n'avez pas eu recours à Dieu.

Si vous êtes entré dans un état de vie sans aucun soin de consulter Dieu et de lui demander ses grâces.

3° *Manquement aux vœux.* Si vous avez fait des vœux avec imprudence et légéreté..... Si les ayant faits, vous ne les avez pas accomplis, ou si vous avez trop différé à les accomplir.

" *Avis.* Il faut examiner avec grand soin si l'on a fait " des *vœux* ou de simples *résolutions.* On peut faire " résolution d'une chose, par exemple, de se confesser " chaque mois, de faire chaque jour une lecture de piété, " sans prétendre s'y obliger étroitement, en sorte qu'on " ne prétend pas que ce soit sous peine de péché si l'on " vient à y manquer ; mais quand on fait un *vœu* , on " fait une véritable promesse à Dieu, et on prétend s'y " obliger étroitement ; et alors toutes les fois qu'on y " manque par sa faute, et en matière grave, on fait un " péché mortel ".

4° *Tentation de Dieu.* Si vous avez souhaité et demandé à Dieu des miracles sans nécessité, ou pour des choses vaines et de peu de conséquence ; par exemple, vous jetant dans quelque danger, ou ne voulant pas prendre les moyens nécessaires pour en sortir, dans cette

espérance que Dieu fera un miracle pour vous en tirer..... Si vous avez souhaité des miracles pour des choses mauvaises ; par exemple, en souhaitant dans la colère que Dieu écrasât votre ennemi.

5° *Profanation des choses saintes.* Si vous avez frappé, outragé les Ecclésiastiques ou Religieux.

Si vous avez profané les Eglises, en vous y tenant d'une manière immodeste et scandaleuse, en y parlant ou riant long-temps et avec liberté, en y allant pour voir et pour être vu, en y donnant des rendez-vous, en y dérobant quoi que ce soit, en y frappant quelqu'un, ou en faisant d'autres actions plus criminelles..... *On profane également les cimetières par des actions criminelles.*

Si les hommes sont entrés dans les Monastères de filles, et les filles ou femmes dans quelques Monastères que ce soit, d'hommes ou de filles.

Si vous avez profané les Sacremens..... Ceci regarde les confessions sacriléges qu'on a faites, et dont nous avons donné l'examen en particulier ci-dessus ; les pénitences qu'on n'a pas accomplies par sa faute. Il faut encore examiner sur les autres Sacremens, si l'on a reçu en état de péché mortel la sainte Communion, la Confirmation, l'Extrême-onction, l'Ordre ou le Mariage ; car ce sont autant de sacriléges : si l'on s'est marié avec des empêchemens, et si on les connaissait.

Si vous avez profané les vases sacrés, les croix, les reliques, les saintes huiles et les autres choses bénites, en les employant à des usages mauvais ou profannes.

Si vous avez parlé avec mépris, ou fait des railleries impies, de l'Ecriture-Sainte, des Saints et de leurs actions, des prières, cérémonies et usages de l'Eglise, de l'état ecclésiastique ou religieux, de la dévotion.

Si vous avez dérobé les biens de l'Eglise, des Monastères, ou des pauvres.

Si vous avez acheté ou vendu les choses saintes et spirituelles, comme sont les prières, les Sacremens, les bénédictions, les bénéfices, &c.

Cet article de la Religion renferme la plus grande partie des devoirs des Ecclésiastiques, Confesseurs et Religieux.

SECOND COMMANDEMENT.

Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

CE *Commandement défend le* jurement *et le* blasphème. *Jurer*, c'est prendre Dieu à témoin d'une chose, ce qu'on peut faire de plusieurs manières ; en assurant une chose par le nom de Dieu, ou par des choses sacrées, ou qui se rapportent à Dieu, comme en disant, *oui, par le Ciel, oui par cette terre, par le soleil, &c.* sur-tout si l'on y ajoute *par ce soleil de Dieu, &c. par sa foi, par son ame, par son salut ;* en se souhaitant du mal, si ce qu'on dit n'est pas, car alors c'est attester la puissance de Dieu. Ce n'est pas jurer de dire *oui, en vérité, oui, en foi d'honnête homme*, et semblables choses, parce que cela ne regarde pas Dieu. On jure aussi par des actions, comme en mettant la main sur les saints Evangiles, en levant la main au Ciel..... Quand on jure sans nécessité, mais pour des choses véritables, on commet un péché véniel..... *Blasphèmer*, c'est insulter Dieu en lui-même ou en ses Saints ; ce qui peut se faire ou seulement dans le cœur, ou à l'extérieur, par des paroles, et quelquefois par écrits, ou par d'autres signes.

1° *Juremens.* Si vous avez juré pour faire croire des mensonges, ou des choses dont vous n'étiez pas bien assuré..... Si vous avez juré sans faire attention si ce que vous disiez était vrai ou faux.

Si vous avez juré que vous feriez quelque chose, sans être dans l'intention de le faire.

Si vous avez juré que vous feriez des choses mauvaises ; par exemple, si vous avez juré en promettant à quelqu'un que vous lui tiendrez la main à dérober, ou à faire quelque autre mauvaise action ; si vous avez juré que vous ne pardonneriez pas, que vous vous vengeriez, &c.

" *Avis.* C'est un péché mortel de faire de pareils ser-
" mens ; mais quand on les a faits, il ne faut pas les
" accomplir, ce serait un autre péché."

Si vous n'avez pas accompli votre serment après l'avoir fait, lorsque vous pouviez l'accomplir.

2° *Blasphèmes.* Si vous avez proféré de bouche, ou simplement dans votre cœur, des paroles injurieuses à

Dieu ou aux Saints ; comme en disant, *Dieu n'est pas bon*, ou *Dieu n'est pas juste de permettre cela ;* ou seulement en prononçant le nom de Dieu, les membres de Jesus-Christ, son sang, sa mort, et les mêlant avec des paroles d'emportement et de fureur.

TROISIEME COMMANDEMENT.

Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

Premier Commandement de l'Eglise.

Les Dimanches Messe oüiras, et les Fêtes de commandement.

Quatrieme Commandement de l'Eglise.

Les Fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement,

ON rapporte à ce Commandement le premier et le quatrième Commandement de l'Eglise. Ces Commandemens défendent de travailler les Dimanches et les Fêtes, et ordonnent de s'occuper ces jours-là à des œuvres saintes et pieuses, principalement d'entendre la Messe.

1° *Travail.* Si on a travaillé ou fait travailler quelqu'un, sans une grande nécessité, les Dimanches et Fêtes.

" *Avis.* Le jour de Fête se compte depuis *minuit* jus-
" qu'à *minuit ;* ainsi c'est toujours péché de travailler,
" quoique ce soit après les Offices, ou même dans la
" nuit..... Il n'y a point de péché quand le travail est
" nécessaire, et qu'on ne peut pas le faire le Samedi ou
" le renvoyer au Lundi, sans un dommage ou un danger
" fort considérable ; mais quand cela arrive, il faut con-
" consulter son Pasteur, et lui demander la permission,
" si cela ce peut."

2° *Messe manquée*, &c. Si vous avez manqué par votre faute d'entendre la Messe, ou si vous n'en avez entendu qu'une partie les Dimanches et les Fêtes qui étaient de Commandement dans le lieu où vous étiez.

Si vous vous êtes exposé au danger de la manquer ;

par exemple, en y allant tard, en allant en voyage, sans l'avoir entendue, et sans être assuré d'en trouver à l'endroit où vous alliez.

Si vous avez été pendant toute la Messe, ou seulement pendant une partie considérable, sans attention, et sans vous occuper à penser à Dieu et à le prier, comme font ceux qui dorment, qui parlent, qui s'amusent à regarder, ou qui s'occupent de leur plein gré à penser aux affaires temporelles, ou même à de mauvaises choses.

Si vous ne vous êtes occupé pendant le jour à aucun autre exercice de Religion.

" *Avis.* Il est de la dernière importance pour les gens " de travail de s'occuper les Dimanches et les Fêtes à " assister aux Offices et aux instructions de leur pa- " roisse ; à faire des lectures de piété, des visites au " saint Sacrement, des prières, et d'autres bonnes œu- " vres, selon l'occasion ; sans quoi ces gens qui ne pen- " sent presque point à Dieu de toute la semaine, s'en- " durcissent, deviennent insensibles et stupides pour ce " qui regarde le salut."

QUATRIEME COMMANDEMENT.

Père et Mère honoreras, afin que tu vives longuement.

ON rapporte à ce Commandement tout ce qui regarde la piété et l'observance, c'est-à-dire, 1° les devoirs des enfans envers leurs pères et mères, et des autres inférieurs envers leurs supérieurs; 2° les devoirs des pères et mères envers leurs enfans, et des autres supérieurs envers leurs inférieurs; 3° les devoirs des gens mariés, et des autres parens ou alliés entr'eux.

Sur les devoirs des Enfans et des autres Inferieurs.

LES enfans doivent porter le respect à leurs pères et mères, leur obéir, les aimer, les secourir dans leurs besoins.

1° *Manquement de respect.* Si vous avez manqué de respect à votre père ou à votre mère, en ayant dans votre cœur des sentimens de mépris, ou même à l'exté-

rieur, par des manières méprisantes, en ne voulant pas les reconnaître devant le monde pour vos père et mère, en leur faisant des réponses dures et insolentes, ou même par des insultes, des malédictions, les menaçant ou frappant ; en les tournant en ridicule, les décriant, découvrant leurs défaut ; en excitant vos frères et sœurs à manquer en quelque chose à leur égard.

2° *Manquement d'obéissance.* Si vous leur avez désobéi en des choses justes et raisonables, surtout lorsque cela regardait les bonnes mœurs ; par exemple, lorsqu'ils vous défendaient des compagnies dangereuses, les cabarets, les jeux, les danses, les fréquentations des personnes de différent sexe.

Si vous leur avez désobéi en des choses légères, mais avec une grande opiniâtreté, et en les fâchant beaucoup.

Si vous n'avez point exécuté leurs dernières volontés, ou si vous avez beaucoup différé.

3° *Manquement d'amour.* Si vous avez manqué à l'amour que vous leur deviez, en nourrissant dans votre cœur du ressentiment ou de la haine contre eux ; en leur souhaitant du mal, ou même la mort ; en ne leur donnant pas les marques ordinaires d'amitié ; par exemple, les regardant de travers, ou ne voulant pas leur parler ; en les affligeant, les faisant entrer dans de grands emportemens.

4° *Manquemens de secours.* Si vous ne les avez pas secourus dans leurs besoins temporels ; comme, quand ils étaient vieux ou pauvres, ou malades, quand même vous n'auriez rien reçu d'eux, et qu'il y aurait d'autres enfans plus obligés que vous à les secourir.

Si vous ne les avez point secourus dans les besoins de leur ame, procurant leur salut avec prudence et respect, leur faisant recevoir à temps les Sacremens dans leurs maladies, priant et faisant prier pour eux pendant leur vie et après leur mort.

Si au contraire vous avez été cause qu'ils aient offensé Dieu.

“ *Avis.* Les inférieurs peuvent commettre, par pro-
“ portion, des péchés semblables contre leurs supérieurs,

" comme sont les grands-pères et grand'mères, oncles " et tantes, parrains et marraines, tuteurs, maîtres et " maîtresses, les supérieurs temporels, comme le Roi, " les Magistrats, les Gouverneurs, &c. les Supérieurs " ecclésiastiques ; comme le Pape, les Evêques, les " Curés, &c. On leur doit le respect, l'obéissance dans " les choses sur lesquelles ils ont autorité ; l'amour et " le secours qu'on peut raisonablement leur donner... " On doit encore s'examiner ici sur le respect envers les " gens vieux ou qui sont respectables par d'autres en- " droits, et sur la reconnaissance envers les bienfaiteurs".

SUR LE DEVOIR DES PERES ET MERES, ET DES AUTRES SUPERIEURS.

LES pères et mères doivent avoir soin de leurs enfans pour ce qui regarde le corps et pour ce qui regarde l'ame. Par rapport au corps, ils sont obligés, 1° à prendre soin de leur vie, 2° à ne les point haïr ni traiter mal, 3° à les entretenir et les établir..... Par rapport à l'ame, ils sont obligés, 1° à les instruire, 2° à veiller sur leur conduite et les corriger, 3° à éviter de les porter au mal par leur exemple ou autrement.

Par rapport au corps.

1° *Manquemens de soin pour la vie des Enfans.* Si la femme étant enceinte s'est exposée au danger de perdre son fruit, ou par un travail trop fort, ou de quelqu'autre manière ; et si le mari a commandé à sa femme de s'exposer ainsi, ou même s'il ne l'a empêchée lorsqu'il y a pris garde..... *c'est un péché énorme, quand même il ne serait arrivé aucun malheur : à plus forte raison quand on fait perdre son fruit exprès, ou qu'on en a eu la volonté.*

Si la femme a mis coucher ses enfans dans le lit avant qu'ils eussent un an et un jour, et si le mari l'a laissé faire quand il y a pris garde, quand même il ne serait arrivé aucun malheur. S'ils ont exposé en quelqu'autre manière la vie de leurs enfans.

2° *Haine, outrages.* Si vous avez châtié vos enfans par passion, sans aucun sujet, ou avec excès..... Si vous les avez outragés, maudits ; si vous les avez haïs, si vous leur avez souhaité la mort.

“ *Avis.* Il est fort commun, parmi les femmes, de
“ souhaiter la mort à leurs enfans; elles doivent exa-
“ miner si elles ne l'ont souhaitée que de bouche, ou si
“ dans ce moment elles l'auraient bien voulu du fond de
“ leur cœur, si la chose n'avait dépendu que de leur
“ volonté ”.

3° *Manquement pour l'entretien et l'établissement.* Si vous avez manqué d'élever et d'entretenir vos enfans d'une manière raisonable selon votre état et votre pouvoir.

Si vous n'avez pas voulu les établir, lorsqu'ils étaient en âge, ou si vous n'avez pris aucun soin pour cela.

Si vous vous êtes mis par votre faute hors d'état d'entretenir et d'établir vos enfans.

“ *Avis.* Pour pouvoir entretenir et établir leurs en-
“ fans, les pères et mères sont obligés de ne pas perdre
“ leur bien mal à propos dans les jeux, cabarets, &c.,
“ ou par leur négligence, leur peu de conduite, mais
“ d'en avoir un soin raisonnable. ”

Par rapport à l'Ame.

1° *Défaut d'instruction.* Si vous n'avez pas eu soin d'apprendre ou de faire apprendre à vos enfans le catéchisme et les prières ordinaires ; de leur inspirer dans leur enfance la crainte et l'amour de Dieu, l'horreur du péché, l'amour des ennemis, et les autres sentimens de Religion.

2° *Défaut de vigilance et de correction.* Si vous avez trop retardé à faire baptiser vos enfans.

Si vous avez négligé de les faire prier Dieu le matin et le soir, avant et après les repas ; de les faire confesser depuis l'âge d'environ sept ans, et communier depuis douze ou quatorze ans, pour le moins une fois l'année, et même à toutes les grandes fêtes.

Si vous avez négligé de veiller sur eux, pour leur faire éviter les occasions du péché, comme les compagnies suspectes, les cabarets, les danses, les promenades, les badinages, les fréquentations entre garçons et filles, même dans leur jeune âge.

Si vous avez manqué de les corriger, quand vous les voyiez offenser Dieu, ou quand vous aperceviez en eux quelque penchant pour le péché, ou si vous les avez corrigés trop mollement.

3° *Scandale.* Si vous avez porté vous-même vos enfans au péché ; par exemple, en les faisant coucher avec vous autres, lorsqu'ils étaient capables de recevoir de mauvaises impressions ; ce qui est ordinairement vers l'âge de six ou sept ans, et quelquefois plutôt, en les faisant même coucher dans votre chambre lorsqu'ils étaient grands ; en les faisant coucher ensemble frères et sœurs, lorsque l'un ou l'autre avait plus de six ou sept ans ; en leur commandant de travailler les Dimanches, ou de faire quelqu'autre péché ; en leur inspirant des sentimens d'avarice, de haine, de vengeance et semblables ; en leur donnant mauvais exemple, jurant devant eux, ne s'approchant pas des Sacremens, &c.

Si vous les avez portés à choisir des états de vie qui ne leur convenaient pas, ou si vous les avez empêchés de prendre ceux où Dieu les appelait.

" *Avis.* Les tuteurs, maîtres et maîtresses, tenant " lieu des pères et des mères, doivent s'examiner à peu " près sur les mêmes choses, et les autres supérieurs, " comme les Magistrats, les Curés, &c., doivent exa- " miner s'ils ont les qualités nécessaires pour leur " emploi, et s'ils travaillent à les acquérir ; s'ils ont " rempli le devoir de leur charge, et s'ils ont eu le soin " qu'elle les obligeait d'avoir de leurs inférieurs, tant " par rapport au temporel que par rapport au spirituel, " et enfin s'ils leur ont donné bon exemple."

Sur les Devoirs des Gens maries entr'eux, et des Parens et Allies.

LES gens mariés doivent, 1° s'aimer l'un l'autre d'une manière chrétienne; 2° se secourir tant pour le corps que pour l'ame ; 3° vivre avec l'union, la déférence et le support qui conviennent ; 4° avoir le soin qu'il faut pour le temporel ; 5° habiter ensemble, et garder la fidélité conjugale.

1° *Manquement d'amour.* Si l'un n'a pas eu pour

l'autre l'amour qu'il devait ; s'il l'a témoigné par sa froideur, par son silence, par ses mauvaises manières ; s'il l'a haï, s'il lui a souhaité la mort ou quelqu'autre mal.

2° *Manquement de secours.* Si l'un n'a pas secouru l'autre dans les besoins du corps, comme dans les maladies... ou dans les besoins de l'ame, le portant avec prudence à faire son salut, lui faisant recevoir les Sacremens dans les maladies, priant pour lui pendant la vie et après la mort.

Si au contraire l'un n'a pas été cause que l'autre ait offensé Dieu par ses commandemens, conseils, sollicitations, en les portant à la colère, &c.

3° *Manquement d'union et de déférence.* S'ils ont eu des querelles, dissensions ; s'ils les ont excitées ou entretenues par leur mauvaise conduite, ou par leur opiniâtreté, leur imprudence.

Si le mari a traité sa femme durement et comme une esclave ; s'il l'a chagrinée mal à propos, menacée ou battue, ou si par trop de complaisance, il ne l'a pas reprise et corrigée dans les choses où Dieu était offensé.

Si la femme n'a pas eu pour son mari la déférence qu'elle lui doit, si elle l'a méprisé, si elle a usurpé l'autorité.

4° *Manquement de soin du temporel.* Si le mari n'a pas donné à sa femme ce qui était nécessaire pour un entretien raisonnable.

Si la femme n'a pas eu le soin qu'elle devait du ménage et des affaires.

5° *Manquement de cohabitation et de fidelité.* Si l'un a fait à l'autre des refus injustes.

Si l'un s'est séparé de l'autre, sans une juste cause, et sans son consentement, ou sans l'autorité légitime.

Si l'un a donné à l'autre sujet de jalousie, par son peu de prudence et d'attention ; s'ils ont pris des ombrages légèrement.

Si l'un a manqué de fidélité à l'autre : *on examinera cela au sixième Commandement.*

" *Avis.* Les parens et alliés, comme frères et sœurs,
" beaux-pères, belles-mères, gendres, belles-filles, &c. ;

“ sur-tout ceux qui vivent ensemble, s’examineront sur “ les quatre premiers chefs “.

CINQUIEME COMMANDEMENT.

Homicide point ne seras de fait ni volontairement.

On rapporte à ce Commandement tous nos devoirs envers le prochain en général, c’est-à-dire, envers tout le monde, excepté ce qui est ordonné en particulier par les Commandemens suivans, et qui regarde la justice. Il faut donc voir si l’on a manqué, 1° touchant l’ame et le salut du prochain; 2° touchant le corps et les avantages temporels du prochain, à quoi se rapporte le dommage qu’on peut porter à sa propre vie et à sa santé; 3° touchant les sentimens intérieurs qu’on doit avoir pour le prochain.

Touchant l’Ame et le Salut du Prochain.

On manque là-dessus, 1° en portant le prochain au mal, ou en le détournant du bien; 2° en l’aidant à faire le mal ou à omettre le bien; 3° en lui donnant occasion; 4° en ne l’en empêchant pas quand on peut.

1° *Scandale direct.* Si vous avez porté quelqu’un au péché, ou si vous l’avez détourné du bien, par vos ordres, conseils, sollicitations, flatteries, railleries; par exemple, en l’excitant à s’enivrer, à jurer, à blasphémer, &c.

2° *Coopérations.* Si vous avez aidé et favorisé quelqu’un; si vous lui avez prêté la main, en quelque chose de mauvais, comme en avertissant, en écrivant, en portant des lettres, en prêtant votre maison pour des entrevues, pour des danses, pour des jeux, en recelant des vols, &c.

3° *Occasion.* Si vous avez donné occasion à d’autres d’offenser Dieu, comme en vous habillant d’une manière immodeste, en dansant, en entretenant des fréquentations, en souffrant des familiarités et des libertés, en disant des paroles libres, en chantant des chansons obscènes ou dangéreuses, en donnant mauvais exemple ...... *Il faut expliquer si en tout cela votre intention était*

de porter quelqu'un à offenser Dieu, ou si vous vous aperceviez que cela arriverait, parce qu'alors votre péché est beaucoup plus grand.

4° *Omission.* Si vous n'avez pas retiré du mal et porté au bien votre prochain, le pouvant facilement ; par exemple, en l'avertissant, en le reprenant charitablement, quand vous pouviez espérer de réussir ; en avertissant un père, une mère, un Curé, &c., quand les choses sont d'une grande conséquence, et qu'ils peuvent y mettre ordre.

Touchant le corps et les avantages temporels.

On pèche là-dessus, 1° en portant mal à propos un dommage considérable à sa propre vie ou à sa santé ; 2° en portant du dommage à la vie ou à la santé d'autrui ; 3° en outrageant le prochain ; 4° en lui causant d'autres préjudices ; 5° en ne lui faisant pas du bien, quand on peut le faire.

Préjudice à sa propre vie ou à sa santé. Si vous vous êtes souhaité la mort par quelque mauvais mouvement ..... Si vous avez fait quelque chose pour la procurer..... Si vous vous êtes exposé à des dangers évidens de perdre la vie sans nécessité..... Si vous avez vous-même abrégé vos jours ou ruiné votre santé par des débauches outrées ou autrement...., Si vous n'avez pas voulu faire ce qui était raisonnable et nécessaire pour conserver votre vie.

2° *Préjudice à la vie ou à la santé d'autrui.* Si vous avez tué ou blessé, estropié, frappé quelqu'un, ou si vous l'avez fait faire par d'autres.

Si vous vous êtes battu en duel ; si vous y avez appelé quelqu'un ; si vous l'avez accepté, si vous y avez porté les autres. Si vous avez appelé quelqu'un à se battre, quoique ce ne fût pas en duel.

Si vous avez ruiné la santé du prochain, en l'accablant de travail ou de chagrin, &c.

3° *Outrages.* Si vous avez outragé votre prochain par des menaces, des insultes, des reproches fâcheux, des imprécations, des malédictions, en lui donnant des démentis, en le traitant durement et avec hauteur, en vous

moquant de lui d'une manière capable de lui faire beaucoup de peine.

Si vous ne lui avez pas rendu les devoirs ordinaires de civilité, comme le saluer, lui parler comme vous feriez à tous ceux du voisinage, si c'est un voisin ; et si c'est un parent, comme vous feriez à tous ceux de la même parenté.

Si vous n'avez pas voulu faire les premières démarches et les autres satisfactions justes et raisonables pour vous réconcilier avec le prochain, quand vous l'aviez outragé.

4° *Autres préjudices.* Si vous avez semé, ou fomenté et entretenu des discordes et des inimitiés par des rapports vrais ou faux, ou par d'autres moyens.

Si vous avez causé au prochain quelque chagrin, quelque mauvaise affaire, ou quelque autre mal, pouvant vous en empêcher.

5° *Manquement de charité.* Si vous n'avez pas rendu service au prochain, pouvant le faire facilement, sur-tout dans des occasions de conséquence pour lui.

Si vous n'avez pas donné l'aumône à proportion de votre bien et des nécessités des pauvres.

" *Avis.* On ne manque jamais de prétexte pour s'a-
" veugler, se dispenser de ce devoir, ou pour ne donner
" que peu de chose ; cependant il peut y avoir péché
" mortel en cela, sur-tout quand les besoins des pauvres
" sont grands : les riches doivent s'examiner là-dessus
" comme s'ils allaient paraître au jugement de Dieu, et
" consulter de bonne foi un Confesseur éclairé."

Si vous avez refusé de pardonner à votre ennemi lorsqu'il vous le demandait et vous faisait satisfaction.

Si vous avez refusé d'accommoder les procès par des arbitres, lorsque vous ne risquiez pas que l'accommodement vous fût fort désavantageux.

Touchant les Sentimens interieurs a l'égard du Prochain.

On pèche là-dessus, 1° par la haine et l'envie, 2° par l'indifférence ou le défaut d'amour.

1° *Haine, envie.* Si vous avez été dans l'intention de faire du mal au prochain, si vous pouviez ; si vous avez

souhaité qu'il lui arrivât quelque mal, comme la damnation, la mort, quelque mauvaise affaire, la perte de son bien, &c. ; si vous vous êtes réjoui du mal qui lui arrivait, ou affligé de son bonheur.

2° *Défaut d'amour.* Si vous n'avez pas été dans la disposition de rendre service au prochain en des choses de conséquence, comme d'empêcher qu'il lui arrivât quelque mal considérable, ou de lui procurer quelque bien considérable, si vous le pouviez facilement.

SIXIEME COMMANDEMENT.

Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.

NEUVIEME COMMANDEMENT.

L'œuvre de la chair ne désireras qu'en mariage seulement.

On rapporte à ce Commandement le neuvième. Ces Commandemens défendent tous les péchés de luxure ou d'impureté, et on peut encore y rapporter les péchés d'intempérance. Ainsi on doit s'examiner, 1° sur les occasions d'impureté, parce qu'il s'y commet ordinairement beaucoup de péchés qu'on ne connaît pas distinctement, et qu'on ne peut donner à entendre au Confesseur qu'en s'accusant d'avoir été dans telle et telle occasion ; 2° sur les péchés intérieurs, c'est-à-dire sur ceux qu'on commet dans son cœur ; 3° sur les péchés extérieurs, mais qui ne sont pas consommés, c'est-à-dire, qui ne vont pas jusqu'au dernier péché d'impureté ; 4° sur les péchés consommés, c'est-à-dire, sur les derniers péchés de l'impureté ; 5° sur l'intempérance.

" *Avis.* Dans les péchés d'impureté, le pénitent doit " expliquer la circonstance de la personne que cela re- " garde, c'est-à-dire, par rapport à lui-même, il doit " expliquer s'il est marié ou s'il a fait vœu de chasteté, " et s'il a commis tout seul les péchés dont il s'accuse ; " et quand ces péchés regardent d'autres personnes, il " doit expliquer si ce sont des personnes du même sexe, " si ce sont des personnes qui aient fait vœu de chasteté, " comme sont les Ecclésiastiques dans les Ordres sacrés, " les Religieux, Religieuses, et les autres personnes " qui ont fait vœu en leur particulier ; si elles sont

" parentes ou alliées, et à quel dégré; si elles sont
" mariées ; si ce sont des filles de bonne réputation, et
" enfin si le pénitent a usé de violence ".

Occasion D'Impurete.

Ces occasions sont pour l'ordinaire, 1° les regards, 2° les paroles, 3° les compagnies où l'on se trouve, 4° les familiarités.

1° *Regards.* Si vous avez lu des romans et d'autres livres de galanterie, propres à attendrir le cœur et à exciter les passions..... Si vous avez lu des livres obscènes.

Si vous avez regardé des objets dangereux ou entièrement immodestes, comme des tableaux, des nudités sur soi ou sur les autres, des actions indécentes...... *Il faut expliquer si l'on s'y est arrêté long-temps.*

Si vous avez été immodeste dans vos habits et dans vos parures..... *Il faut expliquer si c'était à mauvais dessein.....* Si vous avez paru devant beaucoup de monde dans cet état, et si vous y avez demeuré long-temps.

2° *Paroles.* Si vous avez parlé de choses libres ou obscènes, par curiosité ou autrement..... *Il faut expliquer si vous avez commencé d'en parler aux autres, et si vous leur avez appris des choses qu'ils ignoraient.*

Si vous avez dit ou écouté des paroles à double sens, chanté des chansons mauvaises, et si vous les avez enseignées aux autres.

3° *Compagnies.* Si vous avez été dans des compagnies mondaines, promenades, divertissemens tumultueux, jeux indécens, danses, bals, comédies.

Si vous avez entretenu des amitiés et des fréquentations particulières avec des personnes de différent sexe ; s'il y a eu des rendez-vous, des tête à tête, des présens, des lettres tendres, &c.

4° *Familiarités.* Si vous avez fait ou souffert avec des personnes de différent sexe, des familiarités et des légèretés qui sont presque toutes criminelles ; folâtrer, faire ou souffrir des baisers, &c.

" *Avis.* Il y a plusieurs choses à expliquer là-dessus
" quand on les connaît ; I° les péchés intérieurs et ex-

" térieurs qu'on a commis soi-même dans ces occasions,
" comme nous allons l'expliquer; 2° si on en a commis ou
" s'il y a apparence qu'on en ait fait commettre aux au-
" tres; 3° la qualité des personnes, si elles sont mariées,
" &c., comme il a été dit ci-dessus; 4° la désobéissance
" aux pères et mères, quand on s'est trouvé dans ces
" occasions malgré leurs défenses."

Péchés intérieurs.

1° *Désirs.* Si vous avez eu le dessein ou le désir de commettre quelque péché d'impureté, en disant, par exemple, dans votre cœur, *je veux faire un tel péché*, ou bien, *je ferais un tel péché si cela dépendait de moi, ou si je me trouvais dans l'occasion, ou si je ne craignais pas que cela fût découvert...Il faut dire quel péché on a désiré.*

2° *Pensées.* Si sans avoir la volonté ni le désir de commettre aucun péché extérieur, vous vous êtes plu à vous représenter des choses obscènes, et à y penser...... *Il faut expliquer la qualité des personnes que cela regarde; et pour mieux se souvenir du nombre, il faut voir si l'on est tombé dans ces péchés intérieurs, dans les occasions dont il a été parlé au premier article, et ensuite si cela est arrivé d'autres fois, sans aucune occasion, par exemple, étant seul.*

Peches exterieurs incomplets.

1° M*Ouvemens déréglés.* Si vous avez eu des mouvemens déréglés dont vous ayez été la cause par les occasions ou par les péchés intérieurs, qu'on a expliqués dans les deux articles précédens, ou de quelqu'autre manière que ce soit..... Ou bien si vous avez pris plaisir, et si vous vous y êtes arrêté volontairement, quand même vous n'auriez pas été la cause que ces mouvemens fussent venus.

2° *Libertés.* Si vous avez pris ou souffert qu'on prît avec vous des libertés criminelles.... *Il faut l'expliquer de la manière la plus modeste qu'on pourra, mais pourtant assez clairement pour faire entendre quelles sont ces libertés, et avec quelle sorte de personnes on les a prises ou*

souffertes; si c'est sur soi-même, avec des personnes mariées, &c.

Peches consommes.

1° SI vous êtes tombé dans le dernier péché de l'impureté, et avec quelles sortes de personnes..... Il faut expliquer si vous les avez séduites par des sollicitations importunes, promesses, sermens, &c.

2° Si vous avez commis quelqu'autre impureté encore plus abominable.

" *Avis.* Il faut remarquer, 1° que les personnes fiancées ou veuves, n'ont pas plus de permission que les autres sur cette matière, et qu'ainsi ce qui serait péché pour les autres l'est aussi pour eux; 2° que les personnes mariées peuvent commettre de grands péchés, si, comme les Païens, ils ne suivent d'autres règles dans leur conduite, que l'emportement de leurs passions; ou bien, si par crainte de ne pouvoir soutenir une nombreuse famille, ou par quelqu'autre motif que ce soit, ils font quelque chose contre la fin principale du mariage; 3° lorsqu'on blesse la modestie et qu'on fait quelque péché que ce soit sur cette matière, avec des personnes parentes ou alliées, comme frères, sœurs, beaux-frères, cousins, &c., ou avec des personnes du même sexe, ou soi-même tout seul : bien loin qu'il n'y ait pas de péché comme quelques-uns s'imaginent, ou que le péché soit moindre, il est au contraire beaucoup plus énorme."

Imtemperance.

1° SI vous avez été dans l'habitude de fréquenter les cabarets, d'y passer beaucoup de temps, et quels péchés s'ensuivaient.

2° Si vous vous êtes enivré jusqu'à perdre la raison, ou jusqu'à l'avoir considérablement troublée, ou jusqu'à causer un dérangement considérable dans votre corps.... *Il faut expliquer si c'est entièrement par votre faute, ou si vous avez été surpris.*

Si vous vous êtes mis dans un état approchant de celui-là, et si vous vous êtes exposé à vous enivrer entièrement.

Si vous avez mangé de façon à vous incommoder notablement.... *Il faut aussi expliquer si c'est par surprise.*

SEPTIEME COMMANDEMENT.

Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton escient.

CE Commandement défend toutes les injustices qu'on peut commettre contre le prochain, au sujet de ses biens de fortune, c'est-à-dire, de son argent, de ses possessions, &c. On peut faire tort au prochain par des injustices claires et évidentes, ou d'une manière palliée par des prétextes et des excuses, et c'est ce qu'il faut principalement examiner. On peut donc pécher là-dessus, 1° en prenant le bien d'autrui; 2° en lui causant du dommage, quoiqu'on n'en profite pas; 3° en retenant le bien d'autrui.

Prendre le bien d'autrui.

1° *VOL.* Si les enfans ont pris quelque chose à leur père contre sa volonté..... Si les femmes ont pris à leurs maris, sans une véritable nécessité; par exemple, pour faire bourse à part, pour le donner à des parens, pour contenter la vanité ou le libertinage des enfans, en leur donnant de l'argent, leur achetant des parures, &c.

Si vous avez pris le bien d'autrui, sous prétexte que cela regardait des gens riches, ou le Roi, ou une Communauté.

Si en faisant des commissions pour les autres, vous avez retenu quelque chose pour vous, sans le leur dire.

Si vous avez fait plusieurs petits vols à la même personne ou au public; par exemple, en faisant faux poids, fausse mesure..... *Il faut expliquer si vous avez continué long-temps, ou si vous en aviez le dessein.*

Si vous avez été plusieurs d'un commun accord à voler, ou à causer du dommage, quoique ce n'ait été que peu de chose pour chacun.

2° *Fraude.* Si les ouvriers et les travailleurs ont fraudé dans leur travail, en le faisant mal, en perdant ou faisant perdre le temps, quand ils travaillaient à la journée.

Si les marchands et autres ont fraudé, en achetant ou en vendant, en donnant des marchandises de mauvaise qualité pour bonnes; des bêtes avec des défauts, comme si elles n'en avaient point, quand même ils se seraient contentés de ne rien dire, lorsqu'ils voyaient que l'acheteur ne connaissait point ces défauts..... S'ils ont vendu plus cher, ou acheté à meilleur marché que le prix juste et courant, se prévalant de la nécessité ou de l'ignorance des autres.

Si vous avez reçu en don, ou gagné au jeu, ou acheté quelque chose de ceux qui ne pouvaient pas vous le donner, comme des enfans de famille, des domestiques, &c... ou des choses que vous doutiez être volées.

3° *Usure, vexations.* Si vous avez prêté à usure, c'est-à-dire, si vous avez retiré un intérêt ou quelqu'autre profit, pour avoir prêté de l'argent, du blé, &c. lorsque vous pouviez le prêter sans en souffrir aucun désavantage.

Si vous avez fait des entreprises, des sociétés, et d'autres contrats, que vous soupçonniez usuraires ou injustes, sans vous en éclaircir.

Si vous avez reçu de l'argent pour des choses que vous étiez obligé de faire; comme de rendre justice, &c., ou pour faire des choses qui étaient préjudiciables à quelqu'autre, comme pour rendre faux témoignage, &c.

Si vous vous êtes servi de la force ou de l'autorité pour exiger ce qu'on n'était pas obligé de vous fournir, ou de faire pour vous..... Si vous avez usurpé des droits qui ne vous appartenaient pas. Si vous avez fait d'autres vexations..... *Cela regarde principalement les Gouverneurs, les Magistrats, les Seigneurs temporels, et les gens de Guerre.*

Causer du Dommage.

1° *Dommage causé directement.* Si vous avez fait quelque mal aux bestiaux, vignes, blé du prochain; par exemple, en chassant, en gardant les troupeaux, soit exprès, soit par votre négligence.

Si vous avez empêché quelqu'avantage du prochain, ou causé quelque dommage par des mensonges, par des

médisances, par la violence, par des procès injustes, par des fraudes.

Si dans la distribution des tailles ou des autres impositions, dans les milices, &c. vous avez déchargé les uns au préjudice des autres.

Si vous avez manqué à vos promesses en chose de conséquence.

2° *Coopération.* Si vous avez fait faire du dommage en le commandant..... Si vous y avez contribué pour quelque chose, en le conseillant, ou en y excitant de quelqu'autre manière, en recélant les choses volées, en les vendant, en cachant le voleur, en y aidant en quelque chose, quand ce ne serait qu'en servant de sentinelle.

Si vous n'avez pas empêché le dommage du prochain, lorsque vous y étiez obligé, comme l'est un père, un Magistrat, un Domestique qui sait qu'on fait un tort à son Maître, et qui ne l'en avertit pas avec prudence.

3° *Emplois mal remplis.* Si vous avez pris des charges ou emplois, sans avoir la science et les qualités nécessaires pour vous en bien acquitter..... Si par négligence, par respect humain, par intérêt, ou pour d'autres raisons, vous ne vous êtes pas acquitté fidellement de votre charge ou emploi..... *Cela regarde les Curés, &c.; les Magistrats, Juges, Avocats, Procureurs, Notaires, Huissiers, &c.; les Tuteurs, Curateurs, Exécuteurs Testamentaires, &c. les Médecins, Chirurgiens, &c. Cela regarde aussi les particuliers qui sont payés pour faire certaines choses; comme Précepteurs, Maîtres d'école, Intendans des grands Seigneurs, Maîtres d'Hôtel.*

RETENIR LE BIEN D'AUTRUI.

SI vous avez gardé les choses qu'on vous avait prêtées, ou celles que vous aviez trouvées.

Si vous avez fraudé les impôts établis par l'autorité légitime..... Si vous avez fraudé les dixmes.

Si vous n'avez pas payé les legs pieux, les dettes et les autres charges d'un héritage après l'avoir accepté..... Si vous n'avez pas fait les restitutions auxquelles était obligé celui dont vous avez hérité.

Si vous avez emprunté, en connaissant bien que vous ne pourriez pas payer au terme convenu.

Si vous avez retardé considérablement à payer vos dettes, sur-tout à l'égard des domestiques et des ouvriers; si vous avez retardé à faire des restitutions auxquelles vous étiez obligé, ou à vous acquitter d'autres obligations semblables, sous prétexte que vous n'aviez pas intention de faire rien perdre.

Si vous vous êtes mis, par votre peu de conduite, &c., hors d'état de payer et de vous acquitter de vos obligations.

Si étant en doute que vous possédiez le bien d'autrui, que vous étiez obligé à restituer, à payer certaines choses, vous avez resté dans ce doute, sans vouloir vous éclaircir autant qu'il dépendait de vous; ou si ayant l'intention de vous éclaircir, vous avez négligé de le faire, et combien de temps.

Premier Avis.

“ C'est principalement sur ce qui regarde ce septième “ Commandement qu'on doit craindre de s'aveugler, et “ qu'en effet la plûpart des gens s'aveuglent. Il y a “ une infinité de manières dont on peut faire tort au “ prochain dans chaque état. Que les Plaideurs et les “ Gens de palais, les Marchands, Négocians, Entrepre- “ neurs, ceux qui ont des charges et des emplois, ceux “ qui ont fait de grandes fortunes; ceux qui doivent et “ qui ne trouvent jamais les moyens de payer, et géné- “ ralement tout le monde, grands et pétits, s'examinent “ ici en toute rigueur; qu'ils approfondissent, et en- “ trent dans le détail de leurs affaires, se souvenant de “ cette parole de Jesus-Christ: *Que sert-il à l'homme* “ *de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son ame?*

Second Avis.

“ Lorsqu'on a fait tort à son prochain, il faut s'en “ confesser, puisque c'est un péché, quand même on “ aurait restitué, ou qu'on se serait accommodé avec “ celui à qui on a fait du tort, ou qu'on aurait intention “ de le faire. Mais la confession seule ne suffit pas, il

" faut encore restituer si on ne l'a pas déjà fait. Quand " il y a quelque chose de douteux dans l'obligation de " restituer, il ne faut jamais s'en tenir à son propre " jugement, ni aller d'un Confesseur à l'autre, jusqu'à " ce qu'on ait trouvé quelqu'un qui soit trop relâché ; " mais si la chose est de conséquence, après l'avoir ex- " pliquée sincèrement et de son mieux à son Confesseur, " on peut le prier de consulter plusieurs personnes " éclairées et pieuses, mais ensuite il faut s'en tenir à " leur décision."

HUITIEME COMMANDEMENT.

Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.

CE Commandement regarde la fidélité qu'on doit au prochain dans les paroles et les autres signes des pensées : il défend donc de mentir et de découvrir les secrets.

Mensonges.

FAux témoignage. Si vous avez rendu faux témoignage en justice..... Si vous y avez donné comme certaines des choses douteuses.

Si vous avez refusé de dire la vérité, disant, par exemple, que vous n'aviez rien vu..... Si vous n'avez pas obéi aux Monitoires de l'Eglise, n'allant pas déclarer ce que vous saviez.

2° *Calomnies, jugemens.* Si vous avez calomnié votre prochain, c'est-à-dire, si vous lui avez imputé des choses fausses, et qui fissent tort à sa réputation, soit par des paroles, soit par des chansons, par des libelles diffamatoires, &c.

Si vous avez donné comme certaines des choses douteuses qui faisaient tort au prochain..... *On est obligé dans ces deux cas à se dédire, et à rétablir l'honneur du prochain.*

Si vous avez consenti à des soupçons, ou à des jugemens désavantageux au prochain, et *téméraires*, c'est-à-dire, fondés sur des apparences légères.

3° *Autres mensonges.* Si vous avez dit d'autres mensonges..... *Il faut voir s'ils étaient injurieux à la Religion ; s'ils portaient quelque préjudice au prochain, &c.*

MANQUEMENT AU SECRET.

1° *MEdisance.* Si vous avez découvert sans une grande nécessité les péchés ou les défauts considérables du prochain à des gens qui ne les savaient pas ; ce qu'on peut faire par ses paroles, par ses gestes, par des écrits, des chansons, &c.

Si vous avez excité d'autres personnes à médire, ou contribué à leurs médisances ; par exemple, en leur faisant des questions sur les choses désavantageuses au prochain, en leur applaudissant par vos ris et autres manières, en continuant le discours, &c..... *Il y a une obligation dans ces deux cas de réparer la médisance autant que cela est possible, en détruisant dans l'esprit de ceux qui vous ont entendu, la mauvaise opinion que vous leur avez donnée du prochain.*

Si vous avez écouté avec plaisir la médisance, quoique vous n'y ayez pas contribué..... Si vous ne l'avez pas empêchée, pouvant le faire, surtout, quand on vous adressait la parole..... *Dans plusieurs cas il suffit de témoigner, par son silence et par un air froid et sérieux, qu'on n'aime point à entendre les médisances. Quand on a autorité sur ceux qui parlent, ou quand on peut espérer de réussir à faire cesser la médisance, il faut les reprendre.*

2° *Autre manquement au Secret.* Si vous avez appris le secret d'autrui contre sa volonté ; par exemple, en écoutant volontairement les confessions, ce qui est un sacrilège ; en écoutant des gens qui parlent en secret de choses importantes, en ouvrant des lettres, en lisant certains papiers.

Si vous avez dit à d'autres le secret que vous aviez découvert, ou le secret qui vous avait été confié.

Le neuvième Commandement a été traité avec le sixième, et le dixième avec le septième.

COMMANDEMENS DE L'EGLISE.

Le premier et le quatrième Commandemens de l'Eglise ont été traités avec le troisième Commandement de Dieu. Il reste donc à vous examiner,

1° *SUR la confession annuelle et la communion pascale.* Si vous avez laissé passer une année sans vous

confesser..... Si vous avez laissé passer la quinzaine de Pâques sans communier dans votre paroisse..... Si vous avez fait la confession annuelle et la communion pascale dans de mauvaises dispositions; car alors, non-seulement vous avez commis deux sacriléges, mais encore vous n'avez point fait vos Pâques..... *Quand on n'a pas fait ses Pâques, il faut dire combien de temps on a passé sans y remédier, et combien de fois à peu près, par mois ou par semaine, cela revenait dans l'esprit, sans qu'on prît la résolution d'y remédier; car ce sont autant de péchés.*

2° *Sur le jeûne.* Si sans avoir des raisons qui vous dispensassent, vous avez manqué de jeûner les jours où le jeûne était commandé, c'est-à-dire, *les Quatre-temps, les Vigiles* de certaines fêtes, et *tout le Carême*, excepté les Dimanches..... Si vous avez dîné long-temps avant midi..... Si vous avez fait la collation trop forte.

“ *Avis.* Pour jeûner, il faut manger maigre ; ne faire “ qu'un repas en vingt-quatre heures, à quoi l'usage “ ajoute une petite collation le soir, et ne faire son repas “ que vers midi. Le précepte du jeûne oblige sous “ peine de péché mortel, quand on n'a pas de raison “ qui en dispense, tout comme celui de manger maigre “ le Vendredi et Samedi ; et il n'est pas libre de changer “ le jeûne en prières ou en aumônes, ni de changer le “ jour où le jeûne est commandé en un autre jour. Ceux “ qui sont dispensés de jeûnes sont, 1° ceux qui n'ont “ pas accompli 21 ans ; 2° les malades, infirmes, conva- “ lescens et vieillards décrépits ; 3° les femmes encein- “ tes, et celles qui nourrissent ; 4° ceux qui font un tra- “ vail rude et pénible, et qui dure la plus grande partie “ de la journée ; 5° ceux qui n'ont pas de quoi faire tout “ à la fois un repas suffisant et qui puisse les soutenir.... “ Quand on est en doute si l'on peut jeûner ou non, il “ faut l'essayer, et quand on ne peut pas faire un jeûne “ rigoureux, il faut jeûner avec quelque adoucisse- “ ment ; par exemple, prendre un petit morceau de pain “ et boire un coup le matin. De même quand on ne “ peut pas jeûner tout le Carême, il faut en jeûner une “ partie, si l'on peut, comme deux jours ou trois de la “ semaine ; en un mot, il faut faire ce qu'on peut. Mais

" pour ne rien risquer, il faut prendre l'avis de son Curé
" ou de son Confesseur, qui ordonnera, s'il le juge à
" propos, quelqu'autre bonne œuvre, pour tenir lieu des
" jeûnes qu'on ne peut pas faire. "

3° *Sur l'abstinence.* Si vous avez mangé de la viande sans nécessité le Vendredi ou le Samedi, ou d'autres jours auxquels elle était défendue..... *Ce Commandement oblige même les enfans depuis l'Age de raison, quand ils se portent bien.....* Si vous avez mangé des œufs, du fromage ou d'autres laitages pendant le Carême dans les diocèses où cela n'était pas permis..... Si vous en avez mangé, sans remplir la condition sous laquelle l'Evêque l'avait permis, qui est ordinairement une aumône appliquée à quelque Hôpital, ou remise au Curé du lieu.

RECAPITULATION

De l'Examen général.

I. COMMANDEMENT.

Sur la Foi.

1. Défaut d'instruction.
2. Danger de perdre la foi.
3. Infidélité.
4. Dissimulation de la foi

Sur l'Espérance.

1. Indifférence pour le salut.
2. Désespoir du salut.
3. Abus de l'Espérance,

Sur la Charité.

Haine de Dieu.

Sur la Religion.

1. Superstition.
2. Omission de ses devoirs envers Dieu.
3. Manquement aux vœux.
4. Tentation de Dieu.
5. Profanation des choses saintes.

II. COMMANDEMENT.

1. Juremens.
2. Blasphèmes.

III. COMMANDEMENT DE DIEU.

I. et IV. Commandemens de l'Eglise.

1. Travail.
2. Messe manquée ou mal entendue.
3. Autres exercices de religion laissés.

IV. COMMANDEMENT.

Sur les devoirs des enfans et des autres inférieurs.

1. Manquement de respect.
2. Manquement d'obéissance.
3. Manquement d'amour.
4. Manquement de secours.

pour le corps et pour l'ame.

Sur les devoirs des pères et mères, et des autres supérieurs.

Par rapport au corps.

1. Manquement du soin de la vie des enfans.
2. Haine, outrages.
3. Manquement pour l'entretien et l'établissement.

Par rapport à l'ame.

1. Défaut d'instruction.
2. Défaut de vigilance et de correction.
3. Scandale.

Sur les devoirs des gens mariés entr'eux, et des parens et alliés.

1. Manquement d'amour.
2. Manquement de secours pour le corps et pour l'ame.
3. Manquement d'union et de déférence.
4. Manquement de soin pour le temporel.
5. Manquement de cohabitation et de fidélité.

V. COMMANDEMENT.

Touchant l'ame et le salut.

1. Scandale direct.
2. Coopération.
3. Occasions.
4. Omissions.

Touchant le corps et les avantages temporels.

1. Préjudice à sa propre vie ou à sa santé.
2. Préjudice à la vie ou à la santé d'autrui.
3. Outrages.
4. Autres préjudices.
5. Manquement de charité.

Touchant les sentimens intérieurs qu'on doit avoir pour le prochain.

1. Haine, envie.
2. Défaut d'amour.

VI. ET IX. COMMANDEMENS.

Occasion d'impureté.

1. Regards, lectures.
2. Paroles, chansons.
3. Compagnies, divertissemens dangereux.
4. Familiarités.

Péchés intérieurs.

1. Desirs.
2. Pensées.

Péchés extérieurs incomplets.

1. Mouvemens déréglés.
2. Libertés.

Péchés consommés.

1. Le dernier péché d'impureté.
2. Autres impuretés plus abominables.

Intempérance.

1. Fréquentations des cabarêts.
2. Ivresse ou état approchant.

VII. Commandement.

Prendre le bien d'autrui.

1. Vol.
2. Fraude.
3. Usure, vexations.

Causer du dommage.

1. Dommage causé directement.
2. Coopération.
3. Emplois mal remplis.

Retenir le bien d'autrui.

Choses trouvées, impôt, restitutions, dettes.

VIII. Commandement.

Mensonges.

1. Faux témoignage.
2. Calomnies, jugemens.
3. Autres mensonges.

Manquement au secret.

1. Médisances.
2. Autres manquemens.

Commandemens de l'Eglise.

1. Confession annuelle et communion pascale.
2. Jeûne.
3. Abstinence.

PRIERE

Pour demander à Dieu la Contrition.

1. Voici, Seigneur, un criminel de lèse-majesté divine, qui vient se jeter aux pieds du Dieu qu'il a trahi. O Majesté suprême ! je reconnais en tremblant que j'ai mérité toutes vos vengeances, et que l'Enfer n'a pas assez de supplices pour un ver de terre comme moi qui a osé se révolter contre son Créateur, et l'outrager indignement. O Sainteté infinie ! je reconnais que je ne suis devant vous qu'un objet affreux et abominable, dont la malice et la noirceur ne méritent que le sort des Démons. Mon Dieu, m'abandonnerez-vous à mon malheur ? me laisserez-vous périr dans l'état funeste où je suis ? Je tremble et je frémis ; vous avez laissé périr les Anges qui étaient dans le Ciel ; vous avez laissé périr une infinité d'ames moins coupables que moi : hélas ! si vous voulez vous venger de moi, vous le pouvez, et rien n'est si juste : je ne l'ai que trop mérité.

II. Ce qui augmente ma crainte et mes alarmes, c'est l'insensibilité, c'est l'endurcissement de mon cœur. Je connais mes péchés, et je n'en suis point touché : mon cœur devrait être brisé de douleur et de regret, et il est froid et insensible. Hélas ! les démons et les damnés connaissent toute l'énormité de leurs crimes, et cette connaisance ne change point leur cœur fixé dans le mal. Quelle funeste ressemblance entre mon état et le leur ! Je suis aussi coupable, plus coupable même qu'un grand nombre de ces malheureux : ce n'est que la contrition qui peut me donner sur eux quelque avantage : hélas ! et cette contrition, qui est mon unique ressource, me manque. Que puis-je devenir dans un état si déplorable ? qui me donnera la contrition ? où trouverai-je la contrition ?

III. O Jesus, Sauveur des pécheurs, c'est en vous seul que je puis trouver une ressource. Vous êtes venu sur la terre pour chercher et pour sauver ce qui avait péri : vous avez répandu tout votre sang pour mon ame malheureuse et ingrate ; vous m'avez supporté si longtemps avec tant de patience et tant de bonté ; que dis-je ! charitable Pasteur, vous avez cherché si constamment cette misérablé brebis, vous lui avez fait entendre si souvent votre aimable voix qui l'appelait : serait-il possible que vous voulussiez la laisser périr maintenant qu'elle vous reclame ? voudriez-vous perdre le fruit de vos fatigues, de vos souffrances et de votre mort ? O doux Jesus, ce nom de Sauveur que vous portez, ce sang adorable que vous avez répandu pour moi, cette miséricorde sans bornes qui n'a cessé de me poursuivre, font renaître l'espérance dans mon cœur : non, mon Dieu, quelques crimes que j'aye commis, et quelque affreux que soit mon état, je ne désespérerai jamais de vos bontés et de vos mérites, sachant que le désespoir est une des plus grandes injures qu'on puisse vous faire, et que vous auriez pardonné à Judas, aussi-bien qu'à saint Pierre, s'il eût eu recours à vous.

IV. Je sais, mon Dieu, que l'espérance des pécheurs impénitens, qui font servir votre bonté à leur malice,

qui se livrent au péché et y vivent plus tranquillement, parce qu'ils se flattent qu'ils en obtiendront un jour le pardon ; je sais que cette fausse espérance est une abomination devant vous, et un nouveau crime dont ils se rendent coupables, et quelle ne sert qu'à rendre leur perte plus assurée. J'ai peut-être été du nombre de ces aveugles ; mais par votre grâce, j'ai aujourd'hui d'autres sentimens. Je veux sortir de mes péchés, sans retarder davantage ; je veux revenir à vous ; je veux prendre dès ce moment tous les moyens nécessaires pour recouvrer votre grâce et votre amitié. Il est vrai que je ne puis sortir du péché, et rentrer dans votre grâce que par la contrition, par une douleur au dessus de toute douleur, qui brise mon cœur, et qui le change entièrement : hélas ! il est encore vrai que je ne puis pas me flatter d'avoir cette contrition véritable ; mais la disposition d'un cœur qui la désire ardemment, et qui vous la demande avec confiance, ne peut qu'être agréable à vos yeux. Je vous la demande donc cette contrition avec toutes les qualités qu'elle doit avoir pour être véritable, et pour me réconcilier avec vous. C'est pour moi la grâce des grâces ; mais puis-je trop attendre de votre bonté et du prix de votre sang ? Non, mon Sauveur, vous ne me la refuserez pas : j'espère en vous, et je ne serai point confondu dans mon espérance.

V. Divin Jesus, je vous ouvre mon cœur, répandez-y une goutte de cette mer immense de douleur et d'amertume dont le vôtre était rempli dans le jardin des olives à la vue de mes péchés. Hélas ! dans quel état vous vois-je ! vous tremblez, vous êtes dans le trouble et dans la consternation, une sueur de sang traverse vos habits et coule jusques à terre, vous entrez dans une cruelle agonie, et c'est la vue des péchés des hommes qui vous met dans cet état. O malice ! ô noirceur du péché ! te regarderai-je encore avec indifférence ! Non, mon Dieu, je sens que vous jetez sur moi un regard de compassion, et que vous commencez à amollir la dureté de mon cœur. Hélas ! comment ai-je pu vous offenser ! comment ai-je pu irriter un maître si grand, si saint, si puissant, si redoutable ! comment ai-je pu me résoudre à violer les lois

équitables de mon Créateur et de mon Souverain, à outrager indignement un Père si aimable, un Père qui m'a si tendrement aimé, à rendre à mon Sauveur tant d'outrages pour tant de bienfaits, pour tout son sang répandu pour moi ! puis-je excuser une perfidie si indigne et si honteuse ? Non, Seigneur, je n'ai rien à répondre ; mais en baissant la tête, je demeure devant vous tremblant et confondu ; je reconnais toute l'ingratitude et toute la malice de mon mauvais cœur. Ah ! que votre grandeur infinie et la profusion de vos bontés envers moi me rendent mes péchés odieux et dignes d'horreur ! que ne suis-je mort mille fois, plutôt que de vous avoir offensé ! O mon Dieu, vous voyez le fond de mon ame : j'ai une horreur extrême de tous mes péchés, pour lesquels j'avoue que j'ai mille fois mérité l'Enfer ; je les hais de tout mon cœur, plus encore pour l'injure qu'ils vous font, que pour la peine que j'ai méritée en les commettant. Oui, Seigneur, il me semble que ma douleur est sincère, mais je voudrais qu'elle fût plus grande : brisez entièrement ce cœur ingrat et coupable ; que mes plaisirs soient désormais dans les pratiques de pénitence ; que je ne trouve plus de douceur et de consolation qu'à pleurer et gémir à vos pieds : heureux si je pouvais enfin y expirer de regret. Affermissez du moins, ô mon Dieu, et rendez inébranlable la résolution que je prends devant vous de tout faire, de tout souffrir, de sacrifier jusqu'à ma vie, plutôt que de retomber dans un seul péché mortel ; j'en fuirai avec soin les occasions, et je prendrai avec votre grâce les moyens les plus sûrs pour vaincre mes mauvaises habitudes et mes inclinations criminelles.

VI. Je vais, mon Dieu, me jetter au plutôt aux pieds de votre Ministre, qui doit me juger en votre place ; mais en y allant, je renonce à cette mauvaise honte qui ne m'a pas empêché de commettre tant de crimes, et qui voudrait m'empêcher de les déclarer. Je sais que c'est à vous-même que je parlerai en parlant à mon Confesseur : je déclarerai donc tous mes péchés, au moins tous ceux que je connaîtrai, et je les déclarerai avec candeur, sans chercher à diminuer mon tort. Je voudrais pouvoir

me faire connaître aussi-bien que vous me connaissez : au moins je n'oublierai rien pour me faire connaître de la manière que je me connais moi-même. Je vais aux pieds d'un Confesseur, mais j'y vais bien résolu à lui obéir en tout ce qu'il m'ordonnera, soit pour réparer les péchés que j'ai commis, soit pour m'empêcher d'en commettre à l'avenir de semblables. Rien de plus juste que de satisfaire à votre justice et de réparer le mal que j'ai fait au prochain ; rien de plus juste que de laisser à mon Juge le droit de prononcer la sentence qu'il jugera convenable, et à mon Médecin, le droit de me prescrire les remèdes qu'il connaîtra nécessaires. Malheur à moi si je murmurais contre ses ordres, ou même si je ne m'y soumettais pas avec le respect, l'humilité et la reconnaissance que je dois : hélas ! un cœur véritablement pénétré de l'horreur de ses crimes, peut-il trouver trop rude ce qui peut les expier et l'en préserver à l'avenir ! Je me soumets donc par avance à tout ce qu'ordonnera mon Confesseur ; s'il ne me trouve pas en état d'être absous, je pratiquerai fidellement tout ce qu'il m'ordonnera de faire pour me préparer à une si grande grâce, et s'il juge qu'il doit m'absoudre, je vous conjure, Dieu de miséricorde, de ratifier dans le Ciel la sentence qu'il prononcera en ma faveur sur la terre.

VII. Vierge sainte, Mère de mon Dieu, ma charitable Mère, mon refuge et mon espérance après votre cher Fils, priez-le pour moi, pauvre pécheur, afin que la confession que je vais faire ne serve pas à me rendre plus coupable, mais qu'en la faisant avec une vraie contrition, j'y trouve le pardon de mes péchés, une force invincible pour n'y plus retomber.

Mon saint Ange, fidelle et zélé Gardien de mon ame, vous connaissez mieux que moi combien la contrition m'est nécessaire ; redoublez vos prières pour me l'obtenir, et vos soins pour me la conserver.

Mon saint patron, Anges et Saints, vous surtout, saints pénitens, regardez avec compassion un misérable pécheur qui dès ce moment veut suivre vos traces, et obtenez-moi la grâce d'une conversion véritable et constante.

PRIERE APRES LA CONFESSION,

Quand on a reçu l'absolution.

Gravez d'abord dans votre esprit la pénitence et les avis que le Confesseur vous a donnés, et affermissez-vous bien dans la résolution de n'y pas manquer ; ensuite faites cette prière.

PSEAUME 102.

MON ame, bénissez le Seigneur ; toutes mes puissances, unissez-vous pour glorifier son saint nom.

Mon ame, bénissez le Seigneur, et n'oubliez jamais ses bienfaits.

Il vous remet toutes vos iniquités ; il referme toutes vos plaies, et il guérit tous vos maux.

Il vous délivre de la mort ; il vous environne de toutes parts des effets de sa miséricorde.

Il remplit vos désirs par l'abondance des biens qu'il répand sur vous ; il vous rend votre premier éclat et votre première beauté, comme à l'aigle sa jeunesse.

Le Seigneur aime à faire miséricorde ; il aime à faire justice à ceux qui sont dans l'oppression.

Il fit autrefois assez connaître ses voies à Moïse : il fit sentir aux enfans d'Israël quel est son penchant.

Le Seigneur est bon, tendre, patient, et infiniment miséricordieux.

S'il se fâche, s'il menace, s'il frappe, son courroux ne dure pas toujours, et cède à la fin à sa bonté.

Il ne nous a pas traités comme nos péchés le méritaient, et il ne nous a point punis à proportion de nos iniquités.

Car autant qu'il y a d'espace entre le Ciel et la terre, autant a-t-il donné d'étendue à sa miséricorde envers les siens.

Autant qu'il y a de distance entre le levant et le couchant, autant le Seigneur a-t-il mis d'éloignement entre nos péchés et nous.

Connaissant la matière dont il nous a formés, il a ressenti pour son peuple la même compassion et la même tendresse qu'un père ressent pour ses enfans.

Il s'est souvenu que nous ne sommes que poussière ; que l'homme passe sur la terre comme l'herbe dans les prairies ; que comme les fleurs des campagnes on le voit presque en même temps naître et mourir.

Il s'est souvenu que la vie n'est dans l'homme que comme en passant ; qu'il avance toujours vers sa fin, sans pouvoir faire un pas en arrière.

Mais si la vie de l'homme est si courte et si pleine de misère, il est et il sera éternellement un Dieu plein de miséricorde envers ceux qui le craignent.

Sa bonté s'étend sur les enfans des enfans de ceux qui obéissent à sa loi, et qui n'oublient jamais d'observer ses Commandemens.

Car le Seigneur a établi son trône dans le ciel, et toutes les créatures doivent se soumettre à son empire.

Anges du Seigneur, puissantes intelligences, qui exécutez ses ordres aussitôt que vous entendez sa voix, unissez-vous tous à moi pour le louer.

Vous tous qui composez la milice du Roi du Ciel, fidelles ministres des volontés du Seigneur, aidez-moi à le bénir.

Ouvrages du Seigneur, louez-le tous dans toute l'étendue de sa domination ; mais vous sur-tout, ô mon ame, qui en avez reçu tant de bienfaits, ne cessez de le bénir.

Qui me séparera de votre charité, ô mon Dieu ! sera-ce la tribulation et l'angoisse, la faim et la nudité, le danger, la persécution et la mort ? J'ai lieu de croire que vous l'avez répandue dans mon cœur, cette divine charité, par votre Saint-Esprit, lorsque le Prêtre a prononcé ces consolantes paroles : *Je vous absous de vos péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* O mon Dieu ! je suis assuré avec votre grâce que ni la mort, ni la vie, ni Satan avec tous ses Anges, ni les maux présens, ni ceux qui pourraient m'arriver, ni la force, ni l'espérance des plus grands honneurs, ni la crainte des plus grandes ignominies, ni aucune chose créée, ne pourra me séparer de votre amour que vous m'avez accordé par les mérites de Jesus-Christ Notre-Seigneur.

J'emprunte, ô mon Dieu, les paroles de votre Apôtre,

et je tâche d'entrer dans ses sentimens ; mais je tremble en jetant les yeux sur ma faiblesse, sur ma corruption, et sur les dangers qui m'environnent. Hélas ! je vous ai fait autrefois de semblables promesses, et néanmoins je vous ai trahi si souvent ; ce n'est donc pas en moi-même, mais en vous seul que je dois mettre ma confiance : votre grâce peut me rendre plus fort que tout l'enfer. Je ne la mérite pas, mais je l'espère de votre bonté infinie et des mérites de Jesus-Christ votre Fils, et je vous la demande de tout mon cœur. Je sais que pour l'obtenir et pour en profiter, il faut veiller et prier, il faut se faire violence ; mais vous voyez, Seigneur, ma sincère résolution : je m'appliquerai à la prière et aux pratiques de piété, je veillerai et je me précautionnerai contre ma faiblesse, je m'appliquerai à me faire violence, et à conserver dans mon cœur l'esprit de pénitence et de componction ; mais en particulier je suivrai fidellement les avis et les ordres de mon Confesseur.

PRIERE APRES LA CONFESSION,

Quand on n'a pas reçu l'absolution.

I. DANS quel état me vois-je, ô mon Dieu ! le Prêtre à qui je viens de déclarer mes péchés, et à qui vous avez donné le pouvoir de les remettre, me renvoie sans m'absoudre. Ah ! Seigneur, ouvrez mes yeux aux lumières de la foi, et faites-moi bien comprendre combien ce délai de l'absolution est juste, nécessaire, et en même temps avantageux à mon ame. Ai-je donc mérité que vous oubliiez sur-le-champ mes péchés ? un malheureux comme moi, qui a si long-temps croupi dans le péché, et qui devrait être sous les pieds des Démons, mérite-t-il d'être mis dans le même rang que tant d'ames qui vivent dans l'innocence et dans la pratique des vertus chrétiennes, et qui n'ont à se purifier dans la confession que de quelques fautes vénielles et inséparables de la faiblesse humaine ? est-il juste de traiter un rebelle endurci, comme un enfant plein de respect et d'amour ? Hélas ! les anciens pénitens ne pouvaient obtenir leur

réconciliation pour des péchés souvent moins énormes que les miens, qu'après bien des années passées dans une rude pénitence, dans l'éloignement des plaisirs même innocens, dans les jeûnes rigoureux au pain et à l'eau plusieurs jours de chaque semaine, dans les gémissemens et la prière : ils n'avaient pas même de long-temps le pouvoir d'entrer dans l'Eglise, mais prosternés à la porte, couverts de sacs et de cilices, ils conjuraient les fidelles qui entraient de prier pour eux : les Rois même et les Empereurs étaient traités avec cette rigueur salutaire, et ils se trouvaient heureux de pouvoir espérer leur pardon à ce prix. O mon Dieu, que ces exemples doivent me confondre ! L'empéreur Théodose se soumet humblement à la pénitence que lui impose Saint Ambroise, et n'ose pas entrer dans l'Eglise, tout Empereur qu'il est, et moi je trouverai trop rigoureuse une épreuve bien courte, que mon Confesseur exige avant de m'absoudre !

II. Helas, Seigneur ! au lieu d'un court délai de l'absolution, ne pouviez-vous pas m'abandonner pour toujours à ma malice? Vous n'avez pas donné le temps de faire pénitence aux Anges qui ne vous avaient offensé qu'une fois; vous n'avez pas donné le temps de faire pénitence à tant de pécheurs moins coupables que moi, que la mort a cependant enlevés de ce monde dans leurs péchés, et qui brûlent maintenant pour une éternité ! Aveugle que je suis ! ne comprendrai-je jamais ce que mérite un seul péché ? ne comprendrai-je jamais quelle différence il y a entre toutes les pénitences de ce monde et la pénitence éternelle des damnés, et combien je suis heureux de pouvoir encore obtenir ma grâce à quelque prix que ce puisse être, et quoi qu'exige de moi votre Ministre, qui agit en votre nom et par l'autorité que vous lui avez donnée !

III. Ouvrez mes yeux, ô mon Dieu, et faites-moi connaître non-seulement combien ce renvoi est juste, mais encore combien il m'est avantageux. Je m'accoutumerais bientôt à regarder mes péchés comme des bagatelles, si mon Confesseur ne m'en faisait bien sentir

l'énormité, en m'éloignant de la Table sainte, et en me laissant dans un état d'humiliation ; sur-tout je m'accoutumerais à me confesser sans une préparation sérieuse, sans une vraie contrition, et sans les autres dispositions nécessaires. Je m'imagine peut-être que je suis bien préparé et dans les meilleures dispositions, tandis que mon Confesseur juge le contraire ; mais que mon aveuglement est pitoyable ! combien de fois n'ai-je pas cru avoir des sentimens aussi sincères et aussi bons, meilleurs même que ceux que j'ai, et combien de fois l'expérience ne m'a-t-elle pas fait voir, par des rechutes promptes et continuelles, que je n'étais pas converti, et que mes dispositions n'avaient rien de solide ! Il faut donc une épreuve réelle qui fasse voir à mon Confesseur et à moi-même si mon cœur est véritablement changé. Hé quand mon Confesseur ne l'exigerait pas, cette épreuve salutaire, ne devrais-je pas la lui demander moi-même, pour ne pas risquer de faire un sacrilége et de me perdre pour une éternité ? Malheur à moi si je trouvais des Confesseurs trop indulgens, qui se contentassent de fermer la plaie de mon ame sans la guérir, qui me donnassent l'absolution sans aller jusqu'au fond de ma conscience, et sans exiger une conversion véritable et solide. Si un aveugle en conduit un autre, avez-vous dit vous-même, ô mon Dieu, ils tomberont tous les deux dans la fosse. Mon Confesseur se damnerait en agissant ainsi, et sa damnation me ferait rendre la mienne plus assurée. Hélas ! je tremble et je frémis ; dans le moment même qu'il prononcerait *je vous absous*, Jesus-Christ le souverain Prêtre prononcerait dans le Ciel, *Je vous condamne, je vous maudis.*

IV. Je me soumets donc de tout mon cœur, ô mon Dieu, au délai de l'absolution que votre Ministre a jugé nécessaire ; je sais que vous ne voulez pas ma mort éternelle, mais ma conversion et ma vie. Oui, dans ce délai même du pardon, j'adore et je bénis votre miséricorde qui veux me faire mieux rentrer en moi-même, me faire mieux sentir l'état affreux de mon ame et le prix de votre grâce, dont j'ai regardé la perte comme

rien ; qui veut me donner le temps d'acquérir une vraie contrition, m'animer et me soutenir dans la pratique de la pénitence, et dans un changement de vie solide et constant.

V. Oui, mon Dieu, je trouve tous ces biens dans le délai de l'absolution, mais il faut pour cela que j'entre dans vos vues et dans celles de votre Ministre ; il faut que je travaille avec tout le soin dont je serai capable, à me corriger de mes péchés et à changer de vie, à acquérir la contrition, mais une contrition véritable, sans laquelle je demeurerais toujours votre ennemi ; il faut que je prenne pour cela tous les moyens que je pourrai connaître, mais sur-tout que je pratique avec ferveur ce que votre Ministre m'a dit de votre part, ses avis, ses ordres, les remèdes qu'il m'a prescrits. Sans cela que pourrait-il faire, et que pourrai-je demander moi-même lorsque j'irai de nouveau à ses pieds ? Mais si j'y suis fidelle, je pourrai après un temps convenable, recevoir l'absolution avec la confiance que vous la prononcerez dans le Ciel, tandis que le Prêtre la prononcera sur la terre ; je pourrai recevoir votre corps et votre sang adorable, puisque, selon l'avis de l'Apôtre Saint Paul, je me serai éprouvé moi-même.

VI. Mais où trouverai-je, Seigneur, cette fidélité et cette ferveur pour soutenir la nouvelle vie dans laquelle je vais entrer ? Hélas ! mes passions se réveilleront et m'attaqueront avec furie, mes habitudes m'entraîneront, presque sans m'en appercevoir, les occasions du péché se présenteront, les amis du monde me presseront, tantôt par leurs sollicitations, tantôt par leurs railleries : que deviendrai-je, ô mon Dieu, si vous n'avez pitié de moi ? C'est en vous seul que j'ai mon recours et mon espérance. J'entends une voix qui me dit au fond du cœur, qu'il faut donc, à quelque prix que ce soit, être fidelle aux pratiques qui peuvent me soutenir, mais sur-tout à la fuite des occasions et à la prière. Oui, mon Dieu, je vous le promets, je m'attacherai à ces saintes pratiques ; oui, je fuirai les occasions du péché, et en particulier les compagnies des mondains ; oui, j'irai souvent à vos pieds

pour vous demander le secours de vos grâces, comme je vous le demande maintenant : ce sont les résolutions que je vous offre, bénissez-les, Seigneur, fortifiez-moi pour y être fidelle, et achevez ce que votre miséricorde a commencé dans mon cœur.

VII. O ma bonne mère ! ô Mère de mon Dieu ! je reviens à vous, défendez-moi des attaques et des ruses de ce serpent infernal dont vous avez écrasé la tête, et obtenez-moi la grâce de marcher constamment dans le chemin où je suis entré.

Ange du Seigneur, mon gardien fidelle, mon saint patron, et vous tous, Anges et Saints, qui régnez avec Dieu dans le Ciel, vous sur-tout, saints pénitens, obtenez-moi la persévérance et la ferveur dans les pratiques de la pénitence.

SECTION TROISIEME.

AVIS ET PRATIQUES

Pour les personnes qui sont rentrées en grâce avec Dieu par une bonne Confession.

NOUS avons à traiter dans cette section, 1° de la Confession fréquente, 2° de la sainte Communion, 3° de plusieurs Indulgences qu'on peut gagner facilement dès qu'on est rentré en état de grâce, et qui sont un moyen de satisfaire à la justice de Dieu pour le passé, et de suppléer à sa propre faiblesse : c'est ce que nous ferons dans trois chapitres.

CHAPITRE PREMIER.

Pratique de la Confession pour les personnes qui se confessent souvent.

COMME la pratique de la confession est bien plus aisée et demande bien moins de temps pour les personnes qui se confessent souvent que pour les autres, nous allons mettre ici les avis particuliers pour ces personnes.

Premier Avis.

Les personnes qui se confessent souvent, ont pour l'ordinaire un Confesseur fixe. L'avis qu'il faut leur donner à ce sujet, est de ne croire pas tout perdu quand ce Confesseur leur manque ; s'il leur manque pour toujours, elles doivent en choisir un autre sans retardement, et s'il ne leur manque que pour quelque temps, elles ne doivent pas laisser de s'adresser à un autre, et de s'approcher des Sacremens pendant ce temps-là, à moins qu'il n'y eût des raisons particulières et très-fortes pour faire autrement : ne pas suivre cette règle, c'est illusion, c'est attachement purement naturel, sous prétexte de confiance.

Second Avis.

Les personnes qui se confessent de mois en mois, n'ont pas besoin pour l'ordinaire d'employer beaucoup de temps à leur préparation ; ainsi quand leur conscience n'est pas fort embarrassée ni chargée de péchés considérables, elles peuvent prendre la veille ou le jour même de leur confession une heure ou cinq quarts d'heure avant d'aller se présenter à la confession. Elles se mettront dans un lieu retiré, comme nous avons expliqué plusieurs fois, et elles passeront environ un quart d'heure à faire des prières pour s'humilier devant Dieu, et lui demander les grâces nécessaires pour se bien confesser : elles peuvent se servir pour cela de la prière qui est à la page 240, choisissant les nombres III, VI, VIII ; ensuite elles mettront demi-heure ou trois quarts d'heure à s'examiner, et un quart d'heure à s'exciter à la contrition. Si elles ne vont pas tout de suite se présenter à la confession, quand elles voudront y aller, elles se rappelleront pendant quelque temps les péchés dont elles se sont trouvées coupables à leur examen : mais leur soin principal doit être de s'exciter à la contrition jusqu'à ce qu'elles se confessent.

Troisième Avis.

Voici l'ordre de l'examen pour ces personnes, I° elles doivent s'examiner sur les devoirs de leur état, parcourant leurs diverses obligations et les diverses circons-

tances où elles se sont trouvées, afin de voir si elles n'ont point manqué à quelque chose ; et on doit s'examiner sur cet article avec soin et sans se flatter, parce que les péchés d'omission de ses devoirs sont aperçus plus difficilement que les autres. 2° Elles doivent s'examiner sur les péchés d'habitude : il faut d'abord connaître à quels péchés on est le plus porté, ou par son tempérament, ou par la coutume qu'on a prise, ou par les occasions dans lesquelles l'on se trouve placé, et la connaissance qu'on a de ces habitudes, doit servir à veiller davantage sur soi-même pour n'y pas tomber, et à s'examiner là-dessus avec plus de soin. 3° Il faut ensuite parcourir en gros les commandemens de Dieu et de l'Eglise, pour voir si l'on n'est pas tombé dans quelqu'autre péché considérable....Ce qui rend cet examen aisé, c'est qu'on fait cette revue presque par une simple lecture de l'examen général, page 246 et suivantes, en passant la pluspart des avis : plusieurs personnes même n'auront besoin que de lire la récapitulation, page 274.

Quatrième Avis.

Si l'on reconnaît dans son examen qu'on est tombé dans quelque péché considérable, dont on doute s'il est mortel, et à plus forte raison si c'est dans un péché clairement mortel, on ne doit rien négliger pour en avoir la contrition, et il faut prendre quelques jours à l'avance pour s'y disposer, par les moyens que nous avons donnés, page 204 et suivantes.

Les personnes qui ne commettent pas ordinairement des péchés considérables, ont à craindre de se confesser par routine et sans une vraie contrition, ce qui rend ces confessions sans fruit. Il faut donc tâcher d'exciter en soi une vive contrition des plus petits péchés, un renoncement absolu, et une volonté bien sincère de travailler de tout son cœur à s'en corriger. On peut choisir pour cela quelques réflexions dans la quatrième Partie du Manuel ; on peut ensuite lire lentement l'acte de contrition qui est à la prière du matin, page 4, ou celui qui est à la première partie de la messe, page 10, ou bien

les nombres V, VI, VII, de la prière pour demander la contrition, page 276 et suivantes.

Mais comme en recevant l'absolution, quand même on n'aurait commis que des péchés véniels, il est absolument nécessaire d'avoir la contrition, au moins de quelques-uns des péchés dont on s'accuse, c'est une pratique très-sage de joindre aux péchés qu'on a commis depuis sa dernière confession un péché de sa vie passée, qui soit plus considérable, et dont on ait une contrition plus grande; par exemple, une insulte qu'on aura faite au prochain, une médisance considérable, une mauvaise pensée à laquelle on aura pleinement consenti dans son cœur, &c.; et dans toutes ses confessions on peut prendre si l'on veut le même péché, afin de n'être pas embarrassé à en choisir de nouveaux. En s'excitant donc à la contrition par les péchés qu'on a commis depuis sa dernière confession, on s'y excitera aussi pour les péchés de sa vie, et en particulier pour ce péché qu'on aura choisi; et quand on se confessera, après avoir déclaré les péchés de la confession qu'on fait, on dira : *Mon Père, je m'accuse aussi de tous les péchés que j'ai commis dans ma vie, quoique je m'en sois déjà confessé, et en particulier d'un tel péché.* Par ce moyen la contrition sera plus assurée, et le Sacrement ne risquera pas d'être nul.

Cinquième Avis.

Si les personnes qui se confessent souvent, et dont la conduite est bien réglée, tombent dans quelque péché plus considérable qu'à l'ordinaire, elles ont à craindre la tentation de ne pas oser le déclarer, et c'est ce qui a causé la damnation de plusieurs personnes qui vivaient très-bien aux yeux du monde. Lors même qu'elles ne cachent pas entièrement leur péché, il est à craindre qu'elles ne l'expliquent pas assez, qu'elles le déguisent, qu'elles diminuent leur tort. Ce serait une grande folie de perdre le bonheur qu'on peut mériter par une vie chrétienne, et de se damner pour ne pas dire une parole. Pour se mettre à l'abri de ce malheur, ces personnes doivent suivre, avec la dernière exactitude, les avis que nous avons donnés sur ce sujet dans la première section,

chapitre II, page 212 et suivantes, et sur-tout les 1er 2e, 3e et 7e avis.

Sixième Avis.

Après la confession, il n'y a rien de particulier pour les personnes dont nous parlons ici, sinon que comme ordinairement leurs pénitences sont légères et ne durent pas long-temps, il est facile de les oublier ; c'est pourquoi elles doivent se faire une loi de ne pas passer le jour de leur confession sans les accomplir, quand le temps ne leur est pas fixé, et qu'elles peuvent les accomplir tout à la fois.

CHAPITRE SECOND.

PRATIQUE POUR LA COMMUNION.

Premier Avis.

LA communion demande deux dispositions par rapport au corps; 1° il faut être à jeûn, c'est-à-dire, n'avoir rien avalé depuis minuit, à moins qu'on ne reçut le saint Sacrement, étant en danger de mort ; 2° il faut avoir un extérieur convenable, c'est-à-dire, être habillé décemment selon son état, et avoir une retenue et une modestie qui marquent combien on est pénétré de l'action qu'on va faire.

Par rapport à l'ame, il y a aussi deux dispositions auxquelles on peut rapporter toutes les autres, et c'est la pureté de conscience et la dévotion actuelle. La pureté de conscience consiste dans l'exemption du péché, au moins de tout péché mortel ; en sorte que toute personne qui se sent coupable d'un péché mortel, doit s'en purifier auparavant, non-seulement par une vraie contrition, mais encore par la confession, ainsi que l'ordonne le saint Concile de Trente. Cette première disposition est tellement nécessaire pour communier, que sans elle on ferait un sacrilége, on se rendrait coupable d'impiété contre le corps et le sang de Jesus-Christ, on mangerait et on boirait sa condamna-

tion. Nous avons déja parlé fort au long dans cette IIIe partie du moyen pour acquérir cette première disposition, c'est-à-dire, de la confession. Ajoutons ici que pour témoigner son respect et son amour à Jesus-Christ, et pour retirer de plus grands fruits de la sainte communion, il faut aussi se purifier des péchés véniels, en les confessant avec un grand regret, et une volonté bien sincère de travailler de tout son cœur à s'en corriger. Mais remarquez qu'il y a deux vices spécialement opposés à la sainte Eucharistie, qui sont l'inimitié et l'impureté ; en sorte qu'on doit avoir beaucoup plus de délicatesse sur ceux-là que sur les autres, et qu'on doit non-seulement s'en purifier, mais travailler à les détruire jusqu'à la racine. Ainsi quand on sait que le prochain a quelque chose sur le cœur contre nous, quoique nous n'ayons pas tort, il faut l'aller trouver, lui témoigner son amitié, ou lui faire parler par quelqu'un, si la prudence ne permet pas qu'on lui parle soi-même ; en un mot, il faut faire tout ce qu'on pourra pour établir la concorde et la charité. Pour ce qui regarde l'impureté, qu'on renonce tout de bon, non-seulement aux occasions qui renferment un danger évident, mais aussi à celles où le danger n'est pas si prochain, et qu'on pourrait, absolument parlant, se permettre.

La seconde disposition de l'ame est la dévotion actuelle. Elle consiste dans des sentimens fervens et animés de foi, d'humilité, de contrition et des autres vertus, et le fruit qu'on retire de l'Eucharistie est plus ou moins grand, à proportion de la dévotion qu'on a en la recevant, ce qui doit faire sentir l'importance de cette dévotion actuelle.

Second Avis.

Pour acquérir cette dévotion actuelle, il faut s'y préparer. Les personnes qui étaient dans le péché mortel, et sur-tout celles qui étaient dans des habitudes de péché mortel, feront bien de prendre pour se préparer, six ou huit jours après avoir reçu l'absolution, ou du moins après qu'elles se seront mises en état de la recevoir, et qu'elles auront terminé leur confession. Il suffit à ceux qui se confessent de mois en mois, et qui ne sont pas tombés

dans des péchés considérables, d'aller trouver leur Confesseur la veille ou le jour de leur communion ; mais il est à propos de prendre les trois jours qui la précèdent, pour s'exciter à la dévotion actuelle. A l'égard des personnes qui communient de huit en huit jours, ou plus souvent, il faut que cette dévotion et cette ferveur soient habituelles en elles, qu'elles les nourrissent chaque jour par les exercices de piété, et qu'elles produisent en elles plus ou moins de perfection à proportion que leurs communions sont plus ou moins fréquentes. Voici maintenant comme il faut passer les jours qu'on prend pour cette préparation.

1° Il n'est pas nécessaire qu'on quitte son travail et ses occupations ordinaires, mais il faut les modérer un peu, si elles sont trop multipliées et trop dissipantes. 2° Il faut s'éloigner des compagnies et des divertissemens, non-seulement s'ils sont mauvais ou dangéreux, mais quand ils ne renfermeraient d'autre mal que de dissiper. Il faut encore manger avec une certaine sobriété, et tenir l'esprit libre et dégagé de tout ce qui regarde la chair : cependant les personnes mariées ne doivent avoir aucune peine des devoirs de leur état, qui ne dépendent pas de leur volonté. 3° Il faut s'appliquer plus qu'à l'ordinaire aux exercices de piété. Pour cela il faut faire son possible pour entendre la Messe, et si absolument on ne peut pas, il faut prendre un temps dans la matinée pour se recueillir, s'unir aux Messes qui se disent, et faire les mêmes prières, que si l'on y était présent. Pendant la journée, il faut faire si l'on peut quelque lecture et quelque prière ; mais au moins, il faut se tenir fort recueilli dans ses occupations, parlant peu et élevant souvent son cœur à Dieu, sur-tout par les actes pour la communion : on peut se servir pour cela du Cantique XX, récitant ou chantant quelques-uns des actes qu'il contient. Sur le soir, il faut faire une visite au saint Sacrement. On peut y réciter diverses prières qui sont dans la première partie de ce Manuel : on peut s'y occuper à lire quelque chapitre du IV livre de l'*Imitation* de Jesus-Christ ; on peut aussi s'occuper à réfléchir soi-même sans lire, si l'on s'y

sent porté ; mais sur-tout il est à propos d'y faire la Communion spirituelle, comme elle est marquée ci-devant à la VIe Partie des prières pour la Messe, page 16.

Troisième Avis.

La veille de la communion, soupez légèrement, ne pensez plus qu'au bonheur que vous devez avoir le lendemain, et levez-vous de grand matin pour achever de vous y préparer. Quand vous vous êtes confessé, en attendant qu'on dise la Messe, vous pouvez vous occuper à lire quelque chose du IVe livre de l'Imitation, ou bien à méditer et à goûter quelqu'un des actes pour la communion que nous allons mettre ici. Pendant la messe, vous pouvez faire les prières ordinaires jusques à la préface ; mais ensuite il faut les laisser, pour produire lentement et avec toute la dévotion dont vous serez capable, les actes qui suivent. Les personnes qui ne savent pas lire, et qui ne savent pas d'autres actes par cœur, n'ont qu'à réciter fort lentement ceux du Cantique XX.

Quand le Prêtre vous présente la sainte Hostie, ne faites aucun mouvement pour la prendre ; mais tenez la tête droite, ouvrez médiocrement la bouche, et avancez un peu la langue. Retenez quelque temps la sainte Hostie sur la langue, afin qu'elle s'y humecte, et qu'elle ne s'attache point au palais : si cependant cela arrivait, il faudrait la détacher peu à peu avec la langue, sans vous troubler. Après avoir avalé la sainte Hostie avec respect, passez quelque temps aux pieds de Jesus-Christ sans lire ni parler, mais en vous livrant aux sentimens qu'il vous inspirera : après quoi gardez-vous bien de perdre un temps si précieux, mais récitez lentement et avec ferveur les actes après la communion. Le respect demande aussi que vous passiez quelque temps, comme un demi-quart d'heure, sans cracher.

Le reste du jour, conservez avec soin l'esprit de dévotion, et pour cela appliquez-vous avec ferveur aux exercices de piété, évitez tout ce qui pourrait vous dissiper ; et comme on ferme la bouche d'un fourneau pour y conserver la chaleur, fermez vos sens, et sur-

tout gardez le silence, de peur que le feu de dévotion et de l'amour de Dieu ne se dissipe.

Quatrième Avis.

Quoique l'Eglise ne fasse pas un précepte exprès de la fréquente communion, son esprit et celui de Jesus-Christ son époux est que ses enfans y participent souvent. Ce grand Sacrement est le pain descendu du Ciel, pour nourrir nos ames ; il ne suffit pas de le manger quelquefois, il faut le manger souvent, sans quoi on peut être exposé à tomber dans la langueur, et enfin dans la mort. On trouve bien des prétextes pour s'en dispenser ; mais si l'on s'examine sérieusement et sincèrement, on verra qu'ordinairement la vraie cause de l'éloignement de la communion, est le respect humain, ou la paresse, ou l'attachement secret à ses péchés, et la suite de la gêne et de la vigilance sur soi-même où il faudrait être en communiant souvent.

Mais quelle règle faut-il suivre là-dessus ? Nous l'avons dit souvent, 1° dès qu'un Chrétien a renoncé tout de bon au péché mortel, qu'il est fidelle à n'en point commettre, qu'il mène une vie chrétienne, et qu'il est exact à remplir les devoirs de son état, il peut suivre la règle de communier ordinairement une fois le mois.

2° Pour communier ordinairement de quinze en quinze jours, il faut une foi plus vive, et un plus grand désir de s'unir à Jesus-Christ ; mais il faut aussi le désir d'éviter le péché véniel, et la volonté sincère d'y travailler de tout son cœur, quoiqu'on soit encore faible et qu'on retombe souvent. 3° Pour communier tous les huit jours, ou plus souvent, il faut une haine plus forte du péché véniel, un travail plus soutenu pour l'éviter, une victoire plus ordinaire sur ces sortes de péchés, et enfin un plus grand soin de s'unir à Dieu par la pratique des vertus et des exercices de piété ; mais sur tout cela, c'est le Confesseur qui doit être le Juge.

Quand on communie souvent, il faut prendre garde de ne pas le faire par amour propre ; car on se porte quelquefois à la Communion par un désir secret, et dont on ne s'aperçoit pas toujours, d'être estimé davantage,

par l'envie de faire autant ou plus que les autres, par une complaisance secrète qu'on prend en soi-même. Il faut encore bien prendre garde de ne pas faire ces communions, parce qu'on en a pris l'habitude, et par pure routine. Ces mauvais principes se connaissent au peu de fruit qu'on retire de ces communions; on ne se corrige de rien, on n'y travaille même pas, et l'on vit dans l'indifférence sur toutes les choses où l'on ne voit pas des péchés mortels. Le remède à ce mal est de suspendre ses communions jusqu'à ce qu'étant rentré sérieusement en soi-même, s'étant humilié profondément, on se soit appliqué tout de bon à réformer son intérieur.

ACTES AVANT LA COMMUNION.

Acte de Foi.

MON Dieu je crois fermement toutes les vérités que vous avez révélées à votre Eglise et que votre Eglise nous enseigne, parce que vous êtes la vérité même; mais en particulier je crois que c'est vous-même, mon Sauveur et mon Dieu, que je vais recevoir dans ce Sacrement adorable. Oui, je crois que dans ce Sacrement est véritablement votre sacré Corps qui a été déchiré et cloué sur une croix; qu'il y a votre sang précieux, répandu pour le salut de tous les hommes; qu'il y a votre ame, remplie de toutes les grâces et de toutes les vertus; qu'il y a enfin votre divinité, la source et l'abîme infini de tout bien. Mes sens ne trouvent ici que les apparences du pain et du vin, mais ma foi vous y découvre vous-même vivant et glorieux, caché sous ces apparences. O merveilles ineffables! ô prodiges incompréhensibles de puissance et de sagesse, pouvez-vous être faits pour les hommes, et pour moi en particulier! mais vous l'avez dit, ô Jesus, vérité éternelle, vous allez vous donner à moi, comme le pain descendu du Ciel, pour nourrir mon ame et lui donner la vie, comme l'époux de mon ame, pour l'unir étroitement à vous. Je crois, mon Dieu, je mets toute ma consolation à le croire, et je donnerais ma vie pour la défense de cette vérité.

Acte d'Humilité.

DIEU infini, Dieu incompréhensible, qui êtes-vous, et qui suis-je, pour que vous vous donniez à moi? Vous êtes le Roi des Rois, et le Seigneur des Seigneurs: la terre et les cieux sont remplis de votre majesté et de votre gloire, et je ne suis qu'un vermisseau, cendre et poussière, un pur néant, mille fois plus méprisable que je ne puis dire ni penser; mais ce qui met le comble à mon indignité, et qui me jette dans la plus grande confusion, c'est mon opposition à votre sainteté infinie. O soleil de justice! ô Saint des Saints! que vous dirai-je à la vue de ma malice et de ma corruption? Hélas! c'est librement, c'est par mon propre choix, que j'ai augmenté mon indignité; après avoir reçu les plus grands bienfaits, après avoir fait les promesses les plus solemnelles, je n'ai pas craint de vous trahir et de vous outrager indignement. Hé! comment oserai-je m'approcher de vous, me placer à votre Table, manger votre propre corps et boire votre sang précieux? Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez en moi, et je confesse que j'ai au contraire mérité toute votre colère et vos vengeances éternelles.

Acte de Contrition.

QUI donnera de l'eau à ma tête? qui donnera à mes yeux une source intarissable de larmes, pour pleurer nuit et jour ma trahison et mon ingratitude contre mon Sauveur et mon Dieu? O Jesus, c'est dans toute la sincérité et de toute l'étendue de mon cœur que je déteste et que j'abhorre tous mes péchés. J'ai la confiance que vous les avez effacés en me lavant dans votre sang par le Sacrement de Pénitence; mais lavez-moi de plus en plus, augmentez ma douleur, et ne souffrez pas que je cesse jamais de gémir sur le malheur que j'ai eu de vous déplaire, ni de veiller sur moi, pour éviter tout ce qui pourrait m'y faire retomber.

Acte d'Espérance.

QUELQUE grande que soit mon indignité, votre douceur, ô bon Jesus, et votre aimable invitation me rassurent. Je mets en vous toute mon espérance, en-

vous qui êtes mon refuge, mon Sauveur et la source de tous mes biens. Je viens donc à vous comme un enfant prodigue à son tendre père ; comme une brebis égarée à son charitable Pasteur ; comme un malade à son Médecin ; comme un criminel qui n'a mérité que la mort, à son puissant médiateur. Je ne trouve en moi que péché et que misère, mais je ne trouve en vous que richesses et que bonté ; je ne trouve rien en moi ou je puisse mettre ma confiance, mais je la mets toute entière en vous, en vos mérites infinis. Ayez pitié de moi, changez-moi et sauvez-moi par le corps et le sang que je vais recevoir, vous qui n'abandonnez jamais ceux qui espèrent en vous.

Acte d'Amour.

AIMABLE Jesus, quel amour incompréhensible embrâsait votre cœur, lorsque prêt à quitter ce monde pour aller à votre Père, vous nous préparâtes un festin qui renferme toute douceur et toutes délices. Vous vous donnez tout entier à moi dans cet adorable Sacrement : n'est-il pas juste que je me donne à vous sans réserve ? Oui, il est juste ; oui, je le veux de tout mon cœur. Venez donc, ô Jesus ! venez m'embrâser de ce beau feu que vous êtes venu porter sur la terre. O mon unique bien ! ô ma consolation et ma vie ! je vous aime au-dessus de tout, je vous aime de tout mon cœur et de toutes les forces de mon ame : que ne puis-je à chaque instant vous aimer davantage ! C'est là tout mon désir ; c'est ce que vous demandent mes soupirs et mes gémissemens. O mon Dieu, faites ce qu'il vous plaira de tout le reste, mais conservez-moi votre amour ; faites que je croisse toujours dans votre amour.

Acte de Désir.

VENEZ, ô doux Jesus, remplissez les désirs de mon cœur ; venez nourrir de votre corps adorable mon ame affamée ; venez étancher ma soif par votre sang précieux. O Jesus, pain du Ciel, pain vivant qui donnez la vie au monde, source des eaux qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle, je soupire après vous, je ne veux point d'autre consolation dans ce monde que celle d'être uni à vous. Venez, et remplissez-moi de mépris et de

dégoût pour toutes les choses de la terre; venez, et que mon cœur ne se repose qu'en vous, ne vive à jamais que de vous, et mette ici-bas son plus grand bonheur à s'unir à vous dans la sainte Eucharistie.

ACTES APRES LA COMMUNION.

Avis *A ce moment que la plénitude de la Divinité habite corporellement en vous, recueillez-vous profondément, entrez dans votre propre cœur, tenez-vous y aux pieds de Jesus-Christ, et passez quelque tems dans le silence, occupé à admirer, à regarder amoureusement votre Dieu, et à écouter sa voix, s'il daigne vous parler lui-même au fond de votre cœur. Après cela, produisez lentement les actes qui suivent.*

Acte d'Adoration.

IL est donc vrai, ô mon Dieu, mon sein est devenu un autre ciel: vous êtes au milieu de moi, vous qui régnez dans le ciel, vous devant qui les Anges se prosternent, saisis d'un saint tremblement. Hé! que puis-je faire en votre présence, que de vous honorer par le plus profond anéantissement de mon ame? O Jesus, mon Seigneur et mon Dieu, je me prosterne à vos pieds et je vous adore. Je reconnais avec joie vos perfections infinies, votre majesté suprême, votre grandeur sans bornes, et le néant de tout ce qui n'est pas vous. Je vous reconnais comme le maître unique et absolu de tout, et je me soumets entierement à vous: à vous seul tout honneur et toute gloire. Roi des siècles, régnez à jamais, régnez par-tout, mais sur-tout régnez dans mon cœur.

Acte de Remerciment.

QUELLES actions de grâce puis-je vous rendre, ô mon Dieu, après ce que vous venez de faire en moi? Du trône de gloire où vous êtes assis, au plus haut des Cieux, vous êtes descendu dans l'abyme de mes misères; vous êtes devenu la nourriture de mon ame; vous m'avez rassasié, non pas de la manne que vous donnâtes autrefois au peuple d'Israël, mais de votre corps et de votre sang précieux. Aurais-je dû espérer un tel don? aurais-je osé le demander? aurais-je même osé y penser?

et maintenant pourrais-je le croire, si la foi ne m'éclairait? Dieu de toute bonté, je voudrais vous remercier dignement, mais je ne trouve en moi qu'impuissance : toutes fois ne rejetez pas mes humbles remercimens, et suppléez vous-même à ce qui me manque. Que mon ame et mon corps, que mes sens et toutes mes puissances vous louent et vous bénissent maintenant et dans toute l'éternité.

Acte d'Amour.

O Jesus, divin amant de nos ames, il y a si long-temps que vous demandez mon cœur : pourrais-je vous le refuser en ce moment où vous le remplissez de votre présence? O mon cœur, laisse-toi gagner aux charmes de Jesus, le plus beau des enfans des hommes, le seul parfait, le seul aimable : laisse-toi gagner à sa bonté infinie et à son amour incompréhensible. Mon Dieu, ce cœur si vil et si misérable mérite-t-il de vous être offert? Mais enfin le voilà, il est à vous pour jamais; purifiez-le, embrâsez-le, consumez-le dans le feu de votre amour. Une seule chose m'est nécessaire, et je n'ai que ce seul désir; c'est de vivre en vous, de m'y reposer, et de ne m'en jamais séparer. Heureux celui qui vous cherche, plus heureux celui qui vous possède, et infiniment heureux celui qui ne vous quitte jamais et qui meurt en vous possédant. O corps sacré, déchiré et percé de plaies pour moi, soyez à jamais mon trésor. O cœur adorable, percé d'une lance, soyez à jamais ma demeure. O sang précieux, répandu pour mon salut, soyez l'unique source où j'aille me désaltérer. O Jesus, mon véritable ami, mon époux, mon Dieu et mon tout, que mon cœur n'ait plus de repos, plus de plaisir, plus de vie qu'en vous.

Acte d'Offrande.

SEIGNEUR, je voudrais vous offrir quelque chose comme un hommage que je dois à mon Seigneur et mon Dieu, et comme une marque de ma reconnaissance et de mon amour. Mais que puis-je vous donner? Tout ce que j'ai est à vous, puisque c'est de vous que je tiens tout : je vous offrirai du moins vos propres dons.

Oui, je vous offre mon ame et toutes ses puissances : remplissez mon esprit, régnez entièrement sur ma volonté. Je vous offre mon corps avec tous ses sens, qu'ils soient à jamais réglés selon votre sainte loi, et non pas selon leurs inclinations naturelles et perverses. Je vous offre mes affaires, mes entreprises, mes biens ; je veux en avoir le soin que vous m'ordonnez dans mon état, mais sans manquer aux soins de mon ame, sans attachement et sans inquiétude, prêt à vous les sacrifier, s'il est nécessaire, prêt à me soumettre à votre providence et à votre volonté, si vous en permettez le dérangement. Je vous offre ma santé et ma vie avec tous les jours, tous les momens dont elle est composée : disposez-en à votre gré ; qu'elle soit longue ou courte, selon votre volonté, mais que le péché en soit banni avec toutes les occasions qui pourraient m'y conduire, et que tous les instans en soient consacrés à votre service. Hélas ! mon offrande n'est encore rien, mais vous m'avez donné Jesus votre divin Fils ; c'est donc lui que je vous offre, ô mon Dieu, pour vous glorifier, pour vous remercier, pour vous aimer, et enfin pour m'acquitter de tout ce que je vous dois, et c'est en union avec lui que je m'offre à vous sans réserve.

Avis. *C'est une sainte pratique d'offrir à chaque communion, comme un présent à Jesus-Christ, la résolution qu'on connaît lui être la plus agréable ; par exemple, d'éviter une telle occasion dangéreuse, de combattre une telle passion, de pratiquer une telle mortification, un tel acte d'humilité, &c. On peut quelquefois renouveler le même présent à plusieurs communions de suite, pour exécuter plus parfaitement sa résolution.*

Acte de Demande.

QUE ne puis-je pas attendre de vous, ô bon Jesus ? pourrez-vous me refuser quelque chose, après que vous vous êtes donné vous-même à moi ? Voyez donc ma pauvreté et ma misère, vous à qui tout est connu, et agissez en moi selon votre libéralité et votre amour infini, vous qui ne désirez que de combler les hommes de vos dons. Je ne vous demande les avantages tem-

porels qu'avec une entiere conformité à votre providence; envoyez-moi la prospérité ou les afflictions, selon que vous le connaîtrez plus utile pour mon salut : mais ce que je vous demande sans réserve, ce sont les biens spirituels, qui sont les seuls véritables. Préservez-moi du péché, et par-dessus tout du péché mortel; faites-moi veiller sur moi-même, et fuir avec soin les occasions qui pourraient m'y conduire *(Demandez ici la grâce d'éviter le péché, et de fuir l'occasion que vous avez le plus à craindre.)*... Donnez-moi les vertus qui vous sont les plus agréables, le détachement du monde, l'esprit de pénitence, la patience et la douceur envers le prochain *(Demandez en particulier la vertu dont vous avez le plus de besoin.)*... Augmentez continuellement en moi votre saint amour, et accordez-moi la grâce des grâces, qui est celle d'y persévérer jusqu'à la fin. Je vous offre encore mes prières pour votre sainte Eglise, pour son Chef visible, et pour tous ses Ministres, pour notre Roi, et pour tous ceux qui nous gouvernent sous lui, pour mes parens, mes amis et mes ennemis, et pour les ames qui sont dans le Purgatoire. *(Priez ici en particulier pour ceux que vous voudrez, et ajoutez* Notre Père, Je vous salue).

CHAPITRE TROISIEME.

Des Indulgences.

CE chapitre a deux articles; le premier donne une instruction succinte, mais qui renferme tout ce qu'on doit savoir sur les indulgences; le second explique plusieurs indulgences accordées ou confirmées par les derniers Papes.

ARTICLE PREMIER.

Instructions sur les Indulgences.

I.

Qu'est-ce que les Indulgences, et combien d'espèces y en a-t-il ?

PAR le Baptême on obtient non-seulement le pardon de ses péchés, mais encore la rémission de toute la peine qu'ils méritent. Hors de là la règle

ordinaire de la Providence est, qu'après que le péché grand ou petit est pardonné, il reste au pécheur une peine temporelle à subir, au lieu de la peine éternelle qu'il aurait dû souffrir dans l'Enfer, ou bien au lieu de la peine beaucoup plus grande qu'il aurait dû souffrir dans le Purgatoire, quand il n'a commis que des péchés véniels ; ainsi Dieu se comporte à cet égard comme un Roi qui fait grâce à un criminel qui a mérité la mort, mais qui exige cependant qu'il demeure quelques mois ou quelques années en prison. Nous ne savons pas quelle est la mesure de cette peine temporelle que Dieu exige du pécheur ; tout ce que nous savons là-dessus, c'est, 1° qu'elle n'est pas la même pour tous les pécheurs qui sont même également coupables ; il y en a de qui Dieu en exige moins, et quelques-uns de qui Dieu n'exige rien du tout, à cause de la véhémence de leur contrition ; 2° que cette peine n'est pas seulement la pénitence que les Confesseurs ont accoutumé d'imposer dans la Confession, comme quelques-uns pourraient le penser, mais qu'elle est très-considérable, puis-que nous voyons que tant de Saints, animés de l'esprit de Dieu, ont fait des pénitences si longues et si rigoureuses pour des péchés qui ne nous paraissent pas énormes, et qu'ils craignaient même de ne pas en faire assez ; et ce qui est bien plus décisif, c'est que l'Eglise, pendant les premiers siècles, a condamné les pécheurs à des pénitences rigoureuses, souvent de plusieurs années, et quelquefois de toute la vie pour un seul péché ; 3° que cette peine, si elle n'est pas entièrement supportée dans cette vie, le sera dans le Purgatoire, mais d'une manière terrible, puisque, selon les saints Pères, ce qu'on y souffre est beaucoup au-delà de tout ce qu'on peut souffrir ou même imaginer en cette vie, et que selon saint Thomas, et même plusieurs grands Théologiens, le feu du Purgatoire est le même que celui de l'Enfer.

De ces considérations on doit conclure qu'il faut s'appliquer sérieusement à satisfaire en cette vie à la justice de Dieu, par la pénitence et les autres moyens que nous avons, et que nous devons avoir une grande compassion

des ames qui souffrent dans le Purgatoire ces tourmens inexplicables, depuis plusieurs années, et peut-être depuis plusieurs siècles, et les soulager autant qu'il dépend de nous.

On peut satisfaire pour cette peine temporelle que la justice de Dieu exige après le pardon du péché, par les peines et les croix de cette vie, par l'accomplissement exact et fervent de la pénitence imposée dans la confession, par les pénitences et les bonnes œuvres qu'on fait de soi-même. Nous avons parlé de ces moyens dans les avis que nous avons donnés aux pages 220 et 221 ; mais on peut obtenir par les Indulgences la rémission de cette peine temporelle en tout, ou en partie. Par ce que nous venons d'expliquer, on peut comprendre exactement ce que c'est que l'Indulgence.

L'Indulgence est une grâce par laquelle l'Eglise remet en tout ou en partie au pécheur, après que ses péchés lui ont été pardonnés, la peine temporelle qu'il devait subir.

De là on voit que par les Indulgences on n'obtient pas le pardon de ses péchés : ce serait une erreur grossière de le penser ; mais après qu'on en a obtenu le pardon par une bonne confession, ou par d'autres moyens, quand ils ne sont que véniels, on obtient par l'Indulgence la rémission de la peine temporelle qu'il faudrait subir ; et c'est ainsi qu'on doit entendre ces mots qu'on trouve dans les Bulles des Papes : *Nous leur accordons l'Indulgence et la rémission de tous leurs péchés*, c'est-à-dire de toute la peine temporelle dûe à leurs péchés.

C'est par l'autorité que l'Eglise a reçue de Jesus-Christ qu'elle accorde des Indulgences ; et en les accordant, elle ne fait qu'appliquer au pécheur une partie du trésor de satisfaction qu'elle possède. Ce trésor inépuisable est composé de la pénitence infiniment surabondante que Jesus-Christ a faite pendant sa vie et à sa mort pour les péchés des hommes, de celle qu'a faite la sainte Vierge, quoiqu'elle n'ait jamais péché, et de celles qu'ont faites tant de Martyrs et d'autres Saints au-delà de ce que méritaient les péchés légers où ils tombaient. Sur quoi il faut remarquer que les satisfactions et pénitences de la sainte Vierge et des Saints ne serviraient de

rien par elles-mêmes; mais qu'ayant été souffertes et offertes à Dieu, en union de celles de Jesus-Christ et par sa grâce, elles ont été acceptées, et composent le trésor des Indulgences.

Il y a deux sortes d'Indulgences par rapport à leur étendue; les unes sont *plénières*, c'est-à-dire, qu'elles remettent toute la peine temporelle que celui qui les gagne mérite; les autres sont *partielles*, et n'en remettent qu'une partie : telles sont les Indulgences de quarante jours, d'un an, de plusieurs années. Ces Indulgences partielles ont rapport aux diverses pénitences imposées dans les premiers siècles par les lois de l'Eglise, et signifient qu'elles remettent à celui qui les gagne la portion de la peine temporelle dûe à ses péchés, qu'il aurait acquittée devant Dieu, en accomplissant la pénitence que les lois de l'Eglise imposaient pour quarante jours, pour un an, &c. Le Jubilé n'est autre chose qu'une Indulgence plénière, à laquelle le Pape ajoute divers privilèges, comme le pouvoir qu'il donne aux Confesseurs d'absoudre des cas réservés même au Pape, de changer les vœux, &c.

II.

Est-il fort important de gagner les Indulgences que l'Eglise accorde ?

CE que nous venons de dire fait assez comprendre de quelle importance il est de profiter de la grâce que l'Eglise accorde par les Indulgences, et non-seulement de les gagner, mais de les gagner souvent; car outre les péchés mortels qu'on peut avoir commis dans sa vie, et pour lesquels il y a bien lieu de croire qu'on n'a pas fait une pénitence suffisante, combien de péchés véniels ne commettent pas tous les jours les plus saints, mais sur-tout les personnes sensuelles, lâches et tièdes dans le service de Dieu ? Et cependant il faut tout expier, ou dans ce monde, ou dans les rigueurs inconcevables du Purgatoire, avant d'entrer dans le Ciel. Un autre motif bien pressant pour gagner souvent les Indulgences, c'est la compassion qu'on doit avoir pour les ames qui souffrent ces tourmens terribles du Purgatoire :

on peut leur en appliquer plusieurs, et par-là les soulager ou les délivrer entièrement.

Mais il faut bien remarquer que la condescendance de l'Eglise, et la facilité qu'on a de payer ses dettes au moyen des Indulgences, ne doit pas produire la négligence à se corriger de ses péchés, même véniels, puisque outre la peine temporelle ils ont d'autres suites bien plus funestes. Elle ne doit pas produire non plus la négligence à pratiquer les œuvres de pénitence, puisque la pénitence ne sert pas seulement à satisfaire pour la peine temporelle dont on est redevable, mais encore à fortifier l'ame et à la mettre à l'abri de la rechute : ce que les Indulgences ne font pas. D'ailleurs il est bien rare qu'on obtienne tout l'effet des Indulgences plénières qu'on gagne, comme nous l'expliquerons bientôt, parce que souvent le cœur reste attaché à plusieurs péchés véniels qui ne sont pas pardonnés.

Qui sont ceux qui peuvent gagner les Indulgences, et que doivent-ils faire pour cela ?

POUR pouvoir gagner les indulgences, 1° il faut être dans le sein de l'Eglise ; ainsi ceux qui n'ont pas reçu le Baptême, les Hérétiques et les Schismatiques, les excommuniés, lors même qu'ils ne sont pas dénoncés ni connus que de Dieu, ne peuvent pas les gagner ; 2° il faut avoir obtenu le pardon de ses péchés. Ainsi si l'on n'est pas en état de grâce, on ne peut gagner l'indulgence pour aucun péché, parce qu'il n'y en a aucun qui soit pardonné, tant qu'il reste un seul péché mortel sur la conscience. Il n'en est pas de même des péchés véniels : quoiqu'on fasse une confession valide et qu'on soit en état de grâce, les péchés véniels ne sont pas pardonnés, lorsque le cœur y demeure attaché, comme il arrive souvent, et alors, si l'on gagne une Indulgence plénière, elle sert pour les péchés dont on a reçu le pardon, mais non pas pour les péchés véniels qui n'ont pas été pardonnés faute d'une sincère détestation.

Les Indulgences peuvent être appliquées aux ames du Purgatoire par voie de suffrage, c'est-à-dire, par voie de cession qu'on leur en fait quand on les gagne. Les

Fidelles peuvent céder à ces ames souffrantes les satisfactions qu'ils offrent à la justice de Dieu par leurs pénitences ; ils peuvent de même, lorsque l'Eglise le leur permet, céder les satisfactions qui leur sont appliquées par l'Indulgence qu'ils gagnent.

Pour gagner les indulgences, il faut remplir exactement les conditions que celui qui les accorde exige, et faire avec piété les bonnes œuvres qui sont ordonnées pour cela. Ordinairement pour gagner une indulgence plénière, le Pape ordonne qu'après s'être confessé et avoir communié, on fasse des prières pour l'Eglise, sans spécifier quelles prières. On peut donc faire celles qu'on voudra, pourvu qu'on les fasse suivant les intentions du Pape, et qu'elles durent un temps notable : ainsi il faut commencer par offrir à Dieu ses prières pour tous les besoins de l'Eglise et pour toutes les intentions du Pape, ensuite on peut dire avec attention et dévotion cinq fois *Notre Père* et *Je vous salue*, ou quelqu'autre prière si l'on veut.

ARTICLE SECOND.

Explication de diverses indulgences.

Indulgences accordées à ceux qui ont des Chapelets, Rosaires, Croix, Médailles bénites par Notre Saint Père le Pape.

Conditions pour gagner ces Indulgences.

1° Que les crucifix, croix et autres images bénites soient, non pas de papier, mais de quelque métal, et qu'elles soient des Saints ou canonisés ou contenus dans le Martyrologe romain.

2° Que ces médailles, croix, chapelets, ne passent pas la personne de ceux à qui le Pape les a accordées, ou de ceux à qui ceux-ci les ont distibuées pour la première fois ; en sorte que si Pierre qui a reçu ces médailles du Pape, les donne à Jean, les indulgences y seront encore appliquées ; mais si Jean les donne à d'autres, il n'y aura plus d'indulgence. Qu'on ne puisse

pas non plus les prêter ni leur en substituer d'autres si l'on vient à les perdre.

3° Il faut porter sur soi les chapelets ou rosaires : pour les croix, crucifix, médailles, on peut les porter sur soi, ou les garder dans sa chambre, ou dans quelqu'autre lieu décent de la maison où on loge, et faire devant ces images les prières prescrites.

4° Pour qu'on puisse gagner ces indulgences, il faut avoir la coutume de faire, au moins une fois la semaine, quelqu'une des bonnes œuvres suivantes, savoir, de dire la couronne de Notre Seigneur, ou celle de la Sainte Vierge, ou le rosaire, ou la troisième partie d'icelui, ou l'office divin, ou celui de la Sainte Vierge, ou celui des morts, ou les sept pseaumes pénitentiaux, ou les pseaumes graduels, ou de faire le catéchisme, ou de visiter les prisonniers ou les malades de quelque hôpital, ou d'assister les pauvres, ou d'entendre la Messe, ou de la dire si l'on est Prêtre.

5° On peut gagner ces indulgences pour soi, ou les appliquer aux ames du Purgatoire.

QUELLES SONT CES INDULGENCES,

LE TEMPS ET CE QU'IL FAUT FAIRE POUR LES GAGNER.

Indulgences Plénières.

1° ON gagne l'indulgence plénière à l'article de la mort, s'étant confessé et ayant communié, ou, si on ne le peut, étant au moins véritablement contrit et disposé à recevoir la mort de la main de Dieu, avec soumission et pour l'expiation de ses péchés, en recommandant son ame à Dieu, et en invoquant de bouche le Saint Nom de Jesus, ou au moins de cœur, si on ne peut le faire autrement.

2° Pendant la vie, il y a vingt-quatre jours de chaque année où l'on peut les gagner, savoir, les sept Fêtes de Notre-Seigneur, qui sont, Noël, les Rois, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité et la Fête-Dieu ; les quatre de la Sainte Vierge, qui sont, la Purification,

l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité; les dix des Apôtres, qui sont celles des Saints Pierre et Paul, celles de Saint André, de Saint Jacques, de Saint Jean, de Saint Thomas, des Saints Philippe et Jacques, de Saint Barthelemi, de Saint Mathieu, des Saints Simon et Jude, de Saint Mathias, enfin la Nativité de Saint Jean-Baptiste, la Fête de Saint Joseph, et celle de tous les Saints.

Pour gagner l'indulgence plénière ces jours-là, il faut qu'étant vraiment repentant de ses péchés, s'en étant confessé à un Prêtre approuvé, on communie, et on prie Dieu dévotement pour l'extirpation des hérésies et des schismes, pour la propagation de la Foi Catholique, pour la paix et l'union des Princes chrétiens, et pour les autres besoins de l'Eglise. (On peut dire cinq fois *Notre Père* et *Je vous salue* pour ces intentions.)

Indulgences de plusieurs années.

1° En faisant les mêmes choses du nombre précédent, c'est-à-dire, se confessant, communiant, priant Dieu comme dessus, aux autres Fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, on gagnera à chaque fois sept ans d'indulgences et autant de quarantaines.

2° En le faisant quelque Dimanche, ou quelque autre Fête que ce soit de l'année, on gagnera cinq ans d'indulgence, et autant de quarantaines.

Indulgences de plusieurs jours.

1° En faisant les mêmes choses dont il vient d'être parlé, quel jour de l'année que ce soit, on gagnera cent jours d'indulgence.

2° On gagne deux cents jours d'indulgence en visitant les prisonniers ou les malades dans les hôpitaux, en les soulageant par quelque bonne œuvre, ou en faisant le catéchisme à l'Eglise, ou dans sa maison à ses enfans, parens ou domestiques.

3° On gagne cent jours d'indulgence, I° quand on a la coutume de réciter au moins une fois la semaine le chapelet ou le rosaire, ou l'office de la Sainte Vierge, ou celui des morts, ou les vêpres, et au moins un nocturne avec laudes, ou les sept pseaumes pénitentiaux avec les litanies et les prières qui suivent; à chaque

jour qu'on fait quelqu'une des choses susdites, on gagne cent jours d'indulgence, outre celles qui ont été accordées par Saint Pie ; 2° en récitant le matin, ou à midi, ou au soir, les prières de l'*Angelus*, au son de la cloche de quelque église, ou quand on ne les sait pas, disant un *Pater* et un *Ave*, ou en récitant un *De profundis* ; ou quand on ne le sait pas, disant un *Pater* et un *Ave* au son de la cloche pour la prière des morts ; 3° en pensant dévotement le vendredi à la mort et passion de Notre-Seigneur, et récitant trois fois le *Pater* et l'*Ave* ; 4° en faisant l'examen de sa conscience, avec un véritable regret de ses péchés et un ferme propos de s'en corriger, et y ajoutant trois fois le *Pater* et l'*Ave*, ou en récitant trois fois ces mêmes prières à l'honneur de la Sainte Trinité, ou cinq fois à l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur.

4° On gagne cinquante jours d'indulgence, 1° en faisant quelque dévote préparation avant de dire la Sainte Messe, ou de communier ou de réciter l'Office divin, ou celui de la Sainte Vierge ; 2° en priant Dieu dévotement pour les Fidelles qui sont à l'agonie, disant au moins pour eux un *Pater* et un *Ave*.

Tout ceci est extrait du formulaire imprimé à Rome de l'imprimerie de la Révérende Chambre Apostolique l'an 1752.

Indulgences accordées à ceux qui font l'Oraison mentale, et à ceux qui enseignent la manière de la faire, ou qui s'en font instruire.

Indulgences plénières.

1° ON peut gagner l'indulgence plénière une fois chaque mois, en faisant chaque jour durant ce mois l'oraison mentale, ou méditation, une demi-heure de suite, ou au moins durant un quart d'heure, et prenant un jour dans ce mois, où étant vraiment contrit, s'étant confessé et ayant communié, on priera dévotement pour la paix et la concorde entre les Princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, et pour l'exaltation de la sainte Eglise. (On peut dire cinq fois *Notre Père* et *Je vous salue* pour ces intentions.)

2° En enseignant à prier en quelque manière que ce soit, ou à faire la méditation, à l'Eglise où ailleurs, en particulier ou en public; ou bien en assistant à ces instructions, pourvu qu'on ait fait cela assidûment, et qu'étant vraiment repentant, on communie et on prie dévotement une fois dans le mois, le jour qu'on voudra pour la paix entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Eglise.

On peut appliquer toutes ces Indulgences plénières aux Fidelles trépassés.

Indulgences de plusieurs années.

On gagne sept années d'indulgence et sept quarantaines, toutes les fois qu'on enseigne, soit dans Eglise, soit ailleurs, publiquement, ou en particulier, à prier en quelque manière que ce soit, ou à faire la méditation aux personnes qui l'ignorent; comme aussi lorsqu'on assiste à ces instructions, pourvu qu'on soit véritablement repentant, et qu'on reçoive la sainte Communion. *Extrait du Bref de Benoit XIV. du* 16 *Décembre* 1746.

Indulgences accordées à ceux qui font les actes des Vertus théologales, de Foi, d'Espérance et de Charité.

Indulgences Plénières.

1° On peut gagner l'Indulgence plénière une fois chaque mois, en prononçant chaque jour de ce mois pieusement, dévotement et de cœur, les dits actes de Foi, d'Espérance et de Charité, et prenant un jour dans ce mois où étant vraiment pénitent, s'étant confessé et ayant reçu la sainte Communion, on prie dévotement pour la paix entre les Princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, et pour l'exaltation de la sainte Eglise. On peut appliquer cette indulgence aux fidelles trépassés.

2° On gagne une autre indulgence plénière à l'article de la mort.

Indulgence de plusieurs années.

On gagne sept ans et sept quarantaines d'indulgences, qu'on peut aussi appliquer aux Fidelles trépassés, à cha-

que fois qu'on produit les dits actes de Foi, d'Espérance et de Charité.

De plus, Sa Sainteté a déclaré que les dites indulgences ne seraient point attachées à la prononciation de certains mots déterminés; et qu'ainsi chacun peut produire ces actes selon la formule qu'il voudra, pourvu que les motifs propres de chacune des Vertus théologales y soient exprimés. *Extr. du Bref de Benoit XIV, du 28 Janvier* 1756.

On trouvera ces actes à la prière pour le matin et pour le soir. Acte de Foi, page 4; acte d'Espérance et acte d'amour, page 5.

Indulgences accordées à ceux qui récitent la prière appelée l'*Angelus*, à genoux, au son de la cloche de quelque Eglise.

Indulgence Plénière.

Chacun peut gagner une indulgence plénière une fois chaque mois, au jour qu'il choisira, pourvu qu'étant vraiment pénitent, s'étant confessé et ayant communié, il récite dévotement l'*Angelus*, à genoux, au son de la cloche, le matin, ou à midi, ou le soir, et qu'il prie dévotement pour la paix entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Eglise.

Indulgences de plusieurs jours.

Les autres jours de l'année, à chaque fois qu'étant vraiment contrit on fera ce que dessus, on gagnera cent jours d'indulgence.

Ceci est extrait du Bref de Benoît XIII. en date du 14 septembre 1724.

Remarques. Benoît XIV a confirmé ces indulgences le 20 avril 1743, et il a voulu, 1° que le samedi depuis midi et tout le Dimanche, on dit l'*Angelus* debout; 2° que pendant le temps pascal, c'est-à-dire, depuis midi du samedi saint jusqu'au Dimanche de la Trinité, on dit debout l'Antienne *Regina cœli* avec son verset et son oraison à la place de l'*Angelus* ; voulant néanmoins que ceux qui ne savent pas par cœur le *Regina cœli*, gagnent lesdites indulgences en disant l'*Angelus*.

Indulgences accordées à ceux qui prient pour les ames du Purgatoire, au son de la cloche de quelque Eglise.

Indulgence Plénière.

Tous ceux qui seront fidelles à cette pratique, c'est-à-dire, à réciter dévotement et à genoux le pseaume *De profundis*, ou le *Pater* et l'*Ave* avec le verset *Requiem æternam*, pour le soulagement des ames du Purgatoire, vers le commencement de la nuit, au son de la cloche de quelque Eglise, peuvent gagner une indulgence plénière une fois chaque mois, au jour qu'ils choisiront, pourvu que s'étant confessés et ayant communié, ils prient dévotement pour la paix entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Eglise.

Indulgences de plusieurs jours.

Chaque fois qu'on récitera ces prières de la manière exprimée ci-dessus, on gagnera cent jours d'Indulgence.

Ces Indulgences ont été accordées par Clement XII.

Remarque. Les tourmens inexplicables que souffrent les ames du Purgatoire, devraient engager à établir par-tout l'usage de sonner la cloche pour avertir de prier pour elles, quand il n'y aurait pas des indulgences attachées à ces prières. Le grand Apôtre des Indes, saint François Xavier, était si pénétré de la grandeur de ces tourmens, qu'il allait souvent dans les rues, au milieu de la nuit, une clochette à la main, demandant aux chrétiens leur compassion et leurs prières pour ces ames souffrantes. Mais il n'est rien de si aisé aux Pasteurs que d'établir dans leurs paroisses cette prière réglée. Un Curé, après avoir demandé l'agrément de son Evêque ou du grand Vicaire, n'a qu'à avertir ses paroissiens que le soir après avoir sonné la cloche pour l'*Angelus*, on sonnera pour la prière pour

les morts ; si à cela il ajoute une petite instruction où il explique les motifs pressans de cette pratique, les indulgences qui y sont attachées, il y aura peu de personnes qui ne s'y portent volontiers. Nos-seigneurs les Evêques pourront aussi l'ordonner généralement dans toutes les paroisses de leurs Diocèses, en quoi ils se conformeraient aux sentimens et aux désirs des Souverains Pontifes, et tout nouvellement de Benoit XIV et de Clément XIII, qui, dans les indulgences qu'ils attachent aux prières pour les ames du Purgatoire, exigent pour condition qu'on les fera au son de la cloche de quelque Eglise, comme il a été rapporté ci-dessus, page 309, lignes 35, 36, 37 et 38.

Indulgences accordées à ceux qui pratiquent diverses bonnes œuvres

1° Ceux qui salueront les autres dans leur langue vulgaire par ces paroles, LOUE' SOIT JESUS-CHRIST, ou en latin, LAUDETUR JESUS CHRISTUS ; et ceux qui répondront, A JAMAIS OU AINSI SOIT-IL, ou bien en latin, IN SÆCULA, OU SEMPER, OU AMEN, gagneront une indulgence de cent jours.

Ceux qui pendant leur vie auront eu la coutume de saluer et de répondre de cette manière, peuvent gagner une indulgence plénière à l'article de la mort, en invoquant de bouche, ou s'ils ne le peuvent pas, au moins de cœur, les saints noms de JESUS et MARIE.

Les Prédicateurs et les autres qui travailleront à établir cette manière de saluer, gagneront les mêmes indulgences.

Ces indulgences ont été accordées par Sixte V, et confirmées par Benoit XIII, le 22 Janvier 1728. Cette manière de saluer se pratique avec ferveur dans plusieurs endroits d'Allemagne, et il serait bien à souhaiter, dit l'auteur célèbre duquel nous tirons ceci, que les Pasteurs s'attachassent à l'établir dans leurs paroisses, et par leurs instructions, et par leur exemple.

2° Ceux qui portent une torche ou flambleau, lorsqu'on porte le saint Viatique aux malades, gagnent une indulgence de sept ans et d'autant de quarantaines.

Ceux qui accompagnent le saint Viatique, sans porter de lumière, gagnent une indulgence de cinq ans et de cinq quarantaines. Ceux qui étant légitimement empêchés de l'accompagner, ont soin de le faire accompagner par quelqu'autre, avec une torche, gagnent une indulgence de trois ans et de trois quarantaines. *Ces indulgences ont été accordées par Innocent XII, le 5 janvier* 1694.

3° Ceux qui récitent dévotement les litanies du saint nom de Jesus, gagnent trois cents jours d'indulgence ; et ceux qui récitent les litanies de la sainte Vierge, en gagnent deux cents jours : *accordées par Sixte IV.*

4° Dans les grandes villes on peut gagner souvent des indulgences plénières, accordées à raison des fêtes qu'on célèbre solemnellement en certaines églises. Ordinairement pour gagner ces indulgences, il faut s'être confessé, avoir communié, et visiter l'église où est la solemnité, y priant dévotement pour l'exaltation de la sainte Eglise, l'extirpation des hérésies et la paix entre les Princes chrétiens. Il faut faire cette visite avant le coucher du soleil, parce que dans plusieurs brefs cela est spécifié ainsi.

5° Enfin, on peut se faire recevoir dans quelque sainte confrérie ou congrégation, comme sont les confréries du sacré cœur de Jesus, du rosaire, du scapulaire, les congrégations qui sont établies ailleurs, &c., et gagner un grand nombre d'indulgences qui sont marquées dans les livres de ces confréries ou congrégations. Il faut remarquer là-dessus, 1° qu'on ne pèche pas si l'on manque à réciter les prières ou à remplir les autres devoirs de ces confréries ; 2° que pendant le temps qu'on y manque, on ne peut pas gagner les indulgences qui sont accordées aux confrères. Nous allons joindre ici les principales indulgences des confrèries du Rosaire.

INDULGENCES plénières accordées aux Confrères du saint Rosaire.

1° A Ceux qui se font recevoir et écrire dans cette confrérie, le même jour qu'ils sont reçus, pourvu qu'ils se soient confessés, qu'ils communient dans

l'église où est établi le rosaire, qu'ils disent au moins un chapelet, et qu'ils prient pour la paix de l'Eglise.

2° A ceux qui étant contrits, s'étant confessés, et ayant communié, récitent le rosaire le jour de l'Annonciation.

3° A ceux qui étant contrits, s'étant confessés et ayant communié, assistent à la procession du rosaire le premier Dimanche de chaque mois, ou qui ne le pouvant pas par infirmité ou autre empêchement légitime, disent le rosaire, et qui prient Dieu pour l'éxaltation de la sainte Eglise, l'extirpation des hérésies et la paix entre les Princes chrétiens..... A ceux qui assistent à la même procession les sept fêtes suivantes de la sainte Vierge, la Purification, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Nativité, la Présentation et la Conception. A ceux qui visitent la chapelle du Rosaire lesdites sept fêtes, depuis les premières vêpres jusqu'au soleil couché du jour de la fête, les premiers Dimanches du mois, le troisième Dimanche d'avril, et les jours qu'on célèbre quelque mystère du rosaire.

Sixte V veut que les confrères qui, étant en voyage ou sur mer, ou dans l'esclavage, ne pouvant faire les choses susdites, gagnent l'indulgence plénière en récitant un rosaire entier, ou bien s'ils sont malades ou autrement légitimement empêchés, la troisième partie d'icelui, pourvu qu'ils aient un ferme propos de se confesser et de communier au temps qu'ils pourront ; et Grégoire XIII accorde le même privilége aux confrères malades ou légitimement empêchés, pourvu que s'étant confessés et ayant communié, ils disent le rosaire, et prient Dieu pour l'éxaltation de la sainte Eglise, l'extirpation des hérésies et la paix entre les Princes chrétiens.

4° Ceux qui visitent cinq autels dans l'église des Frères prêcheurs (ou bien s'il n'y en a pas cinq, un ou deux, cinq fois), disant à chacun cinq fois *Notre Père* et *Je vous salue*, gagnent les mêmes indulgences qu'on gagne en faisant toutes les stations de la ville de Rome. Or il y a tous les jours aux stations de Rome plusieurs indulgences plénières et un très-grand nombre d'indulgences partielles, comme on peut le voir dans les livres qui en traitent.

5° A l'article de la mort, on peut gagner plusieurs fois l'indulgence plénière, 1° en se confessant et communiant; 2° en recevant l'absolution du rosaire; 3° en invoquant de bouche ou de cœur le nom de Jesus; 4° en récitant le *Salve*, et tenant un cierge béni de la bénédiction du rosaire.

Toutes ces indulgences et plusieurs autres indulgences partielles sont rapportées et confirmées par Innocent XI, le 31 juillet 1679. Benoit XIII les a aussi confirmées l'an 1727, et il déclare qu'on peut les appliquer toutes aux ames du Purgatoire.

Fin de la troisième Partie.



QUATRIÈME PARTIE.

PRATIQUE

DE LA LECTURE SPIRITUELLE ET DE LA REFLEXION.

AVERTISSEMENT.

NOUS avons déjà fait connaître dans plusieurs endroits de ce livre l'importance et la nécessité même qu'il y a de réfléchir sur les vérités de la religion. On peut dire que du côté de l'homme, c'est le point fondamental de la vie chrétienne, parce qu'avec cela on aura tout le reste, et que sans cela tout le reste est ordinairement inutile. Quand on s'occupe sérieusement des vérités de la religion, l'impression qu'elles font sur le cœur ne manque pas de faire prendre les moyens de se réconcilier avec Dieu, si l'on est dans le péché ; de s'affermir et de faire de nouveaux progrès dans le bien, si l'on est juste : on prie souvent et avec ferveur ; on s'approche souvent des Sacremens, et toujours avec une contrition et une piété sincère et profonde. Au contraire, sans la pratique de réfléchir sur les vérités du salut, un pécheur ne peut ni connaître ses maux, ni désirer efficacement d'en sortir, encore moins mettre la main à l'œuvre et travailler constamment à sa justification. Sans cette pratique, une ame qui est dans l'innocence ne peut que tomber dans la tiédeur, et se perdre à la fin : les prières, les exercices de piété qu'elle pratique de temps en temps, les Sacremens même qu'elle est dans la coutume de recevoir, ne produisent que peu

et presque point de fruit, parce qu'elle fait tout cela sans ferveur. O Chrétiens ! comprenez bien que la première cause de la perte éternelle de tant d'ames qui tombent continuellement dans l'Enfer, est l'oubli de Dieu et des vérités du salut. C'est à ce principe funeste que le Prophète Jérémie rapportait tous les maux dont le peuple Juif était accablé. *La terre*, dit-il, *est dans la plus affreuse désolation, parce qu'il n'y a personne qui fasse des réflexions sérieuses, et qui aillent jusqu'au fond du cœur : Jérém. Ch.* 12, v. 11. C'est ce qui nous a portés à donner dans cette quatrième partie les moyens de remplir son esprit et de nourrir son cœur des vérités de la religion. Ce que nous proposons est facile et à la portée de tout le monde. Nous exhortons de tout notre pouvoir les grands et les petits, les savans et les ignorans, les justes et les pécheurs, en un mot, tous ceux qui ont une ame à sauver, de s'appliquer souvent et sérieusement à cette quatrième partie.

AVIS ET MOYENS

Pour réfléchir utilement sur les vérités de la Religion.

Premier Avis.

IL faut choisir un temps et un lieu où l'on soit recueilli, et où personne ne vienne vous distraire. Nous avons déjà expliqué ce point dans l'Avertissement de la première partie, page 1 ; ainsi il n'y a qu'à appliquer à la réflexion ce que nous en avons dit. Remarquez qu'il est souvent à propos de joindre les réflexions à la prière : quand on prie après la réflexion, on le fait ordinairement avec plus de ferveur, et on en retire plus de fruit ; c'est pourquoi la plupart des prières que nous avons données contiennent beaucoup de réflexions où l'on peut s'arrêter.

Second Avis.

Quand vous voudrez vous appliquer à la lecture ou à la réflexion, voici la méthode que vous devez suivre.

1° Faites un peu de préparation. Pour cela mettez-vous en la présence de Dieu, ensuite adorez-le ; faites

un acte de contrition de vos péchés, et demandez-lui la grâce de faire cet exercice avec l'attention et le respect que mérite sa présence. Vous trouverez après ces avis cette préparation toute faite, et pour vous en servir, il suffira de la lire attentivement.

2° Ayant choisi dans ce livre ou dans quelque autre le sujet de votre lecture, lisez-en quelques lignes, et arrêtez-vous à y penser, à les bien comprendre, et à en nourrir votre cœur. Faites-vous quelquefois ces demandes à vous-même : *Crois-je cela ? en suis-je bien convaincu ? quel effet cette conviction produit-elle en moi ? ai-je le désir de régler ma vie sur ces vérités ? en ai-je la volonté entière et absolue, ou plutôt mon cœur ne change-t-il pas, et ne cherche-t-il pas à étouffer la voix de Dieu ? mais que veux-je donc devenir ? déterminons-nous entièrement : veux-je renoncer à Dieu et à mon salut ? veux-je renoncer à ma perfection ?*..... A chacune de ces demandes arrêtez-vous, écoutez ce que votre cœur répond, et ne quittez point jusqu'à ce que vous le sentiez entièrement déterminé pour le bien. Toutes les fois que vous sentez votre cœur touché de quelque sentiment d'admiration, de crainte, de confusion, de regret, de reconnaissance, d'amour, de confiance, &c., laissez-vous pénétrer à loisir de ces affections, et ne passez pas outre, tant que vous en sentirez votre cœur occupé.

Après cela ouvrez le livre, et lisez encore quelques lignes, vous arrêtant de nouveau comme il vient d'être dit, et continuez de même presque tout le temps que vous voulez donner à la lecture. De cette manière vous lirez peu, mais avec un grand profit.

Sur la fin du temps que doit durer votre lecture, prenez quelque résolution particulière et détaillée, conforme à vos besoins et à ce que Dieu vous aura fait connaître ; par exemple, *j'éviterai une telle occasion dangereuse ; je ne répondrai pas un seul mot, si une telle personne me fâche ; je m'appliquerai à une telle pratique de dévotion, &c.*, ou bien affermissez-vous de plus en plus dans les résolutions que vous avez déjà prises. Mais remarquez bien que vos résolutions doivent être généreuses et fortes ; il ne faut pas dire, *je voudrais bien cela,*

je le ferai tant que je pourrai, mais il faut dire *je le veux absolument, et je le ferai quoi qu'il m'en coûte.*

3° Faites la conclusion de cet exercice: Pour cela examinez-vous sur la manière dont vous vous y êtes comporté, ensuite remerciez Dieu des grâces qu'il vous y a faites, et demandez-lui pardon des fautes que vous y avez commises ; offrez-lui vos bonnes pensées, vos résolutions, et demandez-lui la grâce de les mettre en pratique : enfin, choisissez ce qui vous aura le plus touché, pour vous le rappeler souvent dans le jour. Vous pouvez faire cela de vous-même, ou bien vous servir de la conclusion que vous trouverez toute faite après ces avis.

Troisième Avis.

Les gens qui ne savent pas lire sont privés d'un grand secours ; cependant Dieu y supplée abondamment par d'autres moyens, quand ils sont humbles, pleins de bonne volonté, et fidelles à ce qu'il leur fait connaître. Voici donc de quels moyens ils peuvent se servir pour s'appliquer utilement à la réflexion.

1° Il n'y a personne qui ne puisse entendre les vérités du salut, soit dans les prédications et les instructions publiques, soit dans les exhortations que lui fait un Confesseur, soit en faisant lire quelque livre de piété en sa présence par quelqu'un de ses enfans ou par quelque voisin. Il faut donc entendre les vérités de la Religion de quelqu'une de ces manières le plus souvent qu'on peut, et s'appliquer à bien comprendre et à bien retenir ce qu'on entend ; ensuite quand on veut prendre un temps pour réfléchir, il faut se mettre en la présence de Dieu, se rappeler ce dont on a été le plus touché dans les instructions ou dans les lectures qu'on a entendues, et s'arrêter de temps en temps pour en laisser pénétrer son cœur, s'interrogeant soi-même, et faisant les autres choses que nous avons expliquées dans l'avis précédent. De cette manière, la mémoire de ce qu'on a entendu tiendra la place de la lecture. Les personnes qui savent lire doivent se servir souvent de cette même méthode dans le temps des missions, et toutes les fois qu'elles veulent réfléchir dans l'obscurité.

2° On peut réciter les prières qu'on sait en français, comme *Notre Père, Je vous salue, Je crois en Dieu, l'Acte de Contrition, &c.*, et s'arrêter à chaque parole, la goûtant et la ruminant, la répétant plusieurs fois, et laissant aller son cœur aux sentimens que le Saint-Esprit inspirera ; ensuite on prend encore quelques paroles, et on s'arrête de même. Il y a de pauvres gens qui passeront les heures entières en s'occupant seulement de ces deux mots, *Notre Père*, et considérant, ou plutôt goûtant le bonheur d'avoir Dieu pour Père, l'amour et l'obéissance qu'ils doivent à un Père si grand et si bon, &c.

3° On peut se rappeler tout simplement quelque vérité de la Religion, et là-dessus produire divers actes de vertu ; par exemple, sur cette vérité, *que la mort décidera irrévocablement de notre éternité*, on produira un acte de foi, *mon Dieu, je crois que je ne suis dans cette vie que comme dans un passage, pour mériter le Ciel, et que la mort décidera de mon éternité bienheureuse ou malheureuse ;* un acte de crainte, *dans quel état la mort me prendra-t-elle ? hélas ! je tremble dans cette incertitude ;* un acte de haine du péché, *ô péché ! il n'y a que toi qui puisse me faire faire une mauvaise mort : je te déteste, et je fuirai jusqu'à ton ombre ;* un acte de bon propos, *mon Dieu, je veux me tenir toujours prêt à mourir ; je veux passer chaque jour comme si je devais mourir ce jour-là ;* un acte de demande, *mon Dieu, accordez-moi la grâce de me préparer à une bonne mort par une bonne vie, et soyez mon refuge et mon defenseur à ce dernier moment, &c.* On peut faire la même chose sur les autres vérités et mystères de la Religion, sur l'Enfer, sur la Passion de Jesus-Christ, &c. En produisant ces divers actes, on doit choisir tantôt les uns, tantôt les autres, selon qu'on s'y sent porté. De quelque manière qu'on les fasse, il n'importe pas ; il faut s'accoutumer à parler à Dieu simplement et comme on parlerait à son père, mais il faut demeurer long-temps à chacun, l'étendre, le répéter pour le bien goûter, et en laisser pénétrer son cœur.

4° Mettez-vous devant quelque image dévote, regar-

dez-là de temps en temps avec attention et dévotion, et ensuite nourrissez votre cœur des sentimens qui y naîtront. Le livre des livres, c'est Jesus-Christ crucifié. Mettez-vous donc souvent aux pieds d'un crucifix, faites réflexion à ses douleurs, à sa patience, à son amour pour vous, à la malice du péché qui l'a mis dans cet état. Quelquefois arrêtez-vous à le regarder tendrement, baisez ses plaies, et laissez aller votre cœur à tous les mouvemens que le Saint-Esprit lui imprimera ; priez ce divin Sauveur de vous donner la contrition et son saint amour, prenez la résolution de l'imiter dans sa patience, dans son humilité. &c.

On peut se servir d'une seule de ces pratiques, ou bien en employer plusieurs à la fois sur le même sujet, surtout les deux dernières, selon qu'on y trouvera plus de goût et plus de facilité.

Quatrième Avis.

Quand vous vous sentez touché de quelque objet, laissez aller votre cœur à tous les sentimens qui y naîtront : c'est-là le principal fruit de la réflexion ; ainsi laissez tout le reste pour vous livrer à ces sentimens, et ne les quittez point que votre cœur n'en soit rempli et comme rassasié, quand même tout votre temps se passerait à cela.

Vous sentirez quelquefois que votre cœur s'attache à Dieu et demeure en sa sainte présence, dans un grand calme, et sans aucune pensée, ni aucun mouvement distinct : alors laissez-vous aller à cet attrait, et contentez-vous de goûter Dieu en silence dans le fond de votre cœur autant de temps que vous pourrez. Si cet attrait passe, vous vous occuperez à l'ordinaire à faire des réflexions et des actes.

Mais dans quelque état que vous vous trouviez, soit de ferveur, soit de sécheresse, prenez garde de ne pas faire des efforts de tête ou de poitrine : tenez-vous seulement dans une application douce et modérée.

Cinquième Avis.

A mesure que Dieu vous fait la grâce de se communi-

quer à vous par une certaine onction intérieure, il faut vous rendre plus fidelle et plus délicat à pratiquer tout ce qu'il vous fera connaître qu'il demande de vous, parce que l'esprit de Dieu veut qu'on soit fort docile à ses mouvemens: sans cela il se retire et nous laisse vides et secs. Que les personnes qui ne savent pas lire, et même les plus grossières, se rendent bien fidelles à éviter tout ce qui offense Dieu, et à se retirer de la dissipation, des amusemens inutiles, du trop grand souci des affaires, pour se mettre souvent aux pieds du Seigneur; elles éprouveront que le Saint-Esprit sera leur maître, et leur enseignera lui-même à s'occuper comme il faut dans la réflexion.

Sixième Avis.

Lorsqu'on a son esprit rempli de distractions, ou qu'on ne trouve aucun goût dans ce qu'on lit, et qu'on ne sent aucun bon mouvement, il ne faut pas pour cela quitter la lecture et la réflexion, car ce serait céder à la tentation, et le Démon ne demanderait pas mieux, mais il faut examiner si l'on s'est attiré cet état par des fautes et des résistances à Dieu. Si cela est, il faut se jeter aux pieds du Seigneur avec humilité, lui demander pardon de la faute qu'on a faite, et lui promettre bien sincèrement de ne plus lui résister. Quand on ne trouve rien dans son cœur qui resiste à Dieu, il faut s'humilier pour les fautes cachées : après quoi si on n'a que des distractions, il faut ramener doucement son esprit, toutes les fois qu'on y prend garde, sans se faire une peine de leur importunité. Quand outre les distractions on se trouve dans des ennuis, des dégoûts, des sécheresses, il faut les souffrir en esprit de pénitence dans la pensée que la patience et l'humilité sont ce que Dieu demande en cet état. Qu'on se tienne donc doucement en la présence de Dieu, avec paix, acquiescement à son bon plaisir, et abandon entre ses mains, sans faire d'autres actes, ni des efforts pour sortir de cet état. Plus on manque de douceur et de consolation dans cet exercice, plus on doit s'attacher à en avoir le véritable fruit, c'est-à-dire, la fidélité à Dieu pendant la journée.

PREPARATION A LA LECTURE,

OU REFLEXIONS.

Mettez votre corps dans une situation respectueuse, et pour cela soyez à genoux, au moins au commencement et à la fin. Mettez votre ame en la présence de Dieu : pour cela vous pouvez le considérer comme assis au plus haut des Cieux sur un trône éclatant, environné de millions d'Anges qui s'anéantissent devant lui, et de là vous regardant avec bonté dans l'action que vous allez faire ; vous pouvez encore vous représenter Jesus-Christ comme si vous aviez le bonheur de le voir présent, d'être à ses pieds. de lui parler et de l'écouter ; enfin vous pouvez, par un simple regard de pure Foi, considérer la grandeur et la Majesté de Dieu, son immensité et sa présence par-tout, particulièrement au fond de votre cœur. Servez-vous brièvement de la manière qui vous sera la plus aisée et la plus utile, ensuite faites les actes suivans.

MON Dieu, je crois de tout mon cœur que vous êtes ici véritablement présent, que vous me voyez, m'entendez : je vous adore et je vous rends mes plus profonds hommages. Oui, je reconnais que vous êtes mon Dieu et mon maître, le Dieu et le maître de toutes choses ; je reconnais votre majesté infinie, votre puissance, votre sagesse, votre sainteté, et je m'y soumets de tout mon cœur..... Mais qui suis-je pour paraître devant vous et pour m'entretenir avec vous ? Hélas ! je ne suis que cendre et poussière, je ne suis rien en votre présence. Mais que dirai-je à la vue de tant de péchés que j'ai commis, à la vue de ma tiédeur et de mes infidélités continuelles ? O sainteté de mon Dieu ! comment pourrez-vous supporter une corruption et une indignité comme la mienne ?..... Mon Dieu, je viens à vos pieds pour y gémir de tout ce qui vous a déplu et qui vous déplaît encore en moi : oui, je le déteste de tout mon cœur. Je viens à vos pieds pour apprendre ce que vous demandez de moi, et pour m'animer à le pratiquer fidellement, et je suis résolu d'y travailler de tout mon pouvoir..... Mon Dieu, ce n'est pas de moi que je puis attendre les lumières pour connaître les vérités du salut, et encore moins l'onction et la ferveur pour en être touché,

pour m'y affectionner et pour les pratiquer fidellement. C'est de vous, ô bonté infinie, que j'attends ces heureux effets, et c'est à vous que je les demande..... Je renonce, ô mon Dieu, à toutes les distractions qui me viendront; mais je me soumets entièrement à toutes les sécheresses que je pourrais souffrir, pourvu que je ne vous y offense pas.

Quand vous ne prenez point vos réflexions dans un livre, rappelez-vous sommairement les points sur lesquels vous voulez réfléchir, et le fruit particulier que vous vous proposez d'en retirer.

CONCLUSION

DE LA LECTURE, OU REFLEXION.

Pensez avec une grande humilité à la bonté de Dieu qui vous a souffert en sa présence, et examinez les fautes que vous y avez commises, ensuite faites les Actes suivans.

JE vous remercie, ô bonté infinie, d'avoir souffert en votre sainte présence un ver de terre et un indigne pécheur comme moi, et de m'avoir permis de m'entretenir avec vous, et de toutes les bonnes pensées et les mouvemens salutaires que vous avez produits en moi.... Je reconnais que j'ai bien mal répondu à vos grâces, et je vous demande humblement pardon de ma dissipation, de ma langueur, de toutes les fautes que j'ai commises, et en particulier de N. *(Si vous reconnaissez quelque faute en particulier, humiliez-vous-en.....)*. Mon Dieu, tout bien vient de vous, je vous offre celui que vous venez de produire dans mon cœur, les pensées salutaires, les pieux mouvemens, les saints désirs que vous m'avez inspirés, mais sur-tout je vous offre la résolution que votre grâce m'a fait prendre. Je m'offre aussi moi-même à vous pour remplir tout ce que vous désirez de moi : je vous consacre mon cœur et toutes ses affections; mon ame, mon corps et tout ce qui dépend de moi, tout le temps de ma vie, et particulièrement cette journée. Je vous conjure de recevoir mon offrande et de l'avoir pour agréable..... Quand je m'offre tout à vous, ô mon Dieu, c'est pour remplir votre adorable volonté. Mais le ferai-

je de moi-même ? Non, Seigneur : si vous ne me secourez puissamment, je vous trahirai, et les résolutions que vous m'avez inspirées, ne feront que me rendre plus coupable. Je n'attends rien que de vous, ô mon Dieu! j'implore votre miséricorde : faites-moi exécuter ce que vous m'avez fait connaître et que je vous ai promis, et que la fidélité que j'aurais à répondre à vos grâces, m'en attire de nouvelles, pour m'unir de plus en plus à vous.

Choisissez quelque pensée qui vous aura le plus touché, pour la rappeler de temps en temps dans la journée, afin de conserver l'onction et la ferveur que vous aurez puisées dans cet exercice. C'est ce qu'on appele faire le bouquet spirituel.

REFLEXIONS FONDAMENTALES

SUR LA FIN DE L'HOMME,

Pour détacher le cœur des choses présentes, et pour l'élever aux choses surnaturelles.

LES BIENS DE CE MONDE NE SONT PAS MA FIN, ET NE PEUVENT FAIRE MON BONHEUR.

I. COMMENT les biens de ce monde pourraient-ils être la fin d'un homme ? Il est d'une difficulté extrême pour tous les hommes, il est même absolument impossible pour le plus grand nombre de les acquérir ou de les conserver. A l'égard des richesses, je vois tout le genre humain en mouvement ; on n'épargne ni soin ni peine pour s'enrichir ; on passe les mers au travers de mille dangers ; on soutient constamment un travail dur et pénible ; toute la vie se passe dans les projets et les tentatives, les soucis et les inquiétudes, l'application et le travail. Combien y en a-t-il cependant qui arrivent à cette opulence qu'ils cherchent ? Dans une grande ville peut-être on aura peine à trouver une douzaine, une vingtaine de fortunes considérables, cent ou deux cents fortunes médiocres sur les quarante ou les soixante mille

habitants. Si des richesses nous passons aux dignités, aux honneurs que l'ambition se propose, nous en trouverons encore moins qui puissent y parvenir, malgré les amis et les protecteurs, malgré les intrigues cachées et les ressorts secrets qu'ils font jouer, malgré les soins constans et assidus, la servile complaisance, les flatteries, les bassesses indignes. Pour les plaisirs, nous savons qu'ils sont presque incompatibles avec la pauvreté, et que si la plupart des hommes ne sauraient se procurer les richesses, ils ne peuvent pas non plus se procurer les plaisirs de la vie. Ajoutons encore un trait d'expérience. Combien de personnes, après avoir travaillé les trente et les quarante ans, après avoir réussi dans leurs projets, acquis des possessions, élévé des bâtimens, fait des alliances, obtenu des dignités, sont enlevées de ce monde au moment même qu'ils croient jouir tranquillement du fruits de leurs soins et de leurs travaux! Tels sont les biens de cette vie; il ne dépend pas des hommes de se les procurer.

Supposons cependant qu'on les a acquis, il s'agit d'en conserver la possession. Or s'il y a de la difficulté et si souvent de l'impossibilité à acquérir les biens du monde, y en a-t-il moins à les conserver? Les passions, la dissipation, mille événemens imprévus renversent les fortunes les plus brillantes et les plus solides. Combien de fois n'avons-nous pas été témoins de ces décadences ou de ces révolutions subites? combien de fois n'avons-nous pas vu de très-honnêtes familles réduites presque à mendier leur pain? Mais que faut-il pour faire perdre les honneurs et les dignités? les intrigues d'un ennemi, le caprice d'un grand, la mort d'un protecteur. Ces voluptueux qui ne refusent rien à leurs sens et à leurs passions, ces gens dont la vie n'est qu'un cercle continuel d'amusemens et de plaisirs, ne sont pas plus privilégiés; il ne dépend pas d'eux de se conserver ces délices. La mort frappe et enlève l'objet d'une passion à laquelle on avait tout sacrifié; une maladie dont on est attaqué soi-même, change les plaisirs en des douleurs cruelles. Il ne faut qu'un ver qui pique la racine d'un arbre pour faire disparaitre bien vîte sa verdure et sa beauté; c'est ainsi qu'il

ne faut qu'un petit dérangement dans quelque organe du corps, pour changer la vie des voluptueux, des gens de plaisir et de bonne chère, en une vie d'ennui, d'amertume et de douleur.

Vous, pauvres gens, qui gémissez dans la misère, qui vous consumez dans les fatigues et dans les travaux pour sustenter votre vie et celle de votre famille, comprenez au moins que vous n'êtes pas créés pour les biens de ce monde, puisque vous ne pouvez pas les posséder ; élevez vos regards vers le Ciel, si vous voulez connaître votre fin et trouver votre bonheur. Et vous, Grands du monde, en vain vous êtes bouffis d'orgueil, vous nagez dans l'abondance et dans les plaisirs : une maladie qui viendra vous attacher sur un lit de douleur, et qui vous fera regarder un pauvre paysan comme plus heureux que vous, ne doit-elle pas vous faire comprendre qu'un bonheur qu'il vous est impossible de vous assurer pour un seul jour, ne saurait être votre fin ?

II. C'est en vain que j'aurais acquis les biens de ce monde, et que je m'en serais assuré la possession pour toute ma vie, je n'y trouverais pas mon bonheur. Ces biens imaginaires sont mêlés de mille maux. C'est ce que le Saint-Esprit nous annonce quand il dit : *Les ris seront mêlés avec la douleur, et les pleurs viennent terminer la joie et lui succéder.* Aux Proverbes, ch. 24, v. 13. En effet, si l'on jouit de la santé, on est dans la misère ; si l'on est riche, on est malade, on a des chagrins domestiques, des humiliations, des dépits cruels. Quelles amertumes ne se préparent pas ceux qui se livrent au plaisir et à leurs passions ! Ils courent à la pauvreté, au déshonneur, à une vie infirme et honteuse. Qui pourra connaître les inquiétudes et les craintes, les dépits, les chagrins cuisans, et souvent la rage et le désespoir qui déchirent le cœur des Grands ? On est ébloui de leur grandeur, on envie le bonheur dont ils jouissent, et si l'on pouvait lire au fond de leur cœur, on verrait qu'ils sont souvent les plus misérables des hommes.

Disons plus ; quand les biens de cette vie seraient exempts de tous ces maux, ils seraient encore incapables

de remplir et de satisfaire le cœur. Ce n'est pas par des raisonnemens, c'est par l'expérience que je dois me convaincre de cette vérité. Salomon a été l'homme le plus heureux par rapport aux biens temporels ; un homme dont la grande réputation était parvenue jusqu'aux pays les plus éloignés ; un Roi puissant, honoré de ses sujets, craint et respecté de ses voisins, qui lui payaient de grands tributs ; un Roi dont les trésors et la magnificence allaient au-delà de tout ce qu'on peut croire, et qui s'appliquaît à ne rien refuser à son cœur : c'est lui-même qui fait la description de sa puissance et de ses richesses, de son luxe et de ses plaisirs, dans le chapitre II de l'Ecclésiaste ; mais il nous apprend aussi lui-même que ces avantages n'étaient que des fantômes de biens et de plaisirs ; qu'il n'y a trouvé qu'un vide affreux, l'ennui, le dégoût et l'amertume. *J'ai vu*, dit-il, *dans toutes ces choses la vanité et l'affliction d'esprit* : Ecclésiaste, ch. 2, v. 11. Si nous étions dans l'habitude de réfléchir, chacun pourrait se convaincre aisément de cette vérité par sa propre expérience. Tout le monde a des désirs et forme des projets : on veut ramasser de l'argent, faire une acquisition, se procurer une charge honorable et lucrative. Demandez à cet homme qui est venu à bout de ce qu'il désirait ardemment, si son cœur est satisfait et ne lui demande plus rien. *Celui qui boit de cette eau, aura encore soif* : Jean, ch. 4, v. 13. On compte pour rien ce qu'on a acquis, et l'on soupire après de nouvelles richesses et de nouvelles dignités. Nous voyons de même les voluptueux, les heureux du siècle, accablés d'ennui au milieu de leurs plaisirs ; il faut sans cesse en inventer de nouveaux, qui lassent et qui dégoûtent encore comme les premiers ; il faut passer rapidement des uns aux autres : preuve assurée que ce n'est en aucun de ces faux biens que l'homme peut trouver son bonheur.

III. Achevons de connaître les biens de ce monde. Supposons que pouvant en jouir à mon gré, j'y trouve encore de quoi me satisfaire pleinement. Mais combien de temps pourrais-je les posséder ? A cette demande mon cœur se trouble et gémit ; il sent pour quelque

chose de permanent des désirs qu'il ne saurait étouffer; il soupire après un bonheur qui ne finisse point. Qui pourra goûter la paix et la satisfaction en présence de cette idée, tout ceci va me quitter, tout ceci m'échappe des mains, et je ne saurais le retenir ? On cherche dans la dissipation, dans le tumulte et l'ivresse des passions, une ressource contre cette terrible idée ; mais elle perce souvent le nuage dans lequel on s'enfonce. Une voix cruelle se fait entendre au fond du cœur : *La figure du monde passe*, dit-elle : ces trésors ramassés vont être la proie des enfans ingrats et dissipateurs, ou peut-être d'avides étrangers : ces plaisirs s'évanouissent, et bientôt ils ne seront plus pour moi. Plus on est comblé de biens et d'honneurs, plus on est plongé dans les délices, plus aussi cette vue remplit de trouble et d'amertume le cœur qui s'attache à ces faux biens. Les impies ont voulu se consoler, en concluant qu'il faut se hâter de jouir des plaisirs de la vie, puisqu'ils passent si rapidement. Mais ce raisonnement sec ne satisfait pas le cœur; il soupire au milieu des biens et des plaisirs de voir qu'ils vont lui manquer, et les impies les plus déterminés, ceux qui cherchent à détruire la Foi d'une éternité à venir, et à se persuader que tout finit pour l'homme à la mort, ne sauraient empêcher leur cœur de désirer quelque chose de plus que ce qu'ils ont sur la terre, et d'aspirer secrétement à un bonheur qui ne finisse point.

IV. Réunissons les principes que nous venons de poser, et tirons-en la conclusion. Fortune brillante, plaisirs, grandeur, et tout ce qui vous accompagne, êtes-vous ma fin ? mon cœur est-il fait pour vous ? Hélas ! c'est en vain que je me consume à courir après vous; vous êtes hors de ma portée, ou vous m'échappez lorsque je crois vous posséder : ma vie se passe en de vains désirs, sans pouvoir vous acquérir, ou vous conserver. Vous n'êtes donc pas ma fin, puisque la fin d'une créature lui doit être proportionnée, et qu'elle doit avoir des moyens sûrs pour y arriver. Mais venez vous-même me rechercher, offrez-vous à moi sans aucun soin de ma part, soyez aussi stables que vous êtes inconstans : faux biens, pourrez-vous encore être ma fin ? La fin d'une creature

lui doit être tellement proportionnée, que lorsqu'elle y est parvenue, elle y soit fixée et ne cherche pas autre chose: c'est ce qu'exige la sagesse du Créateur. La fin de l'homme doit donc fixer le cœur de l'homme et faire son bonheur. O mon ame ! rentre en toi-même, sors du bruit et du tumulte du monde, et écoute du moins ce que tu sens intimement. As-tu été satisfaite quand tu as possédé ces faux biens ? Hélas ! ils ont été mêlés de mille amertumes et des chagrins les plus cuisans. Mais du moins dans les courts intervalles où ces amertumes ne se sont pas rencontrées, consulte-toi, mon cœur, as-tu été content ? as-tu été rassasié ? Non, ces biens me laissaient vide, et sans savoir pourquoi, je soupirais après un bonheur plus solide et plus grand. Biens imaginaires, biens trompeurs, vous n'êtes donc pas ma fin, puisque vous ne pouvez pas faire mon bonheur. Allons plus loin, et supposons que je trouve une satisfaction solide dans la possession des biens de la terre, les désirs de mon cœur seront-ils fixés ? ou plutôt ne sentira-t-il pas une douleur sourde, un trouble secret, de voir que ce pretendu bonheur lui échappe, et que dans quelques années, ou peut-être dans quelques jours, la mort va le lui enlever pour jamais ? Biens fragiles, biens passagers, vous n'êtes donc pas ma fin, puisque même en vous possédant et en s'attachant à vous, mon cœur sent qu'il est fait pour quelque chose de permanent, et aspire à des biens éternels.

V. O mon Dieu ! vous avez mis dans tout ce qui m'environne sur la terre, des marques sensibles : vous avez gravé dans mon propre cœur des traits ineffaçables, qui m'annoncent que je ne suis pas fait pour la terre ni pour les faux biens qu'elle me présente. Je vous reconnais et je vous adore, ô sagesse suprême ! je vous bénis, ô miséricorde infinie ! dans la difficulté que vous avez mise à acquérir et à conserver les biens du monde ; dans les amertumes dont vous les avez mêlés ; dans le vide, l'ennui et le dégoût que vous y avez attaché ; dans la rapidité avec laquelle vous avez voulu qu'ils passent. Vous avez voulu en dégoûter nos cœurs, afin qu'ils réservent leur amour et leurs désirs pour les biens solides et éter-

nels que vous nous préparez. C'est ainsi qu'agit une nourrice qui veut sévrer son nourrisson et l'accoutumer à une nourriture solide. L'enfant ne peut sucer le lait qu'il aime, sans remplir sa bouche de l'amertume que la nourrice a préparée. Ménagez-moi, ô Dieu de bonté, ces amertumes salutaires, afin que mon cœur sente toujours qu'il n'est que dans un exil, et qu'il soupire après sa bienheureuse patrie. Hélas ! si rien ne me manquait dans ce monde, si je réusissais dans tous mes desseins, si j'étais dans l'abondance et dans les plaisirs, j'oublierais ma fin véritable, et je m'endormirais dans ce faux bonheur, jusqu'à ce que la mort me réveillât, et qu'à ce réveil terrible, tous ces fantômes de biens s'évanouissant, il ne me restât que le regret d'avoir perdu une fin éternelle pour laquelle j'étais créé.

MA FIN EST DIEU SEUL : SI JE PARVIENS A CETTE FIN, JE TROUVERAI EN LUI UN BONHEUR ETERNEL : SI JE LA MANQUE, JE ME PRECIPITE DANS UN MALHEUR ETERNEL.

1. POURQUOI Dieu a-t-il créé l'homme ? quelle est la fin dernière à laquelle il le destine ? Dieu n'avait pas besoin de ses créatures : de toute éternité il se suffisait à lui-même, parce qu'il possède en lui-même la plénitude de tout bien. Il tire ce monde du néant pour y faire briller ses divines perfections, mais surtout pour communiquer les trésors de sa bonté. Dieu veut être lui-même la fin et le bonheur de l'homme : il le destine à le voir face à face, à contempler ses adorables perfections, à être rempli de l'amour pur et invariable de ce souverain bien, à lui être intimement uni, en un mot, à partager, autant qu'il en est capable, le bonheur même d'un Dieu, qui n'est heureux que parce qu'il contemple, qu'il aime et qu'il possède en lui-même la plénitude de tout bien. Mais pour combien de temps l'homme jouira-t-il de ce bonheur ? Quand il n'en devrait jouir qu'un seul jour, ce serait un bien incompréhensible. Mais donnons l'essor à nos désirs ; demandons d'en jouir des siècles entiers, et des millions de siècles : notre Dieu veut nous en accorder davantage. C'est pour une éternité que Dieu nous destine ce bonheur : nous en

jouirons à jamais sans crainte de le perdre ou de le voir diminuer. Cœur humain, seras-tu content, et peux-tu désirer quelque chose de plus? Hélas! cette fin pour laquelle je suis créé, est non-seulement au-dessus de mes désirs, mais au-dessus de mes connaissances; je ne pourrai connaître mon bonheur que lorsque j'y serai plongé pour toujours. Quelle comparaison entre ce bien infini et les faux biens que je puis trouver sur la terre!

Les biens de ce monde, avons-nous dit, ne dépendent pas de nous: nous ne pouvons la plupart du temps ni les acquérir ni les conserver. Les biens célestes dépendent de moi; et Dieu en me destinant cette fin, me donne tous les moyens nécessaires pour y arriver. C'est une vérité aussi certaine qu'elle est consolante, quoique nous ne connaissions pas en détail tous les moyens de salut que les hommes ont en main, ou que Dieu est prêt à leur donner s'ils ne lui résistent pas. *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, dit saint Paul, I. à Timoth. chap. 2, v. 4, et c'est pour cette fin qu'il les a tous créés. La désobéissance d'Adam a rendu ses enfans indignes de ce bonheur; mais *Dieu a aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique:* Jean, chap. 3, v. 16. Ce Fils adorable a pris sur lui la punition que le péché méritait; par sa mort il a réconcilié les hommes avec son Père, il leur a rendu cette fin surnaturelle qu'ils avaient perdue; il leur a mérité les grâces et les moyens pour y arriver, et ce n'est pas pour quelques-uns seulement, *c'est pour tous que Jesus-Christ est mort*, 2. aux Corinth. chap. 5, v. 15; et par conséquent tous peuvent encore arriver à cette fin. C'est donc en vain que le tentateur fait des efforts pour me troubler, pour me jeter dans la défiance, le découragement et le désespoir; c'est envain que je me fais illusion à moi-même, et que je cherche à excuser ma négligence, ma mollesse, mon attachement et mes passions, et en un mot, ma mauvaise volonté, sous le prétexte de l'impossibilité. Je suis créé pour les biens célestes, il dépend de moi d'y arriver; et cela dépend tellement de moi, que quand toutes les créatures se réuniraient pour me les faire perdre, si je ne le veux pas moi-même, leurs efforts seront inutiles, et j'y arriverai mal-

gré tous leurs efforts ; comme tous leurs soins et tous leurs secours ne me serviraient de rien, si je ne veux pas moi-même y travailler.

Quand nous aurions acquis les biens de ce monde, ils ne peuvent pas faire notre bonheur, parce qu'ils sont mêlés de mille maux, et parce qu'eux-mêmes sont incapables de remplir et de satisfaire le cœur de l'homme. Au contraire, les biens célestes sont des biens purs, sans mélange d'amertume ni d'aucun mal. *Dieu lui-même*, dit Saint Jean en parlant des Saints, *Dieu lui-même essuiera toutes les larmes de leurs yeux ; il n'y aura plus de mort, plus de gémissemens, plus de cris, plus de douleurs, parce que le premier état est passé, et celui qui était assis sur le Trône dit : Voila que je fais toutes choses nouvelles.* Apoc. ch. 21, v. 4, 5. La seule exemption des misères de cette vie n'est-elle pas un bonheur inestimable ? Mais les biens célestes sont des biens solides et infinis, qui remplissent le cœur de l'homme et qui le rassasient pleinement. *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a point conçu quelles sont les merveilles que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment.* 1 aux Corinth. ch. 2, v. 9. Hé, que pourrait désirer notre cœur dans cet heureux état ? Enfans bien-aimés de notre Dieu, assis sur des trônes éclatans, comblés de gloire, nous aurons pour partage et pour possession le souverain bien ; nous nagerons dans des délices aussi purs qu'ineffables, mais des délices qui, loin de lasser et de dégoûter nos cœurs, leur présenteront des charmes toujours nouveaux, et exciteront des désirs toujours renaissans au milieu même d'une pleine possession.

Les biens de ce monde sont des biens passagers qui nous échappent des mains, et que la mort vient nous enlever sans ressource. Au contraire les biens célestes sont immuables et éternels : nous n'aurons pas à craindre de les perdre ni de les voir diminuer. C'est en Dieu même que nous les trouverons, et nous les posséderons avec une pleine assurance : la source est inépuisable, leur durée a l'éternité pour mesure. Pourrions-nous craindre de voir la fin de l'éternité !

Comprenons donc la noblesse et la dignité de notre

fin. Pauvre paysan, ne vous laissez pas abattre par la bassesse et les misères de l'état où vous êtes sur la terre; levez les yeux vers le Ciel, vous y avez un père à qui vous dites tous les jours, *Notre Père, qui êtes dans les Cieux ;* vous y avez un Royaume infiniment plus glorieux que tous les Royaumes de la terre; vous êtes Roi, bientôt vous régnerez dans le Ciel, et vous y régnerez éternellement: appliquez-vous seulement à le mériter. Et vous, Grands du monde, Princes, Monarques, vous vous livrez à la complaisance et à l'orgueil à la vue de cette grandeur temporelle. Qu'il y a de bassesse dans ces sentimens! votre cœur est plus grand que les Royaumes et les empires: suivez-en l'élévation; connaissez combien la terre est méprisable et indigne de vous, et aspirez à des couronnes immortelles, au Royaume même d'un Dieu. Qui pourra comprendre que l'homme créé pour le Ciel daigne seulement abaisser les yeux sur les biens de la terre! mais qui comprendra qu'il se dégrade lui-même jusqu'à s'attacher à ces faux biens, et à leur sacrifier les biens célestes, sa fin dernière, sa bienheureuse éternité!

C'est la bonté de Dieu qui l'a porté à créer l'homme et à lui donner pour fin un bonheur éternel. Mais l'homme tenant de son Créateur, non-seulement les biens extérieurs, mais le fond même de son être, son corps avec tous ses sens et ses organes, son ame avec toutes ses facultés, il était juste que l'homme reconnût sa dépendance et le souverain domaine de Dieu sur lui, et qu'il fît hommage à son Créateur de tout ce qu'il en avait reçu. Aussi la sagesse de Dieu a voulu que l'homme fût libre pour lui rendre une obéissance plus digne de lui que celle des autres créatures, une obéissance qui pût être méritoire; et à cette obéissance, elle a attaché l'acquisition de cette fin sublime à laquelle elle a voulu destiner l'homme. Dieu a créé donc l'homme libre, il le place pour un temps sur la terre, il lui donne des commandemens à accomplir, et il attache à l'accomplissement de ces commandemens un bonheur éternel. Mais si l'homme oubliant le domaine suprême de Dieu sur lui, et ingrat à toutes ses bontés, ose violer ses

commandemens et se révolter contre lui ; si ses propres intérêts, et des intérêts d'une conséquence infinie ne sont pas capables de le rendre fidelle à son devoir, Dieu doit à sa sagesse, à sa justice, à sa sainteté, de le punir d'une manière proportionnée à la grandeur de celui qu'il ose outrager. Voilà donc des maux incompréhensibles et éternels auxquels l'homme se dévoue en offensant son Dieu, au lieu de cette fin bienheureuse pour laquelle il était créé ; mais comprenons que c'est la pure bonté de Dieu qui nous destine des biens éternels, et qui nous met en main tout ce qu'il faut pour y parvenir, et que c'est notre pure malice qui nous fait perdre ces biens célestes et qui nous précipite dans des malheurs infinis.

En envisageant la grandeur et la noblesse de ma fin, je n'ai donc compris qu'une partie des grands objets que renferme une vie à venir. Je suis placé sur la terre entre deux éternités ; je vois d'un côté le souverain bonheur, et un bonheur éternel ; de l'autre, le souverain malheur, et un malheur éternel ; je sais que je ne dois passer dans cette vie qu'un temps très-court dont j'ignore même la durée, et qu'à ma mort je dois entrer dans l'une ou dans l'autre de ces deux éternités : dans quelques années, ou peut-être dans quelques jours, je serai éternellement heureux ou éternellement malheureux. Hommes terrestres, toujours occupés, toujours remplis des choses de la terre ; cœurs charnels, toujours plongés dans vos passions et dans les satisfactions des sens, si vous vous êtes rendus incapables de sentir et de goûter la noblesse d'une fin surnaturelle, si vous êtes insensibles à ces biens célestes, à ces délices ineffables dont Dieu enivre ses amis, soyez du moins effrayés de cette épouvantable et nécessaire alternative : Ou le Ciel, ou l'Enfer ; ou des biens éternels, ou une éternité de maux. Il n'y a point de milieu entre ces deux extrémités : Si je parviens à ma fin, j'évite des tourmens effroyables et je possède un bonheur infini : si je perds ma fin, non-seulement je perds le souverain bien, mais je me précipite dans le souverain malheur et dans un malheur éternel.

III. O mon ame ! rentrons profondément en nous-mêmes, et formons-nous une juste idée des objets présens et des objets à venir. Que sont les choses qui m'environnent sur la terre ? que sont les choses temporelles ? que sont les choses qui m'attendent dans une autre vie ? Dans une autre vie c'est tout, dans celle-ci rien. Les biens et les maux d'une autre vie sont infinis ; les biens et les maux de cette vie sont un pur néant. Quelle comparaison peut-on faire de tout ce qui est dans l'ordre de la nature avec ce qui est surnaturel ? Tous les biens de cette vie réunis ensemble, l'empire de tout l'univers, toutes les richesses, toutes les délices de la terre ne sont pas autant devant le bonheur des cieux, qu'un grain de sable mis dans la balance avec une montagne, ou qu'une goutte d'eau comparée à l'étendue immense des mers : il en est de même de tous les maux qu'on peut souffrir sur la terre comparés avec les maux qui attendent les pécheurs dans une autre vie.

Mais qu'est-ce que le temps en comparaison de l'éternité ? Prenons tout le temps qui s'est écoulé depuis la création du monde jusqu'à présent, et ajoutons encore celui que le monde durera jusqu'au jugement général : qu'est-ce que la durée entière du monde devant l'éternité ? est-ce un jour ? Non : est-ce un quart d'heure ? Non : ce n'est véritablement rien. Quand le monde aura fini, les Saints n'auront rien perdu de leur bonheur, ni les réprouvés rien diminué de leur malheur. Quand la durée entière du monde aura recommencé mille et mille fois, il n'y aura pas un quart d'heure retranché de l'éternité : le bonheur des Saints durera encore une éternité toute entière, et les supplices épouvantables des réprouvés dureront encore toute une éternité. Mais si toute la durée du monde n'est rien devant l'éternité, que sont donc quelques années que j'ai peut-être à passer ici bas ? O mon ame ! réponds maintenant, les biens et les maux de cette vie méritent-ils ce nom ? y a-t-il des biens et des maux sur la terre ? Si on disait à un homme, vous aurez pendant un quart d'heure tout ce que vous pouvez désirer, vous regorgerez de richesses, vous serez comblé d'honneurs, &c.,

mais après ce quart d'heure tout cela vous sera enlevé, et vous passerez votre vie dans la misère, compterait-il pour quelque chose ce bonheur d'un quart d'heure ? si on lui disait, vous serez pendant un quart d'heure pauvre, abandonné, méprisé, mais ensuite vous serez pendant toute votre vie dans la prospérité et dans l'abondance, regarderait-il comme un malheur ce malheur d'un quart d'heure ? Hé, mon Dieu ! quand j'aurais à passer sur la terre autant de temps qu'il y a que le monde est monde, et autant de temps qu'il durera encore, ce ne serait pas un quart d'heure, ce ne serait pas un clin d'œil devant l'éternité qui m'attend. Puis-je donc dire qu'il y a des biens et des maux sur la terre ? Non, il n'y en a pas. Les biens de ce monde ne sont rien, les maux de cette vie ne sont rien, il n'y a que ce qui est éternel qui mérite le nom de bien ou de mal.

Ne serai-je jamais occupé que des choses présentes, et ne penserai-je jamais à un avenir ! Je suis sur le point de voir décider mon sort éternel, d'être englouti sans retour par une éternité souverainement heureuse ou malheureuse; est-il concevable que je puisse m'occuper de toute autre chose ! Si j'étais dans les prisons à la veille de voir juger un procès qui décidât de mes biens et de ma vie, pourrai-je me distraire un seul moment de cet objet? Hé, comment se peut-il que je sois insensible à mon sort éternel, que je ne me repaisse que de fantômes et des illusions de cette vie !.... O mon Dieu ! dissipez la léthargie profonde où je suis enseveli : ouvrez et fixez mes yeux sur l'immensité des objets à venir. Que je juge des choses non selon les sens et les passions, mais selon la droite raison et la foi ; que je ne m'attache aux choses, que je ne m'en occupe même qu'à proportion qu'elles le méritent ; que je réserve par conséquent toute mon estime et mon affection, ou mon aversion et ma crainte, pour les biens et les maux éternels, et tout mon mépris pour les fantômes de biens et de maux que je vois dans cette vie.

CETTE VIE ET TOUTES LES CHOSES QU'ELLE RENFERME NE SONT QUE DES MOYENS QUE DIEU ME DONNE POUR PARVENIR A MA FIN, ET DONT JE PUIS ABUSER POUR PERDRE MA FIN.

I. LA Sagesse divine ayant exigé que l'homme secouru de la grâce, méritât la fin bienheureuse qu'elle lui destinait, Dieu l'a placé pour un temps très-court sur la terre, comme dans un lieu d'épreuve, de travail et de mérite, pour le mettre ensuite pendant l'éternité dans le lieu du repos et de la récompense; il a disposé ou permis tout ce qui arrive à l'homme dans cette vie, et il a voulu que ces diverses situations où l'homme se trouve fussent autant de moyens dont il se servît pour s'assurer ou pour augmenter son bonheur éternel. C'est à cela seul que Dieu a destiné les divers âges de la vie; l'enfance, afin que nous soyons fidelles à lui consacrer les prémices de notre vie; la jeunesse, afin que nous employons à son service la santé, la force et la vigueur de cet âge; la vieillesse, afin que nous supportions les infirmités avec patience, et que nous lui fassions volontairement le sacrifice de ce corps qui se dissout: c'est à cela qu'il a destiné les divers états qu'on voit dans le monde; la vie privée, le célibat, la vie religieuse, afin qu'en nous délivrant des embarras de ce monde ou en les diminuant, ils mettent notre faiblesse à couvert de mille tentations, et fournissent des moyens faciles pour arriver à la sainteté; les établissemens, le mariage, les charges, afin qu'en s'occupant même de mille sollicitudes, ils donnent occasion à se sanctifier par la fidélité à faire passer l'affaire du salut avant toutes les autres, et par l'exactitude à remplir les devoirs de l'état où l'on est: c'est à cette fin surnaturelle que doivent servir dans les desseins de Dieu les diverses situations et circonstances où l'on se trouve sur la terre. La pauvreté doit servir à pratiquer l'humilité et la soumission aux ordres de Dieu; les richesses, à pratiquer le détachement du cœur, et à faire des aumônes abondantes; la santé doit être employée à remplir avec ferveur les devoirs de l'état où l'on est, à vaquer à la prière et aux diverses œuvres de piété, de charité, de mortification; la tranquillité et les

succès, à rapporter tout à Dieu, à animer notre reconnaissance et notre amour pour lui ; la maladie, les chagrins, et les diverses afflictions de cette vie, à détacher plus facilement nos cœurs de la terre, à expier nos péchés, à acquérir des trésors de mérite par la résignation et la douceur. L'estime et l'affection des hommes doivent servir à les porter au bien par les bons exemples et les maximes salutaires qu'on leur inspire. Les mépris, les mauvais traitemens, les injustices qu'on reçoit, sont des occasions précieuses pour pratiquer cette charité généreuse qui fait qu'on aime sincèrement ses ennemis, qu'on fait du bien ou qu'on désire d'en faire à ceux dont on a reçu le plus de mal. Enfin, à plus forte raison, c'est à s'assurer ou à augmenter un bonheur éternel que doit servir ce qui regarde l'ame et les choses spirituelles. Les tentations involontaires du péché y contribuent par la vigilance sur soi-même, l'humilité et le recours continuel à Dieu qu'elles produisent ; le calme et les divers moyens de vertu, parce qu'ils la font pratiquer plus facilement ; les consolations et les goûts qu'on trouve dans les exercices de piété, parce qu'ils soutiennent et animent notre faiblesse ; les sécheresses, les dégoûts et les ennuis, parce qu'on y témoigne à Dieu un amour plus désintéressé, qu'on y meurt plus facilement à soi-même, et que la vertu y devient plus solide.

Tout ce que cette vie renferme peut donc servir pour le salut ; et dans les desseins de Dieu, ce sont autant de moyens qu'il donne à l'homme pour s'assurer ou pour augmenter son bonheur dans le Ciel. Mais l'homme peut abuser de tous ces moyens, et la plupart en abusent en effet, et les font servir à leur perte. On profane dès l'enfance un cœur dont Dieu est jaloux ; on regarde la jeunesse comme le temps des plaisirs; et l'on croirait se déshonorer si l'on servait Dieu à cet âge. La vieillesse se livre à l'avarice et à mille emportemens contre le prochain. Dans le mariage, les établissemens, les charges et les emplois, on se livre sans mesure aux soins temporels, et l'on oublie entièrement son ame, ou

l'on néglige les devoirs les plus importans de son état ; et dans une vie dégagée de ces embarras, on en perd les avantages, et on n'en retire qu'un plus grand compte à rendre, par le peu de générosité à se faire violence et à combattre ses penchans. La pauvreté, les maladies, les afflictions, les mépris et les injustices ne servent qu'à produire l'impatience et les murmures contre Dieu, la haine et la vengeance contre le prochain ; et dans la santé, les richesses et les succès, on ne refuse rien à ses passions, et l'on oublie que ce monde n'est qu'un lieu de passage. Dans les tentations on se décourage ou l'on succombe ; dans les consolations spirituelles on s'y attache, et on en nourrit l'amour propre ; dans les sécheresses, on se trouble, on abandonne le soin d'être fidelle à Dieu, et l'on revient à ses passions. C'est ainsi qu'on peut abuser de tout, et que la plupart des hommes font en effet servir à leur perte ce que Dieu ne destinait qu'à leur bien.

II. Comprenons maintenant combien il est important pour moi d'entrer dans les desseins de Dieu, et de faire de cette vie et de tout ce qu'elle renferme l'usage que Dieu veut que j'en fasse. Cette vie décide de mon sort éternel ; devrais-je jamais oublier que c'est un temps d'épreuve, un temps de mérite ou de démérite ; un temps que Dieu ne m'a donné qu'afin que je décidasse moi-même par ma conduite, que je choisisse moi-même la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction, le Ciel ou l'Enfer ? devrais-je oublier que cette vie en décide irrévocablement ? *Soit que l'arbre tombe au midi ou au septentrion, il demeurera dans le lieu où il sera tombé :* Ecclés. chap. 11, v. 3. Tant que nous sommes dans la voie, nous pouvons avancer ou reculer ; mais dès que nous aurons atteint le terme, tout est fixé pour jamais, plus de mérite ni de démérite, plus de remède ni de changement, plus d'augmentation ni de diminution; soit à nos biens, soit à nos maux. Mais comme tout nous est donné dans cette vie pour assurer notre bonheur éternel, nous avons aussi besoin de tout et nous ne devons rien négliger. En vain un homme de bien aura passé les vingt et les trente ans dans l'innocence et dans la piété, les choses les plus légères en ap-

parence peuvent occasionner et commencer sa perte, un seul instant peut le renverser. *Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation,* disoit Jesus-Christ à ses Apôtres : Matth. chap. 26, v. 41. Et vous, pécheurs, chaque jour, chaque moment que Dieu vous donne pour vous convertir, et dont vous abusez pour l'offenser, peut déterminer sa justice à ne plus vous accorder de temps : chaque nouveau péché que vous commettez peut combler la mesure ; en un mot, chaque nouvel abus de ce que cette vie renferme, peut fixer irrévocablement votre damnation éternelle.

Ce n'est pas tout encore. Toutes les choses de cette vie peuvent augmenter mon bonheur ou mon malheur dans l'éternité. *Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures,* dit Jesus-Christ : Jean, ch. 14, v. 2. Les Saints, quoique tous dans une gloire et dans des délices ineffables, sont plus ou moins élevés, *comme les étoiles diffèrent entr'elles en splendeur :* 1. aux Cor. chap. 15, v. 41. Or, il n'y a pas d'instant, il n'y a pas de circonstance dans ma vie, dont je ne puisse me servir pour acquérir un nouveau degré de gloire. Quel soin cette vue ne doit-elle pas produire pour profiter de tout, et pour entrer en tout dans les desseins de Dieu ! puis-je comprendre ce que c'est qu'un seul degré d'une gloire céleste, d'une gloire éternelle ! Encore une fois, il y aura un état où je jouirai de ce que j'aurai acquis, mais où je ne pourrai rien mériter, rien acquérir, rien augmenter. Ajoutons que si tout peut dans cette vie augmenter mon bonheur dans le Ciel, tout peut aussi augmenter mon malheur dans l'Enfer, puisque de nouveaux abus, de nouveaux crimes demandent de nouvelles punitions. C'est en effet l'usage que font de tous les momens et de toutes les circonstances de cette vie tant de pécheurs endurcis, selon cette parole de saint Paul : *Par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous amassez un trésor de colère pour le jour de la vengeance auquel Dieu manifestera la justice de son jugement :* Aux Romains, chap. 2, v. 5.

Tout est donc infiniment précieux ou infiniment redoutable dans cette vie. Nous avons dit que les choses de

la terre ne sont rien, qu'il n'y a point de biens et de maux qui méritent ce nom. Disons ici que quoique les choses de cette vie ne soient véritablement rien en elles-mêmes, elles sont infiniment importantes par les suites qu'elles peuvent avoir. Apprenons donc à connaître à fond cette vie et tout ce qu'elle renferme ; elle n'est rien en elle-même ; elle est tout par l'usage que je puis en faire : tout ce qu'elle renferme ne peut me rendre par lui-même ni heureux ni malheureux, parce que ces biens et ces maux ne sont rien : tout ce qu'elle renferme peut me rendre infiniment heureux ou infiniment malheureux, parce que l'usage que j'en fais décide d'un bonheur ou d'un malheur éternel.

III. De ces diverses considérations il est à propos de recueillir quelques principes et quelques règles de conduite.

Premier principe. De toutes les choses qui peuvent nous arriver dans cette vie, de toutes les situations et circonstances où nous pouvons nous trouver, il n'en est aucune que nous ne puissions faire servir à notre salut ou à notre perte, selon que nous nous y comporterons.

Second principe. Les divers états où nous pouvons nous trouver dans cette vie, ne sont pas néanmoins indifférens. Il y a des situations qui, par leur propre nature, sont des aides et des sûretés pour le salut, parce qu'elles éloignent de ce qui peut exciter les passions, et portent aux choses de Dieu : il y en a d'autres où nous trouverons bien des obstacles et du danger pour le salut, parce qu'elles font perdre le souvenir et le goût des choses de Dieu, et ne présentent que les amorces du péché..... Il y a aussi des situations qui rendent le salut plus facile et plus assuré, parce que Dieu nous y veut, et par conséquent nous y prépare des grâces abondantes ; il y en a d'autres qui le rendent difficile et le mettent en danger, parce que ce sont nos inclinations et nos passions qui nous y mettent contre les desseins de Dieu.

Troisième principe. Les choses de cette vie ne sont rien en elles-mêmes, mais elles sont infiniment désirables ou redoutables, selon le rapport qu'elles ont avec notre fin dernière. Nous ne devons donc les estimer ou

les mépriser, les rechercher ou les fuir, que selon qu'elles peuvent contribuer à nous perdre ou à nous sauver ; à mettre le salut plus en sureté ou plus en danger ; à augmenter ou à diminuer notre bonheur dans le Ciel, ou nos supplices dans l'Enfer.

Maintenant comment devons-nous régler notre conduite sur ces principes ? 1° Il y a dans cette vie une infinité de choses qui ne dépendent ni de notre volonté ni de nos soins, comme sont certains états; la santé, la maladie, la pauvreté, le tempérament qu'on a, les tentations dont on est attaqué, les occasions où l'on se trouve exposé malgré soi : ajoutez un très-grand nombre d'événemens agréables ou fâcheux, les violences, les injustices du prochain, &c. Il y a d'autres choses qui ayant autrefois dépendu de notre volonté, n'en dépendent plus dans le temps présent : comme sont l'état du mariage, de la religion, les suites d'un procès qu'on a soutenu, de la dissipation et du luxe où l'on a vécu, &c. Dans toutes ces choses, qui n'ont jamais dépendu ou qui ne dépendent plus de notre volonté, il ne faut ni se troubler ni se décourager, puisque, selon le premier principe, nous pouvons tout faire servir pour assurer et pour augmenter notre bonheur éternel, et que c'est le dessein de Dieu sur nous, et l'usage qu'il veut que nous fassions des circonstances présentes. Il ne faut pas non plus rester sans soin et sans vigilance, nous livrer aux passions que ces situations excitent en nous, puisque, selon le même principe, c'est la manière dont nous nous y comportons qui les fait servir à notre salut ou à notre perte. Il faut donc prier, redoubler ses soins et sa vigilance à proportion des difficultés qu'on trouve; en un mot, ne rien oublier pour faire de ces choses l'usage que Dieu demande, soit en résistant aux passions qui s'excitent en nous, soit en supportant avec patience et résignation ce qu'il y a de fâcheux, soit en rapportant à Dieu par des motifs surnaturels ce qu'il y a de naturel et de terrestre.

2° Il y a des situations et des circonstances qui dépendent de notre volonté et de nos soins, et c'est alors que nous devons nous servir du second et du troisième prin-

cipe. Si elles sont propres à assurer et à augmenter notre bonheur éternel, quand elles seraient les plus dures et les plus fâcheuses, nous devons les désirer et les rechercher : si au contraire elles sont propres à nous faire perdre, ou à mettre en danger, ou seulement à diminuer notre bonheur éternel, quand elles seraient d'ailleurs les plus avantageuses selon le monde, il faut les sacrifier, les fuir, les combattre.

Mais pour entrer dans un détail important, il faut bien remarquer que selon le second principe, les choses peuvent être utiles ou contraires au salut, ou par elles-mêmes, ou selon que Dieu les destine ou ne les destine pas à chacun. Si donc je n'ai point des marques particulières de la volonté de Dieu, je dois les choisir et les rechercher, lorsque par elles-mêmes elles sont plus favorables au salut ; je dois les sacrifier et les fuir, lorsqu'elles y sont contraires ou moins favorables, et c'est à cette conduite que je dois toujours pencher de moi-même. Si j'ai des marques suffisantes que Dieu m'y appelle et m'y veut, je dois les choisir et les rechercher : la volonté de Dieu les rend pour moi plus utiles au salut, quand elles seraient par elles-mêmes embarrassantes et dangereuses, parce que les grâces que Dieu m'y prépare, me dédommageront abondamment de la difficulté que je puis y trouver. Enfin, si elles sont criminelles, si je ne puis y être sans péché, je suis assuré, et par la nature des choses, et par la volonté de Dieu, que je dois les fuir avec horreur.

REFLEXIONS

Sur la haine que Dieu porte au péché, et sur les punitions qu'il en tire, pour faire naître et pour entretenir dans le cœur la crainte de Dieu. Premier motif de Contrition.

REFLEXIONS SUR LA MORT DU PECHEUR.

SURPRISE DE LA MORT POUR LE PECHEUR.

1. UNE mort subite n'est point un mal, quand on y est préparé par avance : aussi il y a plusieurs Saints qui sont morts subitement. Mais une mort subite

et imprévue est le plus grand de tous les malheurs. Or voilà le sort du pécheur qui s'endurcit dans ces péchés : à moins d'un miracle de la grâce, sa mort est toujours imprévue, et aussi imprévue que si elle était subite.

Le pécheur a passé sa vie avec autant de tranquillité et d'assurance que s'il avait pu disposer à son gré de la mort, ou s'il avait eu une révélation qu'il n'en serait point surpris. Cependant n'aurait-il pas dû trembler, en considérant les morts subites qui arrivent tous les jours ? Les uns meurent par l'eau, les autres par le feu, par le fer, par le poison, par une chute, par un coup de tonnerre, par une attaque d'apoplexie, et par mille autres accidents imprévus. Les uns vont se coucher en bonne santé, et le lendemain sont trouvés morts dans leur lit ; les autres meurent à table, meurent en se promenant, meurent dans l'instant même qu'ils offensent Dieu. Tous ces exemples étaient autant de voix qui criaient au pécheur : Malheureux, tu vis dans les désordres, et tu ne trembles pas ! es-tu d'une autre nature que les autres, pour que la mort te respecte ? est-il venu un Ange du Ciel pour t'assurer que la mort ne te surprendra pas dans tes péchés ? Quoi ! tu peux mourir subitement, et tu passes ta vie dans le crime ! O insensé ! quand depuis le commencement du monde il n'y aurait eu qu'un seul pécheur surpris par une mort subite, n'en serais-ce pas assez pour te faire frémir à chaque instant que tu demeures dans le péché ? Mais j'espère que la mort ne me surprendra pas, et que j'aurai le temps de me convertir. Tu l'espères ? C'est-à-dire que tu n'en es pas assuré, c'est-à-dire que peut-être cela sera, peut-être cela ne sera pas. Hé quoi ! de ton propre aveu tu fondes ton sort éternel sur un *peut-être !* as-tu compris ce que c'est qu'une éternité ? une éternité doit-elle être abandonnée à un *peut-être ?*

Telle était la voix que ces exemples faisaient entendre au pécheur : en fallait-il d'avantage ? et le seul danger d'une mort subite ne devait-il pas produire sa conversion ? Cependant il avait encore plus, il avait les menaces les plus terribles d'un Dieu, ses avertissemens les plus réitérés et ses prédictions les plus expresses. *Les*

hommes sont pris comme un oiseau par le filet, ou comme le poisson par l'hameçon qu'on cache avec soin : Eccl. chap. 9, v. 12. *Le Fils de l'homme viendra à l'heure à laquelle vous ne pensez point :* Luc, chap. 12, v. 40. *Il viendra comme un voleur* (1. Thessal., ch. 5, v. 2.) qui choisit pour faire son coup le temps où tout le monde est endormi. Le pécheur a cru malgré cela qu'il pouvait persévérer tranquillement dans ses habitudes criminelles, que la mort ne l'y surprendrait pas, et qu'il aurait le temps de se convertir, c'est-à-dire, qu'il a cru qu'il pourrait faire mentir la vérité éternelle. Mais qu'en arrive-t-il ? L'oracle s'accomplit, le pécheur est enlevé de ce monde par une mort subite dans toute la fougue de ses passions, dans l'esclavage de ses habitudes, au milieu de tous ses crimes, et les armes à la main contre son Dieu ; et quoiqu'il y ait de bons Chrétiens et même de grands Saints qui meurent subitement, cependant les Ecritures nous apprennent que c'est le plus souvent le sort des impies, et que c'est même en punition de leurs crimes que le Seigneur abrège leurs jours, et qu'ils ne vont pas à la moitié de la vie qu'ils auraient eue. *Les hommes de sang n'arriveront pas à la moitié de leurs jours :* Ps. 54. v. 24.

II. Mais les morts prématurées et subites ne sont pas les seules à craindre pour le pécheur ; de quelque manière que la mort vienne, elle est presque toujours subite pour lui, parce qu'elle est imprévue. Oui, il est de la dernière importance de le bien comprendre.

Lorsque la justice de Dieu se prépare à se venger, c'est alors que le pécheur est le plus enfoncé dans les embarras des affaires, qu'il est le plus assujetti à ses passions, le plus plongé dans ses vices et dans ses habitudes, parce que tout le temps que Dieu lui donnait pour se convertir, n'a été employé qu'a augmenter ses dettes, accumuler ses crimes, et s'en rendre plus esclave ; mais ce qu'il y a de plus terrible, c'est qu'il est alors le plus tranquille et dans la plus grande sécurité. *Lorsqu'ils diront paix et assurance, alors la mort fondra tout à coup sur eux comme les douleurs de l'enfantement saisissent une femme, et ils n'échapperont pas :* 1. Thessal., ch. 5.

v. 3. Un principe de mort se forme déjà dans son sein, et il n'en sait rien, il est comme une bête qui est déjà dans la boucherie, et qui mange tranquillement un peu de foin, tandis qu'on aiguise le couteau dont on va l'égorger.

Cependant la maladie se manifeste : ne serait-il pas temps de songer à son ame ? Non : il regarde cette dernière maladie comme légère, il croit que dans peu de temps il pourra vaquer à ses affaires, et se livrer de nouveau à ses passions. Les parens connaissent le danger, mais le malade n'en est averti qu'à l'extrémité : à peine lui restera-t-il un jour, peut-être ne lui restera-t-il pas une heure entière pour se préparer à son éternité. Qui ne tremblera à cette vue ! Encore cependant serait-ce quelque chose, s'il avait ce jour ou cette heure bien libre : mais dans quel état est ce malade ? Le mal l'accable, et l'empêche de penser à autre chose qu'à ses douleurs : ses forces sont épuisées, sa tête est appaisantie, et ses idées sont confondues. Ai-je tort de dire que sa mort est une mort subite ? s'il était en pleine santé, n'aurait-il pas besoin de toute la liberté et l'attention de son esprit, pour débrouiller sa conscience, et sur-tout pour changer véritablement et entièrement son cœur ? n'aurait-il besoin que d'une heure ou d'un jour pour cela ? ou plutôt ne faudrait-il pas plusieurs jours et plusieurs semaines de réflexions, d'efforts et de prières ? Comprenons par-là de quelle manière ce pécheur règle sa conscience dans l'épuisement où il est, et dans un temps si court. Sa mort est une mort subite, le temps lui manque pour se convertir ; ce temps qu'il a perdu pendant toute sa vie, parce qu'il s'en promettait toujours assez ; ce temps qu'il a perdu même dans sa maladie, parce que par une suite de son aveuglement et par un juste jugement de Dieu, il n'a pas connu que la fin de sa vie approchait.

III. A quoi dois-je m'attendre, moi qui fais ces réflexions ? ne vois-je pas mon portrait dans ce malheureux pécheur, et n'aurais-je pas le même sort que lui ? Je passe ma vie dans le péché et dans l'impénitence, ou

dans une fausse pénitence, c'est-à-dire, que si je me confesse de temps en temps de mes péchés, je ne m'en corrige jamais, je ne sors jamais de mes habitudes criminelles. Veux-je que la mort me surprenne dans cet état ? Non. Je veux donc me convertir dès ce moment, et quitter le péché pour toujours ? Non, malheureux que je suis ! voilà l'état où a vécu ce pécheur mourant, il ne voulait ni renoncer au péché, ni être surpris par la mort dans le péché. Mais je suis résolu de me convertir un jour. Hélas ! ce pécheur était résolu à cela tout aussi-bien que moi, et cependant il meurt dans le péché. Mais j'espère que la mort ne me surprendra pas avant ma conversion. Hé, ce pécheur ne l'espérait-il pas comme moi ? C'est précisément cette malheureuse espérance qui l'a rendu tranquille dans ses désordres, et qui le fait mourir en réprouvé.

Voilà donc mon véritable portrait : je vis dans le péché comme lui ; comme lui je ne veux pas mourir dans le péché, mais je veux me convertir un jour ; comme lui j'espère d'en avoir le temps, et je laisse passer le temps présent ; comme lui cette idée de conversion me rend tranquille au milieu du péché, et insensible aux remords de ma conscience, aux exhortations des Prédicateurs, et à tous les autres moyens que Dieu emploie pour me toucher. Il faut que je sois bien aveugle ou bien endurci, pour ne pas frémir sur cette ressemblance si entière et si funeste, que j'ai avec le pécheur mourant. Je marche constamment dans le même chemin que lui : puis-je croire que je n'arriverai pas au même terme ?

Il n'y a donc point d'autre parti à prendre pour moi que de renoncer dès ce moment et pour toujours à ma vie criminelle, et d'aller incessamment me jeter aux pieds d'un Ministre de Jesus-Christ, pour le prier de m'aider à sortir de mon état, bien disposé à me livrer à sa conduite, et à suivre ses ordres en tout.

Desespoir du Pecheur a la mort.

I. LA punition ordinaire de la présomption où le pécheur a passé sa vie, est le désespoir où il tombe à l'heure de la mort. Après qu'on a différé tant qu'on a pu, il faut enfin annoncer la mort à ce pécheur. Malgré

tous les ménagemens qu'on apporte pour adoucir cette parole, c'est un coup de foudre qui l'étourdit et qui l'accable, et ce saisissement ne se dissipe que pour faire place à toutes les horreurs du désespoir ; il en trouve la source en lui-même, et tout ce qui est hors de lui ne fait que l'y plonger davantage.

Voilà ce pécheur qui n'est jamais rentré sérieusement dans sa conscience, qui fuyait tout ce qui pouvait l'y rappeler, qui en étouffait les cris ; il est enfin obligé d'y rentrer ; mais qu'est-ce qu'il y trouve ? Un abyme de mal, une multitude comme infinie de péchés, et souvent des péchés les plus énormes, une corruption qui serait presque incurable dans les circonstances les plus favorables. Hélas ! il a passé plusieurs années, il a souvent passé la plus grande partie de sa vie dans des habitudes criminelles, sans jamais s'être corrigé et converti sincèrement, et par conséquent sans qu'aucun de ses péchés ait été pardonné. Dans ces habitudes, il n'y a pas de jour qui ne lui ait vu commettre plusieurs péchés, ou par des actions indignes, ou par des discours, par des regards, et de mille autres manières, suivant les diverses occasions, ou au défaut des occasions extérieurs, par les désirs de son cœur, par une infinité de pensées toutes volontaires et criminelles. Pourrait-on quelquefois compter les péchés d'un seul jour ? pourrait-on donc compter les péchés d'un mois, d'une année, de plusieurs années, et peut-être de toute la vie ? Quel saisissement au moment que ce pécheur entre dans sa conscience, de se voir investi par cette multitude innombrable de péchés, qui l'environnent comme autant de monstres furieux ? Hélas ! il n'aurait jamais cru en trouver un si grand nombre, parce qu'il les commettait sans en être touché, et qu'il n'y pensait jamais. Il voit parmi ces monstres, ce qui ne lui avait paru que des bagatelles. Oui, pendant sa vie tout ce qui n'allait pas jusqu'aux excès les plus honteux, n'était rien ; mais alors les choses paraissent selon la vérité : ce qui n'était regardé que comme un badinage, une gentillesse, ou une faiblesse pardonnable, paraît selon la vérité une désobéissance, une révolte contre Dieu, un

crime de lèse-majesté divine. Le pécheur voit parmi ces monstres, des péchés qu'il n'avait jamais connus, parce qu'il ne s'était jamais appliqué à réfléchir et à s'examiner avec soin. Que de négligences sur les devoirs les plus essentiels ! négligence dans les affaires et emplois dont on est chargé ; négligence encore plus grande sur les personnes qu'on a sous sa conduite, sur le salut de ses propres enfans. Le pécheur voit parmi ces monstres des péchés qu'il n'a pas commis, mais qu'il a fait commettre, et dont le nombre est cent fois plus grand que celui des siens propres. Un jeune homme, une jeûne fille verront s'élever contre eux tant de péchés qu'ils ont fait commettre par leurs sollicitations, leurs railleries, leurs conseils ; que dis-je ! par leur seul exemple, par leur seule complaisance, par les seules occasions qu'ils y ont données.

Il faudrait avoir été dans cet état, pour comprendre l'épouvante et les angoisses de ce cœur malheureux ; il ne peut soutenir sa propre vue ; et consterné par le nombre et par la noirceur de ses péchés, il s'écrie comme Caïn : *Mon iniquité est trop grande pour pouvoir en mériter le pardon :* Gén. ch. 4, v. 13. Ame malheureuse, profite de quelques momens qui te restent, reviens à Dieu pénétré d'une véritable douleur : tu peux désarmer sa justice ; si ton cœur change, Dieu changera aussi. Non, il n'y a point d'espérance pour moi : mon cœur ne sent point la douce confiance que produit le vrai repentir : mon cœur est un esclave vendu au péché et au démon : j'ai toujours mis mes affections, mes délices, mon bonheur et ma vie dans le péché ; comment pourrais-je me refondre moi-même dans si peu de temps, et au milieu des horreurs auxquelles je suis livré ?

Le Cardinal Bellarmin rapporte lui-même qu'un homme à l'extrémité de sa vie l'envoya chercher. Il y courut aussitôt, et dès qu'il entra dans la chambre, le malade lui tint ce langage : Monseigneur, je ne vous ai pas prié de venir pour moi, je sais que je suis damné, et tout ce que vous pourriez faire ne m'arracherait pas à l'Enfer ; mais je vous ai envoyé chercher, connaissant votre charité, pour vous recommander ma femme et mes

enfans que je laisse sans appui : voilà la grâce que je vous demande. Quant à moi, je m'en vais dans la demeure affreuse où ma place est marquée pour une éternité. Le savant et saint Cardinal fit tout ce que son zèle lui put inspirer, pour ramener ce malheureux à la confiance en la bonté de Dieu, mais inutilement : il mourut dans son désespoir. Ordinairement ces sentimens ne paraissent pas d'une manière si marquée, mais les Ministres de Jesus-Christ les entrevoient quelquefois, par les remords, les frayeurs et les agitations des mourans sur certains péchés, après même qu'ils s'en sont confessés.

II. Le pécheur épouvanté par la vue de sa conscience, porte ses regards hors de lui-même, et tout ce qu'il voit augmente son désespoir ; la fin de cette vie lui rend déjà présens les objets d'une vie nouvelle ; les portes de l'éternité s'ouvrent devant lui, et il entend cette terrible parole de l'Apocalypse : L'Ange du Seigneur jure par celui qui vit dans les siècles, qu'il n'y aura plus de temps, par conséquent plus de ressource, plus de pénitence ; du côté que l'arbre tombe il y demeurera. Pécheur, vois ce crucifix qu'on te donne à baiser. Il ne le voit que trop ; il y voit son Juge, qui va examiner tous les momens de sa vie, qui va développer jusqu'aux replis les plus cachés de son cœur, qui va lui faire rendre un compte rigoureux de tout, sans qu'un clin d'œil soit oublié. Il croit entendre déjà la sentence terrible : *Retire-toi, maudit, va brûler dans le feu éternel.* L'Enfer s'ouvre sous ses pieds : ces tourmens épouvantables, cette éternité, qui ne faisaient aucune impression sur lui pendant sa vie, dont il raillait peut-être avec les impies, le consternent et l'accablent maintenant. Hélas ! il les voit devant ses yeux, il y voit sa place marquée, il entend une voix sombre qui l'y appelle ; d'un moment à l'autre il sent qu'il en approche davantage, il y touche, il est prêt à y entrer. Quelle épouvante ! quelles agitations ! quel désespoir !

Mais le dernier moment approche, ce moment qui décide de tout, et les démons redoublent leurs efforts pour

ne pas perdre leur proie ; ils se présentent à cette ame qui a déjà perdu l'usage de ses sens, et sur laquelle les objets de cette vie ne peuvent plus faire d'impression, ils environnent son lit. Ces esprits de mensonge qui pendant la vie ne lui avaient parlé que de la miséricorde de Dieu, changent bien de langage ; pendant la vie ils lui faisaient regarder la plûpart des péchés comme des bagatelles, alors ils lui en exagèrent, s'il est possible, la noirceur. Oui, malheureux, disent-ils, cette parole, cette seule pensée mérite l'Enfer : nous sommes condamnés à l'Enfer, nous qui n'avons commis qu'un seul péché, et un péché de pensée : peux-tu espérer de l'éviter après tous les crimes que tu as commis ? Pendant la vie ils lui disaient qu'il aurait toujours le temps de se convertir ; ils ne lui parlaient que de la miséricorde de Dieu qui le recevrait toujours : alors ils lui font voir la fin du temps, la mesure de ses péchés comblée, la justice de Dieu qui prend la place de la miséricorde ; ils lui font voir dans les Enfers une infinité d'ames moins coupables que lui, les ames de quelques-uns de ses compagnons de libertinage, les ames qu'il y a précipitées lui-même : peux-tu échapper à l'Enfer, quand tu y vois tous ceux-ci ? Viens, ame maudite, viens entre nos griffes ; qu'est-ce qui te retient encore dans ce cadavre infect et puant ? Viens partager nos supplices ; viens sous la puissance des maîtres à qui tu t'es donnée. O désespoir ! cette ame consternée se tourne de tous côtés, elle frémit, elle éprouve toutes les horreurs de la mort et de l'Enfer, elle voudrait pouvoir s'attacher à ce cadavre qui la rejette, elle voudrait pouvoir reculer sa sortie au moins de quelques heures. Qui comprendra qu'elles sont ses angoisses ? Dieu a voulu pour notre instruction qu'elles se manifestassent quelquefois. Saint Grégoire rapporte qu'un nommé Chrysaurius, après avoir passé sa vie dans le péché et l'impénitence, tomba malade ; et étant réduit à l'extrémité, il vit une multitude de démons qui environnaient son lit, et qui attendaient avec impatience le moment de se saisir de son ame. Alors dans son épouvante, il jeta des cris horribles : *Trève jusqu'à demain*, disait-il, *trève au moins jusqu'à demain matin.* Mais

après avoir abusé de tant d'années que le Seigneur lui donnait pour se convertir, un seul moment ne lui fut pas accordé, et il expira en poussant ces cris funestes.

III. Faisons ici quelques réflexions. *Première réflexion. Ne vous y trompez-pas, mes frères,* dit Saint Paul, *on ne se moque pas de Dieu* : Galat. chap. 6. v. 7. C'est-à-dire, qu'on ne s'en moque pas toujours, qu'on ne s'en moque pas impunément. Pendant la vie, Dieu n'oublie rien pour toucher le pécheur et pour le convertir ; il l'attend avec une patience sans bornes, il le cherche, il l'appelle, il le flatte, il le menace, et le pécheur se moque de la patience de Dieu, de ses plus tendres invitations, de ses menaces les plus terribles, mais il ne s'en moquera pas toujours ; à la mort il cherchera Dieu, il cherchera sa miséricorde qu'il a méprisée, et il ne la trouvera plus ; il demandera un jour, une seule heure, et elle ne lui sera pas accordée.

Seconde réflexion. L'homme recueillera ce qu'il aura semé, dit le même Apôtre : Gal. chap. 6, v. 8. Le temps de semer est cette vie, le temps de recueillir est la mort. Une bonne semence, c'est l'exactitude à remplir ses devoirs, le soin de se conserver dans l'innocence, la pratique des œuvres de piété proportionnées à son état : celui qui aura jeté cette semence, recueillera à la mort la paix, la confiance, la douceur inexplicable de mourir dans les baisers du Seigneur. Au contraire, la négligence de son salut, l'éloignement de Dieu et des œuvres de religion, à plus forte raison le manquement à ses obligations, une vie passée dans les plaisirs du monde et dans les occasions du péché, dans les habitudes criminelles et l'impénitence, voilà une mauvaise semence : celui qui la sème recueillera à la mort l'endurcissement, le trouble, la consternation, et toutes les horreurs du désespoir. Semer l'éloignement de Dieu, les plaisirs et le péché, et vouloir recueillir une bonne mort, sous prétexte que Dieu peut nous l'accorder comme il l'accorda au bon larron, c'est être aussi fou qu'un homme qui semerait dans son champ de mauvaises herbes, et qui s'attendrait à recueillir du beau blé, sous prétexte que Dieu peut faire ce miracle, comme il en a fait tant d'autres.

REFLEXIONS

SUR LES TOURMENS DES DAMNÉS.

Le lieu.

I. LA liberté est un bien des plus précieux à l'homme, et c'est sans doute une grande peine que d'être enfermé dans une prison, sans espérance d'en sortir de sa vie : or voilà le premier genre de peine que souffre un damné. Dieu a creusé au centre de la terre une prison affreuse, où les pécheurs seront renfermés pour une éternité. Mais quelle prison ?

Prison ténébreuse, selon le langage de l'Ecriture. *Jètez-les, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures*, (Matth. ch. 22, v. 13), dit Jesus-Christ dans une parabole, en marquant la punition des pécheurs. *Ce sont ceux à qui une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité* (Jud. v. 13), dit l'Apôtre Saint Jude en parlant des méchans. L'Enfer est un gouffre fermé de toutes parts ; il est plein d'un feu vif et pénétrant, mais livide et ténébreux : ce feu brûlera et n'éclairera pas, dit Saint Thomas ; ou si les tourbillons de flamme mélés d'une noire et épaise fumée, répandent quelque lueur, ce ne sera que pour augmenter l'horreur de ce lieu, pour affliger et épouvanter la vue par les figures horribles des démons et des damnés.

Dans ce monde on se promène, on va d'un endroit à l'autre, pour se délasser et s'égayer par la vue de divers objets, on se ménage autant qu'on peut une vue agréable dans les bâtimens : comprenez par-là le supplice d'un pécheur, condamné à ne voir jamais un rayon de lumière.

II. *Prison étroite.* L'Enfer a une étendue immense, mais malgré sa grandeur, à peine peut-il contenir la multitude de ceux qu'il renferme. O Dieu, que cette seule peine est terrible ! Dans une prison on peut se promener; dans un cachot avec les fers aux pieds et aux mains, on peut au moins changer de situation ; mais quand je me représente une multitude comme infinie de damnés entassés pêle-mêle, les uns sur les autres, ne pouvant ni

se tourner ni se remuer, je frémis : cette seule situation est un supplice épouvantable. Pécheur, faites-en l'expérience : couchez-vous bien mollement dans votre lit, étudiez toutes les situations, et prenez la plus commode, mais demeurez seulement un quart d'heure dans cet état sans remuer du tout. La chose est trop forte, vous ne pourrez pas seulement y tenir quelques minutes. Hé, comment pourrez-vous supporter une situation fixe au milieu des flammes dévorantes ? Pensez-y sérieusement : un serviteur de Dieu n'employa que cette pensée pour convertir une pécheresse.

III. *Prison infectée et empestée.* Qu'une troupe de gens soit renfermée dans un endroit étroit et sans air, les seules exhalaisons du corps humain suffiront pour infecter ce lieu. Qu'on entre seulement dans la chambre d'un malade qui ait été fermée pendant long-temps, on sera saisi de l'air qu'on y respire. Hé que sera-ce de l'air corrompu par la puanteur insupportable qu'exhaleront les corps des damnés ! corps qui, par le caractère de leur réprobation, recevront non-seulement les qualités des misères où ils étaient sujets sur la terre, mais les qualités les plus odieuses et les plus insupportables : corps dont la puanteur sera telle, au sentiment de Saint Bonaventure, qu'il n'en faudrait qu'un pour désoler toute la terre. Que sera-ce que l'infection produite par cette multitude immense de réprouvés entassés et pressés les uns sur les autres, dans une prison fermée pour toute l'éternité ! Ajoutez à cela ce feu que l'Apôtre Saint Jean représente comme un grand étang de soufre et de bitume embrasés ; ces exhalaisons, cette fumée noire et épaisse qui remplira continuellement cette caverne affreuse. Qui pourra se figurer ce qu'auront à souffrir les yeux, l'odorat, les organes de la respiration ! A chaque instant on sera étouffé, et néanmoins on ne mourra pas, mais on vivra toujours au milieu de ces horreurs.

IV. O mon Dieu, qui pourra habiter dans une pareille prison ? sera-ce moi qui cherche avec tant de soin mes plaisirs et mes aises ? Hélas ! si j'étais condamné à passer ma vie dans un cachot, que ne ferais-je pas pour

m'échapper et m'enfuir si je le pouvais? Je suis sur le point d'être renfermé pour une éternité dans la prison affreuse de l'Enfer, et je ne travaille pas à l'éviter! et je n'y pense pas seulement!

La Compagnie.

I. *LA compagnie des damnés.* L'Enfer est le receptacle de tout ce qu'il y a de plus odieux et de plus exécrable sur la terre, des voleurs, des assassins, des plus indignes prostituées, et c'est au milieu d'une si affreuse compagnie qu'il faut passer une éternité. Quelle serait la peine d'un homme qui a quelque sentiment d'honneur, s'il lui fallait passer sa vie dans une caverne de voleurs? Hélas! il n'en faut pas tant pour être malheureux; souvent les personnes qui devraient être les plus unies, sont au désespoir d'être obligées de vivre ensemble: un père et son fils, un frère et sa sœur, un mari et sa femme, dont les caractères ne s'accorderont point, feront le supplice les uns des autres. Hé, que sera-ce donc d'être au milieu des caractères les plus brutaux, les plus féroces, les plus injustes, les plus abominables, et de ne pouvoir jamais s'en séparer!

Ajoutez à tout ce qu'il y aura d'odieux dans les caractères des damnés, la fureur, la rage et le désespoir auxquels ils seront livrés, à cause des tourmens horribles qu'ils souffriront. Ce seront comme autant de bêtes féroces dans les accès de la plus noire fureur. Les grincemens de dents, les hurlemens, les blasphèmes, les malédictions, feront sans cesse retentir ces cachots affreux. Ah! quand on serait dans le Paradis terrestre avec un seul damné, il y en aurait assez pour empoisonner tous les plaisirs de ce séjour délicieux, et pour le changer en un enfer. Que sera-ce d'être au milieu de cette multitude enragée! Que ceux et celles qui aiment tant les compagnies, les assemblées, les divertissemens du monde, y fassent réflexion.

Il y a des Chrétiens assez aveugles, lorsque les remords de leur conscience les troublent, pour se faire une espèce de consolation de la multitude de leurs semblables: *Si je suis damné,* disent-ils, *il y en aura bien d'autres.*

Malheureux! oui, sans doute, il y en aura bien d'autres; mais c'est ce qui augmentera votre malheur; plus il y a de bois dans une fournaise, plus le feu est violent: de même, dit saint Thomas, plus il y aura de damnés, plus ils souffriront.

II. *La compagnie des complices du péché.* Comprenons, si cela se peut, de quelle fureur sera transporté une ame aigrie, désespérée de ce qu'elle souffre, contre ceux qui ont causé sa damnation. Quel désespoir pour elle de les avoir toujours sous les yeux! quel supplice pour les autres d'essuyer sans cesse son désespoir et ses malédictions! Ce sont des tigres cruels, altérés de sang, et cherchant à se déchirer les uns les autres. Quel état pour une jeune fille accoutumée à n'entendre que des cajoleries quand elle était sur la terre! elle se croyait innocente, tandis qu'elle précipitait les ames dans le péché et dans l'Enfer, par ses nudités scandaleuses, par les discours ou les libertés qu'elle souffrait, par les danses et les autres occasions de péché où elle se trouvait, et où elle était la cause de mille regards, de mille pensées, de mille désirs criminels. Quel état pour elle de se voir au milieu de ces damnés, qui vomissent contre elle mille malédictions, et dont le désespoir la confond et la déchire! quel malheur pour un père ou pour une mère, qui par trop de complaisance, ou par sa négligence et son peu de soin, sera la cause de la damnation de ses enfans! La vue et la compagnie de ce fils ou de cette fille, serait-elle seule son Enfer! Il en sera de même des maris, et des femmes, des parens, des compagnons de libertinage, en un mot, de tous ceux à la damnation desquels on aura contribué. On voudrait alors être précipité dans un gouffre plus profond, on aimeroit mieux être au milieu des bêtes les plus féroces, ou des bourreaux les plus cruels.

III. *Les compagnies des Démons.* La seule vue d'un démon, s'il paraissait devant nous d'une manière qui exprimât tout ce qu'il renferme d'affreux, ferait mourir de saisissement et d'épouvante: un seul démon suffirait pour porter l'effroi et la désolation dans tout l'Enfer.

Que sera-ce pour un damné d'être livré à des milliers de Démons !

Mais de quelle rage ne sera-t-il pas transporté en voyant dans des objets si affreux, ceux dont la malice et la trahison l'ont précipité dans cet abyme de malheurs ! Perfides, dira-t-il, vous ne m'offriez que des plaisirs, que des divertissemens, que des richesses ; vous ne me parliez que de la miséricorde de Dieu, que de la facilité qu'il y avait à obtenir le pardon ; vous me représentiez la mort comme éloignée, la jeunesse comme le temps des plaisirs ; les Prédicateurs et les Confesseurs zélés comme des gens outrés et ridicules : vous m'avez trompé, vous avez réussi dans vos projets, vous assouvissez maintenant votre cruauté, vous vous repaissez de mes supplices. Quelle rage ! quel désespoir ne produiront pas ces réflexions ! Rage impuissante : il faudra vivre au milieu des démons et sous leur domination.

Voici ce qui achèvera de désespérer une ame : c'est que dans ces affreux et cruels objets elle trouve ses maîtres et ses bourreaux ; elle est livrée entre leurs mains par la justice divine : ils triompheront de pouvoir assouvir leur rage, ils n'épargneront rien de tout ce que les railleries, les reproches, les insultes peuvent avoir de plus amer et de plus accablant. Viens, dira l'un, viens goûter les délices que nous te promettions. Tu as bien fait de suivre nos conseils : il t'aurait trop coûté de pardonner à un ennemi, de te priver des divertissemens mondains et des autres occasions de péché, de restituer un bien qui ne t'appartenait pas, de déclarer un péché ; il vaut bien mieux être ici avec nous que de t'être fait cette violence. Appelle maintenant à ton secours, dira un autre, tes compagnons de libertinage..... Implore la protection de ces amans, de cette jeunesse qui t'admirait, et avec qui tu aimais tant de te trouver ; dis-leur de venir t'arracher d'entre nos mains..... Va chercher ton or et ton argent, et achète ta liberté. Telles, et mille fois plus amères seront les insultes qu'ils ajouteront aux tourmens qu'ils feront souffrir à ces ames. Quelle rage d'être ainsi le jouet de ses plus cruels ennemis ! Mais encore une fois, rage inutile : les démons seront

les maîtres, et les réprouvés qui ont choisi d'être leurs esclaves sur la terre, le seront pendant toute l'éternité dans l'Enfer.

Le Feu.

I. Les divines Ecritures parlent constamment et en beaucoup d'endroits d'un feu qui dévorera les réprouvés, et tous les Pères de l'Eglise, tous les Théologiens sont d'accord qu'elles parlent d'un feu véritable qui renfermera tout supplice. Nous ne connaissons point sur la terre d'agent plus violent que le feu, et ce serait le supplice le plus terrible si on pouvait le souffrir long-temps dans toute sa force : mais quelques instans de ce supplice suffisent pour faire expirer celui qui le souffre. Figurons-nous un criminel condamné à être brûlé tout vif. Le voilà revêtu d'une chemise ensoufrée, enseveli dans un bûcher, placé sur le bois le plus sec et le plus combustible. On met le feu : la flamme s'élève et l'environne de toutes parts, le soufre dont il est habillé prend aussitôt..... Qui pourra se faire une idée de ce qu'a de violent et d'insupportable cette première atteinte ! mais elle ne saurait durer : le sentiment s'émousse dans quelques instans, et l'on expire bientôt après. Supposons maintenant que Dieu fait un miracle pour conserver la vie à ce criminel au milieu du feu, et qu'il souffre pendant vingt-quatre heures tout ce qu'il a souffert dans les premiers momens de son supplice. Ici notre imagination est effrayée, et nous pouvons à peine soutenir la pensée de ce tourment. Cependant allons plus loin. Plus le feu est grand, plus il a de violence. Portons nos regards dans ces fournaises où l'on fait fondre le verre ou le fer ; si quelqu'un y était jeté, à peine aurait-il le temps de jeter un cri, qu'il serait mort. Ce n'est donc plus dans un bûcher qu'il faut placer le criminel dont nous parlions ; c'est dans une fournaise capable de fondre une masse énorme de fer ou de verre ; que la force épouvantable de ce feu agisse toute sur lui, et qu'il soit forcé d'y vivre comme le poisson vit dans l'eau. Approfondissons cette pensée malgré l'épouvante qui nous saisit, et formons-nous,

si nous le pouvons, une juste idée de ce que souffre ce malheureux : quand nous en serons venus à bout, nous n'aurons encore rien compris de ce que souffre un damné.

II. Quelque violent qu'on suppose le feu de ce monde, ce n'est qu'un feu en peinture quand on le compare au feu de l'Enfer, à cause de l'activité surnaturelle que Dieu communique à celui-ci. C'est la colère ou plutôt la fureur de Dieu, dit l'Ecriture, qui l'a allumé ; c'est cette même fureur qui l'entretient dans sa violence. L'Ecriture-sainte nous représente Dieu comme soufflant lui-même le feu de l'Enfer, et le souffle qui sort de sa bouche comme un torrent impétueux de soufre. Ce feu vengeur est une production de la toute-puissance de de Dieu, et de la haine infinie avec laquelle il poursuit le péché et le pécheur. Ah ! si l'on doit juger des coups par la force du bras d'où ils partent, quel entendement pourra jamais comprendre la moindre partie des tourmens des damnés ! Cependant ne passons pas légèrement sur ces idées, il est de la dernière importance de les bien approfondir.

Voilà donc un damné plongé dans une fournaise immense, dans un étang de soufre embrasé, dit saint Jean, ayant des montagnes de feu au-dessus de sa tête, des abymes de feu sous ses pieds, un lac immense, une mer de feu à droite et à gauche, mais d'un feu que la colère de Dieu a allumé et entretient, et auquel sa toute-puissance communique une force surnaturelle. Par une suite de cet état, ce réprouvé est intimement pénétré de ce feu, comme une masse de fer qui sort étincelante de la forge, et qui semble être entièrement changée en feu ; en sorte que sa douleur est non-seulement épouvantable, mais qu'il n'y a rien en lui qui en soit exempt. Oui, comprenons-le bien, de toutes les parties dont son corps est composé, soit à l'extérieur, soit dans l'intérieur, il n'y a ni nerf ni fibre, pour si petite qu'elle soit, qui ne soit pénétrée de feu, et qui ne souffre des douleurs aussi horribles que si ce feu n'agissait que sur elle.

III. Ajoutons encore une circonstance à ce supplice. Non-seulement Dieu par sa toute-puissance conserve la vie au damné au milieu de ce feu, mais il conserve tou-

jours au corps et à l'ame tout leur sensibilité, ou plutôt, il augmente, il élève à un degré surnaturel cette délicatesse et cette vivacité de sentiment, comme il élève à un degré surnaturel la force et l'activité du feu. Il ne faut pas donc se figurer ici, ni les organes du corps émoussés, ni l'ame comme épuisée et hébétée par la force et par la longueur du tourment ; il est vrai qu'un damné meurt à chaque instant dans des douleurs inconcevables, mais à chaque instant il ressuscite, et la même puissance qui lui rend la vie malgré lui, rend aussi au corps et à l'ame toute leur sensibilité ; ce qu'a senti un réprouvé en tombant dans l'Enfer, dans ce premier instant où il a toute sa force pour souffrir, il le sentira à chaque instant dans toute l'éternité.

IV. Si on disait à un avare, on vous donnera de l'or et de l'argent pour remplir votre maison ; à un vindicatif, vous serez le maître de vos ennemis, et il leur arrivera tout ce que vous voudrez ; en un mot, à un homme le plus esclave de ses passions, vous pouvez vous contenter, on vous facilitera tout ; mais ensuite vous serez brûlé tout vif, le bûcher est déjà dressé, le bourreau est prêt : un homme qui ne serait pas absolument furieux et désespéré, choisirait-il de suivre sa passion ? Il n'en faudrait pas tant pour l'arrêter, si on lui disait seulement vous aurez le bout du doigt dans le feu pendant un demi-quart d'heure, la passion la plus violente serait arrêtée. Malheureux que je suis ! je sais que le feu de l'Enfer est allumé et qu'il est allumé pour les pécheurs, et j'offense Dieu ! Je fais plus, je m'endurcis dans le péché, j'y croupis les mois et les années ; je n'ai donc pas le sens commun, je suis un furieux et un désespéré.

Saint Martinien ayant succombé dans son cœur à une tentation, alluma un grand feu, et y mit les pieds dedans, en disant, puisque je veux aller brûler dans l'Enfer, essayons si je pourrai supporter au moins le feu de ce monde ; mais il n'y eut pas resté quelques momens, que la violence de la douleur le fit retirer à demi-brûlé. Hélas ! le feu de l'Enfer est-il moins à craindre pour moi que pour ce Saint ?

La perte de Dieu.

I. Le tourment le plus pénible des damnés est d'avoir perdu Dieu. Nous ne pouvons comprendre dans cette vie la grandeur de ce tourment, mais nous pouvons l'entrevoir, en considérant d'un côté que Dieu est un bien infini, et de l'autre, que l'ame était faite pour le posséder. Pendant cette vie nous sommes comme dans un sommeil où notre esprit est occupé de fantômes ; le vrai bien pour lequel nous sommes faits ne nous paraît que de loin et comme une énigme ; et il était nécessaire, pour nous laisser la liberté, que ce bien infini fût comme voilé à nos yeux, sans quoi il nous aurait invinciblement entraînés à lui, et il n'y aurait eu en nous aucun mérite. Mais je me représente une ame à l'instant de la mort : les fantômes qui l'amusaient sont évanouis, le voile est levé, la lumière pure de l'éternité brille, le bien infini est immense, Dieu se montre à cette ame ; quelle surprise ! quel ravissement ! Cette ame sent en elle-même qu'elle est faite pour ce bien ; un penchant invincible la porte à Dieu : c'est une ardeur, c'est une activité qu'on ne saurait comprendre pour se réunir à lui..... Non, ce bien est perdu pour toujours ; il n'y a plus de Dieu pour elle ; elle entend cette parole foudroyante : *Vous n'êtes plus mon peuple, et je ne suis pas votre Dieu :* Osée, ch. 1, v. 9. Elle se consume dans ses désirs et dans ses efforts : mais une force invincible, un bras tout-puissant la repousse sans cesse.

II. Ame malheureuse, lui dit Dieu, contemple ce que tu as perdu ! vois ce Ciel, ces demeures délicieuses ; vois ces plaisirs ineffables qu'y goûtent mes Saints ; entends ces cantiques d'alégresse qu'ils y chantent : voilà ce qui t'était préparé ; mais tu n'en jouiras jamais. C'est moi, dit le Seigneur, qui suis la récompense de mes Saints, récompense aussi grande que je suis grand : vois la grandeur de ce bien ; tu pouvais l'acquérir, mais tu l'as perdu pour toujours ; Dieu ne sera jamais pour toi qu'un ennemi irréconciliable et un vengeur tout-puissant. Violence épouvantable ! affreuse situation d'une ame attirée sans cesse par tout ce que Dieu possède d'aimable et de parfait, et repoussée par tout ce

que la haine et la malédiction de Dieu ont de plus terrible !

III. Quel est l'aveuglement du pécheur! dans ce monde il abandonne Dieu librement, il le fuit, il met son bonheur à être loin de lui et à l'oublier, pour se plonger plus librement dans ses plaisirs, et il ne pense pas, le malheureux, que dans l'autre vie il ne pourra ni l'oublier ni être indifférent à son égard; que Dieu se montrera à ses yeux, et que cette vue produira en lui, malgré lui-même, un désir inconcevable de s'unir à Dieu, qui le consumera et qui sera son plus terrible supplice.

Le Ver Rongeur.

I. Ce ver rongeur qui ne meurt point, dont parle Jesus-Christ, est le cœur même du réprouvé; ce sont ses passions furieuses, c'est le désespoir qui le déchire. Tout ce qui peut affliger sera sans cesse devant les yeux d'un damné, et malgré lui il sera obligé de fixer ces objets désespérans : *J'ai perdu Dieu, j'ai perdu tous les biens, et je suis plongé dans tous les maux.* La différence infinie qui se trouve entre le bonheur que possèdent les Saints et qu'il pouvait posséder lui-même, et les maux où il est plongé, allumera une envie qui le dévorera ; et c'est là un des plus grands supplices dont les saintes Ecritures menacent le pécheur. *Voilà que mes serviteurs mangeront, et vous serez dans une faim enragée ; mes serviteurs boiront, et vous serez consumés de soif; mes serviteurs seront comblés de joie, et vous serez confondus ; mes serviteurs chanteront des cantiques d'alégresse, et vous, en proie à la douleur, vous hurlerez comme des chiens enragés* : Isaïe, chap. 65, v. 13, 14. Jugeons de l'envie des Démons par ce qu'ils font depuis le commencement du monde, pour faire perdre aux hommes le bonheur qu'ils ont perdu eux-mêmes, et pour les entraîner dans leurs supplices : les damnés seront dévorés par la même envie, mais elle sera impuissante : Dieu se plaira à graver dans leur esprit le bonheur des saints, mais ce ne sera que pour augmenter leur supplice.

II. Une réflexion encore plus cruelle, sera de voir

qu'ils ont perdu ce bonheur par leur faute. Un damné cherche de tous côtés quelqu'un qu'il puisse regarder comme la cause de son malheur, et sur qui il puisse faire tomber sa haine. Il s'en prend à son père et à sa mère qui l'ont mis au monde; il s'en prend à ses amis et à ses complices: il les maudit, il voudrait pouvoir les déchirer; il s'en prend aux démons qui l'ont trompé, et qui sont ses bourreaux: il s'en prend à Dieu même qui le punit; il ne cesse de vomir des blasphèmes contre lui: il ne cesse de maudire le Ciel, la Terre et les Enfers; mais malgré tous ses efforts, il est obligé de revenir à lui-même: il faut qu'il se reconnaisse lui-même comme la véritable cause de son malheur. Ah! misérable que je suis! c'est moi qui ai voulu me perdre; tous les efforts des hommes et des démons ne m'auraient pas empêché de me sauver, si je l'avais voulu. Je m'en prends à Dieu! hé que n'a-t-il pas fait pour me sauver! quelle patience à me supporter! que de grâces que j'ai continuellement méprisées! Instructions, avertissemens, remords, inspirations: ô que de moyens de salut! non-seulement le salut m'était possible, mais il m'était facile. Hélas! je vois dans le Ciel mes amis, mes parens qui étaient dans la même condition que moi, dans les mêmes occasions, dans les mêmes tentations, et qui les ont surmontées: j'y vois des milliers de Saints qui avaient cent fois plus de difficulté que moi à se sauver, des gens grossiers, des peuples délaissés presque sans secours: m'en aurait-il coûté plus qu'à eux? Beaucoup moins sans doute. Malheureux! je me suis obstiné à ma perte. Ah! pourquoi ne puis-je pas librement faire tomber ma rage sur les autres! Au milieu de ma fureur il faut encore que je me condamne moi-même, et que je reconnaisse que ma perte ne vient que de moi. Il me semble voir une bête féroce enchaînée qui fait tous efforts pour se jeter sur ceux qui l'environnent, et qui ne pouvant se satisfaire, se mord et se déchire elle-même. Tel est le damné: il déteste Dieu, les hommes, les démons; mais il faut qu'il se haïsse et se déteste encore plus lui-même.

III. Dans les plus grands malheurs de cette vie, il reste toujours quelqu'espérance d'y remédier, et cette

espérance adoucit nos amertumes, lors même qu'elle nous trompe. Mais toute espérance est éteinte dans le cœur d'un damné : il sait que son sort est fixé pour jamais, et que son malheur est irréparable : qui pourra comprendre les horreurs où cette vue continuelle le livre ! Que sont devenues, s'écrit-il, les années de ma vie ? Je les ai passées dans la vanité, dans les plaisirs, dans les soins empressés pour ramasser du bien ; hé de quoi me servent maintenant ces plaisirs et ces biens ? Temps précieux ! je pouvais vous employer à gagner le Ciel, et vous ne m'étiez donné que pour cela : je pouvais même après mes égaremens et mes chutes me relever et faire pénitence. O qui me donnera une année de celles que j'ai perdues dans les folies du monde ! qui me donnera au moins un seul jour ! Aimable pénitence, je ne crainds plus tes rigueurs. O que la fuite du monde et des plaisirs, l'application aux œuvres de piété, les restitutions, les plus grandes austérités me seraient douces et précieuses ! Grand Dieu, rendez-moi un peu du temps que j'ai perdu, et je serai un exemple de pénitence. Mais non, le temps est passé pour ne revenir jamais : la pénitence de quelques années est changée en une pénitence éternelle : plus de miséricorde, plus de moyens de salut, plus d'espérance. Telles sont les réflexions cruelles que fera un damné, qu'il fera malgré lui, et qu'il fera éternellement. Ah ! faisons-les souvent dans cette vie, et faisons-les d'une manière sérieuse et profonde, pour ne pas les faire d'une manière désespérante pendant toute l'éternité.

L'Eternite'.

I. *Le ver qui les ronge ne meurt point, et le feu qui les dévore ne s'éteint point,* dit Jesus-Christ, Marc, ch. 9, v. 43. *La fumée de leurs tourmens s'élèvera dans les siècles des siècles,* dit Saint Jean, Apoc., ch. 14, v. 11. Les tourmens des damnés sont donc éternels. O éternité ! ô que cette parole est courte ! mais quel esprit pourra en approfondir le sens ! Rappelons ici tout ce que nous avons déjà médité sur l'Enfer ; représentons-nous vivement un criminel condamné à être brûlé tout vif dans

le moment où ayant encore sa vigueur, il ressent toute la force des atteintes du feu; représentons-nous un homme qui est jeté dans une fournaise où l'on fond le verre ou le fer: nous avons frémi en considérant ces tourmens. Mais s'il fallait que ce malheureux vécût ainsi au milieu du feu le plus ardent pendant une année, qui pourrait se figurer la grandeur de ce supplice? Notre imagination effrayée compte les jours, les heures, les momens qu'il y a dans cette année: chaque moment serait un siècle. Quelle effroyable longueur aurait donc l'année entière! Hélas! tournons nos regards vers l'Enfer: oui, c'est véritablement pour les damnés que chaque moment est un siècle, par la rigueur insupportable de leurs supplices. S'il fallait choisir de souffrir tant que le monde sera monde, tout ce qu'on peut imaginer de plus cruel en cette vie, ou de passer une seule minute dans l'Enfer, ils choisiraient sans balancer d'être brûlés, roués, écartelés sur la terre, et de souffrir toute la force de ces tourmens jusqu'à la fin du monde. Mais si chaque moment est plus long pour eux que la durée de l'Univers, que sera-ce qu'une année avec tous les momens qui la composent? que sera-ce que cent ans? O Dieu! la tête ne tourne-t-elle pas à y penser? Ouvrez les yeux, pécheurs, et connaissez le sort que vous vous préparez; ce ne sera pas cent ans que vous aurez à passer dans l'Enfer, ce sera une éternité: la force épouvantable de vos supplices changera pour vous chaque instant en un siècle, et en plusieurs siècles; néanmoins lorsque les véritables siècles, lorsque des milliers de siècles se seront écoulés dans ces horreurs, vous n'aurez pas passé un seul instant de votre éternité. Comprenez ce malheur, si vous le pouvez.

II. Supposons qu'un damné ne verse qu'une larme de mille en mille ans, et que Dieu le condamne à brûler et à se désespérer, jusqu'à ce qu'il ait versé autant de larmes qu'il en faudrait pour égaler l'eau de toutes les mers. Hélas! qui ne frémira! Depuis le commencement du monde jusqu'à présent, le malheureux Caïn n'aurait encore versé que cinq larmes: quand est-ce qu'il en aurait versé assez pour remplir le lit d'une

rivière? quand est-ce qu'il en aurait versé assez pour égaler toutes les mers? Cependant après en être venu à bout, il n'aurait pas passé un seul instant de son éternité. Allons donc plus loin. Que ce malheureux remplisse de ses larmes non-seulement toute la mer, mais l'espace immense qui est entre le Ciel et la terre, toujours en ne répandant qu'une larme de mille en mille ans: après en être venu à bout, aura-t-il fini son éternité? Il n'en aura pas seulement retranché un seul instant; l'éternité lui restera toute entière. Donnons la torture à notre imagination, et supposons que Dieu crée un autre monde, qu'il crée mille mondes aussi grands que celui-ci, et que le réprouvé soit condamné à les remplir tous de ses larmes depuis la terre jusqu'au ciel, en n'en versant qu'une de mille en mille ans, quand est-ce qu'il les aura tous remplis? pouvez-vous le comprendre? Hé bien, quand il en sera venu à bout, il n'aura pas encore passé un instant de son éternité.

Mon sang se glace dans mes veines en considérant ces choses; ma tête tourne, et je ne puis soutenir la pensée de cette éternité, Quoi! je ne puis pas seulement en soutenir la pensée, et je cours m'y précipiter! quoi! tandis que je mérite et que je suis peut-être sur le point d'y être enseveli, je mange, je bois, je dors tranquillement! Encore si en n'y pensant pas, je pouvais l'éloigner de moi. Mais non, tandis que je mange, ou que je dors, tandis que je ris et que je me dissipe, tandis que j'offense Dieu sans penser aux supplices que je me prépare, l'éternité s'avance d'un moment à l'autre, jusqu'à ce qu'elle s'ouvre tout d'un coup à mes yeux, et qu'elle m'engloutisse pour jamais.

Mais quel miracle que je ne sois pas déjà englouti! O temps! ô années que j'ai passées dans le péché! vous ne renfermiez aucun instant où je ne pusse tomber dans l'éternité malheureuse. Hélas! en y pensant sérieusement, je ne puis me rassurer sur le danger épouvantable que j'ai couru. Mais si je le cours encore, y resterai-je un seul instant? Non, mon Dieu, dès ce moment, je reviens à vous, dès ce moment je vais mettre la main à l'œuvre pour me réconcilier avec vous. Qu'exi-

gez-vous de moi, Seigneur? que voulez-vous que je fasse? Mon cœur est prêt à tout, et c'est sincèrement qu'il vous le dit.

C'est moi, dit le Seigneur, c'est moi seul qui t'ai préservé jusques ici de toute éternité malheureuse, tandis que tu n'as cessé d'y courir. Comprends, pécheur, les obligations infinies que tu as à ma bonté. Mais cette miséricorde qui t'a conservé la vie jusqu'à présent, ne t'a pas promis de te la conserver encore un seul jour. Ne perds donc pas un instant, puisque cette perte pourrait devenir irréparable; dès ce moment renonce au péché, mais renonces-y entièrement et pour toujours, puisque sans cela il est impossible de rentrer en grâce avec moi. Choisis, si tu ne l'as déjà fait, choisis parmi mes Ministres celui que tu connaîtras le plus propre, non pas à flatter tes passions, mais à t'arracher à l'Enfer, et que le soleil ne se couche pas, s'il se peut, sans que tu ailles te mettre entre ses mains et prendre ses conseils. Voilà le premier pas que tu dois faire.

Mais, écoute, pécheur, rends-toi attentif à l'instruction qui t'est la plus importante, en te jetant aux pieds d'un Confesseur, souviens-toi de ta qualité de criminel, et de sa qualité de juge qui tient ma place. Par conséquent point de murmures contre ses ordres, point de prétextes pour les éluder; qu'une obéissance entière et aveugle soit la marque que tu veux éviter l'Enfer à quelque prix que ce soit. Mais par-dessus tout, ne laisse pas ton entreprise imparfaite; après avoir fait les premiers pas, ne retourne point en arrière, et ne perds jamais le souvenir que cet Enfer qui t'épouvante, est rempli de pécheurs, qui comme toi ont eu de bons momens et de bons désirs, qui même ont mis la main à l'œuvre, mais qui se sont rebutés, et n'ont pas achevé ce qui était nécessaire pour leur conversion et leur salut. Pécheur, il n'y a point de milieu: la pénitence, et une pénitence véritable et entière, ou l'Enfer avec son éternité malheureuse.

REFLEXIONS

Pour faire naître et pour entretenir la haîne et l'horreur du péché : second motif de Contrition.

LE PECHE EST UNE REVOLTE CONTRE DIEU.

I. LE péché est une désobéissance à la loi de Dieu : comprenons bien tout ce que cette désobéissance renferme d'affreux. Dieu a-t-il droit de me commander, ou ne l'a-t-il pas ? quels sont les droits de Dieu sur moi et sur toutes les créatures ? C'est à Dieu que je dois tout ce que j'ai, non-seulement les biens qui sont hors de moi, comme une naissance honorable, les richesses, les dignités, mais mon être propre. Dieu m'a donné moi-même à moi-même ; il m'a donné mon corps avec tous ses organes et tous ses sens, mon ame avec toutes ses puissances ; en sorte que je n'ai rien ni hors de moi ni en moi-même, que je ne tienne de Dieu, jusqu'à la moindre pensée de mon esprit, jusqu'au plus léger mouvement de mes membres, jusqu'à ma respiration, jusqu'au dernier battement de mon cœur. Je ne puis donc m'empêcher de reconnaître que le domaine de Dieu s'étend sur tout ce qui me regarde : rien est excepté, ses droits sont fondés sur l'équité même.

Cependant ce n'est pas tout. Comme je n'ai pu me créer moi-même, je ne puis pas non plus me conserver : ainsi non-seulement Dieu m'a tout donné en me créant, mais j'ai continuellement besoin qu'il me conserve, et en me conservant, il me donne à chaque heure, à chaque moment de ma vie tout ce qu'il m'a donné dans ma création ; en me conservant, il me donne sans cesse mon corps et mon ame, la vie et le mouvement, en un mot, tout ce que j'ai et tout ce que je suis.

Ma dépendance de Dieu ne peut donc être plus grande, plus entière, plus absolue, plus continuelle : elle ne peut être fondée sur des titres plus légitimes ou plus forts. Quel serait mon étonnement si un vase de terre ayant l'usage de la parole, se révoltait contre le potier qui vient de le faire, et refusait fièrement de servir à l'usage

auquel il l'a destiné? Mais cet exemple peut-il exprimer les droits que Dieu a sur moi? Le potier a formé ce vase, mais il n'a pas créé la terre même dont il est fait, et après l'avoir formé, ce n'est pas lui qui le conserve. O mon ame, anéantissons-nous ici devant notre Dieu, et reconnaissons avec étonnement la force infinie de ses droits. Je ne m'appartiens pas à moi-même; Dieu seul est mon maître, et il l'est infiniment plus qu'un potier n'est maître d'un vase qu'il vient de faire.

II. Considérons maintenant ce que fait le pécheur en offensant Dieu. Dieu commande, et l'homme désobéit; l'homme résiste à Dieu: quelle injustice, quelle noirceur dans cette désobéissance, quand on la compare avec les droits suprêmes que Dieu a sur l'homme! mais le péché mortel n'est pas une simple désobéissance, c'est une révolte déclarée contre Dieu. Pourquoi cela? Parce que quand Dieu commande sous peine de péché mortel, il commande par toute son autorité, et de la manière la plus expresse; il commande sous peine de son indignation, de son inimitié et de ses plus terribles vengeances: par conséquent le pécheur qui désobéit alors, méprise toute l'autorité de Dieu, brave sa colère et sa puissance.

Pour mieux comprendre ceci, imaginons-nous qu'un Ange vient de la part de Dieu dire à un homme: *Ne faites point cette injustice..... restituez cet argent mal acquis..... pardonnez à cet homme qui vous a insulté, et faites-lui du bien; quittez ces familiarités criminelles, et pour les éviter, renoncez absolument à la compagnie de cette personne, &c. C'est de la part de Dieu que je vous parle: c'est votre Créateur, c'est le Tout-puissant qui vous l'ordonne: mais sachez qu'il le veut absolument: si vous désobéissez, sachez que vous devez vous attendre à toute son indignation, et à ses vengeances les plus terribles.* A ces paroles le pécheur regarde cet Ange avec dédain, et lui dit: *Quel est donc ce Tout-puissant pour m'obliger à me soumettre à ses ordres? quel est ce Seigneur? Je ne connais point le Seigneur: je me moque de son autorité, je brise ses liens, et je rejette le joug qu'il veut m'imposer: allez lui dire que je ne lui obéirez point; je ne veux pas*

faire ce qu'il m'ordonne, et je veux faire ce qu'il me défend. O mon Dieu, qui ne sera saisi d'horreur en entendant de pareils blasphêmes ! Pécheurs, voilà pourtant ce que vous dites toutes les fois que vous offensez Dieu ; ce sont les divines écritures qui vous mettent toutes ces paroles à la bouche.

Mais je n'ai pas tenu un tel langage ; j'ai horreur même de l'entendre. Quelle excuse ! quelle illusion pitoyable ! Il est vrai que votre bouche n'a pas prononcé ces mots, mais on parle par les actions bien plus fortement que par les paroles. Dieu emploie toute son autorité pour vous commander, et vous foulez aux pieds ses ordres et ses menaces ; pouvez-vous lui dire d'une manière plus expresse que vous ne le regardez pas comme votre maître, et que vous vous moquez de son autorité ? Vos péchés sont le langage le plus exprès et le plus fort que vous puissiez employer pour cela.

III. O mon Dieu, jusques où va l'injustice et l'horreur de ma conduite ! ah malheureux ! ne devais-je pas écouter au moins la voix de la nature, qui me crie de rendre à chacun ce qui lui appartient ? Si je suis mon maître absolu et indépendant, si je m'appartiens à moi-même, si je me suis créé, si je me conserve par ma propre puissance, il n'y a rien à dire, je puis suivre mes passions, et faire de moi-même ce qu'il me plaira ; mais si c'est Dieu qui m'a tout donné en me créant, et qui me donne encore tout en me conservant ; si tout ce que j'ai, tout ce que je suis, tout ce que je puis faire, lui appartient, comment est-ce que je lui dispute le droit de me commander, en lui refusant l'obéissance ? Si Dieu est le seul maître, le maître absolu de mon esprit et de toutes ses pensées, de ma volonté et de tous ses mouvemens, il a droit de me défendre les pensées et les désirs contraires à la chasteté, les sentimens de haine et de vengeance contre mon prochain ; s'il est le maître de ma langue et de toutes ses paroles, il a donc droit de me défendre les imprécations, les médisances, les paroles et les chansons qui blessent la pudeur ; si mon corps lui appartient avec tous ses sens, il a donc droit de me

défendre les familiarités indécentes ou dangereuses, les actions impures, l'ivrognerie ; si ma vie lui appartient avec toutes les années, tous les jours et tous les momens dont elle est composée, il a droit de m'ordonner de le servir aussi-bien dans la jeunesse que dans un âge plus avancé, dans une occasion aussi-bien que dans une autre ; en un mot, si tout ce que j'ai appartient à Dieu et non pas à moi, il a droit de m'ordonner tout ce qu'il voudra, et je suis obligé de lui obéir en tout. Quel crime ! quel attentat n'est-ce pas de violer des droits si légitimes et si essentiels ?

Le peché' est un outrage fait a Dieu.

I. Le péché n'est pas une simple révolte contre Dieu, c'est une révolte qui renferme le mépris le plus outrageant. Pour le comprendre, examinons ce que je fais quand je pèche. Toutes les fois que je vais commettre un péché mortel, il se présente à moi deux objets ; d'un côté, c'est le bonheur d'être l'ami de Dieu et son enfant, c'est l'espérance et le droit de le posséder éternellement dans le Ciel ; de l'autre, c'est une satisfaction aussi vile et aussi méprisable qu'elle est criminelle. Voilà donc Dieu d'un côté, et ma passion de l'autre : il faut choisir entre ces deux objets ; il faut sacrifier l'un ou l'autre. Si je choisis l'amitié et la grâce de Dieu, il faut renoncer à ce que la loi de Dieu défend ; si je choisis ce que la loi de Dieu défend, il faut renoncer à l'amitié de Dieu et à sa grâce. Dans cette alternative devrais-je balancer un moment à choisir le bonheur d'être l'ami et l'enfant de Dieu ! cependant je préfère cette indigne satisfaction, et je m'embarrasse fort peu de perdre Dieu et son amitié.

Qui ne sera saisi d'étonnement et d'horreur à la vue du mépris qu'on fait de Dieu par cette conduite ! Oui, j'ai comparé un Dieu si grand à un intérêt de rien, à un verre de vin, à un divertissement d'une heure, à un plaisir infâme et d'un instant, à la satisfaction de suivre la colère ou le respect humain ; ce qui est le plus inconcevable encore, j'ai mis Dieu au-dessous de tout cela : j'ai foulé aux pieds l'amitié et la grâce de Dieu pour ce

malheureux plaisir, pour cette vengeance, pour cet argent. O mon Dieu, comment avez-vous pu souffrir une pareille insulte ! ô Anges et Saints, qui voyez Dieu face à face, et que la vue de ses beautés tient dans un ravissement continuel, quelle a été votre horreur en voyant que je mettais le Dieu que vous adorez, au-dessous de tout ce qu'il y a de plus méprisable sur la terre !

II. Mais je n'ai encore envisagé qu'une partie de l'outrage que je fais à Dieu par le péché. Ce n'est pas seulement à des objets vils et méprisables, c'est au démon que je compare Dieu : c'est le démon que je préfère à Dieu en péchant. N'est-il pas vrai qu'en offensant Dieu je sers le démon, j'obéis à ses inspirations, je lui donne le seul plaisir qu'il puisse avoir ? Mais ce n'est pas tout. Non-seulement je le sers pour le moment où je commets le péché, mais je me donne à lui pour l'avenir, je consens d'être son esclave, et je le choisis pour mon maître ; car tout cela est inséparable, et je ne puis consentir à un péché mortel sans consentir à tout cela. Oui, remarquons-le bien, en résistant à ma passion, en renonçant aux plaisirs criminels, je vois Dieu qui veut bien être mon ami et mon père ; en suivant ma passion, en comèttant le péché, je vois le démon dont je vais devenir l'esclave et que je reçois pour maître, dans l'instant même que je pèche ; je compare donc ensemble ces deux maîtres, et j'aime mieux appartenir au démon qu'à Dieu : je déclare par ma conduite qu'il vaut mieux servir le démon et être son esclave en contentant ma passion, que servir Dieu et être son fils en résistant à ma passion. Voilà le jugement affreux et impie que j'ai porté, et que j'ai suivi par mes actions.

Hélas ! cette pensée n'est-elle pas capable de me faire mourir d'effroi ? hé comment la terre m'a-t-elle soutenu ! comment le soleil ne m'a-t-il pas refusé sa lumière ! comment toutes les créatures ne se sont-elles pas élevées contre moi, lorsque j'ai outragé si indignement leur Créateur ! Hélas ! je ne suis qu'un ver de terre, et cependant je ne puis souffrir d'être méprisé ; une parole, une manière insultante m'est insupportable. Ah ! cette

pensée me confond. O mon Dieu! je ne cherche point d'excuses; mon péché s'arme contre moi, et je n'ai point de ressource si votre miséricorde infinie ne me tend les bras.

LA MALICE DU PECHE' EST PROPORTIONNE'E A LA GRANDEUR DE DIEU ET A LA BASSESSE DU PECHEUR.

I. POUR juger de la grandeur de l'injure que le péché fait à Dieu, il faut encore considérer une circonstance essentielle; c'est la comparaison de Dieu avec le pécheur qui l'attaque. Plus il y a de distance entre celui qui offense et celui qui est offensé, plus l'offense devient atroce: c'est un principe dont on ne peut douter. Si un mendiant dit une injure à un autre mendiant, il fait mal, et il mérite punition; mais s'il insulte un grand Seigneur, un Prince, un Roi, on comprend aisément que son insolence augmente à proportion, et mérite un plus grand châtiment. Si ce principe est vrai, quel sera le crime d'une misérable créature qui ose outrager Dieu lui-même? Pour en comprendre l'énormité, il faudrait comprendre et toute la grandeur de Dieu, et toute la bassesse du pécheur.

Dieu est *infiniment parfait.* Ce mot dit infiniment plus que nous ne pouvons imaginer ni comprendre; ce mot renferme tout. Par conséquent Dieu est *Eternel,* sans commencement et sans fin: *immuable,* possédant toujours ses perfections, sa gloire, son bonheur, sans la moindre diminution ni le moindre changement. Il est *Tout-puissant;* il ne lui a fallu qu'une parole, un clin d'œil, ou plutôt un seul acte de sa volonté, pour tirer du néant toutes les créatures: il ne lui en faudrait pas davantage pour bouleverser tout l'univers, pour détruire, pour anéantir tout, et en particulier pour écraser le pécheur qui l'offense. Les connaissances de Dieu sont sans bornes, et rien n'est caché ou obscur pour lui. Dieu est la sagesse même, la justice, la bonté, la sainteté même; sainteté si grande qu'il cesserait d'être Dieu plutôt que de tomber dans le moindre mal, dans la moindre imperfection. En un mot, tout ce que nous pourrions imaginer de plus grand, de plus respectable, de plus aimable,

tout cela est en Dieu, et infiniment au-delà. Voilà celui que le pécheur outrage avec tant d'indignité.

Mais qu'est-ce que le pécheur qui ose outrager Dieu ? que suis-je ? Ce qu'il y a de plus méprisable ; un ver de terre, un atôme, un néant. Par mon corps je suis semblable aux bêtes ; tous les besoins, toute la bassesse que je vois en elles, je les trouve en moi : mon corps n'est que pourriture et infection ; voilà ce qu'il produit à tout moment, en attendant qu'il soit la pâture des vers. Par rapport à mon ame, je ne suis qu'ignorance et ténèbres, faiblesses et désordres, prenant le faux pour le vrai, voulant, ne voulant pas, toujours porté au mal. Quoi de plus méprisable ! Mais remarquons bien que ce qu'il y a en moi de bon et d'estimable, est comme un bien emprunté : c'est Dieu seul qui l'a mis en moi, c'est par conséquent à Dieu seul qu'il appartient véritablement. Je n'ai donc rien qui m'appartienne que la misère et le néant ; voilà ce que je suis dans la pure vérité. Hé, que suis-je donc en comparaison de Dieu ? que suis-je devant cette grandeur, cette puissance, cette sagesse infinie ? Hélas ! que sont devant Dieu les Rois et les Potentats avec tout leur faste ? Pas plus que moi. Que sont devant Dieu tous les peuples et toutes les nations qui couvrent la Terre ? Un atôme, une goutte de rosée qui tombe le matin, un vrai néant, dit l'Écriture. Que sont même les Princes de la Cour céleste, cette multitude innombrable d'Anges si beaux, si parfaits, si puissans ? Ils sont saisis d'un respectueux tremblement, ils voilent leur face devant sa majesté infinie, ils ne sont rien et ils le reconnaissent humblement. Hélas ! tous les hommes qui couvrent la terre, cette multitude comme infinie d'Anges qui sont dans le Ciel, ne sont rien devant Dieu ; hé, que suis-je donc moi-même ? O pécheur misérable, où te placeras-tu ! quelle comparaison y a-t-il entre ta bassesse infinie et la grandeur infinie de ton Dieu ? peux-tu comprendre jusqu'à quel point est respectable ton Dieu, et jusqu'à quel point tu es méprisable ? C'est toi cependant, c'est toi qui oses te révolter contre un Dieu si grand, et l'outrager avec la dernière indignité.

II. Arrêtons-nous, et faisons ici quelques réflexions. Si je voyais un Roi assis sur son trône, au milieu de ses courtisans et de ses gardes, oserai-je aller lui donner un soufflet, ou seulement lui dire une injure? Cependant dans la réalité ce serait un ver de terre qui attaquerait un autre ver de terre ; mais que ce ver ose attaquer Dieu, voilà ce qui est inconcevable..... Si une fourmi avait l'usage de la parole, et venait à ma rencontre pour me mépriser et m'insulter, que penserais-je de cette démarche ? Hé quoi ! vil insecte, dirais-je, tu m'insultes, toi que je puis écraser dans le moment ! Ah ! grand Dieu, quelle est mon audace ! Je suis moins qu'une fourmi ; tout l'univers, toutes les créatures ensemble sont mille fois moins qu'une fourmi devant vous, et cependant j'ose vous insulter.

Comprenons donc une bonne fois quelle est la malice et l'énormité que le péché renferme ; elle est aussi grande que Dieu est grand et que l'homme est petit devant lui, c'est-à-dire, qu'à cet égard elle est infinie. Par conséquent un seul péché mortel est un si grand mal, qu'il ne pourrait être contrebalancé par toutes les bonnes œuvres, toutes les pénitences non-seulement qui ont été faites, mais qui pourraient jamais l'être par tous les hommes, par tous les Anges, et par toutes les pures créatures : voilà pourquoi il a fallu que Dieu le Fils se soit fait homme ; et si Jesus-Christ n'était venu pour réparer le péché par sa mort, jamais un seul péché n'aurait pu être réparé. Comprenons encore pourquoi les peines de l'Enfer sont éternelles : c'est parce que la malice du péché est si grande que la créature ne peut jamais satisfaire pour lui : un damné, après avoir souffert des millions d'années, sera toujours à recommencer, parce que jamais il n'aura fait une pénitence assez grande pour un seul péché.

III. Hélas ! je frémis à la vue de la noirceur et de l'énormité du péché. Quoi ! par un sentiment de vengeance, par une parole, un regard, une seule pensée d'impureté, par un excès de table, j'ai fait plus de mal que je ne ferai jamais de bien ! j'ai fait plus de mal que tous les Anges et tous les Saints n'ont jamais fait, et ne

pourraient jamais faire de bien! j'ai fait un mal que Dieu punira peut-être durant l'éternité, et qu'il ne pourra jamais assez punir! Après cela puis-je bien m'applaudir des péchés que j'ai commis, en rire, et tourner la chose en badinage. Quel badinage! un mal infini! un Dieu outragé indignement, et outragé par un ver de terre.

O mon Dieu! que deviendrai-je à la vue de cette multitude de péchés dont je suis coupable? de quel côté me tournerai-je? à qui pourrai-je m'adresser pour me secourir? Le secours des hommes n'est rien, celui des Anges même et de tous les Saints ne me retirerait pas de l'abyme du péché; et tout serait inutile si Jesus-Christ votre cher Fils n'avait donné pour mes péchés son sang et sa vie. Dans l'épouvante et l'horreur dont je suis saisi, il n'y a que ce sang adorable qui puisse m'empêcher de me livrer au désespoir; c'est en lui que je puis trouver une ressource; c'est aussi en lui que je mets toute ma confiance, et c'est aux pieds de la croix où il a été versé que je viens chercher mon secours et mon remède. Père éternel, détournez les yeux de ce malheureux et indigne pécheur, et jetez-les sur votre Fils. Si la malice de mes péchés est infinie, le sang de Jesus-Christ que je vous offre est d'un prix tellement infini, qu'une seule goutte peut payer pour les péchés de mille mondes. Pardonnez-moi donc au nom de votre cher Fils, et par les mérites de son sang pécieux..... Mais les mérites de Jesus-Christ ne sont appliqués aux pécheurs pour les mettre à couvert des vengeances de Dieu, que lorsque leur cœur est brisé de regret: ce n'est qu'autant que j'aurai une contrition véritable que je puis espérer d'obtenir le pardon..... O mon Dieu, je le sais; et voilà ce qui me fait trembler, puisque je suis bien sûr de vous avoir offensé, et que je ne puis jamais être entièrement assuré d'avoir une vraie contrition. C'est donc là ce que je commence de vous demander. Faites-moi la grâce d'avoir une horreur extrême de tout péché, de le haïr, de le détester comme le plus grand de tous les maux; brisez mon cœur du regret d'avoir été capable de vous outrager, mais d'un regret

au-dessus de tout, et que ces sentimens m'accompagnent jusqu'à la mort. La grâce que je vous demande est absolument nécessaire dans mon état, et je sais que cette demande vous est agréable, puisque vous ne désirez que la conversion et le salut du pécheur. O mon Dieu! refusez-moi tout le reste, et accordez-moi cette vraie contrition et ce vrai changement de vie qui en est la suite; je ne cesserai de m'humilier, de gémir, de verser des larmes jusqu'à ce que vous me l'ayez accordé.

REFLEXIONS

Pour faire naître une solide confiance en la miséricorde de Dieu; condition nécessaire pour la Contrition, et préparation pour le troisième motif qui doit l'exciter.

Grandeur de la Misericorde de Dieu.

I. *J'EN jure par moi-même, dit le Seigneur, je ne veux point la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive :* Ezéch. chap. 33, v. 11. Que ces paroles sont consolantes pour un malheureux comme moi, accablé d'une multitude innombrable de péchés, et des péchés les plus énormes! pour un malheureux déjà aux portes de l'Enfer! Voilà donc la parole de mon Dieu qui ne saurait me donner des espérances vaines et trompeuses, puisqu'il est la vérité éternelle. Il m'assure que, quoique je sois un impie, il n'a encore sur moi que des desseins de bonté; il ne souhaite que ma conversion et ma vie; et pour me rassurer davantage, il veut bien ajouter à sa parole le serment d'un Dieu qui est de jurer par lui-même. O mon Dieu, j'ai en effet besoin de tout cela pour ne pas tomber dans le désespoir à la vue de la noirceur que mes péchés renferment, et des effets formidables de votre justice. Dieu ne veut donc pas ma perte, il veut mon salut; c'est un principe inébranlable. Hélas! s'il avait voulu me perdre, que de sujets ne lui en ai-je pas donnés! combien y a-t-il de temps qu'il aurait pu, qu'il aurait dû, ce semble, me précipiter dans l'Enfer!

II. La parole et le serment d'un Dieu doivent bien me suffire; mais pour que cette assurance pénétrât jus-

qu'au fond de mon cœur, et y portât la confiance et la consolation, Jesus-Christ semble n'avoir rien tant à cœur que de faire sentir cette vérité par les plus touchantes instructions, et par la conduite la plus ravissante.

Un père avait deux enfans, dit Jesus-Christ dans la parabole de l'enfant prodigue. Le plus jeune lui demanda ce qui lui revenait de son patrimoine : et s'en alla dans un pays éloigné, où il eût bientôt dissipé son bien dans les débauches les plus honteuses. Voilà l'image du pécheur qui s'éloigne de Dieu, qui fuit le meilleur et le plus aimable de tous les pères ; il fuit les éxercices de piété et les Sacremens : il étouffe les reproches de sa conscience pour se livrer sans contrainte à ses passions. Il y eut dans ce pays une grande famine, et le prodigue ayant tout dissipé, fut obligé de se louer pour domestique à un homme qui l'envoya à la campagne pour garder les pourceaux ; mais dans cet état sa misère était si grande, qu'il aurait voulu pouvoir se rassasier de ce que les pourceaux mangeaient. Quel funeste état ! Voilà ce qui arrive au pécheur ; il croit trouver son bonheur loin de Dieu, il n'y trouve que le trouble, les remords qui le déchirent, et souvent les malheurs temporels qu'il s'attire par ses désordres..... L'enfant prodigue rentre en lui-même, et prend la résolution de revenir à son père ; il prépare même ce qu'il lui dira : Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils, mais au moins recevez-moi comme un de vos valets. Voilà donc ce pécheur qui songe tout de bon à se convertir ; il sent l'énormité de ses crimes, il est couvert de confusion, il se trouve trop heureux que Dieu le reçoive à la dernière place..... Lorsque ce fils débauché est encore loin, son père l'aperçoit, il se sent ému de compassion, il court à lui et l'embrasse tendrement. Qui n'admirera ici la bonté de Dieu ! A peine le pécheur a-t-il formé une résolution sincère de revenir à Dieu, à peine a-t-il fait la première démarche pour cela, que ce père tendre court au-devant de lui : et remarquons bien les expressions de l'Ecriture. Ce père était cruellement offensé ; cependant le premier sentiment qui s'élève dans son cœur, n'est pas un senti-

ment d'indignation et de colère, c'est un sentiment de compassion ; il ne pense pas même à se dissimuler, à prendre un air froid et sévère, à faire au moins quelques reproches à ce fils ingrat, il se livre à toute sa tendresse ; il n'attend pas que son fils soit arrivé, malgré sa vieillesse il court à lui. Son fils veut se jeter à ses pieds et lui demander pardon ; Le père ne le laisse pas achever, il se jette à son cou, il le serre entre ses bras, il le baise, il arrose son visage des larmes que sa tendresse fait couler ; il ne se souvient plus du passé, et il n'est occupé, que de la joie d'avoir retrouvé son fils. O mon Dieu quel sera le cœur assez barbare pour n'être pas touché de votre bonté ! C'est vous qui vous êtes peint sous la figure de ce père, et cette peinture n'exprime pas encore la tendresse avec laquelle vous recevez un pécheur qui revient sincèrement à vous. Allons, mon ame, ne nous défions pas de la bonté de notre Dieu ; quelle que soit l'énormité, quel que soit le nombre de mes crimes, ils seront pardonnés, ils seront oubliés aussi-tôt que je les détesterai de tout mon cœur, et que j'y renoncerai pour toujours..... Ce n'est pas assez pour ce père tendre d'avoir reçu ce fils coupable avec tant de bonté, il ordonne à ses serviteurs de le dépouiller de ses haillons et de l'habiller magnifiquement ; il ordonne qu'on tue le veau gras, et qu'on fasse une fête somptueuse. C'est ainsi que Dieu lave le pécheur des ordures de ses péchés, qu'il le revêt de la grâce sanctifiante, qu'il fait une fête dans le Ciel avec ses Anges, pour la joie que lui cause son retour et son salut. Quoique Dieu n'ait aucun besoin de moi, ne dirait-on pas que je fais son bonheur en me donnant à lui ? O miséricorde ! ô bonté de mon Dieu ! jusqu'à quel point allez-vous ! Ah, qu'il faut être malheureux pour offenser un Dieu si bon !

III. Jesus-Christ peint dans cette parabole par les traits les plus touchants la tendresse avec laquelle Dieu reçoit le pécheur qui revient véritablement à lui. Mais comment le pécheur reviendra-t-il à Dieu ? il peut bien s'égarer et se perdre ; mais il ne peut de lui-même revenir de ses égaremens, en faire pénitence et se sauver ; il peut bien se donner la mort, mais il ne peut se ressusciter.

Il faut donc que ce soit Dieu, le même Dieu qu'il a outragé si indignement, qui l'aille rechercher, qui le ramène, et qui le sauve. Or voilà ce que Dieu fait, et Jesus-Christ nous l'a exprimé dans une autre parabole, qui est celle de la brebis égarée.

Un berger a cent brebis, dont une s'écarte du troupeau et s'égare. Le berger dès qu'il y prend garde, laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres brebis, et va chercher celle qui s'est perdue jusqu'à ce qu'il la trouve. L'ayant trouvée, il la prend sur ses épaules et la rapporte plein de joie; il fait part à ses amis de sa satisfaction, et les invite à le féliciter. Pesons bien ce peu de paroles, et admirons la bonté de notre Dieu. Le pécheur quitte le bercail, et fuit le tendre pasteur qui avait soin de lui: nous avons déjà considéré quel outrage il fait par-là à son Dieu, il mérite non-seulement que Dieu l'abandonne, mais qu'il l'écrase. Cependant ce même Dieu si cruellement insulté, est celui qui est touché du sort de ce malheureux pécheur: c'est lui qui le cherche, qui l'appelle par les pensées salutaires qu'il lui envoie, par les remords qu'il fait naître dans son cœur, par la voix de ses Ministres, et de mille autres manières. Le pécheur fuit de plus en plus: il étouffe ses craintes et ses remords, il évite tout ce qui pourrait le faire rentrer en lui-même; mais Dieu ne cesse de le chercher et de l'appeler avec une patience qu'on ne pourrait trouver qu'en Dieu. Voyons ce pasteur de l'évangile; il court de tous côtés, il se fatigue, il s'épuise, il fait retentir les montagnes de sa voix. O mon Dieu, c'est là une image bien faible de ce que vous avez fait, et de ce que vous faites tous les jours pour ramener les pécheurs. Enfin le bon pasteur trouve cette brebis: à quoi devrait-on s'attendre! la maltraite-t-il? non. La remène-t-il au bercail? non. Il veut lui épargner la fatigue du chemin qu'il ne s'épargne pas à lui-même; il la met sur ses épaules, il la porte dans le bercail, et ne pouvant contenir sa joie, il en fait part à ses amis et à ses voisins.

IV. Mais ce portrait n'est-il pas outré? est-ce en effet la conduite que Dieu tient envers les pécheurs? C'est Jesus-Christ lui-même qui a tracé ces portraits,

ainsi je ne puis m'en défier ; cependant il a voulu nous rassurer encore davantage par des réalités. Voyons Magdelaine à ses pieds. Ah ! que cet exemple est touchant ! Magdelaine est une pécheresse décriée publiquement par ses désordres ; elle s'approche de Jesus-Christ au milieu du repas où il était invité ; elle se jette à ses pieds, les baise mille fois, les arrose de ses larmes, les essuie de ses cheveux, les oint d'un parfum précieux. Jesus-Christ ne la rebute pas, il prend sa défense contre le Pharisien qui la méprise comme une pécheresse, il lui pardonne ses péchés, et il veut bien lui en donner l'assurance de sa divine bouche : Allez, ma fille, lui dit-il, vos péchés vous sont pardonnés. Après cela quel est le pécheur qui craindra de s'approcher d'un Dieu si bon ?

Dans une autre occasion les Scribes et les Pharisiens lui amènent une femme surprise en adultère, afin qu'il la condamne, selon la loi, à être lapidée. Jesus-Christ ne peut pas excuser son crime devant ses accusateurs, cependant il veut sauver cette malheureuse. Que celui qui est sans péché, dit-il, jette contre elle la première pierre. A cette parole, la conscience d'un chacun lui reprochant ses propres crimes, ils gardent le silence, et s'en vont les uns après les autres. Jesus-Christ, qui s'était baissé exprès, se relevant et se voyant seul avec cette femme, lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? n'y a-t-il personne qui vous ait condamnée ? Non, Seigneur, répondit-elle. Hé bien, dit Jesus, je ne vous condamnerai pas non plus : allez-vous-en en liberté, et prenez garde de ne plus pécher. Avec quelles fatigues ce divin Sauveur n'alla-t-il pas chercher la Samaritaine, et avec quelle douceur ne l'amena-t-il pas à l'aveu de ses désordres et à la foi ! En un mot, je vois dans toute la conduite de Jesus-Christ la vérité de cette parole sortie de sa divine bouche : *Le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui avait péri* : Luc. ch. 19, v. 10.

V. Dans l'état affreux où je suis plongé par mes péchés, que je serais heureux si Jesus-Christ était encore visiblement sur la terre, et si je pouvais m'aller jeter à ses pieds et les arroser de mes larmes ! Je suis plus cri-

minel que Magdelaine et que la femme adultère, mais son divin cœur ne pourrait me refuser le pardon : je ne le quitterais point, j'expirerais à ses pieds, ou il me l'accorderait.

Que dis-je ? le cœur de Jesus est-il changé ? s'il était sur la terre l'ami des pécheurs, comme ses ennemis le lui reprochaient, ne l'est-il pas encore dans le Ciel ? ne s'est-il pas renfermé dans le Sacrement adorable de l'Eucharistie, pour qu'ils eussent un accès libre auprès de lui à toute heure et à tout moment ? Oui, mon Dieu, vous avez la même bonté, la même compassion des malheureux ; votre cœur adorable ne saurait tenir contre les larmes et les gémissemens. Je me leverai donc, et j'irai trouver mon père, comme l'enfant prodigue ; j'irai au pied des tabernacles qui vous renferment, mais j'irai avec la même foi et les mêmes sentimens que si je vous voyais de mes yeux ; j'irai avec la même confiance en votre bonté ; j'arroserai de mes larmes le pavé de votre temple, ne pouvant en arroser vos pieds comme Magdelaine, et à force de persévérer dans les regrets et les gémissemens, j'espère que j'entendrai comme elle au fond de mon cœur cette parole consolante : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés.

Condition essentielle pour obtenir miséricorde.

I. La miséricorde de Dieu ne demande qu'à se répandre et à sauver le pécheur : c'est une vérité aussi consolante qu'elle est certaine. Mais il est également certain que cette miséricorde ne peut s'accorder avec le péché, et par conséquent il y a une condition essentielle et indispensable qu'elle exige pour sauver le pécheur ; c'est de ne plus trouver dans son cœur l'amour du péché, mais d'y trouver une haine irréconciliable contre ce monstre. Tant que le péché vivra dans le cœur, il sera un obstacle aux effusions de la miséricorde ; et cet obstacle long-temps opposé, oblige enfin cette divine miséricorde à se retirer entièrement. Il y a donc une vraie et solide espérance toujours jointe à

une vraie pénitence : c'est l'espérance qu'on a en haïssant le péché au-dessus de tout, en étant prêt à tout pour le réparer, et en y renonçant pour toujours. O que le pécheur est heureux en mettant cette condition ! Son espérance ne peut le tromper ; quelque grands et quelque nombreux que soient ses crimes, c'est à lui que s'adressent les promesses du pardon si souvent répétées dans l'Ecriture, c'est pour lui que sont les richesses de la bonté de Dieu. Mais il y a aussi une fausse espérance qui est jointe à l'impénitence ou à une fausse pénitence ; c'est l'espérance qu'on a de trouver miséricorde, en conservant dans son cœur l'amour du péché : espérance malheureuse qui aveugle, qui endort dans le péché, et qui par-là conduit plus surement à la damnation éternelle.

Un pécheur qui se propose de se convertir un jour, mais qui ne veut pas encore renoncer à ses péchés, ne peut donc prendre aucune assurance sur la miséricorde de Dieu : pourquoi ? parce qu'il ne met pas la condition essentielle qu'elle exige, puisqu'il veut demeurer dans le péché, et il doit s'attendre au contraire à tomber entre les mains de sa justice. Un pécheur qui n'a commis, si l'on veut, qu'un péché mortel, et qui fait toutes les démarches extérieures qu'il faut faire, confession, pénitences, aumônes, &c., mais qui n'a pas une haîne de son péché bien sincère et au-dessus de tout ; qui est tellement disposé, qu'il s'y laissera aller lorsque l'occasion se présentera, ce pécheur ne saurait obtenir miséricorde : pourquoi ? parce qu'il ne met pas la condition essentielle que Dieu demande, puisque le péché vit secrètement dans son cœur. L'indispensable nécessité de cette condition se fait sentir d'elle-même, et n'aurait pas besoin de preuves : jettons cependant les yeux sur celles qui l'établissent, puisqu'il est de la dernière importance d'être convaincus et pénétrés de cette vérité.

II. Qu'est-ce qui nous assure que la miséricorde de Dieu ne demande qu'à pardonner au pécheur et à le sauver ? C'est la parole expresse de Dieu, ce sont les instructions et les actions de Jesus-Christ. Or tout cela nous fait voir aussi la nécessité de la condition dont nous

parlons. Le Seigneur assure avec serment qu'il ne veut pas la mort du pécheur; mais remarquons-le bien, il ne veut sa vie qu'en exigeant que sa conversion précede. *J'en jure par moi-même*, dit le Seigneur, *je ne veux pas la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse, et qu'il vive*: Ezéch. ch. 33, v. 11. Dans la parabole de l'enfant prodigue, Jesus-Christ peint avec les traits les plus touchans la grandeur de la miséricorde de Dieu: mais quand est-ce que le père de ce fils ingrat et débauché lui pardonne? C'est après que l'enfant prodigue, touché du malheureux état où il est loin de son père, a pris la résolution de revenir à lui, et qu'il y est revenu en effet plein de regret de sa faute. Jesus-Christ ajoute la parabole de la brebis égarée, pour marquer que c'est Dieu lui-même qui cherche le pécheur et qui le ramène. Il n'a pas représenté dans cette brebis des sentimens de repentir dont une bête n'est pas capable, mais au moins elle ne résiste pas lorsque ce Pasteur charitable la prend et la met sur ses épaules. Magdelaine reçoit de la bouche du Sauveur l'assurance que ses péchés lui sont pardonnés; mais cette sainte pénitente avait renoncé à sa vie mondaine, était allée trouver Jesus-Christ, et avait témoigné de la manière la plus vive son regret et son amour: *Beaucoup de péchés lui sont pardonnés*, dit le Sauveur, *parce qu'elle a beaucoup aimé*: Luc, ch. 7, v. 47. Jesus-Christ, en sauvant la vie à la femme adultère, et en lui disant, *je ne vous condamnerai pas non plus*, exige d'elle le changement de vie: *Allez*, lui dit-il, *et prenez garde de ne plus pécher*: Jean, ch. 8. v. 11. En un mot, nous ne voyons nulle part que Dieu pardonne ou promette le pardon, quand il n'y a pas une conversion véritable; et nous voyons au contraire cette condition marquée en plusieurs endroits de la manière la plus expresse.

Mais la raison seule ne nous fait-elle pas sentir l'équit et la nécessité même de cette condition? n'est-ce pas beaucoup pour nous, et infiniment plus que des criminels n'oseraient attendre, que Dieu consente à oublier nos ingratitudes et nos outrages, qu'il veuille encore nous traiter comme ses amis et ses enfans? sera-ce trop d'exi-

ger pour cela que nous consentions à le regarder et à le traiter comme notre père? y a-t-il rien de plus juste? y a-t-il même rien de plus indispensable? et le sens commun n'exige-t-il pas, pour qu'une réconciliation se fasse, qu'on consente de part et d'autre à cesser de vivre en ennemis?

III. Sans doute, dira ici le pécheur, et je reconnais que pour se réconcilier avec Dieu il faut une vraie conversion; mais ce n'est pas maintenant que je veux me réconcilier avec Dieu, ce n'est que dans quelques années, et je veux seulement trouver dans sa miséricorde l'assurance qu'il me pardonnera. Cœur brutal! cœur affreux! vous ne sentez pas l'indignité qu'il y a de vouloir demeurer l'ennemi de celui dont on attend les plus grands bienfaits! Mais je le veux, ne soyez touché d'aucun sentiment d'équité ni de reconnaissance; au moins n'exigez pas que pour être miséricordieux à votre gré, Dieu se détruise lui-même, qu'il cesse d'être Dieu et qu'il devienne un monstre comme vous. Oui, comprenons bien que Dieu cesserait d'être Dieu, si lorsque les pécheurs veulent persévérer dans leurs péchés, sa miséricorde leur donnait l'assurance de les recevoir et de leur pardonner dans quelque temps. Pourquoi cela? parce que Dieu se rendrait le protecteur et le complice du péché. Et en effet, un homme puissant ne se rendrait-il pas le complice d'un voleur s'il lui disait, quoique vous continuiez vos brigandages, n'ayez pas de crainte, je vous mettrez toujours à couvert de la justice? Disons plus: il ne suffit pas que Dieu n'ait donné aucune assurance de pardon à ceux qui diffèrent de se convertir, malgré la miséricorde qui les presse; il faut que pour l'ordinaire la miséricorde se retire de ces pécheurs obstinés, et qu'ils tombent entre les mains de la justice lorsqu'ils y pensent le moins, sans cela Dieu autoriserait cette malheureuse obstination.

Pécheur, quel est votre aveuglement lorsque vous résistez à la miséricorde de Dieu qui vous appelle, et que vous vous flattez d'être toujours à temps d'en profiter! Votre raison seule vous fait voir l'illusion où vous êtes. Mais n'avez-vous pas cent fois entendu les assurances

expresses que Dieu vous donne du contraire? Que ce seul mot de l'Ecriture vous suffise : *Ne tardez point à vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour, car sa colère éclatera tout à coup, et il vous perdra dans le temps de sa vengeance :* Eccl. ch. 5, v. 8, 9. Et cet autre de saint Paul : *La terre qui reçoit souvent la pluie et qui ne porte que des épines et des chardons, est une terre réprouvée, qui touche à sa malédiction, et dont la fin est d'être dévorée par le feu :* Héb. ch. 6, v. 7 et 8.

O mon Dieu, je le vois bien ; votre divine miséricorde est un refuge assuré pour les vrais pénitens, mais elle ne peut donner aucune assurance à ceux qui veulent persévérer dans leur péché, ou qui ne le quittent qu'en apparence : elle les rendra au contraire plus inexcusables. Ah ! je veux profiter aujourd'hui de la miséricorde que vous m'offrez : c'est en elle que je mets toute mon espérance, mais je veux une espérance solide et qui ne puisse me tromper : j'accepte de tout mon cœur la condition que vous exigez du pécheur, c'est-à-dire, une entière conversion : j'y travaille, mon Dieu, et je ne laisserai point mon entreprise imparfaite, avec le secours de cette même miséricorde.

REFLEXIONS

Pour faire naître et pour entretenir la reconnaissance et l'amour en vers Dieu : Troisième motif de Contrition.

PREMIER DIALOGUE

Entre Jesus-Christ crucifié et le Pecheur.

Il y a eu des Saints à qui le Crucifix a parlé, comme à Saint Pierre Martyr. Mettez-vous aux pieds de votre Crucifix, dans un endroit bien retiré, et imaginez vous que vous avez le bonheur de l'entendre vous parler, et que vous lui répondez. Il vous parlera en effet au fond de votre cœur ; écoutez-le attentivement.

Le Pecheur.

ADORABLE Jesus, voici un pécheur misérable qui vient à vos pieds, pour vous demander sa conver-

sion. Mais dans quel état vous vois-je, ô mon Dieu ! Hélas ! à la première vue que je jette sur vous, je sens mon cœur ému par des mouvemens que je ne connais point. Ah ! que votre état est pitoyable ! Je vous vois meurtri, déchiré et sanglant depuis la tête jusqu'aux pieds. Cette tête adorable est percée par une couronne cruelle ; ce visage, qui fait la joie des Anges et des bienheureux, est tout défiguré par les crachats horribles mêlés avec votre sang. O mon Dieu ! mon Dieu ! vous n'avez pas seulement la figure d'un homme. Mais quelle douleur peut être semblable à votre douleur ! vous avez les mains et les pieds percés par de gros cloux ; vous restez ainsi suspendu, et tout le poids de votre corps porte sur les plaies les plus sensibles et les plus douloureuses. Hélas ! dans la faiblesse et l'épuisement où vous êtes, votre tête sacrée ne trouve pas où se reposer, et si elle s'appuie sur votre croix, les épines qui la couronnent s'y enfoncent davantage. O Jesus, véritablement homme de douleurs, je sens couler mes larmes ; et mon cœur, tout insensible qu'il est, ne peut soutenir cet vue.

JESUS-CHRIST.

Mon fils, les douleurs extérieures que tu aperçois en moi ne sont rien en comparaison de ce que souffre mon ame. Les torrens impétueux des péchés des hommes et de la colère de mon Père ont fondu sur moi. Ce poids immense du péché accable mon ame, et la réduit à une agonie cruelle. Dans cet état je lève les yeux vers mon Père, pour implorer son secours, mais je ne trouve plus un Père en lui. Je m'écrie dans ma douleur : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* L'état cruel où je suis ne touchera-t-il pas le cœur d'un Père ? Que dis-je ! c'est lui, c'est mon propre Père qui appesantit sur moi le bras de sa justice et de son indignation : c'est ce bras tout-puissant qui brise tous mes os. Mon cœur est devenu comme de la cire qui se fond devant un grand feu, ou comme l'eau qu'on répand sur la terre : mon ame est desséchée comme le limon qu'on cuit dans la fournaise. Où trouverai-je quelque secours et quelque consolation ? Je suis environné d'enne-

mis qui m'insultent amèrement, et qui, comme des tigres cruels, se repaissent de mes douleurs. Mes Apôtres m'ont abandonné. Ma sainte Mère est au pied de ma croix, avec Jean mon disciple bien-aimé, Magdelaine ma tendre amante, et quelques autres femmes pieuses : mais leur douleur ne fait qu'augmenter les miennes ; et je ne puis sur-tout porter les yeux sur ma Mère bien-aimée, sans que la douleur incompréhensible de son cœur ne se répande toute entière dans le mien, et le perce de nouveaux coups. Dans cet état je cherche en vain quelque soulagement ; je ne trouve rien ni dans le Ciel ni sur la Terre qui n'augmente mes douleurs. C'est ton cœur, mon fils, qui peut me donner quelque consolation : voudra-t-il adoucir mes peines, ou les augmenter encore ?

LE PÉCHEUR.

O mon Dieu, vous le percez de mille traits, ce cœur misérable. Hé, comment ne serai-je pas touché de vos maux ? Hélas ! je ne pourrais voir dans cet état le dernier des hommes, sans être pénétré de compassion. O mon Dieu, que ne puis-je vous détacher de cette croix, arrêter votre sang adorable, laver vos plaies, essuyer les crachats qui vous défigurent ! que ne puis-je au moins soutenir sur la croix votre tête épuisée, et désaltérer votre bouche brûlante ! Non, divin Jesus, mon cœur n'est pas insensible à votre état, et mes pleurs vous le disent assez. Je voudrais diminuer vos douleurs en les partageant avec vous : oui, c'est de tout mon cœur que je m'y offrirais.

JESUS-CHRIST.

C'est toi, mon fils, c'est toi cependant qui les as causées, c'est toi qui les renouvelles chaque jour. Cette compassion sensible que tu éprouves n'est qu'une illusion, lorsque ton cœur demeure attaché au péché. Hé, comment les pleurs que la vue de mes tourmens te fait verser, pourraient-ils être sincères, lorsque ton cœur est encore dans la disposition de me crucifier, et que dans quelques jours ou peut-être dans quelques heures, il me crucifiera

en effet ? Change donc ton cœur, renonce, pour toujours au péché, si tu veux avoir une véritable compassion de mon état, si tu veux donner quelque consolation à mon cœur affligé.

LE PECHEUR.

O mon Dieu, vos paroles me pénétrent et me confondent ! Quelle contradiction est celle que je trouve en moi ! Je pleure sur vos tourmens, et c'est moi qui les cause ! Je voudrais pouvoir les adoucir en les partageant avec vous, et dans un moment je vais les renouveler ! Mon Dieu, j'ai horreur de mon cœur malheureux, mais je ne puis pas le changer moi-même ; changez-le, ô bonté infinie, par le prix et les mérites de ce sang qui coule pour moi.

JESUS-CHRIST.

Je le changerai, mon fils, si tu considères fréquemment et avec attention les vérités que t'enseignent ma passion et ma mort. Ecoute les paroles que j'adressais aux femmes qui pleuraient de compassion, en me voyant porter ma croix : *Filles de Jérusalem,* leur disais-je, *ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfans : si le bois vert est traité ainsi, à quoi doit s'attendre le bois sec ?* O pécheur, qui es-tu devant Dieu pour qu'il t'épargne, tandis qu'il n'épargne pas son propre Fils ! Tu es un ver de terre, et je suis le Dieu du Ciel, égal à mon Père, et n'ayant qu'une même divinité avec lui ; tu es un objet odieux et abominable, et je suis la sainteté même, et l'objet de ses délices et de ses complaisances : cependant mon Père ne m'épargne pas lorsqu'il s'agit de punir sur moi le péché. Encore une fois, pécheur, à quoi dois-tu t'attendre, si tu ne préviens les coups de sa justice par une sincère pénitence ? Vois cette justice sévère, cette haine infléxible qu'il a contre le péché, qui le poursuit en moi, et qui m'accable sous ses coups les plus terribles. C'est ici où tu dois peser la grandeur de mes tourmens et sur-tout de mes peines intérieures, devant lesquelles tout ce que mon corps souffre n'est rien. Vois mon Père qui ne se lasse point de me poursuivre. Tous les travaux de ma vie ne l'ont pas satisfait ; le sang dont j'ai arrosé le Jardin des

Olives n'a point appaisé sa colère ; les insultes et les mépris, ma cruelle flagellation, cette couronne qui perce ma tête, rien n'a pu désarmer son bras ; et tant qu'il restera une goutte de sang au fond de mon cœur, sa justice ne quittera point les armes. Quoi ! pécheur, tu oses attaquer un Dieu si terrible ! Tu vis tranquille, tu dors, tu ris étant dans le péché, et prêt à tomber entre les mains de cette justice redoutable !

Le Pecheur.

Que vous dirai-je, ô mon Sauveur ! Je tremble et je frémis à vos paroles : l'épouvante et l'effroi glacent mon sang. Dans quel aveuglement, dans quelle stupidité ai-je vécu jusques ici ! Tranquille et insensible, j'ai resté dans le péché, comme si je n'avais rien à craindre de la justice d'un Dieu, de cette justice infléxible qui ne pardonne pas à son propre fils. Vous m'ouvrez les yeux, ô mon Sauveur ! je vois la profondeur de l'abyme que je me creuse par mes désordres ; je comprends le sort épouvantable que je me prépare. Mais vous, qui ne voulez pas perdre une ame que vous avez achetée si chèrement, achevez de m'éclairer : faites-moi connaître pourquoi Dieu punit le péché d'une manière si terrible.

Jesus-Christ.

Mon Père est la sagesse et l'équité même ; ainsi tu dois reconnaître qu'il n'en fait pas trop quand il punit ; mais par la grandeur de ses punitions, tu dois comprendre quelle est l'énormité que le péché renferme. Mon fils, lève les yeux sur moi, je suis la victime du péché ; tu dois donc contempler en moi quelle est la malice, quelles sont les horreurs du péché. Hélas ! mon fils, il faut mon sang pour en effacer la noirceur : peux-tu comprendre quel est le prix de mon sang ? Que penserais-tu si Dieu rassemblait devant toi tous les hommes qui ont été depuis le commencement du monde, et que l'un après l'autre ils fussent tourmentés, déchirés, crucifiés ? Si tu voyais paraître ensuite tous les Anges qui sont dans le Ciel, et qu'ils fussent tous écrasés, anéantis, ne frémirais-tu pas ? Mais quel serait ton étonnement

si on te disait que tous les hommes et les Anges n'ont été ainsi traités que pour un seul péché? Ah! dirais-tu, quelle doit être la noirceur de ce crime, puisqu'il faut une si terrible exécution pour le réparer! Hé bien, mon fils, je te dis en vérité que tout ce carnage, tous ces coups terribles ne répareraient pas le moindre de tous les péchés. Lève les yeux sur cette croix, vois mon sang, vois mes tourmens, vois la victime que le péché demande : il n'y a qu'un Dieu dont le sang puisse effacer le moindre péché.

LE PECHEUR.

O mon Dieu, je suis dans un étonnement dont je ne puis revenir : les expressions me manquent, et mes pensées ne sauraient se développer. Quoi! le moindre péché demande le sang d'un Dieu! c'est une vérité que j'avais souvent entendue, mais que je n'avais jamais approfondie. Quel monstre affreux que le péché! Hélas! ce que j'ai regardé jusqu'ici avec indifférence comme un badinage et un rien, ce dont j'ai fait mes délices, est une chose si horrible! quel est l'aveuglement des hommes ; mais sur tous les autres, quel a été mon aveuglement et ma brutalité!

JESUS-CHRIST.

Ce n'est pas tout, mon fils : juge de la malice que le péché renferme par l'effet qu'il produit sur mon propre cœur : entre dans ce cœur adorable, vois la consternation, la tristesse mortelle, l'agonie où il entre dans le Jardin des olives, qui se fit connaître par une sueur de sang ; tel est encore l'état de mon cœur sur cette croix. Ne crois pas que mes tourmens en soient la véritable cause ; au contraire je les ai recherchés et désirés. La vraie cause de cette agonie, c'est la vue de toutes les horreurs que le péché renferme, c'est le poids du péché qui m'accable.

LE PECHEUR.

O péché, tu troubles, tu consternes, tu accables le cœur d'un Dieu! O abyme infini de malice, ô noirceur épouvantable, je te déteste, je t'abhorre, je te renonce pour jamais. Malheur à moi de t'avoir si long-temps

méconnu ! malheur à moi de t'avoir ouvert mon cœur !

SUITE DU MEME DIALOGUE.

Le Pecheur.

MON divin Sauveur, que vous dirai-je à la vue des vérités que votre bonté m'a fait connaître ? Je comprends qu'il n'y a point de supplices que le péché ne mérite, puisque l'Enfer et mille Enfers ne sont rien en comparaison d'une goutte de votre sang répandu. Mais dans quel état cette réflexion me jette-t-elle ? Hélas ! je sens mon cœur coupable des crimes les plus énormes, et je suis accablé non pas par un seul péché, mais par le poids immense d'une multitude comme infinie de péchés : j'en ai commis plus que je n'ai de cheveux à la tête. Si un seul péché est si affreux et mérite de si terribles supplices, que n'ai-je pas mérité ? Hélas ! à qui aurai-je mon recours ? je suis plongé dans le trouble et dans la consternation. Je ne mérite pas que vous me regardiez : à peine j'ose lever mes yeux vers vous. O mon Dieu, me laisserez-vous périr dans mon malheureux état ? Je le mérite plus que je ne puis le dire ni le penser ; mais votre cœur adorable pourra-t-il s'y résoudre ?

Jesus-Christ.

Entre, pécheur, entre dans ce cœur divin qui t'est ouvert ; c'est l'unique asile que tu puisses trouver. Entre dans cette fournaise d'amour, et que le feu dont elle est embrasée, te pénètre et te purifie. O mon fils, peux-tu méconnaître l'amour dont je brûle pour toi ? quest-ce qui m'a obligé à descendre du trône de ma gloire, pour me plonger dans toutes les misères de ton humanité ? quest-ce qui m'a obligé à mourir dans les opprobres les plus indignes et les douleurs les plus cruelles ? Pécheur, je t'ai aimé ; j'ai eu compassion du malheur infini dans lequel tu n'as cessé de t'enfoncer de plus en plus ; j'ai voulu te dérober aux vengeances de Dieu, et pour cela je les ai attirées sur moi-même. Mon amour parle par autant de bouches qu'il y a de plaies sur mon corps, se peut-il que tu n'entendes pas leur voix ou que tu n'en

sois pas touché ? Ton malheur me touche plus que tous les tourmens que je souffre. Je m'oublie moi-même dans mes plus cruelles douleurs pour ne me souvenir que de toi. Mon Père, m'écriai-je, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font : c'est de tous les pécheurs que je parlais, eux qui étaient mes véritables bourreaux ; c'est pour toi en particulier que j'adressais à mon Père cette prière. Au milieu des douleurs de la mort, une soif ardente me dévore et me force à m'écrier, j'ai soif; penses-tu que je ne voulusse parler que de la soif corporelle ? Ah ! celle-là n'était qu'une figure de la soif ardente qui dévorait mon cœur, et qui l'avait dévoré dans tout le cours de ma vie ; c'était la soif de ton véritable bonheur, la soif de ton salut. Je l'ai encore cette soif: jusqu'ici tu ne m'as donné à boire que du fiel et du vinaigre ; mon fils, ne veux-tu pas désaltérer mon cœur ? un amour tel que le mien n'aura-t-il pas la force de te toucher et de te ramener à moi ? Reviens, mon fils, je te tends les bras, je t'ouvre mon cœur pour te mettre à couvert des malheurs que tu mérites ; je verse mon sang pour te laver de tous tes péchés ; je meurs pour t'arracher à la mort éternelle.

Le Pecheur.

O Jesus, victime de mes péchés et de votre amour pour moi, que trouvez-vous donc dans ce misérable pécheur qui mérite un amour tel que le vôtre ? Hélas ! je ne suis qu'un ver de terre, un atome, un néant : je ne suis qu'un cloaque infect de péchés, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a d'odieux, d'abominable, et de propre à soulever le cœur. Vous m'aimez cependant, et vous m'aimez d'un amour plus fort que la mort. Cœur divin ! cœur de mon Jesus, qui pourra sonder cet abyme de charité qui est en vous ? qui en mesurera la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur ? O amour qui brûlez toujours, qui ne vous consumez jamais, vous triomphez de la dureté de mon cœur. Hé, comment ai-je pu vous résister jusqu'à présent ! quel prodige de dureté ! quel prodige d'ingratitude ! Hélas ! ce n'a pas été assez pour moi d'être insensible à un amour comme

le vôtre ; mais par une fureur qui ne se peut comprendre, j'ai trahi mon Dieu, j'ai persécuté mon bienfaiteur, j'ai crucifié mon Sauveur.

JESUS-CHRIST.

Mon fils, tu ne saurais trop approfondir ton ingratitude, puisque la confusion et l'horreur que tu en auras en sera le remède. A qui as-tu l'obligation de ne pas brûler dans l'enfer ? que serais-tu devenu si je n'avais eu compassion de toi, et si je n'avais usé d'une patience sans bornes à souffrir tes outrages ? Hé quoi ! ma patience et ma bonté ne méritaient-elles que des outrages accumulés et toujours plus sanglans ? Mon amour pour toi m'a fait endurer une mort cruelle : contemple mes douleurs, vois mes plaies, mon fils ; il n'y en a pas une que je n'aye reçue de ta main. Ce n'est pas ici une manière de parler : ce sont tes péchés qui m'ont crucifié sur le Calvaire, parce qu'ils sont la cause de ma mort ; et quoique je sois mort pour les péchés de tous les hommes, il n'est pas moins vrai que les tiens m'ont crucifié, parce que je suis mort pour eux comme s'il n'y en avait point eu d'autres dans le monde, et qu'en effet, quand il n'y en aurait point eu d'autres, je serais tout de même descendu du Ciel, et j'aurais souffert la mort pour toi seul. Mais écoute-moi, mon fils, ce n'est pas une seule fois que tu m'as fait mourir, c'est à chaque péché mortel que tu as commis dans ta vie, puisqu'il est vrai que le moindre péché mortel demande ma mort pour être détruit, qu'il est quelque chose de plus odieux à mon cœur que tous les tourmens que j'ai soufferts, et que je serais prêt à descendre encore du Ciel, s'il était nécessaire, et à souffrir de nouveau toutes les douleurs de ma passion, plutôt que de voir commettre le moindre péché mortel. Tu as donc renouvelé ma passion et ma mort ; tu m'as crucifié toutes les fois que tu as donné ton consentement au péché, qui a causé ma mort, et qui m'est plus odieux que la mort. Lève les yeux, pécheur, et contemple à loisir ton ouvrage. C'est toi qui as meurtri ce visage et qui l'as couvert de crachats :

c'est toi qui m'as enfoncé une couronne d'épines dans la tête : c'est toi qui as déchiré tout mon corps, qui as percé mes pieds et mes mains, qui m'as abreuvé de fiel et de vinaigre, et qui encore après ma mort as percé mon cœur d'une lance. Aurais-tu eu la cruauté de traiter comme moi ton plus grand ennemi ? hé quel mal t'avais-je fait pour me traiter ainsi ? qu'ai-je dû faire à ma vigne que je ne lui aye fait ? Cependant elle n'a payé tous mes soins que par les fruits les plus amers. Je n'ai traité le Pécheur qu'avec des prodiges de bonté, d'amour, et il ne m'a répondu que par des prodiges d'ingratitude et de cruauté.

Le Pecheur.

C'en est trop, mon Dieu, je ne puis pas soutenir vos reproches ; mon cœur se fend de douleur et de regret. Ah ! qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer nuit et jour ma fureur et mes excès contre le plus tendre de tous les amis, contre le plus aimable de tous les bienfaiteurs ? J'ai horreur de moi-même : la confusion et le regret m'accablent. O Jesus, je ne mérite pas de prononcer votre nom adorable, ni de lever les yeux sur vous. O bonté outragée ! ô amour payé de la plus noire ingratitude ! ô Jesus trahi et crucifié mille fois pour un malheureux que vous n'avez cessé de combler de vos bienfaits, je vous livre ce cœur ingrat, et je vous le livre pour toujours ! Voudrez-vous encore le recevoir ! Voudrez-vous oublier ses ingratitudes ? Ah ! que ne peut-il expirer à vos pieds de regret et d'amour !

Jesus-Christ.

C'est assez, mon fils, mon cœur est satisfait ; il ne demande qu'un vrai retour. Tes péchés sont oubliés, ou plutôt ils sont submergés dans mon sang, ils sont consumés dans le feu dont mon cœur brûle. Approche, que je te donne le baiser de paix : baise ces pieds et ces mains percés pour ton amour ; baise ce côté ouvert ; que crainds-tu, mon fils ? Entre et demeure dans cet asile, c'est là que tu trouveras le pardon et la paix, la consolation et la joie, ton refuge et ton assurance, ton soutien et ta force, ta persévérance et ton salut éternel.

REFLEXIONS

Sur les moyens de s'affermir dans sa conversion, et de se perfectionner dans la vertu.

SECOND DIALOGUE

Entre JESUS-CHRIST crucifié et le PECHEUR.

LE PECHEUR.

JE viens de nouveau à vos pieds, mon adorable maître. Vous êtes ma lumière, mon salut et ma vie ; parlez, votre serviteur vous écoute : que vos divines instructions coulent dans mon ame, la pénètrent et la vivifient. Mon cœur est prêt ; ô mon Dieu, mon cœur est prêt ; il ne désire que de vous entendre, et de se rendre fidelle à ce que vous lui direz.

JESUS-CHRIST.

Mon fils, ce n'est pas assez d'avoir détesté tes péchés, ni même d'en avoir obtenu le pardon, il faut conserver l'esprit de componction et de pénitence. Si j'ai oublié tes désordres, tu ne dois pas les oublier toi-même, et le souvenir en doit être un principe d'humilité, d'amertume et de pénitence. Un pénitent qui ne se souvient plus de ses péchés dès qu'il les a confessés, doit bien craindre de n'être pénitent que de nom. Ce n'est pas ainsi qu'agissait David, lui qui avait été assuré par un Prophête que son péché était pardonné, et qui cependant ne passait pas de nuit sans arroser son lit de ses larmes. Ce n'est pas ainsi qu'agissait Pierre, le chef de mon Eglise, lui dont les larmes continuelles avaient creusé les joues. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient Marie-Magdelaine, Marie d'Egypte, et tant d'autres pécheurs qui sont devenus de grands Saints. Un vrai pénitent est rempli de l'esprit de pénitence, et l'esprit de pénitence se manifeste par la conduite extérieure.

LE PECHEUR.

En quoi consiste, ô mon Dieu, cet esprit de pénitence dont vous voulez que mon cœur soit rempli ?

JESUS-CHRIST.

Mon fils, cet esprit a divers degrés que tu peux voir dans les vies de mes Saints ; mais voici ceux qui sont proportionnés à ta faiblesse.

En premier lieu, le souvenir de tes péchés doit remplir ton cœur de confusion, d'amertume et de regret, comme je l'ai déjà dit, et si tu es véritablement pénétré de ces sentimens, tu aimeras à t'y entretenir, et tu seras comme insensible sur tout le reste. Tu n'auras donc que du dégoût pour les plaisirs et les divertissemens du monde, pour les compagnies des mondains : tu seras plein d'indifférence et de mépris pour leurs jugemens et leurs railleries, et le respect humain ne te sera rien ; au contraire, tu mettras ton plaisir à gémir souvent à mes pieds, à y renouveler tes regrets et tes résolutions, à implorer ma miséricorde, et à me demander sans cesse que je lave ton ame de plus en plus, que je la préserve de la rechute, que je l'affermisse et la fasse avancer dans le bien. Voilà le premier effet de l'esprit de pénitence.

Un second effet est de fuir avec horreur l'ombre même du péché, et tout ce qui pourrait y conduire ; de veiller sans cesse et de prendre toutes sortes de précautions, pour ne pas tomber de nouveau dans un malheur pareil à celui dont on gémit : et voilà un nouveau motif qui fait fuir le monde, ses plaisirs, et toutes les autres occasions du péché, et qui fait qu'on s'applique aux pratiques de piété : c'est le désir de se précautionner contre la rechute.

Enfin, le troisième effet de l'esprit de pénitence consiste non-seulement à accepter avec soumission et à exécuter avec fidélité tout ce qu'un Confesseur juge nécessaire pour réparer les péchés passés, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, mais à porter, continuellement dans son cœur une sainte haine contre soi-même, à désirer de venger Dieu et de satisfaire sa justice, à combattre et à subjuguer les inclinations de la chair ; et si l'on n'est pas assez rempli de ferveur pour chercher soi-même les souffrances, les mépris et les contradictions, au moins à les recevoir de

quelque part qu'elles viennent, comme venant de Dieu, et en bénissant sa main qui nous frappe. Voilà la voie étroite qui conduit à la vie, voilà la croix que doit porter après moi celui qui veut être mon disciple.

LE PECHEUR.

O mon Dieu, quelle léçon viens-je d'entendre : oserai-je vous avouer ce qui se passe en moi ? Vos paroles me semblent dures, mon cœur est dans le trouble et le découragement : comment pourrai-je renoncer à mes plaisirs, et n'en avoir d'autres que de me gêner et de me contraindre moi-même ?

JESUS-CHRIST.

Quoi, mon fils, est-il donc si rude et si difficile de te retirer des faux plaisirs du monde, et d'aimer à te tenir auprès de moi ? est-il si rude de recevoir en aimant et en bénissant ma volonté, les peines de la vie, que tu ne saurais non plus t'empêcher de souffrir ? Voilà ce que j'exige : puis-je moins exiger d'un pécheur ? Mais c'est Jesus crucifié qui te parle ; lève les yeux sur moi, et ensuite plains-toi si tu le peux. Ce que je te demande est-il comparable à mes douleurs ? réponds-moi, mon fils ; crois-tu souffrir plus que moi ? es-tu l'innocent, suis-je le coupable ?

LE PECHEUR.

Vous me confondez, mon Dieu, et je n'ai pas un seul mot à répondre. Oui, il est juste que le coupable souffre. Hélas ! j'ai mérité de souffrir pendant une éternité les tourmens de l'Enfer, et je devrais y être plongé maintenant. Mais, Dieu de bonté, n'aurez-vous pas compassion de ma faiblesse ? Le seul nom de gêne et de souffrance me fait trembler.

JESUS-CHRIST.

Aye confiance, mon fils. Celui qui t'a arraché aux tourmens éternels, ne veut pas te perdre ; celui qui a souffert pour toi des douleurs si cruelles, ne prend pas

plaisir à te rendre malheureux. Confie-toi en ma bonté, et laisse-toi conduire par ton Sauveur. Dévoue-toi généreusement à la pénitence, porte la Croix après moi, et tu y trouveras ton bonheur. Je l'ai dit dans mon Evangile : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa Croix et qu'il me suive* : Matt. ch. 16, v. 24. Ne veux-tu pas marcher après moi? Quoi, mon fils, tu me verras déchiré, couronné d'épines, arrosant le chemin du Calvaire de mon Sang, succombant sous le poids de ma Croix, ou plutôt sous le poids de tes péchés, et tu ne seras pas touché de compassion de me voir en cet état? et tu ne voudras pas m'aider à porter ma Croix? Rougis d'être un si grand pécheur, et d'être si délicat et si lâche : rougis en voyant ton Dieu qui fait pour toi une pénitence si cruelle : rougis en voyant à sa suite une multitude de personnes de tous les âges, de tous les sexes, de tous les états, qui portent les croix les plus pesantes. Vois ces Rois et ces Reines qui mettent leurs délices dans la Croix : vois ces vieillards décrépits, qui malgré leur âge ne cessent de crucifier leur corps : vois ces tendres enfans qui n'ont jamais perdu l'innocence de leur Baptême, et qui marchent avec courage dans le chemin de la pénitence. Rougis donc, pécheur, de ta délicatesse, et anime-toi à marcher dans le même chemin. C'est ma grâce qui y fait marcher tant de Saints; c'est ma grâce qui t'y soutiendra. Mais malheur à toi, si tu n'écoutes que ta mollesse et ta lâcheté. N'ai-je pas dit dans mon Evangile : *Si vous ne faites pénitence vous périrez tous?* Luc, chap. 13, v. 3. Malheur donc aux pénitens qui ne le sont que de nom : malheur aux ennemis de la Croix : la pénitence qu'ils ne veulent pas faire dans ce monde sera changée en une pénitence éternelle.

Le Pecheur.

O mon Dieu, vos menaces me font trembler, vos reproches me confondent; mais vous me ranimez en même temps, vous m'inspirez de la force et du courage. Oui, mon Sauveur, j'espère que vous me soutiendrez, et que vous me donnerez la grâce d'exécuter fidelle-

ment ce que vous demandez de moi. Je le veux donc de tout mon cœur, je veux me joindre à tant de saintes ames, et je veux marcher après vous dans le chemin étroit de la pénitence. Mais me pardonnerez-vous si j'ôse encore vous interroger ? pourquoi votre cœur si tendre et si compatissant n'accorde-t-il pas un pardon entier aux hommes ? pourquoi ne leur épargne-t-il pas ces contraintes, ces gênes et ces pénitences ? ne pouvait-il pas nous conduire dans le ciel par un chemin moins rude et moins difficile ?

Jesus-Christ.

O mon fils, que tu es ignorant, que tu es aveugle dans le mystère de la Croix ! La miséricorde infinie de mon Père m'a envoyé sur la terre pour sauver les Pécheurs par les douleurs les plus cruelles, et par l'effusion de tout mon sang. La moindre goutte de ce sang suffisait pour satisfaire pleinement à sa justice, et pour mériter aux hommes le bonheur infini, sans leur laisser rien à faire de leur côté ; mais sa sagesse a trouvé plus digne d'elle que les membres participassent à l'état de leur Chef, pour glorifier Dieu de la même manière que lui, et que les mérites de mes souffrances ne fussent appliqués qu'à cette condition. Elle a voulu que les coupables ne reçussent le pardon, qu'en participant au moins en quelque chose à la peine, et en buvant une petite goutte de ce Calice que j'ai avalé jusqu'à la lie : elle a voulu que ceux qui entrent dans le ciel ne reçussent les biens éternels que mon sang leur a mérités, qu'en les méritant eux-mêmes par leurs efforts et par leur fidélité. Pécheur, est-ce trop exiger de toi, et trouveras-tu que Dieu manque de bonté, en changeant une peine éternelle que tu as méritée tant de fois, avec une pénitence si légère et si courte, en n'accordant un poids de gloire immense et éternel qu'au prix d'un travail de quelques momens ? Mais ouvre les yeux, mon fils, et connais les avantages inestimables que j'ai renfermés dans la pénitence. Crois-tu que je n'aye choisi la croix que pour y souffrir moi-même, y satisfaire pour tes offenses, et y mériter ton bonheur ? Tu te

trompes grossièrement. Non-seulement j'ai mérité tout bien par ma croix, mais c'est en elle que j'ai renfermé tout bien : j'ai voulu que mes membres la portassent et y fussent attachés avec moi, et que dans cette participation les pécheurs trouvassent leur pardon et leur assurance, les faibles leur force, les justes leur perfection, et les saints leur persévérance et leur salut.

SUITE DU MEME DIALOGUE.

Le Pecheur.

Je vous adore, ô sagesse éternelle, dont les profondeurs sont impénétrables à la sagesse humaine. Je vous bénis et je vous remercie de toutes mes puissances, ô bonté infinie, qui faites trouver tous les biens dans ce que notre aveuglement nous fait fuir comme des maux. O mon divin Sauveur, continuez de m'instruire et de dissiper mes ténèbres : expliquez-moi ces avantages que vous avez renfermés dans la croix.

Jesus-Christ.

Ecoute donc attentivement. Dès que tu as péché mortellement, tu es assuré d'avoir mérité l'Enfer : mais comment peux-tu l'être d'avoir obtenu le pardon de tes péchés ? Dieu l'a promis aux pécheurs pénitens, en vue de mes mérites ; mais ces promesses supposent la contrition véritable, et le changement du cœur. Or peux-tu sonder les replis de ton cœur d'une manière assurée ? personne peut-il savoir s'il est digne d'amour ou de haine, et cette incertitude n'est-elle pas une des plus grandes amertumes de la vie ? Dieu a cependant laissé un moyen pour être moralement sûr du pardon de ses péchés ; et ce moyen est l'esprit de pénitence, c'est cette croix dont je parle. Quand on la porte avec persévérance, on est assuré d'être vrai pénitent ; et quand on est vrai pénitent, on est assuré d'être rentré en grâce avec Dieu. A quel prix cette douce assurance ne devrait-elle pas être attachée !

Mais quand je t'aurais envoyé un prophète comme à David, pour t'assurer du pardon de tes péchés, ou que

je t'aurais donné cette assurance de ma propre bouche, comme à Magdelaine, de quoi cela te servirait-il, si tu retombais dans ton premier état ? et quel danger ne cours-tu pas d'y retomber ! Jette les yeux sur les ennemis qui t'environnent. Les démons comme des lions rugissans tournent sans cesse pour te dévorer, et jusques où ne vont pas leur fureur, leurs ruses, leur activité infatigable ! Le monde t'aveugle par ses plaisirs et ses faux biens, par ses maximes imposantes, par les exemples presque universels de ses amateurs, par ses invitations et ses complaisances, par ses moqueries et ses mépris, c'est-à-dire qu'il réunit tout ce qui peut séduire et entraîner, tout ce qui peut enflammer les passions, et affaiblir la raison et la foi. Mais par-dessus tout, comprendras-tu quel est le fond de corruption que tu portes en toi-même ! quand tu n'aurais d'autre ennemi que ta faiblesse et ton penchant au mal, ne devrais-tu pas trembler ? Ceux même qui ont l'innocence de leur Baptême, portent en eux ce penchant funeste, cette suite du péché de leur premier Père. Mais si cela est vrai des ames innocentes, que sera-ce d'un pécheur qui a croupi dans le vice, qui a augmenté chaque jour la force de ce penchant malheureux, et dont les habitudes criminelles et invétérées ont formé en lui comme une seconde nature, mille fois plus portée au mal que la première ? Tu le vois donc, mon fils : il faut s'éloigner du monde et de tout ce qui peut exciter les passions, il faut combattre ses mauvais penchans et se faire violence à soi-même, il faut nourrir dans son cœur les sentimens de piété, il faut recourir continuellement à moi, puisqu'on combattrait en vain sans mon secours ; et voilà cet esprit de pénitence où je t'appelle : en vois-tu maintenant la nécessité et les avantages ? vois-tu les trésors que j'ai renfermés dans ma croix ? Par la croix on évite les embûches de ses ennemis, par la croix on se fortifie, et l'on se met en état de résister à leurs attaques : plus on l'aime, plus on s'affermit dans le bien, et on se met en sureté. Mais l'expérience suffit pour faire voir que ceux qui n'ont pas cet esprit de pénitence, ne se soutiennent pas

longtemps dans ma grâce, lors même qu'ils l'ont véritablement recouvrée.

LE PECHEUR.

Oui, mon Dieu, je comprends que cette fuite des plaisirs du monde, ces efforts et ces combats contre soi-même sont absolument nécessaires à tous, et qu'ils le sont bien davantage aux Pécheurs comme moi. O que ces vues rendent la pénitence douce ! Continuez, mon divin maître, continuez à instruire votre serviteur.

JESUS-CHRIST.

C'est une chose arrêtée dans les décrets de Dieu ; il faut que le pécheur fasse pénitence ou dans ce monde ou dans l'autre ; avec cette différence que dans ce monde Dieu se contente d'une peine bien légère, au lieu que dans l'autre il exige une pénitence effroyable, non-seulement des damnés qui seront éternellement ses ennemis, mais de ceux qui sont morts dans sa grâce, sans avoir entièrement expié leurs péchés. Compare maintenant ce que je demande de toi, c'est-à-dire, la privation de quelques plaisirs, une violence passagère, aux tourmens de l'autre vie. Si tu étais comdamné à être brulé tout vif, à quel prix ne voudrais-tu pas éviter ce supplice ? si pour échapper aux mains du bourreau il fallait fuir dans un désert, hésiterais-tu un moment ? Tu peux, mon fils, sans fuir dans un désert, mais en conservant dans ton état l'esprit de pénitence, tu peux éviter les supplices de l'autre vie, devant lesquels ceux de ce monde ne seraient que des douceurs. Le sacrifice d'un divertissement dangereux, un quart d'heure d'effort sur toi-même pour t'appliquer à la prière, t'épargnera quelquefois un mois ou une année de peines terribles du purgatoire. Médite soigneusement cet avantage.

Mais ce n'est pas tout : non-seulement par cette privation, par cette légère violence, tu payes à la justice de Dieu ce qu'elle exige pour tes péchés, mais tu attires continuellement sur toi de nouvelles grâces, qui te sont si nécessaires dans cette vie, et tu acquiers de nouveaux degrés de mérites et de gloire dans le ciel. Il

n'y a pas d'instant où une ame pénitente n'enrichisse sa couronne, n'avance et ne se perfectionne dans la vertu. Admire la bonté de ton Dieu, qui tourne à ton plus grand bonheur tout ce qu'il exige de toi, même la peine dont il veut punir tes péchés.

Le Pecheur.

Soyez benie à jamais, bonté infinie, qui trouvez le moyen de vous répandre dans les effets de la justice, pour les tranformer en des effets de miséricorde. Mais est-ce tout, mon divin Sauveur ? avez-vous encore renfermé quelque autre bien dans votre croix.

Jesus-Christ.

Mon fils, tu n'en as pas encore compris l'effet le plus précieux, celui qui couronne tous les autres, et sans lequel ils deviendraient inutiles. L'homme n'a point en ce monde une certitude absolue d'être dans la grâce de son Dieu ; mais en supposant qu'il y soit, il est bien plus incertain s'il y persévérera. Les cèdres du Liban n'ont-ils pas été abattus ? na-t-on pas vu tomber ceux qui avaient mené la vie la plus sainte ? n'a-t-on pas vu tomber les Martyrs après avoir souffert les tourmens les plus cruels, et sur le point de recevoir la couronne ? Et cependant il est écrit : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin, c'est celui qui sera sauvé* : Matth. ch. 24, v. 13. O que ces vérités méritent d'être considérées ! ô que cette incertitude doit produire de vigilance, de précaution et de prières ! Le moindre degré d'assurance qu'on puisse se procurer là-dessus n'est-il pas d'un prix infini ? Ecoute-moi donc, mon fils, la vraie marque des prédestinés, c'est leur ressemblance avec moi qui suis leur chef, et le grand trait de cette ressemblance est l'estime, l'amour et le dévouement pour la croix. J'ai passé ma vie dans la croix : *Il a fallu*, disais-je à mes Disciples, *que le Christ souffrit, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire :* Luc, ch. 24, v. 26. Et mon Apôtre a dit : *Ceux qui appartiennent à Jesus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences :* Gal. chap. 5, v. 24. C'est donc la pénitence

et la croix qui est la marque des élus : c'est en elle que se trouve la plus grande assurance qu'on puisse avoir de la persévérance finale, et le moyen même de persévérer.

Le Pecheur.

O mon Dieu, je suis dans l'admiration à la vue des avantages que vous me découvrez dans la pénitence. O qu'il est véritable que vous avez caché dans la croix vos trésors les plus précieux ! Aimable pénitence, précieuse croix de mon Jesus, je me dévoue à vous. O que les plaisirs du monde sont odieux, quand on réfléchit sur ces vérités ! Malheur à vous, mondains aveugles ; vous cherchez en tout vos satisfactions, vous vous plongez dans les plaisirs, vous n'avez point de violence à vous faire, point de croix à porter : voilà les caractères de votre réprobation.

Jesus-Chrrist.

Il est vrai, mon fils, la recherche continuelle des plaisirs, la fuite de la pénitence et de tout ce qui peut gêner les inclinations de la nature, sont des caractères de réprobation ; mais tu te trompes beaucoup lorsque tu crois que les mondains n'ont point de croix à porter ni de violences à se faire ; ils ne portent pas ma croix, ils ne marchent pas à ma suite, mais ils portent la croix du démon, mille fois plus pesante que la mienne. Sont-ils donc à l'abri des infirmités, des maladies et des douleurs ? sont-ils à l'abri de ce qu'on appelle revers de fortune ? ne trouvent-ils pas dans leurs affaires domestiques et dans le sein de leurs familles les chagrins les plus cuisans ? Ces différentes croix leur sont communes avec mes amis, mais avec cette différence essentielle, que la paix qui règne dans le cœur des miens, l'amour de ma volonté, leur font trouver des charmes dans les croix les plus rudes ; au lieu que le trouble de la conscience, les passions fougueuses, l'impatience et le désespoir, rendent insupportables ces mêmes croix pour les méchans. Quand ils seraient exempts de ces revers, leurs seules passions ne sont-elles pas des bourreaux

cruels? et sans parler des malheurs temporels qui en sont si souvent les suites, l'ardeur de leurs désirs les dévore; l'ambition, la haine, la volupté, l'avarice et mille autres passions, combattent les unes contre les autres, et déchirent le cœur qui ne saurait les satisfaire toutes. Mais leur croix la plus insupportable, c'est le vide affreux, l'ennui et le dégoût qu'ils trouvent dans les objets qu'ils ont recherchés avec le plus d'ardeur; c'est le trouble et les remords d'une conscience épouvantée par ses désordres et par les suites terribles qu'elle ne peut s'empêcher d'en craindre: *Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité*, disent les réprouvés au livre de la sagesse; *nous avons marché par des chemins difficiles :* Sag. ch. 5. v. 7. C'est ainsi que le chemin large qui conduit à la perdition, devient rude et pénible; tandis que le chemin étroit où j'invite, devient doux et facile : c'est ainsi que ceux qui fuient ma croix, portent une croix insupportable, qui leur fait commencer leur Enfer dans ce monde, tandis que mes amis ne trouvent que des douceurs et des délices dans la croix que je leur impose, dans la pénitence où je les appelle.

Le Pecheur.

Il est bien vrai, Seigneur, cette vie est une vie de croix; et quand on veut fuir la vôtre, on en trouve de bien plus pésantes. O que le démon et le monde sont trompeurs, quand ils nous promettent de nous rendre heureux par la satisfaction de nos passions! ô que ceux qui fuient les rigueurs de la croix sont malheureux, puisqu'ils la porteront malgré eux, sans participer à ses avantages inestimables! Mais ce que je ne comprends pas, c'est ce que vous avez ajouté : que la pénitence et les croix de vos amis n'ont que des douceurs et des délices. Est-ce une chose si douce de renoncer à ses plaisirs, de combattre ses inclinations, de se faire une violence continuelle ?

Jesus-Christ.

Mon fils, c'est un mystère de ma bonté que l'expérience seule fait comprendre : *Goûtez et voyez combien*

le Seigneur est doux, dit mon Prophète : Ps. 33 v. 9. Il faut le goûter pour le voir. Mais jusqu'à ce que tu l'ayes éprouvé, la foi doit t'en rendre certain. N'as-tu jamais lu dans mon évangile ces paroles que j'ai prononcées : *Chargez-vous de mon joug..... et vous trouverez le repos de vos ames ; car mon joug est doux et mon fardeau est léger ?* Matth. ch. 11, v. 29, 30. C'est la paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, c'est l'onction de ma grâce, ce sont les délices de mon amour, qui rendent ma croix légère et si douce : et si quelquefois je juge à propos d'appésantir ma main sur mes amis, et de leur ôter même le sentiment de cette douceur intérieure, je les fortifie, je les soutiens secrétement, je porte leur croix avec eux, et je les porte eux-mêmes sans qu'ils s'en aperçoivent. Les ames qui ne se livrent qu'à demi à l'esprit de pénitence, n'en éprouveront les douceurs qu'à demi ; mais les ames généreuses qui se donnent à moi sans réserve, trouvent des délices véritablement célestes. Interroge-les, mon fils, tu n'en trouveras pas un qui voulût changer son état avec celui du plus heureux des mondains : mais plutôt éprouve-le toi-même, prends mon joug, porte mon fardeau, entre avec courage dans le chemin étroit où je t'appelle ; les premiers pas te paraîtront difficiles, mais à peine les auras-tu faits, que tu trouveras le repos de ton ame, ainsi que je l'ai promis ; tu trouveras plus de plaisir à pleurer tes péchés à mes pieds, que tu n'en as jamais trouvé dans les plaisirs du monde et dans l'assouvissement de tes passions.

INSTRUCTIONS

Sur les Retraites Spirituelles.

Qu'est-ce que la Retraite, et quels en sont les avantages ?

La retraite est une séparation pour quelque temps du monde et des affaires temporelles, pour s'occuper des vérités de la Religion, et régler sur elle sa conduite. La retraite renferme donc deux choses : la première est l'éloignement du monde. Pour cela il y a des per-

sonnes qui se retirent pendant quelques jours dans des Maisons religieuses, où elles ne parlent qu'à Dieu et à leur Confesseur ; d'autres qui ne peuvent pas quitter leur maison, arrangent leurs affaires par avance, pour n'avoir rien pendant leur retraite qui les embarrasse et qui les détourne, et elles se tiennent ou dans leur chambre ou à l'Eglise, ne parlant à personne que pour une vraie nécessité. Mais il faut bien remarquer que l'éloignement du monde et la solitude extérieure ne serviraient de rien sans la solitude intérieure, c'est-à-dire, si l'on n'avait soin d'éloigner de son esprit le souvenir des affaires, les peines vaines et inutiles, et tout ce qui peut dissiper.

La seconde chose que la retraite renferme, c'est l'application aux vérités de la Religion, et à régler sa conscience. Pour cela il y a des retraites qu'un grand nombre de personnes font en commun, où des Prédicateurs font des méditations, et des considérations rangées dans un ordre suivi, et propres à se soutenir les unes les autres, et à faire les plus fortes impressions. Au défaut des Prédicateurs, on a des retraites imprimées, où se trouvent les méditations et les considérations qu'on doit faire : les personnes qui n'auront pas d'autre livre, pourront se servir de celui-ci, comme nous l'expliquerons bientôt.

Les retraites se font plus ou moins longues. Ceux qui veulent travailler sérieusement à leur salut, en font ordinairement une de huit ou dix jours chaque annnée ; outre celle-là, il y en a qui en font une de trois jours aux approches des grandes Fêtes, Pâques, la Pentecôte, la Toussaint, Noël ; enfin il y a bien des gens qui en font chaque mois une d'un jour, et c'est une pratique facile et excellente.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les moyens les plus puissans pour changer les cœurs se trouvent réunis dans la retraite : aussi on ne saurait exprimer quels sont les fruits qu'elle produit, quand on la fait, non pas avec négligence et dissipation, mais avec le recueillement et l'exactitude que l'on doit : les

plus grands pécheurs s'y convertissent, les ames lâches et tièdes s'y renouvellent dans la ferveur, et les fervens y font des progrès inexplicables. Dieu a voulu se servir de Saint Ignace pour inspirer la pratique de cette méthode d'exercices spirituels. Ce Saint eut par-là un succès si grand et si général dans la conversion des ames, qu'il tient du prodige, et l'expérience fait voir tous les jours quelque chose d'approchant dans ceux, encore une fois, qui s'y appliquent avec ferveur.

Quelle est la manière de faire la Retraite ?

NOUS expliquerons tout ce qui est nécessaire sur ce sujet, en donnant, 1° un règlement ou ordre de la journée, 2° un ordre des matières qu'on peut prendre dans ce livre pour les méditations et considérations, 3° les avis nécessaires pour se servir de l'un et de l'autre.

Règlement de la journée.

A cinq heures et demie, le lever et la prière du matin.

A six heures, la méditation pendant trois quarts d'heure, après laquelle on récitera l'acte de consécration au sacré cœur de Jesus, page 26, et les oraisons aux cœurs de Marie et de Joseph, qu'on trouvera page 27 et suivantes.

A sept heures, la Messe et ensuite la lecture spirituelle de demi-heure. Si la Messe se dit plus tard, on fera la lecture avant la Messe.

A huit heures, déjeûner si l'on veut, et ensuite la récréation.

A huit heures et demie, l'examen pour la confession, et ensuite un quart d'heure d'adoration au Saint Sacrement.

A neuf heures et demie, la lecture spirituelle.

A dix heures, le chapelet de la Sainte Vierge, ou bien la troisième partie du rosaire, et d'autres prières vocales qu'on peut choisir dans la première partie de ce livre, ou dans la troisième partie, section seconde.

A dix heures et demie, la seconde méditation, après laquelle on récitera les litanies des pécheurs pénitens, qui sont à la page 71.

A onze heures et demie, l'adoration du Saint Sacrement

pendant un quart d'heure, et ensuite l'examen de ce qu'on a fait dans la matinée.

A midi, le diner, et ensuite la récréation.

A deux heures, la lecture de quelque histoire pieuse, ou de la vie de quelque Saint, ou de quelqu'autre matière qui ne demande pas beaucoup d'application. Si on n'a rien de semblable, on récitera en se promenant le rosaire du saint nom de Jesus, qui est à la page 56, ou bien on dira sur son chapelet cinq dixaines des actes des principales vertus, page 59, avec les prières à l'honneur du Saint Sacrement, page 60.

A deux heures et demie, on dira les pseaumes de la pénitence, page 61, ou d'autres prières vocales.

A trois heures, la considération pendant trois quarts d'heure, et ensuite un quart d'heure d'adoration du Saint Sacrement.

A quatre heures, la récréation.

A quatre heures et demie, la lecture spirituelle.

A cinq heures, l'examen pour la confession, ensuite un quart d'heure de prières vocales.

A six heures, la troisième méditation, après laquelle on récitera les litanies pour obtenir une bonne mort, pag. 99.

A sept heures, le souper, ensuite la récréation.

A neuf heures, la prière du soir, et ensuite la lecture de la méditation pour le lendemain.

A neuf heures et demie, être couché.

Ordre des matières pour une Retraite de sept jours entiers.

LA veille de la retraite on fera une méditation sur la fin de l'homme : Les biens de ce monde ne sont pas ma fin, &c., page 327.

Ier Jour. *Première méditation :* Ma fin est Dieu seul, &c., page 333. *Seconde méditation :* Cette vie et toutes les choses qu'elle renferme, ne sont que des moyens, &c., page 340. *Considération :* IIIe partie, depuis la page 182 jusqu'à la page 204.

IIe Jour. *Première méditation :* Surprise de la mort pour le pécheur, page 346. *Seconde méditation :* Déses-

poir du pécheur à la mort, page 350. *Considération :* IIIe partie, depuis la page 196 jusqu'à 212.

IIIe Jour. *Première méditation :* Enfer ; le lieu, la compagnie, page 356. *Seconde méditation :* Enfer ; le feu, page 361. *Considération :* IIIe partie, depuis la page 212 jusqu'à 219.

IVe Jour. *Première méditation :* Enfer ; la perte de Dieu, le ver rongeur, page 364. *Seconde méditation :* Enfer ; l'éternité, page 367. *Considération :* IIIe partie, depuis la page 220 jusqu'à 225.

Ve Jour. *Première méditation :* Le péché ; révolte contre Dieu, outrage fait à Dieu, page 371. *Seconde méditation :* Le péché ; grandeur de Dieu, néant du pécheur, page 376. *Considération :* IIe partie, depuis la page 155 jusqu'à 165.

VIe Jour. *Première méditation :* Grandeur de la miséricorde de Dieu, page 280. *Seconde méditation :* Condition essentielle, page 385. *Considération :* IIe partie, depuis la page 165 jusqu'à 169.

VIIe Jour. *Première méditation :* Le commencement du premier dialogue, depuis la page 389 jusqu'à 395. *Seconde méditation :* La suite du même dialogue, page 395. *Considération :* IIe partie, depuis la page 169 jusqu'à 176. On s'arrêtera aux avis qui regardent l'état où l'on se trouve.

Le second dialogue servira de sujet de lecture pour les VIe et VIIe jours.

Si on ne voulait faire la retraite que pendant six jours, on retrancherait ce qui est marqué pour le IVe jour, et on le ferait servir pour les lectures de ce même IVe jour, excepté que *l'éternité*, page 367, servirait pour la 2e méditation du IIIe jour.

Autre ordre des matières pour les personnes qui mènent une vie réglée.

LA veille de la retraite, méditation sur la fin de l'homme : Les biens de ce monde ne sont pas ma fin, &c., page 327.

Ier Jour. *Première méditation :* Ma fin est Dieu seul, &c., page 333. *Deuxième méditation :* Cette vie et toutes

les choses qu'elle renferme ne sont que des moyens, &c., page 340. *Considération :* Pratique pour les confessions fréquentes, page 287 ; les cinq premiers avis, et ensuite ce qui regarde la contrition, depuis la page 204 jusqu'à 209.

IIe Jour. *Première méditation :* Enfer ; le lieu, la compagnie, page 356. *Deuxième méditation :* Enfer ; le feu, page 361. *Considération :* IIIe partie, depuis la page 212 jusqu'à 220 ; à quoi l'on ajoutera le sixième avis, page 291.

IIIe Jour. *Première Méditation :* Enfer ; la perte de Dieu, le ver rongeur, page 364. *Deuxième Méditation :* Enfer ; l'éternité, page 367. *Considération :* Pratique pour la communion, depuis la page 291 jus qu'à 296.

IVe Jour. *Première Méditation :* Le péché ; révolte contre Dieu, outrage fait à Dieu, page 371. *Deuxième Méditation :* Le péché ; grandeur de Dieu, néant du pécheur, page 376. *Considération :* IIe partie, depuis la page 160 jusqu'à 165.

Ve Jour. *Première Méditation :* Grandeur de la miséricorde de Dieu, page 380. *Deuxième Méditation :* Condition essentielle, &c. , page 385. *Considération :* IIe partie, depuis la page 165 jusqu'à 169.

VIe Jour. *Première méditation :* Le commencement du premier dialogue, depuis la page 389 jusqu'à 395. *Deuxième méditation :* La suite du même dialogue, page 395. *Considération :* IIe partie, depuis la page 169 jusqu'à 176. On s'arrêtera aux avis qui regardent l'état où on se trouve.

VIIe Jour. *Première méditation :* Le commencement du IIe dialogne, depuis la page 399 jusqu'à 404. *Deuxième méditation :* La suite du même dialogue, page 404. *Considération :* On lira attentivement la prière pour demander la patience, page 33, et on s'examinera sur ce qu'elle contient.

Si l'on ne voulait faire la retraite que pendant six jours, le second jour les trois méditations seraient, 1° l'Enfer, le feu, page 361 ; 2° l'Enfer, la perte de Dieu, le ver rongeur, page 364 ; 3° l'Enfer, l'éternité, page 367. Le troisième jour on prendrait les méditations du qua-

trième, et ainsi de suite. Pour les considérations, on les ferait toutes aux jours où elles sont marquées, excepté celles du VII[e] jour, qu'on laisserait ou qu'on prendrait pour sujet de lecture.

Ordre des matières pour une Retraite de trois jours entiers.

I[er] JOUR. On prendra *les méditations* dans les réflexions sur la fin de l'homme, page 327, et sur la mort du pécheur, page 346; et *la considération*, dans ce qui est renfermé depuis la page 204 jusqu'à 220.

II[e] Jour. On prendra *les méditations* dans les réflexions sur l'Enfer, page 356; et *la considération*, depuis la page 160 jusqu'à 165.

III[e] Jour. On prendra la *première méditation* dans les réflexions sur le péché, page 371; *la deuxième méditation*, dans les réflexions sur la miséricorde de Dieu, page 380; la *troisième méditation*, dans le premier dialogue, page 389; et *la considération*, dans ce qui est renfermé depuis la page 165 jusqu'à 176.

Avis sur le Règlement de la Journée, et les ordres des matières qui sont ci-dessus.

P*Remier Avis.* La veille de la retraite, on demandera ardemment à Dieu la grâce de la bien faire; on fera quelque bonne œuvre et quelque prière à cette intention: on pourra dire les litanies du saint nom de Jesus, page 75, et celle de la sainte Vierge, page 77, ou bien les prières aux cœurs de Jesus, de Marie et de Joseph, page 26 et suivantes.

Second Avis. S'il y a quelque chose dans le règlement ci-dessus qu'on ne trouve pas propre pour soi, on peut le changer avec l'avis de son directeur. Il faut néanmoins prendre garde à partager les exercices et les récréations, de façon qu'il n'y ait pas de suite beaucoup d'exercices qui appliquent l'esprit, comme on l'a observé dans ce règlement.

Troisième Avis. On a fixé les méditations à trois quarts d'heure. Ceux qui n'y sont pas accoutumés peuvent les faire seulement de demi-heure, et employer le dernier

quart d'heure à s'occuper en se promenant, de ce qu'ils ont médité. Au contraire, ceux qui voudront faire la méditation d'une heure, n'ont qu'à retrancher les prières qui sont marquées d'abord après chaque méditation, et ils les placeront aux autres heures qui sont marquées pour les prières vocales. Dans l'ordre des matières, on n'a mis que deux sujets de méditations pour chaque jour, parce qu'il est important qu'on revienne sur ces matières pour les mieux approfondir. On fera donc la méditation du soir, en choisissant ce qui aura le plus touché dans les deux méditations du matin. Dans la retraite de trois jours on peut faire trois méditations différentes, afin d'y faire entrer les sujets les plus importans.

Quatrième Avis. Les personnes qui ne savent pas faire la méditation, n'ont qu'à suivre les avis que nous avons donnés au commencement de cette IVe Partie, page 319 et suivantes, le second avis leur enseignera suffisamment la méthode pour faire une bonne méditation.

Cinquième Avis. Comme la lecture spirituelle revient souvent, il n'est pas nécessaire de suivre d'autre avis que de se recueillir un moment avant de commencer, pour l'offrir à Dieu, et après l'avoir faite, pour le remercier; de lire lentement, et de s'arrêter un peu lorsqu'on se sentira touché de quelque chose. On peut prendre le sujet de ses lectures, en partie dans ce livre, aux endroits qui ne sont pas déjà pris pour autre chose, ou même aux endroits qui ont été pris, mais sur lesquels ont est bien aise de revenir ; en partie dans les autres livres de Piété qu'on peut avoir, principalement dans l'Imitation de Jesus-Christ, dans le Combat Spirituel, et dans les Vies des Saints.

Sixième Avis. Nous marquons trois quarts d'heure le matin et autant le soir, pour s'examiner et préparer sa confession : on n'aura pas besoin de ce temps pendant toute la retraite ; mais quand on aura achevé l'examen de ses péchés, on pourra examiner les dispositions de son ame sur plusieurs points fondamentaux dans la vie chrétienne : on pourra aussi employer ce temps à faire un plan de vie pour l'avenir, à écrire les résolutions

qu'on a prises, et les pensées dont on a été le plus touché, afin de pouvoir le lire de temps en temps dans la suite.

Septième Avis. La considération est encore une espèce d'examen qu'on fait sur les actions les plus importantes : ainsi on lira attentivement les sujets qui sont marqués, et l'on rentrera souvent en soi-même, afin de voir si l'on n'a rien à se reprocher là-dessus pour le passé, et prendre les résolutions nécessaires pour l'avenir. On n'a marqué que trois quarts d'heure pour la considération ; quand on voudra la faire d'une heure, on retranchera le quart d'heure d'adoration du saint Sacrement, qui vient après.

Huitieme Avis. On choisira dans la première Partie de ce livre, et encore dans la troisième Partie, aux pages 240, 276, les prières vocales les plus propres à l'état où l'on est, ou pour lesquelles on a plus de dévotion. Si l'on se sent fatigué, on peut les faire assis, et quelquefois en se promenant doucement.

Neuvième Avis. Les récréations qui sont marquées dans le règlement, ne sont que pour délasser le corps et l'esprit. On ne doit pas s'y dissiper, mais on peut se promener doucement, ou faire quelque travail des mains.

Fin de la quatrième Partie.